



HAL
open science

Une analyse économique des loisirs de nature et de leurs implications territoriales : l'organisation des propriétaires d'équidés "amateurs" entre production domestique et achat de services

Celine Vial

► To cite this version:

Celine Vial. Une analyse économique des loisirs de nature et de leurs implications territoriales : l'organisation des propriétaires d'équidés "amateurs" entre production domestique et achat de services. Sciences de l'Homme et Société. Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Montpellier; Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Montpellier, 2009. Français. NNT : . tel-02817797

HAL Id: tel-02817797

<https://hal.inrae.fr/tel-02817797>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MONTPELLIER SUPAGRO
Centre International d'Études Supérieures en Sciences Agronomiques

THESE

Pour obtenir le grade de
Docteur en Sciences Économiques

École Doctorale Économie et Gestion de Montpellier

Laboratoire : UMR 1110 MOISA

**UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE DES LOISIRS DE NATURE ET DE
LEURS IMPLICATIONS TERRITORIALES : L'ORGANISATION DES
PROPRIÉTAIRES D'ÉQUIDÉS « AMATEURS » ENTRE PRODUCTION
DOMESTIQUE ET ACHAT DE SERVICES**

Présentée et soutenue publiquement par

Céline VIAL

Le 20 novembre 2009

Directeur de thèse : Philippe PERRIER-CORNET

JURY

M. Jean-Jacques GOUGUET, Professeur, Université de Limoges	Rapporteur
M. Claude LACOUR, Professeur émérite, Université Montesquieu Bordeaux IV	Rapporteur
M. Etienne LANDAIS, Directeur de recherche INRA, Supagro Montpellier	Examineur
M. Emmanuel RAYNAUD, Chargé de recherche, INRA/SAD-APT Paris Grigon	Examineur
M. Emmanuel ROSSIER, Directeur général adjoint des Haras nationaux	Examineur
M. Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de recherche, INRA Montpellier	Directeur de thèse

Une analyse économique des loisirs de nature et de leurs implications territoriales : l'organisation des propriétaires d'équidés « amateurs » entre production domestique et achat de services

Résumé

Malgré leur récent développement, très peu de données sont aujourd'hui disponibles sur les loisirs équestres, et d'autant moins sur les propriétaires d'équidés amateurs. Notre objectif est d'approfondir la connaissance de cette population et d'esquisser quelques régularités concernant l'impact de leur récent développement sur les espaces ruraux et périurbains français. Pour l'entretien de leurs équidés, les propriétaires ont différentes possibilités d'organisation, les prenant en charge eux-mêmes, ou faisant appel à des prestataires de services. Les considérant comme des producteurs de leur propre loisir, notre question de recherche consiste à évaluer dans quelle mesure leurs choix organisationnels peuvent être analysés sous l'angle de théories traitant habituellement des frontières de la firme. Des éléments de la Théorie des Coûts de Transaction et de la Théorie des Ressources et Compétences, pris comme complémentaires, sont ainsi mobilisés. Avant de traiter cette problématique, un important travail de traitement et de collecte de données a été nécessaire, reposant sur des traitements économétriques, des inventaires exhaustifs et des monographies dans quatre territoires ruraux contrastés. Nous enquêtons ensuite un échantillon de 251 propriétaires amateurs. Les résultats montrent l'intérêt et la pertinence du recours à ces cadres d'analyses pour étudier des situations de production domestique, malgré certaines limites inhérentes à cet objet. Cette recherche est parallèlement porteuse d'enseignements pour les acteurs et institutions du monde équestre, leur fournissant une meilleure connaissance du segment des loisirs et de son impact sur le territoire.

Mots clés : loisirs équestres, forme organisationnelle, production domestique, coûts de transaction, coûts de production, ressources et compétences.

JEL : L83, R12, D23, D81

An economic analysis of open air leisure and of its territorial implications : the organization of « amateur » Equidae owners between domestic production and services purchase

Summary

Equestrian leisure activities have recently grown significantly but very little information is available about them and still less about amateur Equidae owners. Our goal was to increase the knowledge of this population and to identify patterns in their developmental impact on rural and suburban territories in France. There are different possibilities for these owners to stable their Equidae: they can choose between caring for their animals domestically on their own property, or using professional service suppliers. By considering them as producers of their own leisure activity, our research question consisted of evaluating to what extent their organizational choices could be analyzed using theories usually employed to analyze firm boundaries. We mobilized some elements of the Transaction Cost Theory and the Resources and Skills Theory, that we considered to be complementary. A large amount of data had to be processed and collected in order to deal with this question. Econometric analysis, exhaustive inventories and surveys in four contrasted rural territories were used for this preliminary work. Then we investigated a sample of 251 amateur owners. The results showed the interest and the relevancy of using these analytical frameworks to study domestic production. There were however some limitations due to the nature of the studied object. In addition, this research provided information about the leisure sector and its impact on the territory, which is valuable for institutions and people involved in the Equestrian world.

Key-words : Equestrian leisure activities, organizational form, domestic production, transaction costs, production costs, resources and skills.

Laboratoire UMR 1110 MOISA (Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs), INRA Montpellier, Bâtiment 26, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier.

Remerciements

Étant à la base une biologiste devenue agronome avant de m'intéresser à l'économie agricole, cette thèse a été pour moi riche de découvertes et d'enseignements. Son aboutissement m'ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives, me permettant de concrétiser un rêve : allier une carrière dans la recherche à ma passion pour le monde du cheval. Je dois cette réussite aux conseils et au soutien qui m'ont été prodigués tout au long de mon cursus.

Je tiens en premier lieu à adresser mes plus chaleureux remerciements à Philippe Perrier-Cornet, mon directeur de thèse, pour la qualité de son encadrement, sa disponibilité, sa gentillesse, la confiance et la liberté d'action qu'il m'a accordées et son grand soutien pour la réalisation de mon projet professionnel, qui me tient tellement à cœur. Merci Philippe, je n'aurais pas pu rêver avoir un meilleur directeur de thèse !

J'adresse mes plus sincères remerciements à Christophe Soulard, Danièle Capt, Jean-Jacques Gouguet, Jean-Marie Codron, Jean-Pierre Boutonnet, Caroline Thaon D'Arnoldi, Pastèle Soleil et Sylvie Rizo qui m'ont suivie tout au long de la thèse. Merci pour vos précieux conseils, votre patience, votre bonne humeur et pour tous les progrès que vous m'avez permis de réaliser !

Je souhaite remercier Etienne Landais, qui a été à l'origine de ce projet de thèse, qui m'a donné ma chance, à cru en moi et a eu un rôle déterminant dans mon parcours professionnel. Merci Etienne, je n'en serais pas là aujourd'hui sans votre aide !

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce rêve d'intégrer les Haras nationaux et qui m'ont si bien accueillie dans le monde de la recherche équine : Françoise Clément, William Martin-Rosset, Emmanuel Rossier, Pascale Heydemann, Sophie Danvy. Merci à tous, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour être à la hauteur des espoirs que vous placez en moi !

Je remercie les membres du Comité d'Orientation Scientifique et Technique des Haras nationaux pour le financement du programme de recherche « cheval et territoire » et pour leur confiance.

J'adresse un grand merci à tous les membres de l'UMR MOISA et du centre de documentation Pierre Bartoli pour leur accueil et leur aide au cours de ces trois années.

Je remercie vivement Coralie Calvet, Lucile Dionizio, Anne-Sophie Moisson, Mathias Perrier-Cornet, Lola Quitard et Alexandre Treiber dont les différents travaux, effectués en général sous forme de stage dans le cadre du programme « cheval et territoire », ont alimenté une partie de cette recherche.

Merci aux différents acteurs de la filière équine qui ont accepté de collaborer au travail de terrain et sans lesquels ce travail n'aurait pas vu le jour.

Je remercie Vèrène Chevalier, Bernard Morhain, Cristelle Couzy, Xavier Dornier, Sophie Boyer, Solenn Le Boudec, Stéphane Deminguet, Jérôme Pavie, Philippe Madeline, Olivier Lautier, Rémi Auréjac, pour les collaborations enrichissantes que nous avons eues au cours de cette thèse.

Je tiens à exprimer ma gratitude à ceux qui ont relu tout ou partie de ce travail et ont de ce fait grandement contribué à son avancée, m'apportant leurs précieuses recommandations : Gilles Grolleau, Lucie Sirieix, Jean-Pierre Couderc, Céline Bignebat et bien sûr Philippe Perrier-Cornet.

Un merci tout particulier à Magali Aubert pour sa grande aide en économétrie et pour ses relectures.

Enfin, je souhaite terminer en remerciant ma famille et mes proches qui m'ont accompagnée tout au long de mon cursus et sans qui je n'en serais pas là aujourd'hui. Plus particulièrement, j'adresse un grand merci à Jérôme et à mes merveilleux parents pour leur soutien inconditionnel, leur amour et tous les sacrifices qu'ils ont fait pour moi.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	3
Table des matières	5
Liste des tableaux	11
Liste des figures	14
Liste des encadrés	16
Liste des sigles et abréviations	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE	19
Partie I. Contexte et objet de la recherche	24
CHAPITRE 1 : DES LOISIRS ÉQUESTRES EN DÉVELOPPEMENT DANS DES ESPACES RURAUX EN MUTATION	25
1) Les mutations contemporaines des espaces ruraux français	25
<u>1.1) L'essor des utilisations résidentielle et récréative des espaces ruraux</u>	<u>25</u>
<u>1.1.1) Le développement résidentiel</u>	<u>25</u>
<u>1.1.2) Les utilisations récréatives des espaces ruraux</u>	<u>26</u>
<u>1.2) De nouvelles dynamiques agricoles</u>	<u>27</u>
<u>1.2.1) Le recul relatif de l'agriculture</u>	<u>27</u>
<u>1.2.2) Une concurrence croissante avec l'urbanisation</u>	<u>28</u>
<u>1.2.3) Développement d'un « assolement récréatif »</u>	<u>28</u>
<u>1.2.4) Adaptation aux enjeux environnementaux</u>	<u>29</u>
<u>1.2.5) La diversification agricole</u>	<u>29</u>
2) Le développement des activités équestres de loisir	29
<u>2.1) Un développement spectaculaire</u>	<u>30</u>
<u>2.2) Un développement particulièrement marqué pour certains sous-segments</u>	<u>32</u>
<u>2.3) Un développement différencié selon les types d'espaces ruraux</u>	<u>34</u>
<u>2.3.1) L'occupation de l'espace par les équidés : importance quantitative et qualitative</u>	<u>34</u>
<u>2.3.2) Des différences de développement selon le type d'espace considéré</u>	<u>35</u>
<u>2.4) Liens avec les mutations actuelles des espaces ruraux</u>	<u>36</u>
<u>2.4.1) Cheval et utilisation récréative et résidentielle des espaces ruraux</u>	<u>36</u>
<u>2.4.2) Cheval et nouvelles dynamiques agricoles</u>	<u>36</u>
3) La faiblesse des recherches socio-économiques sur la filière équine	38
<u>3.1) État des lieux sur la littérature socio-économique concernant les activités équestres</u>	<u>38</u>
<u>3.1.1) Situation globale de la recherche équine</u>	<u>38</u>
<u>3.1.2) La recherche équine française sur les thèmes socio-économiques</u>	<u>38</u>
<u>3.1.3) La recherche équine en économie au niveau international</u>	<u>39</u>
<u>3.2) Des données imprécises</u>	<u>40</u>
<u>3.2.1) L'imprécision des données sur les effectifs d'équidés en France</u>	<u>40</u>

3.2.2) <i>L'imprécision et le manque de données concernant la plupart des autres aspects du monde du cheval</i>	42
3.3) <i>La méconnaissance du segment des loisirs et des acteurs non-professionnels</i>	43

CHAPITRE 2 : L'OBJET DE LA RECHERCHE : LES PROPRIÉTAIRES D'ÉQUIDÉS AMATEURS ET LEURS CHOIX ORGANISATIONNELS.....46

1) Construction de la problématique	46
2) La nécessité de produire nos propres données en amont	46
3) Implications de cette recherche	47
3.1) <i>Production de connaissances opérationnelles</i>	47
3.2) <i>Application de cadres d'analyse issus de théories des frontières de la firme à la production domestique</i>	48

Partie II. La question « produire ou acheter » appliquée à une production domestique : revue de la littérature et hypothèses de recherche..... 50

CHAPITRE 3 : MOBILISATION DES THÉORIES DES FRONTIÈRES DE LA FIRME51

1) Cheminement de la réflexion théorique et positionnement	51
1.1) <i>Une approche de départ centrée sur les théories du consommateur</i>	51
1.2) <i>Vers les théories des frontières de la firme</i>	53
2) La Théorie des Coûts de Transaction	54
2.1) <i>Les transactions sont coûteuses</i>	54
2.1.1) <i>Hypothèses comportementales</i>	55
2.1.2) <i>Diversité des attributs des transactions</i>	55
2.2) <i>Il existe différents modes d'organisation des transactions</i>	57
2.3) <i>Le choix entre les différents modes de gouvernance</i>	58
2.3.1) <i>Propriétés des trois modes de gouvernance</i>	58
2.3.2) <i>Alignement des transactions avec les modes de gouvernance</i>	60
2.3.3) <i>La prise en compte des coûts de production</i>	62
2.4) <i>Une multitude d'applications empiriques</i>	64
3) La Théorie des Ressources et Compétences	65
3.1) <i>Une théorie qui prend elle aussi le contre-pied de la pensée classique</i>	65
3.2) <i>Hypothèses fondamentales de la théorie des ressources et compétences</i>	66
3.3) <i>Les ressources et compétences à l'origine des performances de la firme</i>	67
3.4) <i>Une nouvelle définition des conditions de l'avantage concurrentiel</i>	68
3.5) <i>Stratégie de développement de la firme</i>	69
3.6) <i>Application au choix d'externaliser ou internaliser</i>	70
3.6.1) <i>Le concept de « complémentarité des activités »</i>	71
3.6.2) <i>Le concept « d'interdépendance des activités »</i>	71
3.6.3) <i>Le concept « de différentiel de performance »</i>	72
4) Une utilisation conjointe de la TCT et de la TRC	73
4.1) <i>Points communs et différences</i>	73

4.2) Discussion sur la complémentarité de ces deux approches dans les applications empiriques 75

CHAPITRE 4 : OPÉRATIONNALISATION DES CADRES D'ANALYSE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE
.....78

1) L'application d'outils de l'économie industrielle à des situations relevant de la production domestique	78
<u>1.1) Application à la production de services</u>	<u>78</u>
<u>1.2) Application à la production domestique</u>	<u>78</u>
2) Un essai d'opérationnalisation des cadres d'analyse pour notre objet d'étude	79
<u>2.1) Hypothèses de départ et objet d'étude</u>	<u>79</u>
<u>2.2) Utilisation de la grille de lecture de la TCT pour analyser le choix des propriétaires d'équidés</u>	<u>80</u>
<u>2.3) La décision des propriétaires amateurs vue sous l'angle de la TRC</u>	<u>82</u>
<u>2.4) Les limites de cette application</u>	<u>84</u>
3) Construction des hypothèses de recherche	85

Partie III. L'alternative entre produire ou acheter vue sous l'angle des propriétaires d'équidés amateurs..... 88

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE GLOBALE ET DES TERRAINS D'ÉTUDE.... 91

1) Une méthodologie en trois étapes	91
<u>1.1) Première étape : comprendre la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs dans les territoires</u>	<u>91</u>
<u>1.2) Seconde étape : situer le secteur des loisirs équestres et les propriétaires amateurs au sein du monde du cheval</u>	<u>91</u>
<u>1.3) Troisième étape : expliquer les choix organisationnels des propriétaires d'équidés amateurs</u>	<u>92</u>
2) Les terrains d'étude : une prise en compte partielle de la diversité des espaces ruraux français	93
<u>2.1) Le choix des zones d'étude, aux niveaux régional et local</u>	<u>93</u>
<u>2.2) L'aire urbaine de Montpellier</u>	<u>95</u>
<u>2.2.1) Le territoire de référence : une illustration classique d'un territoire connaissant une forte périurbanisation</u>	<u>95</u>
<u>2.2.1.1) Un territoire marqué par un développement résidentiel important</u>	<u>95</u>
<u>2.2.1.2) Une extrémité sud de l'aire urbaine marquée par le tourisme</u>	<u>97</u>
<u>2.2.1.3) Un sud-ouest empreint d'une tradition taurine</u>	<u>97</u>
<u>2.2.1.4) Une zone vinicole</u>	<u>97</u>
<u>2.2.2) La zone de zoom : la région du Pic Saint Loup, un gradient urbain-rural au nord du périurbain montpellierain</u>	<u>98</u>
<u>2.3) L'aire urbaine de Caen</u>	<u>99</u>
<u>2.3.1) Le territoire de référence : une périurbanisation croissante au cœur d'une région dotée d'une forte tradition d'élevage équin</u>	<u>99</u>
<u>2.3.1.1) Un territoire qui connaît une forte périurbanisation</u>	<u>100</u>

2.3.1.2) <i>La Basse-Normandie, région empreinte d'une forte tradition d'élevage équin</i>	101
2.3.2) <i>La zone de zoom : la vallée de l'Odon, un gradient urbain-rural au sud-ouest du périurbain caennais</i>	101
2.4) <i>Le Pays de l'Auxois Morvan Côte d'Orien</i>	103
2.4.1) <i>Le territoire de référence : une zone rurale agricole sous influence urbaine</i>	103
2.4.1.1) <i>Un territoire rural, mais qui subit une certaine influence urbaine</i>	103
2.4.1.2) <i>Une zone agricole</i>	104
2.4.2) <i>La zone de zoom : la région de Bierre-les-Semur, au cœur du rural de l'Auxois</i> ..	105
2.5) <i>Le Parc National des Cévennes</i>	106
2.5.1) <i>Le territoire de référence : une zone touristique éloignée de toute influence urbaine</i>	106
2.5.1.1) <i>Un des territoires les plus ruraux de France</i>	106
2.5.1.2) <i>Une tradition agricole marquée</i>	107
2.5.1.3) <i>Une activité touristique développée, orientée vers la nature et l'environnement</i>	107
2.5.1.4) <i>La tradition de l'endurance équestre</i>	108
2.5.2) <i>La zone de zoom : la région de Florac, au cœur des Cévennes</i>	108
2.6) <i>Les limites liées à la sélection des zones d'étude, régionales et locales</i>	109

CHAPITRE 6 : ÉLÉMENTS DE CADRAGE SUR LES PROPRIÉTAIRES AMATEURS ET LEURS ÉQUIDÉS

1) Influence des caractéristiques des territoires sur la présence d'équidés appartenant à des amateurs	112
1.1) <i>Objectifs et hypothèses</i>	112
1.2) <i>Une analyse statistique et économétrique</i>	115
1.2.1) <i>Base de données utilisée</i>	115
1.2.2) <i>Regroupement des communes en unités territoriales</i>	116
1.2.2.1) <i>L'aire urbaine de Montpellier</i>	117
1.2.2.2) <i>L'aire urbaine de Caen</i>	118
1.2.2.3) <i>Le Pays de l'Auxois</i>	119
1.2.2.4) <i>Le Parc National des Cévennes</i>	120
1.2.3) <i>Tests et modélisation</i>	121
1.2.3.1) <i>Régression linéaire</i>	121
1.2.3.2) <i>Décompositions de variance</i>	126
1.3) <i>Résultats : l'existence d'un lien entre le développement des loisirs équestres et les dynamiques rurales contemporaines</i>	127
1.3.1) <i>Liens avec la densité du bâti</i>	129
1.3.2) <i>Liens avec la présence d'une population aisée</i>	130
1.3.3) <i>Liens avec l'agriculture</i>	131
1.3.4) <i>Liens avec l'attractivité touristique de la région</i>	132
1.3.5) <i>Liens avec la dynamique équestre professionnelle locale</i>	132
1.4) <i>Discussion</i>	133
2) Logiques organisationnelles et inscription territoriale des loisirs équestres	134
2.1) <i>La méthodologie des recensements exhaustifs et des monographies à l'échelle locale</i>	135
2.1.1) <i>Méthodologie de recensement</i>	135

2.1.2) <i>Monographies</i>	139
2.1.3) <i>Retour sur la méthodologie</i>	139
2.2) <i>La prédominance des équadés de loisir</i>	141
2.2.1) <i>Catégories de race</i>	141
2.2.2) <i>Utilisations des équadés</i>	142
2.3) <i>Les différentes formes organisationnelles du loisir et leur importance</i>	144
2.3.1) <i>Schématisation de l'ensemble de la filière</i>	144
2.3.2) <i>Importance du segment des loisirs et typologie de ses formes de pratique</i>	148
2.3.3) <i>Importance des propriétaires amateurs</i>	150
2.4) <i>Des implications territoriales différenciées selon la forme d'organisation</i>	152
2.4.1) <i>Schémas d'occupation de l'espace</i>	152
2.4.1.1) <i>Remarques générales</i>	152
2.4.1.2) <i>Définition de deux gradients</i>	153
2.4.2) <i>Les enjeux de l'occupation de l'espace par les équadés</i>	160
2.4.2.1) <i>Concurrence et complémentarité avec le phénomène résidentiel dans le périurbain</i>	160
2.4.2.2) <i>Des liens complexes avec le monde agricole</i>	161
2.4.2.3) <i>Des liens sous-jacents entre les amateurs de loisirs équestres et les professionnels du cheval</i>	163

CHAPITRE 7 : FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DES PROPRIÉTAIRES AMATEURS POUR UNE FORME D'ORGANISATION.....166

1) Méthodologie	167
1.1) <i>Le travail de terrain : enquêtes auprès des propriétaires amateurs</i>	167
1.1.1) <i>Questionnaire</i>	167
1.1.2) <i>Échantillonnage</i>	169
1.1.3) <i>Enquêtes</i>	169
1.2) <i>Analyses économétriques</i>	170
2) Description de la population des propriétaires amateurs	172
2.1) <i>Les caractéristiques socio-économiques de « Madame tout le monde »</i>	172
2.2) <i>Une pratique équestre orientée vers les sports et loisirs</i>	174
2.3) <i>Autres tâches pouvant faire l'objet d'une réflexion en termes de « faire » ou « faire faire »</i>	176
2.4) <i>Les origines de ce loisir-passion</i>	176
2.5) <i>Une évolution progressive vers une prise de responsabilités croissante envers l'équadé</i>	177
2.6) <i>Un rôle concurrencé et transitoire dans l'occupation de l'espace</i>	178
3) Analyse des facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs pour une forme d'organisation	180
3.1) <i>Présentation des variables explicatives</i>	180
3.1.1) <i>Variables représentant la spécificité des actifs</i>	180
3.1.2) <i>Variables représentant différents paramètres pouvant influencer les coûts de production</i>	183
3.1.3) <i>Variables représentant les différentes ressources auxquelles les individus peuvent avoir accès</i>	184

<i>3.1.4) Variables permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus</i>	<u>185</u>
<i>3.1.5) Variables de contrôle relatives à l'effet du type de territoire rural considéré</i>	<u>185</u>
3.2) Résultats de la modélisation	187
<i>3.2.1) Un objectif de minimisation des coûts de transaction</i>	<u>188</u>
<i>3.2.2) Un objectif de minimisation des coûts de production</i>	<u>189</u>
<i>3.2.3) Un choix contraint par l'accès aux ressources</i>	<u>189</u>
<i>3.2.4) L'importance de la prise en compte de certains aspects de la demande des individus</i>	<u>190</u>
<i>3.2.5) Implications territoriales du choix des individus</i>	<u>190</u>
<i>3.2.6) Des profils types pour chaque forme organisationnelle</i>	<u>191</u>
<i>3.2.7) Intérêts et limites de la démarche adoptée</i>	<u>191</u>
CONCLUSION GÉNÉRALE	194
ANNEXES	200
Liste des annexes	201
Bibliographie	289

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques des structures de gouvernance	59
Tableau 2 : Grandes caractéristiques des quatre terrains d'étude	94
Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses à tester et des variables explicatives utilisées.....	126
Tableau 4 : Facteurs explicatifs de la densité d'équidés d'amateurs (résultats de la régression linéaire).....	127
Tableau 5 : Répartition de la variabilité expliquée et résiduelle des modèles de décomposition de variance (en %).....	128
Tableau 6 : Résultats des décompositions de variance par catégories de variables : poids de la variabilité des catégories de variables explicatives dans la variabilité totale expliquée (en %).....	128
Tableau 7 : Résultats détaillés des décompositions de variance : poids de la variabilité de chaque variable explicative dans la variabilité totale expliquée (en %)	129
Tableau 8 : Détails des entretiens réalisés dans les quatre zones d'étude.....	140
Tableau 9 : Résultats des recensements exhaustifs	141
Tableau 10 : Répartition par catégories de race des équidés recensés sur les zones de zooms exhaustifs.....	142
Tableau 11 : Répartition par catégories d'utilisation des équidés recensés sur les zones de zooms exhaustifs	143
Tableau 12 : Répartition des équidés des quatre zones d'étude locales au sein des différents segments du monde du cheval.....	147
Tableau 13 : Modèles types et variantes des formes de pratique amateur du loisir équestre.....	149
Tableau 14 : Répartition des équidés recensés au sein du segment des loisirs, par terrain d'étude	150
Tableau 15 : Répartition des propriétaires amateurs entre les différentes formes d'organisation.....	152
Tableau 16 : Surfaces occupées par les équidés dans les quatre zones d'étude locales.....	153
Tableau 17 : Surfaces occupées par les amateurs et les professionnels dans les quatre zones d'étude locales	156
Tableau 18 : Résumé des hypothèses à tester et des variables utilisées.....	187
Tableau 19 : Déterminants du choix d'une forme d'organisation.....	188
Tableau 20 : Variation saisonnière de la population dans les communes littorales de l'aire urbaine de Montpellier et dans la commune de Montpellier.....	204
Tableau 21 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain montpelliérain.....	206
Tableau 22 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain caennais	208
Tableau 23 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein de l'Auxois.....	209
Tableau 24 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du PNC.....	215
Tableau 25 : Comparaison entre les recensements exhaustifs d'équidés à l'échelle locale et les données du fichier SIRE.....	217
Tableau 26 : Comparaison entre les données de recensements exhaustifs et celles du fichier SIRE concernant les catégories de race et les utilisations des équidés	218
Tableau 27 : Répartition par commune (%) des équidés de chacune des zones d'étude locales selon le SIRE et selon nos recensements	219

Tableau 28 : Nombre d'équidés total et estimation du nombre d'équidés appartenant à des amateurs au sein des quatre zones d'étude régionales selon le fichier SIRE des Haras nationaux.....	221
Tableau 29 : Composition des unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier.....	223
Tableau 30 : Composition des unités territoriales de l'aire urbaine de Caen.....	226
Tableau 31 : Composition des unités territoriales du Pays de l'Auxois.....	228
Tableau 32 : Composition des unités territoriales du Parc National des Cévennes.....	230
Tableau 33 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier.....	231
Tableau 34 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'aire urbaine de Caen.....	231
Tableau 35 : Superficie et population des communes et unités territoriales du Pays de l'Auxois.....	231
Tableau 36 : Superficie et population des communes et unités territoriales du Parc National des Cévennes.....	231
Tableau 37 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'ensemble des quatre terrains d'étude régionaux.....	231
Tableau 38 : Variables explicatives : statistiques descriptives.....	233
Tableau 39 : Variable expliquée : statistiques descriptives.....	234
Tableau 40 : Guide pour le terrain.....	235
Tableau 41 : Répartition des variables qualitatives du modèle.....	266
Tableau 42 : Description des variables quantitatives du modèle.....	266
Tableau 43 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés.....	267
Tableau 44 : Répartition des hommes et répartition des femmes entre les différentes classes d'âge au sein des propriétaires amateurs enquêtés.....	267
Tableau 45 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés, en fonction de la forme organisationnelle utilisée.....	268
Tableau 46 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés, en fonction du terrain d'étude considéré.....	268
Tableau 47 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personnes composant leur foyer.....	269
Tableau 48 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personne composant leur foyer, en fonction de la forme organisationnelle utilisée.....	269
Tableau 49 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personne composant leur foyer, en fonction du terrain d'étude considéré.....	270
Tableau 50 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu.....	271
Tableau 51 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu, en fonction de la forme organisationnelle utilisée.....	272
Tableau 52 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu, en fonction du terrain d'étude considéré.....	273
Tableau 53 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés.....	274
Tableau 54 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés en fonction de la forme organisationnelle utilisée.....	275

Tableau 55 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés en fonction du terrain d'étude considéré	276
Tableau 56 : Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires faisant appel à un prestataire de services en fonction du nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)	276
Tableau 57 : Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires indépendants en fonction du nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)	277
Tableau 58 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de l'utilisation de leur équidé principal	278
Tableau 59 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant l'utilisation de leur équidé principal en fonction de la forme organisationnelle utilisée	279
Tableau 60 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant l'utilisation de leur équidé principal en fonction du terrain d'étude considéré	280
Tableau 61 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre	281
Tableau 62 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre en fonction de la forme organisationnelle utilisée	282
Tableau 63 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre en fonction du terrain d'étude considéré	283
Tableau 64 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures	284
Tableau 65 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures en fonction de la forme organisationnelle utilisée	284
Tableau 66 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures en fonction du terrain d'étude considéré	285
Tableau 67 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés	286
Tableau 68 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés en fonction de la forme organisationnelle utilisée	287
Tableau 69 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés en fonction du terrain d'étude considéré	288

Liste des figures

Figure I : Pourquoi la transaction est-elle coûteuse ?.....	57
Figure II : Alignement des transactions avec la structure de gouvernance la plus appropriée	61
Figure III : Choix de la structure de gouvernance en fonction de la spécificité des actifs et de l'incertitude	62
Figure IV : Différentiel de coûts de production et de transaction entre la firme et le marché.....	64
Figure V : Situation géographique des quatre terrains d'étude.....	94
Figure VI : Pôle urbain et couronne périurbaine de Montpellier selon la nomenclature INSEE...	96
Figure VII : Les neuf communes de la zone d'étude locale au sein de l'aire urbaine de Montpellier	99
Figure VIII : Pôle urbain et couronne périurbaine de Caen selon la nomenclature INSEE.....	100
Figure IX : Les douze communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain caennais, située le long de la vallée de l'Odon	102
Figure X : Schéma représentant la vallée de l'Odon.....	103
Figure XI : Le Pays de l'Auxois.....	104
Figure XII : Les douze communes de la zone d'étude locale au sein du Pays Auxois Morvan Côte d'Orien	105
Figure XIII : Carte du Parc National des Cévennes	106
Figure XIV : Les six communes de la zone d'étude locale au sein du Parc National des Cévennes	109
Figure XV : Délimitation des quatre catégories d'espace et des unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier	118
Figure XVI : Délimitation des quatre catégories d'espace et des unités territoriales de l'aire urbaine de Caen	119
Figure XVII : Délimitation des trois catégories d'espace et des unités territoriales du Pays Auxois Morvan Côte d'Orien.....	120
Figure XVIII : Délimitation des deux catégories d'espace et des unités territoriales du Parc National des Cévennes	121
Figure XIX : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire.....	147
Figure XX : Répartition des équidés recensés au sein du segment des loisirs.....	150
Figure XXI : Répartition des propriétaires amateurs entre les différentes formes d'organisation.....	151
Figure XXII : Observation du gradient urbain-rural intercommunal dans la vallée de l'Odon (périurbain de Caen).....	154
Figure XXIII : Observation du gradient urbain-rural intercommunal dans la région du Pic Saint Loup (périurbain de Montpellier)	154
Figure XXIV : Évolution progressive vers une prise de responsabilités croissante envers l'équidé.....	178
Figure XXV : Organigramme simplifié des Haras nationaux (2008)	203
Figure XXVI : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	249
Figure XXVII : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	249
Figure XXVIII : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-Semur)	250
Figure XXIX : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le Parc National des Cévennes (région de Florac)	250

Figure XXX : Répartition des hommes et répartition des femmes entre les différentes classes d'âge au sein des propriétaires amateurs enquêtés.....267

Liste des encadrés

Encadré 1 : Le modèle de la régression linéaire.....	122
Encadré 2 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune de Barre-des-Cévennes (Parc National des Cévennes)	157
Encadré 3 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune d'Epinay-sur-Odon (périurbain de Caen).....	158
Encadré 4 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune de Saint-Gély-du-Fesc (périurbain de Montpellier).....	159
Encadré 5 : Le modèle logit binomial	171

Liste des sigles et abréviations

€ :	Euros
% :	Pour cent
AFSSA :	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
ANTE :	Association Nationale pour le Tourisme Équestre
AU :	Aire urbaine
CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique
COST :	Comité d'Orientation Scientifique et Technique
CRE :	Comité Régional d'Équitation
DERF :	Direction de l'Espace Rural et de la Forêt
DGPAAT :	Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires
DIACT :	Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires
EHESS :	École des Hautes Études en Sciences Sociales
ENESAD :	Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon
ENS :	École Normale Supérieure
EPA :	Établissement Public Administratif
FAO :	Food and Agriculture Organization
FEADER :	Fond Européen Agricole de Développement Rural
FFE :	Fédération Française d'Équitation
GICE :	Gestion Informatique des Compétitions Équestres
GR :	Grande Randonnée
Ha :	hectares
IAA :	Indice en courses plates Anglo-Arabe
ICC :	Indice en Concours Complet d'équitation cheval
ICO :	Indice en Courses d'Obstacles
IDR :	Indice en DRessage cheval
IGN :	Institut Géographique National
INRA :	Institut National de Recherche Agronomique
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IPC :	Indice en concours Poney de Complet
IPO :	Indice en concours Poney de saut d'Obstacles
IPR :	Indice en concours Poney de DRessage
ISF :	Indice en courses plates autre que pur-sang
ISO :	Indice en concours de Saut d'Obstacles cheval
ITR :	Indice en courses de TRot
Km :	kilomètre
LOADDT :	Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
MOISA :	Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
NEI :	Nouvelle Économie Institutionnelle
OESC :	Observatoire Économique et Social du Cheval
PCS :	Professions et Catégories Socioprofessionnelles
PNC :	Parc National des Cévennes
PSDC :	Population Sans Double Compte
RGA :	Recensement Général Agricole
RGP :	Recensement Général de la Population

SAU :	Surface Agricole Utile
SCEES :	Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
SECF :	Société d'encouragement de l'Élevage du Cheval Français
SED :	Société, Économie et Décision
SIRE :	Système d'Identification Répertoire des Équidés
SSP :	Service de la Statistique et de la Prospective
TCT :	Théorie des Coûts de Transaction
TGV :	Train à Grande Vitesse
TRC :	Théorie des Ressources et Compétences
TREC :	Techniques de Randonnée Équestre de Compétition
UE :	Union Européenne
UGB :	Unité de Gros Bétail
UMR :	Unité Mixte de Recherche
UNIC :	Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval
USA :	United States of America
UT :	Unité territoriale
VTT :	Vélo Tout Terrain
ZAU :	Zonage en Aires Urbaines

Introduction générale

Le contexte de la thèse

Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, les usages et conceptions de la campagne évoluent, modifiant sa physionomie (Perrier-Cornet, 2002). Qu'ils soient soumis à la dynamique de périurbanisation ou de reconquête des communes rurales, les espaces ruraux et périurbains sont de plus en plus recherchés pour la qualité de leur cadre de vie (Urbain, 2002). Ainsi, ils s'affirment comme des lieux de résidence et de récréation pour un nombre croissant de Français. Dans le même temps, les fonctions de l'agriculture se transforment, sa place restant prépondérante mais se fragilisant, et les enjeux environnementaux grandissants conduisent à reconnaître la fonction d'espace naturel des campagnes.

Parallèlement, on observe depuis plusieurs années un engouement croissant pour les sports et loisirs de pleine nature (Bourg et Gouguet, 1998). Les activités de loisirs équestres¹ en sont un des aspects : elles connaissent depuis une quinzaine d'année un développement spectaculaire (Beaumont et Rossier, 1994). Ainsi, le nombre de licenciés de la FFE (Fédération Française d'Équitation) a été multiplié par deux au cours de cette période. Il faut noter en particulier la croissance du nombre de pratiquants de loisirs équestres qui ont investi dans l'achat de leur propre équidé et que l'on qualifie de propriétaires « amateurs » ou « non-professionnels »². De par cet essor, les équidés de loisir occupent et valorisent une part croissante du territoire français. On peut donc se demander de quelle façon ils s'insèrent dans les espaces ruraux et dans quelle mesure ils participent aux mutations actuelles des campagnes françaises, en particulier au développement de leurs fonctions résidentielle et récréative.

Malgré leur développement, les loisirs équestres sont considérés comme une nébuleuse encore peu connue (Boyer et al., 2005). Ainsi, les changements sociaux et culturels importants qui ont lieu au sein du monde du cheval ont à ce jour été peu étudiés et on connaît mal leurs implications économiques et territoriales. Ce manque de connaissances nécessitant d'être comblé, les Haras nationaux (voir descriptif en annexe 1), Établissement Public Administratif (EPA) d'encadrement du monde équestre, placé sous la tutelle du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, ont décidé de financer un programme de recherche de quatre ans sur le thème « cheval et territoire ». Cette thèse, co-financée par le COST (Comité d'Orientation Scientifique et Technique) des Haras nationaux et par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), s'inscrit dans ce programme de recherche.

Les contours du sujet

Une des principales causes de la méconnaissance actuelle du segment des loisirs équestres est l'omniprésence des amateurs, qui sont difficiles à recenser. En outre, les propriétaires

¹ Nous considérons dans ce travail que les loisirs équestres comprennent toutes les utilisations des équidés par les pratiquants, donc sans but lucratif. Ils englobent toutes les disciplines sportives d'équitation, qui peuvent passer par la participation à des compétitions, ainsi que tous les loisirs en liens avec les équidés, allant de la pratique de promenades à cheval à la simple possession d'un équidé de compagnie.

² Nous considérons comme « amateurs » ou « non-professionnels » les individus dont l'activité professionnelle et donc la source principale de revenu ne sont pas liés au monde du cheval.

d'équidés amateurs sont aujourd'hui la catégorie d'acteurs du monde du cheval la moins connue et étudiée. Or, leur importante et récente augmentation semble être en partie responsable de la croissance du nombre d'équidés en France. Un premier objectif est donc de mieux connaître cette population, de même que le segment des loisirs dans lequel elle évolue.

Tout amateur possédant un équidé de loisir a pour but de l'utiliser de façon ludique (promenade, randonnée, sport, compagnie...). Pour atteindre cet objectif, différentes étapes préalables au cours de la vie de l'équidé et certaines tâches quotidiennes sont incontournables. Nous pouvons tout d'abord citer la production de l'équidé, c'est-à-dire son élevage, puis son débouillage (dressage initial), son dressage en vue de l'utilisation attendue... Il est également nécessaire de fournir des soins réguliers à cet animal (maréchalerie, soins vétérinaires, pansage...). Enfin, il est indispensable d'entretenir quotidiennement l'équidé en s'assurant qu'il est logé (au pré, en box...), qu'il dispose d'une nourriture journalière suffisante (herbe, fourrages, céréales, aliments complets...) et qu'il est surveillé quotidiennement, afin de pouvoir détecter un problème de santé et d'assurer une certaine prévention contre le vol. Les propriétaires amateurs peuvent s'organiser de différentes façons pour assurer ces tâches : certains peuvent confier tout ou partie de ces services à des prestataires professionnels en échange de paiements, d'autres peuvent choisir de les prendre en charge eux-mêmes, en marge de toute structure équestre professionnelle.

L'objectif de ce travail est d'approfondir nos connaissances sur les propriétaires amateurs, en cherchant notamment à mettre en évidence quelques régularités concernant les raisons de leur développement dans les territoires ruraux et périurbains français. Le constat d'une certaine variété d'organisation de ces acteurs nous a conduit à centrer la problématique de cette thèse sur la compréhension du choix des propriétaires amateurs de prendre en charge eux-mêmes ou de déléguer différentes tâches nécessaires à leur loisir. Plus précisément, nous faisons le choix de nous centrer sur les tâches relatives à l'entretien de l'équidé (hébergement, nourriture et surveillance) : d'une part, il est possible de confier l'ensemble de ces tâches à un unique prestataire, appelé « pension », ou bien de les prendre en charge soi-même (propriétaire « indépendant ») ; d'autre part, contrairement à l'élevage de l'équidé ou à son dressage qui sont des actions ponctuelles au cours de la vie de l'animal, sa prise en charge journalière est une tâche constante tout au long de son existence et tout propriétaire d'équidé amateur y est donc confronté.

Les propriétaires amateurs sont des consommateurs qui ont la possibilité d'entrer dans le processus de production du loisir qu'ils consomment en réalisant eux-mêmes des services qui peuvent être délégués à des prestataires. Ainsi, ils ont le choix entre produire de manière domestique le service comprenant l'hébergement et l'entretien de leur équidé, ou l'acheter sur le marché. Nous avons donc choisi de les considérer comme des « producteurs » de leur propre loisir. La dualité du choix auquel ils font face nous a conduit à nous interroger sur un rapprochement entre notre objet d'étude et la problématique du « faire » ou « faire faire ». La littérature économique traite cette question en utilisant une entrée par les entreprises, se concentrant sur le choix des firmes d'externaliser ou d'internaliser certaines fonctions.

Bien que ce processus décisionnel ait été appréhendé sous l'angle de multiples théories, le paradigme inspiré par la Théorie des Coûts de Transaction (TCT) reste le plus sollicité. Le point de départ de Williamson (1979, 1996, 2002) -père fondateur de ce courant théorique- consiste à postuler que toute transaction -unité d'analyse de base - engendre des coûts préalables à sa réalisation et des coûts d'exécution, appelés coûts de transaction. Les modes d'organisation sont des dispositifs de régulation alternatifs. Le choix de l'un d'entre eux se fait selon Williamson dans le but de minimiser les coûts de production et de transaction.

Toutefois, cette approche est souvent alliée, depuis les années 1990, à la Théorie des Ressources et Compétences (TRC). Apparue au départ en tant que théorie de l'avantage concurrentiel (Barney, 1986), elle s'est ensuite déplacée vers la question des frontières de la firme, notamment en réaction aux limites de la TCT (Hodgson, 1998), focalisant sur les ressources et aptitudes différentielles qui confèrent à la firme une meilleure efficacité (Wernerfelt, 1984 ; Prahalad et Hamel, 1990).

Les questions posées

Ces deux cadres d'analyse nous ont paru pertinents pour analyser la décision des propriétaires d'équidés amateurs de confier ou de prendre en charge l'entretien de leur équidé. Ainsi, on étudie dans quelle mesure les choix organisationnels faits dans le cadre d'une production domestique comme celle de l'équitation de loisir peuvent être analysés sous l'angle de théories traitant habituellement des frontières de la firme. Plus précisément, nous mobilisons les approches en termes de coûts de transaction et de production, et de ressources et compétences.

Répondre à cette question de recherche nécessite de disposer d'un descriptif précis des caractéristiques des formes d'organisation utilisées par les propriétaires amateurs. Or, il n'est pas possible d'obtenir des données sur ce sous-segment sans avoir une connaissance préalable de la structuration et de l'organisation de l'ensemble du segment des loisirs équestres. Nous devons connaître sa place et son importance au sein du monde du cheval, son rapport avec le territoire, la façon dont les acteurs se coordonnent et les relations qu'ils ont avec leur environnement.

L'objet de la recherche

L'objet de la recherche est d'apporter une contribution à la compréhension des facteurs explicatifs du choix organisationnel de producteurs domestiques de leur propre loisir.

Sur le plan méthodologique et théorique, nous tentons de montrer qu'il peut être pertinent de considérer les propriétaires amateurs comme des producteurs de leur propre loisir et d'appréhender leur choix organisationnel grâce aux outils des théories des frontières de la firme. Ceci suppose la mise en évidence des apports et limites de la mobilisation des notions de coûts de transaction et de production et de ressources et compétences. Ce cadre d'analyse nous permet de proposer que les propriétaires amateurs poursuivent un objectif d'efficacité, tout en souhaitant minimiser leurs coûts et utiliser leurs ressources de manière optimale. Toutefois, nous nous interrogeons sur la modération de cette recherche d'efficacité par un objectif de satisfaction personnelle.

Sur le plan empirique, notre objectif est de fournir des éléments de connaissance aux acteurs et institutions de la filière équestre concernant le segment des loisirs et les propriétaires amateurs. Ainsi, nous cherchons à mieux cerner la façon dont ces activités s'insèrent dans l'ensemble du monde du cheval, comprendre comment elles s'organisent, appréhender les liens qu'elles ont avec les acteurs locaux et mettre en évidence un certain nombre de régularités dans les pratiques des propriétaires d'équidés. Or, on ne peut pas appréhender la question de l'organisation des acteurs sans considérer le cadre territorial dans lequel ils s'insèrent et donc la façon dont ils se positionnent au sein des mutations des espaces ruraux.

Ainsi, l'entrée territoriale est ici utilisée comme un outil nous permettant de mieux cerner l'organisation des loisirs équestres.

Un important travail de collecte de données

Faisant face à un manque flagrant d'informations, un travail conséquent de production de données a été nécessaire avant de nous centrer sur notre problématique.

Nous avons mené différents types de travaux. Ils utilisent plusieurs échelles géographiques et sont appliqués à quatre types de territoires ruraux et périurbains différents, illustratifs de la diversité des espaces ruraux français.

Une première investigation mobilise les quelques données déjà existantes sur notre sujet à travers une analyse économétrique. Elle s'appuie sur le croisement de données du fichier SIRE (Système d'Identification Répertoire des Équidés) des Haras nationaux, qui a pour but de recenser les équidés présents en France, avec des données socio-économiques et territoriales. Cette analyse a pour but de fournir des premières données de cadrage sur les facteurs pouvant influencer la présence d'équidés d'amateurs.

Pour le reste, nous avons dû produire nos propres données. Elles sont de natures variées : issues de recensements exhaustifs sur des zones restreintes, de monographies d'acteurs et d'une enquête quantitative auprès de 251 propriétaires amateurs.

Plan de la thèse

La thèse est organisée en trois parties. La première expose le contexte et notre question principale de recherche : les facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs de prendre en charge ou de déléguer l'hébergement et l'entretien de leur équidé. La seconde partie présente le cadre d'analyse que nous mobilisons pour traiter l'objet de recherche. La troisième partie expose l'ensemble de nos résultats.

La partie I, intitulée *Contexte de la recherche et problématique*, comprend deux chapitres.

Le premier i) décrit les principaux traits de la transformation contemporaine des campagnes françaises, ii) fait le point sur le développement actuel des loisirs équestres, iii) fait état des connaissances empiriques actuelles sur le sujet.

Le second chapitre présente la façon dont s'est construite notre question de recherche : pourquoi avons nous choisi de nous centrer sur les propriétaires amateurs et sur la compréhension de leurs choix organisationnels ?

La partie II, intitulée *Cadre d'analyse : une mobilisation de théories de frontières de la firme et son adaptation à la production de loisirs équestres*, est construite en deux chapitres.

Le chapitre 3 retrace le cheminement de notre réflexion théorique qui, partant des théories du consommateur, nous a finalement amené à considérer les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs de leur propre loisir. La possibilité de produire ou acheter à laquelle ils font face nous a alors conduit à mobiliser les théories des frontières de la firme. Plus précisément, nous rappelons les éléments de la TCT et de la TRC que nous mobilisons pour notre sujet.

Le chapitre 4 expose les arguments qui nous ont poussé à considérer simultanément des outils issus de ces deux théories, l'une se penchant sur les facteurs nécessaires à la production, l'autre considérant le devenir de cette production. Nous terminons cette partie par la présentation de nos hypothèses et de la façon dont nous appliquons ces théories de

l'organisation de la firme à la production domestique, ce qui implique certaines adaptations et limites.

La partie III, intitulée *L'alternative entre produire ou acheter vue sous l'angle des propriétaires amateurs*, se décompose en trois chapitres. Elle est consacrée à la présentation de la méthodologie empirique et de nos résultats. Ces derniers revêtent deux statuts différents, certains correspondant aux éléments de cadrage amont nécessaires au traitement de notre question de recherche, d'autres représentant notre contribution à l'application de théories des frontières de la firme à la production domestique d'un loisir.

Le chapitre 5 est donc dédié à la méthodologie de production et de traitement des données, qui se décompose en trois étapes, effectuées sur quatre territoires ruraux et périurbains différents.

Le chapitre 6 présente l'ensemble des connaissances que nous avons produites concernant l'organisation et l'insertion spatiale de l'ensemble du monde du cheval, du segment des loisirs et des propriétaires amateurs.

Enfin, le chapitre 7 décrit la population d'intérêt avant de se centrer sur les facteurs explicatifs du choix organisationnel des propriétaires amateurs. Il se termine par une discussion sur les apports et limites de l'application de grilles de lectures issues de la TCT et de la TRC à notre cas.

Partie I.
Contexte et objet de la recherche

Chapitre 1 : Des loisirs équestres en développement dans des espaces ruraux en mutation

1) Les mutations contemporaines des espaces ruraux français

Les espaces ruraux français connaissent actuellement des mutations importantes. Les rôles et conceptions de ces territoires ont beaucoup évolué au cours de ces dernières années. Plusieurs dimensions sont à prendre en compte. Dans ses travaux sur les mutations et perspectives des espaces ruraux en France, Philippe Perrier-Cornet (2002) met en évidence trois figures de l'espace rural en tension : « la campagne ressource » (centrée sur les activités agricoles), « la campagne cadre de vie » (espace résidentiel et récréatif) et « la campagne nature » (écosystème à préserver). Chacune de ces figures de la campagne a subi et continue à subir des transformations.

1.1) L'essor des utilisations résidentielle et récréative des espaces ruraux

La figure « cadre de vie » de la campagne et celle qui s'est le plus affirmée au cours du dernier quart de siècle. Elle est celle de l'espace consommé par l'habitat et les loisirs. Elle inclut aussi une partie des activités économiques présentes dans les espaces ruraux, liées à l'économie résidentielle.

1.1.1) Le développement résidentiel

La France a connu, de 1846 à 1946, un fort exode rural. Dix millions de ruraux ont rejoint les villes durant cette période et trois millions supplémentaires entre 1946 et 1975. La tendance s'est ensuite inversée à la fin du XX^{ème} siècle. « Quand on peut aller plus vite, on va plus loin » (Fouchier, V., 2001, p. 29). Les modèles d'économie urbaine reposent en partie sur l'arbitrage que font les ménages entre coût du logement (qui diminue proportionnellement à la rente foncière, donc quand on s'éloigne des centres urbains), et coût du transport domicile-travail (qui augmente en général lorsque l'on s'éloigne des grandes métropoles, celles-ci concentrant les emplois) (Fujita et Krugman, 1995 ; Krugman, 1996 ; Cavaiès et Schmitt, 2002). L'amélioration des moyens de transport et le développement de voies rapides à proximité des grandes villes offre aujourd'hui aux urbains la possibilité, tout en travaillant dans les villes, d'habiter dans le périurbain ou l'espace à dominante rurale qui présentent pour eux deux avantages : le prix du foncier y est moins élevé et le cadre de vie plus agréable que dans les grandes agglomérations. Comme le souligne par exemple Michel Delebarre (2001, p. 5) dans la préface de l'ouvrage « La ville aux champs », « les territoires ruraux périphériques des agglomérations sont porteurs d'une réelle attractivité face aux besoins fonciers immédiats des ménages et des entreprises ». C'est pourquoi les grandes villes voient « l'émergence de leurs marges rurales comme lieu d'habitat souhaité aux dépens de leur centre » (c'est-à-dire le phénomène de périurbanisation) (Fleury, A., 2001, p. 50). Le « désir de campagne » des français est toujours plus fort. La population qu'abritent les territoires périurbains est une population de culture urbaine mais attachée à une « ruralité retrouvée ». « Le développement résidentiel du rural est incontestablement un des faits majeurs des campagnes françaises depuis les années 1970 » et depuis 1990, ce phénomène s'étend à la plus grande partie de

l'espace rural, « on assiste en effet à un glissement de la périurbanisation vers une rurbanisation quasi généralisée » (Perrier-Cornet, 2004, p. 5). En 1999, selon le recensement de la population de l'INSEE, 60% de la population française métropolitaine résidait dans les pôles urbains, 17% dans l'espace périurbain et 23% dans l'espace à dominante rurale (Bessy-Pietri et al., 2000). Ce dernier représente aujourd'hui un quart des résidences principales de la population française, logeant 5,7 millions d'actifs.

1.1.2) Les utilisations récréatives des espaces ruraux

Comme nous l'avons vu, la figure « cadre de vie » de la campagne représente la consommation d'espace pour l'habitat, mais aussi pour les loisirs.

a) La croissance du tourisme rural :

Le tourisme a pendant longtemps été réservé à une minorité de gens fortunés mais depuis le milieu du XVIII^e siècle, ce public privilégié s'est élargi et le tourisme est aujourd'hui devenu « un phénomène de masse qui concerne – à des degrés divers – la plupart des pays et des territoires » (Bontron et Morel-Brochet, 2002, p. 174). Il connaît depuis plus de vingt ans un essor important et continu tant avec une clientèle nationale qu'internationale. La France est la première destination mondiale en nombre de séjours, avec environ 70 millions de séjours par an. Le développement touristique des campagnes a été plus tardif que celui du littoral, de la haute montagne et des lieux culturels majeurs, mais il connaît aujourd'hui une forte croissance. En milieu rural, l'offre s'adapte aux nouvelles exigences touristiques, par exemple à travers l'agrotourisme.

b) Un engouement croissant pour les sports de nature :

Les « sports de nature » comprennent des sports terrestres (70% des pratiquants), nautiques (25% des pratiquants) et aériens (5% des pratiquants). Ils ont « longtemps été pratiqués par une « élite » recherchant notamment une distinction sociale (Bourdieu, 1979) dans la confrontation avec la nature » (Mounet, 2007, p. 1). Puis, la divulgation et la démocratisation de ces activités ont changé la donne en créant brutalement des flux importants (Bourg et Gouguet, 1998). « Vingt millions de marcheurs, treize millions de cyclistes... Les français sont désormais de plus en plus nombreux à pratiquer une activité physique et sportive en milieu naturel » (Gouguet et Hénaff, 2006, p. 1). En 2004, avec plus de deux millions de licenciés, les disciplines de sports de nature représentaient près du quart des licences sportives, et face à un ralentissement de la croissance de ces dernières en général, les licences de sports de nature ont continué à progresser de 10% entre 2001 et 2004. Les clubs de sports de nature sont plus de 33000 en France et représentent 30% des clubs sportifs, l'équitation, le vélo et la randonnée pédestre étant les activités les plus représentées en nombre de clubs. Jean-Jacques Gouguet et Nathalie Hénaff (2006) estiment à 25 millions le nombre de pratiquants de sports de nature en France (licenciés et pratiquants informels estimés). Arrive en tête le vélo, puis la randonnée, la pêche, le canoë/aviron/ski nautique, la voile, l'équitation... Les pratiques libres, en dehors des associations et institutions, et à domicile connaissent un essor important (Gouguet, 1998). Pour Alain Loret (1995), les pratiquants de loisirs recherchent aujourd'hui plus le plaisir que procure le geste que la participation à des compétitions et l'objectif de performance. Les pratiques de loisirs et de sports tendent à se développer hors des installations et des institutions sportives traditionnelles (Irlinger, Louveau et Metoudi, 1987), mais plutôt en famille, entre amis ou au sein de structures privées à caractère commercial. Cette évolution des pratiques s'accompagne d'un nouvel humanisme sportif, d'une éthique plus attentive à l'individu, à son bien-être, à son « bien-être », qu'aux

grands principes de la morale sportive traditionnelle. Dans ce cadre, le milieu naturel est de plus en plus sollicité.

c) Un essor général de l'utilisation récréative des espaces ruraux :

Plusieurs facteurs concourent à la transformation de la demande sociale à l'égard des espaces ruraux. Comme nous venons de le voir, la croissance du tourisme rural et l'engouement pour les sports de nature participent à ce phénomène. De plus, l'octroi des congés payés en 1936, qui sont progressivement passés de deux à cinq semaines en 1982, puis le passage aux 35 heures, ont considérablement augmenté le temps libre des français. Ils aménagent et morcellent ce temps disponible, qui est un des facteurs du développement du tourisme et des loisirs réguliers et de proximité impliquant les espaces ruraux. L'image du milieu rural a changé dans l'esprit des citadins et des ruraux eux-mêmes (Urbain, 2002). En effet, il existe une diversité croissante des usages, fonctions et conceptions de l'espace rural et de ses différentes ressources. Face au « désir de campagne » des français, les utilisations récréatives des espaces ruraux se multiplient. Les pratiques urbaines se diversifient, l'essor du tourisme rural en étant la pratique la plus notoire. Mais les espaces ruraux à proximité des grandes villes voient aussi se développer des activités spécifiques, offrant aux résidents locaux la possibilité de profiter de loisirs de nature de courte durée. Ainsi, promeneurs pédestres et à VTT (Vélo Tout Terrain), conducteurs de motos, de quads, cavaliers... sont de plus en plus nombreux à parcourir les espaces ruraux. « La diversification de la fonction récréative des espaces ruraux s'articule donc à la fois avec la temporalité du quotidien et celle des cycles de vie » (Bontron et Morel-Brochet, 2002, p. 183).

1.2) De nouvelles dynamiques agricoles

1.2.1) Le recul relatif de l'agriculture

« La campagne ressource » regroupe l'ensemble des usages mobilisant les ressources présentes dans les espaces ruraux à des fins productives. Elle est la figure historique du rural en France, du fait de l'importance de l'agriculture. Mais aujourd'hui « l'agricole ne fait plus le rural » (Schmitt et Perrier-Cornet dir., 1998, p. 6). L'emploi agricole connaît actuellement un recul continu, n'étant plus aujourd'hui la composante principale de l'emploi rural. Selon le SCEES (Service Central des Enquêtes et Études Statistiques), du ministère de l'Agriculture, devenu le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) en 2008, et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), la population active agricole, familiale et salariée, atteignait 6,2 millions de personnes en 1955, soit 31% de l'emploi total en France. En 2000, cette part est tombée à 4,8% avec 1,3 millions de personnes. De même, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles professionnelles en 1955 contre seulement 507000 en 2007. Le nombre d'exploitations est donc en diminution, suite à leur disparition ou concentration. En revanche, leur taille ne fait qu'augmenter. Ainsi, bien qu'elle soit en régression, l'importance de l'agriculture en matière d'occupation physique du territoire français reste prépondérante. En 2003, l'agriculture occupait, selon le SSP, 32 millions d'ha (hectares) (surface agricole utilisée et territoire agricole non cultivé). Cette superficie représentait alors 59% du territoire métropolitain français, contre 72% en 1950. Elle occupe donc toujours le territoire, notamment en zone rurale. Son recul s'est fait au bénéfice de bois, de forêts et de zones urbaines. Cette diminution de l'importance relative de l'agriculture s'est accompagnée de sa modernisation et de sa professionnalisation. Ceci se reflète par une augmentation de la SAU (Surface Agricole Utile) par exploitation (selon le SSP, 0,8% des exploitations professionnelles comptaient plus de 100 ha en 1955 contre 25% en 2005) et par

une augmentation de la part des exploitations dites « professionnelles » (30% en 1970 contre 64% en 2005) (Desriers, 2007 ; Agreste, Enquête structure 2005).

1.2.2) Une concurrence croissante avec l'urbanisation

L'agriculture est en concurrence croissante avec l'urbanisation pour l'occupation du territoire. En périphérie urbaine, la demande de terrains à bâtir a exacerbé les pressions sur le foncier et a fait monter les prix, ce qui incite les agriculteurs à vendre des terrains afin de réaliser des plus-values. De plus, le développement résidentiel et la construction de routes ou autres infrastructures entraînent des expropriations et de ce fait le démembrement des exploitations, dont le mode de fonctionnement (taille importante des troupeaux, des parcelles et des engins utilisés) ne permet plus l'exploitation de petites parcelles. Contraints ou non, bon nombre d'agriculteurs sont donc amenés à délaisser leurs terres au profit d'autres usages plus ou moins irréversibles. Dans un contexte économique actuellement difficile pour l'agriculture, ces tendances participent à renforcer le phénomène de recul de l'agriculture. Les espaces libérés sont utilisés pour le bâti, mais forment aussi des friches qui ne sont alors plus entretenues. Le maintien de l'agriculture en zone périurbaine n'est pas acquis face à la dynamique de l'urbanisation (Jarrige et al., 2003). Toutefois, depuis les années 2000, on assiste à une prise de conscience généralisée de l'interdépendance entre l'avenir du périurbain et celui de l'agriculture périurbaine. Agriculteurs et urbains ont de plus en plus d'objectifs durables communs qui incitent à la préservation des espaces agricoles dans le périurbain, ceux-ci étant un bien public à préserver dans une logique urbaine, au moins pour ses aménités (Sabatier et al., 2007). On assiste ainsi à l'émergence d'une « volonté politique de maintenir dans ces espaces de conquête urbaine des formes rurales » (Fleury, A., 2001, p.50).

1.2.3) Développement d'un « assolement récréatif »

D'autre part, les exploitations sont des lieux d'interactions complexes, notamment entre les agriculteurs et la société environnante. L'espace des exploitations est de plus en plus utilisé, avec ou sans l'accord des exploitants, par des touristes ou résidents et urbains locaux, pour la pratique de l'un ou l'autre des loisirs de plein air : chasse, pêche, cueillette, promenade... (Le Caro, 2007). La plupart des types d'espaces agricoles sont concernés. « De nouvelles pratiques sont apparues, résultant notamment de la recherche d'activités physiques de plein air à caractère sportif : les cavaliers, les cyclistes, les joggers sont devenus des utilisateurs importants de l'espace, avec lequel ils entretiennent un rapport différent. Ils cherchent moins le paysage que le calme et la sécurité : ainsi, les cheminements à travers l'espace des champs sont-ils particulièrement recherchés » (Fleury, A., 2001, p. 57). Cette fréquentation récréative est largement informelle et bon nombre d'agriculteurs se retrouvent en conflit avec ces nouveaux utilisateurs. De manière générale, les loisirs influencent les représentations que les agriculteurs peuvent avoir de leurs espaces. Tous les exploitants, qu'ils soient favorables, défavorables ou indifférents à cette utilisation récréative de leur espace de travail, ont à adapter leurs pratiques professionnelles à cette fréquentation. On assiste dans certains cas à une modification de leurs structures bocagères, de leurs assolements et modes d'exploitation, des schémas de circulation et de pâturage en fonction des pratiques récréatives, ce que Le Caro (2007) qualifie d'« assolement récréatif ». Les agriculteurs peuvent ainsi avoir un rôle important dans la gestion de la fonction récréative de leurs espaces. L'agriculteur est rarement explicitement à l'origine de l'offre récréative bien que cela puisse déboucher sur une diversification économique de son activité. Le plus souvent, c'est une composante non marchande de l'exploitation qui améliore sa durabilité socio-économique et son image, permettant une construction sociale de l'espace agricole.

1.2.4) Adaptation aux enjeux environnementaux

La troisième figure de la campagne est celle de la « campagne nature ». Elle correspond à un ensemble de ressources (l'eau, le sol, la diversité biologique) et de fonctions, (cycles, régulations climatiques ou écosystémiques). A travers les questions relatives à l'environnement, on assiste depuis quelques années à une prise en compte croissante des enjeux de préservation de ces aspects de la campagne par les politiques. Bien que n'étant pas les seuls intervenants, les agriculteurs ont un rôle à jouer dans ces perspectives. Ils doivent faire face aux problèmes de gestion environnementale en adoptant des pratiques agricoles compatibles avec la protection de la nature, et doivent participer à l'aménagement et à l'entretien de l'espace (ADEF, 2001 ; Le Caro, 2007). Les conséquences de la périurbanisation (accroissement généralisé des déplacements routiers et consommations de terres agricoles) posent un réel problème de gestion environnementale des aires urbaines concernées, qui ne peut se résoudre sans la participation des agriculteurs.

1.2.5) La diversification agricole

Face aux difficultés que connaît actuellement l'agriculture, et sous l'impulsion des politiques publiques, certains d'agriculteurs se diversifient pour réussir à maintenir leur activité. Ainsi, le rôle nourricier de l'agriculture doit aujourd'hui composer avec ceux de production d'un cadre de vie, de protection de l'environnement mais aussi de production de qualité, de contribution à l'accueil en milieu rural et à la création d'emplois.

Dans ce contexte, un certain nombre d'agriculteurs se tournent vers le tourisme, qu'ils considèrent comme « un créneau « porteur » et une possibilité de diversification de l'économie. Ils y voient l'occasion de valoriser un patrimoine naturel et bâti mal utilisé, d'attirer des capitaux, de créer de nouveaux emplois, voire l'opportunité d'une véritable reconversion économique » (Bontron et Morel-Brochet, 2002, p. 177). L'agrotourisme est souvent accompagné par des soutiens financiers publics conséquents. Bien qu'il ne concerne encore qu'un nombre marginal d'exploitation –environ 3% en 2003-, il connaît une progression constante depuis 1988 avec une croissance de 12,5% en 15 ans. On assiste à un accroissement du potentiel d'accueil et à une diversification de l'offre et de la clientèle. Près de 3000 exploitations françaises exercent une activité de restauration, 12000 offrent un hébergement (gîte, camping, chambre d'ôte, ferme auberge, ferme équestre...), 2000 ont une activité artisanal... Par ailleurs, près de 90000 exploitations pratiquent la vente directe (Agreste, Enquête structure 2005). Selon M. Bonin (2001), les principaux motifs de l'introduction de l'agrotourisme dans les exploitations sont les suivants : complément de revenu, besoin de contact, valorisation des bâtiments et travail pour l'exploitante.

2) Le développement des activités équestres de loisir

Le monde du cheval³ peut être divisé en quatre segments : les courses, les sports et loisirs, le travail et la viande (Boyer, 2004).

Les courses représentent un créneau économiquement porteur. En effet, la France est très dynamique sur ce secteur, au niveau européen et même mondial.

³ Le monde du cheval (« horse world » ou la « horse industry »), est une expression utilisée pour refléter « the less than various manner with which participants and outsiders viewed those who worked with horses » (Suggett, 1999).

Le travail, c'est-à-dire l'utilisation du cheval pour sa force motrice, a connu une importante récession suite à la motorisation (à la fin de la seconde guerre mondiale). Il est aujourd'hui un segment mineur du monde du cheval, n'étant représenté qu'à travers la police montée, le débardage en forêt, le travail des vignes et grâce à des actions communales localisées utilisant des chevaux dans une perspective de développement durable (ramassage des ordures, transport de personnes...).

Le segment de la viande chevaline connaît une forte récession en France. La consommation a été divisée par deux entre 1970 et 1994. Malgré une légère reprise durant les crises ayant affecté la consommation de viandes bovine (entre 1995 et 2001) puis ovine (en 2001), elle est de nouveau en régression depuis 2001, avec une baisse de 35% en 6 ans. De même, la production de cette viande a été divisée par 5 depuis 1970 (Annuaire ECUS 2008).

Les sports et loisirs équestres connaissent, quant à eux, un développement spectaculaire depuis une vingtaine d'années.

Ainsi, « l'homme et le cheval ont très souvent été associés au cours de l'histoire à travers les transports, le labour, la chasse, la guerre, la poste, le commerce, l'industrialisation... et ils le sont encore aujourd'hui, majoritairement à travers les loisirs » (Beaumet et Rossier, 1994, p. 5).

2.1) Un développement spectaculaire

« La production et les usages du cheval en France sont ancrés à la fois dans l'histoire et dans l'agriculture » (Lemaire, 2003, p. 357). Au début du XIX^{ème} siècle, le cheval était omniprésent dans la société de tous les jours à travers l'agriculture, les transports, l'armée, la chasse... et avait donc une connotation masculine, n'étant utilisé que par des hommes. La démographie équine était alors en pleine croissance (Digard, 2003). Puis, le cheval a progressivement cessé d'être utilisé militairement. Le nombre d'équidés a alors commencé à décliner. Au milieu du XIX^{ème} siècle se développent les premiers germes du loisir équestre, la pratique de l'équitation étant alors un passe-temps bourgeois. Le cheval devient omniprésent dans la vie de la haute société, représentant « un symbole, un état d'esprit, une légende, une utilité de tous les jours » (Tourre Malen, 2006, p. 33). C'est à cette période que la monte en amazone connaît son apogée, étant, avec la danse, les seuls sports féminins pour les élites de la population. A la fin du XIX^{ème} siècle, l'équitation devient un peu moins académique et élitiste, ce qui s'accompagne de la pratique d'une équitation d'extérieur (promenades). Le tournant du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle est marqué par la naissance de l'équitation sportive. La motorisation a causé l'abandon des chevaux pour la traction et le cheval perd définitivement son image d'animal utilitaire pour celui d'un animal de sport et loisir (Digard et al., 2004). Grâce à l'autorisation du port du pantalon pour les femmes, qui avait été prononcée en 1930, la monte à califourchon va progressivement se généraliser, entraînant une véritable « révolution culturelle » de l'équitation des dames (Tourre Malen, 2006, p. 21). Le nombre de cavaliers commence alors à croître et à se féminiser. Petit à petit, on assiste à une démocratisation de l'équitation, à une vulgarisation de sa pratique. Elle passe des classes privilégiées à la plupart des catégories sociales de la population. Au XXI^{ème} siècle, le statut du cheval tend à se rapprocher de celui de l'animal de compagnie. Cette évolution s'accompagne d'une forte féminisation de l'équitation. Le cheval est un être aimé, surdomestiqué, on assiste à un refus de sa domination et de son instrumentalisation. Cet engouement est à l'origine de « la conquête de nouveaux débouchés, de nouvelles fonctions et de nouveaux espaces » (Digard, 2003, p. 21). Les disciplines équestres se diversifient avec le développement de l'équitation à poney, du horse-ball, de la randonnée, de l'équitation américaine, de l'équitation éthologique... Bien que l'équitation touche désormais de plus en plus de classes

sociales, elle semble, selon une enquête de 2002 de la commission pédagogique de la FFE⁴, « encore liée aux classes supérieures et conserve l'image d'un domaine réservé à une élite, relativement onéreuse, elle s'adresse plutôt aux populations aisées » (Tourre-Malen, 2006, p. 70). L'équitation attire plutôt les citadins, les classes moyennes (Chevalier et Dussart, 2002) et il semble exister sur le terrain une distinction sociale dans la façon de pratiquer l'équitation avec « des manières plus chères et plus chics » réservées aux couches supérieures de la population (Bourdieu, 1979).

A l'image de l'engouement grandissant qui se manifeste à l'heure actuelle pour les sports et loisirs de pleine nature, la pratique de l'équitation connaît depuis une quinzaine d'années un très fort développement. Selon un rapport d'évaluation de la « horse industry » en Europe, il semble qu'au sein de l'UE (Union Européenne) des 15, une grande majorité des équidés soit utilisée pour les loisirs et qu'au moins 6,2 millions de personnes pratiquent l'équitation, soit environ 2% de la population totale (EU Equus, 2001). On évalue grossièrement qu'en France, plus des deux tiers des équidés présents seraient utilisés pour le loisir (Les Haras nationaux, 2005b). Ce développement des loisirs se constate également à travers le profil des éleveurs de chevaux. En effet, parmi les élevages de chevaux de loisir, contrairement aux autres disciplines équestres, les jeunes élevages sont les plus nombreux (40% de ces élevages ont de 0 à 5 ans), ce qui atteste de l'expansion récente de la demande en chevaux de loisir (Boyer et al., 2005). Selon des estimations des Haras nationaux, la pratique de l'équitation concernerait 3% de la population, avec plus de 1,5 millions de cavaliers réguliers, et la pratique occasionnelle toucherait 4,5 millions de personnes (Annuaire ECUS 2008). Le nombre de licences délivrées par la FFE ne cesse d'augmenter, la plaçant au quatrième rang français des fédérations olympiques. Il a plus que doublé en 15 ans, passant de 266000 en 1992 à presque 561000 licenciés en 2007 (Heydemann, 2005b). Le nombre de clubs adhérents à la FFE s'est également multiplié, passant de 1770 établissements hippiques en 1975 à 4113 en 1990 puis à 6625 en 2007. Ces derniers emploient en moyenne 13% d'équivalents temps plein en plus chaque année (Chevalier et Lebeaux, 2006), sachant qu'en 2004, les emplois liés au cheval représentaient, selon une estimation des Haras nationaux, plus de 60000 emplois équivalents temps plein (Heydemann, 2005a).

Comme nous venons de le voir, la diversification de l'équitation et l'augmentation de sa pratique de plaisance ont été accompagnées par la féminisation de cette activité, qui est aujourd'hui considérée comme massive et durable (Tourre Malen, 2001). Elle touche également les métiers du cheval (Chevalier et Lebeaux, 2007). En 1921 a lieu la naissance de la FFE, fédération sportive mixte dès sa création. Avec plus de 70% de femmes parmi ses licenciés, la FFE est aujourd'hui la fédération française sportive la plus féminisée après celle de la gymnastique (Tourre Malen, 2001).

La pratique de l'équitation a donc récemment connu un développement spectaculaire, qui n'en serait de plus qu'à ses débuts. Les non-cavaliers constituent un « réservoir » important pour ce sport dont le taux de pénétration serait encore faible en France (Ménager, 2004). Selon les propos de F. De Sars, directeur de projet aux Haras nationaux, le cheval bénéficierait de deux atouts principaux : un immense capital de sympathie de la part des français et un environnement économique et social favorable, avec le développement de la pratique des sports (De Sars, 2007). Ce contexte porteur se reflète notamment par une population recherchant un retour à des contacts plus étroits avec le milieu naturel et les hommes ainsi que l'établissement de liens privilégiés avec un animal (Beaumet et Rossier, 1994). Une étude commanditée par les Haras nationaux au cabinet Cofremca-Sociovision (afin d'étudier la

⁴ Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 1057 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

place du cheval dans les loisirs des Français et ses réelles opportunités de développement à l'horizon 2010) montre que 62% des français aimeraient que l'on réintroduise le cheval en ville et un français sur trois aimerait posséder un cheval (62% des cavaliers et 26% des non-cavaliers). De plus, le nombre d'individus déclarant souhaiter pratiquer l'équitation (29%, soit près d'un français sur trois) est très nettement supérieur à ceux qui pratiquent régulièrement (3%) et occasionnellement (9%). La forte attractivité auprès d'un public jeune (plus de 65% des licenciés de la FFE ont moins de 18 ans) démontre la grande importance du gisement commercial. La demande est en évolution, souhaitant un accès simple et rapide, aucun engagement et un maximum de liberté dans la pratique. L'exploitation du contexte porteur actuel ne sera possible que si les professionnels du cheval adaptent leur offre, améliorent la communication et si des efforts d'aménagement du territoire sont engagés. En effet, « les chemins, après avoir été reconquis par le cheval, exclu des routes qu'il avait contribué à créer, sont à nouveau des terrains de conquêtes pour les nouveaux modes de circulation, VTT, rollers, quades etc... L'avenir de l'équitation hors stade dépendra des possibilités de cohabitation du cheval avec de nouveaux véhicules dominants » (Ménager, 2004, p. 434).

Globalement, la démocratisation et le développement de l'équitation sont donc incontestables. Toutes les sources statistiques s'accordent à dire que ces phénomènes s'accompagnent d'une nouvelle croissance de l'effectif global d'équidés présents en France. Ils sont aujourd'hui évalués à au moins 900000 par les Haras nationaux (Annuaire ECUS 2008) alors qu'ils n'étaient approximés qu'à 570000 en 2001 (Lemaire, 2003), cette croissance étant principalement liée au développement du segment des loisirs. On estime que l'UE des 15 décompterait environ 4,3 millions de chevaux sur son territoire, soit 11,4 chevaux pour 1000 habitants (EU Equus, 2001). Avec une moyenne de 9,6 chevaux pour 1000 habitants, les densités équinées des régions françaises sont très hétérogènes (Heydemann, 2005a). D'après les Haras nationaux, la France, en seconde position après l'Allemagne, représentait en 2001, 20% des effectifs de chevaux en Europe. Par contre, elle ne représentait que 5% des effectifs européens d'ânes et mulets.

2.2) Un développement particulièrement marqué pour certains sous-segments

Selon Digard et al. (2004), cet engouement serait particulièrement spectaculaire pour certains sous-segments du monde du cheval. Les auteurs pointent du doigt, en particulier, le développement du tourisme équestre et la multiplication depuis une quinzaine d'années des cavaliers et propriétaires équins dits « hors structure », c'est-à-dire gérant et utilisant leurs équidés eux-mêmes, indépendamment de toute structure équestre professionnelle. Ces auteurs sont alors parmi les premiers à évoquer ces problématiques mais sans vraiment approfondir ces questions.

Le tourisme équestre se transforme s'est peu à peu transformé et scindé, passant d'une pratique aventurière et sans confort, où le cheval sert de moyen de transport, à une dimension organisée, confortable et conviviale. Les caractéristiques des pratiquants auraient suivi cette évolution, passant des pionniers du voyage à cheval qui pratiquaient la randonnée solitaire au long cours avec un esprit de l'effort et recherchant un maximum d'improvisation, aux touristes d'aujourd'hui qui pratiquent des randonnées de courte durée et recherchent la détente et le partage d'émotions avec le groupe. Le profil des pratiquants serait aujourd'hui à la fois d'une grande diversité et d'une grande variabilité. La dimension imaginaire serait importante, portée par le mythe du voyageur et la réappropriation de l'utilisation du cheval comme moyen

de transport. Ce loisir peut encore être qualifié d'équitation de plaisance selon Catherine Tourre-Malen (2006).

Le tourisme équestre en tant qu'activité institutionnellement reconnue est née avec l'ANTE⁵ (Association Nationale pour le Tourisme Équestre) dans les années 1960 du souhait d'un groupe de randonneurs à cheval de se démarquer de la fédération de l'époque, la FFSE (Fédération Française des Sports Équestres)⁶. Au début opposé à la compétition, le tourisme équestre s'est peu à peu sportivisé jusqu'à officialiser des compétitions de TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition) au milieu des années 80 et plus récemment des galops de pleine nature⁷. Contrairement aux autres disciplines, la compétition n'est pas vue comme une fin en soi mais c'est un moyen d'améliorer les conditions de pratique et de pouvoir bénéficier d'une équitation de pointe.

Le développement du tourisme équestre apparaît, au cours de ces dernières années, comme soudain et massif. Cette discipline est encore insuffisamment organisée, se composant d'une multitude de petits prestataires dont les produits ne sont pas toujours adaptés à la demande. Les évolutions doivent passer par une concertation avec les collectivités territoriales pour la mise en place d'itinéraires, la mise en réseau avec les professionnels de l'accueil touristique (gîtes, chambre d'ôtes...), le développement de la publicité et la diversification et l'adaptation de l'offre (Beaumet et Rossier, 1994).

Concernant les cavaliers hors structure, Digard et al. (2004) qualifient ces propriétaires d'« autonomes », les opposant ainsi aux propriétaires qui placent leurs chevaux en pension dans des structures équestres professionnelles, qui fournissent, contre rémunération, l'hébergement, l'entretien et la surveillance de l'équidé. Les propriétaires hors structure, que nous qualifions dans ce travail d'« indépendants », semblent présenter des degrés d'intégration variables aux structures officielles, certains fréquentant des établissements équestres, étant inscrits dans une association ou à la fédération. Leur idéologie serait centrée sur l'écologie, la liberté, le groupe, la solidarité, la réalisation de soi, le contact avec l'animal. Les hommes pratiqueraient plutôt un tourisme équestre actif (sorties régulières en extérieur, randonnées) alors que les femmes auraient une pratique touche à tout (sports, promenades, randonnées...) (Tourre-Malen, 2006). Cette population de propriétaires indépendants s'est massifiée au cours de ces dernières années. En effet, d'après une estimation des Haras nationaux, plus de 30% des équidés en France seraient détenus par ce type de propriétaires (Heydemann, 2005a).

Les deux phénomènes de cavaliers indépendants et du tourisme équestre sont en croissance et sont liés, d'une part car le développement du second doit beaucoup au développement du premier, et d'autre part car ils ont certaines valeurs communes comme la liberté et l'autonomie. Cependant, les cavaliers d'extérieur ne sont pas tous indépendants, ils peuvent aussi passer par des centres équestres, et inversement les indépendants ne sont pas tous des cavaliers d'extérieur, pouvant pratiquer la compétition par exemple. Leurs développements semblent avoir lieu parallèlement aux transformations des modes de vie français, toujours plus tournés vers les loisirs. En effet, ces tendances correspondent à un mouvement général

⁵ L'Association Nationale pour le Tourisme Équestre (ANTE) est devenue en 1987 la Délégation Nationale pour le Tourisme Équestre (DNTE) puis le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) en 2000.

⁶ La FFSE (Fédération Française des Sports Équestres) est devenue en 1980 la Fédération Équestre Française (FEF) puis la Fédération Française d'Équitation (FFE) en 1987.

⁷ Les galops sont des examens similaires aux étoiles en ski. Les « galops de pleine nature » contrastent avec les « galops » traditionnels qui concernent les disciplines olympiques que sont l'obstacle, le dressage et le cross.

propre à notre « société de loisir » de massification, diversification et désinstitutionnalisation des pratiques sportives, avec un développement, en marge des organisations sportives, de pratiques libres de pleine nature, ludiques et dégagées des objectifs de performance et de compétition (Digard et al., 2004).

2.3) Un développement différencié selon les types d'espaces ruraux

2.3.1) L'occupation de l'espace par les équidés : importance quantitative et qualitative

Suite à l'important développement des activités équestres, les équidés occupent et utilisent une part croissante du territoire français : espaces de stationnement et de pâturage des équidés, surfaces bâties ou aménagées telles que les centres équestres, pensions, bâtiments d'élevages, aires de travail et d'entraînement des équidés, hippodromes (la France est le pays qui a le plus d'hippodromes au monde, on en comptait 249 en 2006)... mais aussi zones et chemins entretenus pour le passage de cavaliers (Roche, 1996).

Selon l'enquête Teruti-Lucas⁸ de 2007, l'agriculture occupe en France environ 50% du territoire national avec 28 millions d'hectares de surfaces agricoles, dont 9,8 ha de surface toujours en herbe (INSEE, 2008). Un équidé peut valoriser, par le pâturage, entre 0,5 et 2,5 ha par an selon la productivité de la terre (Fleurance, 2007). Le pâturage et la production de nourriture pour les équidés nécessiteraient environ 3,5 millions d'hectares de terres de l'UE des 15, soit environ 3% de ses terres arables (EU Equus, 2001). Toutefois, il n'existe à l'heure actuelle aucune étude précise permettant d'évaluer et de caractériser, au niveau national, les surfaces valorisées par les équidés. Selon une approximation des Haras nationaux, elles représenteraient au moins 5% des surfaces toujours en herbe, soit environ 1% de la surface nationale (Annuaire ECUS 2008), mais ces estimations ne reposent pas sur des données précises.

Malgré un manque d'informations quantitatives, on dispose, à un niveau plus fin, de travaux portant sur l'importance du rôle des équidés dans le management des espaces herbagés en Europe (Fleurance et al., 2009).

Le pâturage des équidés a deux objectifs (Fleurance, 2007). Il permet d'une part d'obtenir des performances zootechniques de production. D'autre part, certaines spécificités du comportement alimentaire de ces animaux sont intéressantes pour l'entretien des espaces et le maintien de leur biodiversité : ils favorisent l'ouverture de certains milieux et la coexistence d'un nombre important d'espèces végétales et animales au sein de communautés prairiales (Putman, 1986 ; Fleurance et al., 2007). Ils sont donc de plus en plus utilisés pour préserver la diversité biologique dans des milieux à forte valeur écologique (Duncan, 1992). A un même niveau de chargement, ils sont plus efficaces pour améliorer la valeur pastorale du couvert que les bovins (Loiseau et Martin-Rosset, 1988) et que les ovins (Martin-Rosset et al., 1981). Cependant, les équins peuvent être combinés avec l'une ou l'autre de ces deux dernières espèces, ce qui permet une utilisation optimale de la végétation et réduit les problèmes parasitaires (EU Equus, 2001).

⁸ L'enquête Teruti-Lucas est un outil d'observation du territoire utilisant une approche statistique. Elle consiste en une extrapolation des données concernant l'occupation de l'espace, recueillies sur un échantillon représentatif du territoire.

Les équidés sont capables de s'adapter à des milieux très variés et difficiles et sont donc utilisés pour la gestion d'une grande diversité de milieux : forêts, espaces montagnards, milieux secs et pauvres, zones humides, coteaux calcaires, landes, dunes...(Molinard, 2005).

Pour toutes ces raisons, les équidés jouent un rôle important dans la préservation des paysages ouverts et des régions sensibles en Europe. Toutefois, en cas de surpâturage, ils peuvent aussi causer des dommages : écorce des arbres altérée, détérioration des plantes et du sol par piétinement, dégâts dus à l'administration d'anti-parasitaires, ou encore problème d'évacuation ou d'utilisation du fumier. Ces préjudices sont d'autant plus importants dans aires urbaines, par manque de place (EU Equus, 2001).

2.3.2) Des différences de développement selon le type d'espace considéré

Les différents segments du monde du cheval touchent des clientèles variées et ne nécessitent pas tous les mêmes conditions de production. Ils entretiennent donc *a priori* un rapport à l'espace propre à chacun. De plus, nous pouvons supposer que les dynamiques soutenant le développement du monde du cheval varient en fonction du type d'espace rural que l'on considère.

L'urbanisation, suivant une demande sociale, pourrait avoir encouragé la concentration des équipements équestres dans les périphéries urbaines (Ménager, 2004, p. 278). Le développement des loisirs équestres serait donc à l'origine de la croissance du nombre de centres équestres, et autres types de pensions équines, à proximité plus ou moins immédiate des grandes villes où sont concentrés leurs clients potentiels. Ces structures ont souvent été absorbées par la périurbanisation. Toutefois, le développement résidentiel s'étendant de plus en plus loin des centres urbains et les frais d'entretien d'un cheval étant de 1,5 à 3 fois plus élevés en zone urbaine qu'en zone rurale (EU Equus, 2001), des pensions se sont sans doute aussi implantées dans les espaces à dominante rurale subissant une certaine influence urbaine. En effet, ces zones peuvent bénéficier d'une clientèle urbaine qui se déplace. Elles sont également propices à l'achat de résidences secondaires dont les propriétaires, si ils possèdent un équidé, peuvent représenter une source de clientèle pour ce type d'établissement équestre.

En zone rurale, les pressions foncières sont moindres et le territoire plus disponible. Ces espaces peuvent donc potentiellement accueillir des élevages et des centres d'entraînement des chevaux pour les courses, qui nécessitent de grands espaces.

En zone rurale touristique, les professionnels du tourisme équestres proposent des prestations de randonnée à l'heure, à la journée, à la semaine ou autre. Ils sont « généralement établis dans des lieux refuges, atomisés, éloignés, mais situés près des itinéraires équestres intéressants qui permettent de structurer la réflexion en fonction de l'offre ou de la demande de chemins » (Ménager, 2004, p. 184).

Nous ne disposons pas d'éléments sur la localisation des propriétaires amateurs indépendants, qui prennent en charge leurs équidés eux-mêmes. Nous pouvons supposer que leur présence serait favorisée en zone rurale, où les structures équestres professionnelles de type pensions sont moins nombreuses et où les pressions sur le foncier sont moindre. En revanche, nous pouvons présumer que les cadre et rythme de vie urbains, et dans une moindre mesure périurbains, seraient moins favorables à la présence de ce type de propriétaires équins. Toutefois, il est important de noter que le recul de l'agriculture en zone périurbaine laisse

libre de nombreux espaces interstitiels qui peuvent représenter une source de foncier de proximité pour les propriétaires d'herbivores locaux (Roche et al., 1997).

2.4) Liens avec les mutations actuelles des espaces ruraux

Ayant constaté le rôle croissant des équidés dans l'occupation de l'espace, nous nous interrogeons sur les liens pouvant exister entre le développement des loisirs équestres et les mutations des espaces ruraux.

2.4.1) Cheval et utilisation récréative et résidentielle des espaces ruraux

Différentes sortes de tourisme rural lié au cheval se développent dans toute l'Europe, spécialement dans les régions méditerranéennes (EU Equus, 2001). Il peut s'agir d'agrotourisme, de randonnées ou de simples promenades. Les espaces ruraux et périurbains sont largement utilisés à des fins récréatives par les cavaliers, qu'ils soient des touristes ou des résidents locaux. La rurbanisation des cavaliers serait, selon Ménager (2004), une tendance du début du XXI^{ème} siècle. Les équidés semblent donc, à première vue, participer au développement de l'utilisation récréative des espaces ruraux.

D'autre part, les professionnels des loisirs équestres, centres équestres ou pensions équines de tous types, paraissent être de plus en plus présents en territoire périurbain, recherchant la proximité de leur clientèle et des facilités d'accès. Enfin, on peut supposer que les effectifs de propriétaires d'équidés indépendants s'accroissent à la fois en zone rurale et périurbaine où ils peuvent occuper des espaces dans les interstices de l'urbanisation. La présence d'équidés de loisir et leur développement serait donc en relation avec le phénomène résidentiel.

2.4.2) Cheval et nouvelles dynamiques agricoles

Les activités liées au cheval permettent de préserver des emplois dans les zones rurales et nous pouvons faire l'hypothèse qu'elles contribueraient au maintien d'une certaine forme d'agriculture en zone périurbaine. Mais le cheval peut aussi aujourd'hui représenter une source de diversification de revenu et de valorisation de la production pour les agriculteurs. Une étude utilisant des données de seconde main estime que les revenus agricoles liés aux équidés représenteraient à environ 4% des revenus totaux des agriculteurs européens (EU Equus, 2001).

Selon une étude menée en Angleterre et au Pays de Galles (McInerney et Turner, 1991), environ 40% des exploitations agricoles de ces régions se diversifient et la première des sources de diversification est en lien avec les équidés.

En France, avec 800 fermes équestres et gîtes ruraux, 150000 cavaliers et près de 100000 kilomètres (km) de réseaux reconnus dont 18000 km balisés, le cheval est aujourd'hui une composante non négligeable de l'agrotourisme. Comme tous les sports de nature, le cheval favorise la découverte du territoire (paysages et produits locaux), c'est une vitrine pour le développement du tourisme sur la région. La grande variété des races et des possibilités d'utilisation des équidés confèrent une grande diversité aux produits de l'agrotourisme liés à ces animaux.

Une autre diversification agricole possible en lien avec le cheval est la prise en pension d'équidés par les exploitants (Bailey et al., 2000). Ces services consistent à fournir

l'hébergement, la nourriture et la surveillance d'équidés de loisir (et parfois d'autres services comme la fourniture d'aires de travail des chevaux). La production de ces prestations est en plein essor car beaucoup de propriétaires de ce type d'animaux n'ont pas les moyens d'accueillir eux-mêmes leurs équidés. Bien que tous les exploitants n'aient pas les actifs nécessaires pour produire ces services, cette diversification d'entreprise agricole fournit un grand nombre d'avantages : elle utilise de la main-d'œuvre pouvant être sous-utilisée de manière générale ou saisonnière (Errington, 1988 ; Gasson, 1988), des bâtiments délaissés par l'agriculture moderne, du foncier et les récoltes qui y sont associées, comme l'herbe et les haies pour nourrir les chevaux et la paille pour la litière des box. Dès que la densité de population locale est suffisante et qu'il existe des facilités d'accès à l'exploitation, la production de services équins est alors un service viable pour utiliser le foncier agricole et présentant un potentiel de clients important, étant donné la croissance que connaissent actuellement les activités de loisirs équestres (chapitre 1, point 2).

Bailey et al. (2000) montrent que la demande pour ces services équins est plus élastique que celle des produits agricoles alimentaires. En apparence, elle répond donc plus aux changements de prix. Les agriculteurs fournissant des services équins seraient de ce fait désavantagés par une hausse des prix globale car la demande en services équins diminuerait alors plus vite que la demande en produits agricoles traditionnels. Cet avantage apparent pour les agriculteurs fournissant des produits alimentaires est à relativiser et devient un inconvénient en cas de chute des prix globaux, la demande les concernant n'augmentant alors que très peu. Les revenus relatifs de ces agriculteurs diminuent alors, ceux-ci ayant peu de réactivité aux changements de prix à court-terme. De plus, l'élasticité élevée de la demande par rapport au prix sur le long terme peut apparaître comme désavantageuse pour les producteurs de services équins car les personnes souhaitant s'engager dans cette activité peuvent en être dissuadées par une croissance des prix. Toutefois, ces auteurs expliquent qu'en réalité cette élasticité est, à court terme, beaucoup plus faible car les individus qui se sont engagés dans cette activité de loisir et ont acquis un équidé n'ont pas envie et ne peuvent que difficilement l'arrêter. De plus, l'offre locale est limitée et la demande peut encore évoluer. Et contrairement aux produits alimentaires, dont les prix se déterminent au niveau international, le prix des services équins est déterminé localement par l'offre et la demande. Bailey et al. font alors la supposition que si les fournisseurs augmentent leurs prix, la demande ne va pas beaucoup être affectée à court-terme. Si ils diminuent leurs prix, la demande va augmenter. Donc les agriculteurs peuvent jouer sur cet effet pour augmenter leur profit. Cela permet aux nouveaux entrants sur le marché de pouvoir attirer des clients par des prix intéressants par rapport à leurs concurrents.

Selon les auteurs de cette étude, les résultats obtenus suggèrent que la prise en pension d'équidés pourrait être une diversification d'avenir pour les agriculteurs car même si actuellement les services équins dégagent des profits inférieurs à ceux des produits agricoles traditionnels, cette tendance pourrait s'inverser dans le futur (Bailey et al., 2000).

D'autres opportunités de diversification de l'économie rurale en lien avec les équidés peuvent être citées : le prêt ou la location de pâturages à des propriétaires d'équidés (ce qui permet d'entretenir des espaces délaissés par l'agriculture), l'entretien de chemins de promenade, le transport de chevaux, la production de nourriture pour les équidés, notamment de haute qualité... (Davies, 1990 ; Suggett, 1999).

3) La faiblesse des recherches socio-économiques sur la filière équine

3.1) État des lieux sur la littérature socio-économique concernant les activités équestres

3.1.1) Situation globale de la recherche équine

Une étude bibliométrique à l'initiative des Haras nationaux indique que, globalement, l'Amérique du Nord et l'Union Européenne constituent les deux principaux pôles de recherche équine mondiaux avec 40 et 36% des articles scientifiques chacun (Clément et Bassecoulard, 2004). La France occupe la 7^{ème} place (3,4% des articles) derrière les USA (United States of America) (40%), le Royaume-Uni (12,5%), l'Allemagne (6,3%), le Japon (4,3%), le Canada (3,8%) et l'Australie (3,8%). Toutefois, la France remonte à la quatrième place si l'on considère l'ensemble des publications. Ceci illustre l'importance dans notre pays de la littérature de transfert ou des comptes rendus de colloques.

En France, de nombreux organismes participent à la recherche équine : les Haras nationaux, des instituts de recherche publics (INRA, CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)) et privés (laboratoires), des pôles d'enseignement (écoles nationales vétérinaires, École nationale d'équitation de Saumur, ENESAD (Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon)), ou encore l'institut de l'élevage ou l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) (Clément, 2004).

La recherche équine, en France et dans le monde, s'est longtemps focalisée sur les sciences du vivant⁹ alors que les sciences humaines et sociales constituent des thématiques relativement récentes et encore marginales. Les quelques travaux existant sur ce sujet représentent environ 4% des notices dans le monde.

3.1.2) La recherche équine française sur les thèmes socio-économiques

Bien qu'en France les recherches en sciences humaines et sociales ne soient pas complètement inexistantes comme dans d'autres pays, elles ne reposent que sur quelques études et ne représentent en réalité qu'une faible partie de sa contribution (7% des articles français en 2003) (Clément, 2004).

Une partie de ces recherches ont eu lieu dans les années 1990 et au début des années 2000 et sont relatives aux domaines de l'histoire, de l'anthropologie ou de la sociologie (Digard, Tourre-Malen, Chevalier...). Il s'agissait de comprendre les problèmes de société autour du cheval (féminisation de l'équitation, insertion professionnelle des enseignants et des lads-jockeys, fracture entre les disciplines, statut du cheval dans l'histoire et dans la société, rapport à l'animal...).

Actuellement, la production de connaissances socioéconomiques sur la filière équine en France provient principalement de quatre organismes :

- Deux institutions professionnelles et de recherche et développement : l'Observatoire Économique et Social du Cheval (OESC) des Haras nationaux qui a pour mission de rassembler les données technico-économiques existantes sur la filière et de les consolider ; et

⁹ Pathologie, locomotion et médecine sportive, reproduction, nutrition, génétique, dopage, éthologie...

une équipe de l'Institut de l'Élevage¹⁰ qui travaille à la mise en place de référentiels technico-économiques pour les exploitations de la filière équine.

- Deux équipes de recherche : une en sociologie au Centre Maurice Halbwachs (UMR (Unité Mixte de Recherche) 8097 CNRS-EHESS (École des hautes études en sciences sociales) -ENS (École Normale Supérieure) - Université de Caen) qui centre spécifiquement ses recherches sur les questions relatives à l'emploi au sein de la filière ; et une équipe de recherche de l'INRA de Montpellier, composée d'économistes et géographes, qui développe un programme de recherche sur le thème « cheval et territoire » (annexe 1) et dans laquelle s'insère cette thèse.

Les recherches en économie sur la filière équine sont donc encore peu développées. Même les données de base caractérisant le monde du cheval sont pour la plupart mal connues (chapitre 1, point 3.2).

3.1.3) La recherche équine en économie au niveau international

A l'étranger, la plupart des travaux concernant le monde du cheval et relevant de l'économie sont des études descriptives très générales de type « surveys » (Freeman, 2002 ; Gibbs et al., 1998). Quelques études dont la dimension recherche est plus prononcée proviennent de départements d'économie agricole aux USA, en Australie, aux Pays Bas... Elles sont plutôt focalisés sur la mesure des impacts économiques de la « horse industry » au niveau régional ou national, calculés à l'aide de multiplicateurs (EU Equus, 2001 ; Deloitte consulting LLP, 2005 ; Beattie et al., 2001, Gordon, 2001). D'autres traitent de l'impact du cheval sur les secteurs agricole et rural (Bailey et al., 2000 ; Suggett, 1999 ; Gordon, 2001).

Toutes ces études évoquent l'intérêt croissant qui est porté au secteur du cheval par les économistes. Il a des effets directs, indirects et induits de plus en plus reconnus sur les économies globales des pays, sur l'emploi et plus particulièrement sur le secteur agricole. Ces impacts proviennent des courses, des spectacles et des loisirs, ce dernier segment connaissant une croissance particulièrement importante dans la plupart des pays.

Malgré cela, les économistes qui se sont penchés sur cette filière déplorent le peu de travaux qui ont été réalisés (EU Equus, 2001; Suggett, 1999). Parmi eux, beaucoup sont commandités à des fins de connaissance uniquement pour le pays concerné. De plus, ces éléments existants sont à considérer avec précaution car la plupart sont issus de travaux à partir de petits échantillons, ceux-ci étant souvent composés des seuls individus ayant accepté de répondre à un questionnaire, ce qui biaise les résultats puisque ces personnes sont en général plus impliquées que celles n'ayant pas souhaité répondre.

D'autre part toutes ces études évoquent des problèmes identiques, spécifiques au monde du cheval. Tout d'abord, les données disponibles concernant les recensements d'équidés ne sont pas exhaustives et sont confuses (Suggett, 1999). De plus, dans beaucoup de pays, non seulement les données relatives aux effectifs d'équidés, mais l'ensemble des statistiques sur le secteur du cheval sont incomplètes, obligeant donc à l'utilisation d'estimations.

¹⁰ Association de loi 1901 employant 240 salariés, constituée d'un département administratif et de quatre départements opérationnels (génétique, techniques d'élevage et qualité des produits, économie, actions régionales).

3.2) Des données imprécises

3.2.1) L'imprécision des données sur les effectifs d'équidés en France

Actuellement, les données concernant les effectifs d'équidés présents sur tout ou partie du territoire français ne sont qu'à l'état d'estimations. Celles-ci sont réalisées à partir de quelques sources de données existantes à ce sujet (Les Haras nationaux, 2005a). Les statistiques disponibles sont imprécises, notamment à cause de la nature fragmentée de l'industrie du cheval et car beaucoup d'équidés sont détenus par des indépendants et utilisés pour les loisirs, donc difficiles à recenser dans les données officielles. De plus, les recoupements entre ces différentes sources sont complexes car elles sont d'origines variées, ne présentent pas les mêmes méthodes de recensements, ne concernent pas les mêmes zones géographiques et n'ont souvent pas les mêmes définitions de champs, ce qui pose des problèmes d'exhaustivité et de double comptage.

On rencontre de ce fait d'importantes variations dans les estimations du nombre d'équidés présents en France selon la source de données considérée :

- La FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) centralise les effectifs d'équidés dans le monde. Ils sont connus au moyen de questionnaires destinés aux pays membres ou bien à partir d'estimations si les données manquent. Ils permettent d'obtenir des ordres de grandeur. En 2006, 455216 équidés auraient été présents en France selon cette source, ce qui représente 0,4% de l'effectif mondial et 6,4% de l'effectif européen. Ils estiment également que les effectifs d'équidés en France ont augmenté de 23% entre 1996 et 2006.

- Le SSP dénombre les chevaux présents sur les exploitations agricoles au cours des RGA (Recensement Général Agricole) environ tous les dix ans et réalise aussi une estimation annuelle de cet effectif. Les informations prises en compte dépendent ici de la définition de l'exploitation agricole qui est retenue. Pour le SSP, il s'agit, concernant les équidés, d'une unité économique et de production détenant au moins une jument poulinière. D'après ces données, le nombre d'équidés présent en France était de 448610 en 2000. Cette source ne comptabilise donc pas les équidés situés en dehors des exploitations agricoles, et notamment ceux des amateurs indépendants ou encore ceux qui sont situés chez des professionnels du cheval ne pratiquant pas l'élevage (centre équestre, pension...). En réalité, elle ne prend donc en compte qu'une partie des équidés présents sur le territoire français.

- Le Système d'Identification Répertoire des Équidés (SIRE) des Haras nationaux a été créé en 1976. Cette base de données recense tous les équidés de France de manière obligatoire¹¹ depuis la parution du décret du 5 octobre 2001 (n°2001-913), sous peine d'une amende. La base SIRE est associée à un service au sein des Haras nationaux, dédié à la gestion de l'état civil des équidés. Le recensement d'un équidé dans ce fichier passe par son identification, qui consiste à relever son signalement, c'est-à-dire ses marques naturelles, par son immatriculation dans le fichier central SIRE, et par l'édition d'un document d'accompagnement et d'une carte d'immatriculation. L'identification d'un équidé doit obligatoirement être réalisée par un agent des Haras nationaux ou par un vétérinaire agréé.

¹¹ Ces mesures sont en lien avec la décision de la Commission Européenne datant du 22 décembre 1999, selon laquelle les équidés d'élevage doivent être identifiés durant leurs déplacements, tous les chevaux doivent avoir un document d'identification avec numéro unique et qu'il est obligatoire de relever les numéros d'identification des équidés abattus.

Tout équidé « sans papier » devait être identifié et enregistré dans le fichier central SIRE, quel que soit son âge et son origine, avant le 31 décembre 2002. Les poulains nés en France depuis 2002 sont obligatoirement identifiés, avant le sevrage et au plus tard le 31 décembre de leur année de naissance. Depuis le 1^{er} janvier 2004, le signalement d'un nouvel équidé est obligatoirement complété par la pose d'une puce électronique sous-cutanée. L'identification des équidés par puce électronique a progressivement été rendue obligatoire et elle l'est pour tous depuis le 1^{er} janvier 2008. Le fichier SIRE recense les équidés par leur nom et un numéro SIRE composé de huit chiffres et d'une lettre ou Letclé, qui leur est attribué lors de leur inscription. Il comporte différentes informations sur chaque équidé : son sexe, sa race, sa robe et son signalement, sa date de naissance, la date de validation du document d'accompagnement de l'équidé, son meilleur indice de performance en compétition si il y participe, le type de reproducteur et l'année de mise à la reproduction si l'équidé est un reproducteur, une fiche de synthèse sur sa descendance, son pedigree, et les coordonnées et nom du (ou des) propriétaire de l'équidé. Le fichier SIRE contient également une information sur le lieu de stationnement de l'équidé, qui peut être différent de la commune d'habitation de son propriétaire. Il peut correspondre au lieu de monte pour les étalons, au lieu d'immatriculation de son poulain pour une jument... Cependant, cette information est récoltée depuis peu, ne concerne pas tous les équidés et n'est donc pas systématiquement renseignée et peu réactualisée.

Le fichier SIRE est la base de données recensant les équidés la plus précise en France mais bien que s'en rapprochant de jour en jour, les Haras nationaux n'ont pas encore atteint leur objectif d'exhaustivité. En effet, bien que cela devienne de plus en plus systématique, tous les équidés de France ne sont pas encore inscrits au SIRE (environ 850000 équidés étaient enregistrés en 2007 alors que le cheptel français est évalué à plus de 900000 têtes). La plus grande difficulté est de comptabiliser les chevaux présents chez les particuliers et utilisés pour le loisir ou encore pour l'élevage de loisir, ce dernier étant à l'heure actuelle mal connu et peu contrôlé (Heydemann, 2005a). D'autre part, les équidés décédés ne sont pas systématiquement retirés du fichier, leurs propriétaires ne réalisant pas les démarches nécessaires et obligatoires auprès du SIRE. De même, lors de la vente d'un équidé, le changement d'identité du propriétaire doit être signalé au service SIRE afin que la carte d'immatriculation de l'équidé soit renouvelée, ce qui n'est pas toujours effectué. Enfin, les données sur le lieu de stationnement de l'animal ne sont pas systématiquement renseignées et souvent erronées. Le fichier SIRE, base non exhaustive et mal actualisée, conserve donc encore de nombreux biais.

Il existe également d'autres bases de données comprenant des recensements pour des catégories d'équidés précises : celle de France Galop pour les chevaux participant à des courses de galop, de la SECF (Société d'encouragement de l'Élevage du Cheval Français) ou du GICE (Gestion Informatique des Compétitions Équestres) pour les chevaux inscrits à des compétitions, de l'UNIC (Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval) pour les chevaux de loisir... Des études locales fournissent également des recensements pour certaines catégories d'équidés mais aucune n'a jusqu'alors fourni un recensement exhaustif de l'ensemble des équidés présents sur un territoire.

Comme nous l'avons vu, aucune de ces bases de données n'est exhaustive et leur croisement est difficile, voire irréalisable, notamment à cause de la non-uniformité des définitions. Il est donc aujourd'hui impossible de connaître le nombre exact d'équidés présents en France, dans un département ou une commune (Les Haras nationaux, 1999).

3.2.2) L'imprécision et le manque de données concernant la plupart des autres aspects du monde du cheval

Le monde du cheval est marqué par une grande diversité (Lemaire, 2003 ; Thaon d'Arnoldi, 2005) :

- des acteurs : de l'agriculteur éleveur au dirigeant de club, du propriétaire de galopeurs au cavalier de concours amateur, du spectateur au touriste équestre occasionnel... (Boyer, 2004),
- des parcours : pour les chevaux comme pour les hommes,
- des activités : promenade, compétition, élevage...,
- des produits : animaux vivants, prestations de services, jeux et paris... (Beaumet et Rossier, 1994),
- des institutions : État, associations et syndicats de races, ministères de l'agriculture, du sport et de la défense...,
- des secteurs économiques concernés directement ou indirectement,
- des origines et des statuts des entrepreneurs (POLLEN Conseil, 2003),
- des secteurs d'utilisation : courses, sports, loisir et viande,
- des stades d'utilisation : production, transformation, commercialisation, utilisation...

Les différents segments du monde du cheval (course, sport, loisir, travail, viande...) sont nombreux et non cloisonnés. En effet, ils échangent des produits, des services, des acteurs... Chaque acteur intervient le plus souvent à plusieurs stades, leur rôle est très peu spécialisé et il existe une forte porosité entre les secteurs. Cette diversité caractéristique du monde du cheval est en partie responsable de sa complexité. Les sources de données sont nombreuses et disparates, provenant de plus de 30 organismes très divers, spécifiques ou non au monde du cheval (institutions, syndicats, associations...) (Heydemann, 2006). Toutefois, elles sont peu représentatives de l'ensemble de la filière, portant le plus souvent sur certains secteurs économiques du monde du cheval ou sur certaines régions géographiques. De plus, l'importance des amateurs au sein de cette filière la complexifie et la rend d'autant moins transparente. Enfin, les données provenant de différentes sources sont le plus souvent non-recoupables à cause de problèmes de définitions qui ne sont pas établies clairement et communes ou à cause de l'utilisation de méthodologies différentes.

Des données très précises sont disponibles au sujet des courses (nombre de courses, nombre de chevaux engagés, montant des enjeux et leur répartition...) qui est un segment très contrôlé de par les sommes qu'il génère et à cause des nombreux règlements qui le sous-tendent. Le segment viande chevaline (abattages, imports, exports...) est également bien suivi pour des raisons sanitaires. Il n'en est pas de même pour le reste du monde du cheval. Les informations concernant les chevaux de sport sont relativement bien connues grâce à l'organisation des compétitions, l'enregistrement des équidés au SIRE étant une condition nécessaire à leur participation à des épreuves officielles. Des études ont été menées sur les élevages de chevaux de sport et loisir (Couzy et al., 2007), sur les ventes de ces chevaux (Heydemann, 2006)... mais l'ensemble de ces données reste plus fiable pour le domaine du sport, qui est plus transparent que celui des loisirs. L'imprécision des données sur les effectifs d'équidés de loisir est en partie responsable de la non-exhaustivité du SIRE. Enfin, tous segments confondus, très peu de données sont disponibles sur les chiffres d'affaires des professionnels, leurs résultats financiers, le nombre de leurs clients... Elles sont d'autant plus difficiles à rassembler que cette filière est composée d'une multitude de très petites entreprises. De même, les données sur l'emploi sont difficiles à obtenir. Aucun fichier ne se concentre sur le recensement des emplois liés au secteur équin. Il est donc nécessaire de se reporter au fichier de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) mais les traitements nécessaires à l'extraction des

informations relatives au milieu équin sont fastidieux et complexes. En effet, cette filière singulière est marquée par un emploi temporaire, des salariés jeunes, la pluriactivité et la saisonnalité des emplois, des flux importants de main d'œuvre et est à la frontière entre plusieurs secteurs (agriculture, sport, tourisme...). Tout ceci crée des problèmes de double comptage et de complexité des traitements. De plus, d'autres emplois sont concernés par le monde du cheval même si ils n'y sont que partiellement ou indirectement liés et ceci s'avère très complexe à comptabiliser (Chevalier, 2002 ; Chevalier et Lebeaux, 2007). Pour finir, les informations disponibles sur les amateurs sont encore plus rares.

Afin d'exploiter au mieux les données déjà existantes et de les consolider, les Haras nationaux ont créé en 1998 l'OESC. Il a pour mission d'enrichir la connaissance économique et sociale du monde du cheval en mettant à disposition de ses acteurs institutionnels ou socioprofessionnels des indicateurs économiques et des statistiques sur la filière équine en France. Pour cela, il gère et analyse les données chiffrées relatives à la filière équine provenant des divers organismes qui les génèrent, et s'attache à les ordonner et à les rendre plus facilement accessibles. Afin de compléter ces données et de répondre aux besoins multiples, il réalise des enquêtes nationales et régionales. Des observatoires économiques régionaux ont également été mis en place en partenariat avec les Conseils des Chevaux Régionaux¹². Leur mission consiste à actualiser régulièrement certaines données correspondant à des critères identiques pour tous. Malgré cela, cette base fait face aux mêmes difficultés que celles que nous avons évoquées précédemment : son fondement même ne lui donne pas un contenu exhaustif, certaines séries demeurent « partielles ou incomplètes », les croisements restent délicats, certaines données sont inexistantes... (Heydemann, 2006).

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, les données concernant la plupart des aspects du monde du cheval sont imprécises et sont donc le plus souvent des estimations, voire sont inexistantes. Ces lacunes et imprécisions sont un gros handicap, à la fois pour les acteurs de la filière, qui évoluent dans un environnement opaque, et pour les chercheurs, qui ne peuvent pas faire reposer leurs réflexions sur des données précises.

3.3) La méconnaissance du segment des loisirs et des acteurs non-professionnels

Parmi les quatre segments du monde du cheval, celui des loisirs reste, malgré son essor actuel, le moins connu et étudié à l'heure actuelle (voir la « nébuleuse du tourisme équestre » et « l'inconnue de l'équitation hors structure » pour reprendre les termes de J.P. Digard (Digard et al., 2004)). Les loisirs équestres sont en effet très difficiles à cerner à cause de l'omniprésence des amateurs, qui sont difficiles à recenser et ne respectent pas toujours les procédures obligatoires (Boyer et al., 2005). Ceci affecte tous les niveaux de ce segment, de l'élevage à la consommation de produits équestres. Ce manque de transparence est d'autant plus important lorsque les amateurs ne sont en lien avec aucun professionnel. En effet, « la volatilité institutionnelle et statistique des propriétaires de chevaux « hors structure » est ce qui rend leur étude à la fois nécessaire et particulièrement difficile. [...] Ils ne peuvent être abordés que par des réseaux de relations personnelles » (Digard et al., 2004, p. 12).

Seules quelques enquêtes ponctuelles concernant ces propriétaires indépendants ont été réalisées à ce jour. Elles fournissent quelques premières informations sur cette population.

¹² Associations de loi 1901 qui regroupent les différentes associations représentant les acteurs socioprofessionnels du monde du cheval, tous secteurs confondus, sur une région donnée. Leur objectif est de présenter à la société et aux financeurs des projets répondant aux besoins de la filière.

Une de ces études a été effectuée par les Haras nationaux en Bretagne (Pelletier et al., 1999). Dans cette région, les propriétaires enquêtés revêtent des catégories socioprofessionnelles diverses et touchent l'ensemble des niveaux sociaux. Leur âge moyen est de 47 ans. Plus des trois quarts de leurs équidés sont enregistrés au SIRE. Les fonctions assignées à ces animaux peuvent être diverses mais les activités sportives sont peu représentées : entretien des pâtures (47%), promenade (43%), élevage (23%) et randonnée (18%). Cette population de propriétaires indépendants peut être segmentée en trois groupes : les éleveurs-amateurs, les propriétaires cavaliers et les propriétaires d'équidés d'agrément ou « de compagnie ». Les éleveurs-amateurs sont une population en déclin, ils sont relativement âgés, 86% sont des retraités et des agriculteurs, la « culture familiale » et la « propriété du terrain » expliquent la présence d'équidés chez eux et ils génèrent peu de flux financiers. Les propriétaires cavaliers sont relativement aisés et jeunes. Ils utilisent leurs équidés pour le sport (le plus souvent promenade et randonnée) et génèrent les flux financiers les plus importants (achats d'équidés et de matériels). Les propriétaires d'équidés d'agrément sont relativement âgés. Leurs équidés ont des fonctions d'animal de compagnie et d'entretien des pâtures. Ils sont très indépendants et ne génèrent aucun flux financier.

Une autre enquête concernant cette fois une population plus large que celle des équidés, celle des propriétaires d'herbivores de loisir (c'est-à-dire utilisés à des fins non-agricoles), a été réalisée par Bénédicte Roche en 1996. Son objectif était de déterminer le rôle de ces animaux et d'évaluer leur impact sur l'utilisation du territoire périurbain montpelliérain. Les fonctions assignées à ces herbivores sont diverses : chevaux de sport ou de loisir, équidés d'élevage, animaux de compagnie ou signes d'une identité socio-culturelle, herbivores débroussailleurs... Le cas le plus fréquemment rencontré est celui du cavalier propriétaire (sportif ou adepte des loisirs). Il utilise peu de surfaces (parfois pas du tout), essentiellement des « prés » qu'on lui prête ou dont il est propriétaire, et ces espaces, qui ont rarement une vocation alimentaire mais plutôt de détente, ne font pas l'objet d'un entretien particulier. Bien souvent, la part de l'affectif liant ce type de détenteurs à leurs animaux donne lieu à des pratiques d'alimentation et à une gestion économique peu « raisonnées ». Peu de conflits sur l'utilisation de l'espace ont été signalés hormis quelques-uns avec les chasseurs. On peut même observer des cas de complémentarité d'usage entre détenteurs de chevaux et viticulteurs (mais ces situations sont très isolées et ne concernent que peu de surfaces).

Bien qu'apportant des informations précieuses et nouvelles, ces enquêtes présentent des limites importantes. Tout d'abord, elles ne concernent que de petites régions françaises et ne sont donc pas représentatives de la population globale des propriétaires indépendants. De plus, ces tentatives ne sont pas exhaustives, s'intéressant uniquement à une partie de cette population. Enfin, elles restent peu approfondies.

Conclusion du chapitre 1 :

Les espaces ruraux français connaissent actuellement des mutations importantes, relevant notamment du développement de leurs fonctions résidentielles et récréatives. Ainsi, de nouvelles modalités d'interpénétration entre villes et campagnes sont constatées, n'étant désormais plus fondées sur la relation classique ville-campagne basée sur la fourniture et l'échange de produits, mais sur des mobilités de populations, la périurbanisation, la fourniture d'un « cadre de vie » et le désir de « vivre à la fois la ville et la campagne ». Cette transformation des modes de vie et des rapports ville-campagne induit un besoin permanent d'espaces pour l'extension de la ville et d'espaces "de nature" à usage récréatif pour les urbains. L'évolution de la société et des modes de vie français est à l'origine de transformations profondes des espaces ruraux, auxquelles l'agriculture tente de s'adapter.

Parallèlement, les loisirs équestres connaissent actuellement un développement spectaculaire, qui est particulièrement marqué pour certains sous-segments du cheval, dont le tourisme équestre et les propriétaires indépendants. De ce fait, les équidés ont un rôle important et croissant dans l'occupation et l'entretien de l'espace. Cet essor des activités équestres de loisirs a des conséquences économiques et territoriales qui sont encore méconnues à l'heure actuelle. Or, la filière a aujourd'hui besoin de disposer de données objectives et précises pour pouvoir évaluer l'impact de son développement. En particulier, un travail de description approfondie est nécessaire pour comprendre l'organisation du segment des loisirs équestres, des propriétaires amateurs, et notamment du hors structure.

Chapitre 2 : L'objet de la recherche : les propriétaires d'équidés amateurs et leurs choix organisationnels

1) Construction de la problématique

Comme nous l'avons vu précédemment, les mécanismes de développement des loisirs équestres dans les espaces ruraux et périurbains n'ont jusqu'à maintenant fait l'objet d'étude approfondie. Une des conséquences majeures de l'expansion de cette activité est la croissance du nombre de propriétaires d'équidés amateurs. Étant donné le peu d'informations disponibles sur cette catégorie d'acteurs d'une part, et leur importance au sein du monde du cheval d'autre part, nous avons décidé de centrer notre recherche sur une meilleure connaissance de cette population. On sait que les propriétaires amateurs présentent une certaine diversité dans leur façon de s'organiser, mais il n'existe pas de descriptif précis de leurs stratégies d'organisation. Nous centrons notre analyse sur les choix organisationnels relatifs à l'entretien de l'équidé (hébergement, nourriture et surveillance), tâches auxquelles tout propriétaire amateur est confronté. Concernant ces impératifs, rappelons que les propriétaires amateurs peuvent être indépendants, s'adonnant à leur passion en marge de toute structure équestre professionnelle, gérant et utilisant leurs équidés eux-mêmes, ou bien faire appel à des prestataires de services professionnels (« pensions ») qui prennent en charge leurs équidés en échange du paiement d'un forfait mensuel. Ce constat d'une certaine variété d'organisation de ces acteurs, méconnue malgré l'importance croissante de cette population, nous a conduit à centrer la problématique de cette thèse sur la compréhension du choix des propriétaires amateurs de prendre en charge eux-mêmes ou de déléguer les différentes tâches nécessaires à l'entretien de leur équidé.

Ces tâches d'entretien de l'équidé doivent être effectuées pour permettre au propriétaire d'atteindre son objectif qui est d'avoir une activité ludique avec son animal. C'est entre autre pourquoi nous avons choisi de considérer ces propriétaires amateurs comme des « producteurs » de leur propre loisir (nous reviendrons sur ce choix au point 1.2 du chapitre 3). La dualité du choix auquel ils font face nous a conduit à nous interroger sur un rapprochement entre notre objet d'étude et la problématique du choix entre produire ou acheter, ou encore « faire » ou « faire faire ». Plus précisément, nous mobilisons les approches en termes de coûts de transaction, de coûts de production et de ressources et compétences et nous développons les apports et limites de cette application d'outils de théories des frontières de la firme à des producteurs domestiques. Notre question principale de recherche consiste donc à évaluer **dans quelle mesure les choix organisationnels faits dans le cadre d'une production domestique de loisir peuvent être analysés à l'aide de grilles de lecture issues de théories traitant de l'organisation de la firme.**

2) La nécessité de produire nos propres données en amont

Répondre à cette question de recherche suppose une connaissance préalable de la structuration des loisirs équestres. Cela nécessite aussi de disposer d'un descriptif des caractéristiques des

formes d'organisation utilisées par les propriétaires amateurs. Or, très peu d'éléments bibliographiques sont actuellement disponibles sur ce sujet. Un travail important de construction de nos propres données est donc nécessaire en amont. Il occupe une place importante de cette thèse.

Pour la production de ces données, nous avons privilégié une entrée par les territoires et par les animaux.

Pour commencer, nous nous situons à une échelle géographique relativement large, du type régionale, et nous traitons des données de cadrage générales sur les liens pouvant exister entre la présence des équidés d'amateurs et les caractéristiques des territoires. Ces premières informations nous permettent d'esquisser quelques régularités quant aux mécanismes sous-jacents au développement des propriétaires amateurs.

Puis, nous travaillons à un niveau géographique plus fin. On prend alors en compte l'ensemble des équidés et des activités équestres présents sur des territoires restreints, pour situer la place et l'importance des loisirs équestres dans l'ensemble du monde du cheval. Nous cherchons ensuite à repérer, décrire et interpréter les différentes façons dont les pratiquants s'organisent pour leurs activités équestres de loisirs. Nous étudions les importances respectives de ces différents types de pratique, quelles sont leurs caractéristiques organisationnelles, sur quels facteurs ils se différencient et quels sont les liens éventuels qu'ils peuvent entretenir avec d'autres secteurs d'activité (élevage, agriculture, tourisme...).

La production et l'analyse de ces données nous permettront ensuite de nous centrer sur les formes d'organisation utilisées par les propriétaires amateurs pour l'entretien de leur équidé, par la réalisation d'une enquête directe auprès d'un panel de propriétaires. Nous chercherons à décrire et à comprendre quelles sont, selon les différentes formes existantes, les tâches qu'ils prennent en charge et celles qu'ils délèguent. On s'interrogera ensuite sur les déterminants de leur choix pour l'une d'entre elles.

3) Implications de cette recherche

Cette recherche trouve sa pertinence et sa justification dans plusieurs enjeux et perspectives.

3.1) Production de connaissances opérationnelles

Tout d'abord, cette étude contribue à une meilleure connaissance des loisirs équestres en décrivant et en quantifiant ses différentes composantes. Plus particulièrement, elle apporte des informations sur les mécanismes qui sous-tendent l'expansion des différentes formes d'organisation des propriétaires amateurs, qui peuvent être marchandes ou domestiques, et sur les ressorts de ce développement. Ces nouveaux éléments sont nécessaires à une bonne appréciation du développement des loisirs équestres. Ils sont porteurs d'enseignements pratiques, pour les acteurs de la filière et pour les organismes et institutions publiques et professionnelles du monde équestre, nécessaires à un bon encadrement de la filière et à un accompagnement efficace du développement actuel du segment des loisirs.

Indirectement, l'entrée territoriale adoptée permet d'avoir une réflexion générale sur l'impact du développement des activités équestres sur l'occupation du territoire français. Des bilans de la littérature sur ce sujet, il ressort qu'on ne sait pas comment ces équidés de loisir, ceux qui les produisent et les élèvent, ceux qui les utilisent, mobilisent et occupent l'espace rural, et quels types d'espaces. D'autre part, on ne sait pas, entre autres, dans quelle mesure ces activités concurrencent ou posent problème à l'agriculture française, ni dans quelle mesure

elles peuvent réellement la conforter en lui offrant de nouvelles opportunités. Ces questions sont donc porteuses d'enjeux sociaux importants pour les acteurs de l'aménagement du territoire.

Outre son objectif propre de connaissances, les données recueillies sont comparées aux bases de données existantes et peuvent contribuer à combler certaines de leurs lacunes. En effet, la méthodologie adoptée de recensement exhaustif des équidés présents, de leurs propriétaires et des espaces qu'ils occupent, même limitée à des territoires précis, nous permet d'obtenir des données originales.

Tout d'abord, ces informations peuvent contribuer à l'ingénierie statistique de la filière équine, par la confrontation des inventaires exhaustifs d'équidés avec les données du fichier SIRE des Haras nationaux. Ceci permet d'évaluer la précision de cette base et d'analyser les causes de certaines de ses limites. Il est en effet aujourd'hui nécessaire d'avoir accès à des données plus fiables concernant la population équine et sa distribution, notamment en cas de crise sanitaire.

Les informations recueillies pourront d'autre part servir à alimenter les données de l'OESC. En effet, cette base vise à rassembler un maximum d'informations sur le monde du cheval, notamment en ce qui concerne les effectifs d'équidés et les surfaces qu'ils occupent et valorisent.

3.2) Application de cadres d'analyse issus de théories des frontières de la firme à la production domestique

Concernant le cadre d'analyse, nous mobilisons des grilles de lectures issues de théories des frontières de la firme à un nouvel objet, la compréhension du choix des propriétaires amateurs de prendre en charge ou de confier l'entretien de leur équidé. Mobilisant les notions de coûts et de ressources, on effectue donc une utilisation originale de théories des frontières de la firme. En effet, leur application à la production domestique reste encore marginale, peu d'auteurs s'étant penchés sur ce problème. Notre apport réside dans la mise en évidence de certains intérêts et limites de l'adaptation de ces outils à des producteurs domestiques de leur loisir.

Conclusion de la partie I :

Cette première partie a pour objet de replacer la recherche dans son contexte général, celui de l'essor des loisirs équestres, qui occupent une place croissante des espaces ruraux et périurbains, eux-mêmes en pleine mutation. De ce contexte et de la méconnaissance actuelle du segment des loisirs équestres est né le programme de recherche « cheval et territoire », dans lequel s'insère cette thèse et la problématique générale sur laquelle nous nous centrons. Nous prenons pour objet d'étude les propriétaires d'équidés amateurs. Notre but est d'approfondir notre connaissance de cette population. Nous cherchons notamment à comprendre les motivations de leur choix de prendre en charge eux-mêmes leurs équidés ou bien de déléguer ces tâches à des prestataires de services équins. N'ayant à notre disposition que très peu d'informations, un important travail de construction de données amont sur les loisirs équestres est toutefois nécessaire avant de nous centrer sur notre problématique. Dans le chapitre suivant, nous allons commencer par retracer la démarche qui nous a conduit à considérer ces individus comme des producteurs domestiques de leur propre loisir et à analyser leurs choix organisationnels sous l'angle de théories traitant habituellement de l'organisation de la firme. Nous rappellerons ensuite les éléments de la littérature que nous mobilisons et la façon dont nous opérationnalisons ces outils à la production domestique, ce qui aboutira à la présentation de nos hypothèses de recherche.

Partie II.

La question « produire ou acheter » appliquée à une production domestique : revue de la littérature et hypothèses de recherche

Chapitre 3 : Mobilisation des théories des frontières de la firme

1) Cheminement de la réflexion théorique et positionnement

1.1) Une approche de départ centrée sur les théories du consommateur

A première vue, les propriétaires amateurs apparaissent comme des consommateurs de loisir équestre, ce qui nous a d'abord incité à nous tourner vers la littérature relatives aux théories du consommateur. En effet, les clients de pensions passent par le marché pour l'entretien de leurs équidés. Toutefois, les propriétaires « hors structure » ne peuvent pas être considérés comme de simples consommateurs puisqu'ils jouent un rôle dans la satisfaction de leur propre demande en fournissant eux-mêmes les tâches d'hébergement et d'entretien de leurs animaux. Restant concentrés sur les théories du consommateur, nous avons donc plus spécifiquement centré nos recherches, au sein de ce corpus théorique, sur les approches considérant que le consommateur peut être impliqué dans la production du bien qu'il consomme, en réalisant une production hors marché.

Parcourant cette littérature, nous sommes partis du modèle de base de la théorie micro-économique néoclassique, qui suppose que le consommateur est « une boîte noire optimisatrice » et qu'il maximise son utilité sous contrainte budgétaire. Bien qu'une question classique en économie soit celle de la division du travail (Smith, 1776), le modèle néoclassique a évité ce problème en introduisant une dichotomie exogène entre producteur et consommateur. Ces deux parties prennent leurs décisions de manière individuelle (Debreu 1959, McKenzie, 1959). Certains auteurs (Rader, 1964 ; Diamantaras et Gilles, 2004) considèrent les individus comme produisant, vendant et consommant des biens dans une économie de marché concurrentielle. Le terme de consommateur-producteur est alors employé, mais les individus achètent et vendent des produits différents sur le marché, qui reste ici encore un passage obligé. Ces approches ne correspondent donc pas à ce que nous recherchons.

Les nouvelles approches économiques de la théorie du consommateur, principalement issues des travaux de Becker (1964, 1965) et de Lancaster (1966, 1971) ont vu le jour dans les années 1960. L'acte de consommation est perçu comme un acte économique intermédiaire, utilisé par le consommateur pour « produire » une satisfaction finale. Le consommateur n'est pas seulement un être qui consomme, c'est un agent économique qui « produit » des satisfactions dont il est lui-même le consommateur (Becker, 1976, Chap. 7). Ainsi, l'économie de la famille, marquée par la théorie de l'allocation du temps de Becker (1965) et le modèle de production domestique développé par Gronau (1980), modélise les activités des membres du ménage. L'économie domestique est la production, la répartition et la circulation de biens et services en dehors du marché et en dehors des institutions (Gramain et al., 2005). Les ménages ne retirent pas nécessairement de satisfaction de la consommation directe de produits achetés sur le marché mais un processus de production domestique est nécessaire pour transformer ces biens en utilité, par la consommation de temps non marchand. Le consommateur est le « producteur » de ses propres satisfactions et pour obtenir celles qu'il recherche, il utilise des « inputs » qui sont en l'occurrence les achats qu'il fait sur le marché, ainsi qu'une autre ressource, complètement évacuée des schémas économiques classiques

mais fondamentale : le temps. Un ménage est donc une unité de production qui maximise sa fonction d'utilité sous contrainte de budget et sous contrainte de temps (Becker, 1976, p. 134-136). Dans cette perspective, une vaste littérature économique (essentiellement anglo-saxonne) sur la garde d'enfants s'est développée à partir de l'article de James Heckman (1974), qui, le premier, a montré qu'un accroissement des coûts de garde des enfants réduit la probabilité que la mère travaille et le nombre d'heures travaillées en cas d'emploi. Cette littérature est principalement basée sur la question de l'arbitrage entre les gains provenant de l'activité professionnelle de la mère et le coût de la garde des enfants.

La théorie du consommateur a donc finalement été peu appliquée aux activités hors marché. Les approches précédemment citées ont développé l'idée que les consommateurs peuvent être considérés comme des « producteurs de leur propre utilité », agissant dans le but de la maximiser, sous contrainte de budget et de temps. L'évolution de ce courant de pensée s'est ensuite poursuivie par les approches considérant l'alternative entre la production domestique et le passage par le marché.

Selon le critère de la « tierce personne », toute activité qui peut être exécutée par un autre agent est considérée comme productive. Ce critère permet en principe d'établir, parmi les activités non rémunérées, une distinction entre production domestique et loisir. Les activités comme le bricolage, le jardinage, le tricotage, etc., produisent des biens et répondent au critère de la « tierce personne », ils peuvent donc être considérés comme un travail domestique (Caillavet et al., 1995).

Quelques auteurs se sont intéressés aux déterminants du choix des individus de produire domestiquement un bien ou de l'acheter sur le marché. Le sujet le plus analysé est le jardinage. Bon nombre de ces auteurs suggère que « faire des économies » est un déterminant majeur de cette production domestique (Bertail et al., 1996 ; Kinnucan et Sexauer, 1978). Blayboch et Gallo (1983) montrent également que les personnes habitant une zone rurale ont une plus forte probabilité de pratiquer la production domestique de légumes. Caillavet et Nichèle (1999) expliquent l'arbitrage entre production domestique et achat de légumes par les caractéristiques socio-économiques du ménage (revenu, composition démographique, âge, sexe, statut d'activité...).

Ces nouvelles approches issues de la théorie du consommateur semblent *a priori* adaptées à l'étude de notre sujet. En effet, elles sont appliquées à la production domestique et considèrent que le consommateur peut devenir producteur du bien ou service considéré. La dichotomie classiquement observée entre consommation et production s'estompe donc. Toutefois, lorsque l'on se penche plus précisément sur cette question, on remarque certaines limites concernant l'apport de ces théories dans le cas de notre étude.

Tout d'abord, aborder les propriétaires d'équidés amateurs comme des consommateurs nécessite de cerner l'objet de leur consommation. Or, on constate en pratique qu'il existe une grande hétérogénéité des situations possibles de consommation. La satisfaction recherchée peut être de pratiquer une discipline équestre particulière, de créer et entretenir une relation privilégiée avec un équidé, d'utiliser des équidés pour entretenir ses terrains ou encore simplement de profiter de la présence de cet animal à proximité de chez soi... etc. Cette variété des objectifs de consommation rend l'analyse à partir des théories du consommateur délicate, ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, déterminer la satisfaction recherchée par chaque propriétaire est une tâche lourde et complexe. De plus, les situations rencontrées présentent une grande variabilité, ce qui rend les comparaisons difficiles, voire impossibles.

Une autre limite à l'emploi des théories du consommateur dans notre cas est que l'analyse, selon ce pan de littérature, des déterminants du choix entre produire de manière domestique et passer par le marché est encore peu développée et s'appuie sur des arguments adaptés uniquement à certains cas précis et relevant plutôt d'essais-erreurs au gré de quelques auteurs. Comme nous l'avons vu, ces travaux reposent souvent sur un arbitrage entre le gain relatif au temps travaillé et le coût du bien ou service sur le marché. Or, dans notre cas, s'occuper soi-même de son équidé n'est pas synonyme d'une perte de temps travaillé mais relève plutôt d'un arbitrage entre les différentes occupations des individus au cours de leur temps libre, ou temps de loisir. On passe donc ici d'une réflexion en termes de coûts/bénéfices, à une relation entre valeurs/satisfactions. D'autres études appliquant la théorie du consommateur à la décision de produire domestiquement se concentrent sur les caractéristiques socio-économiques des ménages. Tout comme le temps libre des individus, il nous semble à la fois nécessaire de prendre en compte ces derniers éléments dans notre analyse, et insuffisant de se limiter à cela.

1.2) Vers les théories des frontières de la firme

Bien que les nouvelles théories du consommateur semblent pouvoir apporter des éléments d'éclairage potentiels à notre objet d'étude, nous pensons qu'elles mériteraient d'être complétées par d'autres arguments. En effet, nous supposons que l'objectif de maximisation de l'utilité des propriétaires amateurs doit s'adapter aux différents types d'intrants dont ils peuvent disposer et doit, au moins pour certains d'entre eux, composer avec un objectif de minimisation des coûts. Nous avons donc réfléchi à une manière d'approfondir le sujet en l'ouvrant à d'autres considérations.

Les propriétaires amateurs ont la possibilité d'entrer dans le processus de production du loisir qu'ils consomment en réalisant eux-mêmes des services qui peuvent être délégués à des prestataires. Ainsi, ils ont le choix entre produire de manière domestique le service relatif à l'entretien de leur équidé, ou le confier à un prestataire. Nous avons donc choisi de les considérer comme des « producteurs » de leur loisir. La dualité du choix auquel ils font face nous a conduit à nous interroger sur un rapprochement entre notre objet d'étude et la problématique du choix entre produire ou acheter, ou encore « faire » ou « faire faire ». Selon la littérature économique, cette question peut être traitée sous l'angle de l'auto-production (ou production domestique), comme nous venons de le voir, ou bien en utilisant une entrée par les entreprises. Les fondements théoriques de cette littérature sur la production se rapprochent, pour certains, des éléments que nous venons d'évoquer, et apportent, pour d'autres, une vision différente et donc élargie. De plus, cette entrée permet de résoudre l'autre problème qui nous gênait : la subsistance d'une hétérogénéité et donc d'une ambiguïté concernant la satisfaction recherchée que l'on doit considérer. En effet, aborder les propriétaires amateurs comme des producteurs de leur propre loisir revient à nous concentrer sur leur objectif de production. Celui-ci devient alors unique et commun à tous. Même si entretenir un cheval de sport de haut niveau et un équidé de compagnie ou de loisir n'est pas tout à fait identique, le fond commun de cette production de services est plus homogène que lorsque l'on considère les propriétaires du point de vue de la consommation. Ils ont finalement pour but de « produire » le service relatif à l'entretien de leurs équidés, ce qui leur permet ensuite de consommer leur loisir.

La question du « faire » ou « faire faire » est traditionnellement analysée grâce aux approches d'économie industrielle et/ou institutionnelle. Ces théories se concentrent sur le choix des firmes d'externaliser ou d'internaliser certaines fonctions. Ce processus décisionnel a été appréhendé sous l'angle de multiples théories, il a fait l'objet de nombreux efforts de

conceptualisation ainsi que d'investigations empiriques approfondies. Dans la théorie néoclassique de l'organisation industrielle, l'intégration par des compagnies de fonction en amont ou en aval de leur activité est souvent vue comme une pratique anticoncurrentielle ou une stratégie visant à gagner du pouvoir de marché sur ses concurrents (Tirole, 1996). Pour d'autres auteurs, il n'y a simplement pas de différence importante entre ces formes d'organisation de l'activité économique : elles s'établissent dans un continuum, qui prend la forme de « nœuds de contrats » (Cheung, 1983).

Malgré l'implication de diverses théories sur ce sujet, le paradigme inspiré par la théorie des coûts de transaction reste le plus sollicité (Jurison, 1995). Toutefois, cette approche est souvent alliée à la théorie des ressources et compétences. Ces deux théories prennent le contre-pied des accusations anti-trust classiques adressées à l'intégration en justifiant son existence par d'autres motifs que le gain de pouvoir de marché. Alors que la TCT prône un raisonnement qui s'appuie sur un objectif d'efficacité, en termes de minimisation sur des coûts relatifs à la transaction étudiée, la TRC propose plutôt une focalisation sur les ressources et les aptitudes différentielles conférant à la firme une meilleure efficacité.

Nous souhaitons étudier dans quelle mesure la décision de « faire » ou « faire faire » prise par des producteurs de leur propre loisir peut être analysée sous l'angle de théories traitant habituellement de l'organisation de la firme. Plus précisément, nous souhaitons mobiliser les outils de la TCT et de la TRC, théories traditionnellement combinées et comparées, depuis les années 1990, pour l'étude de la question des frontières de la firme. Nous cherchons si ces deux courants peuvent, dans le cas d'une production domestique comme celle de l'équitation de loisir, nous aider à appréhender certains facteurs explicatifs de la décision de produire ou acheter.

Les éléments que nous mobilisons au sein de ces cadres d'analyse sont successivement présentés dans les deux points suivants.

2) La Théorie des Coûts de Transaction

La TCT, ou théorie du « make or buy », fait partie de la branche microanalytique de la Nouvelle Économie Institutionnelle (NEI). Cette expression (de l'anglais « New Institutional Economics ») est introduite par Oliver Williamson dans son ouvrage « Markets and Hierarchies (1975, p. 1). « On peut considérer l'économie institutionnelle comme une famille de théories, qui partagent la thèse que les institutions comptent dans l'étude de l'économie, voire qu'elles constituent un objet essentiel de la réflexion » (Chavance, 2007, p. 3). Les auteurs de la NEI ont pour point commun un même père fondateur, Ronald Coase. Dans son article de 1939, « The Nature of the Firm », il met l'accent sur le fait que les transactions peuvent s'organiser à travers différentes institutions et oppose alors la firme au marché. Les approches de la NEI font également appel à un concept unificateur : celui des coûts de transaction. Cette notion explique l'existence de différents modes d'organisation et aide à comprendre la nature et le rôle des institutions, ces dernières correspondant à différents moyens d'organiser la transaction, en fonction des coûts de transaction qui diffèrent.

2.1) Les transactions sont coûteuses

Le concept selon lequel la transaction est l'unité d'analyse micro-analytique de la théorie des coûts de transaction est emprunté à Commons. « Une transaction apparaît quand un bien ou service est transféré à travers une interface technologiquement séparable » (Williamson, 1996,

p. 379, p. traduction libre). Elle correspond au transfert de droits de propriété (Coase, 1960). Ces derniers définissent les modalités d'utilisation des biens et services possédés et les droits résiduels afférant à la possession d'un actif (droits de contrôle et de décision) (Williamson, 1991).

Les agents économiques recherchent différentes façons d'organiser leurs transactions, leur principal problème étant de choisir le mode d'organisation de la transaction le plus efficace.

Le point de départ de Williamson et de la TCT est de postuler que toute transaction économique engendre des coûts préalables à sa réalisation et des coûts d'exécution (figure I). Cette notion de coûts de transaction est apparue avec Coase (1937) qui les qualifie alors comme des coûts d'utilisation du mécanisme des prix. En 1960, avec « the problem of social cost », Coase révèle l'importance de leur prise en compte dans un échange économique, que les différentes parties cherchent à organiser dans le but d'économiser sur ces coûts de transaction. Les coûts de transaction peuvent être définis comme « les coûts de recherche et d'information » (prospection, comparaison du rapport qualité/prix des différentes prestations proposées, étude de marché etc...), « les coûts de négociation et de décision » (rédaction et conclusion d'un contrat etc...), et « les coûts de surveillance et d'exécution » (suivi et contrôle de la qualité de la prestation, vérification de la livraison, renégociation, règlement des conflits, etc...) (Dahlman, 1979, p. 148, traduction libre). Ces coûts trouvent leur origine dans le comportement des agents et dans les attributs des transactions.

2.1.1) Hypothèses comportementales

Williamson s'intéresse aux modes d'organisation de l'activité économique et à la capacité des agents à utiliser différents types d'organisation. Il renvoie à la théorie de l'organisation, considère l'information comme incomplète et asymétrique et fait des hypothèses comportementales concernant les agents. Ainsi, les individus sont considérés comme dotés d'une rationalité limitée : ils se comportent de manière rationnelle mais sont limités par leurs capacités cognitives pour l'acquisition et le traitement de l'information. De plus, les agents font preuve d'opportunisme, c'est-à-dire qu'ils agissent dans leur intérêt personnel, essayant d'utiliser les lacunes des contrats incomplets, quitte à utiliser la tromperie de façon volontaire. L'opportunisme peut s'exercer *ex-ante*, en cachant des informations ou des intentions, ou *ex-post*, en essayant de tirer avantage de situations imprévues, utilisant les éléments non-écrits du contrat. « Il est particulièrement important de noter que l'économie des coûts de transaction allie un degré intermédiaire de capacité cognitive (la rationalité limitée) à un degré élevé de motivation (l'opportunisme) » (Williamson, 1985, p. 73, traduction libre).

2.1.2) Diversité des attributs des transactions

Pour Williamson (1979), il existe trois principaux attributs de la transaction, qui sont source de coûts :

- La **spécificité des actifs** « se réfère au degré avec lequel les actifs peuvent être redéployés vers des usages alternatifs et des utilisateurs alternatifs sans perte de valeur productive » (Williamson, 1991, p. 281, traduction libre). La présence d'actifs spécifiques dans une transaction entraîne l'impossibilité de rompre la relation contractuelle sans coût, puisque ce sont des investissements mis en place pour une transaction particulière et faiblement redéployables pour une autre transaction, ou avec des pertes (Williamson, 1985). Même s'il existe une multiplicité des sources de la spécificité des actifs, la conséquence principale de cette spécificité sera toujours la même : la dépendance bilatérale des cocontractants à la transaction. De plus, la spécificité des actifs augmente, selon Williamson

(1979), lorsque le degré d'incertitude croît. Les sources de la spécificité des actifs sont multiples, Williamson en distingue six :

- La **spécificité de site** fait référence à la localisation géographique des équipements et engendre un coût élevé de relocalisation des actifs.
- La **spécificité physique des actifs** renvoie à des investissements réalisés dans des équipements qui sont utilisés essentiellement pour la transaction considérée.
- Les **actifs dédiés** correspondent à des investissements particuliers réalisés par l'offreur pour répondre à la demande exclusive d'un acheteur.
- La **spécificité de l'actif humain** apparaît lorsque la main d'œuvre développe des compétences particulières ou accumule des savoirs-faire propres pour une transaction.
- La **spécificité en investissements immatériels** est assimilée à la possession d'un brevet ou d'une marque reconnue comme telle par les acheteurs. Il s'agit d'un « capital de réputation ». « La marque est considérée comme un actif spécifique dans la mesure où les investissements faits pour créer la marque et entretenir sa réputation seraient perdus si le propriétaire de la marque venait à faire faillite » (Rollet, 2000, p. 184).
- La **spécificité temporelle** désigne tout besoin de coordination temporelle ou de « réponse simultanée » dans un processus de production. En effet, certaines activités imposent une séquence qui peut créer des coûts de mauvais ajustement des flux.

- L'**incertitude** désigne les « perturbations auxquelles sont sujettes les transactions » (Williamson, 2002, p. 175, traduction libre). Elle peut prendre deux formes selon Williamson (1979). Premièrement, l'incertitude externe représente les perturbations non-prédictibles de l'environnement. Deuxièmement, l'incertitude interne est la conséquence directe d'asymétries d'informations. Elle provient de la difficulté à contrôler la performance et la productivité, et du comportement opportuniste de certains agents qui cachent volontairement des informations.

- La **fréquence de la transaction** affecte les coûts de transaction mais Williamson ne précise pas explicitement de quelle manière. Elle a un effet ambigu sur le mode d'organisation car d'un côté, plus la transaction est répétée, plus on connaît son partenaire et plus il devient difficile pour lui d'être opportuniste, mais d'un autre côté, plus la transaction se répète et plus les individus ont des occasions de se comporter de manière opportuniste. Certaines études empiriques montrent qu'il n'y a pas d'association entre la fréquence des transactions et le mode de gouvernance (Anderson et Schmittlein, 1984 ; Anderson, 1985 ; Maltz, 1993, 1994). Selon d'autres auteurs, plus la transaction se répète, plus l'intégration est appropriée. Ainsi, lorsque le volume des échanges est élevé, l'utilisation d'une structure spécifiquement créée pour cette transaction pourra être rentabilisée (Williamson, 1985) car les pertes potentielles de ne pas intégrer deviennent supérieures aux coûts de l'intégration, mais le moment auquel cela bascule est peu clair (Anderson et Schmittlein, 1984). Enfin, certains auteurs soutiennent l'hypothèse inverse, expliquant que si les transactions se répètent souvent dans le temps, alors le coût de transaction va baisser (intuitivement, on comprend que si l'on effectue une seule transaction dans un cadre de rationalité limitée et d'opportunisme, alors les transferts de droits sont relativement plus coûteux). Ghertman (1994a) nuance ses explications en fonction de la spécificité des actifs. Ainsi, plus les biens échangés sont standards, c'est-à-dire ayant un très faible niveau de spécificité des actifs, plus les transactions seront fréquentes et plus le marché sera le mode de gouvernance choisi. Par contre, plus la spécificité des actifs sera élevée et la fréquence des transactions sera faible, plus on aura affaire à un contrat, ou à une opération

interne au sein d'une hiérarchie. On voit donc que la fréquence n'est pas l'attribut des transactions le plus important lors du choix d'un mode de gouvernance (Ghertman, 2006).

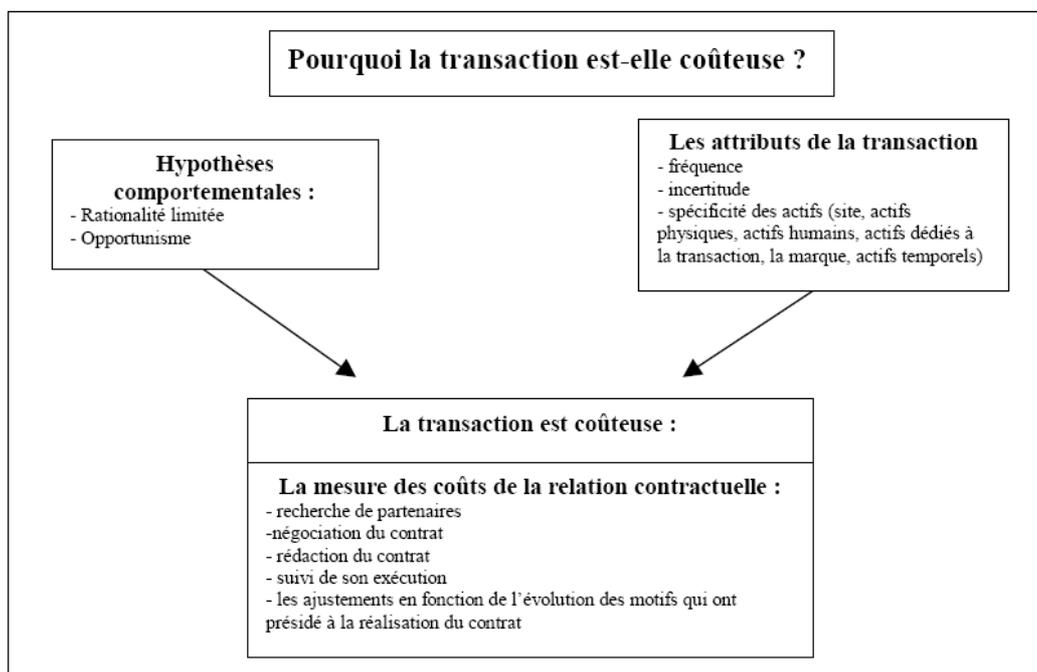


Figure I : Pourquoi la transaction est-elle coûteuse ?

Source : Chabaud et al., 2008.

2.2) Il existe différents modes d'organisation des transactions

Les travaux de la littérature économique ont apporté bien plus d'attention aux transactions ayant lieu sur le marché qu'à celles se déroulant par l'intermédiaire d'autres modes d'organisation (Lafontaine et Slade, 2007). Toutefois, depuis l'article fondateur de Ronald Coase (1937), tout un ensemble de théories mettent l'accent sur le fait que certaines transactions sont mieux prises en charge à l'intérieur de la firme (ou encore que certains produits et services sont produits domestiquement) alors que pour d'autres, il est préférable de passer par le marché. Ainsi, Williamson centre sa réflexion sur les différents modes de gouvernance, qui sont des dispositifs de régulation alternatifs, réalisables mais tous imparfaits, utilisés par les agents pour effectuer les échanges en minimisant les coûts de transaction, compte tenu du contexte et des aléas potentiels. Un des objectifs centraux de la TCT est d'expliquer les choix des entreprises pour un mode de gouvernance et donc de comprendre le degré d'intégration de certaines fonctions. Ceci permet de justifier l'existence des firmes (intégration) dans une économie où la vision théorique de la coordination économique s'est longtemps focalisée sur la seule coordination par le marché.

Selon Williamson (1991, p. 270-271, traduction libre), « la firme est principalement définie par des économies d'échelle et de gamme et est un instrument de transformation d'inputs en outputs selon les lois de la technologie [...] La hiérarchie n'est pas seulement un acte contractuel, mais c'est aussi un instrument contractuel, une continuité des relations de marché par d'autres moyens ». Le choix d'une organisation particulière doit permettre de répondre à la question suivante : quel est l'agencement structurel qui permet de contribuer au mieux à la stratégie de l'entreprise pour augmenter sa compétitivité ? Au-delà des agencements intra-organisationnels, l'entreprise est donc face à un choix binaire, celui de « faire » (en interne), à travers l'intégration, ou celui de « faire faire », à travers l'externalisation ou la sous-traitance.

L'intégration, ou internalisation, désigne la prise en charge d'une activité par la firme elle-même. Barthélemy (2001, p. 7-8) définit l'externalisation comme « le fait de confier une activité et son management à un fournisseur ou à un prestataire extérieur plutôt que de la réaliser en interne ». Selon l'auteur, trois éléments essentiels caractérisent l'externalisation : 1) l'activité était préalablement assurée par l'outsourcer, 2) l'activité externalisée s'accompagne fréquemment d'un transfert d'actifs (qui induit une relation étroite entre l'entreprise procédant à l'externalisation et le prestataire externe (De La Villarmois et al., 2004)), 3) la relation entre l'outsourcer et le prestataire est une relation de long ou moyen terme. L'externalisation se distingue de la sous-traitance dans la mesure où, dans le cas de l'externalisation, il s'agit de confier à un prestataire une activité ou une fonction qui était jusqu'alors réalisée en interne et que l'entreprise ne souhaite plus assurer elle-même, alors que la sous-traitance consiste à faire faire par un prestataire certaines tâches que l'entreprise ne considérerait pas jusqu'alors.

La question des conditions incitant à l'intégration verticale a été largement traitée dans la TCT. Le point de départ de Williamson consiste à comprendre pourquoi il peut être moins coûteux d'organiser un échange (ou une transaction) à l'intérieur d'une organisation plutôt que sur un marché.

La TCT suppose que les modes de gouvernance sont divers. En effet, les transactions ont des coûts qui varient selon les modalités de leur organisation, d'où la mise en place de différents modes de gouvernance, qui sont tous synonymes de coûts et de bénéfices (Brousseau et Raynaud, 2007).

2.3) Le choix entre les différents modes de gouvernance

2.3.1) Propriétés des trois modes de gouvernance

Les transactions peuvent être réalisées à travers différents modes de gouvernance (que nous appelons aussi ici structures de gouvernance ou formes organisationnelles, ou modes d'organisation des relations entre agents). Williamson analyse tout d'abord la firme et le marché (1975) avant d'ajouter un troisième mode d'organisation : les formes hybrides (1985). Ces trois structures de gouvernance se distinguent sur la base de certaines caractéristiques : les instruments (incitations de marché, contrôles administratifs), les attributs de performance (adaptabilité à l'environnement), les lois s'appliquant au contrat et le mécanisme central (Williamson, 1991), voir tableau 1.

Le marché, dont le mécanisme essentiel de coordination est le système de prix, fournit de fortes incitations, peu de contrôles administratifs et des règles légales du régime du droit des contrats (qui permet les adaptations autonomes mais très peu les adaptations coopératives).

L'intégration, à l'opposé du marché, fournit peu d'incitations mais a des contrôles administratifs élevés et utilise peu l'ordre public. Les agents sont organisés selon un principe de hiérarchie autour d'un pôle de commandement et de contrôle. Elle a donc une bonne capacité d'adaptation aux changements de son environnement.

Enfin, la forme hybride recouvre une diversité d'arrangements tels les contrats de long terme, les accords interentreprises, les alliances, les accords de licence de fabrication, de franchise ou de marque, etc. Elle est un compromis entre les deux précédentes formes. Elle varie selon l'efficacité de l'engagement (pénalités, problèmes d'information, et mécanismes de

vérification, modes de règlement des conflits spécialisés...). Une forme hybride minimale peut être perçue comme « des accords entre des entités légales autonomes qui travaillent ensemble, s'ajustant mutuellement avec peu d'aide du système de prix, et supportant ou échangeant des technologies, du capital, des produits et des services, mais sans appartenir au même propriétaire » (Ménard, 2004, p. 4, traduction libre). Le mécanisme central des formes hybrides est l'autorité, c'est-à-dire la délégation consentie du pouvoir de décision, qui peut être remise en question. Les parties se soumettant à ce mécanisme acceptent d'obéir aux injonctions d'un dispositif de décision préétabli, contrairement à la hiérarchie, où les décisions sont prises en interne. Elles passent par le marché plutôt que par la firme et mettent en place des formes d'engagement sur la durée, qui permettent de sécuriser durablement des investissements d'une spécificité moyenne. Les formes hybrides permettent un minimum d'organisation tout en offrant d'avantage d'incitations que dans la firme, mais moins que sur le marché (Raynaud et Sauvée, 1999).

	MARCHE	FORME HYBRIDE	HIERARCHIE
Instruments :			
- Incitations	++	+	0
- Contrôles administratifs	0	+	++
Performance :			
- Adaptation autonome	++	+	0
- Adaptation coopérative	0	+	++
Contrat	Classique	Néo-classique	De subordination ou personnalisé
Mécanisme central	Prix	Autorité	Hierarchie

++ : fort
 + : moyen
 0 : faible

Tableau 1 : Caractéristiques des structures de gouvernance

Source : Williamson, 1991

Inspiré par le droit américain des contrats, Williamson définit trois types de contrats associés à différents modes d'organisation des relations entre agents ou « structures de gouvernance » :

(a) Le contrat classique correspond à des arrangements dans lesquels les litiges sont réglés au tribunal (gouvernance de marché). Il s'agit d'un échange ponctuel et impersonnel.

(b) Le contrat néoclassique est utilisé lorsqu'il n'est pas possible de prévoir toutes les adaptations qui seront nécessaires. Il importe alors de pouvoir recourir à l'arbitrage d'un tiers de nature juridique (cour, tribunal) (gouvernance trilatérale).

(c) Enfin, le contrat relationnel (ou évolutif, ou de subordination ou personnalisé) s'impose lorsque la durée et la complexité des liens deviennent importantes. L'un des contractants délègue alors de l'autorité à l'autre durant la phase d'exécution de l'engagement.

En raison d'asymétries informationnelles, les contrats sont généralement coûteux à spécifier et à rendre exécutoires *ex ante*, générant des coûts de transaction substantiels. Les contrats sont donc la plupart du temps incomplets (Lafontaine et Slade, 2007 ; Brousseau et Glachant, 2002).

2.3.2) Alignement des transactions avec les modes de gouvernance

Les transactions peuvent être réalisées à travers différents modes de gouvernance. Ces derniers ont des propriétés différentes mais complémentaires, leur permettant de répondre à des demandes variées, ce qui explique leur coexistence. Les formes organisationnelles sont des moyens de réduire les coûts de transaction. L'hypothèse centrale de Williamson est l'adéquation, en termes de minimisation des coûts de transaction et de production, de certains modes de gouvernance à certains types de transactions. Le seul point de comparaison possible pour juger de l'efficacité d'une structure de gouvernance est de s'interroger sur la possibilité d'en utiliser une autre à moindre coût. Cette comparaison entre des formes alternatives réalisables se fait à l'aide du critère de remédiabilité (Williamson, 1996). Minimiser les coûts de transaction revient à trouver la structure de gouvernance qui permettra, *ex ante*, de définir la relation contractuelle la moins coûteuse possible compte tenu de la complexité de la transaction et, *ex post*, de faire face, autant qu'il est possible de le prévoir, aux éventuels comportements opportunistes des participants à cette transaction.

Une des propositions les plus générales avancées par l'économie des coûts de transaction est appelée *principe d'alignement*. Il stipule que « les structures de gouvernance doivent être harmonisées avec les attributs sous-jacents des transactions [spécificité des actifs en premier lieu puis incertitude] pour que les objectifs d'efficacité de l'organisation économique soient réalisés » (Williamson, 1994, p. 245, traduction libre). Cet alignement est tel que les choix organisationnels sont réalisés dans un sens qui vise essentiellement à économiser sur les coûts de réalisation des transactions. Si les caractéristiques des transactions venaient à se modifier, alors les incitations seraient fortes (gains en termes de coûts de transaction) pour que cette modification s'accompagne d'un changement de structure de gouvernance (critère de remédiabilité). On assiste donc à un arbitrage entre les structures de gouvernance en fonction des attributs des transactions (Williamson, 1985).

Le raisonnement de Williamson repose alors principalement sur la prise en compte de la spécificité des actifs comme source de coûts de transaction. En effet, selon lui, la plus grande partie du pouvoir explicatif réside dans cet attribut des transactions (Williamson, 1979). L'augmentation de la spécificité des actifs entraîne une augmentation de la dépendance bilatérale des parties à l'échange et donc le recours à des structures construites spécifiquement pour la transaction (hybride ou hiérarchie). Cependant, Williamson ne dit rien du point de rupture qui impose le passage d'une forme de gouvernance à une autre. Lorsque les actifs engagés dans une transaction sont génériques ou peu spécifiques, la structure de gouvernance la plus efficace, c'est-à-dire la moins coûteuse, est de recourir au marché, qui obéit aux principes de la relation marchande par l'ajustement des prix. L'entreprise est peu spécialisée et peut donc choisir sur le marché entre un grand nombre de fournisseurs en concurrence. En revanche, en présence d'actifs spécifiques, les individus adoptent une forme hybride ou une forme intégrée (Williamson, 1996). La forme hybride correspond à une spécificité des actifs « moyenne », suffisamment élevée pour créer une dépendance bilatérale exigeant une coordination et un contrôle réciproque, mais pas suffisamment élevée pour justifier l'intégration. L'intégration est utilisée si les coûts de transaction deviennent très élevés (figure II). L'entreprise fournit un bien ou service très spécialisé. Si elle passe par le marché, elle aura alors besoin de s'adresser à des fournisseurs très spécialisés, donc peu nombreux, et envers lesquels elle sera très dépendante. Ces derniers, ne subissant que très peu de pression concurrentielle, appliqueront des prix élevés et pourront potentiellement adopter une attitude opportuniste vis à vis d'un acheteur plus offrant, ce qui peut amener l'entreprise à douter de leur fiabilité et du respect de leurs engagements. L'entreprise se protège alors de l'opportunisme potentiel de ses fournisseurs en adoptant une stratégie plus efficace, c'est-à-

dire en internalisant au maximum les activités amont à la sienne dans le but de n'avoir à se fier qu'à un minimum de fournisseurs.

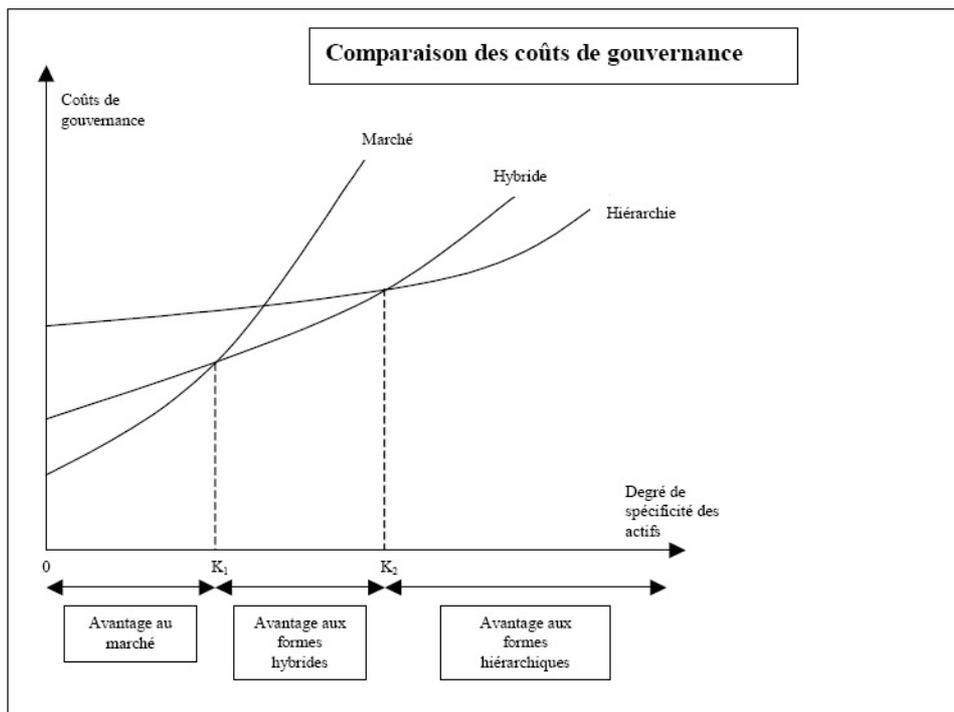
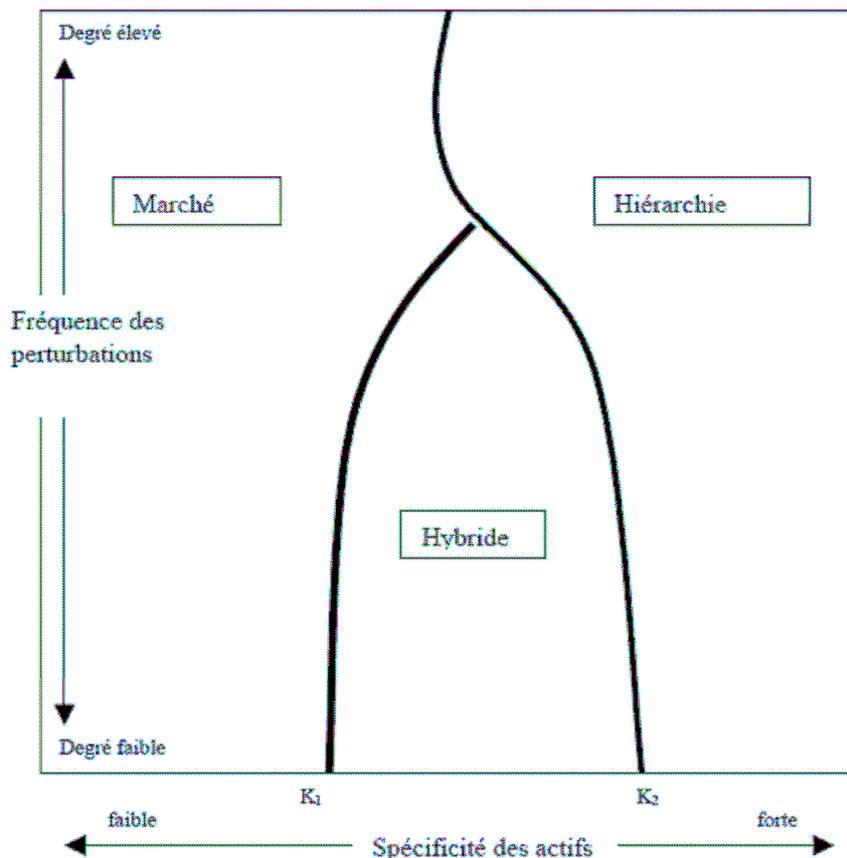


Figure II : Alignement des transactions avec la structure de gouvernance la plus appropriée
Source : Williamson, 1996.

Lorsque l'on considère l'incertitude et la spécificité des actifs (figure III), pour un faible degré de spécificité, l'entreprise passera par le marché, alors que pour un niveau très élevé de spécificité, elle utilisera la hiérarchie, ceci quelque soit le niveau d'incertitude. En revanche, lorsque la spécificité des actifs est moyenne, comprise entre K_1 et K_2 , l'entreprise aura recours à une forme hybride à condition que le niveau d'incertitude ne soit pas trop élevée (Williamson, 1991).



Source : Williamson, 1991.

Figure III : Choix de la structure de gouvernance en fonction de la spécificité des actifs et de l'incertitude

2.3.3) La prise en compte des coûts de production

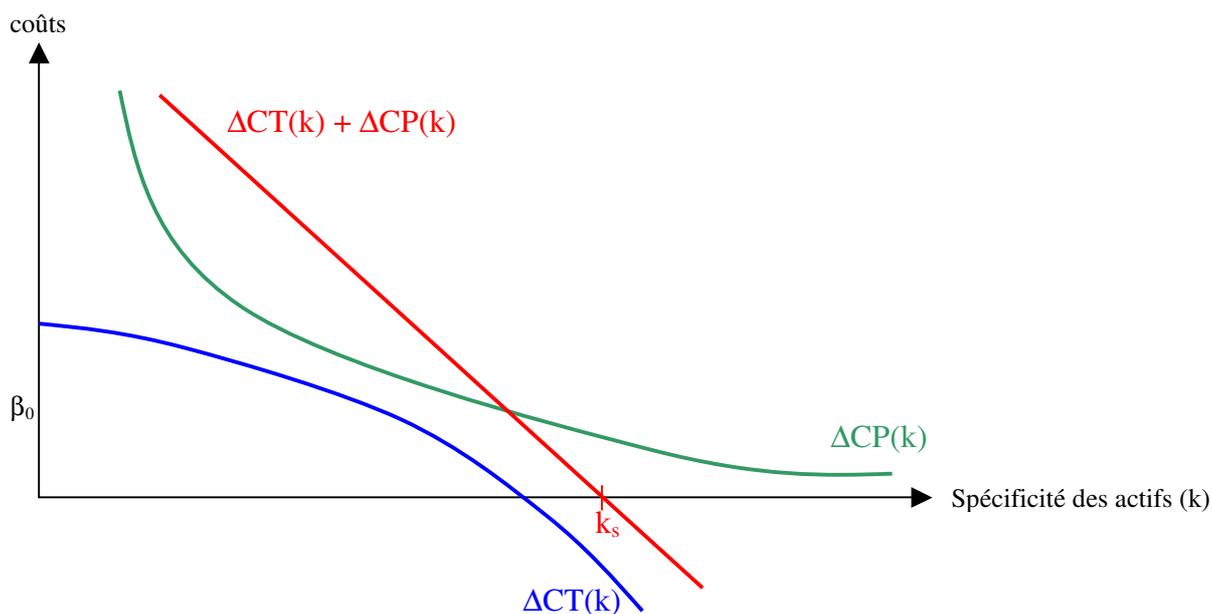
Un reproche classiquement adressé à Williamson est de sous-estimer l'importance de la traditionnelle question économique de recherche d'une minimisation des coûts de production (Kogut et Zander, 1992). Les coûts de production dépendent des inputs, c'est-à-dire des charges directes et indirectes nécessaires pour produire et distribuer un produit ou service. La prédiction de base consiste à postuler que la firme produit en interne ce qu'elle produit efficacement (Popo et Zenger, 1998). Les coûts de production sont importants à considérer mais en raison de l'incertitude, toute transaction nécessite une gestion *ex post* et dès lors, une limitation de l'analyse à la seule question des coûts de production est insuffisante. Williamson est le premier à réellement se pencher sur la question des coûts de transaction et enrichit donc l'analyse. Pour lui, le fait de minimiser les coûts de transaction n'est pas un critère exclusif de choix mais une clause *ceteris paribus*, et ceci ne doit pas se faire au détriment des coûts de production. Il est donc nécessaire de ne pas négliger l'importance des coûts de production, comme le démontrent Walker et Weber (1984), selon lesquels le différentiel de coûts de production entre les deux entreprises de part et d'autre de la transaction est beaucoup plus discriminant que la spécificité des actifs. La question des coûts de production est donc associée à l'existence irréductible de coûts de transaction. Ainsi, l'intégration ne peut bénéficier d'économies d'échelle aussi importantes qu'un fournisseur extérieur mais il ne faut pas oublier que la capacité des marchés à faire des économies d'échelle en agrégeant la demande est plus élevée pour les transactions standardisées que pour des transactions

spécifiques. Il faut aussi considérer que toute structure de gouvernance génère des coûts spécifiques. « Plus les actifs seront spécifiques à une transaction entre deux partenaires, plus l'un et l'autre seront prêts à faire des investissements importants qui permettront des choix technologiques d'avant-garde et donc des économies d'échelle et de champ. Un accroissement éventuel des coûts de transaction d'un contrat évolutif par rapport à un contrat récurrent ou une solution de marché pourra être largement compensé par le bon choix de la technologie et du produit qui permettront d'améliorer la position concurrentielle et/ou diminuer les coûts de production » (Ghertman, 1994b, p. 11). Il ne s'agit donc pas d'occulter la question des coûts de production, mais plutôt de considérer que les coûts de production sont le résultat de la manière d'organiser la transaction.

Le choix d'adopter l'intégration ou de passer par le marché se fait donc en fonction des coûts de transaction et des coûts de production. Le marché est caractérisé par de fortes incitations, il a donc un contrôle plus strict des coûts de production, il évite les distorsions bureaucratiques et il a la possibilité d'agréger la demande, ce qui lui permet de réaliser des économies d'échelle et de gamme. Mais sa facilité d'adaptation diminue avec l'augmentation de la spécificité des actifs et de l'incertitude.

Williamson (1985) propose un modèle heuristique sur le cas le plus simple de l'alternative entre la hiérarchie (gouvernance unifiée) et le marché, présenté à la figure IV, où on peut observer la variation des coûts en fonction de la spécificité des actifs. Soient k le niveau de spécificité des actifs, $\beta(k)$ les coûts de gouvernance de la bureaucratie interne et $M(k)$ les coûts de gouvernance des marchés. Enfin soit $\Delta CT(k) = \beta(k) - M(k)$. Étant donné qu'il existe des coûts de contrôle à l'intérieur de la firme, $\beta(0) > M(0)$. Par ailleurs, du fait de la moindre capacité d'adaptation des marchés, $M'(k)$ est toujours supérieure à $\beta'(k)$, ceci pour toute valeur de k . La différence $\Delta CT(k)$ est tout d'abord positive car il est plus coûteux de faire (perte des économies d'agrégation) que de faire faire lorsque les actifs sont peu spécifiques : le bien est standardisé et peut facilement être trouvé sur le marché. Puis cette différence devient négative lorsque la spécificité des actifs augmente : il devient moins coûteux de s'organiser soi-même que de se risquer à trouver un fournisseur qui sera rare et plus ou moins fiable. La différence $\Delta CP(k)$ entre les coûts de production en interne et en externe est également décroissante. Pour des actifs peu différenciés, le coût de production en interne est plus élevé que sur le marché (qui produit en grandes quantités et à bas coûts). Puis, au fur et à mesure que la spécificité s'accroît, la firme a de plus en plus intérêt à devenir son propre fournisseur (à la limite, elle est seule à utiliser cet actif et elle peut soit le produire elle-même, soit s'adresser à un sous-traitant exclusif).

La somme des deux différentiels de coût $\Delta CT(k) + \Delta CP(k)$ s'annule en k_s . Quand la spécificité des actifs est faible ($k < k_s$ alors $\Delta CT(k) + \Delta CP(k) > 0$), il est plus intéressant pour l'entreprise de passer par le marché qui aura des coûts de production plus faibles que la firme et qui compenseront largement les coûts de transactions occasionnés. En revanche, au delà d'un certain degré de spécificité des actifs, k_s , le marché ne pourra presque plus réaliser d'économies d'agrégation et ne gagnera donc presque plus en coûts de production par rapport à la firme ($\Delta CT(k) + \Delta CP(k) < 0$). La gouvernance de marché occasionne alors des coûts de transaction, et il sera plus avantageux pour l'entreprise de choisir l'intégration.



β_0 = Frais de fonctionnement de la firme

$\Delta CT(k)$ = Coûts de transaction de la gouvernance par la firme – coûts de transaction de la gouvernance par le marché

$\Delta CP(k)$ = Coûts de production de la gouvernance par la firme – coûts de production de la gouvernance par le marché

Figure IV : Différentiel de coûts de production et de transaction entre la firme et le marché

Source : Williamson, 1996.

2.4) Une multitude d'applications empiriques

Les applications empiriques de la TCT ont débuté avec Williamson en 1976 (étude de cas sur les droits de franchise pour le câble) puis Klien, Crawford et Alchian (1978) suivirent. Monteverde et Teece (1982) font partie des premiers auteurs à examiner empiriquement le rôle de la spécificité des actifs dans la détermination de la structure de la relation verticale. Ils représentent un point de départ sur les réflexions du « make or buy ». La TCT a ensuite bénéficié d'un engouement exponentiel de la part des chercheurs. Environ 900 articles et chapitres de livres y sont aujourd'hui relatifs et ce nombre cesse d'augmenter (Marcher et Richman, 2006). L'influence de la TCT se fait ressentir dans les thèses de doctorat, les publications académiques, mais aussi au sein des cours d'économie et des manuels de management (Ghertman, 2006). Elle est aujourd'hui l'une des approches centrales de la théorie des frontières de la firme (Ménard, 1990 ; Coriat et Weinstein, 1995 ; Gomez, 1996). Les recherches empiriques la concernant sont dominées par les économistes. Dans le domaine agricole, depuis le milieu des années 90, on trouve ainsi une littérature croissante consacrée à l'analyse de PME et très petites entreprises de l'agriculture et de l'élevage (Brousseau et Codron (1998), Codron et D'Hauteville (1998), Raynaud (1998)). La TCT a par exemple été appliquée à la qualité des produits agroalimentaires (Raynaud et Sauvée, 2000 ; Verhaegen et Van Huylenbroeck, 2001 ; Raynaud et al., 2002). Mais d'autres domaines comme le

marketing, le commerce international et la finance l'utilisent aussi de plus en plus. Il en est de même pour d'autres sciences sociales telles que le droit et la politique. Toutefois, Williamson lui-même reconnaît que d'autres « lentilles » d'observation des organisations peuvent apporter des résultats complémentaires à la TCT et ouvre la question de savoir si nous sommes face à une théorie qui permettrait de penser toutes les questions économiques concernant les organisations.

3) La Théorie des Ressources et Compétences

La TCT n'est pas la seule théorie traitant des frontières de la firme. Depuis les années 1990, beaucoup de travaux rapprochent cette théorie et les approches fondées sur les compétences. Ainsi, la théorie des ressources et compétences (TRC) est de plus en plus utilisée, en complément ou en comparaison de la TCT, pour traiter de cette problématique. Les arguments de la TRC font aujourd'hui partie intégrante de l'approche traitant des frontières de la firme (Wernerfelt, 1995). Selon Hodgson (1998), une des premières différences entre ces deux corpus théoriques est que la TRC traite la firme comme un ensemble de compétences plutôt qu'un ensemble de contrats.

3.1) Une théorie qui prend elle aussi le contre-pied de la pensée classique

Selon le modèle des cinq forces de Michael Porter (1980), ou pensée stratégique classique, l'entreprise est soumise aux contraintes de son environnement et s'y adapte. Les firmes sont considérées comme intrinsèquement homogènes et les causes évoquées des différences de performance entre les concurrents se trouvent principalement dans le secteur, la position plus ou moins avantageuse que l'entreprise occupe sur son champ concurrentiel (pouvoir de marché notamment) ou les produits qu'elle met sur le marché. La firme est abordée comme une série de couples produits-marchés (Ansoff, 1965), une série de fonctions (Snow et Hrebiniak, 1980), ou un ensemble d'activités liées au sein d'une chaîne de valeur (Porter, 1985, 1996).

La théorie des ressources part du principe inverse. Elle se propose de définir une firme « à partir de ce qu'elle est capable de faire » (Grant, 1991, p. 116, traduction libre) et la considère comme une matrice ressources/produits (Wernerfelt, 1984). L'entreprise n'est donc pas considérée au travers de son portefeuille d'activités (produits, marchés) mais comme un ensemble unique de ressources tangibles et intangibles ou comme un portefeuille de noyaux de compétences et de ressources distinctes (Wernerfelt, 1984 ; Barney, 1986). Dans cette perspective, on peut envisager la firme comme l'articulation d'un système d'offre et d'un ensemble de prestations (Koenig, 1996) reposant sur la mise en oeuvre de ressources. Cette approche ouvre la « boîte noire » de la firme pour comprendre comment le manager peut tirer parti de ses spécificités par rapport à la concurrence. Barney (1991) fait un constat qui s'oppose à deux hypothèses fortes de l'analyse stratégique classique : d'une part les firmes d'une industrie n'ont pas toutes des comportements identiques et connaissent des performances diverses, ce qui provient de l'hétérogénéité des ressources ; d'autre part, cette diversité des performances peut être durable, persistante, du fait de la faible mobilité des ressources. Les entreprises sont donc hétérogènes en raison de la nature des ressources qu'elles détiennent et par la façon dont elles les utilisent (Wernerfelt, 1984 ; Barney, 1986). Selon Collis (1991) et Carr (1993), les stratégies d'augmentation du pouvoir de marché sont moins efficaces que celles centrées sur les ressources et compétences. En effet, pour Hamel et

Prahalad (1990), l'entreprise qui réussit n'est pas celle qui s'adapte le mieux à l'environnement soumis au jeu concurrentiel, mais celle qui a su se concentrer sur ses ressources (qui peuvent être humaines, technologiques, procédurales...) et ses compétences (facultés à combiner les ressources afin de créer de la valeur) pour développer une offre différenciée. De plus, l'environnement ne cesse d'évoluer, l'entreprise doit donc transformer et adapter les ressources existantes, et en créer de nouvelles (Arrègle, 1996).

3.2) Hypothèses fondamentales de la théorie des ressources et compétences

La TRC s'est considérablement développée en économie, gestion et management stratégique. Ce n'est pas une approche récente puisque Selzick (1957) considérait déjà la planification stratégique comme le fait d'utiliser au mieux « les ressources et capacités existantes de l'organisation ». La TRC regroupe aujourd'hui un ensemble de branches (Koenig, 1999) : l'approche basée sur les ressources ou « Resource Based View » (Wernerfelt, 1984, Barney, 1986), la théorie des compétences centrales/fondamentales (Hamel et Prahalad, 1990), la théorie des capacités dynamiques (Teece, Pisano et Shuen, 1997), la théorie évolutionniste (Nelson et Winter, 1982) et la théorie de la connaissance, également connue sous l'appellation anglophone de « Knowledge Based View » (Grant, 1996, Conner et Prahalad, 1996).

La TRC repose sur quatre hypothèses fondamentales :

- **Les processus organisationnels forment un ensemble de routines** : les processus organisationnels sont envisagés comme un ensemble de routines (Grant, 1991 ; Nelson et Winter, 1982). L'ensemble des routines constitue une forme de « mémoire organisationnelle » (Girod, 1995). La régularité du bon fonctionnement de l'organisation dépend donc de ces routines.

- **La rationalité des acteurs est limitée** : tout comme la TCT, la TRC suppose que la rationalité organisationnelle est limitée (Simon, 1945) et procédurale (Simon, 1955 ; Quinet, 1994). L'entreprise ne peut apprendre, créer de nouvelles routines, que par le biais de ses membres : soit par l'apprentissage des membres existants, soit en absorbant de nouveaux membres. Cet apprentissage organisationnel lui permet de surmonter la rationalité limitée d'individus particuliers.

- **La firme évolue dans un environnement sélectif ex-post** : les firmes ne s'adaptent pas « consciemment » *ex-ante* aux conditions de leur environnement, mais c'est l'environnement qui « adopte » (Alchian, 1950) *ex-post* les organisations qui survivent. Il joue ainsi le rôle d'un filtre des routines et mutations des firmes. Le facteur de résistance à la sélection par l'environnement le plus puissant pour la firme est son aptitude à générer une forte capacité d'autofinancement. La dotation en facteurs initiale de la firme (en particulier en capital) joue donc un rôle crucial dans ce domaine.

- **Les marchés de facteurs sont incomplets et imparfaits** : « les firmes ne peuvent obtenir des résultats supérieurs de la mise en oeuvre de leurs stratégies que lorsque le coût des ressources nécessaires est significativement moindre que leur valeur économique, c'est-à-dire lorsqu'elles créent ou exploitent des imperfections concurrentielles des marchés de facteurs stratégiques » (Barney, 1986, p. 1232, traduction libre).

3.3) Les ressources et compétences à l'origine des performances de la firme

Considérer les entreprises en terme de dotation en ressources a longuement été considéré en économie mais l'analyse se limitait à certaines catégories de ressources, comme le travail, le capital... (Wernerfelt, 1984). Les fondements de la TRC peuvent être trouvés dans les travaux d'Edith Penrose (1959) qui considérait la firme comme un ensemble de ressources productives, humaines et matérielles, et qui insistait sur le fait que ce ne sont pas les ressources en tant que telles qui constituent les inputs des processus d'offre, mais les services que ces ressources peuvent rendre. « La croissance de la firme est à la fois encouragée et limitée par le processus véritablement dynamique et interactif qui apparaît lorsque le management recherche le meilleur usage possible des ressources disponibles. (...) l'environnement est considéré comme une représentation, dans l'esprit de l'entrepreneur, des potentiels et limites auxquels il est confronté (...) et la « demande » perçue par la firme est ainsi largement conditionnée par les services productifs à sa disposition » (Penrose, 1959, p. 5, traduction libre).

L'approche fondée sur les ressources (en anglais, Resources Based View) commence à se développer dans les années 80 avec Wernerfelt (Wernerfelt, 1984). Il pose alors une question centrale : qu'est-ce qui fait qu'une firme est plus performante que d'autres sur longue période ? Il ne trouve de réponse ni dans le secteur (dans un même secteur, certaines firmes sont durablement plus performantes que d'autres), ni dans la position de la firme sur le marché, ni dans les produits qu'elle développe. Il met finalement en avant un facteur de performance durable qui se trouve au sein même de la firme et a donc recours à la notion de ressource : chaque firme s'efforce de créer et de développer des ressources qui lui assurent un avantage persistant sur ses concurrentes. Cet avantage tient soit aux propriétés des ressources elles-mêmes, soit à la capacité de la firme à acquérir ces ressources en rendant difficile aux concurrents cette acquisition. « Par ressource, nous entendons tout ce qui peut être conçu comme une force ou une faiblesse d'une firme donnée. Plus formellement, les ressources d'une firme à l'instant t peuvent être définies comme les actifs (tangibles et intangibles) associés de manière semi-permanente à la firme » (Wernerfelt, 1984, p. 132, traduction libre). Wernerfelt avance la notion de barrière de ressource (« resource position barrier »), qu'il rapproche et distingue à la fois des traditionnelles barrières à l'entrée. Le stock de ressources de la firme est essentiel au développement de sa configuration stratégique et à sa performance économique, qui influence directement sa rentabilité (Spanos et Lioukas, 2001).

L'étiquette « ressources » se divise en trois sous groupes : les ressources tangibles (les ressources fixes et courantes), les ressources intangibles (la réputation de la firme, ses bases de données, etc.) et les capacités (ressource invisibles ou biens intermédiaires) (Fahy et Smithee, 1999).

Certaines ressources revêtent une importance particulière : les savoir-faire de la firme, incarnés dans des routines, produits de l'accumulation des connaissances. Ces « compétences » « désignent la capacité à déployer les ressources pour atteindre un objectif voulu, habituellement sous forme de combinaison faisant appel à des processus organisationnels » (Amit et Schoemaker, 1993, p. 35-37, traduction libre), ou, pour reprendre la définition de Grant (1991, p. 119, traduction libre), « une compétence est la capacité d'un ensemble de ressources à réaliser une tâche ou activité ». Selon lui, les compétences sont potentiellement plus durables que les ressources.

L'exploitation des ressources propres de l'entreprise et sa capacité à développer des actifs stratégiques (Barney, 1991) et des compétences uniques (Hamel et Prahalad, 1990) apparaissent ainsi primordiales. En effet, les ressources originales procurent à l'entreprise un positionnement concurrentiel unique, source de performance.

Barney (1986) souligne l'importance des facteurs internes et spécifiques de l'entreprise pour comprendre ses performances. Celles-ci ne proviennent pas de sa seule aptitude à s'adapter aux évolutions du marché, mais de sa capacité à articuler ses ressources. Ses performances reposent donc :

- d'une part, sur la qualité des ressources engagées par l'entreprise pour la réalisation d'un produit (Marchesnay, 1998) ;
- et d'autre part, sur une utilisation judicieuse des ressources engagées.

L'approche fondée sur les ressources ne procède donc à aucun déterminisme fondé sur la nature des stratégies à adopter, ni sur l'analyse des conditions extérieures à l'entreprise. Tout va dépendre de la nature des ressources engagées et particulièrement de leurs propriétés de transmission et de reproduction, que recouvre la notion centrale de spécificité.

En premier lieu, la notion de spécificité des ressources est introduite comme déterminant la capacité d'une entreprise à réaliser des profits soutenables et supérieurs aux concurrents. Les ressources spécifiques sont des « ressources qui n'existent que par leur participation à des processus particuliers dont elles sont la manière d'être et qui sont de ce fait totalement intransférables d'un processus à l'autre » (Gaffard, 1990, p. 333). La spécificité intervient donc dans les propriétés de transférabilité et de reproductibilité d'une ressource, d'un processus de production à l'autre, et d'une entreprise à l'autre.

3.4) Une nouvelle définition des conditions de l'avantage concurrentiel

L'approche par les ressources et les compétences est apparue au départ en tant que théorie de l'avantage concurrentiel. En effet, l'adoption d'une définition de la firme comme un ensemble de ressources et de compétences modifie l'approche des conditions de l'établissement d'un avantage concurrentiel (Barney, 1991). Il ne réside alors plus nécessairement dans l'exploitation d'une position dominante et protégée sur un marché (ou une niche), ou dans l'adaptation à un marché et aux besoins des consommateurs, mais dans la nature et la valorisation supérieure de ses ressources. En d'autres termes, la clé de l'avantage concurrentiel réside dans l'utilisation d'un savoir-faire particulier pour offrir de l'innovation.

Barnay (1991) précise que la théorie s'intéresse aux ressources organisationnelles (le capital physique, le personnel, sont certes nécessaires mais peuvent facilement s'acheter entre firmes et ne constituent pas des avantages concurrentiels durables). Ces ressources organisationnelles sont à la fois hétérogènes et immobiles.

Toutes les ressources possédées par une entreprise ne lui confèrent pas un avantage concurrentiel (Amit et Schoemaker, 1993), seules les ressources dites stratégiques (différenciatrices ou fondamentales) sont porteuses de cette potentialité. Plusieurs auteurs s'attachent à identifier leurs attributs. Par exemple, Wernerfelt (1984) souligne que l'avantage concurrentiel s'obtient en s'appropriant une ressource avant les concurrents (« first move advantage »). Barney (1991) identifie quatre critères qui peuvent faire d'une ressource possédée par une firme un avantage concurrentiel persistant (persistant en termes d'équilibre, celui-ci pouvant toujours être rompu par un choc exogène). Ces critères constituent des indicateurs empiriques de l'hétérogénéité et de l'immobilité d'une ressource. A travers ces définitions, Barney rend la théorie des ressources plus opérationnelle (Depeyre, 2005). Ces quatre critères sont les suivants :

- **La valeur** : la ressource ou compétence doit être créatrice de valeur pour la firme, parce qu'elle permet de tirer parti d'opportunités de marché ou de neutraliser une menace de l'environnement (Barney, 1991), parce qu'elle permet un accès à un grand nombre de marchés et représente une contribution significative à la valeur du produit final pour le client (Hamel, 1994), ou bien parce que cette ressource est supérieure à celles des concurrents, et permet donc l'exploitation potentielle d'une rente (Collis et Montgomery, 1995). Enfin, un avantage concurrentiel peut résulter de la présence simultanée de deux ressources ou compétences. Dans ce cas, la valeur d'une ressource est accrue par la présence d'une autre ressource (Dierickx et Cool, 1989 ; Amit et Schoemaker, 1993).

- **La rareté** : la ressource doit être rare, en elle-même ou dans sa façon d'être bien exploitée. Seul un nombre limité de firmes peuvent y avoir accès, idéalement une seule (Barney, 1991). Si la ressource n'est pas unique, mais que sa transférabilité est incertaine (marchés imparfaits/incomplets) alors sa rareté est renforcée (Grant, 1991).

- **La difficulté à être imitée** : la ressource ou la compétence doit être difficilement imitable, ce qui peut provenir de conditions historiques particulières liées à l'entreprise, d'un phénomène social complexe, ou de ce que Barney (1991) appelle l'« ambiguïté causale ». Par cette notion, il entend ceci : les dirigeants de l'entreprise – et les concurrents – savent qu'il existe un lien entre telle ressource et la performance persistante de l'entreprise, mais sans être capables d'explicitement quel est le processus causal qui conduit de la ressource à la performance ; et c'est cette ambiguïté qui rend difficile l'imitation par un concurrent. Selon Lippmann et Rumelt (1982), les processus de production d'une firme sont imparfaitement imitables par ses concurrents lorsque les facteurs permettant d'obtenir une performance supérieure ne sont pas clairement identifiables et lorsque la mobilité des facteurs de production est imparfaite en raison de l'existence de savoir-faire tacites ou bien de droits de propriété exclusifs.

- **La difficulté à être substituée** : pour conserver sa valeur, la ressource ne doit pas avoir de substitut aisément accessible (Barney, 1991 ; Collis et Montgomery, 1995). Peteraf et Bergen (2003) élargissent cette notion en expliquant que pour qu'une ressource conserve sa valeur, il ne doit pas y avoir d'autres ressources satisfaisant les mêmes besoins pour les clients.

Barney (1995) ajoute une condition à l'établissement d'un avantage concurrentiel, « l'appropriation » : la firme doit organiser ses processus et sa structure afin de réaliser la valeur potentielle de ses ressources et compétences cardinales.

3.5) Stratégie de développement de la firme

Si l'avantage concurrentiel repose sur la mise en oeuvre de ressources et de compétences précieuses, difficilement imitables, non-substituables, rares et durables, alors la stratégie des firmes, implicitement ou explicitement, doit tendre vers l'exploitation de telles ressources. La recherche de leur utilisation optimale conduit à identifier quelles en sont les meilleures applications : « tant que les ressources ne sont pas pleinement utilisées dans les opérations existantes, la firme est incitée à chercher une manière de les utiliser plus complètement » (Penrose, 1959, p. 67, traduction libre).

Il s'agit donc de bâtir une stratégie à long terme autour de ressources créant des barrières et assurant un réel avantage concurrentiel durable (Wernerfelt, 1984). L'entreprise va alors adopter la stratégie de « stepping stone » (le fait de sauter d'une pierre à l'autre pour traverser un gué). Il s'agit d'une logique séquentielle qui consiste à maîtriser d'abord une ressource afin de lancer un produit, pour entrer ensuite sur d'autres marchés que cette ressource permet

aussi de pénétrer (Wernerfelt, 1984 ; Prahalad et Hamel, 1990). « La trajectoire de croissance suivie par la firme -les biens qu'elle décide de produire- peut être analysée en termes de la relation entre ses ressources et sa perception de sa position concurrentielle » (Penrose, 1959, p. 5, traduction libre). Elle dépend de sa dotation initiale en facteurs stratégiques (Montgomery et Hariharan, 1991 ; Kim et Kogut, 1996) et se développe généralement vers des domaines voisins (Farjoun, 1994). C'est à partir des compétences distinctives de l'entreprise que des stratégies de diversification et de transfert pourront être envisagées.

3.6) Application au choix d'externaliser ou internaliser

Le déplacement de la TRC vers la question du « faire » ou « faire faire » date du début des années 1990 et fut au départ clairement en réaction aux limites de la TCT (Hodgson, 1998). Les choix d'intégration se situent dans la perspective générale des frontières de la firme, frontières contraintes par l'utilisation des ressources de l'entreprise dans leur meilleur usage (Foss, 1997). L'intégration conduit à concevoir la firme comme un ensemble de compétences organisées en une structure ou une architecture (Grant, 1996). Ce que l'organisation sait faire (les routines) n'est pas figé, mais procède d'un apprentissage expérimental au cours du temps (Tece et al., 1994) et le changement organisationnel prend la forme d'une série d'équilibres ponctués. La recherche des meilleurs coûts est un des premiers motifs d'allocation à l'externe (Roy, 2004). En revanche, si les ressources/compétences sont rares et difficilement imitables, permettant d'établir un avantage concurrentiel, l'auto-production apparaît alors préférable à l'acquisition sur un marché. Dans cet esprit, Kogut et Zander (1993) montrent que plus une technologie est complexe et tacite, plus elle sera prise en charge en interne. L'aptitude de la firme à gérer l'activité en interne par rapport au potentiel sous-traitant est liée aux ressources et compétences de la firme. Quand les firmes ont les ressources et compétences, elles font, quand elles ne les ont pas ou peu, elles sous-traitent. Il s'agit donc pour la firme d'internaliser les activités « stratégiques », c'est-à-dire les activités pour lesquelles elle détient des ressources, des compétences clés ou des compétences dynamiques lui conférant un avantage concurrentiel.

Priem et Butler (2001) attaquent le caractère tautologique du raisonnement de la TRC. Selon eux, les auteurs utilisant la TRC cherchent à expliquer ce qui constitue l'avantage concurrentiel persistant d'une firme à l'intérieur même de cette firme en identifiant les ressources rares et sources de valeur. Cette approche est vague car elle revient à dire qu'une firme a un avantage concurrentiel parce qu'elle a un avantage concurrentiel (Depeyre, 2005). Comme le relève Williamson (1999, p. 1093, traduction libre) à propos de cette approche « Montrez moi un succès et je vous trouverai une compétence clé, montrez moi un échec et je vous trouverai une compétence manquante », en d'autres termes, les affirmations de la TRC sont vraies par nature et ne sont donc pas sujettes à des vérifications empiriques. Cette critique a été démentie par Barney (2001) en précisant que tout se joue dans les études empiriques qui confirmeront ou infirmeront ces paramètres. Il estime que chaque composant de cette théorie est paramétrable et peut donc faire l'objet de propositions testables. Selon lui, la théorie peut de ce fait éclairer des situations et des stratégies d'entreprises. Ceci est en effet confirmé par la croissance de la littérature empirique qui utilise ces concepts.

Selon une revue des études empiriques faisant appel à la TRC en tant que théorie des frontières de la firme, effectuée par Ghozzi (2008), ces travaux revêtent différentes formes : étude qualitatives ou quantitatives, qui s'inscrivent dans une optique positive ou normative. Certaines s'appliquent à vérifier les prédictions empiriques de la TRC alors que d'autres testent les effets de la réalisation (ou non-réalisation) de ces prédictions sur la performance

réelle. Ces démarches de recherche ne s'appuient pas sur les mêmes branches théoriques de la TRC.

Les apports de la TRC à la problématique des frontières de la firme sont principalement centrés autour de trois concepts : celui de complémentarité, celui d'interdépendance et celui de différentiel d'aptitude. Toutefois, ces notions ne sont pas reliées les unes aux autres. La TRC n'offre donc pas encore de cadre unificateur dans la question des frontières de la firme (Koeing, 1999).

3.6.1) Le concept de « complémentarité des activités »

Conner (1991), dans un article comparant l'approche par les ressources à la théorie industrielle, aborde la question des frontières de la firme sous l'angle de la TRC. Elle explique que la performance différentielle des firmes est liée à leurs différences de constitution. Concrètement, un actif est *a priori* la propriété de la firme X plutôt que la firme Y car il est mieux combiné dans les actifs de la firme X qu'il le serait dans ceux de la firme Y. « Le projet peut être conduit en interne car les équipes en interne créent des connaissances et détiennent des compétences, des savoirs et des routines proches des activités en cours. La firme va donc intégrer les activités proches des savoir-faire et des routines qu'elle détient. C'est l'interdépendance avec les ressources en place, appelée « relatedness », qui offre une opportunité de gain générée par la redéployabilité des ressources » (Conner, 1991, p. 140-143 traduction libre). Les limites de l'intégration verticale pourraient ainsi apparaître lorsqu'il existe un manque d'adéquation avec les actifs déjà détenus. Ainsi, deux activités A et B seront internalisées si elles nécessitent une même culture et les mêmes routines, ce qui facilite la transmission de l'information et l'émergence de synergies (cela indépendamment des risques liés à l'opportunisme des agents) (Ghozzi, 2008).

Masson Franzil (2006) qualifie cela de recentrage sur le cœur de métier. Selon ce principe, la firme a tendance à externaliser les activités d'intensité stratégique faible et à allouer à la hiérarchie les composantes d'intensité stratégique forte.

Cette notion de complémentarité est également abordée par Dierickx et Cool (1989) à travers le concept d'« interconnectdness ». Ces derniers mettent en avant l'importance de l'accumulation des stocks d'actifs, ainsi que la mise en place d'actifs reliés au stock d'actifs préexistants de l'entreprise.

Richardson (1972) faisait déjà appel à cette notion, analysant le choix entre relations de marché, partenariat et hiérarchie en le reliant à la similitude et à la complémentarité des activités. Selon lui, le choix entre ces formes est à relier au caractère semblable ou dissemblable des activités à coordonner ainsi qu'au degré de complémentarité des activités. Il explique que des activités semblables requièrent les mêmes compétences alors que des activités complémentaires constituent différentes phases d'un processus de production, nécessitant d'une façon ou d'une autre d'être coordonnées.

3.6.2) Le concept « d'interdépendance des activités »

Selon Grant (1996), la firme doit être abordée comme une institution « intégratrice » de connaissance. L'extension de la firme à travers l'intégration verticale doit être analysée en fonction de l'efficacité de la connaissance utilisée, qui dépend en partie du potentiel d'agrégation de la connaissance. Ce dernier est fonction, au niveau de l'individu comme de

l'organisation, de la capacité à ajouter des connaissances supplémentaires à celles qui sont déjà en place. L'agrégation de la connaissance est donc facilitée lorsque celle-ci peut être exprimée dans un langage commun à celui de la firme.

Ce concept semble *a priori* proche de la notion de complémentarité mais Grant ajoute ensuite que si les marchés ne transfèrent pas les connaissances de manière efficiente, alors les deux étapes de production A et B seront intégrées dans la même structure si la production à l'étape B nécessite un accès à la connaissance utilisée dans l'étape A. En revanche, si l'output issu de A peut être utilisé à l'étape B sans avoir besoin d'accéder à l'information utilisée en A, alors l'entreprise n'a pas besoin d'intégrer les deux étapes.

L'interdépendance des activités fait en réalité référence à la juxtaposition des étapes d'un processus de production. L'internalisation permet de mieux gérer cette interdépendance et d'harmoniser le processus de production en améliorant sa synchronisation.

Ce concept d'interdépendance se rapproche étroitement du raisonnement de la TCT selon lequel certains comportements opportunistes peuvent être à l'origine d'un blocage entre les étapes d'un processus. Toutefois, la TCT explique plutôt l'intégration par l'anticipation de l'opportunisme, contrairement à Grant (1996) qui considère qu'il existe une plus grande « fluidité » des activités lorsqu'elles sont jointes au sein d'une même structure.

3.6.3) Le concept « de différentiel de performance »

Bien que, selon Hodgson (1998), les échanges de 1996 ont véritablement été à l'origine de l'extension de la TRC à la question de la firme, cette réflexion peut au moins être remontée aux travaux de Demsetz (1988). Ce dernier évoque la notion de compétences à travers le concept de « Knowledge Based Consideration », et fournit un premier éclairage sur la notion d'aptitude différentielle.

Ce concept, encore appelé différentiel de performance (ou d'aptitude ou de connaissance), a ensuite été développé par Prahalad et Hamel (1990). Suivant cette notion, l'entreprise recherche sur le marché une prestation de meilleure qualité que si elle était réalisée en interne. Elle aura donc tendance à externaliser les composantes pour lesquelles elle ne détient pas les compétences nécessaires et inversement, elle maintiendra généralement en interne les composantes logistiques pour lesquelles elle détient les compétences lui permettant la meilleure performance.

La firme intègre donc verticalement les activités pour lesquelles elle dispose d'une expérience en termes de production et/ou des compétences organisationnelles plus importantes que celles de ses fournisseurs potentiels. A l'inverse, elle externalise les activités pour lesquelles elle bénéficie d'aptitudes moins importantes que celles des sous-traitants (sauf dans le cas où des décisions de long terme sont prises afin de subir les coûts de développement d'aptitudes en interne) (Argyres, 1996). En effet, certaines technologies sont accessibles à moindre coût à l'extérieur alors que pour d'autres, leur intégration et leur « harmonisation » est souvent spécifique à la firme et difficile à imiter.

Kogut et Zander (1992, 1996) considèrent la firme comme une entité sociale et historique qui facilite la production et le transfert de connaissance. Ainsi, les individus et les groupes à l'intérieur de la firme développent une compréhension commune au travers d'échanges qui facilitent la transformation des idées. Ce raisonnement sous-entend donc que les connaissances et les aptitudes insérées dans cette organisation vont déterminer les frontières de la firme.

S'inscrivant dans la lignée des travaux de Kogut et Zander, Conner et Prahalad (1996) affirment que le choix organisationnel est en réalité affecté par l'anticipation du différentiel de connaissance.

Foss (1996b) souligne également l'importance de l'aptitude et précise que le choix entre « faire » ou « faire faire » dépend de trois variables : l'aptitude de la firme dans l'activité qu'elle entreprend, l'aptitude de la firme dans l'apprentissage des aptitudes spécifiques, mais aussi la valeur de ces aptitudes spécifiques sur le marché. Cette dernière variable sous-entend que l'aptitude serait une condition nécessaire mais non-suffisante, car elle doit être valorisable sur le marché.

4) Une utilisation conjointe de la TCT et de la TRC

4.1) Points communs et différences

Plusieurs auteurs se sont concentrés sur la confrontation de la TRC à la TCT (Kale et Puranam, 1994 ; Steensma et Corley, 2001 ; Schilling et Steensma, 2002 ; Leiblein et Miller, 2003 ; Jacobides et Hitt, 2005 ; Hoetker, 2005 ; Parmigiani, 2007...). Beaucoup de ces comparaisons sont théoriques (par exemple, Barney et Hansen, 1994 ; Conner et Prahalad, 1996 ; Ghoshal et Moran, 1996 ; Kogut et Zander, 1996 ; Madhok, 1996 ; Madhok et Tallman, 1998 ; Williamson, 1999 ; Quélin et Arrègle, 2000), mais quelques applications empiriques y font écho. Elles étudient toutes le choix du mode de gouvernance de l'organisation.

- L'objet d'étude :

L'objet d'étude considéré par ces théories n'est pas le même. La TCT repose sur les transactions, observant la firme à travers son portefeuille d'activités (produits, marchés) ; alors que la TRC considère l'entreprise dans sa globalité, la considérant comme un ensemble unique de ressources tangibles et intangibles.

- Le concept de spécificité :

Une des études les plus citées concernant la comparaison entre ces deux théories est celle de Poppo et Zenger (1998) qui étudient 152 décisions d'externalisation du service informatique. Ils précisent que le point commun de ces deux approches réside dans l'idée que la spécificité des actifs entraîne leur internalisation, et que les deux théories se focalisent sur ce même concept de spécificité. Toutefois, il ne fait pas exactement référence aux mêmes notions. Pour la TRC, la spécificité renvoie à un avantage concurrentiel. Elle est alors appréhendée à travers les notions de « non-transférabilité » et de « non-reproductibilité » d'une ressource. La spécificité est donc relative aux ressources productives globales et de long terme de l'entreprise qui sont à l'origine de routines et langages (ou « common organizational communication code » (Monteverde, 1995) qui codifient la connaissance et facilitent sa diffusion interne et sa protection), eux-mêmes créateurs de performance pour la firme. Contrairement à cela, selon la TCT, la spécificité concerne les actifs engagés par l'entreprise dans une transaction particulière, ceux-ci étant considérés comme « non-redéployables » à une autre transaction. Ceci dépasse la notion de ressource si nous considérons par exemple la spécificité de site.

- La question du raisonnement statique versus dynamique :

Concernant les divergences entre ces deux théories, le premier point à considérer concerne la conduite d'un raisonnement statique par la TCT versus dynamique par la TRC.

La TCT adopte une analyse comparative statique de la meilleure forme organisationnelle possible, ne prenant pas en compte l'histoire et les phénomènes dynamiques (Langlois, 1995). S'opposant à ces critiques, Chabaud (2001, p. 129) soutient que « la TCT permet grâce aux concepts de spécificité des actifs et d'opportunisme de s'interroger simultanément sur les dimensions de coordination, de compétence et d'incitation », ce qui peut permettre de prendre en compte une dimension dynamique. En effet, la spécificité des actifs est en général considérée comme une variable exogène, ce qui est justifié lorsque l'on raisonne à cadre de production inchangé. Toutefois, elle doit être conçue comme endogène si on analyse la conception d'ensemble d'un processus de production (Riordan et Williamson, 1985). Un exemple montrant l'importance de considérer les actifs spécifiques comme endogènes est celui des actifs humains, qui n'existent pas *ex-ante*. « Ils sont créés par l'activité du salarié dans l'entreprise et ne peuvent donc pas être considérés comme exogènes ou préexistants dans l'analyse de Williamson. Ils introduisent une dimension dynamique dans son analyse » (Chabaud, 2001, p. 131-132). Cette réflexion renvoie à l'intérêt d'un rapprochement avec l'économie évolutionniste, qui met l'accent sur les dispositifs organisationnels dans les mécanismes de création de compétences. Le concept de spécificité de l'actif humain ouvre la voie à la prise en compte des phénomènes d'apprentissage et de compétences organisationnelles. A ce sujet, on peut noter que beaucoup de travaux démontrent la complémentarité entre la TCT et les approches fondées sur les compétences (Foss, 1996a, 1996b ; Williamson, 1999 ; Jacobides et Winter, 2005) et soutiennent que la TCT sous-estime le phénomène d'apprentissage (Conner et Prahalad, 1996 ; Langlois, 1995), relevant d'une simple statique comparative. Les coûts de transaction considérés en un temps *t* vont en fait évoluer car la spécificité des actifs peut évoluer ; il y a donc à la fois disparition, création et maintien de coûts de transaction.

A contrario, un raisonnement par les ressources et compétences adopte plutôt une considération dynamique de la firme (Priem et Butler, 2001 ; Fahy et Smithee, 1999, Depeyre, 2005). Les ressources, pour se transformer en avantage concurrentiel, doivent en effet se traduire en routines, et les routines, pour procurer un avantage concurrentiel, doivent s'appuyer sur des ressources propres (Ray et al., 2004). C'est l'interaction des deux dimensions qui construit peu à peu le sentier suivi par l'entreprise. Son objectif est de déployer ses ressources pour en faire des capacités dynamiques qui optimisent la mobilisation combinée des ressources.

- La perception de l'environnement :

Pour les deux théories, les entreprises sont à considérer au sein d'un marché, prenant en compte les positionnements de leurs concurrents, fournisseurs et clients. De plus, la TRC et la TCT font toutes les deux l'hypothèse d'une rationalité limitée. En revanche, la TCT prend plus en compte les informations fournies par l'environnement. Tout d'abord, elle considère la firme comme un « processor of information », elle réagit au mieux à ce qu'elle sait de son environnement, alors que pour la TRC, elle est un « processor of knowledge », les routines jouent alors un rôle central dans la cohérence de l'organisation (Amin et Cohendet, 2000). De plus, ces deux théories présentent des différences dans leur façon d'aborder les conséquences de l'opportunisme. La TCT insiste davantage sur l'intégration par anticipation d'un comportement opportuniste, tandis que la TRC évoque plutôt une plus grande « fluidité » des activités lorsqu'elles sont jointes au sein d'une même structure (Grant, 1996). La confiance entre les partenaires permet de faire l'économie de mécanismes de contrôle et de protection nécessaires lorsqu'on suspecte l'autre d'avoir un comportement opportuniste (Barney et

Hansen, 1994). La TRC justifie l'existence de la firme par son rôle social de création d'identité partagée (Kogut et Zander, 1996) et de véhicule efficient de la coordination de l'action humaine (Conner et Prahalad, 1996).

- « an avoider of negative » versus « a creator of positive » :

Selon la TCT, les effets de la spécificité des actifs sur la performance des échanges de marché sont négatifs, l'intégration est une réaction aux imperfections du marché, une façon de limiter l'opportunisme, c'est un « avoider of negative » (Conner, 1991).

En présence d'actifs spécifiques, si la relation est bilatérale, ces derniers enferment les deux parties dans une situation de dépendance qui accroît les risques d'opportunisme. De ce fait, la présence d'actifs spécifiques crée une « quasi-rente organisationnelle » appropriable qui suscite les convoitises et pousse à des renégociations entre les contractants. La quasi-rente est égale au supplément de rémunération perçu en sus de la rémunération minimale nécessaire à la poursuite de la coopération. Elle est due à un usage conjoint des actifs de production grâce à un mode spécifique de coordination (Brousseau, 1993). Cette quasi-rente valorise la continuité de la relation et conditionne la productivité de ces actifs spécifiques à son articulation avec les autres facteurs de production. Elle incitera donc à l'intégration.

Contrairement à cela, selon la TRC, la spécificité des actifs améliore notablement la performance de la gouvernance de firme. Le recours à la firme est vu comme une création d'une valeur productive unique (Amin et Cohendet, 2000), il permet de coordonner le management des connaissances. L'intégration est donc un « creator of positive » (Conner, 1991, Demsetz, 1988 ; Kogut et Zander, 1992, 1996 ; Monteverde, 1995 ; Poppo et Zenger, 1998).

4.2) Discussion sur la complémentarité de ces deux approches dans les applications empiriques

Le déplacement de la TRC vers la question des frontières de la firme prendrait essentiellement ancrage dans les faiblesses de la TCT (Ghozzi, 2008 ; Hodgson, 1998). Le débat opposant ces deux théories date des années 1990. Il a insufflé une nouvelle dimension à la TRC, les réflexions relatives aux frontières de la firme faisant aujourd'hui partie intégrante de cette approche théorique (Wernerfret, 1995).

Un reproche souvent adressé à la TCT est de savoir si elle n'occulterait pas la question des compétences d'une firme, lesquelles ne seraient pas réductibles à un nœud de transactions et de contrats parce qu'elles dépasseraient les relations interindividuelles entre les agents au sein d'une firme¹³ (Kogut et Zander, 1992).

Argyres (1996) a cherché à confronter la TCT et la TRC en comparant l'importance des considérations d'ordre transactionnel par rapport à celles en termes d'aptitudes. Il analyse en profondeur les différentes étapes du processus de production de câbles, fils et connecteurs de télévision en traitant des données qualitatives sur des décisions de « faire » ou de « faire faire ». Il vérifie si la firme intègre les activités où elle possède plus d'aptitudes et de capacités que ses fournisseurs potentiels. Il démontre que pour certains composants, la spécificité seule est déterminante, alors que pour d'autres, les capacités et les aptitudes sont

¹³ L'explication de cette lacune résiderait, selon les critiques, soit dans son utilisation de l'hypothèse d'opportunisme, qui la conduirait à faire passer au second plan les problèmes de rationalité limitée (Conner et Prahalad, 1996 ; Madhok, 1996), soit dans la conduite d'un raisonnement en statique comparative, négateur des phénomènes dynamiques (Langlois, 1995).

plus explicatives. L'une ou l'autre de ces grilles de lecture peut donc s'avérer plus pertinente que l'autre selon le cas.

Dans une étude sommaire des principaux travaux empiriques comparant la perspective de la ressource à d'autres courants théoriques, dont l'économie des coûts de transaction, Hadida (2002) constate la variété des unités d'analyse retenues par les auteurs. Néanmoins, la plupart portent sur des ensembles très spécialisés. Ces « microstructures » sont des divisions (Schmalensee, 1985 ; Hansen et Wernerfelt, 1989 ; Rumelt, 1991), des segments d'activité (McGahan et Porter, 1997 ; Brush et al., 1999) ou des transactions (Delmas et al., 1997 ; Anand et Singh, 1997). Le choix de la firme mono-activité (Collis, 1991 ; Carr, 1993 ; Powell, 1996 ; Balakrishnan et Fox, 1993 ; Sherer et al., 1998 ; Durand, 2000 ; Spanos et Lioukas, 2001), de la maison-mère (Bergh, 1995) ou de la filiale (Delios et Beamish, 1999) comme unité d'analyse renvoie à celui de la microstructure. Il permet en effet de limiter le bruit associé à l'analyse des ressources et capacités de firmes diversifiées, dans lesquelles la nature et la valeur des combinaisons d'actifs varient souvent selon les domaines d'activité. Ces choix méthodologiques nous poussent à poser, à la suite de Williamson (1999), que la firme diversifiée est une unité d'analyse trop agglomérée, trop large et trop difficile à instrumenter en perspective de la ressource, sauf lorsque l'objet de la recherche est sa croissance ou la relation entre sa performance et son niveau de diversification (Wernerfelt et Montgomery, 1988).

Amin et Cohender (2000) réconcilient les deux approches, les jugeant complémentaires. Ils avancent l'argument que les firmes managent simultanément leurs compétences et leurs transactions. Mais elles font cela dans un ordre précis. Tout d'abord, elles choisissent le domaine de leurs compétences cœur (ou compétences stratégiques), la gouvernance de ces compétences est alors dédiée à la coordination de la connaissance. Les activités stratégiques de la firme sont déconnectées de l'arbitrage entre « faire » ou « faire faire » suggéré par la TCT. Le management de ces activités étant très coûteux, les entreprises se concentrent sur un faible nombre de compétences stratégiques à développer. Puis, dans un second temps, elles considèrent les activités non-stratégiques ou périphériques, pour lesquelles il est possible d'utiliser une approche telle que la TCT, l'externalisation étant alors possible. Ces activités sont nécessaires pour soutenir les activités stratégiques mais elles ne nécessitent pas un management des connaissances important. La firme organise alors le processus d'allocation des ressources et l'adaptation à l'environnement, ce qui consiste à recourir aux mécanismes de gouvernance classiques : la firme ou le marché. La structure de gouvernance choisie doit donc permettre de développer le domaine des activités cœur de l'entreprise et de réguler les autres activités.

Conclusion du chapitre 3 :

Ce troisième chapitre nous a permis de retracer le cheminement de notre réflexion sur les outils théoriques qui, partant des théories du consommateur, nous a amené à considérer les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs de leur propre loisir. Ils ont le choix entre prendre en charge eux-mêmes, de manière domestique, l'entretien de leur équidé ou bien déléguer ces services à des prestataires professionnels. Cette dualité du choix qui revient à du « faire » ou « faire faire » nous a progressivement amené à nous tourner vers les théories traitant des frontières de la firme. Au sein de ce corpus, nous nous sommes concentrés sur les apports en termes de coûts de transaction et de production, et de ressources et compétences, issus de la TCT et de la TRC, dont les fondements ont été présentés. Ces deux théories présentent certains points communs et différences. Alors que la TCT prône une logique de minimisation des coûts, la TRC focalise sur les ressources et aptitudes différentielles qui confèrent à la firme une meilleure efficacité. Elles abordent donc la question des frontières de la firme sous des angles de vue différents mais qui semblent complémentaires, concernant des éléments constitutifs de l'entreprise mais distincts. Williamson lui-même reconnaît que la TRC complète la logique économique de la TCT par les concepts relatifs au cœur de métier et au différentiel de performance (Williamson, 1999, p. 1106). Parmi les auteurs ayant empiriquement comparé l'utilisation de grilles de lecture issues de la TCT et de la TRC, certains affirment la supériorité de la capacité explicative de l'une par rapport à l'autre alors que d'autres associent leurs apports. La mobilisation conjointe de ces deux cadres d'analyse permet *a priori* d'améliorer la représentation qu'on se fait de la firme en la considérant dans son ensemble. Dans le chapitre suivant, nous nous interrogeons sur la façon d'appliquer ces concepts à notre objet d'étude.

Chapitre 4 : Opérationnalisation des cadres d'analyse et hypothèses de recherche

1) L'application d'outils de l'économie industrielle à des situations relevant de la production domestique

1.1) Application à la production de services

La TCT, contrairement à la TRC, a très peu été appliquée à la production de services. Ce n'est que récemment qu'elle a été adaptée à quelques cas d'industries de service public et que l'intérêt de sa démarche comparative pour l'analyse de l'organisation de la fourniture de services environnementaux a été mis en évidence par différents travaux (Richards, 2000 ; Beckmann, 2002 ; Hagedorn et al., 2002 ; Paavola et Adger, 2005...).

Comme dans l'analyse traditionnelle des choix d'intégration verticale, l'identification des caractéristiques des transactions constitue alors le point de départ de l'étude de la gouvernance de services impliquant des biens publics. Toutefois, ces approches sont assez éloignées de notre cas, puisque d'une part, elles analysent des transactions qui concernent un nombre important d'agents alors que nous considérons une transaction bilatérale et d'autre part, ces études se centrent sur l'intervention publique (décrétée comme solution à un problème de défaillances de marché) et le choix des instruments alors que nous focalisons sur le choix entre le marché et l'intégration.

1.2) Application à la production domestique

Bien que les domaines d'application de la TCT soient de plus en plus variés (business, sciences politiques, droit, politiques publiques, agriculture, santé...) et que la TRC connaisse de nombreux développements empiriques¹⁴, ces approches se centrent essentiellement sur les entreprises (Marcher et Richman, 2006). Les approches réalisant des tentatives d'application de ces théories à des consommateurs pouvant faire le choix d'entrer dans le processus de production du bien ou service qu'ils consomment, c'est-à-dire réaliser de l'autoproduction, sont à notre connaissance très rares, voir inexistantes en ce qui concerne la TRC et encore marginales pour la TCT. Ces consommateurs ont le choix entre passer par le marché pour se procurer le bien ou service désiré (« faire faire ») ou le produire eux-mêmes (« faire »), c'est-à-dire intégrer sa production. Prenant la place de l'entreprise dans la théorie, ils peuvent alors être considérés comme des producteurs visant à maximiser leur utilité (et non plus leur profit). Ils choisiraient donc la forme d'organisation qui leur semble la plus adaptée pour se fournir le bien ou service considéré. S'opposant à la tradition néoclassique, le consommateur n'est ici plus considéré comme passif. Sa possibilité d'apprentissage n'est pas exclue, comme l'a considéré Turvani (1994) dans son application de la TCT aux marchés illégaux (consommateurs-dealers de drogue). Cet auteur montre que la faiblesse de l'environnement institutionnel, le manque de transparence de l'information, l'accès difficile au marché et l'objectif des agents de contrôler l'incertitude pour augmenter leur utilité a pour conséquence l'apparition de nouvelles formes d'organisation, utilisant un système d'ordre privé qui passe par d'autres systèmes de sanction que l'autorité publique. Selon Brousseau et Raynaud

¹⁴ Depuis l'article de Prahalad et Hamel (1990) qui est, selon Wernerfelt (1995), à l'origine de la diffusion de la TRC à la pratique.

(2006), ces systèmes d'ordre privé n'engendrent pas plus d'opportunisme. Les coûts de transaction engendrés affectent donc la structure du marché, transforment son organisation. La solution pour les consommateurs est de se comporter de manière dynamique en utilisant des marchés locaux ou en devenant, ici dans le cas du marché de la drogue, consommateurs-dealers, c'est-à-dire consommateurs-producteurs. Il existe donc une instabilité dans les rôles de la division du travail, la chaîne de transaction est redéfinie. Ceci entraîne l'apparition d'une spécialisation flexible qui empêche la standardisation des produits. Le fait que le consommateur devienne actif montre qu'il existe une relation entre les besoins des consommateurs et les moyens qu'ils choisissent pour les satisfaire mais aussi entre le niveau d'organisation et la division du travail. L'intégration est donc une réaction aux conditions de la transaction pour répondre aux besoins (Turvani, 1994). Les consommateurs exercent un rôle sur la satisfaction de leurs besoins, changent leur position économique et leur façon d'interagir pour poursuivre leurs transactions. Cependant, cette intégration peut aussi devenir un mode de vie (Turvani, 1994). Ce travail se rapproche étroitement de notre cas dans lequel les consommateurs peuvent être actifs et changer leur position dans la chaîne de production en devenant des producteurs-consommateurs de leur loisir équestre afin de réduire leurs coûts et de satisfaire leurs besoins. Toutefois, l'étude de Turvani met en évidence l'importance de l'incertitude dans l'organisation de transactions illégales et donc très risquées en comparaison desquelles le risque associé à la transaction que nous considérons est moindre.

Dans le même esprit, Bougherrara, Grolleau et Mzoughi (2009) ont appliqué la TCT aux ménages souhaitant se fournir des produits alimentaires agricoles et ont analysé les facteurs qui déterminent le recours à des contrats de long terme avec des agriculteurs locaux qui leur fournissent régulièrement des paniers de produits. Ils démontrent que plus les individus se sentent concernés par les propriétés de croyance des produits, plus les coûts de transaction augmentent et plus ils vont utiliser ce genre de contrat. Ils soulignent qu'un prolongement possible de ce travail serait de l'étendre à la production domestique de produits alimentaires agricoles, ce qui pourrait être assimilé à l'intégration. Cette étude est donc similaire à la nôtre puisque les auteurs analysent les choix des consommateurs d'après une grille de lecture issue de la TCT.

A notre connaissance ces deux travaux sont les seuls à réaliser ce genre de tentative d'application de théories des frontières de la firme à des consommateurs pouvant choisir le passage par le marché ou bien la production domestique.

2) Un essai d'opérationnalisation des cadres d'analyse pour notre objet d'étude

2.1) Hypothèses de départ et objet d'étude

- Rappel de la problématique :

Considérant les propriétaires amateurs comme des producteurs de leur propre loisir, nous partons de l'hypothèse qu'il est possible de mobiliser conjointement les outils de la TCT et de la TRC pour traiter notre question. La première théorie prend en compte les éléments relatifs à la transaction elle-même et la seconde se centre sur ce qui constitue la base de la production, c'est-à-dire les ressources et compétences du producteur. Tout comme Amin et Cohender (2000), nous faisons l'hypothèse que ces deux approches peuvent être mobilisées simultanément. Toutefois, nous ne faisons pas d'hypothèse sur l'ordre dans lequel les firmes managent leurs compétences et leurs transactions. Nous supposons que la mobilisation

conjointe des concepts de ces deux approches apporte des informations complémentaires permettant de mieux comprendre les choix organisationnels que si elles étaient utilisés séparément, portant sur des aspects différents mais liés.

- Hypothèses comportementales :

Nous considérons les agents comme disposant d'une rationalité limitée, et nous nous alignons avec la TCT pour ce qui est de considérer la possibilité de comportements opportunistes, cela nous paraissant mieux refléter la réalité de notre cas d'étude. Comme nous le verrons par la suite, les propriétaires amateurs faisant appel à des prestataires de services peuvent en effet subir les conséquences de l'opportunisme de ces derniers.

L'entreprise est donc ici considérée comme traitant l'information provenant de son environnement et gérant ses ressources et compétences.

- Objet d'étude :

A l'image de la plupart des applications empiriques visant à comparer ces deux théories, nous étudions le choix du mode de gouvernance. Ainsi, les propriétaires d'équidés amateurs font face à l'alternative entre le passage par le marché, qui correspond à l'utilisation d'une pension, et l'intégration, dans le cas des propriétaires indépendants. Tout comme Delmas et al. (1997), ou encore Anand et Singh (1997), notre étude se centre sur une unité d'analyse très spécialisée : le service comprenant les tâches nécessaires à l'entretien d'un équidé.

2.2) Utilisation de la grille de lecture de la TCT pour analyser le choix des propriétaires d'équidés

- Définition de la transaction :

La transaction que nous considérons est relative à l'échange des prestations d'entretien de l'équidé. Dans notre cas, les propriétaires décidant de faire appel à un prestataire de services ont à faire face à des coûts de transaction, ayant à rechercher un partenaire, à mettre en place un contrat avec lui et à vérifier qu'il remplit correctement ses engagements.

- Centrage sur la spécificité des actifs ; questions de la fréquence et de l'incertitude :

Nous avons choisi de nous concentrer sur la spécificité des actifs comme source de coûts de transaction, ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, cet attribut des transactions est le plus important à considérer selon Williamson (1979), et le plus testé dans la littérature empirique (Marcher et Richman, 2006 ; Shelanski et Klein, 1995 ; Masten, 1993)). Une grande partie de cette littérature se centrant sur le phénomène de l'intégration verticale (ou la décision de « faire » ou « faire faire ») met en avant le rôle central des actifs spécifiques (Marcher et Richman, 2006). Comme l'indiquait Ghertman (1994b, p. 11) : « le concept de spécificité des actifs est particulièrement important puisqu'il influence de façon très substantielle les coûts de transaction mais également la nature du produit et de la technologie qui feront l'objet de la transaction ». En effet, en comparaison, le traitement de l'incertitude est moins courant et, lorsqu'il est réalisé, il doit l'être conjointement à celui de la spécificité des actifs (Harrigan, 1986). Sans la présence d'actifs spécifiques, la TCT ne prédit pas que l'incertitude mène à des formes de gouvernance plus hiérarchisées. Enfin, en comparaison à la spécificité des actifs et à l'incertitude, la fréquence des transactions est l'attribut qui a été le moins souvent considéré dans les applications de la TCT (Rindfleisch et Heide, 1997). Comme nous l'avons expliqué précédemment (chapitre 3, point 2.1.2), les chercheurs empiriques n'ont pas réussi à parvenir

à un accord sur les effets de la fréquence des transactions sur les modes de gouvernance (Marcher et Richman, 2006).

Enfin, dans notre cas, ces deux attributs des transactions, la fréquence et l'incertitude, semblent peu varier dans le cas considéré.

Un prestataire de services prend en charge l'équidé de manière permanente, la fréquence de la transaction ne peut donc pas être déterminée et ne varie pas d'un individu à l'autre, elle ne peut donc pas être un élément déterminant.

Concernant l'incertitude externe, les propriétaires d'équidés amateurs ont des difficultés à prévoir l'évolution du marché et l'environnement institutionnel est faible. De plus, il est possible qu'au cours du temps la qualité des prestations fournies par une structure équestre soit inégale ou bien que le propriétaire ne s'entende plus avec les personnes qu'il côtoie sur son lieu de pratique équestre. Enfin, les propriétaires amateurs manquent d'information sur les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour loger leur équidé dans leur région. En effet, les sources d'information à ce sujet sont peu nombreuses et celles qui existent sont loin d'être exhaustives. Les services recherchés sont variés, les critères d'évaluation sont propres à chacun et la qualité des prestations proposées est difficile à mesurer : manque d'indicateurs, mauvaise capacité informationnelle des indicateurs...

L'incertitude interne a été peu opérationnalisée dans la littérature (Marcher et Richman, 2006). Dans notre cas, il semble difficile pour un client de mesurer la performance du prestataire de services car il ne peut l'observer continuellement, il ne lui est pas possible de savoir exactement ce qu'il fait, la responsabilité peut de plus être partagée avec les personnes que ce prestataire emploie et ses performances ne sont pas mesurables sur une échelle simple, préétablie et unique (de la même façon que le font remarquer Anderson et Schmittlein (1984) dans le cas de l'étude de la possibilité d'intégration de la fonction de force de vente dans l'industrie des composants électroniques). Les possibilités d'opportunisme sont donc importantes.

Quelle que soit la transaction observée, nous considérons donc une fréquence donnée et une incertitude forte et nous centrons notre analyse sur la spécificité des actifs, sachant que cette dernière augmente lorsque le degré d'incertitude croît, et prenant en compte le fait qu'une croissance des paramètres d'incertitude a des conséquences négligeables pour les transactions qui ne sont pas spécifiques (Williamson, 1979).

- Les actifs spécifiques à la transaction considérée :

La transaction considérée peut mobiliser certains actifs spécifiques. Si le propriétaire choisit de passer par un prestataire de services, ces actifs spécifiques peuvent alors être à l'origine d'une dépendance du propriétaire envers ce prestataire. Ils créent un risque pour le propriétaire, qui rencontre en général des difficultés à trouver un prestataire ayant les propriétés recherchées et acceptant de réaliser les investissements souhaités. Une fois la relation établie, le propriétaire aurait également du mal à trouver une autre pension de ce type en cas de rupture du contrat. En cas de forte spécificité des actifs, l'augmentation des coûts de transaction devrait inciter le propriétaire à devenir indépendant. Parmi ces actifs spécifiques, nous faisons l'hypothèse que :

- La proximité physique entre le lieu de résidence du propriétaire et le lieu de stationnement de son équidé est un actif de site pouvant être spécifique si ce critère est important pour le propriétaire. Ceci peut être à l'origine d'une dépendance envers un prestataire de services s'il n'en existe qu'un à une distance raisonnable de l'habitation du propriétaire.

- Un propriétaire peut exiger du prestataire de services qu'il effectue des investissements physiques ponctuels à sa seule demande, ce qui correspond à des actifs dédiés

spécifiques. La prise en compte de nourriture, litière ou d'équipements qui ne serviraient qu'à un propriétaire ou à son équidé sont autant d'actifs dédiés spécifiques qui peuvent être à l'origine d'une dépendance de ce propriétaire envers un prestataire de services si ce dernier est le seul à accepter de faire ces investissements.

- Les actifs humains peuvent également être des actifs spécifiques pour le propriétaire de l'équidé. En effet, la personne qui prend en charge l'animal doit apprendre à le connaître de manière individuelle et doit pour cela investir de son temps. Cette connaissance particulière d'un équidé n'est pas redéployable à un autre. La rareté des prestataires de services prêts à investir dans cette connaissance particulière de l'animal et le temps nécessaire à son établissement peuvent entraîner une dépendance du propriétaire envers le prestataire. Lorsque les actifs humains revêtent une importance prépondérante, ils peuvent être à l'origine de coûts de transaction élevés. Ceux-ci peuvent inciter les propriétaires à s'occuper eux-mêmes de leurs équidés dans le but de les minimiser, car plus les actifs sont durables et personnalisés pour un utilisateur, plus cela incite à l'intégration (Anderson et Schmittlein, 1984).

- Éléments affectant dans notre cas les coûts de production :

Concernant les coûts de production engendrés, quelle que soit la forme d'organisation qu'ils utilisent, les propriétaires rencontrent des coûts pour aboutir à la production des services d'hébergement, de nourriture et de surveillance de leurs équidés. Ces coûts peuvent être financiers ou bien être des coûts en temps. Ils correspondent au paiement de la pension mensuelle dans le cas du recours à un prestataire de service. Les propriétaires indépendants ont quant à eux des frais d'alimentation de l'équidé (céréales, granulés, foin, paille...), des frais liés au foncier ou aux installations nécessaires à l'hébergement de l'animal et des dépenses de temps pour s'occuper de l'équidé.

2.3) La décision des propriétaires amateurs vue sous l'angle de la TRC

- Définition des ressources :

Il existe une grande diversité des définitions retenues des ressources et compétences. Il est ainsi difficile de différencier les ressources tangibles, intangibles, les capacités (Fahy et Smithee, 1999), les compétences, les compétences clés, les capacités dynamiques, les routines ou encore la notion de savoir et de connaissance (Ghozzi, 2008). Nous utilisons les deux notions générales de ressource et de compétence, considérant les apports de la TRC dans son ensemble, regroupant ses différentes branches sans les différencier. La notion de spécificité est ici réservée à la TCT, recouvrant les concepts de « non-redéployabilité » et de « dépendance ».

Nous considérons les propriétaires amateurs dans leur globalité, nous intéressant à toutes les ressources et compétences qui peuvent leur être utiles pour fournir à leur équidé l'entretien souhaité.

- Ressources et compétences nécessaires à l'entretien d'un équidé :

Les ressources et compétences nécessaires à l'entretien d'un équidé varient selon le mode d'organisation considéré.

S'occuper soi-même de son équidé nécessite *a priori* de disposer de foncier et/ou d'installations nécessaires à l'hébergement de l'animal. Il est également indispensable d'avoir certaines compétences en matière équestre afin de gérer les ressources alimentaires de l'animal, de lui apporter tous les soins nécessaires au cours de l'année, de savoir réagir en cas de problème de santé... Ces tâches sont également consommatrices de temps et quotidiennes.

Cette régularité peut donc priver les individus de la possibilité de s'absenter si ils n'ont pas facilement accès à une personne pouvant les relayer pour s'occuper des équidés.

En revanche, le recours à une pension nécessite uniquement de disposer de ressources budgétaires suffisantes. Il ne demande aucune compétence particulière, aucune ressource en foncier, et n'impose pas une régularité quotidienne dans les visites à l'équidé puisque celui-ci est pris en charge par un professionnel.

- Centrage sur le concept d'aptitude différentielle escomptée :

Les applications empiriques mobilisent différents cadres d'analyse de la TRC, ce qui ne permet pas de se concentrer sur un modèle unique de test et rend impossible l'utilisation des prescriptions de la TRC dans sa globalité. Malgré la diversité des tests empiriques, deux logiques semblent prédominer : la focalisation sur l'avantage concurrentiel ou la focalisation sur les aptitudes différentielles (Jacobides et Hitt, 2005 ; Jacobides et Winter, 2005).

La focalisation sur l'avantage concurrentiel suppose de vérifier que les entreprises intègrent les activités qu'elles jugent être à l'origine d'un avantage concurrentiel. L'application empirique de ce raisonnement consiste alors à observer si les décideurs perçoivent les activités intégrées comme stratégiques, ou sources d'avantage concurrentiel, comme l'ont effectué Stensma et Corley (2001). Cette démarche s'appuie sur les concepts de soutenabilité (ou inimitabilité) et de rareté. Elle est donc relativement simple, mais elle semble incomplète en comparaison aux développements ultérieurs de la TRC qui focalisent sur la nature de la coordination à l'intérieur de la firme, le savoir-faire et les aptitudes.

La focalisation sur les aptitudes différentielles correspond à des apports plus récents, mettant de côté les concepts de soutenabilité et de rareté. Argyres (1996) illustre cette démarche en vérifiant si la firme intègre les activités pour lesquelles elle considère avoir des aptitudes supérieures à celles de ses fournisseurs potentiels.

Le problème est que le concept d'aptitude différentielle ne prend pas en compte le temps de la décision (Jacobides et Hitt, 2005 ; Argyres et Zenger, 2007). C'est une approche *ex post* qui ne permet pas de faire des prédictions *ex ante*. Il est en effet peu plausible qu'un collectif débutant dans une activité détienne dès le départ des compétences supérieures à celles du marché. Ce test utilise donc une notion « d'aptitude différentielle effective ». La possession d'une aptitude supérieure aujourd'hui reflète un ensemble de décisions de développement passées. Cette aptitude différentielle peut donc difficilement être à l'origine d'une décision d'intégration, pouvant uniquement expliquer la persistance de l'intégration une fois que la compétence est « routinisée ». Une entreprise ne détient que rarement une « aptitude différentielle effective » mais elle peut se retrouver insatisfaite des prestations du marché et penser détenir les ressources nécessaires pour développer une aptitude future. La décision d'intégration relève alors d'une « aptitude différentielle escomptée » (Ghozzi, 2008). C'est ce que nous prenons en compte dans notre analyse.

Lors du choix d'une forme d'organisation, le propriétaire va d'une part évaluer les différentes possibilités d'organisation qui s'offrent à lui, et il va d'autre part faire le bilan des ressources et compétences auxquelles il peut avoir accès plus ou moins facilement. Puis, il va mettre en perspective ces deux éléments.

Un propriétaire intéressé par les pensions va se renseigner sur les propositions du marché, c'est à dire les services offerts par les différents prestataires de services locaux existants. Si les prestations proposés par l'un d'entre eux lui conviennent, il va alors confronter les tarifs proposés à ses ressources budgétaires afin d'évaluer si il peut y avoir accès.

Inversement, un propriétaires souhaitant devenir indépendant va mettre en perspective les compétences, les ressources foncières et les ressources en temps nécessaires à cette organisation avec celles dont il dispose.

Dans tous les cas, le choix organisationnel d'un propriétaire est donc contraint par ses ressources et compétences. Si le propriétaire est insatisfait par les options proposées sur le marché, il va alors envisager de prendre en charge son équidé lui-même. Vice-versa, si le choix d'être indépendant est incohérent avec les ressources dont il dispose, il va se tourner vers la possibilité d'utiliser une pension. Toutefois, le propriétaire peut aussi décider d'investir dans de nouvelles ressources, telle que l'achat, la location ou le prêt de foncier, choisir de libérer de son temps en réduisant une autre de ses activités, de gagner plus d'argent en changeant d'emploi ou encore de suivre des formations pour améliorer ses compétences. Chaque propriétaire a conscience de ces potentialités qui lui donnent une aptitude différentielle escomptée, qu'il évalue et prend en compte lors de son choix. C'est pourquoi nous nous intéressons dans ce travail aux ressources et compétences dont les propriétaires disposent, mais aussi à celles auxquelles il peuvent avoir accès plus ou moins facilement.

2.4) Les limites de cette application

- Une logique de maximisation de l'utilité :

Étant donné que les propriétaires d'équidés amateurs sont des « producteurs » d'un loisir, les logiques qui sous-tendent leur raisonnement sont vraisemblablement très différentes de celles des entreprises, ce qui peut constituer une limite importante à notre travail. D'une part, ils cherchent à maximiser leur utilité, et non leur profit. D'autre part, ils ne font face à aucune pression concurrentielle et n'ont donc pas à prendre en compte les risques, l'incertitude et les exigences d'adaptation et d'évolution que cela engendre. Nous supposons toutefois que ces individus n'en restent pas moins rationnels et que la maximisation de leur utilité passe entre autre, de manière similaire aux firmes, par la minimisation de leurs coûts et par une utilisation optimale de leurs ressources. Cependant, maximiser son utilité est également synonyme de satisfaction personnelle, celle-ci n'étant possible que si la demande des individus est contentée. Ceci est difficile à intégrer à l'analyse car relève de facteurs difficilement objectivables, ce que nous essaierons de prendre partiellement en compte.

- La nécessité de considérer d'autres éléments, notamment relatifs à la demande :

Une des critiques adressée à cette approche par l'intérieur de la firme est qu'elle sous-estime les facteurs exogènes, notamment la demande (Priem et Butler, 2001). L'emballement de la demande d'un produit peut par exemple brusquement sur-valoriser une ressource (qu'on pense au laboratoire pharmaceutique Roche qui, quelques années avant qu'on n'entende parler de la grippe aviaire envisageait de cesser de produire son Tamiflu, alors que la simple menace d'une pandémie a fait exploser en un an les ventes de ce médicament) (Depeyre, 2005). Barney (2001) reconnaît que ce modèle doit être intégré dans l'environnement compétitif, ce qu'il avait déjà soutenu dans son article de 1986.

La mobilisation de la TCT en complément de la TRC nous permet de resituer l'entreprise dans son contexte et de mieux prendre en compte son environnement dans l'analyse. De plus, nous supposons que d'autres variables sont également à prendre en compte, renvoyant à la demande des propriétaires d'équidés.

3) Construction des hypothèses de recherche

Il s'agit de tester le choix d'une forme d'organisation par rapport à l'autre. Considérant les propriétaires amateurs comme des producteurs de leur propre loisir, **nous partons de l'hypothèse qu'ils poursuivent un objectif d'efficacité, souhaitant maximiser leur utilité à moindre coût, en fonction des ressources dont ils disposent.** Pour traiter cette question nous mobilisons le corpus des théories traitant habituellement des frontières de la firme, supposant qu'il peut apporter des éléments d'éclairage utiles à la compréhension du comportement de producteurs domestiques de leur loisir. Nous considérons simultanément des outils issus de la TCT et de la TRC pour comprendre le choix des propriétaires d'équidés amateurs de prendre en charge leurs équidés eux-mêmes ou bien de les confier à des prestataires de services équinés.

La mobilisation des approches en termes de coûts de transaction, de coûts de production, de ressources et compétences nous conduit à étudier les trois questions suivantes :

(1) Tout d'abord nous nous demandons dans quelle mesure les choix organisationnels des propriétaires amateurs peuvent s'expliquer par une logique de minimisation des coûts de transaction. Dans cette perspective, être un propriétaire indépendant serait plus probable quand les actifs sont très spécifiques, c'est-à-dire quand les coûts de transaction sont élevés. Ceci permet alors d'éviter la dépendance envers un prestataire de services professionnel et les risques qui y sont associés. Réciproquement, faire appel à un prestataire serait plus adapté quand les coûts de transaction sont faibles.

(2) Deuxièmement, les choix des propriétaires amateurs peuvent-ils être mis en relation avec une stratégie de minimisation des coûts de production ? En effet, quelle que soit la forme d'organisation utilisée, les propriétaires doivent assumer des coûts pour entretenir leur équidé. Or, chacune des formes organisationnelles peut *a priori* leur permettre de réaliser des économies sur certains paramètres précis, ce qui doit être relié aux caractéristiques du service recherchés. Nous faisons donc l'hypothèse que les besoins sont variables selon l'utilisation de l'équidé et la demande du propriétaire influencent *a priori* les coûts de production et donc le type d'organisation choisi.

(3) Enfin, nous étudions si la décision des propriétaires amateurs est conditionnée par les ressources dont ils disposent ou auxquelles ils peuvent avoir accès plus ou moins facilement. Ces trois points sont discutés au chapitre 7.

Parallèlement au travail sur la validation ou non de ces trois hypothèses qui sont au cœur de notre problématique, nous complétons ce travail par un test empirique supplémentaire. Nous supposons que l'application des théories des frontières de la firme à la production domestique d'un loisir implique la prise en compte de variables additionnelles, pouvant aussi, parallèlement à ces premiers éléments, influencer le choix des propriétaires amateurs.

D'une part, l'objectif de maximisation de l'utilité poursuivi par les individus, différent de la logique de maximisation du profit des entreprises, implique une réflexion différente et donc *a priori* la prise en compte de nouveaux éléments, non considérés par les théories des frontières de la firme. En effet, parallèlement aux déterminants présentés précédemment, ces « producteurs » de leur propre loisir prennent probablement aussi leur décision en fonction de facteurs subjectifs tels que leurs goûts, leurs envies... et autres indicateurs de leur demande de loisir. Nous supposons donc qu'il est nécessaire de nuancer notre hypothèse centrale de recherche d'efficacité en y ajoutant un objectif de satisfaction de la demande.

D'autre part, nous présumons que le type d'espace considéré influence également le choix des propriétaires, ces derniers ayant plus de facilités à être indépendants en zone rurale qu'en zone périurbaine, en partie pour des raisons d'accès aux ressources (disponibilité du foncier, cadre de vie et présence de prestataires de services (chapitre 1, point 2.3.2)), ce qui est déjà pris en compte dans notre troisième question, mais aussi pour des raisons de traditions et d'acceptation sociale de la présence d'équidés à proximité des habitations, ce que nous souhaitons tester ici.

Nous introduisons ces éléments de contrôle afin de voir si les cadres d'analyse mobilisés apportent suffisamment d'information ou si leur application empirique à la production domestique de loisir implique de compléter leurs apports par d'autres considérations.

Conclusion de la partie II :

Cette seconde partie avait pour objet de retracer la réflexion théorique qui sous-tend notre analyse et de présenter les outils théoriques mobilisés. Au départ tournés vers les théories du consommateur, nous avons finalement choisi de considérer les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs domestiques de leur propre loisir. Nous nous sommes alors tournés vers les théories des frontières de la firme, mobilisant plus précisément la TCT et la TRC. Bien que rares sont les études utilisant des concepts issus de ces théories pour analyser le comportement de producteurs domestiques, les quelques travaux qui utilisent ces grilles de lecture se rapprochent de notre logique et montrent la pertinence de cette application. A travers les notions de coûts et de ressources, nous supposons que l'utilisation simultanée de ces deux grilles de lecture apporte des éléments utiles à l'étude des choix organisationnels, permettant à la fois d'ouvrir « la boîte noire » de l'entreprise (en étudiant ses ressources et compétences, qui sont à la base de la production) et de considérer ses relations avec son environnement (en observant le devenir de cette production à travers les éléments relatifs aux transactions). L'opérationnalisation des outils de ces deux théories mobilise les notions de spécificité des actifs et d'aptitude différentielle escomptée. Selon notre hypothèse centrale, les propriétaires amateurs poursuivent un objectif d'efficacité, souhaitant maximiser leur utilité à moindre coût, en fonction des ressources dont ils disposent. Il en découle trois questions de recherches, relatives au rôle des coûts de transaction, des coûts de production et des ressources et compétences des individus. Bien entendu, nous prenons en compte les limites liées à l'application de ces théories à la production domestique. Celles-ci sont notamment relatives à un objectif de maximisation de l'utilité, et non pas du profit, et au fait de ne pas avoir à tenir compte d'un environnement concurrentiel. Pour palier à cela, l'analyse empirique s'attache à la prise en compte d'éléments de contrôle. Le premier nuance notre hypothèse centrale de recherche d'efficacité en prenant aussi en compte l'objectif de satisfaction de la demande des individus. Le second porte sur le type d'espace considéré, supposant qu'il peut influencer le choix des propriétaires à travers des différences d'acceptation sociale de la présence d'équidés. Notre objectif est maintenant de mettre en évidence des facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs de prendre en charge leurs équidés eux-mêmes ou de les confier à des prestataires de services. Les cadres d'analyse et les hypothèses sont désormais posés, constituant une base qui va nous permettre de développer les différents volets empiriques de cette recherche. Un important travail de production de données descriptives en amont est maintenant nécessaire avant de revenir sur ces questions.

**Partie III.
L'alternative entre produire ou acheter
vue sous l'angle des propriétaires
d'équidés amateurs**

Notre problématique concerne un point précis de l'organisation des loisirs équestres. Ce segment peut être divisé en deux parties, les producteurs de loisirs équestres (l'offre) d'un côté, c'est-à-dire les professionnels du cheval, et les consommateurs de loisirs équestres d'un autre côté, c'est-à-dire les pratiquants amateurs. Parmi eux, certains sont propriétaires de leurs propres équidés, alors que d'autres achètent à des professionnels toutes les prestations nécessaires à la pratique de leur loisir, dont la location de l'équidé. Nous ciblons ici la population des pratiquants amateurs, qui sont propriétaires de leurs propres équidés, et nous avons pour objectif de comprendre les raisons de leur choix de prendre en charge eux-mêmes leurs équidés ou de les confier à des prestataires de services équins.

Répondre à cette question suppose une connaissance préalable de l'ensemble des loisirs équestres. Nous avons en effet besoin d'informations générales sur l'organisation économique et territoriale de ce segment afin de connaître le contexte, l'environnement dans lequel évoluent les propriétaires amateurs. Plus précisément, l'analyse de notre problématique suppose ensuite d'avoir une connaissance fiable et établie des différentes formes d'organisation utilisées par les propriétaires amateurs. Or, comme nous l'avons vu au point 3.2 du chapitre 1, peu de données sont disponibles à ce sujet. Notamment, il n'existe pas d'inventaires exhaustifs d'équidés ou de leurs propriétaires en France ou sur de plus petites unités géographiques dans ce pays. Nous disposons des données du fichier SIRE, qui, comme nous l'avons expliqué, a pour objectif de recenser tous les équidés de France mais comporte encore de nombreuses limites, n'est pas exhaustif et ne contient que des informations sommaires et limitées sur les équidés, sur leur localisation et sur leurs propriétaires.

Avant de nous concentrer sur notre question de recherche, trois types de pré-requis sont nécessaires. Tout d'abord, nous voulons comprendre, à une échelle relativement large, ce qui peut expliquer la plus ou moins grande présence d'équidés appartenant à des amateurs sur un territoire, ce qui nous fournira des premières données de cadrage importantes. Puis, à un niveau plus fin, nous avons besoin de situer ce que représentent les équidés appartenant à des amateurs au sein du monde du cheval et de cerner les caractéristiques organisationnelles de leurs propriétaires. Nous souhaitons également savoir comment ces équidés s'inscrivent dans l'espace. L'obtention de ces connaissances nécessite un travail important, notamment à travers la construction de données, mais est un préalable nécessaire avant de nous centrer sur notre objet.

De ces besoins d'informations amont découlent nos choix méthodologiques de départ.

Nous avons tout d'abord décidé de travailler à deux niveaux géographiques, l'un régional et l'autre local. Pour étudier la répartition des équidés d'amateurs, nous avons choisi de considérer une échelle d'étude régionale, afin d'avoir une vision globale des quatre terrains. A ce niveau géographique large, notre objectif est d'étudier les facteurs explicatifs de la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs. Nous effectuons un travail économétrique basé sur l'exploitation des données existantes à ce sujet, c'est-à-dire celles du fichier SIRE. L'échelle locale correspond à un zoom micro-territorial, sur quelques communes au sein de chaque territoire. On y effectue des repérages exhaustifs et des enquêtes nous permettant de produire nos propres données et aussi de situer la place et l'importance des propriétaires amateurs au sein du monde du cheval, de repérer les différentes formes organisationnelles qu'ils utilisent et la façon dont elles s'inscrivent dans l'espace.

Au cours de nos travaux, nous utilisons une entrée par les équidés car ils constituent d'une part l'unité d'analyse de base du fichier SIRE et car ils sont d'autre part ce qui est le plus simple à repérer lors d'enquêtes de terrains, permettant une entrée exhaustive.

Devant nous adapter à des contraintes de temps, le nombre de zones étudiées a dû être limité. Nous travaillons sur quatre territoires ruraux et périurbains, illustratifs de la diversité des

espaces ruraux français. Sur chacun d'eux, nous délimitons une zone d'étude à l'échelle régionale, et une zone de zoom à l'échelle locale.

La production de ces données de cadrage amont, une partie à l'échelle régionale et l'autre à l'échelle locale, constitue les deux premières étapes de notre travail, qui sont traitées au chapitre 6. Préalablement, le chapitre 5 détaille la méthodologie de collecte des données employée et présente les terrains d'étude.

Une fois que nous disposons de ces trois catégories d'informations, nous pouvons nous pencher sur les choix organisationnels des propriétaires amateurs, ce qui correspond à la troisième étape et est exposé au chapitre 7.

Chapitre 5 : Présentation de la méthodologie globale et des terrains d'étude

1) Une méthodologie en trois étapes

1.1) Première étape : comprendre la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs dans les territoires

L'objectif est ici d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques locales -socioéconomiques, géographiques, culturelles...- des territoires sont susceptibles d'expliquer la plus ou moins grande présence des équidés appartenant à des amateurs dans les espaces ruraux et périurbains. En lien avec les éléments de cadrage présentés dans le chapitre 1, on se demande notamment dans quelle mesure leur présence peut être reliée aux mutations que connaissent actuellement les espaces ruraux et périurbains.

Dans cette partie, nous mobilisons le peu de données qui sont disponibles à ce sujet, grâce au fichier SIRE, et le travail repose sur des approches quantitatives à l'échelle régionale. Dans les régions périurbaines, le niveau d'observation est celui l'aire urbaine. Pour les zones rurales, nous considérons des régions couvrant une fraction importante d'un département et étant des ensembles de communes formant des entités telles que les Parcs Régionaux ou Nationaux ou les Pays. L'échelle régionale correspond à un travail sur un terrain que nous appelons « zone de référence ».

Le travail repose sur une étude économétrique. Elle consiste à croiser des effectifs de ces équidés (obtenus grâce à une estimation à partir du fichier SIRE) avec un ensemble de données socio-économiques (INSEE, RGA, FFE...) et relatives à l'occupation du territoire (Corin Land Cover) qui sont localisées (à la commune). Ce travail nous permet de cadrer les choses, d'analyser la répartition des équidés d'amateurs à une échelle étendue et d'étudier l'influence des caractéristiques des territoires sur leur présence.

1.2) Seconde étape : situer le secteur des loisirs équestres et les propriétaires amateurs au sein du monde du cheval

Quand on ne connaît pas ou mal l'ampleur d'un phénomène et les différentes formes qu'il peut prendre, l'entrée territoriale exhaustive est une méthode adaptée pour le décrire et commencer à l'ordonner. Nous utilisons donc cette approche afin d'étudier l'organisation des activités équestres de loisir. Le souci d'exhaustivité doit être suivi avec la plus grande rigueur, ce qui nécessite de travailler sur des espaces restreints, d'où l'utilisation de l'échelle locale. Ce niveau géographique correspond à un zoom assez fin sur une dizaine de communes contiguës au sein de chaque territoire, choisies selon des critères pré-établis.

Cette seconde étape nécessite un important travail de collecte de données propres. Il commence par des relevés de terrain effectués selon une méthodologie précise (point 2.1.1 du chapitre 6). On utilise alors une entrée par les équidés puis, de ces équidés nous remontons à leurs propriétaires et aux espaces qu'ils occupent. Nous complétons ensuite ces données par des enquêtes directes. Nous combinons ces deux types d'informations dans le but de recenser exhaustivement (autant que faire ce peut) les équidés présents sur le territoire lors de la

période d'enquête, les portions de territoire qu'ils utilisent et leurs propriétaires, donc la façon dont ils s'organisent.

Puis nous approfondissons notre connaissance du monde du cheval par une approche plus qualitative relevant d'études de cas. Nous ciblons alors un maximum de la diversité des formes organisationnelles rencontrées. Ces monographies ont pour but de décrire les activités en présence, d'analyser leur fonctionnement, leur mode d'occupation du territoire et la façon dont les acteurs s'organisent avec leur environnement.

Grâce aux recensements exhaustifs, nous commençons par prendre en compte l'ensemble des équidés et des activités équestres présents, ce qui rend possible la schématisation de l'organisation de l'ensemble du monde du cheval et la compréhension de son inscription territoriale. Ce premier balayage est nécessaire dans la mesure où, au niveau national comme sur un territoire donné, on ne connaît pas vraiment ni précisément le nombre d'équidés, ni celui des utilisateurs, propriétaires, gestionnaires de ces chevaux ou encore la façon dont ces acteurs s'organisent. Parallèlement à cela, les inventaires exhaustifs d'équidés permettent de comparer nos résultats aux données du fichier SIRE afin d'en estimer la qualité.

Une fois ces dénombrements exhaustifs réalisés, on situe dans cet ensemble la place et l'importance des loisirs équestres, les espaces qu'ils occupent et leurs liens éventuels avec les autres segments du monde du cheval (éleveurs professionnels, monde des courses...) ou avec d'autres secteurs d'activité comme le tourisme et l'agriculture. Ces données aboutissent à l'établissement d'une typologie des formes d'organisation des pratiquants, consommateurs de loisirs équestres. L'analyse économique va s'intéresser plus particulièrement à comprendre et évaluer les différentes options ou alternatives possibles dans la pratique des loisirs équestres.

Nous obtenons ainsi des données de cadrage sur l'environnement dans lequel évoluent les propriétaires d'équidés amateurs. Enfin, nous situons leur place et leur importance au sein de la filière des loisirs. Les monographies nous apportent des informations plus précises sur les tâches qu'ils prennent en charge ou délèguent selon la forme d'organisation, sur leurs logiques économiques, sur la façon dont ils s'organisent, se coordonnent, avec qui ils ont des échanges, quels espaces ils occupent et comment... ce qui aboutit à une typologie des formes organisationnelles utilisées par les propriétaires amateurs.

1.3) Troisième étape : expliquer les choix organisationnels des propriétaires d'équidés amateurs

La troisième étape de notre travail est traitée dans le chapitre 7. Elle correspond à un zoom sur les propriétaires d'équidés de loisir, non-professionnels du monde du cheval. Grâce aux deux premières étapes de notre travail, nous connaissons désormais les formes organisationnelles qu'ils utilisent pour loger et entretenir leurs équidés, et la façon dont ces activités s'inscrivent dans l'espace. L'objectif principal est désormais de les caractériser et de mettre en évidence les facteurs explicatifs de leur choix pour tel ou tel mode d'organisation. Nous cherchons à comprendre quelles sont les motivations de leur décision. Nous supposons que les différences d'organisation pourraient être spatialisées, variant selon le type de territoire rural considéré.

Notre méthodologie mobilise l'échelle d'étude locale et s'appuie sur une enquête. La sélection de l'échantillon interrogé se fait à partir des recensements exhaustifs de la première étape. L'enquête repose sur un questionnaire administré en vis à vis. Nous obtenons ainsi des informations complémentaires sur les modes de coordinations des acteurs, leurs logiques économiques et les propriétés spatiales des différentes formes organisationnelles. Les données ainsi obtenues permettent de mettre les configurations effectivement rencontrées à l'épreuve des propositions des théories des frontières de la firme. En référence à ce cadre (mais pas

exclusivement), on se propose de tester la série d'hypothèses présentée précédemment (point 3 chapitre 4) sur les rôles respectifs des coûts (de production et de transaction) et des ressources (financières, en temps disponible, en compétences, en accès au foncier) des individus, des caractéristiques de leur demande et du type de territoire rural considéré, comme facteurs explicatifs du choix de tel ou tel type d'entretien de l'équidé.

2) Les terrains d'étude : une prise en compte partielle de la diversité des espaces ruraux français

2.1) Le choix des zones d'étude, aux niveaux régional et local

Les différentes étapes de la recherche sont réalisées sur différents territoires ruraux types, avec un accent prononcé pour le rural périurbain, ces espaces étant ceux qui connaissent actuellement les transformations les plus marquées. L'objectif est de travailler sur plusieurs terrains d'étude contrastés afin d'avoir une certaine illustration de l'effet de la diversité des espaces ruraux français tout en nous adaptant au temps qui nous était imparti et à une méthodologie complexe et coûteuse en temps. Nous nous concentrons finalement sur l'étude de quatre territoires (voir figure V pour leur répartition géographique). Nous travaillons sur deux territoires périurbains de superficies voisines (tableau 2) : l'un dans le sud de la France (aire urbaine¹⁵ de Montpellier), l'autre en Normandie, dans une région de forte tradition équine (aire urbaine de Caen). Deux territoires ruraux hors périurbain font également l'objet d'une étude : l'un à dominante agricole mais assez accessible et proche du périurbain (Pays de l'Auxois), l'autre plus éloigné de toute influence métropolitaine et à dominante touristique et environnementale (Parc National des Cévennes ou PNC). Chacune de ces zones dans son ensemble constitue un territoire de référence, c'est-à-dire une zone d'étude au niveau régional.

¹⁵ Ensemble composé d'une agglomération (pôle urbain) et de l'ensemble des communes rurales périphériques sous l'influence de ce pôle (une centaine pour le périurbain montpelliérain, plus de 200 pour celui de Caen).



Figure V : Situation géographique des quatre terrains d'étude

	Aire urbaine de Montpellier	Aire urbaine de Caen	Pays de l'Auxois	Parc National des Cévennes
Nombre de communes	93	240	208	117
Superficie (km ²)	1 451	1 606	2 586	3 209
Nombre d'habitant en 1999	459 916	370 851	56 431	42 665
Densité d'habitants au km ² en 1999	317	231	22	13
Densité d'équidés (/km ²) selon le SIRE en 2007	3,6	8,3	1,5	0,8

Source : INSEE, 1999 ; SIRE, 2007.

Tableau 2 : Grandes caractéristiques des quatre terrains d'étude

Au niveau local, pour un repérage aussi exhaustif que possible, il est nécessaire de suivre un protocole rigoureux de collecte des données (chapitre 6, le point 2.1.1). Une telle méthode a des conséquences sur le choix du territoire constituant la zone d'étude. Il doit nécessairement être de très petite taille car la méthode, appliquée rigoureusement, est très coûteuse en temps, mais un effectif minimum d'observations est nécessaire pour saisir un maximum de diversité. L'unité de base doit être la commune, pour permettre des appariements avec les données statistiques collectées en général au niveau communal (dans la mesure où on dispose de l'identifiant communal dans ces fichiers). A l'échelle locale, nous avons donc dû sélectionner une zone de zoom plus restreinte au sein de chaque territoire de référence.

Nous avons fait le choix de travailler sur des grappes de communes contiguës afin de limiter les effets de frontière, c'est-à-dire les problèmes de comptabilisation des éléments qui sont à cheval sur une limite communale. Ces communes, pour être illustratives de la zone choisie, ne

doivent pas être atypiques ou présenter une spécificité trop particulière par rapport au reste de la zone de référence (par exemple être plus touristiques, ou présenter un élevage équin plus développé, etc.). Enfin, l'objectif est de pouvoir y trouver des équidés, des établissements équestres et d'avoir un aperçu de la diversité des formes d'organisation des loisirs équestres qu'il est possible de rencontrer sur la région. Sur chaque terrain, nous sommes partis d'une commune et avons étendu notre zone de zoom aux communes voisines dans un ordre préétabli, au fur et à mesure du travail de terrain, en les prenant dans leur totalité et jusqu'à ce que les trois critères suivants soient remplis :

- un nombre total d'équidés supérieur à 300,
- un nombre d'unités de détention¹⁶ supérieur à 50,
- une superficie minimale d'environ 10000 ha.

Ces trois critères ont été fixés afin que les données recueillies permettent de couvrir et d'appréhender au maximum les différentes configurations de formes organisationnelles, mais aussi pour permettre un traitement statistique des données, et enfin pour que la confrontation entre nos données et celles de la base de donnée SIRE des Haras nationaux soit significative.

2.2) L'aire urbaine de Montpellier

2.2.1) Le territoire de référence : une illustration classique d'un territoire connaissant une forte périurbanisation

L'aire urbaine de Montpellier est caractéristique du phénomène résidentiel en France. L'étude de ce terrain nous permet donc de mettre en évidence les spécificités du développement des loisirs équestres dans une zone où la périurbanisation est en pleine croissance.

2.2.1.1) Un territoire marqué par un développement résidentiel important

L'aire urbaine de Montpellier appartient à la région Languedoc-Roussillon. Elle est située en quasi-totalité dans le département de l'Hérault (34) : elle se compose de 93 communes¹⁷ dont une seule (Corconne) se trouve dans le département du Gard. Cette dernière se situe au nord-est de l'aire urbaine. D'après la nomenclature du Zonage en Aires Urbaines (ZAU) de l'INSEE¹⁸, le pôle urbain est constitué de 11 communes (détaillées en annexe 2) et comptait 287981 habitants en 1999 (Recensement Général de la Population (RGP), INSEE, 1999) pour une superficie de 154 km². Les 82 communes restantes font partie de la couronne périurbaine (figure VI).

¹⁶ Chaque équidé fait partie d'un groupe, que nous appelons ici « unité de détention », qui occupe un territoire et peut comprendre un ou plusieurs équidés. Chaque unité de détention est prise en charge par un ou plusieurs gestionnaires, qui est (sont) le(s) même(s) pour tous les équidés du groupe.

¹⁷ Le détail de la répartition des communes selon leur population est présenté en annexe 2.

¹⁸ Selon la nomenclature du zonage en aires urbaines (ZAU) adoptée par l'INSEE en 1996, « un pôle urbain est une unité urbaine offrant 5000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle périurbain » ; « une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci » ; « la couronne périurbaine (d'un pôle urbain) est formée de l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain ».

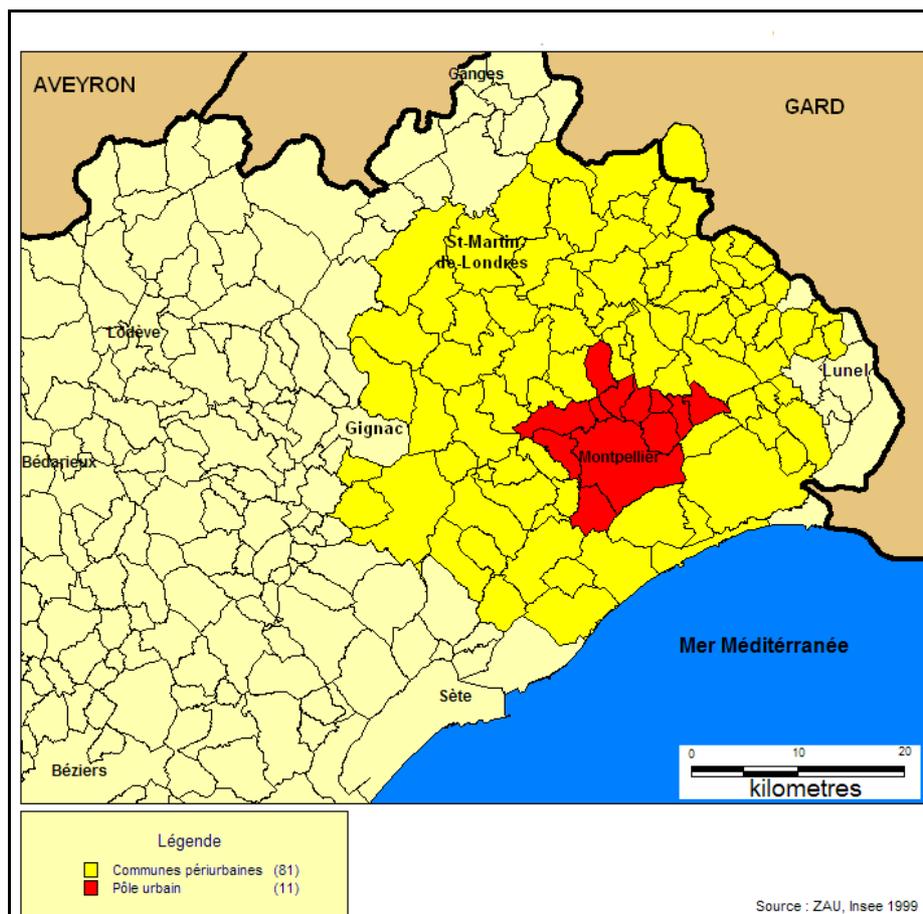


Figure VI : Pôle urbain et couronne périurbaine de Montpellier selon la nomenclature INSEE

L'ensemble de l'aire urbaine représentait 459916 habitants en 1999 (RGP, INSEE, 1999) pour une superficie de 1451 km², soit une densité moyenne de population de 317 habitants par km². L'importance de ce dernier chiffre (nettement supérieur à celui de l'aire urbaine de Caen (tableau 2)), illustre l'importance de la périurbanisation de cette ville, qui continue de plus à progresser de manière constante. En effet, la ville de Montpellier bénéficie de la plus forte croissance démographique au niveau national avec une augmentation de 5% entre 1982 et 1990 et de 8% entre 1990 et 1999. De même, l'aire urbaine dans son ensemble a connu une augmentation de 18% de sa population entre 1982 et 1990 et également entre 1990 et 1999 (RGP, INSEE, 1982, 1990, 1999). On observe un trend similaire sur la période 1999-2006 au cours de laquelle la population de l'aire urbaine a continué à croître de 9% (RGP, INSEE, 2006¹⁹). De plus, de part l'importance de l'aspect universitaire de cette ville, la population est très jeune.

La population de cette aire urbaine présente une répartition caractéristique. Autour d'un pôle urbain assez dense, s'organise une première couronne périurbaine présentant des densités de

¹⁹ Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est organisé par enquêtes annuelles tournantes. Cette nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement qui concernait toute la population en même temps.

population allant de 100 à 800 habitants par km². Ensuite, une seconde couronne²⁰ de périurbanisation laisse entrevoir des communes aux caractéristiques beaucoup plus rurales (14 à 40 habitants par km² pour la plupart). Bien que gagnant progressivement les communes de l'aire urbaine les plus éloignées, la périurbanisation de Montpellier se concentre donc à proximité du pôle urbain (Vial, 2006).

2.2.1.2) Une extrémité sud de l'aire urbaine marquée par le tourisme

L'aire urbaine de Montpellier est bordée au sud par un littoral très touristique. C'est en effet une zone balnéaire qui voit sa population croître en période estivale. Ainsi, la population des communes littorales de l'aire urbaine augmente en été par rapport à l'hiver de 33 à 254 %, selon les communes (tableau 20 annexe 2). Les trois communes bordant la mer ont les taux les plus élevés, en particulier Palavas-les-Flots. Toutefois, cette caractéristique ne concerne que les communes bordant le littoral. Par exemple, selon le département de l'Hérault, Montpellier voit sa population augmenter de seulement 9% en été par rapport à l'hiver.

2.2.1.3) Un sud-ouest empreint d'une tradition taurine

Le sud-ouest de l'aire urbaine est marqué par la tradition taurine camarguaise, cette région étant à proximité immédiate de la Camargue qui s'étend du sud du Gard à l'extrême ouest des Bouches du Rhône. Cette région, plaine de marais, d'étangs et de rizières, est empreinte d'une forte tradition d'élevage de taureaux et de chevaux camarguais, qui va de paire avec le travail du bétail par les gardians à cheval, les spectacles tels que les ferias ou les corridas, les fêtes de ville comme les Abrivados... Bien que noyée au sein des autres disciplines équestres, « la monte camarguaise » se retrouve tout de même dans l'ensemble de l'aire urbaine de Montpellier, notamment à travers l'existence d'associations de cavaliers qui organisent des fêtes de village traditionnelles. Toutefois, elle n'influe véritablement sur le monde équestre que dans le sud-ouest de l'aire urbaine où les professionnels de la promenade équestre sont sur-représentés : on y trouve de nombreuses locations de chevaux camarguais qui sont saisonnières ou annuelles et proposent aux touristes et autres cavaliers des promenades dans les paysages caractéristiques de ces régions.

2.2.1.4) Une zone viticole

L'aire urbaine de Montpellier bénéficie d'un climat chaud et sec, d'où la présence de beaucoup de garrigues. Son relief est relativement plat et son sol dur et sec ne laisse que peu d'opportunités de culture, ou encore d'élevage par manque de prairies. Ces caractéristiques sont à l'origine de la prédominance actuelle de la vigne sur cette zone et d'une tradition viticole ancrée dans l'histoire (annexe 3).

²⁰ La première et la seconde couronnes périurbaines sont fixées arbitrairement. Nous avons choisi comme critère les densités de population des communes. La seconde couronne périurbaine rassemble les communes répondant à plusieurs critères :

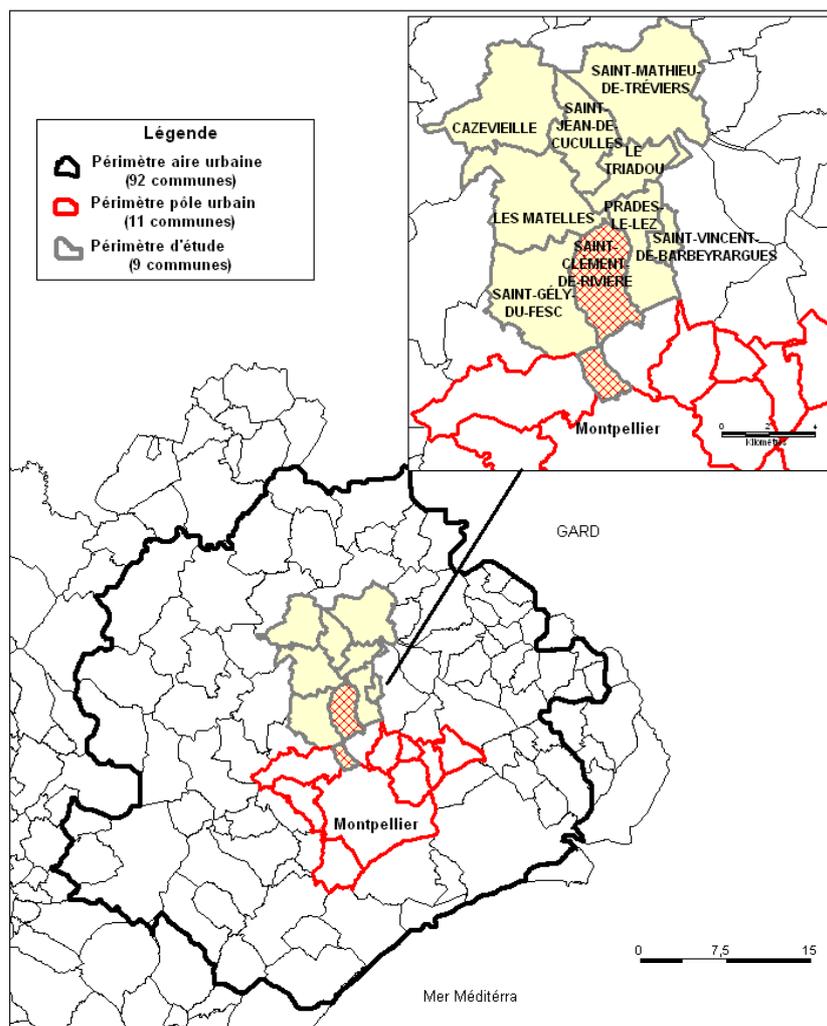
- éloignement du pôle urbain,
- densité de population faible (14 à 40 habitants par km²),
- souvent, la campagne, la forêt ou la chasse sont les causes de l'attrait touristique,
- la variation de population de 1990 à 1999 est très faible (<1%), voire nulle ou négative.

La première couronne périurbaine est délimitée par défaut, elle est composée des communes périurbaines qui n'appartiennent pas à la seconde couronne et ont donc certaines caractéristiques communes :

- distance au pôle urbain réduite,
- densité de population plus élevée (100 à 800 habitants par km²),
- variation de la population entre 90 et 99 positive, et souvent élevée (>1%).

2.2.2) La zone de zoom : la région du Pic Saint Loup, un gradient urbain-rural au nord du périurbain montpellierain

Le choix de notre zone de zoom territorial au sein du périurbain montpellierain a été guidé par plusieurs critères. Nous avons tout d'abord éliminé la commune centre du pôle urbain, Montpellier, au sein de laquelle la forte densité de l'urbanisation ne laisse que peu de place aux équidés, ce qui la rend peu pertinente pour notre étude. Puis nous avons écarté la partie sud-est de l'aire urbaine à cause de l'intensité de la tradition équestre camarguaise qui la caractérise, en lien avec la présence de locations d'équidés saisonnières. Nous avons également éliminé la zone sud qui borde le littoral et qui a une intensité touristique bien plus importante que le reste du territoire. La partie ouest a quant à elle été évitée à cause de la présence de terrains militaires. Finalement nous avons donc choisi de situer notre zone d'étude dans le nord du périurbain montpellierain (figure VII) qui ne présente pas de spécificité particulière, étant relativement typique d'une zone périurbaine française moyenne. De plus, ce choix a été renforcé par l'existence de l'étude empirique de Bénédicte Roche qui n'est pas exhaustive mais qui concerne une grande partie des équidés présents en 1996 sur certaines communes du périurbain au nord de Montpellier, et qui constitue des éléments de dépôts intéressants pour notre travail (Roche, 1996). Nous avons donc pensé qu'il serait judicieux de réaliser notre étude sur des communes faisant partie de ce précédent repérage. Nous souhaitons étudier l'effet de l'étalement urbain particulier de cette zone, qui se concentre à proximité du pôle urbain. C'est pourquoi nous sommes partis de la commune de Saint Clément de Rivière, adjacente à celle de Montpellier et appartenant au pôle urbain, puis nous nous sommes progressivement écartés du pôle urbain en considérant des communes de la première couronne périurbaine et une commune de la seconde couronne périurbaine.



Source : programme « cheval et territoire », Vial, 2006, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure VII : Les neuf communes de la zone d'étude locale au sein de l'aire urbaine de Montpellier

Notre zone d'étude locale, composée de neuf communes contiguës, représente une superficie totale de 11069 ha, variant, selon les communes, de 224 à 2192 ha, et une population totale de 24422 personnes, allant de 166 à 8099 selon les communes, soit une densité de population moyenne de 220 habitants par km², variant de 10 à 491 (annexe 4).

2.3) L'aire urbaine de Caen

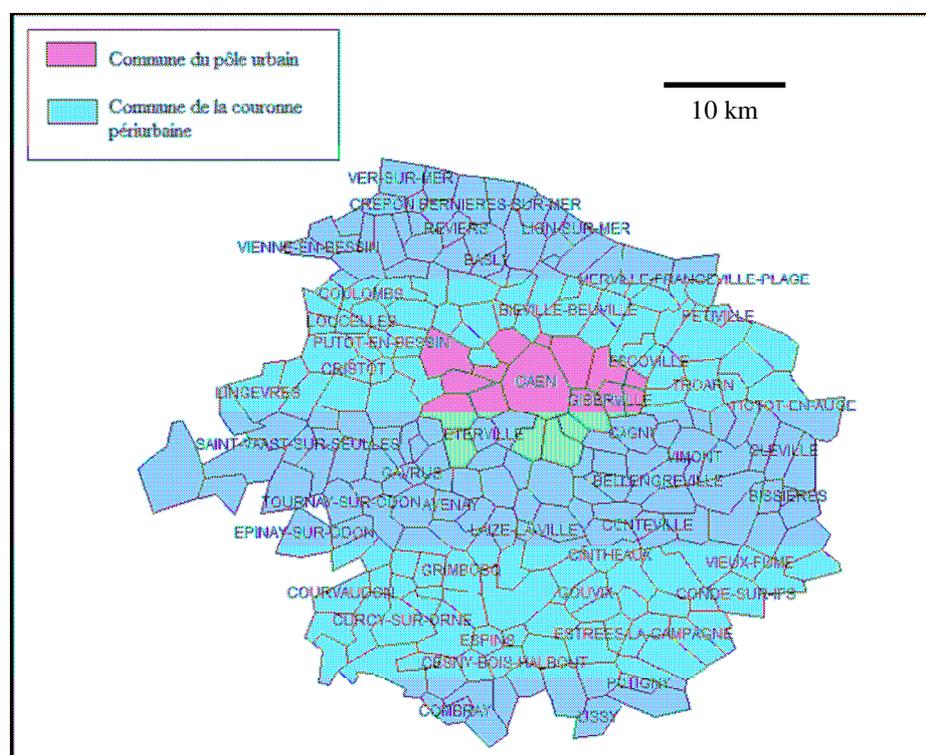
2.3.1) Le territoire de référence : une périurbanisation croissante au cœur d'une région dotée d'une forte tradition d'élevage équin

L'aire urbaine de Caen est également caractéristique du phénomène de périurbanisation en France mais elle présente de plus la singularité d'être la capitale de la Basse-Normandie, première région française pour l'élevage de chevaux. Tout comme l'aire urbaine de Montpellier, cette zone d'étude nous permet d'analyser l'organisation des loisirs équestres

dans le périurbain mais en évaluant cette fois l'effet de la présence d'un monde professionnel du cheval dynamique.

2.3.1.1) Un territoire qui connaît une forte périurbanisation

L'aire urbaine de Caen se situe dans la région Basse-Normandie, sur le département du Calvados (14). Elle est bordée au nord par un littoral touristique et marqué par l'histoire (invasions vikings, conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume, débarquement au cours de la seconde guerre mondiale). Elle bénéficie d'un climat humide (mais qui peut être considéré comme relativement sec en comparaison au reste de la Normandie), ce qui lui permet d'être dotée d'un grand nombre de prairies. Son relief est assez plat, permettant de grandes cultures et la présence d'élevage bovin. L'aire urbaine, d'une superficie totale de 1606 km², se compose au total de 240 communes (tableau 2). Son pôle urbain est formé de 18 communes et ce sont donc 222 communes qui appartiennent à la couronne périurbaine de Caen (figure VIII). Ces communes sont plus nombreuses que sur Montpellier, mais aussi plus petites.



Source : ZAU INSEE, 1999

Figure VIII : Pôle urbain et couronne périurbaine de Caen selon la nomenclature INSEE

L'aire urbaine de Caen présente une densité moyenne de population de 213 habitants/km², qui est donc un peu plus faible que celle de l'aire urbaine de Montpellier (tableau 2). Sa périurbanisation est en plein développement mais présente des caractéristiques différentes de celle de Montpellier : contrairement à cette dernière, où le développement résidentiel se concentre à proximité du pôle urbain, la périurbanisation de l'aire urbaine de Caen est très diffuse et étalée sur l'ensemble des communes la composant. Ainsi, cette aire urbaine comprend 370851 habitants, dont 48% vivent dans la couronne périurbaine (RGP, INSEE, 1999). Ce pourcentage compte parmi les plus élevés pour les villes de France, illustrant la délocalisation importante de l'habitat du pôle urbain en direction du périurbain. Le phénomène de périurbanisation s'étend même au delà des limites de l'aire urbaine, et la

population augmente très fortement le long des autoroutes. La densité du bâti est donc en moyenne relativement faible et il s'insère dans beaucoup d'espaces non-bâties (Moisson, 2007).

2.3.1.2) La Basse-Normandie, région empreinte d'une forte tradition d'élevage équin

La Basse-Normandie est la première région d'élevage équin en France, ce qui implique d'importantes retombées économiques, soit 1,5 milliard de chiffre d'affaire pour l'ensemble des segments (élevage, courses, activités sportives, ventes...) (Gauchet, 2000).

Elle est le berceau de races de chevaux fort différentes et presque toutes mondialement connues. Aujourd'hui, les races les plus couramment élevées en Basse-Normandie sont les Pur-Sangs (chevaux destinés aux courses de galop), les Trotteurs-Français (destinés aux courses de trot) et les Selle-Français (chevaux de sport, destinés aux compétitions, en particulier de saut d'obstacle). Les naissances de chevaux qui ont lieu en Basse-Normandie représentaient en 1993 26% du nombre total de naissances en France, 45% des naissances de Pur-Sangs, 38% des naissances de Trotteurs-Français et 26% des naissances de Selle-Français. Dans les départements de l'Orne et du Calvados c'est l'élevage de Trotteurs qui est prépondérant, alors que dans la Manche c'est le cheval de race Selle-Français qui représente le plus de naissances (Moisson, 2007).

Deux Haras nationaux parmi les plus prestigieux de France se situent à proximité de l'aire urbaine de Caen : le Haras national du Pin et celui de Saint-Lô (voir historique en annexe 5). De nombreux haras privés sont aussi localisés en Basse-Normandie. Au nombre de 280, ils détenaient, en 1995, 20% des étalons agréés en France (Gauchet-Robert, 2000).

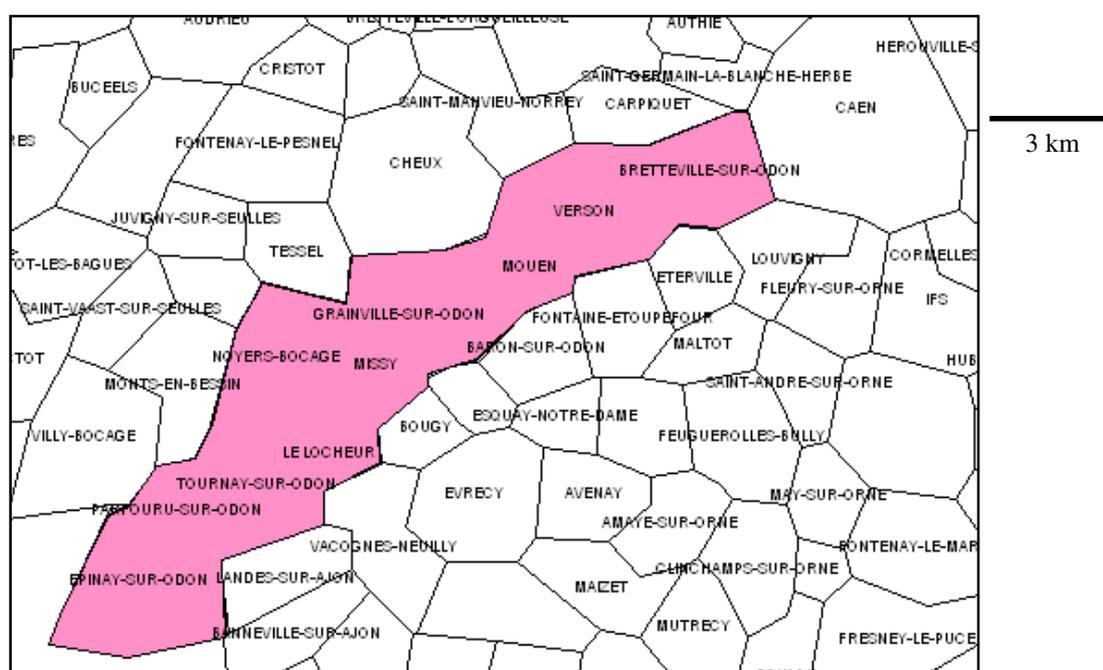
Parallèlement à cette tradition d'élevage équin, la Basse-Normandie connaît elle aussi l'essor des loisirs équestres, puisqu'elle représentait en 1999 4% des licenciés de la FFE (Gauchet, 2000). Dans cette région, leur nombre a augmenté de 40% entre 1998 et 2005, et le nombre de centres équestres qui adhèrent à la FFE a connu une croissance de 40% entre 2000 et 2004 (Deminguet, 2007). Les plus importants centres équestres évoluent à proximité des grandes agglomérations. Ainsi la SHU (Société Hippique Urbaine) de Caen figurait-elle en 1991, avec 569 licenciés, parmi les vingt premiers clubs de France. Aujourd'hui, le centre équestre des Ecuries de Calix, créé en 1989 dans la même périphérie caennaise, compte un nombre semblable de licenciés, ce qui montre l'intérêt de la population pour cette activité dans la capitale bas-normande (Gauchet-Robert, 2000).

2.3.2) La zone de zoom : la vallée de l'Odon, un gradient urbain-rural au sud-ouest du périurbain caennais

Choisir notre zone de zoom territorial au sein de l'aire urbaine de Caen nous a tout d'abord amené à éliminer, comme sur Montpellier, la ville centre du pôle urbain, Caen. Puis nous avons écarté la zone nord afin de ne pas subir l'éventuelle influence de l'activité touristique du littoral, que nous supposons pouvoir impacter l'organisation des loisirs équestres. Nous avons également évité la zone Est qui présente une activité d'élevage équin particulièrement dynamique. Nous avons donc choisi de situer notre zone d'étude dans le sud-ouest de l'aire urbaine. La périurbanisation de Caen présente la caractéristique d'être très diffuse. Afin de considérer l'influence de cet étalement urbain particulier, nous avons décidé de situer notre zone d'étude le long d'un gradient urbain-rural. La vallée de l'Odon remplissant ces critères, nous avons choisi de suivre ce cours d'eau pour le choix des communes à étudier. Dans cette vallée, nous sommes partis de la commune de Bretteville-sur-Odon, limitrophe de Caen et appartenant au pôle urbain, puis nous avons étendu nos investigations aux communes voisines, en s'écartant du pôle urbain et en suivant la vallée de l'Odon. Ceci nous a amené à

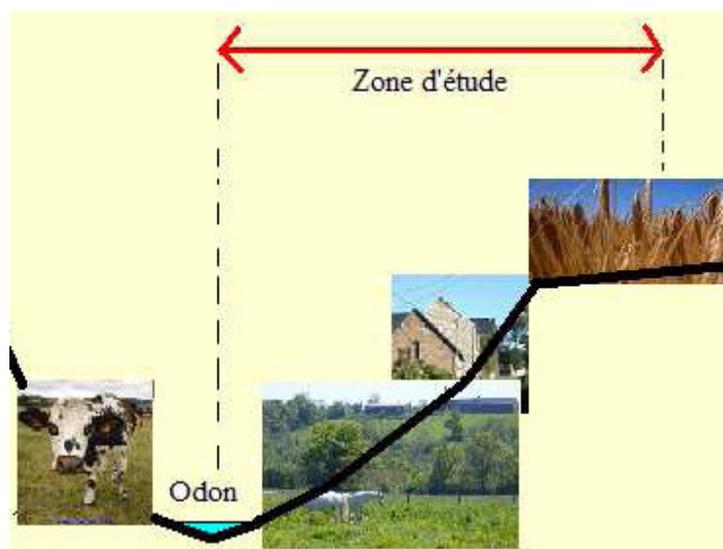
considérer des communes de la première puis de la seconde couronne périurbaine, la dernière commune de notre zone, Epinay-sur-Odon, bordant l'extrémité de l'aire urbaine (figure IX). Notre zone d'étude compte 12 communes et représente une superficie totale de 7088 ha. Nous avons décidé de ne pas atteindre l'objectif initial des 10000 ha car les densités équinées de cette région sont élevées. La zone de zoom comptait une population totale de 13849 habitants en 1999, allant de 136 à 3951 habitants selon les communes, pour des superficies de 170 à 1150 ha, soit une densité de population de 195 habitants par km², variant de 37 à 628 (annexe 6).

Le sud des communes étudiées correspond généralement au fond de vallée, zone bocagère, où les parcelles sont petites et souvent traversées par un ruisseau, parfois par l'Odon lui-même. Le centre des communes, généralement le plus urbanisé, correspond au flanc de vallée, en pente. Enfin, le nord de la plupart des douze communes correspond au plateau céréaliier (figure X).



Source : programme « cheval et territoire », Moisson, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure IX : Les douze communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain caennais, située le long de la vallée de l'Odon



Source : programme « cheval et territoire », Moisson, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure X : Schéma représentant la vallée de l'Odon

2.4) Le Pays de l'Auxois Morvan Côte d'Or

2.4.1) Le territoire de référence : une zone rurale agricole sous influence urbaine

Le Pays de l'Auxois représente un intermédiaire entre le périurbain et le rural éloigné. Il se situe en effet en zone rurale mais subit tout de même une influence du pôle urbain dijonnais. Il est de plus caractéristique d'une région agricole traditionnelle.

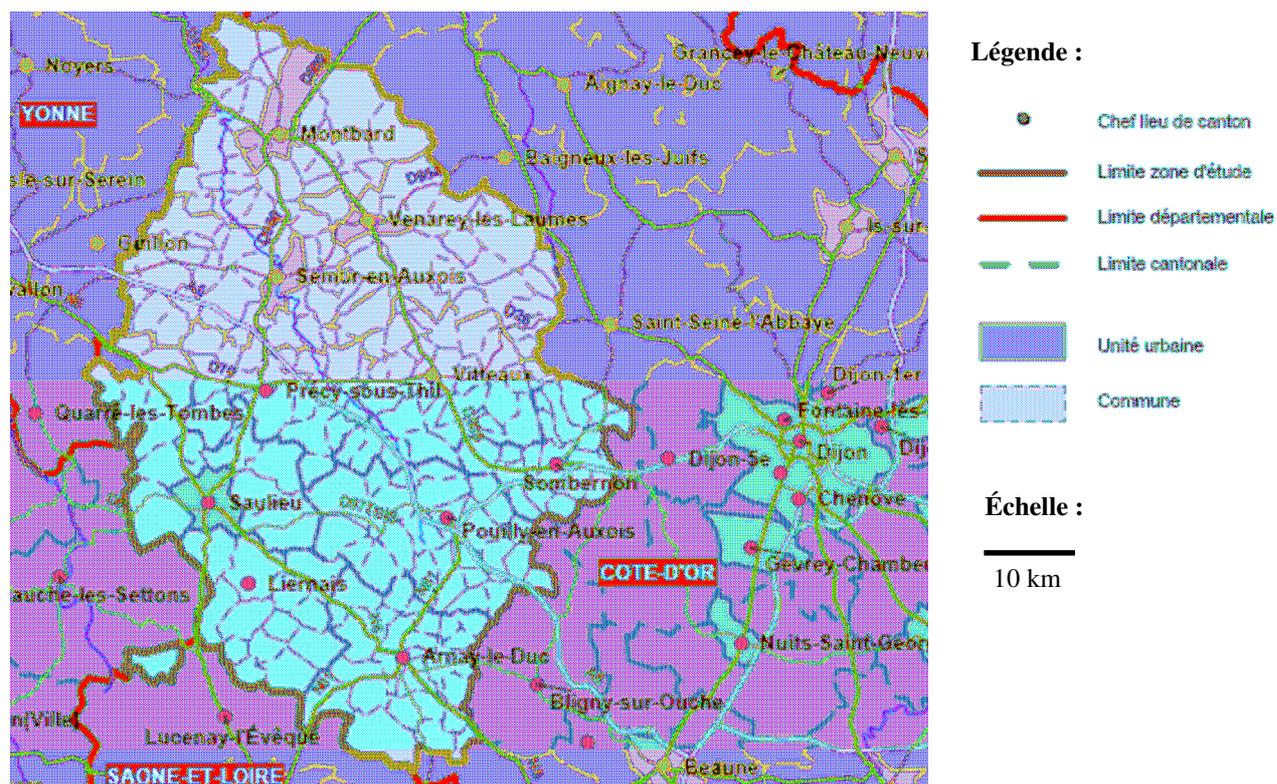
2.4.1.1) Un territoire rural, mais qui subit une certaine influence urbaine

Le Pays Auxois Morvan Côte d'Or (Pays au sens de la loi dite « Voynet »²¹) se situe en Bourgogne, à l'Ouest de la Côte d'Or (21). Il est constitué de 9 cantons (figure XI) et de 208 communes. Il est mitoyen, à son extrémité ouest, au parc naturel régional du Morvan avec lequel il partage 18 communes. Il bénéficie d'un climat continental et d'un relief vallonné. Ce Pays s'étend sur 2586 km² et comptait 56431 habitants en 1999 (RGP, INSEE, 1999). La faible densité de population, 22 habitants par km² (tableau 2), illustre bien la ruralité de ce territoire. La majorité des communes du Pays comptabilise moins de 20 habitants par km². Seules 5 communes présentent une densité de population supérieure à 80 habitants par km². La plus grande, Montbard, compte 6300 habitants. L'urbanisation est très faible dans cette zone : seul 1% du territoire est artificialisé. 71% du territoire est recouvert de terres agricoles et 28% de territoires semi-naturels, ces derniers comprenant les espaces forestiers (Corin Land Cover, 2000).

Le Pays de l'Auxois ne présente pas de développement touristique ou résidentiel marqué mais il subit tout de même une certaine influence de l'agglomération dijonnaise (243 000 habitants), ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les universités ou les écoles où vont les jeunes de la région se trouvent, en général, à Dijon ou à Paris. De plus, cette zone rurale est très bien desservie par les réseaux de transports routier et ferroviaire (elle est traversée par une

²¹ Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999.

autoroute et compte une gare TGV (Train à Grande Vitesse)). Enfin, la périurbanisation du pôle urbain dijonnais ne cesse de s'étaler et commence à toucher une partie du Pays de l'Auxois. 34 communes à l'Est du Pays font d'ailleurs partie de la seconde couronne périurbaine de Dijon. Cette région comprend également plusieurs pôles d'emploi ruraux et nous pouvons supposer que les mécanismes de développement économique en place varient selon la partie du Pays considérée. Cette situation géographique et la grande accessibilité que lui confèrent ces réseaux de transports font de cette zone un lieu de résidence secondaire et de tourisme vert sous influence parisienne notamment (Quitard, 2007).



Source : INSEE Bourgogne, 2002.

Figure XI : Le Pays de l'Auxois

2.4.1.2) Une zone agricole

L'agriculture est un secteur important dans l'Auxois : elle occupe 71% du territoire et 11,1% de la population active travaille dans l'agriculture contre 4% au niveau national (INSEE, RGP, 1999). En 1999, on comptait 1660 exploitations agricoles dans le Pays de l'Auxois dont 61,3% sont des exploitations professionnelles (INSEE, 1999). La zone est historiquement une terre d'élevage bovin charolais, 37% du territoire étant occupé par des prairies (Corin Land Cover, 2000). Elle est de plus le berceau de la race du cheval de trait Auxois.

Ce territoire est un des premiers Pays mis en place au niveau national et est particulièrement actif. Un de ses thèmes privilégiés est le cheval. L'équipe du Pays essaye notamment de créer une dynamique autour de trois structures complémentaires : un centre de promotion et d'élevage du cheval de trait Auxois à Bierre-les-Semur, un hippodrome à Vitteaux et une station expérimentale travaillant sur l'alimentation et la santé digestive du cheval à Pouilly en Auxois. On y compte par ailleurs une quarantaine d'entreprises proposant des activités autour

du cheval : élevage, centre équestre, location de chevaux, organisation de randonnées, tourisme équestre, gîte et ferme équestre...etc. (Quitard, 2007).

Bien que le Pays soit marqué par cette tradition équine, elle est toutefois sans commune mesure avec celle de Caen (selon le SIRE, en 2007, la densité d'équidés totaux était de 8,3 équidés/km² dans l'aire urbaine de Caen contre 1,5 dans l'Auxois).

2.4.2) La zone de zoom : la région de Bierre-les-Semur, au cœur du rural de l'Auxois

Lors du choix de la zone d'étude, nous avons évité les communes appartenant à la couronne périurbaine de Dijon (figure XII) afin de ne pas subir une trop forte influence urbaine et pour nous concentrer sur les caractéristiques rurales de cet espace. Nous avons choisi de situer notre zone d'étude à cheval sur l'espace rural et la zone de pôles d'emploi ruraux (figure XII). Nous sommes partis de la commune de Bierre-les-Semur où se trouve le Centre de Promotion du cheval de Trait Auxois pouvant nous fournir des personnes ressources connaissant bien le territoire et le cheval. La zone a ensuite été élargie aux communes voisines.

Notre zone d'étude s'étend sur 12690 ha, les communes qui la composent ayant des superficies allant de 450 à 2130 ha. La population totale est de 6458 habitants, allant de 36 à 4453 habitants selon les communes, soit une densité moyenne de 51 habitants par km², celle-ci allant de 9 à 233 habitants/km² (annexe 7).

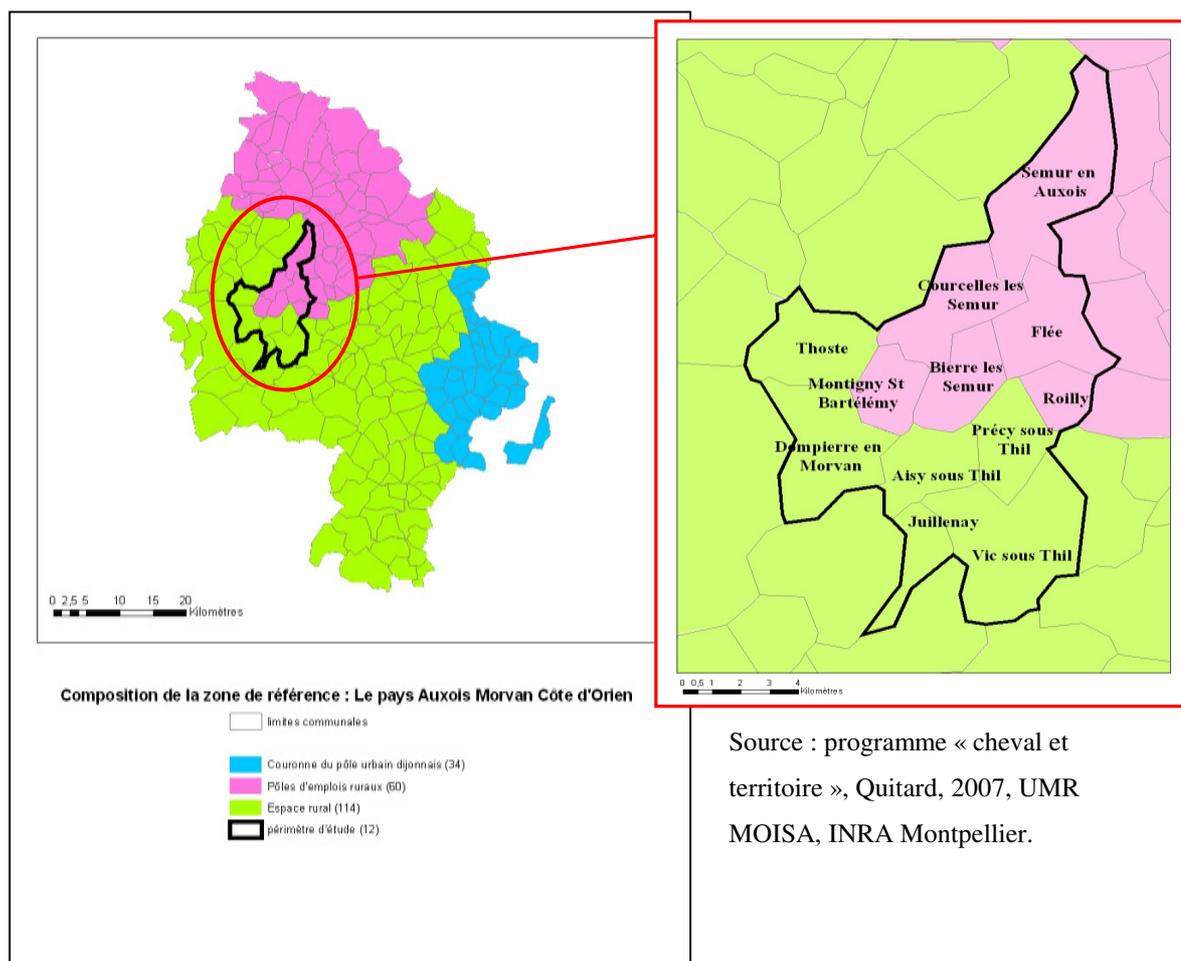


Figure XII : Les douze communes de la zone d'étude locale au sein du Pays Auxois Morvan Côte d'Or

2.5) Le Parc National des Cévennes

2.5.1) Le territoire de référence : une zone touristique éloignée de toute influence urbaine

Le Parc National des Cévennes (PNC) illustre la ruralité extrême qui se retrouve dans certaines régions françaises. Il est de plus un lieu de tourisme vert et est empreint d'une tradition d'endurance équestre.

—
10 km

« Ouvre non-reproduite par respect du droit d'auteur »

Source : Atlas du Parc National des Cévennes, <http://atlas.parcsnationaux.org/cevennes>, consulté en mai 2008

Figure XIII : Carte du Parc National des Cévennes

2.5.1.1) Un des territoires les plus ruraux de France

Le PNC s'étend au sud du Massif Central, sur la région naturelle des Cévennes, principalement sur les départements de la Lozère (48) et du Gard (30), ainsi qu'en moindre partie sur l'Ardèche (07). Ce Parc National a été créé officiellement en 1970, bien qu'une Association avait été formée depuis 1957. Il comprend aujourd'hui deux zones principales : une zone centrale et une zone périphérique, toutes deux englobées dans un secteur plus vaste appelé réserve de biosphère (figure XIII). La zone centrale (ou cœur de parc) est un espace d'excellence, où la priorité est donnée à la protection des milieux, de la faune et de la flore, des paysages et du patrimoine, par une réglementation très stricte. L'objectif est de combiner cette priorité au maintien des activités en place, avec une perspective de développement durable. Les communes de la zone périphérique ont quant à elles la possibilité d'adhérer à une charte de Parc, élaborée conjointement avec les acteurs locaux et soumise à enquête publique (Treiber, 2008). Le PNC se distingue comme étant le seul Parc National en zone terrestre situé en moyenne montagne et dont la zone centrale de protection possède une population de

résidents permanents (un peu moins de 600 habitants, qui sont pour la plupart des éleveurs). Les deux zones principales du Parc forment un espace de 3208 km² regroupant 117 communes, et abritent une population permanente d'environ 42665 habitants (RGP, INSEE, 1999) (tableau 2). Depuis son apogée vers 1850, l'évolution démographique de l'ensemble de la zone du Parc et de sa périphérie fut ensuite liée aux mouvements migratoires vers les villes et les industries, ainsi qu'aux épisodes successifs des différentes guerres. La dépopulation fut ainsi d'une ampleur considérable puisque la zone comptait 120000 habitants en 1850 (Atlas du Parc National des Cévennes²²). Les densités de population très faibles en font une des régions les moins peuplées de France, puisque la densité moyenne est de 13 habitants/km² (tableau 2), et elle est inférieure à 1 habitant/km² en zone centrale (RGP, INSEE, 1999). La population se concentre principalement autour des agglomérations (Mende, Alès, Le Vigan), où le développement de la fonction résidentielle est un peu plus marqué. Quelques zones telles que la Vallée Française (au sud-est) et les hautes vallées méditerranéennes (au sud) sont aussi caractérisées par une population relativement dynamique (Treiber, 2008).

2.5.1.2) Une tradition agricole marquée

Malgré des conditions de milieu fort contraignantes, l'agriculture a constitué autrefois la base de l'économie cévenole (voir historique et situation actuelle détaillée en annexe 8). Aujourd'hui, l'agriculture se maintient dans le Parc, malgré une diminution du nombre d'exploitations. L'élevage ovin reste le plus représentatif mais est très hétérogène en termes de taille de troupeau. Si le renouvellement des exploitants a été très élevé entre 1975 et 1990 (plus de 40%), il est aujourd'hui fortement retombé, et les exploitations ont de plus en plus de mal à subsister. Le monde agricole compte de nombreux double actifs, et environ un quart des exploitations développe aujourd'hui des activités agrotouristiques (Treiber, 2008).

2.5.1.3) Une activité touristique développée, orientée vers la nature et l'environnement

Ces dernières décennies, l'hébergement touristique était essentiellement assuré par des établissements de professionnels (hôtels, campings) et les résidences secondaires. Aujourd'hui, il se caractérise par une grande diversité de type de prestations (annexe 9) et une forte progression de l'accueil chez l'habitant et de l'agrotourisme. Ce dernier combine l'hébergement à la valorisation des productions locales, qu'il s'agisse de vente de produits de la ferme, d'artisanat, de prestations de tables d'hôtes ou de fermes-auberges.

Les fortes capacités d'accueil touristiques de cette région vont jusqu'à 3000 places pour certaines communes du sud du Parc notamment. De par ces nombreuses possibilités d'accueil, le nombre total d'équivalent-lits pour l'accueil touristique dépasse les 135000, dont 63% en résidences secondaires, ce qui permet au PNC d'accueillir plus d'un million de touristes chaque année (Treiber, 2008).

Le Parc compte de nombreux chemins de randonnée, que ce soit pour la grande ou la petite randonnée, la randonnée équestre ou les circuits VTT. En outre, on compte au total plus de 4000 km de sentiers balisés (voir détails en annexe 10). Le Parc propose aux collectivités locales un partenariat afin de contractualiser et d'assurer l'entretien, la pérennité et la valorisation de ces sentiers. L'objectif est de préserver les zones sensibles du dérangement et de favoriser l'implantation des circuits en zone périphérique.

On trouve également d'autres équipements de loisir sur le Parc. Quelques rares bases de plein air sont implantées en zone périphérique. Elles offrent des produits adaptés au site : canoë-kayak et escalade à Sainte-Énimie ; VTT, ski de fond et randonnée pédestre au Mont Lozère,

²² <http://atlas.parcnationaux.org/cevennes/page.asp?page=46>, consulté en mai 2008.

par exemple. Ces établissements sont régulièrement amenés à modifier leurs programmes d'activités au gré des modes (spéléologie, deltaplane, parapente...). Depuis la création du Parc, plusieurs centres ou fermes équestres ont également vu le jour. Ces structures proposent la location d'équidés et parfois des prestations d'enseignement de l'équitation. Enfin, trois petites stations de ski alpin et de ski de fond occupent une place à part sur le territoire (Treiber, 2008).

La zone des Cévennes présente un relief vallonné et un climat continental. D'une altitude moyenne aux alentours de 1000 m, le Parc s'étend à l'ouest sur les grands Causses, vastes plateaux calcaires au climat atlantique, et à l'est sur les vallées cévenoles schisteuses caractérisées par une végétation de type méso-méditerranéenne au sud et subalpine au nord. Cette diversité de paysages et de couverts végétaux en font un espace qui concentre 50% du capital faune/flore national sur 0,6% du territoire (Atlas du Parc National des Cévennes), d'où la nécessité de préservation. Le Parc, à travers un certain nombre d'actions spécifiques, tend à promouvoir dans son ensemble l'environnement et la richesse floristique, faunistique et paysagère de la région. Ce souci de préservation de l'environnement, mais aussi de pédagogie à destination de la population locale et des nombreux touristes, a permis de mettre en place de plusieurs mesures (voir annexe 11).

2.5.1.4) La tradition de l'endurance équestre

La région des Cévennes est à l'origine du développement en France de la discipline de l'endurance équestre, à la fin du XX^{ème} siècle (voir historique en annexe 12).

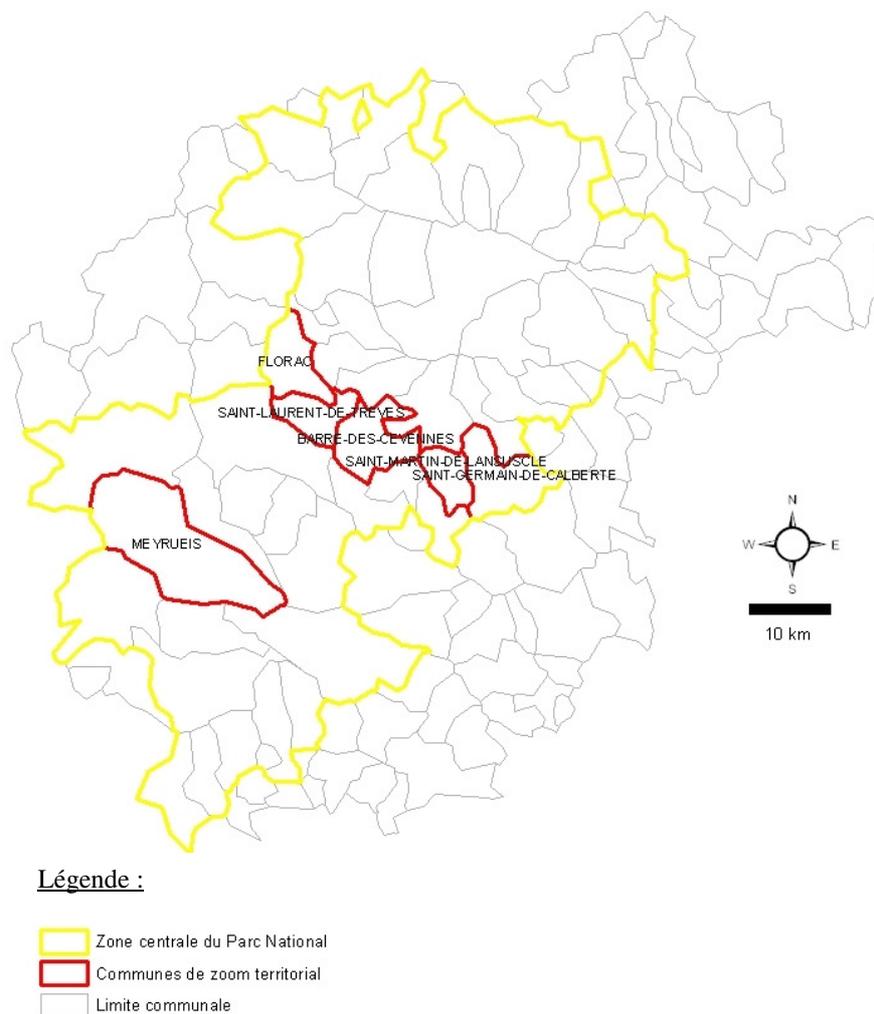
Aujourd'hui, la région bénéficie d'une renommée nationale et même internationale en ce qui concerne ce sport. Celle-ci est liée d'une part à la notoriété locale de l'élevage de chevaux d'endurance et d'autre part à l'organisation de la course des « 160 km de Florac », qui fait partie des trois courses d'endurance les plus connues mondialement.

De la même façon que dans l'Auxois, la tradition équine influence le territoire des Cévennes mais est loin d'être comparable à celle de la Basse-Normandie (selon le SIRE, la densité d'équidés totaux est de 8,3 équidés /km² dans l'aire urbaine de Caen contre 0,8 dans les Cévennes).

2.5.2) La zone de zoom : la région de Florac, au cœur des Cévennes

Lors du choix de notre zone de zoom territorial au sein du PNC, les parties nord et sud du Parc, qui subissent quelques influences urbaines, ont été écartées. Nous avons ensuite décidé de situer notre étude dans la zone centrale du Parc puisque c'est elle qui reflète le mieux les caractéristiques recherchées : ruralité et attractivité touristique. Puis, pour des raisons de faisabilité technique et car elle est une commune relativement dynamique au sein du Parc, nous avons choisi de partir de la commune de Florac. L'élargissement s'est ensuite fait en direction de communes plus rurales et moins dynamiques que Florac mais touristiques, c'est-à-dire vers le sud-est, dans la région de la Vallée Française, en respectant la contiguïté des communes. L'échantillon de communes ainsi choisi traverse la zone centrale du Parc d'Est en ouest (figure XIV). Parallèlement à cela, nous nous sommes intéressés à la commune de Meyrueis qui comprend plusieurs établissements illustratifs de la diversité des structures équestres de la zone. Toutefois, inclure cette commune dans notre échantillon en respectant la règle de contiguïté était complexe du fait de la grande taille des communes, notre zone aurait alors été trop importante et trop longue à étudier. Nous avons donc décidé que la contiguïté globale des communes choisies ne serait pas respectée et que notre zone serait constituée du premier groupe de commune évoqué d'une part et de Meyrueis d'autre part (figure XIV).

La zone d'étude locale s'étend finalement sur 24860 ha, les communes qui la composent ayant des superficies allant de 1805 à 10468 ha. La population totale est de 3789 habitants (RGP, INSEE, 1999), variant de 136 à 2065 habitants selon les communes, soit une densité moyenne de 15 habitants par km², celle-ci allant de 5 à 67 (annexe 13).



Source : programme « cheval et territoire », Treiber, 2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XIV : Les six communes de la zone d'étude locale au sein du Parc National des Cévennes

2.6) Les limites liées à la sélection des zones d'étude, régionales et locales

Les choix des quatre zones de référence peuvent bien entendu être critiqués. L'aire urbaine de Montpellier, que nous avons choisie comme caractéristique d'un territoire périurbain sans spécificité trop particulière, possède en réalité quelques particularités comme la présence d'un littoral touristique et une certaine influence de la tradition taurine camarguaise. De même, l'aire urbaine de Caen, qui se voulait être un territoire périurbain classique ne présentant que la spécificité d'avoir une tradition d'élevage équin, possède aussi un littoral touristique. Le Pays de l'Auxois, rural agricole soumis à une certaine influence urbaine, est quand à lui empreint d'une tradition d'élevage du cheval de trait Auxois. Enfin, le Parc National des

Cévennes, zone rurale agricole bénéficiant d'un tourisme vert dynamique et d'une tradition d'endurance équestre, se situe dans le rural très éloigné, cette caractéristique étant peut-être un peu trop prononcée, puisqu'il présente des densités de population parmi les plus faibles de France.

Néanmoins, nous avons choisi ces terrains d'étude en prenant en compte tous les objectifs et contraintes de notre étude. Nous nous sommes informés le plus précisément possible sur les zones avant de fixer notre choix. Nous avons cherché à illustrer au mieux la diversité des espaces ruraux français sous la contrainte de ne pouvoir dépasser quatre terrains d'étude, compte tenu du temps qui nous était imparti. Enfin, nous nous sommes soumis aux contraintes pratiques qui nous étaient imposées, comme le fait de disposer sur place d'un appui logistique et de collaborations scientifiques ou techniques.

Finalement, nous considérons que ces quatre terrains d'étude fournissent une assez bonne illustration de la diversité des espaces ruraux français. La variété des caractéristiques de ces zones influence *a priori* l'organisation économique et spatiale des loisirs équestres, ce que notre analyse comparative permettra de révéler.

Tout comme les choix des zones d'études de référence, la sélection des zones de zooms locaux peut être soumise à certaines critiques. Par exemple, sur le périurbain montpelliérain, le terrain d'étude aurait mérité de s'étaler sur un gradient urbain-rural un peu plus marqué ; sur la zone de Caen, le choix d'une vallée a pu influencer nos résultats, modifiant la géographie de l'occupation des sols ; dans le Pays de l'Auxois, l'inclusion du Centre de Promotion du Trait Auxois au sein de la zone de zoom a pu biaiser les résultats par une forte présence de chevaux de trait ; dans les Cévennes, la superficie du terrain d'étude aurait mérité d'être réduite...

Néanmoins, ces choix avaient été réfléchis au préalable. Pour chacune des zones, nous nous sommes documentés sur l'ensemble du territoire et y avons fait une visite de terrain accompagnés d'experts locaux que nous avons impliqués dans le choix de la zone d'étude locale. Les critères de localisation des zooms ont été analysés mais ils peuvent bien entendu être remis en cause. Nous avons essayé de prendre en compte le plus possible les spécificités locales afin de nous situer dans des zones neutres, mais paradoxalement, ceci constitue aussi une spécificité. Ainsi, la représentativité de l'ensemble de la zone était difficile à obtenir à partir d'un échantillon de quelques communes contiguës.

Malgré ces quelques limites, les terrains d'étude choisis semblent pertinents, correspondent aux critères que nous nous étions fixés au départ, ce qui permet de les comparer, et leur étude nous a permis de recueillir les informations souhaitées.

Conclusion du chapitre 5 :

Ce cinquième chapitre présente donc les trois étapes méthodologiques que nous suivons et les quatre terrains d'étude. Ces derniers sont choisis pour la variété de leurs caractéristiques et dans l'objectif d'avoir la meilleure illustration possible de la diversité des espaces ruraux français. Nous travaillons sur deux territoires périurbains, l'un ayant, par comparaison à l'autre, une tradition d'élevage équin marquée, et sur deux territoires ruraux, l'un étant à dominante agricole mais assez accessible et proche du périurbain et l'autre étant plus éloigné de toute influence métropolitaine et à dominante touristique et environnementale. Ces quatre territoires sont étudiés à deux échelles, l'une, régionale, donne accès à des données globales, de cadrage, l'autre, locale, permet d'obtenir des données plus précises. Notre travail est divisé en trois étapes méthodologiques. Les deux premières sont traitées dans le chapitre suivant (chapitre 6). Elles construisent des données de cadrage nécessaires et analysent le secteur des loisirs équestres, ce qui est nécessaire au traitement de la problématique même de cette thèse. Cette dernière correspond à notre troisième étape méthodologique et est traitée au chapitre 7.

Chapitre 6 : Éléments de cadrage sur les propriétaires amateurs et leurs équidés

Les deux premières étapes de notre travail sont exposées dans ce chapitre. Elles ont vocation à fournir les données de cadrage et les connaissances nécessaires à l'étude de notre problématique. Elles reposent sur deux types de travaux. L'un, à l'échelle régionale, permet d'étudier l'influence des caractéristiques des territoires sur la présence d'équidés d'amateurs. L'autre, à l'échelle locale, caractérise les loisirs équestres au sein de l'ensemble du monde du cheval et définit les différentes formes d'organisation utilisées pour les loisirs, et plus précisément par les propriétaires d'équidés amateurs.

1) Influence des caractéristiques des territoires sur la présence d'équidés appartenant à des amateurs

1.1) Objectifs et hypothèses

Dans le contexte actuel (chapitre 1), les équidés d'amateurs, étant les plus impliqués dans la récente croissance du nombre d'équidés en France, semblent être la catégorie d'équidés la plus liée aux dynamiques rurales actuelles. Nous nous interrogeons sur le lien pouvant exister entre le développement des loisirs équestres et les dynamiques rurales actuelles. Nous abordons cette question par la recherche de facteurs explicatifs de la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs aux vues des types d'espaces considérés.

Nous mobilisons le peu de données disponibles sur les équidés en travaillant à partir du fichier SIRE. Ce travail présente donc des limites car les données utilisées ne permettent pas de différencier précisément les équidés d'amateurs de ceux des professionnels. Nous travaillons donc à partir d'une estimation. Malgré cela, cette étape de l'analyse permet d'obtenir des informations de cadrage générales et de commencer à cerner certaines logiques concernant le comportement des propriétaires amateurs. Sur chacun des quatre terrains d'étude, nous nous situons à l'échelle d'étude régionale.

Notre réflexion s'ordonne autour de deux grands types de tendances qui pourraient avoir un effet sur la présence d'équidés d'amateurs, le développement résidentiel d'une part et les transformations subies par certains secteurs d'autre part. Premièrement, le développement résidentiel entraîne une progression du bâti et l'arrivée de nouvelles populations dans les espaces ruraux et périurbains. Les modes de vie qu'il engendre et la population qu'il concerne, porteuse d'une nouvelle conception de ces espaces, sont selon nous potentiellement favorables au développement de la pratique équestre et donc à l'acquisition d'équidés par des amateurs. Deuxièmement, les transformations que subissent les espaces ruraux et périurbains ont des effets sur de nombreux secteurs d'activité présents dans ces territoires, en particulier l'agriculture, le tourisme et le monde professionnel du cheval. Ces secteurs peuvent constituer un environnement plus ou moins favorable à la présence d'équidés d'amateurs.

Nous faisons deux grandes séries d'hypothèses :

(1) Notre première série d'hypothèses concerne l'existence de liens entre la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs et le phénomène résidentiel. Celui-ci se traduit par l'arrivée de nouvelles populations qui engendrent deux types de transformations : d'une part, l'augmentation du nombre d'habitants dans ces espaces et donc une progression du bâti, d'autre part, une modification de la composition sociale de leur population.

Ainsi, on peut supposer qu'une partie de ces nouveaux résidents recherchent un contact étroit avec la nature et sont donc potentiellement intéressés par les activités de loisirs de plein air, dont l'équitation est un bon exemple. De plus, la plus grande disponibilité des terres dans le milieu rural et périurbain facilite, par rapport aux zones urbaines, l'accès à des espaces pour la pratique de loisirs en lien avec les équidés. Enfin, dans le périurbain, le développement des infrastructures routières facilite l'accès aux prestataires de services locaux à proximité des grandes villes et donc leur développement. Cette hypothèse est toutefois soumise à une limite : il est logique de supposer que le développement résidentiel favoriserait la présence d'équidés jusqu'à un certain seuil où l'urbanisation occuperait alors une place trop importante et serait à l'origine du recul des équidés. Ceci concernerait les communes les plus proches des centres des pôles urbains.

D'autre part, la pratique de l'équitation a jusqu'à maintenant été plutôt associée à une population aisée, étant perçue comme coûteuse et comme signe de distinction sociale (chapitre 1, point 2.1). Or, le développement du phénomène résidentiel est à l'origine de transformations dans la composition sociale de la population des communes rurales et périurbaines. Les nouveaux arrivants sont en partie issus de classes sociales moyennes et ont donc potentiellement accès à des revenus leur permettant la pratique de loisirs équestres et l'acquisition d'équidés. Dans ce contexte, la réputation d'élitisme des activités équestres est-elle aujourd'hui encore justifiée ? Ou bien constate-t-on une évolution du public adepte des loisirs équestres, en lien avec les transformations de la composition sociale des populations rurales et périurbaines ? Si l'équitation constitue encore aujourd'hui une pratique élitiste, une plus grande présence d'équidés devrait être associée aux espaces ruraux et périurbains dans lesquels le développement résidentiel est plus particulièrement porté par les couches sociales aisées. Sinon, on serait plutôt dans un processus de démocratisation de ces loisirs.

(2) Notre seconde série d'hypothèses concerne les liens pouvant exister entre la présence d'équidés d'amateurs et d'autres activités économiques. On s'intéresse plus particulièrement à trois secteurs en mutation qui sont en relation avec notre objet d'étude : l'agriculture, le tourisme et le monde professionnel du cheval.

Premièrement, la place et les fonctions de l'agriculture subissent actuellement des modifications importantes qui peuvent *a priori* influencer de différentes manières sur la présence d'équidés d'amateurs. D'un côté, les objectifs contemporains de diversification agricole peuvent être porteurs d'un environnement favorable à la présence de ces équidés. En effet, ces animaux sont des consommateurs d'espaces agricoles pour leur pâturage et leur stationnement. La prestation de services équins, et notamment de pension, peut donc représenter une source de diversification pour les agriculteurs. La location et le prêt de terrains pourraient aussi être une façon d'entretenir et de valoriser les espaces qui ne sont plus exploités à des fins agricoles traditionnelles (chapitre 1, point 2.4.2). D'un autre côté, agriculteurs et propriétaires d'équidés convoitent les mêmes espaces et peuvent donc potentiellement se retrouver en concurrence pour leur occupation. Cette dernière tendance

pourrait *a priori* être exacerbée dans les espaces à dominante rurale, où l'agriculture subit moins de pressions qu'en zone périurbaine. Mais ces influences peuvent aussi varier selon le type d'agriculture en présence. On abordera notamment la question de l'agriculture dite « professionnelle », qui est *a priori* pus dans une logique d'utilisation intensive des espaces disponibles, versus l'agriculture « non-professionnelle », qui pourrait favoriser l'exploitation des complémentarités entre équidés et agriculture, ces exploitants étant souvent des personnes retraitées ou des pluri-actifs qui ont une activité agricole moins intensive que les professionnels. On se demande donc dans quelle mesure l'agriculture et ses caractéristiques locales influencent la présence d'équidés d'amateurs, faisant l'hypothèse qu'il existe effectivement des liens entre ces deux segments, qu'il s'agisse de concurrences ou de complémentarités.

Deuxièmement, on remarque que la dynamique touristique d'une région peut avoir un impact sur les pratiques de loisirs. En Val-De-Marne par exemple, les activités de loisirs représentaient 50% des emplois touristiques et 63% du chiffre d'affaire touristique en 2007 (COPAC, 2008). Pour prendre un autre exemple, en Martinique, les activités récréatives représentaient en 2004 5% de la consommation touristique, cette dernière générant une valeur ajoutée égale à 4% du PIB marchand (Huart, 2004).

Or, l'aspect ludique et dépaysant de l'équitation apparaît fortement à travers les résultats de l'étude quantitative de la FFE (2002) puisque 14% de l'échantillon (représentatif de la population française) ayant déjà pratiqué l'équitation déclare spontanément l'avoir fait lors de vacances. En zone touristique, la beauté des paysages, l'existence de nombreux chemins de randonnées entretenus, d'infrastructures touristiques et d'une ambiance vacancière pourrait favoriser l'engouement des résidents locaux pour les activités de plein air. De ce fait, ceux-ci pourraient être plus enclins à la pratique de loisirs équestres et à la possession d'un équidé en tant qu'amateur, pour profiter des avantages récréatifs de la région. On fait donc l'hypothèse que la présence d'équidés d'amateurs est plus soutenue dans les régions présentant une forte attractivité touristique.

Troisièmement, pour tous les sports, l'existence d'une filière professionnelle dynamique sur une région a, de manière générale, un effet d'entraînement sur la pratique de ce sport par les amateurs. De bons résultats sportifs des professionnels en compétition jouent le rôle de locomotive en matière de pratique (Bolotny, 2005). Par exemple, selon le ministère des Sports et l'INSEE, la victoire de la France à la coupe du monde de football en 1998 s'est répercutée l'année suivante par une hausse du nombre de licenciés de ce sport de 15% supplémentaires par rapport au trend qui était prévu (Bolotny, 2005). De même, dans une synthèse réalisée pour le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, sur l'impact économique et social de la coupe du monde de rugby 2007 en France, E. Barget et J.-J. Gouguet (2008) expliquent que cet événement a eu des effets très significatifs sur le développement de la pratique licenciée du rugby. Entre autres, « la présence de clubs serait une condition nécessaire mais non suffisante au développement de la pratique » (Gouguet et Henaff, 2006, p. 3). Nous supposons que ce constat est également valable pour l'équitation. En effet, bon nombre de propriétaires ont pratiqué l'équitation en club avant d'acheter leur propre monture. On fait l'hypothèse que l'existence de professionnels du monde du cheval, porteurs d'une culture équestre locale, apportant une dynamique d'organisation de compétitions et autres événements équestres régionaux et offrant des possibilités multiples de mise en pension des équidés, pourrait renforcer le développement des loisirs équestres. Ces professionnels peuvent être des centres équestres, des pensions, des entraîneurs, des éleveurs, mais il est également important de considérer leurs lieux de regroupement (manifestations, prestations de services...) tels que les hippodromes et les pôles hippiques des Haras

nationaux. Ces derniers sont des lieux d'organisation de manifestations (compétitions, spectacles...) et de dépôt d'étalons pour la reproduction²³. Réciproquement, on peut se demander si certaines de ces structures ne choisiraient pas de s'installer dans des zones où se concentrent les équidés appartenant à des amateurs.

1.2) Une analyse statistique et économétrique

1.2.1) Base de données utilisée

Le travail mobilise différentes sources de données.

La première est celle du fichier SIRE. Préalablement à ce travail, les résultats de nos recensements exhaustifs à l'échelle locale, que nous présenterons ultérieurement (chapitre 6, point 2.2), ont été comparés aux données du SIRE (détaillée en annexe 14). Cette confrontation nous a permis d'aborder la question de la précision de cette base de données. Elle révèle que le SIRE sous-estime ou sur-estime les effectifs d'équidés selon la zone. Il les sur-estime dans les zones où l'élevage équin est dynamique. Ce problème semble lié à la non-actualisation des cartes de propriété : une partie des équidés vendus par leurs éleveurs, et donc souvent déplacés hors de la région, reste immatriculée au nom de ce dernier au lieu d'être enregistrée sous le nom de leur nouveau propriétaire, faussant les statistiques du SIRE. Dans l'autre sens, le fichier SIRE sous-estime les effectifs d'équidés dans les zones où l'élevage équin est peu dynamique, probablement en partie pour les raisons inverses (tableau 25 annexe 14). Malgré ces limites évidentes, la comparaison entre nos relevés exhaustifs et le fichier SIRE montre que ce dernier apporte tout de même une assez bonne illustration de la répartition relative des équidés entre les catégories de race, entre les types d'utilisation et entre les communes d'une zone même restreinte. Néanmoins, il s'avère que plus le niveau géographique considéré est fin, plus le recouvrement entre cette base et nos enquêtes exhaustives est imprécis. Le SIRE doit donc être utilisée avec prudence mais il semble que son traitement à un niveau régional peut fournir des éléments de cadrage pertinents et utiles. Cette confrontation nous permet ainsi de conforter la pertinence de l'utilisation de ce fichier pour notre analyse à l'échelle régionale.

Nous travaillons à partir d'une extraction du fichier SIRE national, qui date de 2007 et qui concerne toutes les communes de chacun des quatre territoires de référence. Les quatre bases de données ainsi générées font référence à tous les équidés supposés être présents sur ces communes selon le SIRE. Elles contiennent tout d'abord les équidés dont le lieu de stationnement correspond à une des communes de notre zone d'étude régionale. Le lieu de stationnement étant une donnée qui n'est pas systématiquement renseignée dans le fichier SIRE, nous avons ajouté à ces derniers effectifs, les équidés dont le lieu de stationnement n'est pas renseigné mais dont le propriétaire habite une des communes de la zone. Il est alors possible que l'équidé stationne sur la même commune que son propriétaire ou sur une autre commune qui ne fait alors pas forcément partie de notre zone d'étude locale.

A partir de ces informations, notre objectif est de travailler à partir du nombre d'équidés appartenant à des amateurs. Étant donné qu'aucune information n'est disponible dans le fichier SIRE pour différencier précisément ces équidés de ceux des professionnels, nous avons réalisé une estimation de cet effectif. Pour cela, nous avons tout d'abord retiré de notre fichier les équidés dont les propriétaires possèdent plus de cinq équidés. Cet effectif a été fixé

²³ Vente de saillies ou de semences, prestation de services pour la reproduction...

en considérant que les amateurs peuvent avoir plusieurs équidés mais qu'ils n'en ont le plus souvent qu'un nombre restreint alors que les professionnels sont en général propriétaires d'un plus grand cheptel afin de répondre aux besoins de leurs activités. De plus, nous avons retiré du listing tous les équidés appartenant à des centres équestres ou autres professionnels de la région (éleveurs, pensions, entraîneurs...) dont nous avons connaissance. Nous obtenons ainsi une estimation des effectifs d'équidés d'amateurs par commune. Ceux-ci représentent environ 60% du total des équidés présents (annexe 15). Ces données sont à considérer avec prudence car elles comportent de nombreuses limites, d'une part inhérentes au fichier SIRE, et d'autre part liées à la définition retenue des équidés d'amateurs.

Afin de tester nos deux séries d'hypothèses, nous croisons ces effectifs issu du fichier SIRE avec un certain nombre de caractéristiques socio-économiques et territoriales des territoires, illustratives des tendances présentées précédemment. Certaines de ces données correspondent à des caractéristiques propres et d'autres renvoient à la notion de distance à certains points stratégiques. Nous disposons pour cela d'un ensemble d'informations communales issues d'une base de données « Analyse Des Territoires » constituée par l'UMR CESAER²⁴ (avril 2004). Cette base contient des données socio-économiques issues de l'INSEE : RGP, 1999 ; INSEE impôts ; INSEE INRA ; DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires), RGA 2000 du SCEES (aujourd'hui appelé SSP), inventaire communal de 1998 de l'INSEE, de la DIACT et du Ministère de l'Agriculture, ainsi que des données relatives à l'occupation du territoire issues de la base Corin Land Cover de 2000.

1.2.2) Regroupement des communes en unités territoriales

Notre échantillon couvre quatre zones rurales et périurbaines dont les communes ont des superficies et des densités de population très variées. Nous avons cherché à travailler sur des ensembles plus homogènes d'une part, et de limiter les biais liés au fichier SIRE d'autre part. Tout d'abord, pour les deux aires urbaines, nous avons retiré de l'analyse les communes centres des pôles urbains (Montpellier et Caen) afin de limiter l'erreur due au fichier SIRE. En effet, ces communes sont, selon le SIRE, des lieux de concentration importante d'équidés alors qu'elles n'en comptabilisent que très peu en réalité. L'explication de ce problème est simple : pour beaucoup d'équidés, le lieu de stationnement est une donnée absente du fichier SIRE, nous l'assimilons alors au lieu de résidence de leur propriétaire. Étant donné que les villes centres des pôles urbains sont des lieux de concentration de la population, un grand nombre d'équidés sont de ce fait assimilés à ces communes alors que l'intensité de leur urbanisation repousse les équidés et ne permet en réalité que le stationnement d'un nombre très restreint de ces animaux. L'élimination de ces communes nous permet donc de limiter ce biais du fichier SIRE, concernant le manque d'information sur le lieu de stationnement des équidés.

Nous avons ensuite divisé les terrains d'étude en plusieurs sous-ensembles, appelés catégories d'espace, en fonction des caractéristiques locales des territoires. Les communes regroupées doivent avoir certaines caractéristiques géographiques en commun (appartenance à un même canton, à la même couronne périurbaine ou au même pôle d'emploi rural...). Ceci fournit une meilleure image d'ensemble des territoires.

Puis, afin de travailler sur des ensembles plus homogènes du point de vue de leur population, nous avons, au sein de chaque zone d'étude, rassemblé les plus petites communes. Les communes d'un même groupe doivent d'une part être limitrophes et d'autre part appartenir à la même catégorie d'espace. Ces regroupements, que nous appelons « unités territoriales »,

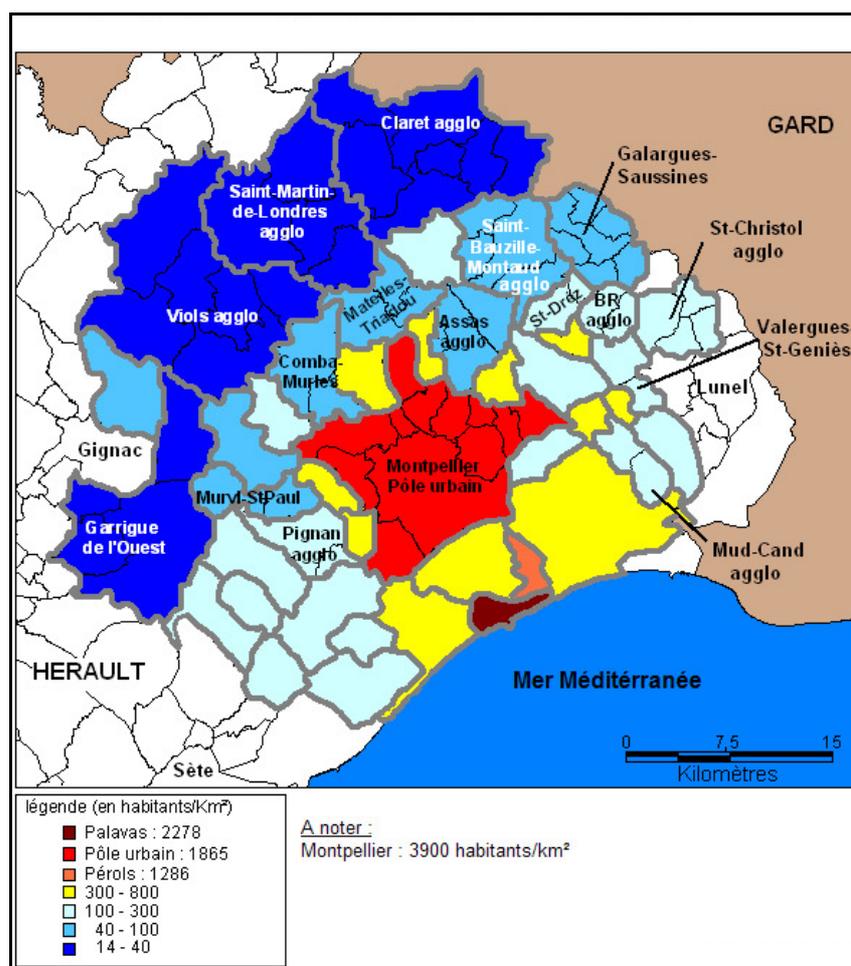
²⁴ Centre d'Économie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (INRA-ENESAD, Dijon).

ont été effectués dans le but de travailler sur des ensembles ayant une population minimale de l'ordre de 1000 habitants. Ils peuvent être composés d'une ou plusieurs communes.

1.2.2.1) L'aire urbaine de Montpellier

Les communes de l'aire urbaine de Montpellier sont tout d'abord classées en quatre catégories d'espace (figure XV) : le pôle urbain, le littoral de la première couronne périurbaine (communes en bord de mer ou proches de la mer, qui ont une intensité touristique élevée et dont la première cause d'activité touristique est la mer), la première couronne périurbaine hors littoral et la seconde couronne périurbaine. Ce découpage, selon le ZAU de l'INSEE, auquel nous avons ajouté la discrimination des communes littorales, nous a semblé être le plus pertinent pour prendre en compte les caractéristiques majeures des communes d'une aire urbaine bordée d'un littoral.

Puis nous avons regroupé les communes les moins peuplées. Nous passons ainsi de 92 communes (sans Montpellier), dont la population fluctue de moins de 100 habitants à près de 15000 (RGP, INSEE, 1999), à 53 unités territoriales ayant une population comprise entre 1500 et 15000 habitants. Pour cela, 45 communes sont regroupées en 16 unités territoriales allant de 2 à 8 communes (annexe 16). Les 10 communes du pôle urbain et 27 autres communes périurbaines (essentiellement de la première couronne de périurbanisation) sont traitées individuellement. Finalement, 10 unités territoriales appartiennent au pôle urbain, 6 constituent le littoral de la première couronne périurbaine, 30 font partie de la première couronne périurbaine hors littoral et 7 correspondent à la seconde couronne périurbaine.

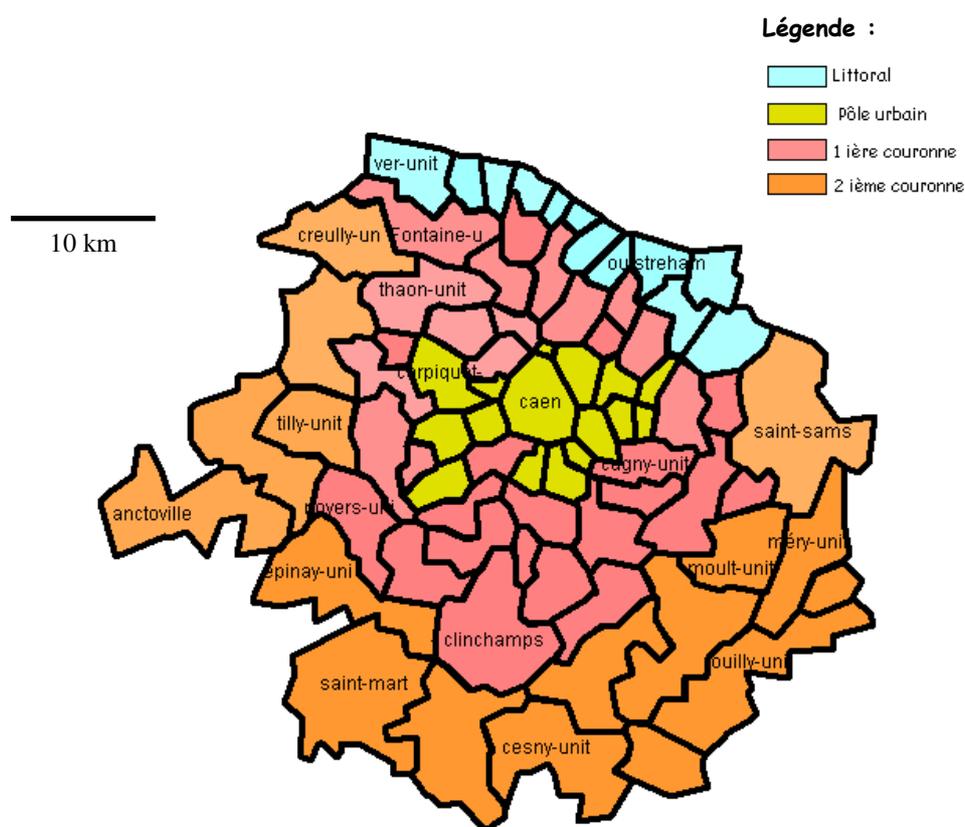


Source : INSEE, RGP 1999 ; programme « cheval et territoire », UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XV : Délimitation des quatre catégories d'espace et des unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier

1.2.2.2) L'aire urbaine de Caen

Les communes de l'aire urbaine de Caen sont aussi classées en quatre catégories d'espace (figure XVI), identiques à celles du terrain précédent : le pôle urbain, le littoral de la première couronne périurbaine (communes en bord de mer ou proches de la mer, qui ont une intensité touristique élevée et dont la première cause d'activité touristique est la mer), la première couronne périurbaine hors littoral et la seconde couronne périurbaine. Puis, les regroupements des communes les moins peuplées nous a conduit à passer d'un total de 239 communes (sans Caen), peuplées de manière très hétérogène : de 55 à 24298 habitants, à un travail sur 77 unités territoriales, dont la population varie de 1755 à 24298 habitants. Nous avons ainsi regroupé 162 communes en 52 unités territoriales allant de 2 à 9 communes. Les 25 communes restantes, d'une population minimale d'environ 2000 habitants, forment, seules, des unités territoriales. 15 appartiennent au pôle urbain, 14 constituent le littoral de la première couronne périurbaine, 32 font partie de la première couronne périurbaine hors littoral et 16 correspondent à la seconde couronne périurbaine (annexe 17).



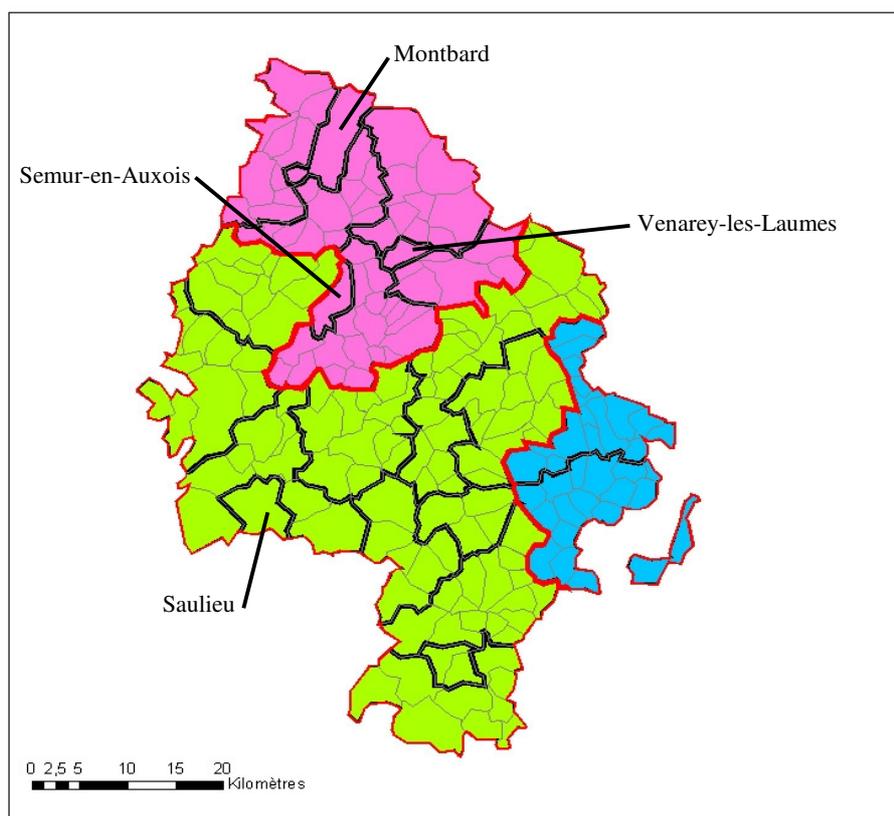
Source : programme « cheval et territoire », Moisson, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XVI : Délimitation des quatre catégories d'espace et des unités territoriales de l'aire urbaine de Caen

1.2.2.3) Le Pays de l'Auxois

Les communes du Pays de l'Auxois sont classées en trois catégories d'espace, toujours selon le ZAU de l'INSEE (figure XVII) : le périurbain dijonnais à l'est, les pôles d'emplois ruraux et leurs couronnes au nord et les communes rurales au centre.

Puis, étant donné les faibles densités de population des communes de la zone, la plupart ont été regroupées, ce qui nous a conduit à passer d'un total de 208 communes dont la population varie de 23 à 6300 habitants (RGP, INSEE, 1999) à un travail sur 22 unités territoriales comptabilisant entre 1069 et 6300 habitants. Nous avons ainsi regroupé 204 communes en 18 unités territoriales allant de 2 à 23 communes. Les 4 communes restantes, d'une population supérieure à 2000 habitants, sont considérées séparément. Deux unités territoriales se situent dans le périurbain dijonnais, 8 dans la zone des pôles d'emplois ruraux et 12 dans l'espace rural (annexe 18).



Légende :

- limites des espaces géographiques
- limites communales
- unités territoriales de la couronne du pôle urbain dijonnais
- unités territoriales des pôles d'emplois ruraux
- unités territoriales de l'espace rural

Source : programme « cheval et territoire », Quitard, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

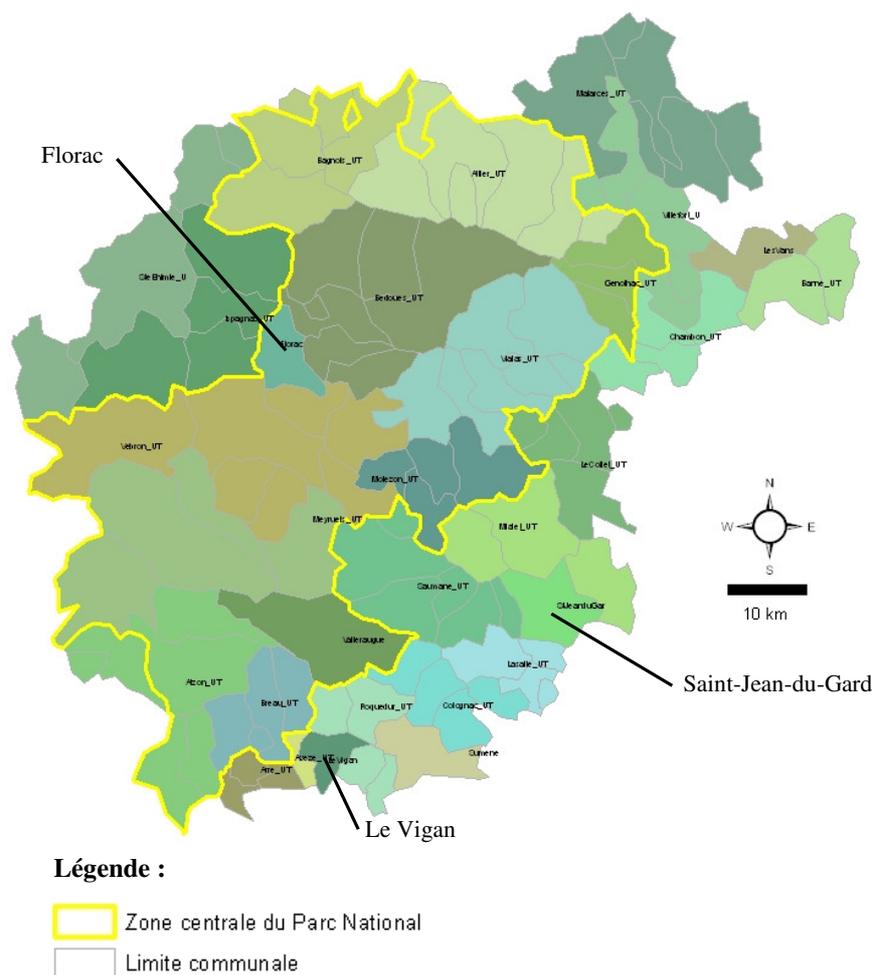
Figure XVII : Délimitation des trois catégories d'espace et des unités territoriales du Pays Auxois Morvan Côte d'Orien

1.2.2.4) Le Parc National des Cévennes

La totalité des communes du PNC font partie de l'espace à dominante rurale. Parmi elles, 10% appartiennent à des petits pôles d'emploi ruraux ou à leurs couronnes. Cette grande ruralité nous a conduit à classer les communes en fonction d'une autre singularité géographique que celle du ZAU de l'INSEE. Nous avons finalement délimité deux catégories d'espace, caractéristiques des Parcs Nationaux (figure XVIII) : la zone centrale et la zone périphérique du Parc.

Les très faibles densités de population des communes nous ont conduit à passer d'un total de 117 communes comptant de 23 à 4429 habitants (RGP, INSEE, 1999) à un travail sur 30 unités territoriales comptabilisant entre 803 et 4429 habitants. 11 d'entre elles se situent en quasi-totalité dans la zone centrale du Parc (à l'exception de quelques communes en bordure qui ne pouvaient être attribuées à une autre unité), les 19 autres sont dans la zone périphérique. Nous avons ainsi regroupé 111 communes en 24 unités territoriales allant de 2 à

7 communes. Les 6 communes restantes, d'une population supérieure à 1000 habitants, forment, seules, des unités territoriales (annexe 19).



Source : programme « cheval et territoire », Treiber, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XVIII : Délimitation des deux catégories d'espace et des unités territoriales du Parc National des Cévennes

1.2.3) Tests et modélisation

1.2.3.1) Régression linéaire

Notre échantillon global comprend 182 unités territoriales d'une superficie moyenne de 47,5 km² et d'une population moyenne de 3239 habitants (annexe 20). Afin de mettre en évidence des facteurs explicatifs de la présence d'équidés d'amateurs, nous réalisons une régression linéaire sur l'ensemble de l'échantillon. Le modèle (voir encadré 1) est le suivant :

$$y = \alpha + \beta_1 \cdot x_1 + \beta_2 \cdot x_2 + \dots + \beta_i \cdot x_i + \varepsilon \quad \text{ou} \quad y = \alpha + \sum \beta_k \cdot x_k + \varepsilon$$

La variable expliquée (y) est la densité d'équidés d'amateurs au km² au sein de chaque unité territoriale (décrite dans le tableau 39 de l'annexe 21). Les variables explicatives (x_k) (décrites dans le tableau 38 de l'annexe 21) sont regroupées en cinq ensembles correspondant aux hypothèses présentées précédemment (voir récapitulatif dans le tableau 3).

Le modèle linéaire étudie la relation existant entre un ensemble de variables dites explicatives et une variable continue dite à expliquer, d'intérêt ou encore dépendante.

Formellement : $Y = a + bX + u$

Avec X le vecteur des variables explicatives

b le vecteur des paramètres à estimer

u les termes d'erreur correspondant à cette modélisation.

Le théorème de Gauss-Markov et les hypothèses qu'il pose permettent de valider la pertinence des résultats obtenus et d'avoir les estimateurs dits BLUE (Best Linear Unbiased Estimator).

Soit le modèle de régression simple :

Avec les hypothèses associées suivantes :

h1 - $E(u_t) = 0 \forall t$

h2 - x_t exogènes

h3 - $\text{var}(x) \neq 0$

h4 - $\text{var}(u_t) = \sigma^2 I$

Alors le vecteur des paramètres estimés est le plus précis dans l'ensemble des estimateurs linéaires sans biais (ni pour a ni pour b).

Encadré 1 : Le modèle de la régression linéaire

Nous représentons l'influence du phénomène résidentiel par deux séries de variables, qui ont pour but d'étudier nos deux premières hypothèses :

(1) Nous avons tout d'abord recherché des éléments illustratifs de la densité du bâti (hypothèse 1) :

- Nous considérons tout d'abord un critère dynamique, ayant pour objectif d'étudier dans quelle mesure le développement des loisirs équestres au cours de ces dernières années s'est réalisé parallèlement à la progression du bâti. Cette dernière s'accompagne, quelle que soit la zone considérée, de la création de nouveaux logements et donc de l'arrivée de nouveaux habitants. Nous prenons en compte le taux de renouvellement de la population par km^2 entre 1982 et 1999 (qui varie de -0,009 à 0,736 habitants/ km^2 selon l'unité territoriale considérée). Il correspond au solde migratoire entre 1982 et 1999 rapporté à la population de 1982. Nous analysons si un taux de renouvellement de la population plus élevé est synonyme d'une plus grande densité d'équidés d'amateurs.

- Nous nous sommes ensuite intéressés à un critère statique représentant l'intensité du bâti à un instant t . Celle-ci va de paire avec la construction de logements, de routes et autres infrastructures liées à l'économie résidentielle, c'est-à-dire avec l'artificialisation du territoire. Nous considérons donc la proportion de territoire recouvert par du territoire artificialisé en 2000²⁵ (qui varie de 0 à 86% selon l'unité territoriale considérée). Nous étudions dans quelle mesure la croissance de cette variable d'une unité territoriale à une autre peut être associée à une présence plus importante des équidés d'amateurs.

²⁵ Nous n'avons de ce fait pas pu utiliser la variable de densité de population qui est corrélée à 88% à la variable de proportion de territoire artificialisé.

- En zone périurbaine, nous avons vu, avec les deux exemples de Montpellier et Caen, que l'étalement urbain peut évoluer différemment en fonction de la distance au pôle urbain mais il est sans doute dans tous les cas influencé par cette distance, étant dépendant du rayonnement de la ville centre. En zone rurale, certaines métropoles, mêmes éloignées, peuvent aussi avoir un impact sur le développement résidentiel de ces espaces, comme cela semble se faire ressentir dans l'Auxois. Nous considérons donc la distance à la commune centre du grand pôle urbain le plus proche²⁶ (qui varie ici de 2,5 à 139,0 km selon l'unité territoriale considérée) et nous observons si l'augmentation de cette distance d'une unité territoriale à une autre peut avoir comme conséquence une densité d'équidés d'amateurs plus faible.

(2) Nous testons ensuite des variables relatives à la présence de classes sociales aisées (hypothèse 2) :

- Selon la classification par PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) de l'INSEE, les classes sociales aisées au sein de la population sont en grande partie représentées par la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures. On vérifie si une plus forte proportion de cette PCS au sein de la population (qui varie de 1 à 18% en 1999 selon l'unité territoriale considérée) peut être liée à une présence d'équidés d'amateurs plus soutenue.

- Les classes sociales aisées sont celles qui présentent les revenus les plus élevés. Une augmentation de leur représentation au sein de la population a donc pour conséquence une croissance du revenu net imposable moyen des ménages. Nous considérons donc cette dernière variable (qui varie de 4980 € à 257429 € en 1999 selon l'unité territoriale considérée) et nous regardons dans quelle mesure son augmentation d'une unité territoriale à une autre peut être synonyme d'une plus importante densité d'équidés d'amateurs.

Nous considérons ensuite des éléments relatifs aux trois secteurs que nous avons ciblés : l'agriculture, le tourisme et le monde professionnel du cheval, ce qui va nous permettre de tester nos trois dernières hypothèses.

(3) Concernant le secteur agricole (hypothèse 3), nous pensons qu'il est nécessaire de considérer simultanément plusieurs variables afin d'illustrer les différentes facettes de l'agriculture qui pourraient être liées à la plus ou moins grande présence des équidés d'amateurs :

- Nous prenons tout d'abord en compte des informations relatives à la PCS des agriculteurs, ce qui reflète la pénétration de l'agriculture au sein de la population active. On observe dans quelle mesure une proportion plus élevée d'agriculteurs au sein de la population en 1999 (qui varie de 0 à 9% selon l'unité territoriale considérée) peut être associée à une présence d'équidés d'amateurs plus soutenue.

- Le recul agricole contemporain a entraîné une diminution importante du nombre d'agriculteurs mais une perte moindre des terres agricoles, notamment dans les espaces à dominante rurale. On remarque d'ailleurs que les deux variables de la proportion d'agriculteurs au sein de la population et de la proportion de terres recouverte de terrains agricoles ont un faible degré de corrélation (0,4). Or, il est possible que la densité d'équidés d'amateurs soit plus liée à la proportion de terres agricoles qu'à la proportion d'agriculteurs présents puisque ces herbivores sont potentiellement utilisateurs des mêmes espaces que l'agriculture. Nous analysons donc dans quelle mesure une plus grande proportion de

²⁶ Montpellier pour l'aire urbaine de Montpellier, Caen pour l'aire urbaine de Caen, Dijon pour le pays de l'Auxois et Nîmes ou Montpellier (selon l'unité territoriale) pour le Parc National des Cévennes.

territoire recouvert par du territoire agricole en 2000 (qui varie de 0 à 95% selon l'unité territoriale considérée) peut avoir comme conséquence une densité d'équidés d'amateurs plus importante.

- Concernant le type d'agriculture, nous distinguons l'importance de l'agriculture professionnelle versus non-professionnelle en utilisant la variable représentant la densité d'exploitations agricoles non-professionnelles au km² en 2000 (qui varie de 0 à 5,7 selon l'unité territoriale considérée). Les deux éléments précédents ne permettent pas de prendre en compte l'importance de l'agriculture non-professionnelle car ces exploitants ne sont pas pris en compte dans la variable relative à la PCS des agriculteurs, qui concerne uniquement les professionnels, et les informations en rapport avec les surfaces agricoles concernent à la fois les professionnels et les non-professionnels, ne permettant pas de les distinguer. Nous souhaitons différencier ces deux types d'agriculture car nous faisons l'hypothèse que l'agriculture professionnelle serait plutôt porteuse d'une concurrence avec les équidés pour l'occupation de l'espace alors que l'agriculture non-professionnelle présenterait moins de concurrences et plus d'opportunités de complémentarités avec les équidés. Afin de tester cette possibilité, on vérifie si l'augmentation, d'une unité territoriale à une autre, de la variable représentant la densité d'exploitations agricoles non-professionnelles au km² en 2000 (qui varie de 0 à 5,7 selon l'unité territoriale considérée) peut ou non être associée à une plus forte densité d'équidés d'amateurs.

(4) Nous représentons l'attractivité touristique de la région par deux variables (hypothèse 4) :

- Plus une zone est touristique, plus elle est dotée d'une capacité d'hébergements temporaires importante, afin de pouvoir loger les vacanciers venant sur place. On regarde donc si une capacité d'accueil marchand (hôtels, gîtes, camping) en équivalent-lit en 1998 (qui varie de 0 à 20598 selon l'unité territoriale considérée) plus élevée peut être liée à une densité d'équidés d'amateurs plus soutenue.

- D'autre part, les régions touristiques attirent les personnes souhaitant investir dans une résidence secondaire. Nous considérons donc la proportion de résidences secondaires parmi le total des résidences en 1999 (qui varie de 0 à 68% selon l'unité territoriale considérée) et nous observons si son augmentation d'une unité territoriale à une autre peut être synonyme d'une plus forte présence d'équidés d'amateurs.

(5) En ce qui concerne la dynamique locale du monde professionnel du cheval (hypothèse 5) :

- Le nombre de professionnels du cheval nous a semblé être la variable quantitative la plus importante à considérer. Comme nous l'avons déjà vu, aucune base ne fournit cette information avec précision. Nous utilisons ici les données du fichier SIRE. Pour estimer les équidés appartenant à des amateurs, nous avons précédemment considéré les équidés dont les propriétaires possèdent moins de six équidés. Ici, nous cherchons au contraire à cibler les professionnels. Afin d'être sûr de ne considérer que cette population, nous avons modifié notre critère de sélection en ne considérant que les propriétaires ayant, selon le fichier SIRE, dix équidés et plus en 2007. Ce proxy, qui correspond à un effectif large, nous permet *a priori* d'éliminer tous les amateurs et de comptabiliser la plupart des éleveurs professionnels et des centres équestres, ceux-ci ayant besoin d'un effectif d'équidés important pour répondre aux besoins de leurs activités. De plus, l'utilisation de cette source de données permet d'éliminer de l'analyse les structures équestres touristiques dont la majorité des clients sont des vacanciers, qui sont présentes en zone touristique de manière saisonnière et qui ne nous intéressait donc pas dans le cadre du test de cette cinquième hypothèse. Elles ne sont en effet pas recensées dans le SIRE à leur localisation temporaire, mais à leur siège principal. On étudie dans quelle mesure un nombre plus important de professionnels du cheval (qui varie de

0 à 17 selon l'unité territoriale considérée) peut ou non avoir pour conséquence une plus grande densité d'équidés d'amateurs.

- D'autre part, nous souhaitons prendre en compte la distance à certains points stratégiques du monde du cheval. On se demande en effet dans quelle mesure la proximité à ces structures pourrait offrir, même pour les amateurs, des avantages qui les intéresseraient et les inciteraient donc à s'installer à proximité. De plus, leur présence confère une certaine tradition équine à la région environnante ce qui favorise *a priori* l'acquisition d'équidés par des amateurs, rendant cet acte courant et parfois transmis de génération en génération. Nous faisons donc l'hypothèse que la proximité de ces structures serait liée à une plus forte présence d'équidés d'amateurs. Nous considérons tout d'abord la distance au pôle hippique des Haras nationaux le plus proche²⁷. Ces établissements ont une implantation locale de longue date et apportent toutes les prestations de services nécessaires à l'élevage. Ce sont également des lieux de rassemblement pour des événements équestres tels que les compétitions, les spectacles... Nous analysons donc si, d'une unité territoriale à une autre, une réduction de la distance au pôle hippique des Haras nationaux le plus proche (qui varie de 43 à 177 km selon l'unité territoriale considérée) peut avoir comme effet un renforcement de la présence d'équidés d'amateurs.

- De même, les hippodromes sont des lieux de rassemblement pour les passionnés du cheval et ont une influence sur les traditions équestres locales. Etant donné que pour certaines unités territoriales, l'hippodrome le plus proche était réellement très éloigné, nous avons choisi de considérer une variable dichotomique représentant la présence ou non d'une telle structure à moins de 50 km. Cette distance a été fixée arbitrairement, supposant que la présence d'un hippodrome à moins de 50 km de l'unité territoriale considérée peut être associée à une plus grande densité d'équidés d'amateurs.

Pour finir, nous précisons qu'aucune variable représentant la zone d'étude n'a été utilisée car une première modélisation a montré que toute la spécificité locale était déjà prise en compte à travers les variables explicatives utilisées.

²⁷ Pôle hippique des Haras d'Uzès pour l'aire urbaine de Montpellier et le Parc National des Cévennes, pôle des Haras du Pin pour l'aire urbaine de Caen et de Cluny pour le pays de l'Auxois.

Séries d'hypothèses	Hypothèses		Variables explicatives utilisées	Effet attendu sur la densité d'équidés d'amateurs
Le développement résidentiel est favorable à la présence d'équidés d'amateurs.	Hypothèse 1	La présence de ces équidés est liée à la densité du bâti.	- Taux de renouvellement de la population par km ² entre 1982 et 1999 ^a - Proportion de territoire recouverte par du territoire artificialisée en 2000 ^e	Positif (quand la variable augmente)
			- Distance à la commune centre du grand pôle urbain le plus proche ^g	Positif (quand la variable diminue)
	Hypothèse 2	La présence de ces équidés est liée à la celle d'une population aisée.	- Proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures au sein de la population en 1999 ^a - Revenu net imposable moyen des ménages en 1999 ^b	Positif (quand la variable augmente)
Effets sectoriels positifs ou négatifs sur la présence d'équidés d'amateurs.	Hypothèse 3	La présence de ces équidés est favorisée par une présence agricole importante.	- Proportion d'agriculteurs au sein de la population en 1999 ^a - Proportion de territoire recouverte par du territoire agricole en 2000 ^c - Densité d'exploitations agricoles non-professionnelles par km ² en 2000 ^d	Positif (quand la variable augmente) ou négatif (quand la variable diminue) ?
	Hypothèse 4	L'attractivité touristique des régions renforce la présence de ces équidés.	- Capacité d'accueil marchand en équivalent-lit en 1998 ^c - Proportion de résidences secondaires parmi le total des résidences en 1999 ^a	Positif (quand la variable augmente)
	Hypothèse 5	Une dynamique équestre locale développée favorise la présence de ces équidés.	- Nombre de professionnels du monde du cheval ^f	Positif (quand la variable augmente)
- Distance au pôle hippique des Haras nationaux le plus proche ^g - Présence ou non d'un hippodrome à moins de 50 km ^g			Positif (quand la variable diminue) Positif si oui (x=1)	

Source :^a : INSEE, Recensement Général de la Population, 1999.^b : INSEE Impôts, 1999.^c : Inventaire Communal, 1998.^d : SCEES (ou aujourd'hui SSP), RGA 2000.^e : Corin Land Cover 2000.^f : SIRE, 2007.^g : <http://www.mappy.fr>, 2008.Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses à tester et des variables explicatives utilisées*1.2.3.2) Décompositions de variance*

L'insuffisance du nombre d'observations sur les terrains de l'Auxois et du PNC nous a empêché de réaliser une régression individuellement pour chaque terrain d'étude. Afin de pouvoir malgré tout mettre en évidence certaines spécificités régionales et nuancer les résultats de la régression, nous réalisons, globalement puis séparément pour chacune des quatre zones d'étude, une décomposition de variance. Nous conservons pour cela les mêmes variables que celles qui sont utilisées dans la régression. Cela nous permet de voir plus

précisément les variations d'effet des différentes variables selon le type de territoire rural considéré.

1.3) Résultats : l'existence d'un lien entre le développement des loisirs équestres et les dynamiques rurales contemporaines

Nous interprétons en parallèle les résultats de la régression (Perrier-Cornet et Vial, 2008) et des décompositions de variance, ce qui nous permet de traiter nos hypothèses une par une et de nuancer nos résultats en fonction du type d'espace rural.

Nous avons tout d'abord vérifié que les variables explicatives utilisées ne sont pas colinéaires. La qualité d'ajustement de la régression linéaire est de 0,43. La construction des variables explicatives permet donc de comprendre à 43% la volatilité de la variable expliquée.

Le modèle met en évidence six variables significatives, explicatives de la densité d'équidés d'amateurs (tableau 4).

Variable	Coefficient	(Std. Err.)
Taux de renouvellement de la population /km2	-3.415	(3.527)
Proportion de territoire artificialisé	10.813**	(2.242)
Distance au grand pôle urbain le plus proche	0.004	(0.015)
Proportion de cadres	-6.084	(10.542)
Revenu net imposable moyen	0.000	(0.000)
Proportion d'agriculteurs	-46.904*	(22.183)
Proportion de territoire agricole	0.986	(1.502)
Exploitations agricoles non-professionnelles /km2	0.988*	(0.421)
Capacité d'accueil touristique	0.000	(0.000)
Proportion de résidences secondaires	3.672	(2.437)
Nombre de professionnels du cheval	0.642**	(0.137)
Distance au Haras national le plus proche	-0.030*	(0.012)
Hippodrome moins de 50km	1.880*	(0.924)
Constante	2.142	(1.573)
<hr/>		
N	182	
R ²	0.433	
F (13,168)	9.854	
<hr/>		
Significance levels : † : 10% * : 5% ** : 1%		

Tableau 4 : Facteurs explicatifs de la densité d'équidés d'amateurs (résultats de la régression linéaire)

Les décompositions de variance sont quant à elles plus ou moins bonnes selon les territoires. L'erreur, ou variabilité résiduelle, varie de 21 à 40% pour les terrains de Montpellier, de l'Auxois et des Cévennes mais elle est plus élevée pour la zone de Caen où elle représente 70% de la variabilité totale (tableau 5). Il existe probablement d'autres phénomènes sur cette dernière zone qui s'ajoutent à ceux que nous considérons, que nous n'avons pas réussi à saisir et qui complexifient la compréhension de la répartition de notre variable expliquée. Les résultats de la décomposition de variance sur Caen sont donc à considérer avec prudence, en relativisant le poids des variables explicatives. Cette dernière erreur élevée est probablement à l'origine de l'erreur relativement forte de la décomposition globale (sur les quatre terrains simultanément) qui est de 57%.

Variabes explicatives	4 terrains	AU Montpellier	AU Caen	Auxois	PNC
Erreur	56,7	27,3	70,0	20,8	40,3
Modèle	43,3	72,7	30,0	79,2	59,7
Total corrigé	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 5 : Répartition de la variabilité expliquée et résiduelle des modèles de décomposition de variance (en %)

Catégories de variables	4 terrains	AU Montpellier	AU Caen	Auxois	PNC
Densité du bâti	62,4	63,6	32,0	71,6	42,5
Population aisée	4,6	9,3	4,3	5,4	9,8
Secteur agricole	1,9	15,1	14,6	0,4	10,0
Attractivité touristique	2,4	1,9	16,7	2,9	16,0
Monde professionnel du cheval	28,7	10,1	32,4	19,7	21,8

Tableau 6 : Résultats des décompositions de variance par catégories de variables : poids de la variabilité des catégories de variables explicatives dans la variabilité totale expliquée (en %)

Catégories de variables	Variables	4 terrains	AU Montpellier	AU Caen	Auxois	PNC
Densité du bâti	Taux de renouvellement de la population/km ²	3,3	26,3	2,1	63,8	0,6
	Proportion de territoire artificialisé	44,7	32,1	29,5	7,5	38,0
	Distance au grand pôle urbain le plus proche	14,4	5,2	0,4	0,2	3,9
Population aisée	Proportion de cadres	4,6	7,2	3,1	5,4	1,9
	Revenu net imposable moyen	0,0	2,0	1,2	0,1	7,9
Secteur agricole	Proportion d'agriculteurs	0,2	0,3	0,3	0,0	2,7
	Proportion de territoire agricole	1,0	8,5	5,0	0,0	1,4
	Densité d'exploitations agricoles non-professionnelles/km ²	0,7	6,3	9,3	0,4	5,8
Attractivité touristique	Capacité accueil touristique	0,2	0,8	0,0	1,0	11,2
	Proportion de résidences secondaires	2,3	1,1	16,7	1,9	4,8
Monde professionnel du cheval	Nombre de professionnels du cheval	21,7	5,8	23,4	5,6	21,7
	Distance au haras national le plus proche	3,7	4,4	9,1	14,1	0,1
	Hippodrome à moins de 50km	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau 7 : Résultats détaillés des décompositions de variance : poids de la variabilité de chaque variable explicative dans la variabilité totale expliquée (en %)

Notre première série d'hypothèses reposait sur l'existence d'un lien entre le développement du phénomène résidentiel et la présence d'équidés d'amateurs.

1.3.1) Liens avec la densité du bâti

Nous interprétons tout d'abord les résultats correspondant à notre première hypothèse selon laquelle une plus grande densité du bâti serait positivement liée à la présence d'équidés d'amateurs. Selon la décomposition de variance globale (concernant les quatre terrains), la catégorie de variables correspondante est celle qui influence le plus la densité d'équidés. Elle représente 62% de la variabilité expliquée par le modèle (tableau 6). Selon la régression, parmi ces variables, seule la proportion de territoire artificialisé est significative (tableau 4). Lorsqu'elle augmente de 1% pour une unité territoriale, la densité d'équidés croît de 0,10 équidés par km². Le taux de renouvellement de la population et le gradient urbain-rural ne semblent pas avoir d'effet spécifique. *A priori*, la densité d'équidés d'amateurs est donc plus importante lorsque l'étalement urbain est plus prononcé, ce qui se traduit par une proportion de territoire artificialisé plus élevée. En revanche, leur plus ou moins grande représentation ne semble pas liée à la croissance locale de la population rapportée à la période de 1982 à 1999, soit car ces dates n'englobent pas une période assez longue ou assez proche d'aujourd'hui, soit car la présence d'équidés serait plus fonction de l'intensité actuelle du bâti que de l'évolution de cette intensité sur la période considérée. Enfin, la distance au pôle urbain le

plus proche n'apparaît pas comme une variable à prendre en compte, probablement car en zone périurbaine, nous avons vu que l'intensité de l'urbanisation ne se dessine pas toujours de la même façon selon l'éloignement au pôle urbain, et en zone rurale, d'autres facteurs influencent certainement plus le développement résidentiel, comme la présence de pôles d'emploi ruraux par exemple.

Selon les décompositions de variance terrain par terrain, la catégorie de variables jouant le plus sur la densité d'équidés est également relative à la densité du bâti, mis à part sur le territoire de Caen où elle a le même poids que la catégorie de variables représentant le monde professionnel du cheval (tableau 6). Sur cette zone, l'importance de la tradition équestre locale augmente le poids des variables représentant la dynamique équestre professionnelle. Celles-ci prennent alors une plus grande importance que sur les autres zones et modèrent, par compensation, le poids des variables relatives de la densité du bâti. Selon le territoire considéré, la catégorie de variables illustratives à la densité du bâti représente entre 32 et 64% de la variabilité expliquée par le modèle. On constate que la proportion de territoire artificialisé est là aussi en général la variable de cette catégorie la plus influente, mis à part dans l'Auxois où c'est le taux de renouvellement de la population qui influe le plus (tableau 7). Nous pouvons supposer que sur cette zone rurale mais de plus en plus dynamique, l'évolution de l'artificialisation des sols est moins significative et plus lente que la croissance de la population. Enfin, la distance au pôle urbain le plus proche n'a une certaine importance que lorsque les terrains sont considérés simultanément, probablement car c'est alors qu'apparaissent des différences significatives.

Bien que l'importance relative de ces variables diffère, il semble globalement, d'après ces premiers résultats, que la densité du bâti constitue, dans tous les cas, une composante majeure du modèle. Ces résultats vont donc dans le sens de la validation de notre première hypothèse. La représentation de la population équine est liée à l'intensité du bâti. Nous pouvons donc supposer qu'il existerait une complémentarité entre les développements des loisirs équestres et de la fonction résidentielle des espaces ruraux et périurbains, ce que nos résultats à l'échelle locale permettront de confirmer ou d'infirmer.

1.3.2) Liens avec la présence d'une population aisée

Notre seconde hypothèse a pour objectif de tester dans quelle mesure la présence d'équidés d'amateurs peut toujours être associée à une population aisée ou bien si ceci a évolué, notamment en lien avec la modification de la composition sociale de la population des communes suite au développement résidentiel des campagnes. La régression (tableau 4) et les décompositions de variance (tableaux 6 et 7) montrent que les deux variables illustratives des catégories sociales aisées n'ont pas d'effet, quelque soit le territoire considéré. On ne constate donc pas une plus grande présence d'équidés dans les territoires où le développement résidentiel est porté par les classes sociales aisées. Nous pouvons réfuter notre seconde hypothèse et conclure que l'image d'une équitation élitiste ne semble plus refléter la réalité des faits aujourd'hui. Les loisirs équestres concerneraient aujourd'hui un plus large spectre de la population. Nous devons toutefois nuancer cette conclusion car les équidés présents en zones rurale et périurbaine sont possédés et utilisés, pour certains par une population résidente locale, mais pour d'autres par une population de passage, pouvant habiter plus ou moins loin, dans des espaces ruraux, périurbains ou urbains. La composition sociale de la population locale n'est donc pas représentative de l'ensemble des amateurs propriétaires et utilisateurs d'équidés. Les résultats obtenus ici vont en partie dans le sens de la confirmation de la démocratisation de la possession d'équidés de loisir par les amateurs, déjà évoquée par plusieurs auteurs (chapitre 1, point 2.1).

Notre second questionnement porte sur les transformations que connaissent actuellement les secteurs de l'agriculture, du tourisme et du monde professionnel du cheval et sur les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la mise en place d'un environnement plus ou moins favorable à la présence d'équidés d'amateurs.

1.3.3) Liens avec l'agriculture

Notre troisième hypothèse s'interroge sur le lien avec les différentes composantes du secteur agricole. Selon la régression, deux des trois variables relatives à l'agriculture sont significatives. Contrairement à nos attentes, la proportion d'agriculteurs au sein de la population influe négativement sur la présence d'équidés (tableau 4). Lorsque que cette variable augmente de 1%, la densité d'équidés diminue de 0,5 équidé au km². En revanche, lorsque la densité d'exploitations non-professionnelles augmente de une exploitation par km², la densité d'équidés croît de 1 équidé par km². La proportion d'agriculteurs professionnels varie donc en sens inverse de la densité d'équidés alors que la présence d'exploitations agricoles non-professionnelles est synonyme d'une représentation des équidés d'amateurs plus soutenue. La proportion de territoire agricole n'est, quant à elle, pas influente. Il est intéressant de noter que, selon la décomposition de variance globale, l'effet de ces variables est minime (tableau 6). L'analyse de notre troisième hypothèse doit donc être nuancée. L'importance du secteur agricole est bien liée à la présence d'équidés d'amateurs, mais de façon modérée, et présente des effets antagonistes (tableau 7). Lorsque des exploitants agricoles professionnels sont présents, leurs logiques productives les conduiraient à l'utilisation d'un maximum de terres disponibles, ne laissant que peu de place aux équidés. En revanche, les agriculteurs non-professionnels, qui sont moins fortement impliqués dans l'agriculture et qui sont plus souvent des pluri-actifs ou des retraités, ont sans doute des besoins en espace moins importants et pourraient même confier leurs terres à des utilisateurs temporaires, par exemple si ils les considèrent comme un patrimoine à entretenir. Ils entreraient donc moins en concurrence avec les équidés pour l'occupation des parcelles disponibles. Ceci expliquerait le fait que la densité d'équidés n'est pas fonction de la présence de terres agricoles, celle-ci correspondant à la fois aux terrains utilisés par les professionnels et par les non-professionnels. D'après ces résultats, nous présumons également que l'opportunité de diversification que représente la prise en pension d'équidés d'amateurs serait moins utilisée par les professionnels de l'agriculture que par les non-professionnels. Les agriculteurs les plus réceptifs à ces considérations d'urbains souhaitant profiter de l'espace rural à travers leur pratique équestre sont probablement des individus qui ne sont pas uniquement centrés sur des préoccupations agricoles, étant de ce fait ouverts aux requêtes des urbains ou des nouveaux habitants du périurbain.

La présence d'équidés d'amateurs pourrait donc présenter à la fois des concurrences et des complémentarités avec l'agriculture pour l'occupation de l'espace. En effet, les équidés seraient en concurrence avec les agriculteurs professionnels pour l'utilisation des terres, mais ils pourraient être complémentaires à l'agriculture pour entretenir d'une part les espaces que les agriculteurs non-professionnels ne valorisent pas, et d'autre part les espaces agricoles délaissés suite à un recul de l'agriculture professionnelle, notamment en zone périurbaine, évoluant alors de manière croissante face au recul agricole. Dans une moindre mesure, ils pourraient donc prendre part, comme nous le supposons, aux mutations agricoles actuelles, en offrant une complémentarité pour l'entretien de l'espace. Considérées séparément, les décompositions de variance terrain par terrain font elles-aussi apparaître une certaine influence du monde agricole sur la présence d'équidés d'amateurs, mis à part dans l'Auxois, probablement car dans cette région agricole traditionnelle, l'agriculture est en majorité composée de professionnels (contrairement à la zone de Montpellier ou à celle des Cévennes

où respectivement près de 40% et environ la moitié des exploitations agricoles sont professionnelles, contre les deux tiers dans l'Auxois).

1.3.4) Liens avec l'attractivité touristique de la région

Notre quatrième hypothèse soulève la question d'un lien entre l'attractivité touristique de la région et la présence d'équidés d'amateurs. Selon les résultats de la régression (tableau 4), aucune des deux variables utilisées n'est significative. Nous remarquons également que leur effet est minime selon la décomposition de variance globale (tableau 6). Si on considère les décompositions de variance terrain par terrain, ces variables n'ont une certaine importance que dans les zones de Caen et des Cévennes, où elles expliquent entre 16 et 17% de la variabilité (tableau 6). Sur Caen, c'est la proportion de résidences secondaires qui est la plus influente (tableau 7), probablement à cause de la présence d'un littoral touristique qui peut inciter certains vacanciers ou retraités à revenir régulièrement. Dans les Cévennes, la variable qui influe le plus est la capacité d'accueil touristique, ce que nous pouvons relier à la dynamique du tourisme vert sur cette zone, qui est synonyme d'une clientèle sportive parcourant différents espaces et changeant le plus souvent possible de lieu touristique, en quête d'une diversité de paysages et d'activités. Étant donné le faible poids de ces variables, notre quatrième hypothèse semble à première vue être réfutée. Toutefois, deux interprétations sont possibles concernant ce résultat. La première est que l'attractivité touristique de la région influencerait effectivement peu la présence d'équidés d'amateurs. Il est en effet possible que la passion de ces individus pour les équidés soient totalement dépendante des avantages récréatifs que peuvent offrir leur région et qu'ils auraient acquis un équidé quelque soit leur zone d'habitation. La seconde interprétation possible de ce constat porte sur la pertinence des variables utilisées. Celles-ci sont relatives à l'activité touristique de la région. Nous pouvons conclure de nos résultats qu'une ambiance vacancière inciterait peu la population locale à l'achat d'un équidé. Cependant, l'indisponibilité de certaines données ne nous a pas permis de représenter tous les éléments liés au secteur touristique. Par exemple, nous n'avons pas pu accéder aux informations relatives à la quantité de chemins de randonnée présents ou au nombre d'infrastructures touristiques. Il est donc possible que les variables sélectionnées ici induisent un biais dans nos résultats en ne reflétant que certains éléments liés au tourisme. L'attractivité touristique des régions pourrait donc avoir une influence sur la présence d'équidés d'amateurs à travers d'autres considérations. En effet, nous pouvons supposer que l'engouement pour les loisirs équestres pourrait tout de même être lié au développement de la fonction récréative des espaces ruraux et périurbains, les cavaliers, dont les propriétaires amateurs, utilisant ces espaces pour la promenade. Toutefois, ce lien avec le tourisme est probablement plus développé pour les professionnels du cheval que les amateurs, une partie d'entre eux ciblant une clientèle de passage en vacances.

1.3.5) Liens avec la dynamique équestre professionnelle locale

Selon notre cinquième hypothèse, une dynamique équestre professionnelle locale développée serait synonyme d'une présence plus soutenue des équidés d'amateurs. Les trois variables illustratives de l'importance du monde professionnel du cheval sont significatives selon la régression (tableau 4). Leur effet est également à considérer selon la décomposition de variance globale (tableau 6) pour laquelle on remarque que la variable la plus influente au sein de cette catégorie est le nombre de professionnels du cheval (tableau 7). Selon la régression, quand le nombre de professionnels augmente de 1 sur une unité territoriale, la densité d'équidés d'amateurs augmente de 0,6 équidés par km². Les variables de proximité à des structures équestres stratégiques ont également l'effet attendu. Quand l'unité territoriale se

rapproche de 1 km du pôle hippique des Haras nationaux le plus proche, la densité d'équidés augmente de 0,03 équidés par km². De même, lorsque qu'un hippodrome se situe à moins de 50 km de l'unité territoriale, la densité d'équidés augmente de 1,9 équidés par km². Notre cinquième hypothèse est donc confirmée. Une dynamique équestre développée, notamment à travers la présence de professionnels et la proximité de structures équestres stratégiques est liée à une plus forte représentation des équidés d'amateurs. On remarque d'après les décompositions de variance terrain par terrain (tableaux 6 et 7), que l'effet de ces variables est d'autant plus important dans les zones où la tradition équestre est plus marquée. Leur poids augmente alors en comparaison des autres catégories de variables. Sur chaque zone d'étude, la variable ayant le plus de poids au sein de cette catégorie est le nombre de professionnels du cheval, mis à part dans l'Auxois où la variabilité de la présence d'équidés d'amateurs est plutôt relative à la distance au pôle hippique des Haras nationaux le plus proche. Nous pouvons supposer que la tradition d'élevage du cheval de trait Auxois sur cette zone est en partie représentée par des éleveurs amateurs qui portent un intérêt particulier aux services de reproduction proposés par les Haras nationaux. D'après ces résultats, la présence d'équidés d'amateurs est donc associée à celle de professionnels du monde du cheval. Nous pouvons nous interroger sur le sens de la causalité de cette relation. Comme cela est démontré dans la littérature concernant d'autres sports, les professionnels ont probablement un effet d'entraînement sur la pratique amateur. Toutefois, la réciproque est aussi un effet qui pourrait exister, les professionnels pouvant être tenté de s'implanter dans les zones où se concentrent les équidés d'amateurs, qui constituent une partie de leur clientèle.

1.4) Discussion

Ce travail met en évidence des régularités concernant la présence d'équidés d'amateurs. Celle-ci est avant tout liée au développement de la fonction résidentielle des espaces, évoluant parallèlement à la progression du bâti, qu'il s'agisse de territoires ruraux ou périurbains. A ce sujet, nous pouvons supposer que réciproquement, la présence de propriétaires amateurs pourrait dans une moindre mesure favoriser le développement de l'urbanisation de ces espaces, certains propriétaires pourraient en effet quitter les zones urbaines pour habiter à proximité de leurs équidés dans le périurbain ou le rural. En revanche, la présence de classes sociales aisées n'est pas associée à la présence de ces équidés, semblant à première vue réfuter la réputation élitiste de la pratique équestre amateur. Ce point mériterait toutefois d'être approfondis en étudiant plus précisément les caractéristiques socioprofessionnelles des propriétaires amateurs, ce que nous ferons au chapitre 7.

La croissance de la fonction récréative de ces espaces semble, d'après nos résultats, avoir moins d'influence. Une ambiance vacancière ne serait pas à l'origine d'un contexte particulièrement favorable à la présence d'équidés d'amateurs. Il est possible que la passion des habitants locaux pour l'équitation soit totalement indépendante d'une activité touristique localement développée. D'autant plus que dans ces zones, l'équitation se retrouve en étroite concurrence avec d'autres types d'activités de plein air, telles que la randonnée pédestre ou à vélo, le Quade, le canyoning... Même si le tourisme ne semble pas être, à première vue, une composantes importante à considérer, nous pouvons tout de même présumer qu'une partie des propriétaires amateurs pratiquent la promenade et la randonnée localement et participent donc, dans une moindre mesure, à la croissance des utilisations récréatives des espaces ruraux. Cette relation avec le tourisme reste à étudier plus précisément, notamment par la prise en compte d'autres variables.

Le secteur agricole entretient des liens complexes et modérés avec la répartition des équidés d'amateurs. Nos résultats suggèrent qu'une agriculture professionnelle pourrait être en

concurrence avec les équidés pour l'occupation des espaces disponibles alors que la présence d'une agriculture non-professionnelle serait plutôt favorable à l'expansion des équidés, d'une part car elle serait plus disposée à partager des terrains avec des propriétaires équins et d'autre part car elle pourrait être plus intéressée par l'opportunité de diversification que représente la prise en pension d'équidés. L'influence agricole sur la présence d'équidés d'amateurs est donc contrastée mais il est certain que ces deux segments entretiennent des liens importants, notamment à travers une complémentarité pour l'occupation de l'espace, ou car les équidés constituent une source de revenu effective et potentielle pour l'agriculture. De plus, il est possible que les équidés occupent à l'avenir une place grandissante dans les espaces ruraux suite à un recul de l'agriculture, notamment en zone périurbaine. Le prochain point nous permettra d'aborder plus précisément les relations entre le secteur agricole et le segment des loisirs équestres.

Enfin, les amateurs apparaissent comme sensibles à l'existence de traditions équestres locales, à la présence de structures professionnelles, d'éleveurs et de manifestations équestres et ils semblent, dans une moindre mesure, être liés aux professionnels du cheval. Cette relation avec le dynamisme équestre professionnel est exacerbée dans les régions où il existe une tradition équestre développée. Nous supposons que ces deux segments pourraient respectivement avoir des effets d'entraînement l'un sur l'autre, ce que nous continuerons à observer à l'échelle locale. Au delà de cette simple observation, nous pouvons supposer qu'en zone périurbaine, l'urbanisation pourrait aussi favoriser ce développement de l'importance du monde professionnel du cheval, notamment des centres équestres et pensions, à travers des accès routiers plus rapides pour la périphérie, une clientèle locale plus proche, plus mobile et en quête de ruralité. La présence de professionnels et le développement de l'urbanisation pourraient donc s'allier pour favoriser la possession d'équidés par les amateurs.

Ce travail apporte des premières informations de cadrage mais comporte plusieurs limites. Elles sont tout d'abord liées aux imprécisions de la base de données SIRE (chapitre 1, point 3.2.1). De plus, la définition retenue des équidés d'amateurs et le seuil de cinq équidés pourraient être discutés. Nous n'avons pas pu tester d'autres seuils que celui-ci car le traitement nécessaire à partir de l'extraction du SIRE pour sélectionner les propriétaires amateurs était très lourd et n'avait été effectué que pour cet effectif de cinq équidés. Le choix des variables explicatives implique aussi un biais et certains éléments mériteraient d'être testés de façon plus approfondie, comme nous l'avons vu pour le tourisme par exemple. Enfin, nous ne travaillons que sur quatre zones différentes et une extension à d'autres territoires pourrait améliorer la représentativité des espaces ruraux français.

2) Logiques organisationnelles et inscription territoriale des loisirs équestres

Ce travail à l'échelle locale va maintenant nous permettre de situer les loisirs équestres au sein de l'ensemble de la filière équine, de définir ses formes de pratique et d'étudier la place, l'importance et l'organisation des propriétaires amateurs au sein de ce segment. La production de ces données a été faite en collaboration avec des étudiants en stage de fin d'étude d'ingénieur (Vial, 2006 ; Quitard, 2007 ; Moisson, 2007 ; Treiber, 2008).

2.1) La méthodologie des recensements exhaustifs et des monographies à l'échelle locale

2.1.1) Méthodologie de recensement

A l'échelle locale, la méthodologie de recensement exhaustif s'applique commune par commune et comporte quatre étapes successives.

Première étape : collecte d'informations sur la commune

Le maximum d'informations existantes sur chacune des communes de la zone d'étude locale est récolté puis résumé sous forme d'un tableau Excel. Nous utilisons pour cela différentes sources de données :

- le site de l'INSEE (www.insee.fr) ;
- la base de données nommée « Analyse Des Territoires », de l'UMR CESAER de Dijon (chapitre 6, point 1.2.1) qui nous a fourni une extraction des données pour les communes des quatre régions étudiées. Ce fichier rassemble des informations de l'INSEE, du RGA et des données propres à cette UMR et nous permet d'avoir des informations relatives à la population des communes, à leur agriculture et à leur tourisme ;
- les données Corin Land Cover de 2000 sur l'occupation des sols ;
- les pages jaunes pour recenser dans chaque commune les établissements d'équitation, les selleries, les vétérinaires, les agriculteurs et avoir les coordonnées des mairies et postes de police municipale ;
- les sites Internet des Haras nationaux, de la FFE, des CRE (Comités Régionaux d'Équitation), les sites relatifs au tourisme équestre... etc. pour connaître les établissements équestres et les éleveurs d'équidés qui sont recensés ;
- les études préalables éventuelles contenant des informations relatives aux équidés de la zone d'étude (comme celle de Bénédicte Roche (1996) pour la zone de Montpellier).

Deuxième étape : l'observation directe sur le terrain

La mise en place de la méthodologie de cette étape et de la suivante a été en partie inspirée d'un protocole mis en œuvre dans le travail de Soulard et al. (2002), dont l'objectif était d'étudier spatialement les relations entre les pratiques agricoles et les différentes questions d'environnement. Leur méthodologie première consistait, à partir des dires des agriculteurs, à relever le parcellaire d'exploitation sur un fond de carte agrandi et en numérotant chaque parcelle afin d'y associer les informations fournies par les agriculteurs.

Notre deuxième étape se réalise en parcourant la région à l'aide de cartes IGN (Institut Géographique National) et avec une photocopie de la carte au 25000^{ème} de la commune, agrandie (200%). Le contour de la commune est dessiné en rouge sur la carte pour bien visualiser son territoire, ne pas trop le dépasser et ne pas en oublier. Toutes les routes et chemins carrossables sont empruntés en voiture, lentement, afin de repérer tout indicateur visuel de la présence d'équidés (voir tableau « guide pour le terrain » en annexe 22). Au fur et à mesure que les routes et chemins sont parcourus, ils sont surlignés en bleu sur la photocopie de la carte IGN afin de ne pas en manquer et de les reparcourir le moins possible. Même les routes au sein des lotissements ou au centre ville doivent toutes être empruntées car il peut arriver qu'un équidé se situe dans un jardin ou sur une parcelle bientôt en construction. Il est également possible de parcourir quelques chemins à pieds si nécessaire et si assez de temps est disponible. Des jumelles peuvent être utilisées, par exemple si on se trouve en haut d'un point de vue.

Les écuries et autres bâtiments pour loger les équidés, ainsi que les équipements de travail des chevaux tels que les ronds de longe, les carrières, les manèges, le matériel d'obstacle... sont les indicateurs visuels de la présence d'équidés les plus facilement repérables. Les clôtures sont les indicateurs les plus utiles pour repérer une parcelle occupée par des chevaux. Les propriétaires d'équidés utilisent tous les types de clôtures : électriques, barbelées et parfois en fils de fer ou grillages. Les équipements d'abreuvement les plus fréquents sont tout d'abord les baignoires puis les cuves à eau. Des poubelles en plastique sont aussi parfois utilisées. La présence d'un abri n'est pas systématique mais assez fréquente. On rencontre parfois d'autres indicateurs tels que des mangeoires, des pierres à sel, du fourrage stocké, un tas de fumier... Les vans, parfois dans la cour des maisons, sont aussi des éléments à ne pas négliger car les personnes habitant cette propriété sont en général propriétaires de chevaux. Il faut alors relever leur nom sur la boîte aux lettres.

Lorsqu'un indicateur visuel est repéré, il faut s'arrêter. Un numéro est alors attribué à la parcelle ou au bâtiment, qui est dessiné en en jaune sur la carte IGN si un ou plusieurs équidés sont présents ou en orange en absence d'équidé. Si c'est une voie de circulation, elle est dessinée en rose. Un certain nombre d'informations sont ensuite relevées de façon systématique (voir tableau « guide pour le terrain » en annexe 22). Elles concernent la nature de l'unité repérée, le type de couvert végétal, de clôture et d'équipements si il s'agit d'une parcelle, le type d'installation si il s'agit d'un bâtiment... Si des équidés sont présents on relève leur nombre, des informations sur leur race supposée, sur leur robe²⁸, leur sexe ou toute autre information remarquable telle que l'âge approximatif de l'équidé, le fait qu'il soit ferré ou non...

Toutes ces données sont par la suite informatisées sous Excel et grâce à un logiciel de cartographie (Map info ou Arc View) permettant de dessiner sur fond de carte IGN. On obtient ainsi le relevé cartographique et la description des parcelles et bâtiments utilisés par les équidés.

L'observation directe sur le terrain est une étape très importante du recensement. Elle permet de repérer une grande partie des unités de détention. Elle doit être réalisée de manière très minutieuse, rigoureuse et appliquée.

Troisième étape : les entretiens avec les personnes ressources locales

Une fois l'observation directe réalisée, nous confrontons et complétons nos données avec les dires de personnes ressources. Ces entretiens sont réalisés selon un des deux guides correspondants, l'un étant pour les personnes ressources n'ayant pas d'équidés (annexe 23), et l'autre pour celles qui en ont (annexe 24). La première partie du questionnaire a pour objectif de faire parler l'enquêté sur les personnes détenant des équidés sur la commune, à sa connaissance. On les lui fait énumérer et on essaye de savoir tout ce qu'il peut connaître d'eux. La personne ressource est ensuite confrontée à la carte IGN que nous avons commencé à compléter. Nous lui demandons de situer les équidés des individus qu'elle nous a cité puis nous l'interrogeons sur chacun des points que nous avons répertoriés afin de récolter des informations les concernant. Ceci améliore petit à petit notre connaissance des différentes unités de détention présentes sur la commune : leur nombre, leur nature, le nombre d'équidés qu'elles rassemblent et les parcelles qu'elles occupent. De plus, d'autres informations sont parfois recueillies, comme le nom de certains chevaux et de leurs propriétaires, utilisateurs et gestionnaires²⁹, leur utilisation, le statut du foncier... Nous interrogeons ensuite la personne

²⁸ Dans le domaine de l'hippologie, la robe désigne la ou les couleurs d'un cheval.

²⁹ Nous considérerons que chaque équidé est rattaché à trois types d'acteurs : Le propriétaire est défini comme celui (ou ceux) à qui appartient officiellement l'équidé. L'utilisateur est défini comme celui (ou ceux) qui utilise l'équidé, soit à des fins lucratives pour répondre à un besoin exprimé par des clients, soit dans un but non lucratif afin de répondre à sa propre demande. Enfin, le gestionnaire est défini comme la (ou les) personne qui s'occupe

sur l'évolution du nombre d'équidés sur la commune et sur les avantages et les problèmes liés à la présence de ces animaux. Enfin, nous demandons à l'enquêté de nous conseiller sur d'autres personnes ressources à interroger.

Si l'individu enquêté est propriétaire d'équidés situés sur une des communes composant la zone d'étude, nous profitons d'être en sa présence pour prendre un peu d'avance sur l'étape suivante de la méthodologie en récoltant directement les informations exhaustives que nous recherchons (voir quatrième étape de la méthodologie).

Au retour du rendez-vous, un compte-rendu de l'entretien est réalisé et la carte IGN est complétée. Au fur et à mesure, les informations recueillies sont recroisées avec les précédentes, qu'elles viennent enrichir. Nous continuons à enquêter les personnes ressources jusqu'à avoir le sentiment de connaître toutes les unités de détention de la commune et au moins le nom (et les coordonnées) d'une personne à contacter concernant chaque unité.

Nous commençons toujours par enquêter le maire ou un élu, voire le/la secrétaire de Mairie. L'important est que cette personne connaisse bien le territoire de la commune et si possible les équidés, peu importe son statut. Cette étape est très utile dans les petites communes où les employés de la Mairie connaissent tout le monde. C'est en revanche moins productif pour les grandes communes mais cela permet dans tous les cas de connaître le nom d'autres personnes ressources pour continuer à prospecter.

Dans les grandes communes, les postes de police municipale ou de gendarmerie sont systématiquement contactés car ils ont parfois une liste des équidés présents et de leurs et ils constituent des informateurs privilégiés, pouvant d'ailleurs remplacer la source de la mairie si celle-ci ne peut mettre personne à notre disposition.

A partir des premiers entretiens, d'autres rendez-vous sont ensuite pris avec les personnes ressources qui semblent les mieux informées sur le sujet, selon les conseils des individus déjà rencontrés. Si il existe sur la commune une association de propriétaires de chevaux, une personne en faisant partie sera un interlocuteur privilégié, connaissant souvent la plupart des chevaux de la commune. Les agriculteurs sont de très bons informateurs, connaissant bien le territoire, et d'autant plus si ils détiennent des équidés car ils connaissent alors souvent très bien les autres propriétaires de la commune. Les chasseurs sont également des personnes qui connaissent bien le territoire, ayant l'habitude de le parcourir et sachant où se trouvent les parcelles avec des équidés.

Lorsqu'une parcelle est repérée mais que les informations dont on dispose ne permettent de la relier à aucun nom, il faut soit aller demander au voisinage, soit interroger le cadastre à la mairie qui est informatisé et fournit les noms et adresses des propriétaires des parcelles demandées. Il est ensuite possible d'interroger le propriétaire de la parcelle, soit par téléphone, soit par courrier.

Quatrième étape : constitution des fichiers de recensement

Cette étape est à l'origine de la création de quatre bases de données interconnectées. La première est un fichier Excel « unités de détention » qui recense toutes les unités de détention de la zone d'étude, commune par commune, et qui comprend les informations suivantes :

des animaux, les loge, les nourrit, les surveille de manière journalière et entretient les espaces et/ou locaux qu'ils occupent. Chaque équidé peut avoir un ou plusieurs gestionnaire, propriétaire et utilisateur et ces trois fonctions peuvent être remplies par la même personne ou plusieurs personnes différentes.

- le nom de la commune et son numéro INSEE ;
- le nom ou numéro attribué à cette unité ;
- la nature de l'unité de détention ;
- le nom de son gestionnaire, son adresse et si possible son tel ;
- l'effectif des équidés ;
- les surfaces et bâtiments utilisés (numéro sur la carte IGN) ;
- la surface en hectare que cela représente ;
- le type de stationnement des équidés : absence, en alternance ou en permanence.

La seconde base de données est le fichier « équidés », qui recense tous les équidés de la zone d'étude, commune par commune. Les données à remplir sont les suivantes :

- le nom de la commune et son numéro INSEE ;
- le nom de l'équidé ;
- sa catégorie de race : cheval de selle, cheval de trait, poney, âne, mule, zèbre ;
- les noms et si possible les catégories socioprofessionnelles de son (ou ses) propriétaire, utilisateur et gestionnaire ;
- la ou les utilisations de cet équidé ;
- des informations sur son inscription au SIRE (oui, non, numéro ...) ;
- une colonne pour les autres informations éventuelles pouvant être son sexe, sa robe, sa race précise, sa date de naissance... ;
- le numéro ou le nom attribué à l'unité de détention à laquelle il appartient et la nature de l'unité de détention.

La troisième base de données, appelée fichier « territoires », recense tous les bâtiments et surfaces répertoriés sur la zone d'étude, commune par commune, et contient les informations suivantes :

- le nom de la commune et son numéro INSEE ;
- le numéro correspondant sur la carte IGN ;
- le nom ou numéro de l'unité de détention à laquelle il appartient ;
- le nom du gestionnaire ;
- son statut foncier ;
- son type d'occupation (constante, en alternance, absence) ;
- le nombre d'équidés qui y ont été recensés et leur type (cheval, âne, poney...).

Enfin, la quatrième base de données, appelée fichier « propriétaires », recense tous les propriétaires d'équidés de la zone d'étude et contient un maximum des informations suivantes :

- nom du propriétaire ;
- profession ;
- commune de résidence du propriétaire ;
- adresse et téléphone ;
- nombre d'équidés possédés au total en France ;
- commune de stationnement des équidés ;
- nom ou numéro de l'unité de détention à laquelle il appartient.

Ces informations sont dans un premier temps complétées à partir des données issues de l'observation directe sur le terrain et des entretiens avec les personnes ressources. Puis, pour combler les informations manquantes, nous interrogeons par téléphone ou de vive voix une personne liée à l'unité de détention concernée.

2.1.2) Monographies

Nous cherchons à étudier les caractéristiques, les liens avec les autres acteurs et l'organisation économique et territoriale de chaque type d'activité équestre rencontré. Nous effectuons pour cela des monographies, ou études de cas, auprès de quelques unités de détention de notre zone d'étude, en cherchant à cibler la plus grande diversité possible de natures d'unités et de types d'acteurs, et selon le guide correspondant qui peut être celui d'un prestataire de services, c'est-à-dire un centre équestre, une pension, un élevage, un centre d'entraînement... (annexe 25) ou celui d'un propriétaire indépendant (annexe 26). Sur chaque zone d'étude, nous essayons si possible de réaliser au minimum deux monographies de chaque type d'unité de détention et d'en comptabiliser au total entre 15 et 20 (tableau 8). Cela permet de comparer leurs différents modes de fonctionnement, d'organisation et leurs logiques économiques.

Les prestataires de services sont interrogés sur la façon dont fonctionne leur établissement, sur les infrastructures et le foncier qu'ils utilisent, sur leur clientèle, sur les services proposés, sur les équidés détenus, leurs modes de conduite et sur quelques aspects de l'environnement social de la structure. Les propriétaires indépendants sont interrogés sur leur situation socio-économique, sur la façon dont ils s'organisent, sur les autres personnes avec lesquelles ils sont en relation à propos des équidés, sur leurs équidés, sur leurs activités équestres, sur le foncier utilisé, sur les problèmes rencontrés...

Les informations recueillies définissent ainsi les unités de détention rencontrées et nous permettent de les typer.

2.1.3) Retour sur la méthodologie

L'application de cette méthodologie a nécessité, face aux difficultés rencontrées, certaines adaptations en fonction de la zone d'étude.

La méthodologie de recensement s'est avérée efficace pour cibler l'exhaustivité des équidés. Nous avons ainsi la certitude d'avoir recensé tous les équidés présents sur le terrain au moment de l'étude, à un ou deux animaux près. Toutefois, les différentes étapes de la méthodologie se sont révélées avoir des importances variables selon le terrain considéré.

La phase de repérage s'est avérée plus efficace en zone périurbaine, où les espaces sont plus morcelés. La densité de routes est plus importante et permet donc un meilleur repérage. En zone rurale, la fréquence des grands espaces d'un seul tenant freine le repérage, ne permettant pas de voir si des équidés sont présents ou non sur certaines parcelles. De plus, dans les zones où la densité de l'agriculture est importante, la distinction entre les parcelles utilisées par les équidés ou bien par d'autres herbivores devient plus complexe. Enfin, cette méthode s'est avérée très coûteuse en temps, notamment dans les Cévennes à cause de la plus grande taille de la zone sélectionnée, où, malgré une densité de routes moins importante, les plus grandes distances à parcourir ont augmenté les délais nécessaires au repérage. Il est donc important de bien limiter la taille des zones étudiées par une telle méthodologie.

L'efficacité moindre de la phase de repérage en zone rurale a été compensée par une plus grande richesse des entretiens avec les personnes ressources. En effet, nous avons remarqué qu'en zone rurale, les personnes ressources rencontrées, notamment en mairies, ont une meilleure connaissance de leurs communes qu'en zone périurbaine. Ainsi, environ un entretien avec une personne ressource par commune a été suffisant dans les deux zones rurales, contre environ deux entretiens par commune sur les deux zones périurbaines. Tous types de zone confondus, le personnel de mairie constitue les personnes ressources les plus sollicitées (31 entretiens), suivies des propriétaires d'équidés (5 professionnels et 7 amateurs) puis des agriculteurs (5 entretiens, dont 3 étaient aussi propriétaires d'équidés). Un poste de

police, une gendarmerie et une personne travaillant au PNC ont aussi été enquêtées (tableau 8). Aucune régularité dans la nature des personnes ressources enquêtées ne se remarque en fonction du type d'espace étudié.

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Nombre de communes étudiées	9	12	12	6
Superficie (ha)	11 069	7 088	12 690	24 860
Nombre d'entretiens avec des personnes ressources	19 (7 mairies, 6 propriétaires d'équidés dont 2 professionnels, 4 agriculteurs dont 3 propriétaires d'équidés, un poste de police et une gendarmerie)	16 (13 mairies, 2 propriétaires d'équidés dont 1 professionnel, 1 agriculteur)	11 (7 mairies, 4 propriétaires d'équidés dont 2 professionnels)	5 (4 mairies et une personne travaillant au PNC)
Nombre de monographies	16 (7 professionnels et 9 amateurs)	15 (5 professionnels et 10 amateurs)	22 (7 professionnels et 15 amateurs)	13 (9 professionnels et 4 amateurs)

Source : programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 8 : Détails des entretiens réalisés dans les quatre zones d'étude

Entre 13 et 22 monographies ont été réalisées par zone d'étude (tableau 8), en essayant de cibler un maximum de la diversité des formes d'activité équestres rencontrées et en interrogeant à la fois des professionnels et des amateurs.

Les données collectées ont ensuite été complétées par de nombreux appels téléphoniques.

Une difficulté rencontrée est la disponibilité des individus. Quelque soit la zone d'étude, il a parfois été nécessaire de rappeler les personnes plusieurs fois avant d'arriver à obtenir un rendez-vous, en insistant parfois lourdement. De plus, certains individus se sont montrés méfiants à notre égard jusqu'à parfois refuser de nous rencontrer. Ces problèmes se sont accrus avec la ruralité des zones d'étude jusqu'à réellement freiner l'avancée de notre travail de terrain sur la zone des Cévennes, où certaines personnes n'ont jamais réussies à être jointes et où les refus de nous recevoir ont été les plus nombreux. Nous supposons que l'exacerbation de ces difficultés sur cette zone est liée d'une part à la période d'enquête qui se situait sur le printemps et l'été, beaucoup d'agriculteurs étant alors peu disponibles ; d'autre part à une plus grande méfiance des individus qui vivent dans des régions moins fréquentées et sont donc surpris que l'on s'intéresse à eux.

Nous avons également eu des difficultés à obtenir des informations sur les clients des professionnels du cheval, comme les clients de pensions. En effet, les professionnels ont souvent refusé de nous communiquer des informations personnelles sur leurs clients, par crainte de les contrarier.

2.2) La prédominance des équidés de loisir

La méthodologie présentée précédemment a été appliquée aux quatre zones de zooms territoriaux. Les recensements exhaustifs ont abouti à la comptabilisation de 466 équidés et 225 propriétaires sur la zone de zoom de Montpellier, 466 équidés et 140 propriétaires sur celle de Caen, 509 équidés et 160 propriétaires sur celle de l'Auxois et 404 équidés et 58 propriétaires dans les Cévennes (Perrier-Cornet et Vial, 2007 ; Perrier-Cornet et Vial, 2008) (tableau 9).

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Nombre de communes étudiées	9	12	12	6
Superficie (ha)	11 069	7 088	12 690	24 860
Nombre d'habitants (RP, INSEE, 1999)	24 422	13 849	6 458	3789
Nombre d'équidés recensés	466	466	509	404
Nombre de propriétaires d'équidés recensés	225	140	160	58

Source : programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 9 : Résultats des recensements exhaustifs

2.2.1) Catégories de race

Nous avons tout d'abord observé les catégories de races des équidés recensés. Quelque que soit la zone d'étude considérée, les chevaux de selle sont majoritaires. Ils semblent toutefois être sur-représentés dans le périurbain en comparaison des zones plus rurales où d'autres catégories d'équidés sont plus présentes.

Les poneys, particulièrement utilisés en centres équestres pour l'enseignement de l'équitation aux enfants, représentent environ 15% des équidés mais leur présence est exacerbée sur la zone de Montpellier (un quart des équidés).

Les ânes³⁰ sont présents sur toutes les zones d'étude (moins de 10% des équidés) mais sont très nettement plus nombreux dans les Cévennes où ils représentent un quart des équidés recensés (tableau 10). Selon les dires des personnes ressources rencontrées, l'effectif d'ânes a beaucoup augmenté au cours de ces dix dernières années, et ce sur les quatre zones d'étude. Il semble effectivement y avoir une « mode » des ânes, les personnes les prenant chez elles comme animaux de compagnie ou pour entretenir leurs terrains. Dans les Cévennes, cette fréquence des ânes est surtout liée à un engouement croissant pour un nouveau tourisme rural, la randonnée accompagnée d'ânes bâtés. Ainsi, plusieurs professionnels se sont installés sur la zone au cours de ces dernières années, louant des ânes aux promeneurs durant la saison estivale.

Enfin, les chevaux de trait sont bien implantés dans l'Auxois, en lien avec la tradition d'élevage du trait Auxois sur cette zone, mais ils sont quasi-absents des autres zones d'étude.

³⁰ La catégorie de race « Autre », initialement composée d'ânes, mules, mulets, bardots, baudets et zèbres, ne concerne finalement que des ânes pour ce qui est de nos recensements exhaustifs.

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Cheval de selle	331 (71%)	372 (80%)	301 (59%)	244 (60%)
Cheval de trait	1 (0%)	0 (0%)	83 (16%)	2 (0,5%)
Poney	106 (23%)	75 (16%)	79 (16%)	50 (12%)
Autre (âne, mule, mulot, bardot, baudet, zèbre)	29 (6%)	19 (4%)	46 (9%)	108 (26,5%)

Source : enquêtes programme « cheval et territoire » 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 10 : Répartition par catégories de race des équidés recensés sur les zones de zooms exhaustifs

2.2.2) Utilisations des équidés

Nous avons ensuite observé les utilisations des équidés recensés.

Nous considérons comme utilisés pour l'élevage les équidés mis à la reproduction au cours des cinq dernières années, plus ou moins régulièrement. Ce segment concerne toutes les catégories de race. Il comprend les reproducteurs adultes et les poulains n'ayant pas encore rejoint leur segment d'utilisation finale, qui sont âgés de moins de trois ans en général. Ce segment de l'élevage concerne tous les équidés du segment viande, c'est-à-dire élevés dans le but de produire des chevaux destinés à la boucherie. Il comprend également les équidés élevés pour les courses, les sports, le travail et le loisir, mais n'ayant pas encore rejoint ces segments d'utilisation. L'élevage se trouve en amont des quatre autres catégories d'utilisation des équidés et il est dès le départ orienté vers un objectif d'utilisation précise de l'équidé produit. Partant de ce principe, nous aurions pu intégrer les équidés d'élevage correspondant dans chacun des quatre autres segments, mais en réalité il existe une grande porosité entre ces segments et beaucoup d'équidés sont finalement utilisés dans un but différent de celui pour lequel ils ont été élevés. Ainsi, beaucoup de chevaux de sport ou de course se retrouvent dans le segment des loisirs. Seuls les chevaux destinés à la boucherie ont un avenir relativement précis dès le départ. Toutefois, nous n'avons pas rencontré de chevaux élevés pour la viande sur les quatre terrains étudiés. Nous avons finalement décidé de distinguer une utilisation élevage, qui comprend les reproducteurs adultes et les poulains de moins de trois ans, quelque soit l'utilisation qui leur est destinée. Comme le montre le tableau 11, l'élevage d'équidés est très peu représenté sur Montpellier. Sur cette zone, le peu d'équidés d'élevage présents sont destinés au segment des loisirs. L'élevage est fortement représenté dans l'Auxois, où il rassemble 30% des équidés recensés. D'après les informations dont nous disposons, les élevages de cette zone ont des objectifs variés : production de chevaux de course, de sport ou d'attelage (chevaux de trait utilisés pour les sports et loisirs) pour les élevages professionnels et d'équidés de loisir pour les amateurs. Le segment de l'élevage a une grande importance sur Caen, où il représente un peu moins du tiers des équidés. Selon nos enquêtes, qu'il s'agisse d'éleveurs amateurs ou professionnels, la plupart des chevaux d'élevage de cette zone sont destinés aux courses, et quelques-uns aux sports et aux loisirs. Enfin, l'élevage a une présence modérée dans les Cévennes avec un peu moins de 20% des équidés. Sur cette zone, qu'il s'agisse de professionnels ou d'amateurs, les équidés sont pour la plupart élevés pour l'endurance ou les loisirs. Ces résultats sur l'élevage coïncident avec ce à quoi nous nous attendions. Toutefois, la région de l'Auxois s'avère être plus dynamique que nous l'aurions imaginé en ce qui concerne l'élevage équin puisque ce segment représente un tiers des utilisations des équidés recensés. Ceci peut être relié à la tradition d'élevage du cheval de trait Auxois et à la présence de nombreuses prairies sur cette région.

Nous considérons comme utilisés pour le sport les équidés qui participent à des compétitions, quel qu'en soit le niveau. Ce segment concerne les chevaux de selle et dans une moindre mesure les poneys (pour les compétitions junior) et les chevaux de trait (pour les compétitions d'attelage). Il rassemble environ 10% des équidés des zones d'étude, mis à part dans les Cévennes où il est sur-représenté (22%) à cause du dynamisme de l'activité d'endurance dans cette région. On remarque d'ailleurs que sur cette zone, les pur-sang-arabes, race de chevaux de prédilection pour la discipline de l'endurance, représentent les deux tiers des chevaux de selle.

Nous considérons comme utilisés pour les courses les équidés participant à des courses. Ce segment concerne les chevaux de selle. Il représente un peu plus de 10% des équidés sur la zone de Caen, en lien avec les traditions équinnes de cette région. Il est en revanche absent ou quasi-absent des autres zones d'étude.

Nous considérons comme utilisés pour le travail les équidés utilisés pour la traction (débardage en forêt, travail de la terre, transport de personnes, ramassage des ordures...). Ce segment concerne principalement les chevaux de trait. Nous n'avons rencontré aucun équidé appartenant à cette catégorie sur les quatre terrains étudiés.

Enfin, nous considérons comme utilisés pour le loisir les équidés qui ne font partie d'aucune des catégories précédentes. Quelle que soit la zone d'étude, les loisirs liés à l'enseignement dans les centres équestres, aux promenades et randonnées et aux sports équestres, sans participation à des compétitions, concernent principalement les chevaux de selle et les poneys. Les équidés à la retraite, ceux utilisés pour la compagnie ou l'entretien des pâtures appartiennent en revanche à toutes les catégories de races. Les équidés de loisir représentent systématiquement plus de la moitié des effectifs recensés, mais certaines caractéristiques régionales peuvent être mises en évidence. Dans le périurbain montpelliérain, l'importance du segment des loisirs est exacerbée, celui-ci représentant 90% de ses équidés. Ceci qui peut notamment être relié à la présence de nombreux équidés d'écoles dans les centres équestres, d'où l'importance des poneys sur cette zone. Dans les Cévennes, le segment des loisirs est renforcé par la forte présence d'ânes. Dans l'Auxois, les loisirs comprennent aussi les activités ludiques et sportives liées à l'attelage (chevaux de trait).

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Loisir	89%	50%	52%	60%
Sport	8%	8%	10%	22%
Course	0%	12%	2%	0%
Travail	0%	0%	0%	0%
Élevage	3%	30%	36%	18%

Source : programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 11 : Répartition par catégories d'utilisation des équidés recensés sur les zones de zooms exhaustifs

Ces résultats soulignent les caractéristiques régionales auxquelles nous nous attendions et en mettent de nouvelles en exergue. On remarque en particulier l'importance du segment des loisirs, notamment dans le périurbain montpelliérain, mais cela est vrai quelque soit la zone

d'étude considérée. Les loisirs concernent toutes les races d'équidés et comprennent, comme nous l'avons vu, des utilisations très variées.

2.3) Les différentes formes organisationnelles du loisir et leur importance

2.3.1) Schématisation de l'ensemble de la filière

La combinaison des recensements exhaustifs et des monographies nous a permis d'analyser la diversité des types d'unités de détention qu'il est possible de rencontrer sur les quatre zones d'étude locales. Nous sommes ainsi parvenus à schématiser l'ensemble du monde du cheval (figure XIX). Nous avons choisi, comme point de départ de ce schéma, les listings exhaustifs des équidés présents sur les zones d'étude locales afin de n'omettre aucun visage de cette filière si complexe. Ce point de départ exhaustif, même si il concerne des zones restreintes, donne à notre typologie une dimension nouvelle, étant donné la rareté du type d'information que nous valorisons.

Partant des équidés recensés, le premier niveau de division que nous avons choisi les sépare selon s'ils appartiennent à des amateurs ou à des professionnels. Il nous est en effet apparu indispensable de différencier ces deux catégories d'équidés afin de donner à notre typologie plus de clarté et d'originalité. Pour la première fois, cette classification permet d'évaluer précisément l'importance des propriétaires amateurs au sein du monde du cheval. En revanche, ce choix de remonter des équidés à leurs propriétaires, et non à leurs utilisateurs, nous conduit à laisser de côté, pour cette schématisation, la population des amateurs de loisirs équestres, non propriétaires d'équidés.

Les propriétaires amateurs détiennent entre un et deux tiers du total des équidés selon la zone considérée (tableau 12 et annexe 27). Leur importance se constate particulièrement en zone périurbaine où ils représentent la majorité des équidés puis elle diminue progressivement avec la ruralité de la zone : ils détiennent environ la moitié des équidés dans l'Auxois et seulement un tiers dans les Cévennes.

Notre travail nous a permis de confirmer l'existence de deux grands types d'organisation des propriétaires d'équidés amateurs (figure XIX). Les propriétaires indépendants prennent en charge eux-mêmes l'hébergement, la nourriture et la surveillance de leurs équidés. Ceci nécessite de disposer de foncier et/ou installations pour loger les équidés et de les entretenir, demande une surveillance quotidienne ou quasi-quotidienne, implique de prendre en charge l'approvisionnement, le stockage et la distribution de nourriture et fourrage, lorsque cela est nécessaire. Dans certains cas les propriétaires indépendants possèdent et entretiennent aussi des structures et équipements pour la pratique de leur loisir équestre. Ils utilisent le plus souvent leurs équidés indépendamment de toute structure équestre professionnelle mais il arrive que certains aient recours, contre paiement, à un centre équestre où ils se rendent ponctuellement avec leurs équidés pour recevoir un enseignement ou simplement pour utiliser les installations qui y sont présentes. D'autres propriétaires amateurs font appel à des prestataires de services marchands appelés pensions. Ils délèguent alors à ce professionnel les différentes tâches nécessaires à l'hébergement, la nourriture et la surveillance de leurs équidés, ainsi que la propriété et l'entretien des infrastructures pour la pratique du loisir, en échange du paiement d'un forfait mensuel. Les relations entre ces entreprises et leurs clients sont alors des accords bilatéraux, pouvant être sous forme de contrats écrits mais il s'agit le plus souvent de simples accords verbaux. Les propriétaires d'équidés délèguent dans ce cas une partie de l'autorité qu'ils ont sur leurs équidés et une partie des devoirs qu'ils ont envers eux aux prestataires de services. Le prestataire peut être spécialisé uniquement dans cette activité de pension ou bien avoir d'autres activités professionnelles concernant ou non le

monde du cheval. Ainsi, la plupart des centres équestres ont également une activité de pension, de même que certains éleveurs équins ou encore certains agriculteurs, qu'ils soient ou non liées personnellement ou professionnellement au monde du cheval (ceci pouvant constituer une diversification de leur activité). Il existe des variantes dans les prestations fournies. La pension d'hébergement correspond uniquement à la sous-traitance des tâches précédemment décrites. A cela s'ajoute la possibilité d'une prestation de conseils, d'un enseignement ou d'un encadrement pour les promenades. Ces prestations peuvent être fournies par un professionnel travaillant dans la pension si il en a les compétences et les diplômes nécessaires ou bien par un professionnel extérieur à la pension (venant dispenser un enseignement sur place ou chez lequel le propriétaire amateur se déplace avec son équidé). Le propriétaire de l'équidé peut, en plus des précédentes, déléguer au prestataire, pour partie ou intégralement, d'autres tâches telles que le débouillage de l'équidé (dressage initial) en le plaçant dans une pension de débouillage, son dressage, et éventuellement sa sortie en compétitions (pension de travail et concours), son entraînement et sa participation à des courses (pension d'entraînement), la prise en charge de la jument pour une ou plusieurs étapes de la reproduction (pension d'élevage)...

Nos résultats montrent l'importance qu'ont pris à ce jour les propriétaires indépendants puisqu'ils détiennent au minimum, sur les quatre zones d'étude locales, deux tiers des équidés appartenant à des amateurs (tableau 12 et annexe 27). Nous nous attendions à ce que l'utilisation des prestataires de services soit plus répandue en zone périurbaine où la présence d'un grand nombre de clients potentiels est favorable à leur développement. De plus, le cadre et rythme de vie périurbains semblent être moins facilement conciliables avec le fait de prendre en charge un équidé qu'en zone rurale. Inversement, nous pensions que les propriétaires indépendants seraient plus présents en zone rurale, où la pression foncière est moindre et facilite l'accès à la terre. Ces intuitions de départ sont en partie confirmées par nos inventaires dans les Cévennes où aucun propriétaire amateur ne passe par un prestataire. Selon nos enquêtes, la très faible population de cette zone et la disponibilité des terres sont responsables de l'absence de pensions équines, leur clientèle potentielle étant trop restreinte. Concernant la zone de l'Auxois, sa proximité relative à la ville de Dijon, dont la périurbanisation ne cesse de s'étaler, est sans doute responsable de la présence et de l'utilisation de prestataires de services, par rapport à la zone des Cévennes. Mais les propriétaires indépendants restent tout de même majoritaires dans l'Auxois, détenant les deux tiers des équidés d'amateurs. En revanche, contrairement à nos attentes, la proportion d'équidés détenue par des propriétaires indépendants parmi les amateurs reste très élevée dans les deux zones périurbaines (70 à 80% des équidés d'amateurs), ce qui illustre leur importance et la généralise à tous les types de territoires ruraux.

Inversement aux propriétaires amateurs, les propriétaires d'équidés qui sont des professionnels du cheval ont une importance qui croît avec la ruralité du territoire (tableau 12 et annexe 27). Nous les avons divisés en trois grandes catégories (figure XIX).

Les centres équestres regroupent, selon notre classification, ce que nous qualifions ici d'écoles d'équitation et de locations d'équidés. Une école d'équitation peut proposer des prestations d'enseignement, de promenades et de randonnées alors qu'une location d'équidés ne propose que des promenades et randonnées. Ces structures comprennent les équidés d'école, qui appartiennent en général au propriétaire de la structure et qui sont utilisés par la clientèle de l'établissement, et les équidés propres des professionnels de ces établissements (gestionnaires et salariés), qu'ils possèdent et utilisent eux-mêmes pour leur travail ou pour leur plaisir.

Les élevages sont des structures mettant des juments à la reproduction et faisant naître des poulains.

Les centres d'entraînement sont des structures où les professionnels dressent et entraînent leurs propres chevaux ou des chevaux qui leur sont confiés au travail contre rémunération. Ils peuvent être spécialisés dans une discipline équestre particulière (courses de trot, courses de galop, obstacle, endurance...).

Chaque unité de détention peut être concentrée sur l'une de ces fonctions mais elle peut aussi les combiner. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup de centres équestres ont une activité de pension. Il est aussi possible de trouver des centres équestres faisant de l'élevage et/ou dressant et entraînant des chevaux. De même, certains centres d'entraînement font aussi de l'élevage... Afin de pouvoir établir une typologie, nous avons ici considéré l'activité principale de chaque unité de détention.

Dans le périurbain montpelliérain, les centres équestres représentent la totalité des équidés de professionnels (tableau 12 et figure XXVI annexe 27). Ceci souligne une fois encore l'importance du segment des loisirs dans cette région. Parmi les équidés de centres équestres, environ 20% sont situés dans des locations d'équidés. Les équidés d'écoles d'équitation sont donc majoritaires. Sur cette zone, seuls quelques pensions et centres équestres pratiquent l'entraînement de chevaux mais ceux-ci appartiennent en général à des amateurs, ce qui vient finalement renforcer la prédominance du segment des loisirs sur ce territoire et la faiblesse de la dynamique des professionnels du cheval montpelliérains. L'absence d'élevages équins professionnels peut être reliée à plusieurs hypothèses : la pauvreté des terres de la région où les prairies sont très rares, ou bien le manque d'espace lié à une urbanisation trop intense. Il faut souligner que cette dernière hypothèse est peut-être renforcée par le choix de notre zone d'étude qui ne s'étale pas jusqu'aux limites de l'espace périurbain.

Dans le périurbain de Caen, l'activité d'élevage concentre 40% des équidés appartenant à des professionnels (tableau 12 et figure XXVII annexe 27). Ce fort contraste avec le terrain précédent s'explique en partie par la tradition d'élevage équin de cette région. D'autres facteurs concourent également à renforcer cette tendance tels que l'abondance de prairies et le fait que cette zone d'étude locale s'étale jusqu'aux limites externes de l'aire urbaine. Les centres d'entraînement regroupent un quart des équidés de professionnels, ils concernent pour la plupart le secteur des courses, toujours en lien avec la tradition équine de cette région. Enfin, les centres équestres regroupent un tiers des équidés. Il s'agit uniquement d'écoles d'équitation, ce qui peut aussi être relié à la tradition équine sportive de la zone qui inciterait plus à la pratique de sports équestres qu'à la pratique de promenades.

Dans l'Auxois, les équidés de centres équestres représentent un tiers du total des équidés de professionnels (tableau 12 et figure XXVIII annexe 27). Les écoles d'équitation rassemblent la quasi-totalité des centres équestres, ce qui est surprenant étant donné la situation rurale de cette zone d'étude locale qui lui confère la proximité d'espaces potentiels pour des promenades et randonnées. Une des explications possibles à ce phénomène est la relativement faible intensité touristique de cette zone, les cavaliers locaux ou provenant de Dijon préférant peut-être des activités plus variées et plus encadrées dans des écoles d'équitation à l'unique pratique de promenades et randonnées dans les locations d'équidés. Les élevages rassemblent deux tiers des équidés de professionnels. L'importance de ce segment peut être reliée à la ruralité de la zone et donc à une disponibilité importante des terres. De plus, cette région est riche en prairies et empreinte d'une tradition d'élevage du cheval de trait Auxois. En revanche, on note l'absence de centres d'entraînement, probablement en lien avec un manque de dynamisme équestre professionnel sur la région.

Dans les Cévennes, les centres équestres ont une importance considérable, représentant deux tiers des équidés de professionnels (tableau 12 et figure XXIX annexe 27). Seul un tiers des

équidés de centres équestres se situent dans des écoles d'équitation, le reste faisant partie de locations d'équidés. Leur importance s'explique par la dynamique du tourisme vert sur cette zone. Ainsi, la présence de ce type de touristes fournit une clientèle adaptée à la pratique de promenades et randonnées à cheval ou accompagnées d'ânes bâtés. On remarque également que la plupart des centres équestres de la zone pratique l'élevage. Les autres élevages rassemblent le tiers restant des équidés de professionnels. Ce sont pour la plupart des élevages de chevaux d'endurance qui sont également des centres d'entraînement pour cette discipline. La dynamique de l'élevage équin sur cette zone s'explique en partie par la tradition d'endurance équestre mais nous pouvons aussi supposer que la ruralité du territoire entraîne une disponibilité importante des terres.

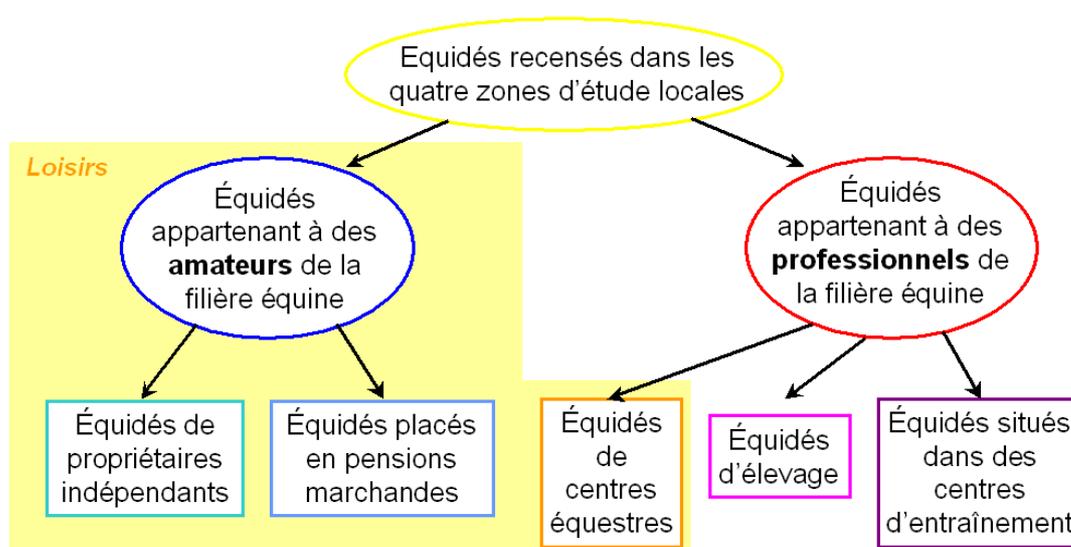


Figure XIX : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Équidés appartenant à des amateurs	318 (68%)	271 (58%)	268 (53%)	134 (33%)
Équidés de propriétaires indépendants	70%	80%	65%	100%
Équidés placés en pensions	30%	20%	35%	0%
Équidés appartenant à des professionnels	148 (32%)	195 (42%)	241 (47%)	270 (67%)
Équidés de centres équestres	100%	35%	35%	65%
Équidés d'élevages	0%	40%	65%	35%
Équidés situés dans des centres d'entraînement	0%	25%	0%	0%

Source : enquêtes programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 12 : Répartition des équidés des quatre zones d'étude locales au sein des différents segments du monde du cheval

2.3.2) Importance du segment des loisirs et typologie de ses formes de pratique

La schématisation de l'ensemble du monde du cheval présentée dans le paragraphe précédent fournit une vision globale de cette filière illustrative de sa configuration en France grâce à la diversité des espaces ruraux et périurbains considérés.

Partant de cette vision d'ensemble du monde du cheval, nous allons maintenant resserrer notre champ d'étude en nous concentrant sur le segment des loisirs. Dans le point 2.2.2 de ce chapitre, nous avons vu que 50 à 90% des équidés recensés sont utilisés pour les loisirs et 8 à 22% pour les sports. Les utilisations précédentes séparent les loisirs des sports. Nous définissons ici le segment des loisirs comme comprenant tous les équidés utilisés d'une manière ou d'une autre par des pratiquants amateurs, qu'ils soient ou non propriétaires d'équidés. Les équidés comptabilisés peuvent donc appartenir à des amateurs ou bien à des professionnels (équidés de centres équestres) et être utilisés pour les loisirs ou les sports (figure XIX). Le segment des loisirs concerne donc l'élevage d'équidés de loisir en tant qu'amateur, la pratique de promenades, de randonnées, l'utilisation d'équidés comme animaux de compagnie... mais aussi la pratique de tout sport équestre en tant qu'amateur, propriétaire ou non d'équidés.

Cette définition nous amène à nous pencher sur les différentes formes de pratique du loisir équestre (Vial, 2008a) (tableau 13).

Le premier modèle type est celui des pratiquants non-propriétaires d'équidés. On rencontre deux grands cas de figure. Quelques-uns ont accès à une pratique équestre grâce à des proches possédant des équidés, mais la plupart pratiquent leur loisir équestre par l'intermédiaire d'un professionnel, c'est-à-dire d'un centre équestre. La pratique d'une équitation sportive passera alors par une école d'équitation alors qu'une équitation d'extérieur ou de randonnées pédestres accompagnées d'équidés se fera le plus souvent par l'intermédiaire d'une location d'équidés. Un client de centre équestre peut être défini comme une personne qui pratique un loisir en lien avec les équidés, que ce soit de façon ponctuelle ou régulière, mais sans avoir la charge de la propriété ou de l'entretien d'un équidé. Il est un simple consommateur et achète des heures d'équitation à un centre équestre. Ce dernier fournit la cavalerie, qu'il entretient et héberge, ainsi que l'encadrement, les installations et les équipements nécessaires à la pratique du loisir considéré.

Le second modèle type est celui des propriétaires d'équidés faisant appel à un prestataire de services. Comme nous l'avons vu précédemment, les prestataires peuvent ou non être spécialisés dans l'activité de pension et peuvent proposer différentes sortes de prestations en plus de l'entretien de l'équidé (travail du cheval, enseignement, prestations pour l'élevage...).

Le troisième modèle type est celui des propriétaires indépendants. Ceux-ci peuvent s'organiser individuellement ou collectivement. La responsabilité de l'hébergement, de la nourriture et de la surveillance des équidés se répartit alors différemment selon la variante considérée. Les propriétaires indépendants individuels prennent en charge, seuls ou avec les membres de leur foyer, l'entière responsabilité de ces tâches. Les propriétaires indépendants organisés collectivement regroupent leurs équidés et se partagent le travail. Nous avons rencontré deux grands cas de figure les concernant, qui se différencient selon le partage des tâches. Dans le cas de l'« hébergement non-marchand par un propriétaire indépendant », un des propriétaires (gestionnaire) prend en charge les équidés d'autres propriétaires indépendants (bénéficiaires), gratuitement ou en échange de services tels qu'un relais pour s'occuper des équidés lorsqu'il s'absente, une aide pour entretenir les clôtures, pour changer les animaux de parcelle... Dans le second cas de figure, appelé « propriétaires indépendants regroupés », les propriétaires se relaient et se partagent l'ensemble des tâches.

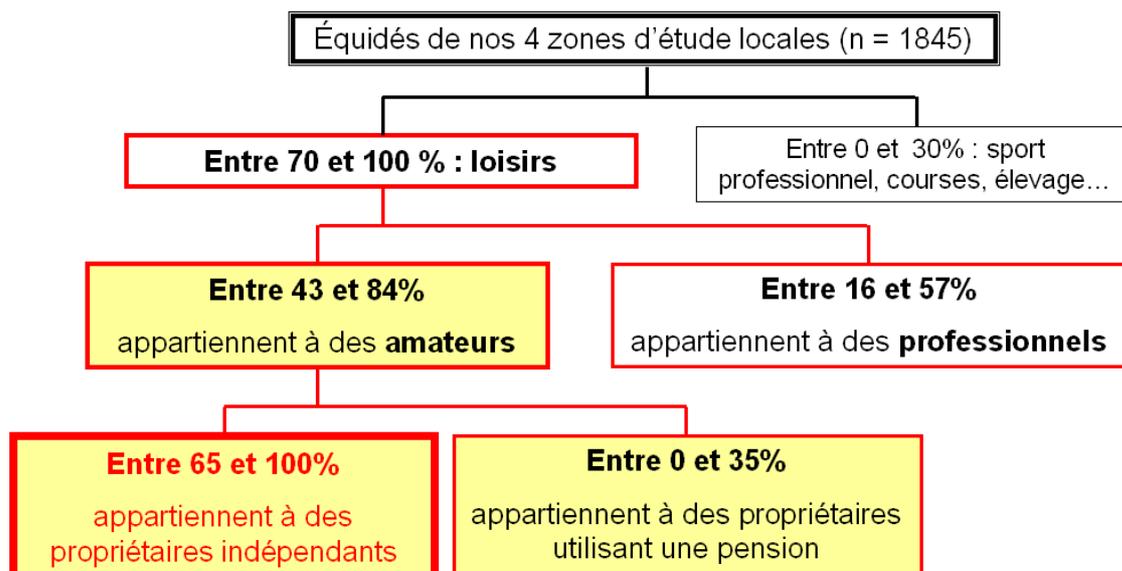
Enfin, nous avons remarqué que les propriétaires amateurs peuvent pratiquer l'élevage, c'est-à-dire faire pouliner leur jument.

Modèles types de forme de pratique amateur	Variantes	
Non-propriétaire d'équidé pratiquant un loisir équestre	Pratique du loisir en centre équestre, celui-ci pouvant être une école d'équitation ou bien une location d'équidés.	
	Pratique du loisir avec des proches possédant des équidés.	
Propriétaire d'équidé faisant appel à un prestataire de services	Deux facteurs peuvent caractériser les variantes : - le prestataire peut être spécialisé uniquement dans cette activité (pension) ou non (structure de type centre équestre ou autre) ; - les prestations fournies peuvent être les suivantes, et être ou non combinées : hébergement, élevage, débouillage, travail et concours, entraînement.	
Propriétaires d'équidés indépendants	Organisation collective	Deux formes collectives se différencient selon le partage des tâches : - un des propriétaires peut prendre en charge les équidés en échange de services, d'un paiement ou bien gratuitement (hébergement par un propriétaire indépendant) ; - les tâches peuvent être réparties entre les propriétaires (propriétaires indépendants regroupés).
	Organisation individuelle	Le propriétaire prend en charge lui-même l'entretien de son ou ses équidés (hébergement, nourriture, surveillance) .
Ces propriétaires d'équidés peuvent pratiquer l'élevage		

(Perrier-Cornet et Vial, 2006 ; Vial, 2007)

Tableau 13 : Modèles types et variantes des formes de pratique amateur du loisir équestre

D'après nos recensements exhaustifs, 70 à quasiment 100% des équidés des quatre zones d'étude locales font partie du segment des loisirs (figure XX et tableau 14). Les équidés restant sont des animaux d'élevages professionnels, des chevaux de course ou de sport utilisés par des professionnels. Ce segment des loisirs revêt son importance la plus grande sur la zone de Montpellier où il monopolise pratiquement l'ensemble des équidés. Les seuls ne rentrant pas réellement dans cette catégorie sont les quelques équidés de centres équestres appartenant aux cavaliers professionnels travaillant dans ces structures. Son importance est ensuite relativement similaire dans les autres zones : il représente 69% des équidés sur Caen et dans l'Auxois et 77% dans les Cévennes. Ces résultats illustrent l'importance qu'à pris à ce jour le segments des loisirs au sein du monde du cheval. En extrapolant ces résultats, nous pouvons supposer que les équidés de loisir représenteraient environ trois quarts des équidés présents sur un territoire donné en France.



Source : enquêtes programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XX : Répartition des équidés recensés au sein du segment des loisirs

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Pourcentage des équidés recensés faisant partie du segment des loisirs	100	69	69	77
Au sein des loisirs, pourcentage d'équidés appartenant à des amateurs	68	84	77	43
Parmi les équidés d'amateurs, pourcentage appartenant à des propriétaires indépendants	72	83	67	100

Tableau 14 : Répartition des équidés recensés au sein du segment des loisirs, par terrain d'étude³¹

2.3.3) Importance des propriétaires amateurs

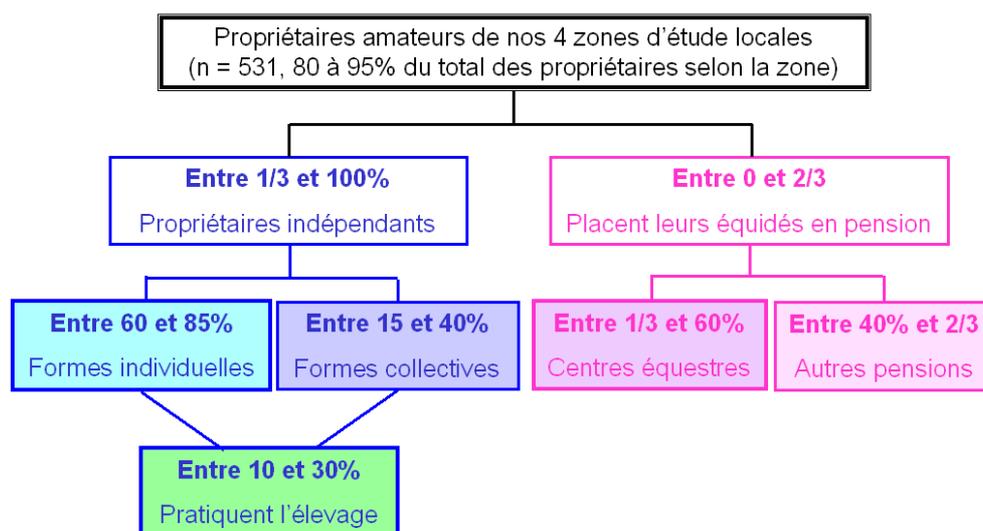
Au sein du segment des loisirs, la proportion d'équidés appartenant à des amateurs est de 68% dans le périurbain montpelliérain, 84% dans le périurbain de Caen, 77% dans l'Auxois et 43% dans les Cévennes (tableau 14). Réciproquement, les équidés appartenant à des professionnels représentent un peu plus de la moitié des équidés de loisir dans les Cévennes contre moins du tiers dans les autres zones (figure XX). La part d'équidés de professionnels est donc nettement supérieure dans les Cévennes par rapport aux trois autres zones, ce que nous pouvons hypothétiquement relier à la ruralité de la zone et à sa dynamique touristique, favorisant le développement des professionnels du cheval. Globalement, ces résultats illustrent l'importance des propriétaires amateurs au sein du segment des loisirs.

³¹ Voir les graphiques de répartition des équidés terrain par terrain en annexe 25.

Les équidés de ces amateurs sont dans tous les cas majoritairement localisés chez et gérés par les particuliers eux-mêmes. Seule une minorité d'entre eux (aucun dans les Cévennes, 17% sur Caen, 28% sur Montpellier et 33% dans l'Auxois) est située chez des prestataires de services (tableau 14). Ces observations montrent l'importance qu'ont pris à ce jour les propriétaires indépendants. Toutefois, ces derniers ont souvent plusieurs équidés (moyenne de 2,7 équidés par propriétaire) alors que les personnes qui ont recours à un prestataire de services n'ont le plus souvent qu'un seul équidé. La répartition des propriétaires d'équidés est donc quelque peu différente, donnant un peu plus d'importance à l'utilisation de pensions (figure XXI et tableau 15). Ainsi, selon la zone, entre un tiers et 100% des propriétaires amateurs sont indépendants. Comme nous l'avons vu précédemment, aucun propriétaire amateur ne passe par une pension dans les Cévennes. Ils sont en revanche 43% sur Montpellier, 41% sur Caen et 62% dans l'Auxois. La répartition des propriétaires entre « hors structure » et pension est donc plutôt proche du 50-50, hormis dans les Cévennes.

Les propriétaires indépendants s'organisent le plus souvent individuellement. Les formes collectives de particuliers n'ont une certaine importance que dans la zone du périurbain montpelliérain où elles représentent 40% des propriétaires indépendants, contre 10 à 20% dans les autres zones. Les propriétaires regroupés sont plus fréquents sur la zone de Montpellier (63% des propriétaires indépendants organisés collectivement) alors que l'hébergement par un propriétaire indépendant concerne la majorité des propriétaires indépendants organisés collectivement dans les autres zones (67% sur Caen, 57% dans l'Auxois et 78% dans les Cévennes). Enfin, la pratique de l'élevage touche systématiquement moins du tiers des propriétaires indépendants (figure XXI et tableau 15). Elle est peu répandue sur la zone de Montpellier (8% des propriétaires indépendants) en comparaison des autres zones (27% sur Caen, 21% dans l'Auxois et 26% dans les Cévennes), peut-être à cause de l'absence de tradition d'élevage équin sur cette zone, du manque de prairie ou de la proximité de notre zone d'étude au pôle urbain, ce qui se reflétait déjà par l'absence d'éleveurs professionnels.

Contrairement au cas des propriétaires indépendants, nous n'avons pas rencontré de propriétaire amateur utilisant une pension qui pratique l'élevage.



Source : enquêtes programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XXI : Répartition des propriétaires amateurs entre les différentes formes d'organisation

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Nombre de propriétaires amateurs recensés	209	133	143	46
Pourcentage d'indépendants parmi les propriétaires amateurs recensés	57	59	38	100
Parmi les propriétaires amateurs indépendants, pourcentage s'organisant sous forme individuelle	60	77	85	80
Parmi les propriétaires amateurs indépendants, pourcentage s'organisant sous forme collective	40	23	15	20
Parmi les propriétaires amateurs indépendants organisés collectivement, pourcentage étant regroupés	63	33	43	22
Parmi les propriétaires amateurs indépendants organisés collectivement, pourcentage utilisant l'hébergement marchand par un propriétaire indépendant	37	67	57	78
Parmi les propriétaires amateurs indépendants, pourcentage pratiquant l'élevage	8	27	21	26

Tableau 15 : Répartition des propriétaires amateurs entre les différentes formes d'organisation

2.4) Des implications territoriales différenciées selon la forme d'organisation

2.4.1) Schémas d'occupation de l'espace

2.4.1.1) Remarques générales

D'après nos recensements exhaustifs, les équidés occupent entre 3 et 6% de la surface totale des zones d'étude locales (tableau 16). On constate ici une différence importante entre le terrain d'étude des Cévennes, où les équidés occupent environ 6% du territoire, et les autres zones d'étude où ils n'occupent qu'environ 3% du territoire. Pourtant, la densité d'équidés recensés est nettement inférieure dans les Cévennes (1,6 équidés/km²) en comparaison aux autres zones d'étude (4,0 à 6,6 équidés/km²). Ainsi, la surface occupée par équidé est très supérieure dans les Cévennes (3,7 ha/équidé contre 0,5 à 0,9 dans les autres zones). Nous pouvons relier ces faits à l'important caractère rural de la zone et donc à une plus grande présence d'espaces disponibles. De la même façon, dans les Cévennes, 97% des surfaces occupées par des équidés sont utilisées en alternance, contre 45 à 63% dans les autres zones, ce qui reflète une fois encore la plus grande disponibilité des terres.

Ces résultats soulignent également l'importante présence des équidés dans le périurbain de Caen où leur densité est très élevée et où la surface par équidé est de ce fait réduite. Ceci est probablement en lien avec l'importance de la tradition équine sur cette zone.

	Pourcentage de la surface totale occupée par des équidés	Densité d'équidés /km ²	Surface (ha)/équidé	Pourcentage des surfaces occupées en alternance	Pourcentage des surfaces occupées en permanence
Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	3,5	4,2	0,8	45	55
Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	3,2	6,6	0,5	63	37
Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	3,4	4,0	0,9	57	43
Parc National des Cévennes (région de Florac)	6,0	1,6	3,7	97	3

Source : enquêtes programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 16 : Surfaces occupées par les équidés dans les quatre zones d'étude locales

Trois statuts fonciers des parcelles sont rencontrés : le prêt, la location et la propriété. Les professionnels semblent plutôt être propriétaires des parcelles qu'ils utilisent ou bien les louer mais ils n'ont que très rarement recours au prêt. La location est un peu plus répandue dans les zones périurbaines, mais de manière générale, les professionnels utilisent ces deux moyens pour disposer de foncier, soit intégralement, soit en les combinant. Les propriétaires amateurs indépendants sont propriétaires de foncier et ont recours au prêt de terrain. De même, ils combinent ou non ces deux systèmes pour disposer de foncier.

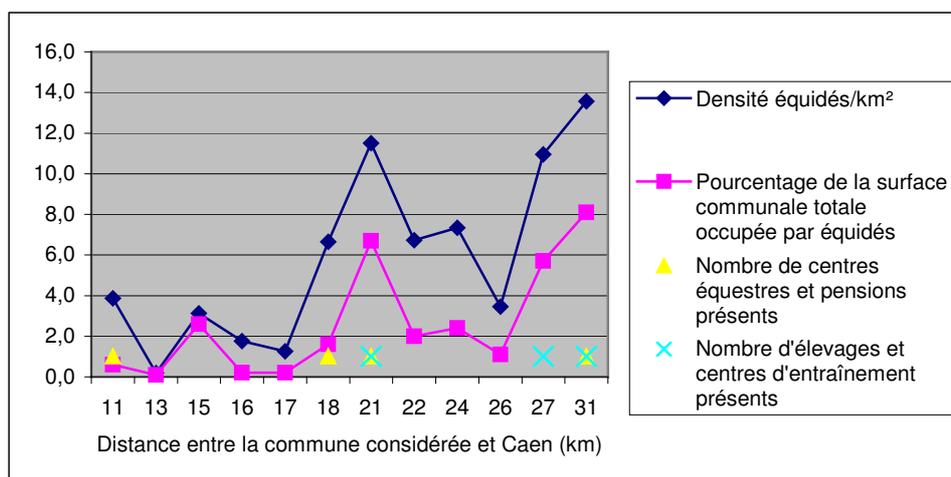
2.4.1.2) Définition de deux gradients

Les schémas d'occupation de l'espace varient selon le type d'espace rural. Ainsi, dans les zones périurbaines, ils se dessinent le long de gradients urbain-rural intra et intercommunaux, alors qu'en zone rurale, seul le gradient intracommunal semble être influent.

Dans les zones d'étude périurbaines, on constate l'existence d'un gradient urbain-rural intercommunal qui influence à différents niveaux la répartition des équidés et des espaces qu'ils occupent. Ainsi, on observe des différences entre les communes en fonction de la distance qui les sépare de la commune centre du pôle urbain (Perrier-Cornet et Vial, 2006). Sur Caen, on observe que les densités totales d'équidés augmentent avec l'éloignement à Caen, tout comme le pourcentage de la surface totale occupée par les équidés (figure XXII). Ces deux courbes semblent évoluer relativement parallèlement, ce qui se reflète dans la faible variation des surfaces utilisées par équidé en fonction de la commune considérée qui varient de 0,1 à 0,8 ha/équidé. Aucun de ces faits ne se retrouve sur la zone de Montpellier. Les densités d'équidés et le pourcentage de la surface totale occupée par les équidés varient selon les communes mais n'évoluent ni parallèlement l'un à l'autre, ni en fonction de l'éloignement à Montpellier (figure XXIII). Ceci se reflète dans l'importante variation de la surface utilisée par équidé, qui fluctue de 0,4 à 11,0 ha/équidé selon la commune considérée.

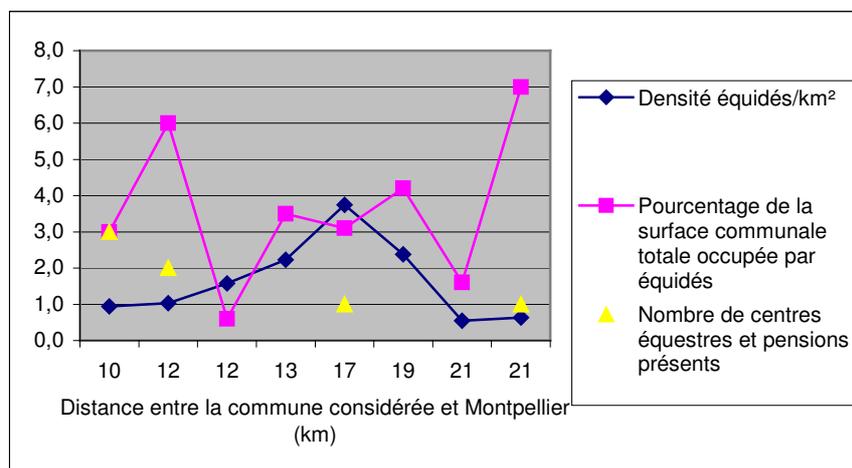
On peut souligner que les équidés de propriétaires indépendants sont présents sur quasiment toutes les communes (mis à part Bretteville-sur-Odon, la commune adjacente à Caen). Contrairement à cela, les centres équestres et pensions privilégient en général une situation

proche du centre urbain d'où provient une partie importante de leur clientèle (figure XXIII et XXII), occupant de ce fait des espaces relativement réduits en comparaison au nombre d'équidés détenus (0,4 ha/équidé). Sur le périurbain caennais, ce gradient influence aussi la situation des centres d'entraînement pour les courses et des élevages dont le nombre augmente avec l'éloignement au centre urbain, nécessitant de plus grands espaces et n'ayant pas besoin d'une proximité au pôle urbain pour leur activité professionnelle (figure XXII). Toutefois, la surface par équidé dont ils disposent est étonnamment faible : 0,3 ha/équidé.



Source : programme « cheval et territoire », Moisson, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XXII : Observation du gradient urbain-rural intercommunal dans la vallée de l'Odon (périurbain de Caen)



Source : programme « cheval et territoire », Vial, 2006, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Figure XXIII : Observation du gradient urbain-rural intercommunal dans la région du Pic Saint Loup (périurbain de Montpellier)

Nous allons maintenant considérer le gradient urbain-rural intracommunal. Il influence les schémas d'occupation de l'espace sur tous les types de territoire étudiés. Ainsi, au sein de chaque commune, la répartition des équidés est influencée par la distance au centre de la

commune. Les élevages et les centres d'entraînement utilisent de grandes parcelles éloignées des centres des communes. En revanche, la situation des centres équestres ne semble pas, à première vue, être influencée par ce gradient urbain-rural intracommunal. On constate uniquement qu'ils se situent dans des zones ayant des facilités d'accès pour leur clientèle. Les équidés de propriétaires indépendants occupent des parcelles au centre des communes, c'est-à-dire à proximité des habitations, voir même dans les jardins des maisons (voir encadrés 2 et 3). Toutefois, sur Montpellier, on constate également que, dans les communes les plus proches du centre urbain, l'intensité croissante de l'urbanisation a tendance à repousser progressivement les équidés à la périphérie des centres des communes (voir encadré 4).

Nous nous attendions à ce que les équidés de propriétaires indépendants disposent d'espaces restreints, étant donné leur situation géographique. Or, sur Caen, ils occupent en moyenne 0,5 ha/équidé et 52% des surfaces qu'ils valorisent sont utilisées en alternance, et sur Montpellier, ils occupent en moyenne 1,3 ha/équidé et 77% de ces espaces sont utilisées en alternance. Nous pouvons supposer que cette plus grande disponibilité des terres pour les équidés sur Montpellier pourrait être liée à une moins grande pression agricole sur cette zone en comparaison de celle de Caen, laissant de ce fait plus d'espaces disponibles. Toutefois, on remarque que sur ces deux zones, la surface par équidé dont disposent les propriétaires indépendants est supérieure à celle des professionnels (0,5 ha/équidés sur Caen et 0,3 ha/équidés sur Montpellier). En réalité, ces propos sont à relativiser si l'on considère la taille moyenne des parcelles utilisées. En effet, les équidés de propriétaires indépendants disposent de plus grands espaces par équidé que les équidés de professionnels mais ils sont moins nombreux et se situent en fait sur de plus petites parcelles. Leur taille est en moyenne de 1,9 ha sur Montpellier et 0,9 ha sur Caen pour les propriétaires indépendants alors qu'elle est de 5,2 ha sur Montpellier et 2,2 ha sur Caen pour les professionnels (tableau 17). Nous pouvons de ce fait conclure que les propriétaires indépendants utilisent les petites parcelles délaissées par l'agriculture et l'urbanisation alors que les professionnels ne sont pas intéressés par ce genre d'espaces, recherchant de grandes parcelles d'un seul tenant.

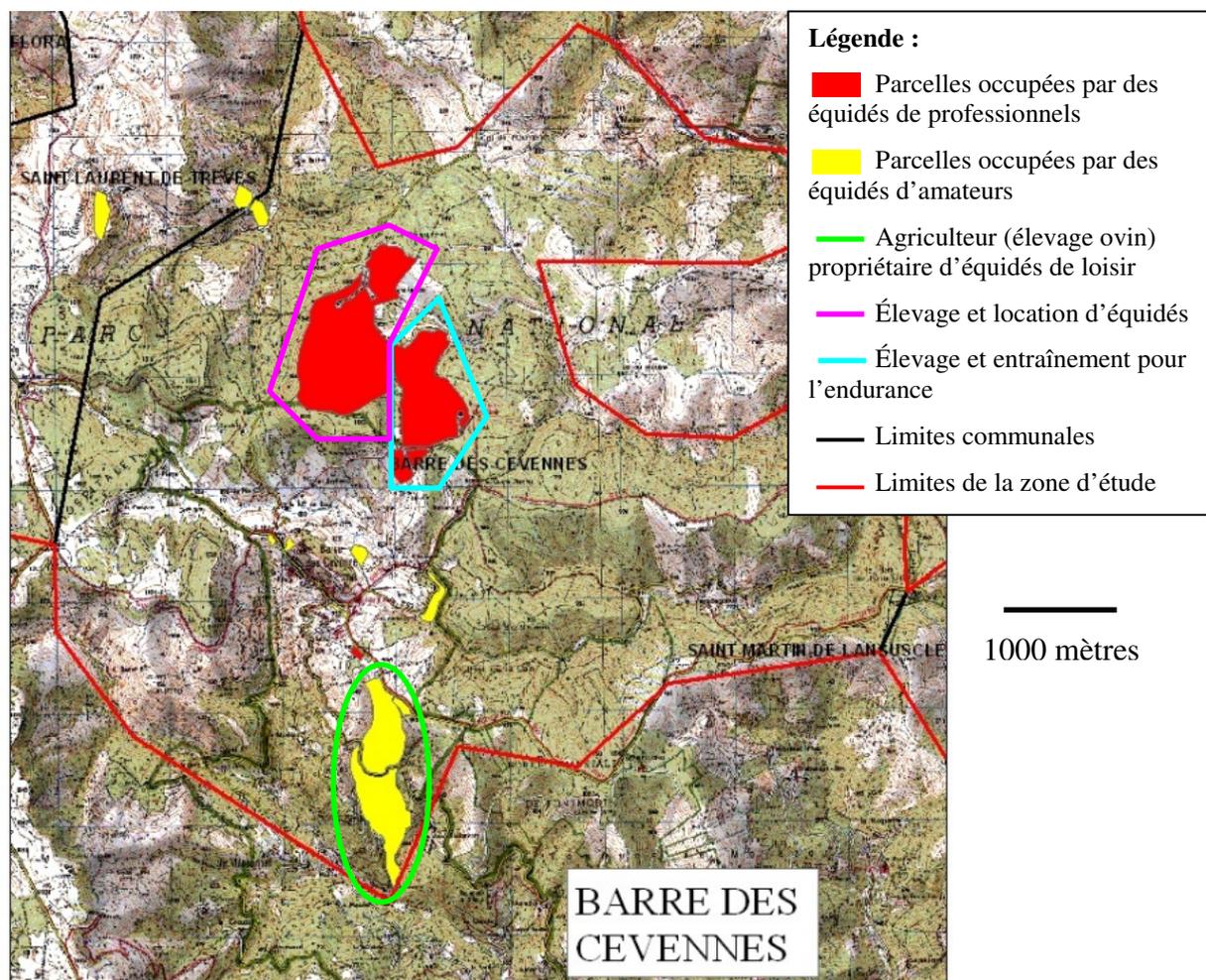
On observe la même chose dans l'Auxois où les équidés de propriétaires indépendants disposent de plus d'espace (1,1 ha/équidé) que les équidés de professionnels (0,7 ha/équidé) mais ici encore ceci est contre-balancé par la taille moyenne des parcelles qui est nettement supérieure pour les professionnels (7 ha en moyenne) par rapport aux amateurs (3 ha en moyenne). Cette région contraste toutefois avec les deux précédentes à travers la proportion de surfaces utilisées en alternance qui est cette fois supérieure pour les professionnels (80% contre 35% pour les amateurs). Enfin, dans la région des Cévennes, la disponibilité des terres permet qu'elles soient en quasi-totalité utilisées en alternance et permet aux professionnels et amateurs de bénéficier de surfaces semblables proportionnellement au nombre d'équidés détenus (de l'ordre de 3,5 ha/équidé). Mais une fois encore, les professionnels utilisent des parcelles dont la taille moyenne est très supérieure à celle des amateurs (86 ha contre 12 ha pour les amateurs).

Zone d'étude		Taille moyenne des parcelles (ha)	Surface (ha)/ équidé	Pourcentage de la surface totale occupée en alternance
Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Propriétaires indépendants	1,9	1,3	77
	Professionnels du monde du cheval	5,2	0,3	19
Périurbain de Caen (vallée de l'Odon)	Propriétaires indépendants	0,9	0,5	52
	Professionnels du monde du cheval	2,2	0,5	35
Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	Propriétaires indépendants	3	1,1	35
	Professionnels du monde du cheval	7	0,7	80
Parc National des Cévennes (région de Florac)	Propriétaires indépendants	11,9	3,4	97
	Professionnels du monde du cheval	85,9	3,9	98

Source : enquêtes programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 17 : Surfaces occupées par les amateurs et les professionnels dans les quatre zones d'étude locales

Encadré 2 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune de Barre-des-Cévennes (Parc National des Cévennes)



Source : programme « cheval et territoire », Treiber, 2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.
Fond de carte IGN.

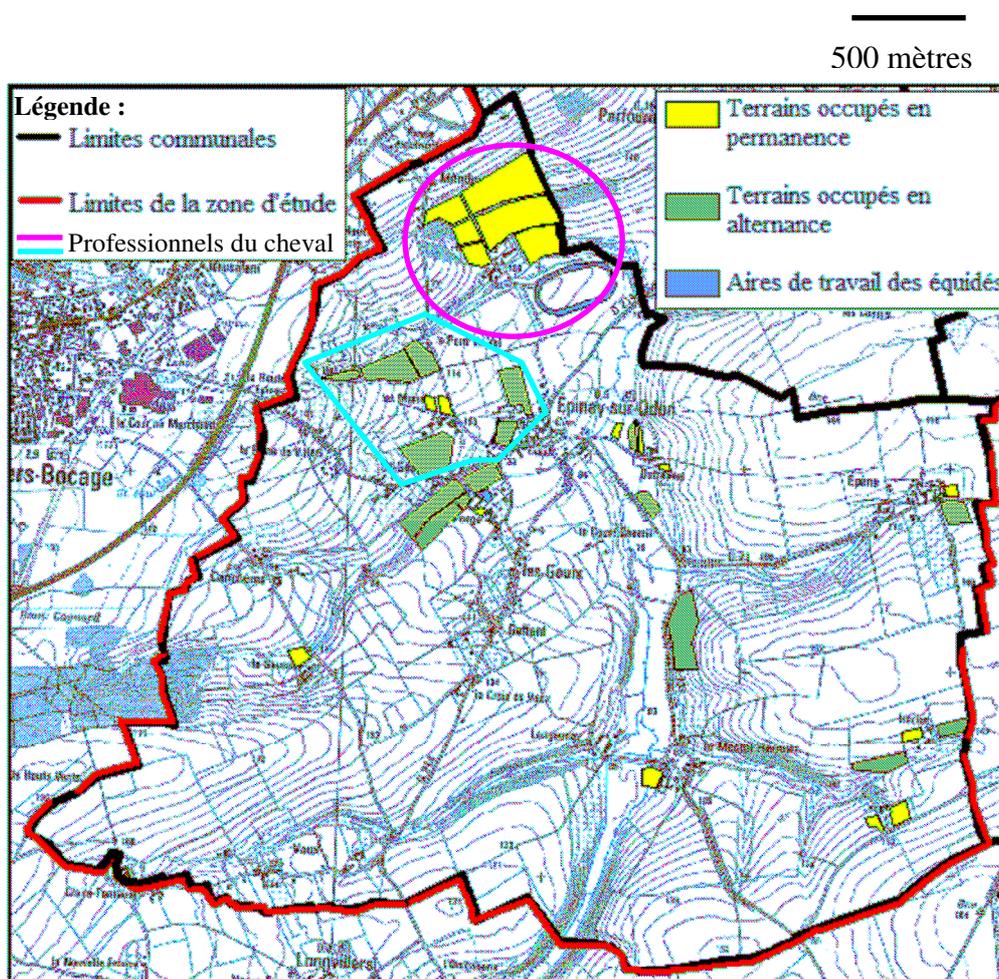
Barre-des-Cévennes fait partie de la zone d'étude locale du Parc National des Cévennes. Sur cette carte, on trouve trois types de parcelles :

- Des parcelles de petite taille, en jaune, sont occupées par des équidés d'amateurs. Elles sont situées autour du cœur de commune (le village de Barre des Cévennes) ou à proximité des habitations. Ces parcelles sont utilisées par des propriétaires indépendants qui souhaitent faire stationner leurs équidés le plus proche possible de leur lieu d'habitation.

- Des parcelles de grande taille, en rouge, sont occupées par des équidés de professionnels et sont situées en retrait par rapport au cœur de commune. Deux professionnels sont recensés sur cette commune. L'un, en rose, est éleveur et a une location d'équidés, l'autre, en bleu, est un éleveur et entraîneur de chevaux d'endurance. Les parcelles de ces professionnels sont d'un seul tenant, et entourent des bâtiments de ferme. Elles sont en propriété ou en location. Les élevages fonctionnent donc comme des exploitations agricoles.

- Des parcelles de grande taille, en jaune et entourées en vert, sont situées également à l'écart du village. Ces dernières illustrent le cas d'un agriculteur qui n'est pas professionnellement relié au monde du cheval mais qui est propriétaire d'équidés pour son loisir. Il est donc ici considéré comme un amateur mais dispose de grands espaces car il utilise ses terres agricoles pour faire stationner ses équidés.

Encadré 3 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune d'Epinay-sur-Odon (périurbain de Caen)



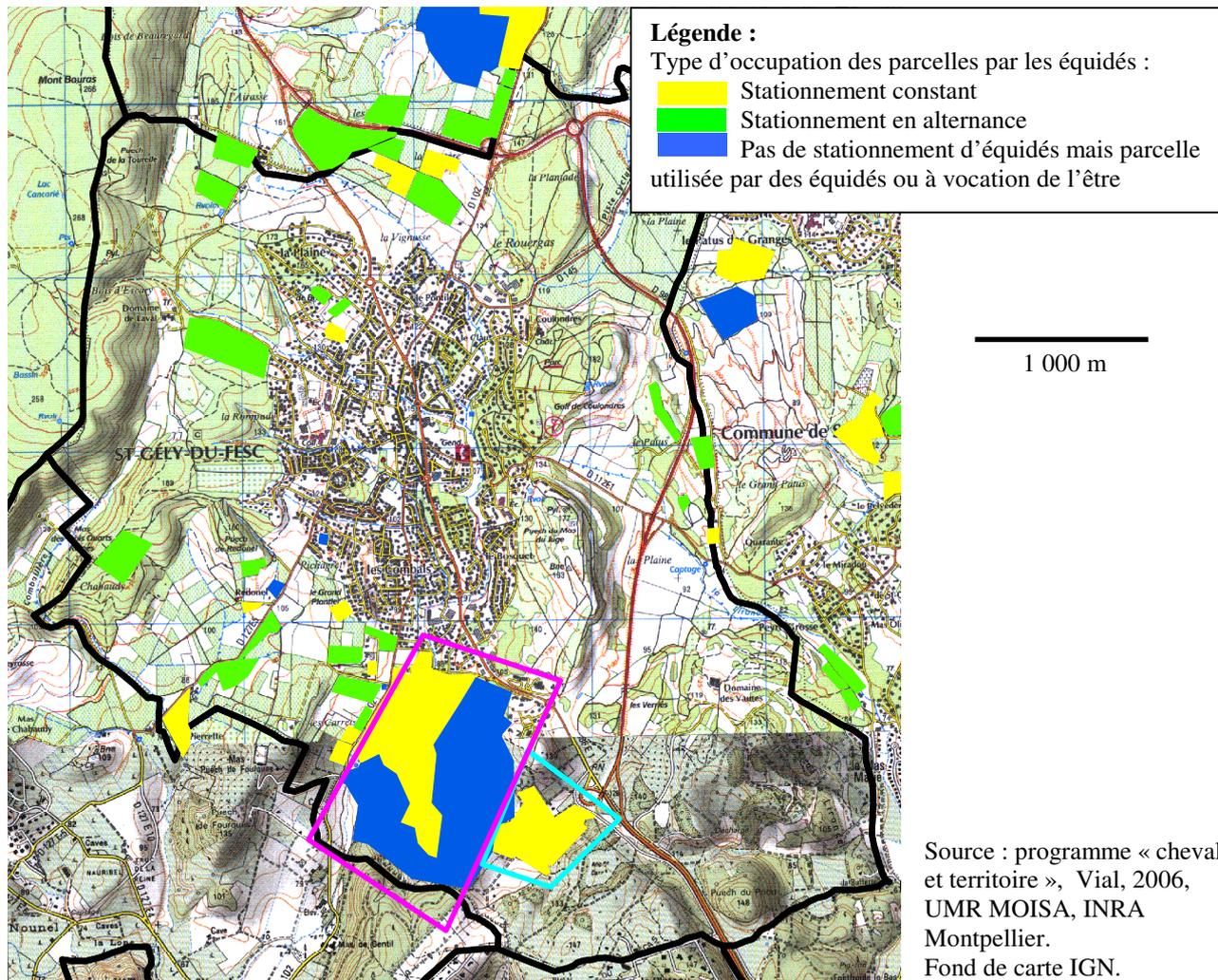
Source : programme « cheval et territoire », Moisson, 2007, UMR MOISA, INRA Montpellier. Fond de carte IGN.

Epinay-sur-Odon fait partie de notre zone d'étude locale du périurbain caennais. Elle est la commune de notre zone d'étude la plus éloignée de Caen. Cette commune est « à cheval » sur le fond de vallée et son flanc, ne contenant que peu de zone de plateau céréalier.

On y trouve deux structures professionnelles, l'une, en rose, est un élevage faisant centre d'entraînement pour les courses, l'autre, en turquoise, est un élevage faisant aussi pension. La première structure occupe des terrains en permanence, possède une piste d'entraînement et est éloignée du centre de la commune. La seconde occupe majoritairement des terrains en alternance, la plupart sont relativement éloignés du centre de la commune mais deux parcelles sur neuf sont situées à proximité immédiate des habitations.

Les autres parcelles sont occupées par des équidés de propriétaires indépendants. Elles se situent à proximité des habitations, que ce soit au centre de la commune ou dans les petits hameaux alentours. On peut remarquer que dans le cas des propriétaires indépendants, les parcelles occupées en permanence sont en général plus petites que celles occupées en alternance. Elles correspondent souvent à des propriétaires n'ayant qu'un ou deux équidés et n'ayant qu'une seule parcelle à leur disposition, souvent proche de leur habitation.

Encadré 4 : Relevé parcellaire des territoires occupés par les équidés dans la commune de Saint-Gély-du-Fesc (périurbain de Montpellier)



Saint-Gély-du-Fesc fait partie de notre zone d'étude locale du périurbain montpellierain. C'est une commune proche de Montpellier. Sur cette carte, on observe deux structures professionnelles. Elles se situent à la limite communale la plus proche de Montpellier. Toutes deux occupent des terrains de surface importante. La première, en turquoise, est une école d'équitation faisant aussi pension. Elle comprend des écuries et des équipements pour le travail des chevaux ainsi que quelques prés. La seconde, en rose, est une pension. Elle possède aussi des écuries et des équipements pour le travail des chevaux mais a en revanche de nombreux prés. De plus, une partie du territoire qu'elle a en location n'est utilisé qu'à des fins de promenade pour les cavaliers et autres promeneurs (en bleu foncé).

Le reste des parcelles représentées est occupé par des équidés de propriétaires indépendants. On note leur abondance sur cette commune et le fait que beaucoup de parcelles soient utilisées en alternance. Les quelques parcelles occupées en permanence sont en général plus petites que celles occupées en alternance. Elles correspondent souvent à des propriétaires n'ayant qu'un ou deux équidés et n'ayant qu'une seule parcelle à leur disposition, souvent proche de leur habitation. On remarque que dans cette commune, les équidés se situent pour la plupart à la périphérie immédiate des habitations. La densité du bâti devient trop importante et repousse petit à petit les équidés (Perrier-Cornet et Vial, 2006).

2.4.2) Les enjeux de l'occupation de l'espace par les équidés

Différents enjeux territoriaux de l'occupation de l'espace par les équidés sont mis en évidence dans ce travail.

2.4.2.1) Concurrence et complémentarité avec le phénomène résidentiel dans le périurbain

Selon les résultats de nos enquêtes, les développements des loisirs équestres et du phénomène résidentiel apparaissent, en zone périurbaine, à la fois concurrents et complémentaires (Vial, Aubert et Perrier-Cornet, 2009b).

La concurrence qu'ils entretiennent concerne l'accès au foncier. En effet, ces deux phénomènes se développent simultanément et convoitent les mêmes espaces.

Les centres équestres qui sont présents depuis longtemps se retrouvent petit à petit encerclés par le développement résidentiel et sont peu à peu incités à libérer les espaces qu'ils utilisent. Par exemple, au cours de nos entretiens, nous a été rapportée la situation d'un centre équestre qui se situait à proximité du centre de la ville de Saint-Gély-du-Fesc (périurbain de Montpellier) et qui a dû abandonner son activité. Il s'est peu à peu retrouvé entièrement encerclé par l'urbanisation. Il en aurait résulté, selon nos interlocuteurs, un certain nombre de tensions et conflits de voisinage qui ont conduit ce centre équestre à partir (actes de vandalisme). Les centres équestres restant aujourd'hui dans cette commune se situent à la périphérie de l'urbanisation intense qu'elle connaît.

Les propriétaires indépendants souhaitent quant à eux que leurs équidés se situent non loin de leurs habitations, voir même à proximité immédiate, pour des raisons pratiques. Certains utilisent les jardins de leurs maisons, d'autres se font prêter des terres ou investissent dans l'achat ou la location de terrains accolés à leurs habitations ou à proximité. Dans un premier temps, ils semblent profiter du recul de l'agriculture face à l'avancée de l'urbanisation pour occuper des espaces qui étaient auparavant agricoles et qui, suite à l'avancée de l'urbanisation, se sont retrouvés morcelés et donc inutilisables par les agriculteurs. Ces parcelles sont de ce fait délaissées en attendant d'être construites. Les équidés représentent alors un moyen simple et efficace de les entretenir à moindre coût et pour les propriétaires de ces équidés, ces parcelles présentent l'avantage de se situer à proximité du centre de la commune. Mais au fur et à mesure de l'avancée résidentielle, ces équidés, tout comme les centres équestres, sont repoussés à la périphérie des communes, subissant une pression foncière contre laquelle ils ne sont pas de taille. A cela s'ajoute une concurrence entre les propriétaires d'équidés pour l'occupation des espaces disponibles.

D'un autre côté, les deux phénomènes de la périurbanisation et du développement des loisirs équestres apparaissent comme complémentaires en ce qui concerne leur développement. Le développement résidentiel apporte une population locale constituant des amateurs potentiels de loisirs équestres, ces individus étant à la recherche de liens plus étroits avec la nature et les animaux. Ils constituent des propriétaires indépendants éventuels mais aussi un pool de clientèle potentielle pour les centres équestres locaux. De plus, comme nous l'avons vu, cette nouvelle population souhaite un certain maintien de l'agriculture en zone périurbaine, ce qui peut se traduire par le maintien d'activités équestres. En ce sens, la périurbanisation favorise donc le développement des loisirs équestres. Dans l'autre sens, les cavaliers ou propriétaires équités peuvent dans une moindre mesure favoriser le phénomène résidentiel, l'amplifiant en venant eux-mêmes habiter le périurbain afin de se situer à proximité de leurs équidés. Au cours de nos entretiens, plusieurs propriétaires indépendants ont expliqué avoir déménagé dans le périurbain, parfois éloigné, afin de disposer d'espaces à proximité de leurs habitations

pour faire stationner leurs équidés. Ainsi, à une échelle restreinte, le développement des loisirs équestres est porteur d'une dynamique favorisant le développement résidentiel.

Cette proximité entre espaces résidentiels et espaces de stationnement des équidés est à l'origine de conflits, notamment en zone périurbaine (Vial, 2007). D'autant plus que les personnes ressources interrogées font état d'une croissance des effectifs d'équidés au cours de ces dernières années, notamment des équidés appartenant à des propriétaires indépendants. Celle-ci pourrait même être, selon eux, plus importante si les propriétaires ne rencontraient pas autant de problèmes d'accès au foncier. Les conflits qui nous ont été rapportés sont relatifs aux divagations d'équidés, qui peuvent créer des accidents ou causer des dommages matériels. Elles seraient parfois dues à des clôtures ouvertes par les promeneurs, chasseurs... et qui ne seraient pas refermées, mais elles peuvent aussi être le fait d'un mauvais entretien des clôtures. D'autres problèmes sont cités, en lien avec les odeurs et insectes qu'apportent les équidés et qui sont des sources de nuisances pour le voisinage proche, ou des problèmes d'entretien des espaces, qu'il s'agisse de sur-pâturage, d'un entretien insuffisant des terres (les équidés laissant des refus et leurs propriétaires n'ayant pas forcément accès au matériel nécessaire pour les entretenir) ou encore de problèmes d'évacuation et de valorisation du fumier. Certains propriétaires se plaignent aussi de vol de matériel ou de fourrages ou encore d'individus effrayant leurs animaux.

On constate également l'existence de conflits d'usage pour les zones de promenade entre les cavaliers et les chasseurs, agriculteurs et autres promeneurs (à VTT, en moto, en Quade ou à pied).

On remarque que l'importance de ces tensions est moindre dans les zones rurales en comparaison des zones périurbaines.

En dépit de ces aspects conflictuels, les équidés conservent une image positive, selon les dires des personnes ressources interrogées. L'élément le plus cité est leur apport aux paysages (Vial, 2007). De plus, ils permettent l'entretien de certains espaces qui seraient délaissés, que ceux-ci soient communaux ou appartiennent à des agriculteurs ou autres types de propriétaires. Ces espaces non-entretenus peuvent être d'anciennes terres agricoles mais aussi des garrigues ou bois, qui sont des espaces pauvres mais qu'il est nécessaire d'entretenir, notamment pour prévenir des incendies. D'autre part, la présence d'équidés favoriserait, toujours selon les dires des personnes ressources rencontrées, une certaine biodiversité. Le passage de cavaliers aiderait aussi à l'entretien des chemins. Enfin, par la dynamique qu'ils créent, les équidés sont créateurs d'emploi, sources d'échanges sociaux, maintiennent une certaine culture locale dans les zones d'élevage, apportent des touristes et permettent, en zone périurbaine, de maintenir une forme d'agriculture.

2.4.2.2) *Des liens complexes avec le monde agricole*

Les professionnels du cheval font pour la plupart aujourd'hui partie du monde agricole, selon la définition nationale. Depuis 2005, l'ensemble des activités de préparation et d'entraînement des équidés (sauf les activités de spectacle) ont été assimilées à des activités agricoles. Selon l'article 63 du Code Général des Impôts, « ...sont aussi considérés comme bénéfiques agricoles de l'exploitation agricole les revenus qui proviennent des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation dans les activités autres que celles du spectacle ». Selon l'article L 311-1 du Code rural, « sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique... ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole... dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation... Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés en vue de leur exploitation, à l'exclusion des

activités de spectacle ». De ces nouvelles lois découle que sont désormais agricoles les activités de :

- entraînement des chevaux de course (dont la prise en pension) ;
- débouillage, dressage et entraînement des chevaux de sport, de loisir ou pour le travail ;
- exploitation d'un centre équestre (cours d'équitation, prise en pension, location à des fins de promenades ou randonnées) ;
- utilisation dans la traction hippomobile, débardage et travail agricole à façon.

Mais ne sont toujours pas agricoles, les activités de :

- spectacle équestre ;
- enseignement de l'équitation sans fourniture de la cavalerie ;
- prestation de services : maréchaux-ferrants, vétérinaires... ;
- propriétaires non-éleveurs, non-entraîneurs.

Cette nouvelle donne est valable au niveau français mais il n'en est pas de même au niveau européen. En effet, selon la définition communautaire, seules les activités de maîtrise ou d'exploitation du cycle biologique animal ou végétal ont le statut agricole, ce qui correspond aux activités d'élevage³² et aux autres activités équestres à condition qu'elles correspondent à une diversification de l'élevage. Seules ces activités peuvent bénéficier des opportunités liées à la mise en oeuvre du FEADER (Fond Européen Agricole de Développement Rural).

Malgré cette nouvelle donne, la reconnaissance des activités équestres par le monde agricole professionnel ne semble pas encore acquise. Selon nos entretiens, elles seraient mal perçues par les agriculteurs « traditionnels ». Ces tensions ont été particulièrement ressenties dans la zone des Cévennes où sept professionnels du monde du cheval interrogés sur huit ont abordé le problème d'une mauvaise perception des activités équestres, par les éleveurs ovins notamment. Il s'avère, selon les dires d'une personne interrogée, que ces éleveurs, attachés à la tradition d'élevage de moutons propre à la région, « ne comprennent pas que les activités équestres puissent représenter une activité agricole à part entière et une source de revenus ». Dès lors, le foncier semble difficile à acquérir pour ces professionnels du cheval, puisqu'un éleveur ovin qui revend ses parcelles préférerait, selon eux, les céder à un autre éleveur ovin, ou bovin, plutôt que de les vendre à un éleveur de chevaux qui voudrait s'installer. Selon un des professionnels du cheval interrogés, « deux éleveurs équins souhaitant récemment s'installer se sont vus refuser des fermes qui étaient en vente pour la seule raison qu'ils souhaitaient monter des structures équestres ».

En zone rurale, les pressions sur le foncier font ressortir une certaine concurrence entre les équidés et l'agriculture pour l'occupation de l'espace. Nos enquêtes révèlent une exacerbation de cette concurrence foncière dans l'Auxois, due à la dynamique agricole de cette zone. Contrairement à cela, les propriétaires d'équidés ne ressentent qu'une faible pression foncière dans les Cévennes, la concurrence avec l'agriculture existe mais elle est moindre, étant donné la quantité des espaces disponibles.

Malgré ces tensions dues à une difficulté de reconnaissance des activités équestres comme faisant partie du monde agricole et à une certaine concurrence entre ces deux segments pour l'occupation de l'espace, nos enquêtes ont révélé de nombreuses relations entre ces deux

³² Selon la définition retenue par le FEADER, un éleveur d'équidés est une personne détenant au moins 3 UGB (Unité de Gros Bétail) (1UGB = 1 équidé de plus de 6 mois) qui sont soit des reproducteurs femelles (déclaration de saillie ou produit au cours des 12 derniers mois) ou mâles (cartes de saillies pour monte publique au cours des 12 derniers mois), soit des équidés âgés de trois ans et moins et non-déclarés à l'entraînement au sens des courses).

secteurs d'activité, et notamment entre les équidés de loisir et le monde agricole (Vial, 2009b).

Ainsi, quelle que soit la zone considérée, les équidés de loisir semblent occuper et entretenir des espaces qui sont délaissés par l'agriculture et donc laissés en friche.

En région périurbaine, il s'agit le plus souvent de petites parcelles qui se retrouvent dans les interstices de l'urbanisation ou à sa périphérie mais étant trop proches des habitations et trop petites pour être valorisées par les agriculteurs. Ces derniers confient alors de leur entretien à des propriétaires d'équidés locaux.

On observe également cette tendance dans l'Auxois. Il s'agit alors de parcelles délaissées par les agriculteurs éleveurs de bovins à cause de leur trop petite taille ou de leur qualité moindre, qu'ils confient de ce fait à des propriétaires d'équidés de loisir. On observe également sur cette zone l'exploitation de la complémentarité de pâturage entre bovins et équins. Ainsi, certains agriculteurs utilisent le pâturage mixte (mélangeant bovins et équins sur les mêmes parcelles) et d'autres le pâturage en alternance. Ce dernier consiste en général à utiliser les parcelles agricoles pour les bovins durant la belle saison et à les prêter à des propriétaires d'équidés durant l'hiver, ce qui évite aux agriculteurs d'avoir à entretenir leurs parcelles mécaniquement durant cette période.

En revanche, dans les Cévennes, ce type de lien n'a pas été évoqué durant les entretiens malgré la complémentarité de pâturage qui existe entre équins et ovins. A première vue, aucune collaboration entre agriculteurs et propriétaires équins ne semble exister pour l'entretien des parcelles. Les seuls cas où nous avons pu constater un lien de ce type sont des agriculteurs possédant eux-mêmes des équidés ou bien dont le conjoint en détient.

Sur toutes les zones d'étude locales, on remarque que les équidés jouent un rôle économique important dans l'activité agricole. En effet, les agriculteurs locaux sont les principaux fournisseurs de fourrages et céréales auxquels les propriétaires d'équidés font appel. Nous avons remarqué qu'ils fournissent également des services aux propriétaires d'équidés locaux, faisant les foins sur leurs parcelles en échange d'une partie de la récolte ou leur prêtant ou louant du matériel agricole. Enfin, quelle que soit la zone considérée, les agriculteurs prêtent, louent ou vendent des terrains à des propriétaires d'équidés. Toutes ces activités en lien avec les équidés constituent une source de revenu pour les agriculteurs mais on ne peut pas ici parler de diversification puisque cela touche des ateliers déjà existants et non la création de nouveaux. De plus, contrairement à nos attentes, les agriculteurs ne semblent pas considérer la prise en pension d'équidés comme une diversification potentielle de leur activité (Vial, 2008a). Ils trouvent cela trop contraignant et potentiellement source d'ennuis. On peut se demander si cette réaction est, comme ils le disent, une décision prise en connaissance de cause, ou si ceci est la conséquence d'une méconnaissance du potentiel économique que représente la pension pour chevaux.

2.4.2.3) Des liens sous-jacents entre les amateurs de loisirs équestres et les professionnels du cheval

Pour terminer cette partie, nous nous sommes penchés, sur les liens pouvant exister, au sein du monde du cheval, entre les amateurs de loisirs équestres et les professionnels du monde du cheval (Vial, 2009b). Mis à part les professionnels des loisirs équestres qui sont constamment en relation avec les amateurs, nos entretiens révèlent que ces deux segments ont des visions très différentes du cheval. Les amateurs le considèrent comme un animal de loisir, avec qui ils partagent leur vie, alors qu'il est pour les professionnels un animal de rentre, un sportif qui doit être élevé et entraîné selon des règles précises. Les professionnels des sports et des courses déplorent notamment les méthodes et les modes de conduite des équidés utilisés par les amateurs et déclarent ne pas entretenir de liens avec eux. Mais en réalité ces liens existent,

notamment à travers la vente de fourrages et céréales à des propriétaires indépendants mais surtout à travers la vente de chevaux de réforme à des amateurs. Ainsi, les éleveurs et entraîneurs de chevaux de sport et de course se retrouvent contraints de vendre certains de leurs animaux pour le segment des loisirs, lorsqu'ils n'ont pas les qualités nécessaires pour être utilisés par des professionnels et sont donc réformés. De plus, dans la région de Caen, la tradition d'élevage de la zone semble favoriser la présence d'éleveurs amateurs de trotteurs pour les courses. Ces derniers entretiennent des relations très étroites avec les professionnels des courses et sont très bien intégrés à ce monde professionnel alors que cette activité d'élevage n'est pour eux qu'un hobby. Enfin, le segment des loisirs bénéficie de la dynamique cheval de la région qui se traduit par un engouement variable pour ce sport, selon son encrage dans les traditions locales, par l'organisation de plus ou moins nombreuses compétitions et autres événements équestres et par la variabilité de l'importance du segment de l'élevage, proposant de ce fait un plus ou moins vaste choix de chevaux à vendre sur place.

Conclusion du chapitre 6 :

L'analyse économétrique à l'échelle régionale apporte des premiers éléments sur les relations pouvant exister entre la plus ou moins grande présence d'équidés d'amateurs et les mutations contemporaines des campagnes françaises. Nous avons mis en évidence des relations très nettes entre la présence d'équidés d'amateurs et le phénomène résidentiel ou encore la dynamique équestre professionnelle, ce qui a été confirmé par le travail à l'échelle locale. Ainsi, les loisirs équestres et le développement de la fonction résidentielle des espaces apparaissant être à la fois concurrents en termes d'occupation de l'espace et complémentaires en termes de développement, ces relations étant moindres dans les espaces à dominante rurales en comparaison du périurbain. Les liens entre les amateurs et les professionnels du cheval sont également très développés, et la dynamique professionnelle équestre de la région a un effet d'entraînement important sur la pratique amateur.

En revanche, les relations avec l'agriculture apparaissent plus complexes selon le travail à l'échelle régionale, relevant, pour l'occupation de l'espace, d'une concurrence avec l'agriculture professionnelle mais d'une complémentarité avec l'agriculture non-professionnelle. Les résultats à l'échelle locale confirment ces faits et démontrent également l'existence d'autres relations économiques entre ces deux segments.

Enfin, la question de la relation avec le secteur touristique reste à approfondir mais nous pouvons supposer qu'elle concerne plutôt les professionnels des loisirs équestres.

Le travail à l'échelle locale a abouti à une schématisation du monde du cheval, dont l'originalité repose sur la prise en compte exhaustive des équidés présents sur des territoires restreints. La méthodologie employée nous a permis de mettre en évidence l'importance des loisirs dans cet ensemble mais aussi celle des propriétaires amateurs au sein du segment des loisirs. Les différentes formes d'organisation des propriétaires amateurs ont été décrites, faisant état de deux grands cas types.

Les données ainsi produites apportent une bonne vision d'ensemble du monde du cheval et une connaissance détaillée de la structuration des loisirs équestres, et plus précisément de l'organisation des amateurs.

Nous disposons désormais d'informations de cadrage et de données descriptives précises nous permettant d'appréhender l'organisation du segment et sous-segment qui nous intéressent en particulier. Le chapitre suivant sera donc consacré à l'étude des facteurs explicatifs du choix organisationnel des propriétaires amateurs concernant l'entretien de leurs équidés.

Chapitre 7 : Facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs pour une forme d'organisation

Nous focalisons désormais notre attention sur les propriétaires d'équidés amateurs. Nous connaissons maintenant le contexte général dans lequel ils s'insèrent et nous savons qu'ils ont recours à plusieurs types d'organisation concernant l'entretien de leurs équidés (chapitre 6, point 2.3.2) : soit ils prennent en charge ces tâches eux-mêmes, de manière domestique, soit ils les délèguent à des prestataires de services marchands. Un des buts de ce travail est de développer notre connaissance de cette catégorie d'acteurs du monde du cheval et d'esquisser quelques régularités concernant l'impact de leur récent développement sur l'aménagement et l'occupation du territoire français. Mais notre objectif principal est maintenant de traiter la question de recherche qui consiste à évaluer dans quelle mesure les choix organisationnels faits dans le cadre d'une production domestique comme celle de l'équitation de loisir peuvent être analysés sous l'angle de théories traitant de l'organisation de la firme. Considérant les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs de leur propre loisir, nous analysons les déterminants de leur choix organisationnel en mobilisant plus précisément les outils de cadres d'analyse de la TCT et de la TRC.

A travers la dichotomie du choix des propriétaires amateurs, nous considérons la production domestique versus le passage par le marché. Toutefois, nous avons vu que les propriétaires indépendants pouvaient être individuels ou bien revêtir différentes formes collectives. Dans ce dernier cas, leur coordination relève de systèmes d'ordre privé, faisant donc penser à des formes hybrides. Mais nous avons choisi d'assimiler ces formes hybrides à une production domestique car on constate que dans leur cas, la transaction ne passe pas par le marché, comme cela est traditionnellement le cas des formes hybrides. Il s'agit en réalité d'une production de services qui a lieu dans la sphère familiale ou en collaboration avec des personnes proches, et dans un but non lucratif. Nous ne pouvons donc les assimiler ni au marché, ni à une forme hybride.

Nous partons de l'hypothèse que les propriétaires amateurs poursuivent un objectif d'efficacité, souhaitant maximiser leur utilité à moindre coût, en fonction des ressources dont ils disposent (chapitre 4, point 3). De cette hypothèse découlent trois questions portant sur le rôle des coûts de transaction, des coûts de production et des ressources et compétences des individus (tableau 18) :

- Premièrement, nous nous demandons dans quelle mesure les choix organisationnels des propriétaires amateurs peuvent s'expliquer par une logique de minimisation des coûts de transaction.

- Notre second questionnement porte sur la mise en relation des choix organisationnels des propriétaires avec une stratégie de minimisation des coûts de production.

- Troisièmement, on s'interroge sur la contrainte que représentent les ressources dont disposent les propriétaires ou auxquelles ils peuvent ou non avoir accès plus ou moins facilement.

Parallèlement à cela, nous cherchons à contrôler deux autres types d'effet qui pourraient *a priori* influencer sur le processus décisionnel des propriétaires amateurs (tableau 18) :

- Nous prenons en compte certains indicateurs de la demande des propriétaires en postulant qu'ils peuvent aussi entrer en compte dans leur prise de décision. A titre d'exemple, nous considérons ici des éléments de l'environnement social de la pratique équestre.

- Nous présumons que parallèlement aux hypothèses formulées, le type d'espace rural considéré influence le choix des propriétaires, ces derniers ayant plus de facilité à être indépendants en zone rurale qu'en zone périurbaine, en partie pour des raisons d'accès aux ressources, ce qui est déjà pris en compte, mais aussi pour des raisons de traditions et d'acceptation sociale de la présence d'équidés à proximité des habitations.

1) Méthodologie

La recherche empirique en économie des coûts de transaction utilise une grande variété de méthodes incluant les études qualitatives, les études quantitatives sur une seule industrie, et des analyses économétriques variées. Les études de cas, bien que souvent critiquées pour leur manque de généralité et de rationalisation ex-post, peuvent être particulièrement adaptées quand elles se centrent sur des détails institutionnels ou transactionnels dans le but de comprendre des pratiques commerciales hors normes ou l'existence de modes de gouvernance inhabituels. Elles sont alors importantes et nécessaires en complément de l'analyse économétrique (Marcher et Richman, 2006). De la même façon, les monographies réalisées au cours de la première partie de notre travail de terrain nous ont permis de comprendre la façon dont les propriétaires amateurs s'organisent, de faire une typologie de leurs modes d'organisation et de commencer à cerner leurs principales caractéristiques. Ce travail qualitatif constitue la base à partir de laquelle nous pouvons désormais envisager un travail quantitatif dont les résultats seront traités statistiquement et économétriquement.

Beaucoup d'études empiriques de la TCT utilisent des données de seconde main qui sont publiées par différentes administrations ou industries, ou qui sont des données archivées... Ce type d'information permet une collecte plus rapide et un travail sur de plus grands échantillons (Marcher et Richman, 2006).

Dans notre cas, faisant face à un manque d'informations disponibles concernant notre objet d'étude, il s'est avéré nécessaire de produire nos propres données. Ce travail a été fait en collaboration avec une étudiante en stage de seconde année d'école d'ingénieur (Calvet, 2007), qui a travaillé sur le territoire de Montpellier.

1.1) Le travail de terrain : enquêtes auprès des propriétaires amateurs

1.1.1) Questionnaire

Nous avons tout d'abord construit un questionnaire nous permettant d'une part de décrire la population d'intérêt, et d'autre part de tester le choix d'une forme d'organisation par rapport à l'autre. Nous nous sommes intéressés aux caractéristiques individuelles des propriétaires amateurs et à celles de leurs équidés, à leur pratique équestre et à la conception qu'ils en ont, ainsi qu'à l'occupation de l'espace par leurs équidés. Nous les avons interrogés sur certains points pouvant affecter les coûts de production et de transaction qu'ils rencontrent, évalués par des proxies que nous détaillerons. Nous avons également inclus des questions relatives à leurs ressources, et enfin, à certains éléments de leur demande. Chaque propriétaire est interrogé sur son choix organisationnel à un instant t. Cette modélisation statique nous permet de comprendre les raisons de leur choix présent sans trop complexifier l'entretien par la prise

en compte d'éléments dynamiques qui auraient perturbé les personnes interrogées. A ce sujet, nous considérons que les deux populations ont une certaine stabilité à moyen terme (chapitre 7, point 2.5). En effet, d'après nos observations, le passage d'une forme organisationnelle à une autre reste un événement ponctuel au cours de la vie d'un propriétaire.

Le questionnaire repose sur des questions fermées, afin de faciliter le traitement statistique et économétrique des données. On trouve quelques questions quantitatives au sein d'une majorité d'interrogations qualitatives. Parmi ces dernières, une partie sont à réponses multiples. D'autres sont des questions semi-ouvertes, ou « cafétéria », comme le nomme Claude Javeau (1985). Elles ont alors la forme d'une question fermée à réponses multiples mais l'interviewé a la possibilité d'ajouter des réponses libres en dehors de l'éventail proposé. Ces questions contribuent à faciliter le dépouillement, puisqu'un grand nombre de réponses sont déjà prévues, mais laisse une liberté d'expression à l'enquêté. Enfin, une partie des questions qualitatives propose des réponses ordonnées sur une échelle de Likert (Converse et Presser, 1986 ; Spector, 1992 ; Fowler, 1995 ; DeVellis, 2003). Dans ce cas, les individus interrogés indiquent leur perception en entourant, pour chaque affirmation proposée, un nombre allant de 1 (« pas du tout d'accord » ou « aucune importance ») à 5 (« d'accord » ou « importance cruciale »). Lors de la construction de ces affirmations, nous avons suivi les recommandations de Converse et Presser (1986), qui expliquent que les phrases doivent être les plus courtes possibles et qu'il faut éviter les formulations ambiguës et négatives.

Avant d'être utilisé, le questionnaire a été testé au cours de treize entretiens, sept auprès de propriétaires indépendants et six avec des clients de pensions. Nous avons ici fait une entorse volontaire aux « meilleures pratiques » du questionnaire telles que décrites par Spector (1992) en ne le testant pas à une échelle large. La raison en est simple : les seuls listing de propriétaires amateurs dont nous disposons sont ceux issus de nos recensements exhaustifs et nous ne pouvons pas nous permettre d'utiliser ces individus pour de trop nombreux tests si nous souhaitons en avoir suffisamment pour administrer notre questionnaire final.

Nous avons envisagé et testé plusieurs modes d'administration : en vis à vis en laissant la personne lire et remplir le questionnaire devant nous, en vis à vis en lisant les questions et en remplissant nous-mêmes le questionnaire et enfin, la voie postale ou par mail. Durant les séances en vis à vis, le testeur reste le plus silencieux possible et un débriefing clôt la séance. Au cours du test, la personne était invitée à nous faire part de toute difficulté rencontrée ou remarque lui venant à l'esprit. Les hésitations ou tout problème posé par une question sont ainsi soigneusement notés.

Au fur et à mesure, ces tests nous ont permis de faire des corrections, en fonction des difficultés de compréhension rencontrées par les enquêtés, pour éviter les ambiguïtés, affiner la formulation des phrases, disjoindre les questions trop complexes ou supprimer celles qui étaient redondantes (Grawitz, 1986).

Les premières questions servent de filtre, c'est-à-dire de tri dans la population enquêtée afin qu'elle réponde aux critères d'échantillonnage. Leur but est principalement de vérifier que les répondants possèdent toujours un équidé et que leur activité professionnelle principale ne concerne pas le monde du cheval (c'est-à-dire qu'ils correspondent bien à la définition retenue des amateurs).

Le questionnaire (annexe 28) comporte ensuite six parties : « Vos pratiques équestres actuelles », « Votre conception des activités équestres », « Vos pratiques équestres passées et futures », « Vous et vos équidés », « L'occupation de l'espace par vos équidés » et « Vous-même ». Conformément aux recommandations de Converse et Presser (1986) ou de De Singly (2006), nous l'avons structuré en débutant et en terminant par des questions factuelles -

auxquelles il est aisé de répondre-, les questions difficiles étant placées au milieu du questionnaire.

1.1.2) Échantillonnage

Étant donné qu'aucune source de données ne recense exhaustivement les propriétaires d'équidés amateurs, nous avons basé notre échantillonnage sur les recensements exhaustifs effectués préalablement sur les quatre zones d'étude locales. Ainsi, les individus enquêtés ont été choisis aléatoirement parmi ceux qui avaient déjà été répertoriés. Nous avons interrogé environ 80 propriétaires par zone, mis à part dans la région des Cévennes où la faible densité de propriétaires amateurs ne nous a permis de réaliser qu'une vingtaine d'enquêtes (tableau 46 annexe 30). Notre échantillon final est composé de 251 individus. Parmi eux, 164 sont des propriétaires indépendants et 87 font appel à des prestataires de services. Le travail descriptif de la population des propriétaires amateurs est effectué à partir de cet échantillon. En revanche, l'analyse des facteurs explicatifs de leur choix est réalisée à partir d'un sous-échantillon, réduit à 229 individus. En effet, nos recensements exhaustifs dans les Cévennes révèlent qu'aucun propriétaire amateur de cette zone d'étude ne passe par un prestataire (chapitre 6, point 2.3.3). Selon nos enquêtes, la très faible population de cette zone et la disponibilité des terres sont responsables de l'absence de pensions équinées, leur clientèle potentielle étant trop restreinte. Ceci conforte en partie nos intuitions de départ. En effet, nous nous attendions à ce que l'utilisation des prestataires de services soit plus répandue en zone périurbaine où la présence d'un grand nombre de clients potentiels est favorable à leur développement. De plus, les cadre et rythme de vie périurbains semblent être moins facilement conciliables avec le fait de prendre en charge un équidé en tant que propriétaire indépendant qu'en zone rurale. Inversement, nous pensions que les propriétaires indépendants seraient plus présents en zone rurale, où la pression foncière est moindre et facilite l'accès à la terre. Suite à ces observations, nous avons éliminé la zone des Cévennes pour l'analyse des déterminants du choix organisationnel, les propriétaires amateurs y adoptant tous la même forme d'organisation. Dans les trois autres zones d'étude, selon nos recensements exhaustifs, 40 à 60% des propriétaires sont indépendants. Le plus faible pourcentage correspond à la zone de l'Auxois, ce qui peut paraître étonnant puisque cette zone est la plus rurale des trois restantes. Toutefois, les mécanismes de développement économique en place sont probablement divers, cette région étant étendue et présentant des relations hétérogènes avec les pôles urbains ou les pôles d'emploi ruraux. En outre, la proximité relative de la partie du Pays étudiée à la ville de Dijon, dont la périurbanisation ne cesse de s'étaler, est sans doute responsable de la présence et de l'utilisation de prestataires de services. En ce qui concerne les deux autres zones, 50% des propriétaires amateurs sont indépendants sur Montpellier et 60% sur Caen.

1.1.3) Enquêtes

Concernant le mode d'administration, la voie postale ou par mail a très vite été écartée à cause de la longueur du questionnaire et du nombre limité d'individus constituant la base de données à partir de laquelle nous avons sélectionné notre échantillon. Nous nous serions alors exposés au risque d'un faible taux de retour. Nous avons donc choisi d'enquêter en vis à vis. Lors des tests du questionnaire, nous nous sommes aperçus que, concernant les questions sur une échelle de Likert, les personnes se sont avérées parfois incapables de choisir une note si elles devaient nous la dire oralement, hésitant et faisant appel à nous ; alors qu'en devant elles-mêmes entourer la note sur le questionnaire papier, les hésitations étaient moindres.

Nous avons donc décidé de laisser la personne remplir elle-même le questionnaire car cela l'oblige à choisir, seule, une réponse.

Nous nous sommes rendus sur place et nous avons contacté les individus sélectionnés par téléphone, afin de fixer avec chacun d'eux un rendez-vous dans le lieu de leur choix. Nous n'avons fait face qu'à peu de refus, malgré le fait que certains d'entre eux avaient déjà été contactés, voire rencontrés, comme personne ressource ou pour une monographie, lors de la première partie du travail de terrain un an plus tôt environ. Nous avons pris soin, après cette phase d'entretien, de faire parvenir, un petit compte-rendu aux personnes rencontrées, ce qui a probablement facilité leur ouverture à un deuxième rendez-vous. De la même façon, après cette seconde phase de travail de terrain, des résumés des résultats ont aussi été transmis par voie postale ou par mail aux personnes interrogées.

Les individus sélectionnés ont été enquêtés lors d'entretiens en vis à vis d'une durée moyenne de 30 minutes. Au début de chaque entretien, nous donnions à l'enquêté une petite fiche de présentation de l'étude, avant de lui faire remplir le questionnaire. Ce travail de terrain s'est déroulé sur une période s'étendant entre fin 2007 et début 2008.

1.2) Analyses économétriques

Grâce à ces données originales, nous cherchons tout d'abord à décrire la population des propriétaires amateurs, afin de mieux la connaître. Ce travail repose sur des statistiques descriptives réalisées à partir de l'échantillon global comptabilisant 251 individus. Il porte sur les caractéristiques des individus, de leurs équidés, de leur pratique équestre, sur l'évolution de cette dernière et sur l'occupation de l'espace par leurs équidés. Ces informations permettent de compléter les données obtenues lors de la première phase de travail de terrain. Elles apportent également des éléments de connaissance de cette population et nous ont permis de commencer à cerner certains facteurs pouvant affecter leurs choix organisationnels.

Une fois ce travail descriptif effectué, nous cherchons ensuite à comprendre les motivations du choix des propriétaires amateurs pour un mode d'entretien de leur équidé. Ils sont ici confrontés à un choix binaire : être des propriétaires indépendants ou faire appel à un prestataire de services. Implicitement, les propriétaires choisissent la forme d'organisation qui leur apporte la plus grande utilité. Le choix que nous observons est donc la manifestation d'une variable latente.

Notre travail ici à partir de l'échantillon réduit (sans la zone des Cévennes) qui comptabilise 229 propriétaires amateurs dont 87 font appel à un prestataire de services et 142 sont indépendants (annexe 29). La plupart des applications empiriques de la TCT se centrent sur l'hypothèse d'alignement. Le mode d'organisation est la variable dépendante alors que les propriétés de la transaction et les éléments de contrôle servent de variables indépendantes (Marcher et Richman, 2006). De la même façon, nous testons l'hypothèse d'alignement en considérant la forme d'organisation comme la variable expliquée par différents facteurs, certains étant relatifs aux coûts rencontrés ou aux ressources des individus et d'autres étant des variables de contrôle. Un logit bivarié (voir encadré 5) a été mis en œuvre en déclinant tout d'abord les coefficients estimés puis les coefficients des odds ratio. La première modélisation nous permet de tester si les variables ont ou non un rôle explicatif et si oui, d'analyser le sens des relations définies. La seconde modélisation a pour but d'affiner l'interprétation de certaines variables significatives en quantifiant leur effet. Les coefficients obtenus sont alors considérés comme les écarts observés entre une modalité et la modalité de référence, toutes choses égales par ailleurs.

Le modèle logit binomial

Le modèle linéaire suppose que chaque individu a une utilité différente pour chaque alternative i , notée U_i . Cette utilité, et par là même la probabilité que l'alternative i soit choisie, se décompose en une partie stochastique et une partie déterministe. Cette dernière peut s'exprimer comme une combinaison linéaire des attributs relatifs aux différentes alternatives :

$$P_i = P(X_i \beta + \varepsilon_i > 0) \text{ d'où } P_i = F(X_i \beta)$$

Avec i et j les alternatives

P_i la probabilité pour que l'individu choisisse l'alternative i

N le nombre d'attributs

X_{ni} la valeur du $n^{\text{ième}}$ attribut pour l'alternative i

β les coefficients à estimer

A partir de la distribution logistique sur laquelle repose le modèle logit, nous obtenons la probabilité de l'alternative i telle que :

$$P_i = \frac{\exp\left(\beta_{0i} + \sum_{n=1}^N \beta_n X_{ni}\right)}{1 + \exp\left(\beta_{0i} + \sum_{n=1}^N \beta_n X_{ni}\right)} = \frac{1}{1 + \exp\left(-\left(\beta_{0i} + \sum_{n=1}^N \beta_n X_{ni}\right)\right)}$$

La probabilité de choisir l'alternative i plutôt que l'alternative j se note comme suit :

$$\log \frac{P_i}{P_j} = (\beta_{0i} - \beta_{0j}) + \sum_{n=1}^N \beta_n (X_{ni} - X_{nj})$$

Le choix final se porte sur l'alternative ayant la plus grande utilité.

Encadré 5 : Le modèle logit binomial

Le premier point du chapitre 7 rappelle nos objectifs et hypothèses et présente la méthodologie d'enquête et de traitement des données obtenues. Les propriétaires amateurs sont interrogés en vis-à-vis sur la base d'un questionnaire et les informations récoltées font l'objet de tests statistiques et économétriques, nous permettant tout d'abord de décrire cette population, ce que nous verrons dans le prochain point, puis de tester nos hypothèses (point 3).

2) Description de la population des propriétaires amateurs

Cette première partie des résultats se base sur des statistiques descriptives réalisées à partir des informations collectées dans les quatre territoires (N = 251). Ceci nous permet de caractériser, mieux connaître la population des propriétaires amateurs, mais aussi d'identifier certaines variables pouvant discriminer les propriétaires indépendants de ceux utilisant une pension (Vial, 2008b, 2009a).

2.1) Les caractéristiques socio-économiques de « Madame tout le monde »

Les propriétaires amateurs sont majoritairement des femmes (67%). Ils sont d'âge moyen : seuls 16% ont moins de 18 ans et 10% plus de 60 ans³³ (tableau 43 annexe 30). Les hommes sont globalement plus âgés que les femmes (dans notre échantillon, près de 60% des hommes ont plus de 45 ans contre 20% des femmes) (tableau 44 et figure XXX annexe 30).

De plus, nos résultats révèlent que la population des propriétaires faisant appel à des prestataires de services est plus féminisée et plus jeune que celle des indépendants (80% de femmes et près de 45% des individus ayant moins de 25 ans, contre 60% de femmes et un quart de moins de 25 ans chez les indépendants) (tableau 45 annexe 30).

Sur ces points, on ne remarque pas de différences importantes entre les quatre terrains d'étude (tableau 46 annexe 30).

Ces résultats concordent en partie avec les statistiques de la FFE, bien qu'elles ne concernent pas exactement la même population : les propriétaires amateurs peuvent ou non adhérer à cette fédération et les membres de la FFE sont des pratiquants d'équitation qui peuvent ou non être propriétaires d'équidés. De manière similaire selon les deux sources, on retrouve une majorité de femmes (plus des trois quarts des licenciés de la FFE de 2007) et les hommes sont globalement plus âgés que les femmes. En revanche, les propriétaires amateurs semblent être plus âgés que les licenciés de la FFE (dont 65% ont moins de 18 ans).

Les propriétaires amateurs sont des personnes plutôt sédentaires : deux tiers des personnes interrogées vivent dans la même commune depuis plus de 10 ans (tableau 47 annexe 31). Cette caractéristique augmente avec la ruralité du territoire et est encore plus marquée chez les indépendants (70% contre un peu moins de la moitié des clients de pensions) (tableaux 48 et 49 annexe 31). Il semble en effet plus facile de trouver des terrains pour loger ses équidés lorsque l'on connaît depuis longtemps la région et les personnes qui y habitent, ce qui aiderait donc à être un propriétaire indépendant.

Les propriétaires amateurs vivent au sein de familles peu nombreuses : 60% appartiennent à des foyers composés de trois personnes ou moins vivant sous le même toit (tableau 47 annexe 31) et ceci est similaire dans les deux formes d'organisation et dans les quatre zones d'étude (tableaux 48 et 49 annexe 31).

La plupart des propriétaires amateurs appartiennent à des classes moyennes : ceci se reflète à travers les études qu'ils ont suivies, leurs situations professionnelles actuelles et leurs revenus. Concernant le niveau d'étude des individus interrogés, il est inférieur au Baccalauréat pour un tiers de la population enquêtée, compris entre le Baccalauréat et Bac+3 pour près de la moitié et supérieur à Bac+3 pour 20%. Les PCS des propriétaires amateurs sont variées, les étudiants

³³ Un tiers des propriétaires amateurs interrogés a moins de 25 ans, un tiers a entre 26 et 45 ans et un tiers a plus de 45 ans.

puis les employés étant les plus représentées. Enfin, parmi les personnes ayant accepté de répondre à cette question (70% de l'échantillon), 60% ont un revenu net mensuel de leur ménage compris entre 1000 et 3000 € (et plus de 80% se situent entre 1000 et 5000 €) (tableau 50 annexe 32).

Ces résultats font échos à ceux de l'enquête réalisée par les Haras nationaux en Bretagne (Pelletier et al., 1999), qui révèle que les propriétaires amateurs ont un âge moyen de 47 ans et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles diverses, touchant l'ensemble des niveaux sociaux.

A ce sujet, les différences régionales restent relativement faibles (tableau 52 annexe 32).

On remarque que les propriétaires d'équidés amateurs semblent appartenir à des classes sociales un peu plus aisées sur Montpellier : la proportion d'individus ayant un niveau d'étude inférieur au baccalauréat est plus faible sur cette zone (16% contre 40 à 50% pour les autres terrains) et la proportion de personnes dont le revenu du ménage est supérieur à 5000 € est plus élevée que dans les autres zones (14% contre 4% pour les autres terrains).

Les étudiants sont plus nombreux sur Caen et dans l'Auxois (de l'ordre de 40% de la population enquêtée, contre environ 10% dans les Cévennes et sur Montpellier).

Dans les Cévennes, les agriculteurs sont relativement nombreux (23% contre moins de 6% dans les autres zones) alors que les cadres sont sous-représentés (0% contre 12 à 15% pour les autres terrains), ce que l'on peut relier à la grande ruralité de la zone.

On remarque que les propriétaires utilisant une pension appartiennent à des classes sociales légèrement plus aisées. Ils ont en moyenne un niveau d'étude plus élevé que les indépendants. Dans tous les cas, les deux PCS les plus représentées restent les étudiants et les employés. Viennent ensuite les retraités pour la catégorie des propriétaires indépendants, et les cadres pour les personnes ayant recours à un prestataire. Enfin, les revenus très élevés (plus de 5000 € par mois) sont plus représentés parmi les clients de pensions (13% contre 4% des indépendants) (tableau 51 annexe 32).

Nous pouvons mettre ces résultats en relation avec le budget et le temps que les propriétaires consacrent à leurs équidés.

De manière générale, la moitié des propriétaires amateurs consacre moins de 10h par semaine aux équidés, un tiers leur consacre entre 10 et moins de 20h et environ 15% plus de 20h (tableau 53 annexe 33).

Il semble exister une légère différence à ce sujet entre les deux formes organisationnelles, les clients de pensions passant un peu plus de temps avec leurs équidés (tableau 54 annexe 33).

En revanche, les différences sont marquées en ce qui concerne la fréquence de visite à l'équidé. Un tiers des propriétaires se rendent sur place plusieurs fois par jour et la quasi-totalité des autres y va plusieurs fois par semaine (tableau 53 annexe 33). On remarque que les indépendants ont en moyenne une fréquence de visite plus élevée puisque trois quarts d'entre eux vont voir leur équidé au moins une fois par jour, contre seulement un tiers propriétaires faisant appel à un prestataire de services (tableau 54 annexe 33). Nous pouvons relier ces constatations aux obligations qu'ont les indépendants de nourrir et surveiller leurs animaux, alors que ces tâches sont prises en charge par le prestataire dans le cas d'une pension, le propriétaire ne vient alors en général que pour pratiquer son loisir.

On ne constate pas de différence importante à ce sujet entre les terrains d'étude, si ce n'est que dans les Cévennes, le temps consacré aux équidés est légèrement inférieur (tableau 55 annexe 33), probablement car les propriétaires de cette zone sont tous indépendants.

Ces résultats montrent que les indépendants rendent plus souvent visite à leurs équidés mais passent globalement moins de temps à les utiliser puisqu'une partie du temps qu'ils leur consacrent est dédiée aux soins et à la distribution de nourriture. Toutefois, ces tâches ne semblent pas devoir être dissociées du temps de loisir puisque 90% des propriétaires indépendants déclarent que s'occuper eux-mêmes de leurs équidés est un plaisir et fait partie intégrante de leur loisir équestre.

Il existe également des différences budgétaires importantes entre les deux formes organisationnelles pour ce qui est du budget consacré aux équidés : près de 70% des clients de pensions dépensent plus de 300 €³⁴ par mois pour leur « équidé principal »³⁵ alors que 80% des indépendants dépensent moins de 150 €³⁶ (tableau 54 annexe 33).

Parallèlement à cela, on remarque qu'un quart des propriétaires a des entrées d'argent liées aux équidés (tableau 53 annexe 33). 40% d'entre eux sont des clients de pensions et 60% sont indépendants (tableau 54 annexe 33). Pour les propriétaires faisant appel à un prestataire, il s'agit le plus souvent de gains en compétitions ou bien d'une participation financière au paiement de la pension par une autre personne qui utilise alors l'équidé parallèlement à son propriétaire, de façon complémentaire. Pour les indépendants, ces entrées d'argent correspondent plutôt à des ventes d'équidés (tableau 54 annexe 33). Toutefois, le montant total annuel de ces gains est inférieur à 1000 € pour la moitié des personnes concernées ayant accepté de répondre à cette question (tableau 53 annexe 33). Finalement, seuls moins de 10% des propriétaires amateurs enquêtés déclarent bénéficier d'entrées d'argent liées aux équidés supérieures à 1000 €. Celles-ci sont comprises entre 1000 et 5000 € pour la quasi totalité d'entre eux (seuls 2% du total des propriétaires amateurs interrogés gagnent plus de 5000 € par an grâce à leurs équidés). C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas tenir compte de ces sommes dans la suite de ce travail.

La mise en perspective de ces différents résultats nous amène à supposer que les propriétaires plaçant leur équidé en pension appartiennent plus souvent à des couches sociales aisées, leurs moyens financiers leur permettant d'avoir plus facilement recours à ce type de prestataire, plus coûteux que l'utilisation de la forme organisationnelle des indépendants.

De même, les retraités sont probablement plus présents chez les indépendants, leur rythme de vie leur permettant de pouvoir rendre visite à leurs équidés plus fréquemment.

2.2) Une pratique équestre orientée vers les sports et loisirs

Au sein de notre échantillon, l'utilisation des équidés la plus répandue est relative aux sports traditionnels, qui correspondent aux disciplines olympiques que sont le saut d'obstacles, le dressage et le complet³⁷ (au sein desquels le saut d'obstacles est largement majoritaire). Elle concerne plus de 40% des personnes interrogées, suivie de la promenade et randonnée avec environ 30%, puis des équidés de compagnie ou servant à l'entretien des pâtures (16% de l'échantillon). Viennent enfin les autres sports équestres : endurance, équitation camarguaise, attelage... (12%) et la pratique de l'élevage en tant qu'amateur (2%) (tableau 58 annexe 34).

³⁴ Pension payée au prestataire et éventuels frais annexes.

³⁵ Pour répondre au questionnaire, nous avons demandé aux personnes possédant plusieurs équidés de choisir celui qui leur prend le plus de temps, que l'on appellera leur « équidé principal ».

³⁶ Coûts d'entretien de l'animal et éventuels frais annexes tels que la location de terres, les frais pour accéder à un enseignement...

³⁷ Le concours complet comporte trois épreuves : une de dressage, une de saut d'obstacle sur une piste plane, adaptée et de taille réduite, et une de cross, qui correspond à un parcours de saut d'obstacles « naturels » à effectuer en terrain varié.

Cette répartition est relativement similaire pour tous les terrains d'étude, mais l'utilisation pour les sports traditionnels est plus importante sur Caen (la moitié des équidés), ce que l'on peut relier à la tradition équestre de la région. Dans les Cévennes, les équidés de compagnie et d'entretien des pâtures arrivent en tête avec les deux tiers de la population (tableau 60 annexe 34), probablement en lien avec la ruralité de la zone.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux issus de l'enquête réalisée par les Haras nationaux en Bretagne (Pelletier et al., 1999), qui démontre que les équidés de propriétaires amateurs revêtent diverses fonctions : chevaux de sport ou de loisir, équidés d'élevage, animaux de compagnie ou signe d'une identité socioculturelle, herbivores débroussailleurs...

D'après notre enquête, on constate d'importantes différences entre les deux formes organisationnelles (tableau 59 annexe 34). Les trois quarts des propriétaires faisant appel à un prestataire de services utilisent leur équidé pour les sports traditionnels (saut d'obstacle, dressage, complet) alors que les indépendants touchent à toutes les pratiques : 21% considèrent leur équidé comme animal de compagnie ou d'entretien des pâtures, un tiers les utilise pour la promenade et randonnée, un quart pour les sports traditionnels...

De même, près de 40% des équidés participent à des compétitions (tableau 58 annexe 34) et cela est plus répandu dans les pensions (60%) que chez les indépendants (un quart) (tableau 59 annexe 34). La pratique des compétitions est plus courante sur la zone de Caen, où la tradition sportive de l'équitation est plus marquée (50% des équidés sur Caen contre 40% dans l'Auxois, 30% sur Montpellier et 10% dans les Cévennes) (tableau 60 annexe 34). La discipline la plus pratiquée en compétition est le saut d'obstacles (dans 70% des cas) mais il est intéressant de noter que dans les Cévennes, c'est l'endurance qui occupe cette place.

Ces observations peuvent être mises en relation avec la façon dont les individus considèrent leur activité équestre. Elle est pour la plupart (deux tiers) un plaisir, une détente (tableau 61 annexe 35). Le tiers restant la considère plutôt comme un sport lorsqu'il s'agit de personnes utilisant une pension et comme un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux pour les propriétaires indépendants (tableau 62 annexe 35). On ne remarque pas de différence importante à ce sujet concernant les quatre terrains d'étude, si ce n'est dans les Cévennes où personne ne considère cette activité comme un sport, mais soit comme une détente, soit comme un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux (tableau 63 annexe 35).

Globalement, les propriétaires utilisant une pension sont donc plutôt adeptes des sports traditionnels et des compétitions, considérant leur activité comme un plaisir, mais aussi comme un sport, alors que les indépendants touchent à toutes les pratiques, participent peu à des compétitions et voient dans cette activité des objectifs de détente et de plaisir.

Nous pouvons hypothétiquement relier ces observations à des différences d'accès aux infrastructures et équipements nécessaires à la pratique des sports traditionnels (aires de travail des chevaux qui sont aménagées, matériel d'obstacle...). Dans notre échantillon, près de 90% des personnes pratiquant ces sports bénéficient de telles installations (contre moins de 30% des personnes utilisant leur équidé dans un autre but) (tableau 58 annexe 34). La très grande majorité d'entre elles fait appel à un prestataire de services (70%) (tableau 59 annexe 34). En effet, pour les indépendants, l'achat de tels équipements s'avère très coûteux.

2.3) Autres tâches pouvant faire l'objet d'une réflexion en termes de « faire » ou « faire faire »

Les propriétaires amateurs participent au dressage de leur équidé : deux tiers des personnes interrogées déclarent en avoir réalisé une partie et 30% l'ont également débourré³⁸ (tableau 58 annexe 34). Ces résultats sont similaires quelque soit la zone d'étude considérée (tableau 60 annexe 34). Concernant les différences entre les formes organisationnelles, on constate que les propriétaires utilisant une pension participent au dressage de leurs équidés mais moins souvent à leur débouillage, en comparaison aux indépendants (tableau 59 annexe 34).

Les équidés sont le plus souvent utilisés uniquement par leur propriétaire (dans plus de la moitié des cas) ou par leur propriétaire et ses proches (un tiers des cas), quelque soit la forme d'organisation (tableaux 58 et 59 annexe 34). En revanche, l'utilisation par le propriétaire et un tiers (cavalier professionnel travaillant dans la pension et dressant le cheval ou cavalier amateur montant le cheval parallèlement à son propriétaire contre une participation financière à la pension) est uniquement présente chez les prestataires de services (environ 20% des cas) (tableau 59 annexe 34). Sur cette question, la seule différence qui ressort entre les terrains d'étude concerne les Cévennes où l'utilisation par le propriétaire et ses proches concerne une plus grande partie de la population (plus de la moitié des personnes interrogées) et où les utilisations soit par le propriétaire et un tiers, soit par quelqu'un d'autre que le propriétaire sont inexistantes (tableau 60 annexe 34). Ceci est probablement dû au fait que les clients de pensions sont absents de cette zone.

On observe donc que d'autres tâches (hormis l'hébergement, la nourriture et la surveillance de l'équidé) peuvent être prise en charge par le propriétaire ou déléguées. Nous ne traiterons pas de cette question ici, mais on constate, à travers ces résultats, que les indépendants auraient encore une fois tendance à les prendre en charge plus fréquemment que les propriétaires utilisant une pension.

2.4) Les origines de ce loisir-passion

Quelle que soit la forme organisationnelle et la zone d'étude, plus de la moitié des individus déclarent que cette passion pour les équidés vient d'eux-mêmes et environ un tiers qu'elle est issue de leur famille (tableaux 61 annexe 35). Cette transmission d'intérêt à travers la sphère familiale est un peu plus répandue chez les indépendants et dans les régions de tradition équine (Caen et Auxois) (tableaux 62 et 63 annexe 35).

Les deux principales raisons qui ont poussé les personnes interrogées à devenir propriétaires d'équidés sont le fait d'avoir une relation privilégiée avec un équidé et le souhait de pouvoir être libre dans son loisir, puis, dans une moindre mesure, car une ou plusieurs personnes de leur famille montent à cheval (tableau 61 annexe 35). On retrouve ces mêmes motivations chez les propriétaires indépendants alors qu'elles sont combinées à des objectifs plus sportifs chez les clients de pensions : arrive en tête le fait d'avoir une relation privilégiée avec un équidé, puis le fait de disposer d'un équidé ayant des qualités précises, le souhait de pouvoir être libre dans son loisir, le fait qu'une ou plusieurs personnes de leur famille montent à cheval, le souhait d'améliorer son niveau en équitation et de participer à des compétitions (tableau 62 annexe 35). On constate quelques différences à ce sujet sur la zone de Montpellier

³⁸ Dressage initial de l'équidé vers ses trois ans afin qu'il puisse être monté.

où la première justification donnée est le souhait d'être libre dans son loisir. On remarque également que les propriétaires de la zone de Montpellier ont plus souvent que les autres été amenés à acquérir un équidé car une personne de leur famille monte à cheval (tableau 63 annexe 35).

2.5) Une évolution progressive vers une prise de responsabilités croissante envers l'équidé

Les trois quarts des personnes interrogées ont été pratiquantes d'équitation avant de devenir propriétaires de leurs équidés (tableau 64 annexe 36), la plupart dans des centres équestres (90%) mais un tiers ont également pratiqué chez un proche possédant des équidés. Les individus ayant acquis un équidé sans avoir auparavant pratiqué l'équitation sont en quasi-totalité des indépendants, utilisant leurs équidés comme animaux de compagnie ou pour la promenade (tableau 65 annexe 36) et sont plus représentés dans les Cévennes (tableau 66 annexe 36). Les personnes considérant leur équidé comme un animal de compagnie ont un circuit un peu à part car elles sont peu concernées par la discipline de l'équitation. Leur loisir est alors nécessairement synonyme d'avoir l'équidé « à la maison » et annule donc toute possibilité de passage par un prestataire. Ces formes sont favorisées dans les zones rurales où la possession d'herbivores est plus courante et facilitée par la disponibilité de l'espace.

Globalement, les indépendants sont propriétaires de leurs équidés depuis plus longtemps que les personnes faisant appel à un prestataire : seuls 30% des clients de pensions sont propriétaires d'au moins un équidé depuis plus de 10 ans contre près de 60% des indépendants (tableau 65 annexe 36).

D'autre part, la moitié des propriétaires qui sont aujourd'hui indépendants ont, au cours de leur vie, déjà utilisé une pension pour un de leurs équidés. Dans le même sens, plus de la moitié des clients actuels de prestataires envisagent d'être un jour indépendants (tableau 65 annexe 36).

Enfin, nous remarquons que les indépendants ont en général plusieurs équidés (72% en possèdent au moins deux, la moyenne s'établissant à 3,8 équidés) alors que les personnes utilisant une pension en ont le plus souvent un seul (dans les deux tiers des cas, la moyenne étant de 1,6 équidé).

Il semble donc exister une sorte d'évolution lente et progressive dans la prise de responsabilité envers l'équidé (figure XXIV), les individus étant généralement pratiquants d'équitation avant de devenir propriétaires, puis utilisant une pension une fois propriétaires avant de devenir, pour certains, indépendants. Pour finir, les propriétaires indépendants acquièrent en général plusieurs équidés. Cette évolution a lieu sur le long terme, au cours de la vie du propriétaire. Nous pouvons donc considérer ici que les deux populations des indépendants et des clients de pensions ont une certaine stabilité, ne changeant que rarement de forme organisationnelle. En revanche, d'après nos enquêtes, certains clients de pensions, tout en restant au sein de cette forme d'organisation, semblent changer plus fréquemment de prestataire. Ceci justifie notre analyse en statique et montre la pertinence de la question de recherche puisqu'il y a bien une possibilité de choix entre les deux formes.

Malgré l'existence de cette évolution progressive, on remarque que près de la moitié des personnes utilisant actuellement un prestataire de services déclare avoir déjà été indépendant. Sur le long terme, cette évolution ne serait donc pas irréversible. Elle semble bien réelle mais doit être nuancée si on se situe sur un pas de temps important, son sens pouvant parfois s'inverser. Ceci est confirmé par le fait qu'un quart des indépendants déclare envisager la possibilité d'utiliser un jour une pension (tableau 65 annexe 36).

On ne constate pas de différence significative entre les terrains d'étude à ce sujet.



Figure XXIV : Évolution progressive vers une prise de responsabilités croissante envers l'équidé

2.6) Un rôle concurrencé et transitoire dans l'occupation de l'espace

Les équidés appartenant à des amateurs, et plus particulièrement ceux des indépendants, ont un rôle non négligeable dans l'occupation de l'espace. Seuls 20% des propriétaires déclarent que leurs équidés sont uniquement en box (tableau 67 annexe 37) et ce sont tous des équidés placés chez des prestataires. Le restant des équidés en pension utilise en général une seule parcelle de moins d'un hectare. Les équidés de propriétaires indépendants occupent de plus grands espaces : 20% stationnent sur moins d'un hectare, près de la moitié sur 1 à moins de 5 ha, 20% sur 5 à moins de 20 ha et 10% sur plus de 20 ha et ils font souvent des rotations entre plusieurs parcelles (tableau 68 annexe 37). Les équidés occupent en moyennes de plus petites surfaces et utilisent plus souvent une seule parcelle en zone périurbaine, contrairement aux zones rurales où les surfaces valorisées sont supérieures et où les équidés font plus souvent des rotations entre différents espaces (tableau 69 annexe 37). Lorsque l'équidé dispose alternativement de plusieurs parcelles (50% des cas), celles-ci sont presque toujours proches les unes des autres (dans la même commune ou dans une commune limitrophe) (tableau 67 annexe 37).

Près de 70% des indépendants sont propriétaires d'au moins une partie des parcelles occupées par leurs équidés, près de la moitié s'en font prêter et un quart en louent (tableau 68 annexe 37). Le prêt de terrains est beaucoup plus répandu sur les zones des Cévennes et de Montpellier que sur les autres zones, et la propriété semble être plus fréquente quand la ruralité de la zone augmente (tableau 69 annexe 37), probablement en lien avec une diminution du prix d'achat du foncier.

Dans le cas du prêt et de la location de foncier, les trois quarts des accords passés sont verbaux, contre un quart de contrats écrits.

Parmi les individus interrogés, ceux qui sont propriétaires de terrains où stationnent leurs équidés déclarent en quasi-totalité qu'ils considèrent comme important que ces parcelles soient entretenues. Sur Montpellier et dans les Cévennes, la majorité d'entre eux pensent que leurs parcelles ne seraient pas entretenues si elles n'étaient pas occupées par des équidés, alors qu'ils ont une opinion inverse sur Caen et dans l'Auxois. Ces différences régionales peuvent être expliquées : sur Montpellier, la plupart des terrains utilisés par les équidés sont des garrigues ou d'anciennes vignes qui sont probablement difficiles à entretenir par un autre biais, étant donné le faible nombre d'élevages agricoles présents sur cette zone périurbaine. Dans les Cévennes, ces résultats peuvent s'expliquer par l'abondance des terres. Sur Caen et dans l'Auxois, les espaces herbagers utilisés par les équidés sont très convoités, par les agriculteurs, les autres propriétaires équins ou pour être urbanisés.

Les équidés d'amateurs semblent aujourd'hui occuper des parcelles de statut transitoire, entre agriculture et urbanisation (Vial, 2008a), et une certaine pression foncière est ressentie, bien qu'elle soit variable selon la zone. Le foncier occupé par ces équidés était auparavant le plus

souvent utilisé à des fins agricoles (tableau 67 annexe 37), en grande partie pour des pâtures sur Caen et dans l'Auxois, régions herbagères ; ou pour des pâtures, des bois et des friches dans les Cévennes, zone rurale d'élevage ovin et de culture de la châtaigne. Sur Montpellier, la plupart des terres que les équidés d'amateurs occupent aujourd'hui étaient avant cela des garrigues, souvent non-entretenuës, ou encore des vignes, en lien avec la tradition viticole de la zone (tableau 69 annexe 37). Un quart des propriétaires amateurs craignent que le foncier occupé par leurs équidés soit prochainement utilisé à d'autres fins, principalement pour des habitations (tableau 67 annexe 37). Cette crainte est nettement plus marquée chez les indépendants (tableau 68 annexe 37) et dans la région de Montpellier, où l'urbanisation connaît une croissance régulière et importante (tableau 69 annexe 37).

La majorité des équidés d'amateurs se situe à moins de 5 km du lieu de résidence de leur propriétaire (tableau 67 annexe 37). On ne constate pas de grandes différences entre les terrains d'étude si ce n'est que dans les Cévennes, les équidés semblent en moyenne être plus proches de l'habitat de leur propriétaire (tableau 69 annexe 37), probablement car la plus grande disponibilité des terres facilite l'accès à des espaces de proximité. Contrairement aux propriétaires utilisant une pension, les indépendants utilisent des espaces très proches de leur lieu d'habitation : près de la moitié sont sur place et deux tiers d'entre eux sont à moins de 500m, alors que 70% des équidés placés chez des prestataires se situent à plus de 5 km du domicile de leur propriétaire (tableau 68 annexe 37). Ceci est porteur de problèmes pour les indépendants : un quart d'entre eux recherchent des terrains (principalement à acheter ou en prêt) et ont des difficultés d'accès au foncier, notamment car ils recherchent des parcelles proches de leur lieu de résidence, ou sur la même commune.

Ces observations nous incitent à penser que la décision des propriétaires d'être indépendants peut être conditionnée par leur possibilité d'accéder à du foncier.

Le deuxième point du chapitre 7 nous a donc permis de décrire la population d'intérêt. En résumé, les propriétaires amateurs sont en majorité des femmes de classes moyennes, utilisant leurs équidés pour diverses pratiques et dans un objectif de loisir.

Concernant les différences régionales, la tradition équine de Caen influence la pratique équestre en la rendant plus sportive et plus tournée vers la compétition. En revanche, la ruralité poussée des Cévennes semble favoriser la possession d'équidés de compagnie. De plus, on observe que les parcelles occupées sont plus petites et moins nombreuses en région périurbaine, en comparaison aux zones à dominante rurale.

Nous commençons ainsi à cerner certains éléments discriminants les deux formes organisationnelles, ce que nous allons approfondir dans le point suivant.

On remarque certaines différences entre les propriétaires indépendants et ceux utilisant une pension. Les clients de prestataires semblent appartenir plus fréquemment à des classes sociales aisées et ont plus souvent une pratique équestre orientée vers le sport et la compétition. Les indépendants sont quant à eux des individus plus sédentaires et appartiennent plus souvent à la classe des retraités. Leurs équidés occupent de plus grands et plus nombreux espaces que ceux qui sont placés en pension.

3) Analyse des facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs pour une forme d'organisation

Maintenant que nous connaissons mieux les propriétaires indépendants, nous pouvons étudier les déterminants de leur choix organisationnel (Vial et Aubert, 2008a, 2008b). Pour expliquer cela, dans la suite logique de notre cadre d'analyse (chapitre 4), nous utilisons cinq types de variables explicatives (décrites en annexe 29) :

- un ensemble de variables est relatif à la spécificité des actifs,
- un ensemble de variables représente des paramètres pouvant influencer les coûts de production,
- un ensemble de variables illustre les différentes ressources auxquelles les individus peuvent avoir accès plus ou moins facilement,
- un ensemble de variables permet de contrôler l'effet de certains aspects de la demande des individus, c'est-à-dire leurs souhaits,
- une variable permet de contrôler l'effet du type d'espace considéré.

Le tableau 18 récapitule l'ensemble des hypothèses et des variables utilisées.

Rappelons que cette partie du travail s'effectue à partir de l'échantillon réduit (N=229) qui ne comprend plus les individus des Cévennes, ceux-ci adoptant tous la forme organisationnelle des propriétaires indépendants.

3.1) Présentation des variables explicatives

3.1.1) Variables représentant la spécificité des actifs

La principale critique adressée à la TCT concerne les problèmes de mesure et d'opérationnalisation. Cela tient à la difficulté de donner une mesure précise des coûts de transaction, que ce soit sur le marché ou dans l'organisation interne. En effet, au début de leur développement, ces coûts avaient une réputation de tautologie (Alchian et Demsetz, 1972, p. 783), du fait de leur échec à être opérationnalisés. Williamson reconnaît lui-même les carences de l'économie des coûts de transaction à propos de la mesure et de l'opérationnalisation : "les trois principales dimensions pour décrire les transactions sont la fréquence, l'incertitude et la spécificité des actifs. Aucune d'entre elles n'est aisée à mesurer, bien que des recherches empiriques aient trouvé des mesures grossières ou des variables relais pour chacune. [...] Entre la largeur -plus d'observations- et la profondeur -moins de données mais plus pertinentes- les besoins de l'économie des coûts de transaction, au moins dans un futur proche, sont susceptibles d'être mieux servis par cette dernière dimension" (Williamson, 1994, p. 353, traduction libre). Ainsi, au fur et à mesure que se sont développées les recherches, l'opérationnalisation a été progressivement possible, et des études empiriques ont pu être réalisées (pour un recensement des travaux empiriques, Coeurderoy et Quelin, 1994). La plus grande difficulté dans le test de l'hypothèse d'alignement est de quantifier les attributs des transactions (Marcher et Richman, 2006). La plupart du temps, des proxys sont utilisés, ce que nous faisons aussi pour évaluer la spécificité des actifs.

La mesure de la spécificité des actifs dans la littérature empirique est souvent subjective (Minker et Park, 1994) et inclut la proximité physique (spécificité de site) entre les co-contractants (Joskow, 1985, 1987, 1990), les investissements idiosyncrasiques (Palay, 1984), la complexité des produits (Masten, 1984), la co-spécialisation inter-firmes (Dyer, 1996) et la proximité temporelle (Masten et al., 1991, Pirrong, 1993).

Un autre problème évoqué est celui de la temporalité. En effet, les formes de gouvernance observées sont d'ores et déjà choisies. Nous devons donc essayer de comprendre les raisons du choix d'une organisation tout en prenant en compte la perception qu'ont les individus des deux formes d'organisation accessibles.

Parmi les applications empiriques de la TCT, certains chercheurs utilisent des mesures continues (Balakrishnan and Wernerfelt, 1986) mais cela crée des difficultés pour distinguer les investissements spécifiques des investissements durables ou génériques et pour différencier les problèmes contractuels des compétences de l'industrie, particulièrement entre les industries (Heinsz, 2000). Ces données sont donc le plus souvent évaluées à partir de notes ou estimations données par les contractants. Par exemple, Anderson et Schmittlein (1984) ont développé un modèle dérivé de la TCT de Williamson (1975, 1979, 1981a, 1981b) pour tester l'intégration de la fonction de force de vente dans l'industrie des composants électroniques. Pour cela, ils utilisent un questionnaire permettant d'évaluer par des proxies les quatre sources des coûts de transaction qu'ils considèrent (la spécificité des actifs, dans laquelle ils intègrent la spécificité de l'actif humain, l'incertitude interne et externe, la fréquence et la taille de l'entreprise) en demandant aux managers de la force de vente des entreprises interrogées de donner une note allant de 1 à 6 selon si ils sont en désaccord ou en accord avec des affirmations. Ils testent, par une fonction de réponse logistique, l'hypothèse selon laquelle toutes ces variables auraient un effet positif sur la probabilité d'intégration.

Un nouveau type de collecte de données est la méthode expérimentale, qui consiste à mettre les individus dans des situations hypothétiques pour répondre à certaines questions sur leurs perceptions concernant des situations de transaction particulières. Dutta et John (1995) font appel à des étudiants pour analyser à quel degré les technologies licenciées agissent contre les comportements opportunistes entre acheteurs et vendeurs. Dans la même perspective, Pilling et al. (1994) interrogent des managers pour voir les effets de différents niveaux de spécificité des actifs, d'incertitude et de fréquence sur les coûts de transaction. Sutcliffe et Zaheer (1998) utilisent un scénario écrit pour examiner les perceptions de l'incertitude.

En nous inspirant de ces différentes méthodes, nous avons choisi d'évaluer la spécificité des actifs en interrogeant les individus sur des situations qu'ils n'ont pas forcément vécues. Nous évaluons les coûts supposés ou perçus qui peuvent influencer sur leur décision à un instant t . Ces variables sont donc à interpréter avec prudence et peuvent générer des biais dus à la subjectivité de la perception des agents, à des différences d'interprétation des définitions (Marcher et Richman, 2006) ou à des difficultés à se transposer dans une situation non vécue. De plus, la possible évolution de leur situation au cours du temps n'est pas prise en compte.

Nous avons apprécié la spécificité des actifs de la transaction à partir de quatre proxies relatives à l'importance que le propriétaire accorde à certains critères, estimée sur une échelle de Likert (voir détails des questions dans le tableau 18).

(i) La spécificité de site est parfois mesurée par des questions évaluant l'importance accordée à la proximité ou évaluant si les deux entreprises sont ou non proches (Lafontaine et Slade, 2007). En transposant cette méthode à notre cas, nous avons estimé que la proximité physique entre le lieu de résidence du propriétaire et le lieu de stationnement de son équidé (*proximité*) est un actif de site qui peut être spécifique selon l'importance attachée par le propriétaire à cette distance.

Les investissements physiques ponctuels effectués par un prestataire de services à la demande d'un propriétaire traduisent des actifs dédiés spécifiques. Tous les prestataires ne sont pas disposés à réaliser de tels investissements, qui sont pour eux non-redéployables à d'autres clients, ce qui peut créer une dépendance du propriétaire envers le prestataire. Nous mesurons l'importance qu'accorde le propriétaire au fait de :

(ii) Disposer d'une nourriture ou litière qui ne sert qu'à son équidé (*nourriture ou litière*). Ceci peut être le souhait de certains propriétaires qui, pour des raisons médicales ou de simples préférences, veulent que leur équidé ait par exemple une litière en copeaux de bois au lieu de paille, dispose d'un aliment différent du reste de l'écurie ou qu'il soit ajouté certains compléments à sa ration journalière... Dans le cas de l'utilisation d'un prestataire, et de l'accord de ce dernier d'adapter la nourriture ou la litière d'un des équidés de ces clients, l'achat de ces fournitures peut être à la charge du propriétaire de l'équidé ou bien du prestataire (le plus souvent en contre partie d'une hausse du prix de la pension mensuelle). Dans ce travail, nous ne prenons en compte que cette dernière possibilité comme étant source d'actifs spécifiques. Dans ce cas, la prise en compte de cette demande spécifique d'un de ses clients contraint le prestataire d'une part à investir dans un nouveau type de fourniture, et d'autre part à se procurer ce produit, à le stocker, et à adopter des pratiques journalières différentes pour cet équidé, ce qui complexifie sa tâche et est consommateur de temps.

(iii) Disposer d'équipements spécifiques pour soi ou son équidé (*équipements*). Il s'agit d'installations adaptées au comportement ou au physique particulier de certains animaux ou aux désirs du propriétaire. Elles peuvent concerner le box de l'animal (comme par exemple que les murs soient recouverts d'une mousse amortissante pour que l'équidé ne se blesse pas si il se cogne ou tape la paroi, ce qui est particulièrement utile pour certains chevaux ayant un caractère difficile) ou sa pâture (abri si le cheval est particulièrement frileux, craint la pluie ou le soleil ; clôtures spécifiques pour les animaux ayant tendance à s'échapper...) ou encore d'équipements pour la pratique de certains sports (par exemple matériel pour le saut d'obstacle...). De la même façon, l'achat de ces équipements peut être à la charge du propriétaire de l'équidé ou bien du prestataire (nous ne considérons ici que cette dernière situation). En plus de l'achat de ces équipements, le prestataire est contraint à stocker le matériel et à l'entretenir, et parfois à accepter la modification de ses installations initiales, ce qui peut ne pas correspondre aux exigences d'un autre propriétaire en cas de rupture de la relation initiale.

(iv) La personne qui prend en charge l'équidé doit apprendre à le connaître de manière individuelle pour adapter l'attention et les soins qu'elle lui apporte aux caractéristiques physiques et comportementales de l'animal. Elle doit pour cela investir de son temps et les connaissances accumulées au sujet d'un équidé particulier ne sont pas redéployables à un autre. C'est ce que fait un propriétaire indépendant lorsqu'il s'occupe lui-même de son équidé et c'est ce qu'il peut attendre d'un prestataire. Or, tous ne sont pas disposés à s'investir dans l'établissement de cette connaissance particulière de l'animal qui demande du temps, de la patience et du savoir-faire pour observer l'animal, le comprendre et adapter ses actions aux spécificités remarquées. Cette relation privilégiée n'est pas une priorité pour tous les propriétaires mais dès lors qu'elle l'est, elle implique un actif humain spécifique (*connaître*).

Plus la demande des propriétaires d'équidés fait intervenir des actifs spécifiques, plus les prestataires souhaitant et pouvant répondre à ces attentes sont rares. Ceci peut donc être à l'origine de coûts de transaction élevés qui peuvent inciter les propriétaires à s'occuper eux-mêmes de leurs équidés pour les minimiser. Nous faisons l'hypothèse que la probabilité d'être

indépendant devient plus élevée lorsque l'importance accordée à un des critères précédents augmente, la spécificité des actifs devenant alors plus grande.

3.1.2) Variables représentant différents paramètres pouvant influencer les coûts de production

D'après les monographies effectuées au cours de la première partie du travail de terrain et d'après les statistiques descriptives précédentes, deux principales variables nous ont semblé pouvoir affecter les coûts de production des propriétaires amateurs : le nombre d'équidés possédés et l'utilisation qui est faite de l'équidé principal de chaque personne interrogée.

Nous supposons tout d'abord que lorsque le nombre d'équidés possédés augmente, les propriétaires sont incités à devenir indépendants car cette forme d'organisation permet de faire des économies d'échelle, en lien avec ses conditions de production. Comme nous venons de le voir, en général, les propriétaires utilisant un prestataire de services ont un seul équidé, contrairement aux propriétaires indépendants qui en ont plusieurs.

D'après nos observations, non seulement le recours à une pension est beaucoup plus coûteux que la prise en charge de son équidé soi-même, mais il semble de plus que les propriétaires utilisant un prestataire de services ont une possibilité assez restreinte de faire des économies d'échelle si ils ont plusieurs équidés. En effet, le prestataire ne leur accorde en général qu'une petite remise sur la pension du deuxième équidé. En revanche, nous pouvons supposer que les conditions de production des propriétaires indépendants leurs permettent sans doute de faire des économies d'échelle lorsque le nombre d'équidés augmente. En effet, le budget consacré à nourrir un équidé par mois est relativement faible et les frais de livraison du fourrage et autre nourriture varient peu pour un ou plusieurs équidés. De même, une fois que le propriétaire dispose de foncier pour loger un équidé, il peut facilement en avoir un ou eux autres supplémentaires sur le même espace.

Enfin, le nombre d'équidés semble peu influencer sur le temps que leur propriétaire leur consacre. En considérant individuellement chacune des différentes formes d'organisation, le nombre d'heures varie très peu en fonction du nombre d'équidés possédés (tableaux 56 et 57 annexe 33).

Nous supposons donc que lorsque le nombre d'équidés possédés (*nombre d'équide*) augmente, le propriétaire est incité à devenir indépendant puisque cette forme organisationnelle lui permet de faire des économies d'échelle sur le budget employé.

On peut également supposer que la façon dont le propriétaire utilise son équidé va faire varier les coûts. L'utilisation des équidés pour les sports traditionnels nécessite de disposer d'installations coûteuses. Comme nous l'avons vu précédemment, très rares sont les propriétaires indépendants qui investissent dans de tels équipements. En revanche, les prestataires de services mettent en général à disposition de leurs clients des installations de ce type, le nombre de personne les utilisant leur permettant d'amortir les coûts. Dans notre échantillon, 95% des clients de pensions bénéficient de ce genre d'installations (contre 30% des propriétaires indépendants). Les personnes souhaitant pratiquer ces disciplines auraient donc *a priori* intérêt à faire appel à un prestataire de services qui peut leur fournir les équipements nécessaires, alors qu'elles représentent des investissements très coûteux pour les indépendants. Nous faisons donc l'hypothèse qu'un propriétaire utilisant son équidé principal pour les sports traditionnels fait plutôt appel à un prestataire de services.

Nous avons de ce fait classé l'utilisation des équidés en deux catégories (*utilisation equide*) :

- utilisation pour les sports traditionnels que sont les disciplines olympiques (modalité 1) ;
- autres utilisations (modalité 0).

3.1.3) Variables représentant les différentes ressources auxquelles les individus peuvent avoir accès

Selon le concept d'aptitude différentielle escomptée, notre troisième question s'interroge sur la contrainte que représentent les ressources dont disposent les propriétaires ou auxquelles ils peuvent ou non avoir accès plus ou moins facilement. Nos monographies et le travail descriptif de cette population ont mis en évidence l'importance de quatre ressources pour la prise en charge des tâches d'entretien d'un équidé.

Premièrement, ces activités mobilisent des ressources financières. D'après nos observations, s'occuper soi-même de son équidé est beaucoup moins coûteux que de le confier à un prestataire de services. La disposition à payer un prestataire s'élève *a priori* avec le niveau de revenu de l'individu, ce que nous avons au départ choisi de prendre en compte. Au cours de notre enquête, une question portant sur le revenu du ménage était posée aux enquêtés. Cependant, 30% des personnes interrogées n'ont pas souhaité y répondre. Comme ces derniers n'ont pas un comportement différent des autres individus de l'échantillon concernant le choix de la forme organisationnelle (dans les deux cas, environ un tiers des interviewés utilise une pension), nous avons cherché un proxy du revenu à utiliser dans notre analyse. A l'échelle nationale, le revenu est corrélé au niveau d'étude des individus et peut donc représenter une bonne estimation de cette donnée. Etant donné que ce lien a également été constaté au sein de notre échantillon (pour les personnes ayant répondu à la question concernant le revenu), nous avons décidé d'utiliser le niveau d'étude des individus comme proxy de leur revenu. Cette variable a été dichotomisée en quatre modalités :

- Aucun diplôme scolaire, brevet des collèges, CAP, BEP (*niveau d'étude 1*) (pris comme référence) ;
- Bac pro ou général (*niveau d'étude 2*) ;
- Bac + 2/3 (*niveau d'étude 3*) ;
- Supérieur ou égal à Bac + 4 (*niveau d'étude 4*).

Nous examinons si les propriétaires sont moins enclins à être indépendants lorsque leurs ressources financières, et donc leur niveau d'étude, augmentent.

Deuxièmement, la prise en charge d'un équidé demande de gérer les ressources alimentaires de l'animal, de savoir évaluer ses besoins et y répondre, de lui apporter tous les soins nécessaires au cours de l'année, de savoir réagir en cas de problème de santé... Ces compétences apparaissent à première vue comme un pré-requis nécessaire pour devenir un propriétaire indépendant. Nous vérifions si la probabilité d'être indépendant augmente lorsque les individus estiment avoir les compétences nécessaires pour prendre en charge leurs équidés eux-mêmes (*ressource en compétences*).

Troisièmement, héberger un équidé nécessite de disposer de ressources en foncier et/ou installations (*ressource en foncier*). Nous présumons que plus les individus ont la possibilité d'avoir accès à ces ressources, plus ils sont incités à être des propriétaires indépendants.

Quatrièmement, la prise en charge de ces tâches est coûteuse en temps. Bien que le temps consacré aux équidés ne semble pas varier de façon remarquable entre les deux formes organisationnelles, les propriétaires indépendants ont plus d'obligations envers leurs équidés. Ils doivent les nourrir, les surveiller, entretenir les espaces et équipements qu'ils utilisent... et pour cela leur rendre visite plus fréquemment que les personnes utilisant une pension. Ces tâches font *a priori* partie intégrante de leur loisir mais à la base, si on suppose que tous les

propriétaires d'équidés, quelle que soit la forme d'organisation qu'ils utilisent, souhaitent disposer de moments où ils profitent de leurs équidés, à travers la pratique équestre par exemple, alors ceux qui décident de devenir indépendants devaient avoir prévu dès le départ que cette forme d'organisation nécessite sans doute plus de temps que de recourir à une pension. Ces individus devraient donc disposer de plus de temps libre que les personnes utilisant une pension. Nous supposons donc que plus la ressource en temps libre des individus (*ressource en temps*) est importante, plus la probabilité que les propriétaires soient indépendants augmente.

D'autre part, être un propriétaire indépendant peut aussi être synonyme d'une impossibilité de pouvoir s'absenter (les équidés demandant des soins quotidiens), ce qui représente également une contrainte de temps, tous les individus n'étant pas disposés à s'infliger cette dépendance. L'importance accordée au fait de pouvoir librement s'absenter (*pouvoir s'absenter*) influence donc sans doute négativement la propension des propriétaires à être indépendants.

3.1.4) Variables permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus

Étant donné que nous appliquons des théories des frontières de la firme à la production domestique d'un loisir, nous nous interrogeons sur la nécessité de nuancer notre hypothèse centrale de recherche d'efficacité. L'objectif de maximisation de l'utilité poursuivi par les individus, qui contraste avec la logique de maximisation du profit des entreprises, implique probablement une réflexion différente. Celle-ci serait à la fois basée sur la recherche d'efficacité et sur l'objectif de satisfaire sa propre demande. Il est difficile de saisir l'ampleur de ces dernières variables. A titre d'exemple, on considère ici deux indicateurs contrôlant l'effet des attentes des utilisateurs concernant l'environnement social de leur pratique :

- L'importance que l'individu accorde aux relations sociales qu'il crée sur son lieu de pratique équestre (*relations*) influence *a priori* la probabilité d'être un propriétaire indépendant. En effet, plus cette importance croît, plus l'utilisation d'une pension semble adéquate, celle-ci regroupant un nombre important de propriétaires amateurs et permettant donc à ces derniers de rencontrer des personnes partageant la même passion. Dans ce cas, la probabilité que les propriétaires soient indépendants diminuerait.

- Pouvoir partager leur activité équestre avec leurs proches (*partager avec proches*) est certainement aussi un facteur décisif de leur choix. Les propriétaires pour lesquels ce critère est important sont sans doute plus incités à être indépendants, s'occupant dans ce cas eux-mêmes de leurs équidés et les ayant à proximité de leur domicile, ce qui facilite les contacts entre leurs équidés et les autres membres de leurs familles ou leurs proches.

3.1.5) Variables de contrôle relatives à l'effet du type de territoire rural considéré

Le récent développement des loisirs équestres a entraîné le développement d'un bon nombre de prestataires de services proposant des pensions pour équidés à proximité des grandes villes, où ils bénéficient de facilités d'accès grâce aux infrastructures routières en place. De plus, les personnes habitant en zone périurbaine doivent *a priori* rencontrer des difficultés pour trouver des terrains où loger leurs équidés, par manque de place ou car le coût de ce foncier est trop élevé. Leur cadre et rythme de vie périurbains ne semblent également pas être facilement conciliables avec le fait de prendre en charge un équidé. A contrario, nous supposons qu'être un propriétaire indépendant serait plus probable en zone rurale. Ceci est déjà partiellement pris en compte à travers les ressources des individus. En revanche, nous pouvons aussi supposer que les propriétaires ont plus de facilité à être indépendants en zone rurale qu'en zone périurbaine pour des raisons de traditions et d'acceptation sociale de la présence

d'équidés à proximité des habitations. Pour contrôler cet effet du type de territoire, nous utilisons trois variables représentant les trois terrains d'étude que nous considérons dans cette partie. La zone de l'Auxois est prise comme référence, en comparaison aux aires urbaines.

Hypothèses et variables de contrôle	Types de variable utilisés	Variables
<p>1) Pour un propriétaire d'équidé amateur, la probabilité d'être indépendant augmente avec la spécificité des actifs.</p>	<p>Quatre variables relatives à la spécificité des actifs : proxies évaluant l'importance accordée par le propriétaire à certains critères, évalués selon les notes données, sur une échelle de Likert, à des affirmations.</p>	<p>- <i>proximité</i> : importance qu'un propriétaire accorde au fait que son équidé soit localisé à proximité immédiate de son lieu d'habitation. Elle est estimée par la note donnée à l'affirmation : « Je souhaite vraiment que mon équidé soit localisé à proximité immédiate de mon lieu d'habitation ».</p> <p>- <i>nourriture ou litière</i> : importance qu'un propriétaire accorde au fait de disposer d'une nourriture ou litière qui ne sert qu'à son équidé. Elle est mesuré par la note donnée à l'affirmation : « Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais d'acheter une nourriture ou une litière spécifique uniquement pour mon équidé ».</p> <p>- <i>équipements</i> : importance qu'un propriétaire accorde au fait de disposer d'équipements spécifiques pour lui-même ou pour son équidé. Elle est mesuré par la note donnée à l'affirmation : « Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais d'investir dans de nouveaux équipements qui ne servent qu'à moi ou à mon équidé ».</p> <p>- <i>connaître</i> : importance qu'un propriétaire accorde au fait que la personne qui s'occupe de son équidé apprenne à le connaître de manière individuelle. Elle est mesurée selon la note donnée à l'affirmation : « Si une personne doit s'occuper de mon équidé, je veux qu'elle s'intéresse à lui et apprenne à le connaître ».</p>
<p>2) Le nombre d'équidés possédés et le type d'utilisation des équidés influencent les coûts de production, que les individus cherchent à minimiser.</p>	<p>Deux variables représentant des paramètres pouvant influencer les coûts de production.</p>	<p>- <i>nombre d'équidés</i> : le nombre d'équidés possédés (variable quantitative).</p> <p>- <i>utilisation équidé</i> : l'utilisation qui est faite de l'« équidé principal ». Variable qualitative dichotomique : utilisation pour les sports traditionnels (modalité 1) ou autres utilisations (modalité 0).</p>
<p>3) Plus les individus disposent de ressources en temps, foncier et compétences, plus la probabilité qu'ils soient indépendants augmente. En revanche, plus les revenus augmentent et plus ils souhaitent pouvoir s'absenter, plus ils font appel à des prestataires de services.</p>	<p>Cinq variables représentant les ressources en revenu, compétences, foncier et temps auxquelles les individus peuvent avoir accès.</p>	<p>- <i>niveau d'étude</i> : variable qualitative, quatre réponses au choix : Aucun diplôme scolaire, brevet des collèges, CAP, BEP (<i>niveau d'étude 1</i>) (pris comme référence) ; Bac pro ou général (<i>niveau d'étude 2</i>) ; Bac + 2/3 (<i>niveau d'étude 3</i>) ; Supérieur ou égal à Bac + 4 (<i>niveau d'étude 4</i>).</p> <p>- <i>ressource en compétences</i> : variable qualitative évaluée selon la note donnée par les individus, sur une échelle de Likert, à l'affirmation : « Je pense à l'heure actuelle avoir les compétences nécessaires afin de pouvoir être entièrement autonome pour m'occuper de mon équidé ».</p> <p>- <i>ressource en foncier</i> : variable qualitative évaluée selon la note donnée par les individus, sur une échelle de Likert, à l'affirmation : « J'ai ou j'aurais à l'heure actuelle le foncier et les équipements nécessaires pour m'occuper entièrement moi-même de mon équidé de manière autonome ».</p>

		<p>- <i>ressource en temps</i> : ressource en temps libre des individus, variable qualitative ordonnée : Moins de 30h par semaine (1) ; De 30 à moins de 50h par semaine (2) ; De 50 à moins de 80h par semaine (3) ; Plus de 80h par semaine (4).</p> <p>- <i>s'absenter</i> : variable qualitative, évaluée en réponse à la question « Que recherchez-vous actuellement dans votre activité équestre ? », selon la note donnée par les individus, sur une échelle de Likert, à l'affirmation : « Pouvoir m'absenter, ne pas avoir l'entière responsabilité de mon équidé ».</p>
Nous prenons en compte des variables de contrôle renvoyant à la demande des individus afin de voir si il est ou non nécessaire de nuancer notre hypothèse centrale de recherche d'efficience.	Deux variables de contrôle permettant de prendre en compte certains aspects de la demande des individus concernant l'environnement social de leur pratique équestre.	<p>- <i>relations</i> : variable qualitative, évaluée en réponse à la question « Quelle importance a selon vous chacun des critères suivant dans le choix de l'hébergement de votre équidé principal ? », selon la note donnée par les individus, sur une échelle de Likert, à l'affirmation : « Les relations que je crée ou entretiens avec les autres personnes rencontrées sur le lieu de pratique de mon loisir équestre ».</p> <p>- <i>partager avec proches</i> : variable qualitative, évaluée en réponse à la question « Que recherchez-vous actuellement dans votre activité équestre ? », selon la note donnée par les individus, sur une échelle de Likert, à l'affirmation : « Partager cela avec certains de mes proches ».</p>
Enfin, nous utilisons une variable pour contrôler l'effet du terrain d'étude considéré.	Une information relative au terrain d'étude considéré, dichotomisée en trois variables.	<p>- <i>AU de Montpellier</i> : aire urbaine de Montpellier ; - <i>AU de Caen</i> : aire urbaine de Caen, - <i>Pays de l'Auxois</i> : Pays de l'Auxois (référence).</p>

Les réponses ordonnées sur une échelle de Likert varient de 1 (« pas du tout d'accord » ou « aucune importance ») à 5 (« d'accord » ou « importance cruciale »).

Tableau 18 : Résumé des hypothèses à tester et des variables utilisées

Les statistiques descriptives des variables du modèle sont présentées en annexe 29.

3.2) Résultats de la modélisation

Notre modélisation prédit correctement le choix des propriétaires d'équidés dans 92% des cas (taux de concordance estimé). Les variables utilisées permettent donc de bien comprendre les déterminants de chacune des deux alternatives considérées. Les résultats s'interprètent « toutes choses égales par ailleurs ».

Variable	Coefficient	Odds Ratio
nombre d'équidés	0.649**	1.914 **
utilisation equide	-3.270**	0.038**
proximite	0.442†	1.556†
nourriture ou litiere	0.129	1.137
equipements	0.560†	1.751†
connaitre	0.165	1.179
niveau d'étude 2	-0.251	0.778
niveau d'étude 3	-0.532	0.588
niveau d'étude 4	-1.479†	0.228†
ressource en foncier	0.725**	2.045**
ressource en competences	0.469†	1.599†
ressource en temps	-0.063	0.938
s'absenter	-0.955**	0.385**
relations	-0.326	0.722
partager avec proches	0.427†	1.532†
AU de Montpellier	0.628	1.875
AU de Caen	1.595*	4.931*
Intercept	-3.928	
<hr/>		
N		229
Log-likelihood		-54.005
$\chi^2_{(17)}$		196.112
<hr/>		
Significance levels : † : 10% * : 5% ** : 1%		

Variable expliquée : forme organisationnelle (0 : propriétaire faisant appel à un prestataire de services ; 1 : propriétaire indépendant)

Tableau 19 : Déterminants du choix d'une forme d'organisation

3.2.1) Un objectif de minimisation des coûts de transaction

Deux variables représentant des actifs spécifiques sont significatives à 10% : *proximité* et *equipements* (tableau 19). Les transactions mises en œuvre semblent donc, à première vue, mobiliser des actifs qui leur sont spécifiques. Plus un individu accorde de l'importance au fait que son équidé soit localisé à proximité immédiate de son lieu d'habitation, plus la probabilité qu'il soit un propriétaire indépendant augmente³⁹. D'autre part, plus un propriétaire estime, qu'en cas d'utilisation d'un prestataire, il lui demanderait d'investir dans de nouveaux équipements qui ne servent qu'à lui ou à son équidé, plus la probabilité qu'il soit indépendant augmente. En résumé, plus un propriétaire accorde de l'importance à des actifs de site ou à des actifs dédiés, pouvant être à l'origine d'une dépendance envers un prestataire et donc de coûts de transaction, plus le mode d'organisation adapté pour éviter ces coûts est d'intégrer les tâches d'entretien de l'équidé en devenant un propriétaire indépendant. L'intégration apparaît donc bien ici comme la forme d'organisation la plus adaptée pour faire face à des coûts de transaction élevés, même si tous les actifs spécifiques que nous avons considérés au départ n'entrent pas en jeu. A ce sujet, on remarque que les variables non-significatives correspondent à des demandes impliquant fortement le prestataire, comme s'investir dans une relation privilégiée avec l'équidé ou se contraindre à utiliser un aliment ou une litière différente pour un équidé. En revanche, les paramètres influant sont des éléments plus indépendants de la volonté du prestataire, comme sa localisation, ou sa capacité à investir

³⁹ Car le coefficient de la variable *proximite* est positif dans le tableau 19.

dans des équipements. Si nous relient ces résultats à la question de l'incertitude, nous pouvons supposer que les propriétaires amateurs font face à une forte incertitude externe (problèmes de connaissance du marché et de son évolution) qui fait augmenter l'importance des actifs spécifiques qui sont relativement peu dépendants du prestataire mais plutôt du contexte environnemental. En revanche, l'incertitude interne semble faible (peu de craintes d'opportunisme), faisant diminuer la spécificité des actifs qui dépendent directement du prestataire. Toutefois, cette question mériterait d'être approfondie.

Ces résultats vont dans le même sens que la plupart de ceux obtenus par les auteurs ayant testé la spécificité des actifs. Leurs résultats sont contrastés puisque la majorité ne permettent pas de rejeter l'hypothèse centrale de Williamson, mais les variables codant pour la spécificité sont plus ou moins significatives relativement aux autres variables.

3.2.2) Un objectif de minimisation des coûts de production

Concernant les variables susceptibles d'influer sur les coûts de production, le nombre d'équidés possédés joue positivement sur la probabilité d'être un propriétaire indépendant (tableau 19). Plus précisément, chaque équidé supplémentaire augmente la probabilité d'être un propriétaire indépendant de 90%⁴⁰. Un individu ayant plusieurs équidés est donc incité à adopter la forme organisationnelle du propriétaire indépendant, celle-ci lui permettant de faire des économies d'échelle lorsque le nombre d'équidés augmente.

L'utilisation des équidés pour les sports traditionnels est aussi une variable permettant de comprendre le choix des propriétaires, puisqu'un adepte de ces pratiques a une probabilité 26 fois plus faible⁴¹ d'être indépendant qu'un propriétaire utilisant son équidé dans un autre but (tableau 19). Dans ce cas, l'utilisation d'un prestataire de services apparaît donc comme plus judicieuse, permettant de disposer des équipements nécessaires à la pratique des sports traditionnels, sans avoir à effectuer soi-même les investissements correspondants.

Les choix organisationnels des propriétaires semble donc être guidés par l'objectif de minimiser leurs coûts de production.

3.2.3) Un choix contraint par l'accès aux ressources

Parmi les ressources des individus, les personnes ayant des niveaux d'études variés mais inférieurs à Bac + 4 ont toutes la même probabilité d'être indépendant (tableau 19). En revanche, les propriétaires dont le niveau d'étude est supérieur ou égal à Bac + 4 ont une probabilité 4,4⁴² fois moins importante d'être indépendant que les personnes ayant des niveaux d'étude inférieurs. Ces résultats démontrent qu'un individu ayant un niveau d'étude élevé, et ayant donc vraisemblablement un revenu élevé, est plus enclin à utiliser un prestataire de services, cette forme organisationnelle étant plus coûteuse. Réciproquement, un propriétaire dont le niveau d'étude est moins élevé et ayant donc un revenu inférieur a une plus grande probabilité d'être indépendant. Sans doute une des raisons qui pousserait les propriétaires à produire ce service eux-mêmes serait donc de faire des économies.

Les ressources en foncier et en compétences conditionnent aussi le choix des personnes interrogées. Plus un propriétaire estime pouvoir disposer de ces ressources, plus la probabilité qu'il soit indépendant augmente (tableau 19). En effet, lorsqu'un individu ne dispose pas du foncier et des compétences nécessaires, il semble logique qu'il fasse appel à un prestataire de

⁴⁰ 100 X (odds ratio - 1), car c'est une variable quantitative.

⁴¹ 1/odds ratio, car c'est une variable qualitative dont l'odds ratio est inférieur à 1.

⁴² 1/odds ratio, car c'est une variable qualitative dont l'odds ratio est inférieur à 1.

services, qui fournit l'entretien de l'équidé et à qui le propriétaire peut s'adresser en cas de problème.

La ressource en temps libre n'est pas significative et n'influence donc pas le choix des propriétaires amateurs. Toutefois, il semble que le facteur temps entre en compte dans leur décision à travers le souhait ou non de pouvoir s'absenter librement et donc de ne pas avoir l'entière responsabilité de l'équidé. Plus un propriétaire souhaite pouvoir s'absenter librement, moins il est probable qu'il soit indépendant (tableau 19). Il a alors une plus grande probabilité d'utiliser un prestataire de services, qui lui donne plus de liberté puisqu'il prend en charge la responsabilité de s'occuper de l'équidé.

Le choix des individus apparaît donc comme conditionné par les ressources auxquelles ils ont accès. Ainsi, des ressources financières élevées permettent de faire appel aux prestataires de services alors qu'être un propriétaires indépendant est plutôt synonyme d'une possibilité d'accès à du foncier, d'individus ayant certaines compétences équestres et n'accordant pas une importance cruciale au fait de pouvoir s'absenter en toute liberté.

3.2.4) L'importance de la prise en compte de certains aspects de la demande des individus

Parmi les variables reflétant la demande des individus, l'importance accordée aux relations sociales qu'ils peuvent créer par l'intermédiaire de leur loisir équestre n'affecte pas leur décision. En revanche, plus les propriétaires souhaitent partager leur passion des équidés avec leurs proches, plus la probabilité qu'ils soient indépendants augmente (tableau 19). Avoir un cheval « à la maison » et devoir s'en occuper tous les jours implique la plupart du temps plusieurs membres de la famille et crée une proximité à l'équidé qui permet au propriétaire de partager son loisir équestre avec ses proches plus facilement. Nous concluons donc que notre hypothèse centrale de recherche d'efficience doit être nuancée par la prise en compte d'un objectif de satisfaction personnelle, certains indicateurs de la demande des individus en environnement social de la pratique équestre étant aussi à prendre en compte (Vial, Aubert et Perrier-Cornet, 2009a).

3.2.5) Implications territoriales du choix des individus

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les individus ont la même probabilité d'être indépendant dans l'AU de Montpellier et dans le pays de l'Auxois (tableau 19) alors que les propriétaires se situant dans l'AU de Caen ont une probabilité cinq fois plus élevée d'être indépendants que dans les autres zones⁴³. En reliant ce résultats à nos premières observations, nous pouvons affirmer que la ruralité du territoire est un facteur déterminant dans les Cévennes, où elle est très poussée et où on ne trouve que des indépendants. Par contre, elle ne crée *a priori* pas de différence entre les trois autres terrains d'étude. C'est en revanche plutôt la tradition équine de la région de Caen qui pourrait expliquer la plus grande propension des propriétaires amateurs à devenir indépendants. On remarque qu'il existe aussi une certaine tradition équine dans l'Auxois, liée à l'élevage de chevaux de trait et à la présence d'un petit hippodrome local, ainsi que dans les Cévennes, en lien avec la tradition d'endurance équestre. Celles-ci sont toutefois loin d'être comparables à l'importance de la filière équine en Basse Normandie (selon le SIRE, la densité d'équidés totaux est de 8,3 équidés /km² sur Caen contre 1,5 dans l'Auxois, et 0,8 dans les Cévennes).

⁴³ = odds ratio, car c'est une variable qualitative dont l'odds ratio est supérieur à 1.

3.2.6) Des profils types pour chaque forme organisationnelle

Finalement, il apparaît que les propriétaires amateurs poursuivent un objectif d'efficience. Nous supposons que le premier critère qu'ils prennent en compte serait l'adaptation aux ressources auxquelles ils peuvent avoir accès. Cette contrainte dépasserait *a priori* l'importance des autres critères puisqu'elle détermine les formes organisationnelles entre lesquelles les individus peuvent choisir. Une fois cette contrainte évaluée, ils chercheraient à minimiser leurs coûts de production et de transaction, ces derniers semblant à première vue être liés à l'incertitude environnementale, et dépendant de la perception de chaque individu et des caractéristiques du service qu'il recherche. A ce sujet, nous pouvons supposer que l'importance relative des coûts de transaction et des coûts de production varierait d'un individu à l'autre, notamment en fonction de sa perception de l'incertitude.

Cette recherche d'efficience doit néanmoins être nuancée par la prise en compte d'éléments relevant de la demande des individus. Les souhaits et envies des propriétaires peuvent fortement entrer en jeu puisqu'il s'agit pour eux de produire un loisir qui leur apportera la satisfaction recherchée. Nous pouvons à la limite aller jusqu'à faire l'hypothèse que ces éléments interviendraient en premier lieu dans leur choix. Il est en effet possible que certains propriétaires puissent renoncer à l'acquisition d'un équidé si d'autres facteurs les empêchent de pouvoir adopter la forme organisationnelle souhaitée. Enfin, il est nécessaire de considérer les contraintes liées au type d'espace considéré. Nous avons cité l'acceptation sociale de la présence de leurs équidés sur le territoire, mais il serait intéressant d'approfondir la recherche des éléments qui différencient les territoires à ce sujet.

Poursuivant ce raisonnement, le profil type d'un propriétaire indépendant est une personne faisant face à la contrainte d'un revenu modéré ou modeste, mais qui peut accéder à du foncier, qui détient des compétences en matière équestre et qui n'attache pas trop d'importance au fait de pouvoir s'absenter librement. De plus, ce type de personne semble considérer que l'incertitude environnementale qui entoure une telle transaction avec un prestataire est forte. Ces propriétaires indépendants possèdent en général plusieurs équidés, ils ne les utilisent pas en priorité pour la pratique de sports traditionnels et ils souhaitent généralement pouvoir partager cette passion avec leur famille et leurs proches. Enfin, les zones où la tradition équine est développée sont plus favorables à l'épanouissement de ce profil.

Réciproquement, les clients de prestataires bénéficient de revenus plus élevés mais rencontrent plus de difficultés d'accès au foncier et ont moins de compétences en matière équestre. Le fait de pouvoir s'absenter librement ne semble pas être un élément discriminant pour eux. De plus, ce type de propriétaire attache peu d'importance à l'incertitude environnementale qui entoure la transaction. Enfin, ils possèdent en général un seul équidé qu'ils utilisent le plus souvent pour la pratique de sports traditionnels.

3.2.7) Intérêts et limites de la démarche adoptée

L'apport de cette étude réside dans la mise en évidence d'un objectif de minimisation des coûts de transaction. Celui-ci apparaît parmi d'autres éléments moins surprenants tels que le but de réduire les coûts de production, et la contrainte que représentent les ressources auxquelles les propriétaires amateurs peuvent avoir accès (Vial, Aubert et Perrier-cornet, 2008). Sur ces points, leur rationalité n'apparaît pas fondamentalement différente de celle des producteurs traditionnels et donc des entreprises. L'application à des producteurs domestiques des approches en termes de coûts de transaction et de production, et de ressources et

compétences peut donc apporter un éclairage pertinent à la compréhension de notre objet d'étude.

Leur combinaison nous permet de cerner des aspects différents du choix des propriétaires. Ainsi, le concept d'aptitude différentielle escomptée nous oblige à analyser les ressources et compétences dont les propriétaires disposent, mais aussi celles auxquelles ils peuvent avoir accès plus ou moins facilement. Nous faisons ainsi ressortir toutes les potentialités pouvant provenir du producteur lui-même, explorant le processus de production. Parallèlement à cela, les notions de coûts nous font appréhender les relations entre le producteur domestique et ses fournisseurs potentiels. En fonction de ce que le propriétaire recherche, des caractéristiques des prestations proposées et de la forme organisationnelle pouvant être choisie, les coûts vont varier. La complémentarité de ces deux approches ressort ici très clairement, elles abordent des aspects de la production différents et leur prise en compte conjointe permet de considérer l'ensemble du processus de production et donc tous les éléments pouvant influencer sur le choix organisationnel.

Le choix de considérer les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs domestiques apparaît finalement fructueux, ceux-ci agissant selon des logiques qui sont pour certaines similaires aux firmes : ils cherchent à minimiser leurs coûts et agissant sous la contrainte des ressources auxquelles ils peuvent avoir accès, tout en les utilisant de manière optimale. Ceci étant, des limites évidentes à cette adaptation sont à prendre en compte, liées à l'objectif de maximisation de l'utilité que poursuivent ces individus, différent de la perspective de maximisation du profit des entreprises. Nos résultats montrent qu'il est nécessaire de considérer des éléments de la demande des individus, la maximisation de leur utilité n'étant possible que si leur demande est satisfaite. La prise en compte de variables concernant la demande en environnement social de la pratique constitue un premier pas vers cet objectif et mériterait d'être approfondi. Par exemple, nous pourrions chercher à déterminer quels sont les différents éléments de la demande des individus qui entrent en compte dans leur choix. Il serait aussi intéressant d'étudier l'importance relative de ces critères, par rapport aux ressources et aux coûts, dans la prise de décision.

D'autre part, les propriétaires ne font face à aucune pression concurrentielle et n'ont donc pas à prendre en compte les risques, l'incertitude et les exigences d'adaptation et d'évolution que cela engendre, ce qui les différencie des entreprises. Les logiques qui sous-tendent le comportement des firmes et des producteurs de leur propre loisir ont donc des points communs mais aussi des différences qu'il est nécessaire de prendre en compte.

Mais en définitive, les variables utilisées dans ce modèle expliquent une grande partie de la variabilité du choix des propriétaires.

Conclusion de la partie III :

Cette partie de la thèse présente l'ensemble de nos résultats.

Le traitement statistique à l'échelle régionale, même si il repose sur des estimations, nous a tout d'abord permis de cerner les caractéristiques des propriétaires d'équidés qui étaient identifiables à partir du peu de données existantes à leur sujet, qu'il a toutefois été nécessaire de retravailler au préalable. Ces premiers résultats mettent en évidence une influence, pouvant parfois être réciproque, du phénomène résidentiel, du monde professionnel du cheval et du secteur agricole sur la localisation des équidés d'amateurs.

L'important travail de construction de données à l'échelle locale, s'appuyant sur des recensements exhaustifs, nous a donné la possibilité de repartir de l'ensemble du monde du cheval. De cette façon, nous avons pu faire état de ses différentes composantes, révélant et chiffrant ainsi l'importance des loisirs et des propriétaires amateurs au sein de cet ensemble. On remarque d'ailleurs que les professionnels semblent avoir un effet d'entraînement, qui pourrait être réciproque, sur la pratique amateur.

De plus, les données obtenues nous ont permis de conclure quant à l'existence de liens entre le développement des loisirs équestres et les mutations des espaces ruraux et périurbains. On remarque tout d'abord une certaine complémentarité, en termes de développement, entre les activités de loisirs équestres et le phénomène résidentiel. Ces deux éléments sont en revanche en concurrence pour ce qui est de l'accès au foncier. De la même façon, activités équestres et agriculture sont à la fois concurrentes et complémentaires selon si l'on considère l'agriculture professionnelle ou non-professionnelle, selon le type d'espace et selon l'objet de cette relation.

Enfin, nous disposons désormais de connaissances sur la façon dont les activités équestres occupent l'espace et sur les enjeux qui en résultent.

L'ensemble de ce travail nous a ainsi permis d'évaluer dans quel environnement les propriétaires amateurs évoluent, de cerner leur importance, de faire état des différentes formes d'organisation qu'ils utilisent pour héberger et entretenir leur équidé et surtout d'obtenir une base de données qui les recense et à partir de laquelle nous avons pu travailler.

Partant de ces informations, nous avons pu nous centrer sur l'étude de notre question de recherche, en interrogeant en vis à vis un échantillon de 251 propriétaires amateurs, sur la base d'un questionnaire. La première partie du travail de traitement des données décrit les grandes caractéristiques de la population d'intérêt, soulevant certaines interrogations quant aux facteurs influençant leur choix pour une forme d'organisation permettant l'entretien de leurs équidés. La modélisation logistique estimée permet une meilleure compréhension de leur décision et apporte des éléments de réponse aux trois questions que nous avons formulées. En fonction des caractéristiques du service qu'ils recherchent, les propriétaires amateurs réalisent un arbitrage entre plusieurs facteurs. Les résultats obtenus nous ont permis de faire des hypothèses quant à l'ordre dans lequel les différents critères sont analysés par les propriétaires. Ceux-ci commenceraient par analyser les contraintes liées aux ressources auxquelles ils peuvent avoir accès, avant de chercher à minimiser leurs coûts tout en satisfaisant leur demande. Toutefois, ces éléments mériteraient d'être mieux explorés. D'une part, nous pourrions analyser l'importance relative de ces différents critères, l'ordre dans lequel ils sont considérés et les arbitrages qui entrent en jeu dans le choix des propriétaires. D'autre part, il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure certains critères peuvent se combiner pour influencer sur les choix des propriétaires.

Pour poursuivre ce travail, il serait aussi nécessaire d'approfondir la question de l'incertitude. Nous l'avons considérée au départ comme forte mais cela mériterait d'être retravaillé, aux vues des nouvelles données obtenues qui évoquent un rôle important de l'incertitude externe, contrairement à l'incertitude interne.

Conclusion générale

La thèse s'est intéressée à la façon dont les activités équestres de loisirs, et plus particulièrement les propriétaires amateurs, sont organisés aujourd'hui, et à la manière dont ils s'insèrent dans les espaces ruraux et périurbains, eux-même en pleine évolution. Dans le contexte de méconnaissance actuelle de ce sous-segment du monde du cheval, le travail de recherche avait pour but d'éclairer les processus organisationnels mobilisés par les propriétaires d'équidés amateurs et d'analyser les déterminants de leur choix pour l'un d'entre eux. Cette recherche, qui utilise le peu d'informations existantes sur le sujet, se base aussi sur un important travail de construction de données originales, qui constituent en elles-même un apport essentiel et qui ont permis d'effectuer le travail de terrain nécessaire à l'étude de notre problématique. L'analyse fournit quelques apports originaux sur l'application des théories des frontières de la firme à la production domestique d'un loisir.

Bilan des acquis sur le cadre d'analyse et son application à la production domestique

La première idée forte concernant le cadre d'analyse est de considérer les propriétaires d'équidés amateurs comme des producteurs de leur propre loisir. La recherche se centre donc sur la production du service comprenant l'hébergement et l'entretien de l'équidé, négligeant de ce fait les éléments constitutifs de la demande des individus. Nous avons toutefois pris en compte certains de ces aspects, considérant que les propriétaires amateurs ont pour objectif de maximiser leur utilité, ce qui n'est possible que si leur demande est satisfaite. L'analyse met en évidence la pertinence de la prise en compte de certains de ces éléments, nous rappelant ainsi à l'ordre quant au fait de considérer les propriétaires amateurs comme des producteurs, ce qui, bien que permettant la prise en compte de nouveaux critères importants, doit être complété par les éléments reflétant l'objectif de satisfaction personnelle poursuivi par ces individus.

La deuxième idée forte est de proposer une contribution originale quant à l'application de théories des frontières de la firme à la production domestique. Tout comme les quelques exemples de ce type d'application dont nous avons connaissance, celle-ci s'est avérée pertinente, nous permettant de prendre en compte les éléments liés à la production du service considéré, à la transaction dont il est l'objet et aux liens entre le producteur et son environnement, ce que les théories du consommateur ne nous permettaient pas de considérer. Finalement, les propriétaires amateurs agissent, sur certains points, de manière similaire aux firmes, cherchant à minimiser leurs coûts et agissant sous la contrainte des ressources auxquelles ils peuvent avoir accès, tout en les utilisant de manière optimale. Ainsi, les notions de compétences et de ressources permettent d'ouvrir « la boîte noire » de l'entreprise en considérant les éléments constituant le cœur du processus de production. Les concepts de coûts de transaction et de production permettent ensuite d'observer les conséquences de cette production et son devenir à travers les éléments relatifs aux transactions et aux échanges avec l'extérieur.

La production de connaissances sur le plan empirique

Concernant l'aspect structurel du monde du cheval, ce travail apporte une meilleure connaissance de l'ensemble de la filière équine, dont les acteurs et institutions étaient demandeurs.

La recherche aboutit à une typologie du monde du cheval dont l'originalité est de se baser sur des inventaires exhaustifs et donc de considérer l'ensemble des équidés, c'est-à-dire à la fois ceux des professionnels, qui sont relativement bien connus aujourd'hui, mais aussi ceux des amateurs, qui étaient jusqu'alors une nébuleuse sur laquelle on ne disposait que de quelques données sommaires, alors que nous avons observé qu'ils détiennent en moyenne la plus grande partie des équidés dans nos zones d'enquêtes. Cette typologie nous permet d'identifier précisément les différents segments et sous-segments du monde du cheval et de situer leur place et leur importance au sein de ce dernier.

Ce travail apporte aussi des éléments de connaissance concernant les loisirs équestres, qui constituent le segment du monde du cheval le moins connu et étudié jusqu'à maintenant, malgré son importance et son récent développement. Le travail de terrain met en évidence et chiffre l'importance du segment des loisirs sur nos terrains d'étude, qui représente plus des deux tiers des équidés en France, au sein duquel les amateurs ont une importance considérable, détenant les trois quarts des équidés de loisir.

Concernant l'aspect spatial, les équidés occupent environ 3% de la surface des communes périurbaines et rurales étudiées (hors communes centres des pôles urbains), mais ce chiffre va jusqu'à 6% dans les zones de grande ruralité.

Les schémas d'occupation de l'espace par les équidés se dessinent selon deux gradients. Le premier, intracommunal, est influent sur tous les territoires. Les équidés de propriétaires amateurs indépendants se situent plutôt à proximité des centres des communes, alors que les élevages et centres d'entraînement occupent la périphérie. Le gradient intercommunal n'est influent que dans les communes périurbaines, entraînant une différenciation entre les communes proches du pôle urbain, au sein desquelles se situent les centres équestres et pensions, alors que les communes les plus éloignées comprennent plutôt les élevages.

On note également des différences selon le type d'espace considéré. Ainsi, la présence d'élevages et centres d'entraînement est accrue dans les zones où la tradition équine est développée, et leur type varie en fonction de la nature de cette tradition (élevages de chevaux de sport et de course, centres d'entraînement pour les courses en Basse-Normandie, élevages de Pur-sang arabes pour l'endurance dans les Cévennes, élevages de chevaux de trait dans l'Auxois...). Les espaces périurbains sont favorables au développement des pensions alors que les propriétaires indépendants se sont développés sur tous les types d'espaces.

Le parcellaire varie aussi selon le type d'activité, les propriétaires indépendants utilisant de petites et nombreuses parcelles, occupées plutôt en permanence, et détenues soit en propriété soit par l'intermédiaire de prêts, alors que les professionnels occupent de plus grandes et plus nombreuses parcelles, plutôt en faisant des rotations, et détenues soit en propriété soit en location.

Les équidés de loisir semblent avoir un rôle dans les transformations actuelles des campagnes. Ils entretiennent tout d'abord, en zone périurbaine, des relations de concurrence avec le phénomène résidentiel pour ce qui est de l'accès au foncier : les équidés d'amateurs occupent de petites parcelles dans les interstices de l'urbanisation et qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels des loisirs, après avoir investi des espaces à proximité des centres des communes, ils en sont progressivement repoussés par la progression du bâti lorsqu'il atteint une certaine densité. En revanche, le phénomène résidentiel et l'engouement pour les loisirs

équestres semblent être complémentaires en termes de développement, pouvant réciproquement s'alimenter : l'urbanisation apporte un pool de pratiquants de loisirs équestres potentiel, favorise l'implantation de structures équestres par le développement de facilités d'accès, et certains propriétaires d'équidés amateurs participent à la périurbanisation en venant habiter à proximité d'espaces pouvant accueillir leurs équidés. Les équidés pourraient donc, dans une moindre mesure, être considérés comme un des moteurs du développement résidentiel des campagnes et serviraient d'intermédiaires entre le recul agricole et l'avancée de l'urbanisation pour l'entretien des espaces.

Concernant l'accès au foncier, des concurrences apparaissent avec l'agriculture professionnelle, principalement dans les espaces à dominante rurale, alors qu'il semble plutôt exister des complémentarités avec l'agriculture non-professionnelle, qui, poursuivant une logique moins productive, aurait une utilisation du territoire moins intensive. De plus, les équidés semblent jouer un rôle dans l'activité économique agricole à travers la vente locale de produits ou services (commercialisation de fourrages et céréales, prêt de matériel agricole, location ou prêt de parcelles...).

Concernant l'aspect organisationnel, la recherche aboutit à une typologie des formes d'organisation des pratiquants de loisirs équestres. Premièrement, les pratiquants qui ne sont pas propriétaires d'équidés fréquentent le plus souvent un établissement équestre, ou bien ont des proches qui possèdent des équidés. Deuxièmement, certains propriétaires d'équidés amateurs placent leurs équidés dans des pensions qui s'occupent alors de l'hébergement, de l'entretien et de la surveillance de leurs animaux. Troisièmement, les propriétaires indépendants prennent en charge leurs équidés eux-mêmes, indépendamment de tout structure équestre professionnelle.

La recherche de facteurs explicatifs du choix organisationnel des propriétaires amateurs est devenue possible grâce à la production de tous les éléments préalables, qui ont permis de comprendre le cadre et l'environnement dans lequel se situent les propriétaires amateurs. Elle montre qu'ils poursuivent un objectif d'efficience. Ils prennent en compte la contrainte que représentent les ressources auxquelles ils peuvent avoir accès, tout en recherchant leur utilisation optimale, et ils ont pour objectif de minimiser leurs coûts.

Ainsi, le profil type d'un propriétaire indépendant correspond à une personne ayant un revenu modeste, pouvant accéder à du foncier, détenant des compétences en matière équestre et n'attachant pas trop d'importance au fait de pouvoir s'absenter librement. De plus, lorsqu'ils envisagent de passer par une pension, ces personnes semblent craindre l'impact de l'incertitude environnementale qui entoure une telle transaction. Les propriétaires indépendants possèdent en général plusieurs équidés, les utilisant dans des objectifs divers et variés et ils partagent cette passion avec leur famille et leurs proches. Enfin, les zones où la tradition équine est développée sont plus favorables à l'épanouissement de ce profil.

Réciproquement, les clients de prestataires bénéficient de revenus plus élevés mais rencontrent plus de difficultés d'accès au foncier et ont moins de compétences en matière équestre. Le fait de pouvoir s'absenter librement ne semble pas être un élément discriminant pour eux. De plus, ce type de propriétaire attache peu d'importance à l'incertitude environnementale qui entoure la transaction. Enfin, ils possèdent en général un seul équidé qu'ils utilisent le plus souvent pour la pratique de sports traditionnels.

Ce travail est porteur de plusieurs enseignements et perspectives. Tout d'abord, cette étude contribue à combler un vide de connaissances concernant les amateurs, propriétaires d'équidés de loisir. Notamment, l'apport de connaissances sur l'organisation des propriétaires d'équidés amateurs, sur les mécanismes qui sous-tendent l'expansion de leurs différentes formes d'organisation, marchandes ou domestiques, représente un enjeu important, porteur

d'enseignements pratiques, pour les acteurs de la filière et pour les organismes et institutions publiques et professionnelles d'encadrement du monde équestre. Entre autres, cette recherche peut fournir des éléments de réflexion quant à la localisation des équidés dans les territoires ruraux et périurbains. En effet, les choix organisationnels des propriétaires amateurs peuvent conduire soit à une dispersion de leurs équidés dans le cas des indépendants, soit à leur relative concentration pour ce qui est du recours aux pensions. En termes de réflexion prospective, cette étude met en évidence certains facteurs qui peuvent influencer les choix des propriétaires amateurs et donc se répercuter sur la répartition spatiale de leurs équidés. Nos observations conduisent par exemple à penser qu'une évolution de l'agriculture vers une plus grande disponibilité des terres agricoles pour d'autres usages serait un facteur favorable à une dissémination des équidés au sein des espaces, par le développement des propriétaires indépendants. En revanche, un resserrement de ce loisir sur les classes aisées irait plutôt dans le sens d'une augmentation de la place relative des pensions. Ceci aurait pour conséquence une concentration des équidés chez des prestataires marchands, stratégiquement situés dans les espaces ruraux et périurbains par rapport à la présence de leur clientèle. Un tel processus serait porteur d'opportunités de services pour des prestataires, qu'ils soient ou non agriculteurs. Cette possibilité de diversification pourrait alors représenter une opportunité pour le monde agricole. Étant donné le rôle grandissant que les équidés semblent avoir dans le dynamisme des espaces, ces éléments présentent aussi un intérêt certain pour les acteurs et décideurs publics de l'aménagement du territoire.

Les enseignements sur le plan méthodologique

La mise à l'épreuve de l'utilisation du fichier SIRE, aux niveaux régional et local, a été riche d'enseignements.

Les inventaires à l'échelle locale nous ont permis, pour la première fois, de comparer des données exhaustives à celles du SIRE. Il en ressort que le SIRE sur-estime les effectifs d'équidés d'environ 40 à 50% dans les zones où l'élevage équin est dynamique alors qu'il les sous-estime de 20 à 30% dans les régions où l'élevage équin est peu développé. Une autre limite importante de la base SIRE est le fait que le lieu de stationnement n'est pas systématiquement renseigné et réactualisé. Ceci rend partielle l'identification des équidés présents sur un territoire donné. Enfin, nos enquêtes révèlent également que certains équidés ne sont toujours pas enregistrés au SIRE.

Malgré ces limites évidentes qui conduisent à une utilisation prudente de cette source comme base de données, elle semble apporter une bonne illustration de la répartition relative des équidés entre les communes et de la répartition relative des équidés entre les différentes catégories de races ou d'utilisations, à condition d'élargir le territoire considéré.

Cette conclusion conforte la pertinence de l'utilisation de cette source de donnée au niveau régional, qui nous a permis, par un croisement avec des données socio-économiques et territoriales, d'appréhender des facteurs explicatifs de la plus ou moins grande présence d'équidés. Les choix alors effectués concernant les variables, le regroupement des communes en unités territoriales, l'estimation des effectifs d'équidés d'amateurs induisent des limites aux résultats obtenus. Il serait intéressant de faire varier ces différents éléments afin d'avoir une meilleure idée de l'ampleur de ces limites.

Le fait de travailler à deux échelles sur chaque territoire nous a permis de commencer à cerner notre sujet grâce au travail régional, d'avoir une vision d'ensemble et de commencer à esquisser certaines régularités quand à la présence d'équidés d'amateurs avant de passer à un travail plus fin à l'échelle locale. Ce zoom sur quelques communes nous a alors permis de

repartir de l'ensemble du monde du cheval grâce aux recensements exhaustifs et donc d'accéder à des données originales et précises.

La méthodologie de recensements exhaustifs présente certaines limites liées à la sélection des zones de zoom et à l'application de la même méthodologie à différents types de territoires ruraux. Néanmoins, c'est une méthodologie originale, mise en place pour cette étude, qui a permis de la tester et de l'améliorer, et elle est désormais opérationnelle pour être utilisée sur tous les types de territoires ruraux français. L'entrée territoriale exhaustive s'avère être une méthode bien adaptée pour commencer à appréhender un phénomène dont on ne connaît pas l'ampleur et les différentes formes qu'il peut prendre.

Les recensements exhaustifs ont non seulement produit les informations de cadrage dont nous avons besoin, mais ils ont aussi fourni la base de données qui nous manquait pour effectuer notre enquête auprès des propriétaires amateurs. La méthodologie d'enquête en vis à vis sur la base d'un questionnaire était adaptée à la quantité des informations que nous souhaitions collecter dans chaque entretien.

Globalement, la méthodologie utilisée dans cette thèse est très lourde, comporte plusieurs étapes appliquées à différents territoires et à deux échelles sur chacun d'entre eux. Elle est très consommatrice de temps et demande beaucoup de rigueur. Néanmoins, elle était nécessaire au recueil de la quantité et de la variété des informations dont nous devons disposer pour traiter ce sujet, et elle pourra être étendue à d'autres territoires dans le cadre de cette étude, ou à d'autres objets.

Limites de la thèse et prolongement des travaux

Nous sommes conscients de n'avoir fourni qu'une représentation limitée de la diversité des espaces ruraux français, adaptée au temps dont nous disposons. Il serait donc intéressant d'étendre l'ensemble de ce travail à quelques territoires supplémentaires. Nous pourrions travailler sur une zone rurale agricole subissant moins d'influence urbaine que l'Auxois mais n'étant pas aussi rurale que les Cévennes, en Bretagne par exemple. Un autre territoire intéressant serait une zone touristique, comme la côte d'Azur, où nous pourrions renforcer notre étude concernant les liens entre la présence d'équidés d'amateurs et l'attractivité touristique de la région, ou encore étendre le sujet à l'analyse de ces mêmes liens avec les professionnels du cheval.

Nos travaux mettent clairement en exergue les liens de concurrence et de complémentarité avec l'agriculture pour l'occupation de l'espace. Toutefois, d'autres relations moins clairement établies soulèvent des interrogations et mériteraient d'être creusées. Elles laissent entrevoir la possibilité de réaliser une étude uniquement centrée sur les effets d'entraînement du monde équestre sur l'agriculture. Nous pensons alors à la fourniture de petits services et produits, mais la question de la diversification agricole par la prise en pension d'équidés mériterait aussi d'être approfondie.

Concernant ce sujet des effets d'entraînement, il serait donc possible d'envisager des études concernant l'impact du monde équestre sur certains secteurs et/ou territoires.

Une des limites de l'étude du choix organisationnel des propriétaires amateurs est le peu d'informations disponibles sur les prestataires de services. Nous cernons leurs principales caractéristiques et la façon dont ils fonctionnent grâce aux quelques monographies effectuées

au cours de la première phase de travail de terrain et grâce à des informations indirectes obtenues par l'intermédiaire de leurs clients. Toutefois, la question de la description précise des prestations qu'ils fournissent systématiquement et de celles qu'ils peuvent soit prendre en charge, soit laisser à la charge du propriétaire, mériterait d'être étudiée plus en profondeur. Ce point suscite un intérêt particulier de la part des Haras nationaux et fera probablement l'objet d'une étude future dans le prolongement de cette thèse.

D'autre part, il serait intéressant de continuer à approfondir l'étude des facteurs explicatifs du choix des propriétaires amateurs. Tout d'abord, la façon de considérer les différents attributs de la transaction pourrait être différente. D'une part, nous avons choisi d'évaluer la spécificité des actifs en interrogeant les individus sur des situations qu'ils n'ont pas forcément vécues, évaluant les coûts supposés ou perçus qui peuvent influencer sur leur décision à un instant *t*. Il serait possible d'améliorer ces estimations, notamment en disposant de plus d'informations sur les services que les prestataires proposent de prendre en charge ou de laisser à la charge des propriétaires. D'autre part, nos résultats ont fait avancer la réflexion concernant l'incertitude qui entoure cette transaction et ce point mériterait d'être approfondi. Enfin, il semble nécessaire, pour améliorer la transposition des théories des frontières de la firme à la production domestique, d'approfondir les éléments de la demande des individus qui sont pris en compte lors de leur choix organisationnel, dans un but de satisfaction personnelle.

Pour terminer, nous pouvons dire qu'à travers les notions de coûts et de ressources, cette thèse apporte une contribution originale quant à l'application de théories des frontières de la firme à la production domestique, qui pourrait être étendue à d'autres objets d'étude.

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 : Les Haras nationaux et le programme « cheval et territoire ».....	202
Annexe 2 : L'aire urbaine de Montpellier.....	204
Annexe 3 : La tradition viticole de l'aire urbaine de Montpellier est ancrée dans l'histoire.....	205
Annexe 4 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein de l'aire urbaine de Montpellier.....	206
Annexe 5 : Histoire des deux Haras nationaux de Basse Normandie.....	207
Annexe 6 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein de l'aire urbaine de Caen.....	208
Annexe 7 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein Du Pays de l'Auxois.....	209
Annexe 8 : L'agriculture dans le Parc National des Cévennes.....	210
Annexe 9 : L'hébergement touristique du Parc National des Cévennes.....	211
Annexe 10 : Les sentiers de randonnées du Parc National des Cévennes.....	212
Annexe 11 : Les mesures prises par le Parc National des Cévennes dans un but de préservation de l'environnement.....	213
Annexe 12 : Le Parc National des Cévennes : Le berceau de l'endurance équestre.....	214
Annexe 13 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein du Parc National des Cévennes.....	215
Annexe 14 : Comparaison entre les résultats de nos recensements exhaustifs d'équidés et les données du fichier SIRE.....	216
Annexe 15 : Les équidés présents sur les zones d'études régionales selon le SIRE.....	221
Annexe 16 : Les unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier.....	222
Annexe 17 : Les unités territoriales de l'aire urbaine de Caen.....	224
Annexe 18 : Les unités territoriales du pays de l'Auxois.....	227
Annexe 19 : Les unités territoriales du Parc National des Cévennes.....	229
Annexe 20 : Superficie et population des communes et unités territoriales des zones d'étude régionales.....	231
Annexe 21 : Description des variables utilisées dans la régression et les décompositions de variance.....	232
Annexe 22 : Guide pour la phase de repérage exhaustif durant le travail de terrain à l'échelle locale.....	235
Annexe 23 : Guide d'entretien avec une personne ressource n'ayant pas d'équidé.....	236
Annexe 24 : Guide d'entretien avec une personne ressource ayant un ou des équidés.....	238
Annexe 25 : Guide d'entretien pour les études de cas concernant les prestataires de services.....	241
Annexe 26 : Guide d'entretien pour les études de cas concernant les formes organisationnelles liées aux particuliers.....	244
Annexe 27 : Répartition des équidés des quatre zones d'étude locales.....	249
Annexe 28 : Questionnaire anonyme pour les propriétaires d'équidés amateurs.....	251
Annexe 29 : Présentation des variables du modèle.....	251
Annexe 30 : Sexe et âge des propriétaires amateurs enquêtés.....	267
Annexe 31 : Caractéristiques du foyer des propriétaires amateurs enquêtés.....	269
Annexe 32 : Caractéristiques socio-économiques des propriétaires amateurs enquêtés.....	271
Annexe 33 : Temps et budget que les propriétaires amateurs enquêtés consacrent aux équidés.....	274
Annexe 34 : Utilisation des équidés des propriétaires amateurs enquêtés.....	278
Annexe 35 : Façon dont les propriétaires amateurs enquêtés considèrent leur activité équestre.....	281
Annexe 36 : Les pratiques équestres passées et/ou futures des propriétaires amateurs enquêtés.....	284
Annexe 37 : Occupation de l'espace par les équidés des propriétaires amateurs enquêtés.....	286

Annexe 1 : Les Haras nationaux et le programme « cheval et territoire »

Les Haras nationaux ont été créés sous Colbert au XVII^{ème} siècle. Leur rôle était alors de subvenir aux besoins de l'armée en matière de production de chevaux. Au début du XVIII^{ème} siècle ils ont élargi leurs missions à l'amélioration des races équinnes. Après leur suppression à la fin du XVIII^{ème} siècle, Napoléon refonda les Haras au XIX^{ème} siècle dans le but de créer et d'entretenir des races, et d'aider les éleveurs. Depuis plus de 300 ans, les Haras nationaux se sont donc adaptés afin de répondre successivement aux besoins de l'armée française, des agriculteurs, des éleveurs, des associations de race, des cavaliers, des passionnés de cheval, des entreprises et collectivités territoriales... Et ils continuent aujourd'hui leur évolution à travers un contrat d'objectif avec l'Etat afin de se moderniser et de se restructurer.

En 1999, dans le cadre d'une modification globale de son administration centrale, ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (alors appelé ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales), qui était en charge des Haras nationaux, a créé l'Établissement Public Administratif « Les Haras nationaux ». Cet EPA a été placé sous la tutelle du ministre de l'agriculture, au sein de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (DERF) et plus précisément à travers la sous-direction du cheval. Cette dernière élabore les textes réglementaires relatifs à l'organisation et au développement de l'élevage des équidés et des activités hippiques ; encadre, conjointement avec le ministère de la jeunesse et des sports, les activités d'équitation ; assure, conjointement avec le ministère du budget, la tutelle sur les courses et les paris ; et gère les crédits du fonds national des haras et des activités hippiques. Suite à la réorganisation du ministère en 2008, la tutelle des Haras nationaux est désormais entre les mains de la sous-direction du développement rural et du cheval, elle même située au sein de la Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires (DGPAAT).

Les Haras nationaux ont aujourd'hui pour mission de promouvoir et de développer l'élevage des équidés et les activités liées au cheval, en partenariat avec les organisations socioprofessionnelles, les collectivités locales et les associations. Les Haras nationaux sont composés d'un conseil d'administration et de cinq directions, le tout étant placé sous la responsabilité d'un directeur général (voir figure XXV). Ils emploient 1024 personnes, ont une importante activité d'étalonnage (19 pôles hippiques et 125 centres techniques répartis sur le territoire, 950 étalons), gèrent le fichier SIRE, organisent des formations et participent à la recherche équine, notamment en lui consacrant chaque année un budget d'environ 500000 €, par l'intermédiaire de son COST (service recherche, au sein de la direction des connaissances).

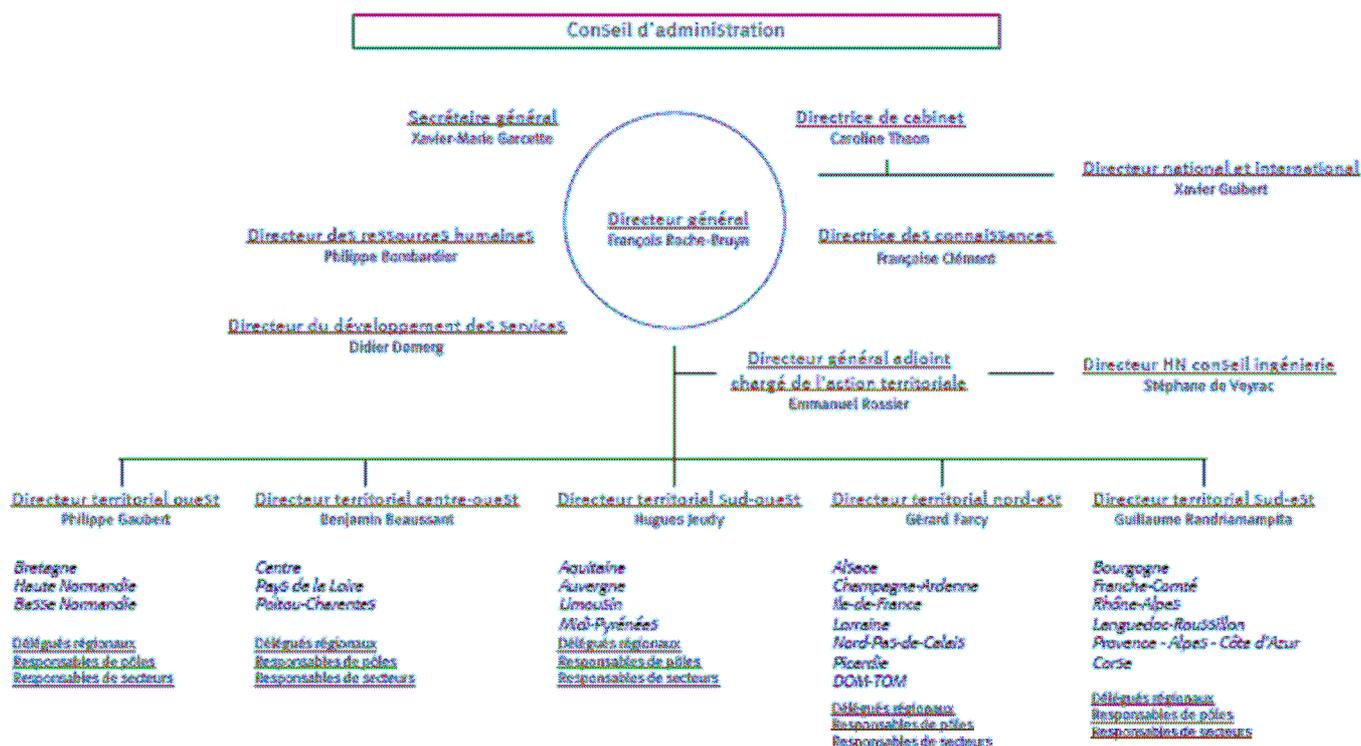


Figure XXV : Organigramme simplifié des Haras nationaux (2008)

Le programme de recherche « cheval et territoire », dans lequel s'insère cette thèse, s'inscrit dans un des thèmes prioritaires du COST : « Mieux connaître la filière ». Ceci constitue en effet une priorité pour les Haras nationaux, les enjeux économiques liés aux filières du « cheval » étant de déterminer des politiques publiques du cheval pour le développement économique, la cohésion sociale et la préservation du patrimoine naturel et culturel, et de structurer le monde du cheval en identifiant les besoins à deux niveaux, celui de la micro-économie des entreprises et celui de la connaissance qualitative et quantitative des marchés (Heydemann, 2006). Plus particulièrement, notre programme entre dans les sous-thèmes « le cheval, acteur de développement et d'aménagement du territoire », « étude économique de la filière » et « connaissance des acteurs ». Il est développé par des économistes et géographes de l'INRA de Montpellier appartenant à deux UMR, MOISA et Innovation, qui sont sous la direction SED (Société, Économie et Décision) de l'INRA.

Annexe 2 : L'aire urbaine de Montpellier

Répartition des communes de l'aire urbaine selon leur population :

- 2 communes ont moins de 100 habitants,
- 24 communes ont moins de 500 habitants,
- 55 communes ont moins de 2000 habitants,
- 75 communes ont moins de 5000 habitants,
- 92 communes ont moins de 20000 habitants,
- Enfin, Montpellier compte 225392 habitants.

Le pôle urbain comptait 287981 habitants en 1999 pour une superficie de 154 km². Il est constitué de 11 communes : Montpellier, Saint-Jean-de-Védas, Juvignac, Grabels, Saint-Clément-de-Rivières, Montferrier-sur-lez, Clapiers, Jacou, Castelnau-le-Lez, Le Crès et Vendargues.

Commune		Variation saisonnière de la population (été/hiver)
Montpellier	Commune centre du pôle urbain	9%
Lattes	Commune littorale	45%
Pérols	Commune littorale	33%
Palavas-les-Flots	Commune littorale bordant la mer, station balnéaire très dynamique	654%
Vic-la-Gardiole	Commune littorale bordant la mer	92%
Villeneuve-lès-Maguelone	Commune littorale bordant la mer	83%

Source : INSEE, 1990 ; S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Lez - Mosson - Étangs Palavasiens (http://www.cg34.fr/environnement/sommaire/Volet%201/textes/pdf/tableau_6.pdf, consulté le 20 mars 2008).

Tableau 20 : Variation saisonnière de la population dans les communes littorales de l'aire urbaine de Montpellier et dans la commune de Montpellier

Annexe 3 : La tradition viticole de l'aire urbaine de Montpellier est ancrée dans l'histoire

La vigne a été introduite au V^{ème} siècle avant Jésus Christ par les Phocéens depuis le port d'Agde. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle toutefois, faute de moyens de transports efficaces et par nécessité, elle partage l'espace cultivé avec les céréales et l'olivier, dans une trilogie méditerranéenne ancestrale. C'est le chemin de fer qui va être à l'origine du développement massif de la production viticole au XIX^{ème} siècle en créant un marché national. La diversité des productions, qui se traduisait jusqu'alors par des paysages vraisemblablement jardinés, avec des parcelles petites, où se côtoyaient voire se mêlaient les emblavures, les pieds de vignes et les arbres d'oliviers, disparaît ainsi au XIX^{ème} siècle au profit de la vigne toute puissante. Avec la crise du phylloxera, les premières années difficiles surviennent entre 1883 et 1885. Mais le vin se vendra encore bien jusqu'en 1930, malgré des crises de surproductions chroniques. Depuis les années 1960, le vignoble poursuit une reconversion progressive en vins de meilleure qualité, mais la baisse de la consommation française et la concurrence des vins issus des climats méditerranéens lointains se fait sentir, menant à une crise viticole aujourd'hui généralisée.

Dans le paysage de l'Hérault, la vigne apparaît encore aujourd'hui omniprésente, notamment dans les grandes plaines. Malgré son recul, elle occupe encore près de la moitié des surfaces agricoles. Son image de qualité, patiemment retravaillée par l'amélioration du vin, doit désormais aussi porter sur l'espace même de production, en identifiant et protégeant certains paysages viticoles remarquables, et en maîtrisant mieux une évolution problématique du paysage contemporain (http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/Herault/fondements_15.asp, consulté en mars 2009).

Annexe 4 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein de l'aire urbaine de Montpellier

Communes	PSDC 1999/2004/2005	Superficie (km ²)	Densité de population (hab/km ²)
Cazeville	166	16,2	10,2
Le Triadou	358	6,3	56,8
Les Matelles	1448	16,8	86,1
Prades-le-Lez	4361	8,9	491,1
Saint-Clément-de-Rivière	4581	12,7	359,9
Saint-Gély-du-Fesc	8099	16,5	490,6
Saint-Jean-de-Cuculles	435	9,1	47,9
Saint-Mathieu-de-Trévières	4341	21,9	198,0
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	633	2,2	282,6
Ensemble	24422	110,7	220,6

PSDC : Population Sans Double Compte

Source : INSEE, 1999, 2004, 2005

Tableau 21 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain montpelliérain

Annexe 5 : Histoire des deux Haras nationaux de Basse Normandie

Deux Haras nationaux parmi les plus prestigieux de France se situent à proximité de l'aire urbaine de Caen : le Haras national du Pin et celui de Saint-Lô.

Ils abritaient, en 1995, 128 étalons. A proximité du Haras national du Pin, situé dans le Pays d'Auge, ont été trouvés les « vestiges d'un ancien cirque, ou hippodrome, auquel un antiquaire distingué, M. Bailly, a cru devoir assigner une origine gallo-romaine » (Houel, 1879). Cependant, l'élevage équin ne prit sa véritable envergure en Normandie qu'aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, avec le transfert du Haras royal de Saint-Léger-en-Yvelines dans la région du Merlerault (actuel Haras du Pin). Malgré la période d'après guerre qui a entraîné le déclin de la population équine, l'élevage du cheval de selle fut maintenu dans cette région grâce au Haras national de Saint-Lô, à ses étalons et à son organisation de concours hippiques ruraux de saut d'obstacles (CERVIR-SRSA, 1995). Parallèlement, la vogue du « tiercé » a répandu une manne d'or sur l'élevage de chevaux de course. C'est l'hippodrome du Pin qui a inauguré les courses modernes décrétées en 1807 (Houel, 1879), et depuis cette activité n'a cessé de se développer.

Annexe 6 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein de l'aire urbaine de Caen

Communes	PSDC 1999	Superficie (km²)	Densité de population (hab/km²)
Epinay-sur-Odon	536	11,6	46,3
Parfouru-sur-Odon	136	3,7	37,3
Tournay-sur-Odon	346	36,9	49,9
Le Locheur	280	3,7	76,0
Noyers-Bocage	822	8,9	92,7
Missy	463	5,1	91,5
Grainville-sur-Odon	967	5,3	183,8
Mondrainville	409	3,2	129,0
Tourville-sur-Odon	1067	1,7	227,6
Mouen	1292	4,2	310,6
Verson	3580	10,4	345,6
Bretteville-sur-Odon	3951	6,5	611,6
Ensemble	13849	70,9	195,4

PSDC : Population Sans Double Compte

Source : INSEE, 1999

Tableau 22 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du périurbain caennais

Annexe 7 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein Du Pays de l'Auxois

Communes	PSDC 1999	Superficie (km²)	Densité de population (hab/km²)
Aisy-sous-Thil	220	8,3	26,5
Bierre-les-Semur	86	8,3	10,4
Courcelles-lès-Semur	187	12,0	15,5
Dompierre-en-Morvan	200	10,4	19,3
Flée	136	11,7	11,6
Juillenay	50	5,5	9,0
Montigny-Saint-Barthélémy	71	6,2	11,5
Précy-sous-Thil	708	8,6	82,0
Roilly	36	4,5	8,0
Semur-en-Auxois	4453	19,1	232,7
Thoste	108	10,8	10,0
Vic-sous-Thil	203	21,3	9,5
Ensemble	6458	126,9	50,9

PSDC : Population Sans Double Compte

Source : INSEE, 1999

Tableau 23 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein de l'Auxois

Annexe 8 : L'agriculture dans le Parc National des Cévennes

Malgré des conditions de milieu fort contraignantes, l'agriculture a constitué autrefois la base de l'économie cévenole, avec un optimum au XIX^{ème} siècle. L'élevage ovin transhumant était alors dominant, ainsi que les cultures vivrières qui permettaient aux populations locales de se nourrir. Aujourd'hui, les activités pastorales dominent encore le monde agricole, sauf dans certaines régions (Cévennes et Aigoual). L'agriculture se diversifie et les activités sont contrastées selon les régions. Ainsi, le Causse Méjean reste le plus représentatif des activités agropastorales, avec les plus grands troupeaux (450 ha pour 340 têtes en moyenne) et près de 95% des sols occupés par des parcours ou prairies. Ces élevages servent à alimenter les filières amont de production de fromages ou d'agneaux. La région du Mont Lozère, après avoir vu son cheptel ovin diminuer, se spécialise dans la production bovine, viande ou lait. Les pelouses d'altitude sont encore pâturées par les moutons transhumants du sud de la région, mais sont de plus en plus réservées aux bovins. Les vallées des Cévennes comprennent des espaces agricoles principalement en replats et fonds de vallées. La culture du châtaignier (bois et fruit) avait été abandonnée, mais fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'activité. Les troupeaux caprins y sont également de plus en plus nombreux, pour la production de fromage. Enfin, la région de l'Aigoual s'est beaucoup plus diversifiée : bovins, ovins, caprins, ... L'Est de cette région est exclusivement tourné vers la production de lait de brebis pour le Roquefort, et la partie la plus au sud compte quelques vergers, signes de la proximité des vallées méditerranéennes (Treiber, 2008).

Annexe 9 : L'hébergement touristique du Parc National des Cévennes

Selon l'office du tourisme des Cévennes, en 2007, le Parc comptait environ 700 gîtes ruraux, 90 gîtes d'étape dont 22 accueillant les équadés, 150 hôtels, 460 meublés, 130 campings, 20 campings à la ferme, 20 fermes-auberges, 10 points d'accueil jeunes et 36 villages de gîtes. Le nombre de chambres d'hôte évolue rapidement : on en compte actuellement une centaine.

Plusieurs facteurs conjugués ont sensiblement modifié la capacité et la qualité des hébergements (Treiber, 2008) :

- la déprise agricole entraînant la disponibilité de nombreux bâtiments, le taux de résidences secondaires a fortement augmenté dans les années 60-70 ;

- les financements publics ont dynamisé l'aménagement de nouveaux hébergements : gîtes d'étapes ou ruraux, campings à la ferme, puis chambres d'hôtes. Les différentes formules s'adaptent tant au développement de la randonnée qu'à des clientèles urbaines à la recherche d'un contact plus étroit avec les populations rurales ;

- le ciblage des clientèles est le plus souvent très personnalisé. L'activité d'accueil est généralement complétée par des prestations touristiques qui permettent de rentabiliser l'équipement.

Annexe 10 : Les sentiers de randonnée du Parc National des Cévennes

Le PNC compte de nombreux chemins de randonnée, que ce soit pour la grande et la petite randonnée, la randonnée équestre ou les circuits VTT. La grande randonnée (GR) représente environ 1100 km de sentiers (dont certains de grande renommée), au sein d'un total de plus de 4000 km de sentiers balisés. Aménagés par le Parc dans sa première décennie (années 70), les 20 premiers sentiers de petite randonnée en boucle de moins d'une journée se sont fortement démultipliés. Environ 300 à ce jour, ils prolifèrent parfois de façon non-coordonnée, au gré d'initiatives privées ou publiques.

Les itinéraires de randonnée équestre représentent plus de 400 km, dont la grande boucle du prestigieux raid d'endurance des «160 km de Florac», créé par le Parc en 1975. Ce circuit permet de découvrir les principales facettes des paysages cévenols en quatre ou cinq étapes.

Enfin, concernant la pratique du VTT, quelques itinéraires balisés se développent principalement dans le massif de l'Aigoual, ainsi que dans le canton de Meyrueis, mais l'utilisation des GR et pistes équestres reste privilégiée.

Annexe 11 : Les mesures prises par le Parc National des Cévennes dans un but de préservation de l'environnement

Tout d'abord, le PNC est impliqué dans plusieurs programmes de recherche scientifique appliquée, dont les plus importants portent sur les unités écologiques et leur aménagement dans la partie nord du Parc, sur les différents bassins versants, ou encore sur la biodiversité. Les résultats de ces recherches servent par la suite à décider de plans d'actions, en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.

Concernant l'agriculture, le Parc agit par le biais de subventions individuelles ou collectives pour maintenir et développer les exploitations agricoles. Ainsi, les agriculteurs peuvent adhérer à leur propre initiative aux plans d'environnement, dont les objectifs peuvent être très variés : amélioration génétique des cheptels, création de points d'eau, aménagement d'accès... Des contrats peuvent aussi lier les agriculteurs au Parc, ces derniers s'engageant à prendre des mesures d'entretien des sentiers, de débroussaillage, etc. en échange d'un paiement de la part du PNC. Une étroite coopération est également établie avec les partenaires forestiers afin d'assurer une gestion forestière adaptée, concertée, multifonctionnelle et durable, en accord avec les objectifs du Parc.

Le Parc participe à la restauration du patrimoine bâti, notamment via la construction de structures d'accueil, et plus récemment via la rénovation des bâtiments d'habitation des exploitations.

A propos de la pédagogie environnementale, il mène des actions auprès des visiteurs en organisant tout au long de la saison touristique des sorties thématiques gratuites et en aménageant des sentiers d'interprétation sur les sites les plus remarquables, qui permettent de découvrir tous les aspects de préservation de l'environnement. Outre ces sorties et les expositions permanentes dans les différents musées partenaires, des actions de formation peuvent être proposées à des universités ou des centres de formation supérieure, en lien avec la gestion des milieux, le tourisme durable ou encore le développement local (Treiber, 2008).

Annexe 12 : Le Parc National des Cévennes : Le berceau de l'endurance équestre

La tradition de l'endurance équestre dans les Cévennes a commencé en 1974 avec un premier élevage de chevaux de longue distance mis en place par le PNC. Cet élevage fit acquisition d'un étalon pur-sang arabe, Persik, qui donna un point de départ à l'élevage pour l'endurance. Ce cheval s'est imposé dès les deux premières éditions de la course d'endurance officielle française, les « 160 km de Florac » (qui ne faisait que 130 km à l'époque), en 1975 et 1976. Dès lors, le développement de l'élevage pour l'endurance a progressé très rapidement. Persik a été cédé à un éleveur local, et a quitté les courses pour devenir un excellent reproducteur, père de grands champions. La région est rapidement devenue une référence en termes de chevaux d'endurance, et cette renommée s'est répandue aussi bien au niveau national qu'international. Les chevaux d'endurance attirent tout particulièrement les Émirats Arabes, qui ont alors commencé à investir dans les chevaux cévenols. La compétition s'est développée pour valoriser au maximum les chevaux élevés sur ce territoire, et l'endurance équestre de haut niveau a été reconnue officiellement par la FFE en 1984. Les « 160 km de Florac » sont à ce jour l'une des trois courses d'endurance mythiques au niveau mondial, avec la « Tevis Cup » aux États-Unis et la « Tom Quilty » en Australie. L'élevage local profite ainsi de la renommée de la région. Outre cette notoriété, le terroir semble offrir des caractéristiques intéressantes pour ce type de chevaux. La géomorphologie des sols, ainsi que la flore pâturée dans ces modes d'élevage très extensifs, semblent adaptés pour obtenir des chevaux très performants (qualité des tissus : os, tendons, muscles et capacités cardiorespiratoires). L'élevage en climat sec d'altitude, en milieu steppique sur de grandes surfaces avec un seul point d'eau, favorise également une résistance à la déshydratation accrue, qualité primordiale en compétition d'endurance. Ainsi, depuis 1975, les éleveurs locaux ont développé des lignées génétiques remarquables et remarquées dans les grandes compétitions, et sont aujourd'hui en bonne place dans la vente de chevaux d'endurance de loisir et de compétition de très haut-niveau.

Pour valoriser ces 30 années de sélection et de production, les éleveurs se sont regroupés dans un syndicat appelé Persik's Land, du nom du cheval à l'origine de cette tradition équestre. Ce syndicat, qui possède une charte d'élevage rigoureuse a déjà obtenu deux marques de qualité : « Les Authentiques » du Parc National des Cévennes pour les chevaux élevés en zone Parc, et « le Label » du Parc Naturel Régional des Grands Causses pour ceux de cette autre région voisine. Ces gages de qualité sont exceptionnels car très rares pour des chevaux de sport, et les éleveurs locaux tentent actuellement d'acquiescer une marque de qualité sur l'ensemble de leur territoire. Persik's Land regroupe 27 éleveurs de chevaux d'endurance, parmi lesquels 8 sont en zone PNC. Il existe néanmoins un certain nombre d'autres éleveurs, qui n'adhèrent pas à ce syndicat, et d'autres associations ou organisations de plus ou moins grande envergure se sont développées autour de l'endurance équestre (Lozère Endurance Équestre par exemple).

Annexe 13 : Les communes de la zone de zoom exhaustif au sein du Parc National des Cévennes

Communes	PSDC 1999	Superficie (km²)	Densité de population (hab/km²)
Barre-des-Cévennes	180	34,3	5,2
Florac	1996	29,9	66,8
Meyrueis	851	104,7	8,1
Saint-Germain-de-Calberte	485	38,6	12,6
Saint-Laurent-de-Trèves	136	23,1	5,9
Saint-Martin-de-Lansuscle	141	18,1	7,8
Ensemble	3789	248,6	15,2

PSDC : Population Sans Double Compte

Source : INSEE, 1999

Tableau 24 : Population sans double compte, superficie et densité de population des communes de la zone d'étude locale au sein du PNC

Annexe 14 : Comparaison entre les résultats de nos recensements exhaustifs d'équidés et les données du fichier SIRE

La comparaison de nos données de recensements exhaustifs à celles du fichier SIRE des Haras nationaux est réalisée grâce à une extraction du fichier SIRE national (effectuée en 2007). Ces dernières données sont très approximatives par nature. Une des limites de la base SIRE est le fait que le lieu de stationnement ne soit pas systématiquement renseigné et réactualisé. Ceci rend impossible l'identification précises des équidés présents sur un territoire donné. Il serait donc intéressant pour les Haras nationaux de systématiser l'enregistrement d'un lieu de stationnement des équidés et de réfléchir à des procédures permettant de réactualiser cette donnée. Malgré cela, nous allons voir ce que peuvent nous enseigner les comparaisons de ces données avec celles de nos inventaires.

Lorsque l'on compare les résultats de nos recensements avec les données du fichier SIRE, on constate tout d'abord que le SIRE sous-estime ou bien sur-estime les effectifs d'équidés selon la zone.

Il sur-estime les effectifs d'équidés d'environ 40 à 50% dans les zones où l'élevage équin est dynamique (tableau 25). Dans ces zones, nos observations ont révélé que les éleveurs équins ont un cheptel inférieur à ce qui est enregistré dans le SIRE. En réalité ces éleveurs ont vendu des équidés, leurs nouveaux propriétaires les ont alors déplacés mais n'ont pas fait réactualiser la carte de propriété auprès du SIRE, pour lequel ces chevaux appartiennent toujours officiellement à l'éleveur. Ce problème semble expliquer une grande partie de la sur-estimation des effectifs dans ces zones.

Contrairement à cela, le fichier SIRE sous-estime de 20 à 30% le nombre d'équidés présents dans les zones où l'élevage équin est peu dynamique. Nous pouvons supposer que cela est en partie lié à l'effet inverse du problème cité précédemment. Une partie des équidés de ces zones serait importée par leurs propriétaires mais ceux-ci ne réactualiseraient pas les cartes de propriété de leurs animaux qui resteraient donc officiellement aux noms de leurs anciens propriétaires.

Ils serait donc intéressant pour les Haras nationaux de mettre en œuvre des mesures de communication permettant de rendre systématique la procédure de changement de propriété.

Lorsque l'on se penche plus précisément sur la question en croisant ces données équidé par équidé, on constate que seule une faible partie des effectifs que nous avons recensés sont retrouvés dans le SIRE (correspondances exactes : environ un tiers des équidés recensés). Toutefois, nous ne disposons pas, pour chaque équidé, de toutes les informations nécessaires pour le rechercher dans le fichier SIRE (manque d'information : 2 à 40% des équidés recensés selon la zone). Nous considérons donc plus particulièrement le cas des équidés pour lesquels nous avons toutes les informations nécessaires et qui n'ont malgré cela pas été retrouvés dans le SIRE. Ces animaux représentent entre un quart et la moitié des recensements exhaustifs (tableau 25). Cette dernière catégorie correspond soit à des animaux non-inscrits, soit à des équidés inscrits au SIRE mais dont le propriétaire habite une commune en dehors de notre zone d'étude ou bien dont le lieu de stationnement est erroné ou inexistant. Pour pouvoir trancher entre ces trois hypothèses, il faudrait pouvoir comparer nos données de recensement avec le fichier SIRE au niveau national. Nous avons envisagé cette possibilité mais compte tenu de la taille de ce fichier, cette recherche ne peut se faire qu'à partir du numéro SIRE des animaux. Or, nos recensement ne contiennent pas systématiquement cette information, celle-ci étant très difficile à obtenir auprès des propriétaires.

Un certain nombre de propriétaires d'équidés ont été interrogés sur l'inscription de leurs équidés au SIRE lors de la première phase du travail de terrain. Nous ne pouvons pas faire de statistique sur ce point car les propriétaires questionnés à ce sujet ne représentent qu'une petite proportion de la totalité des propriétaires des zones d'étude, mais surtout cet échantillon n'est pas représentatif de leur diversité. Toutefois, parmi eux, certains déclarent ouvertement que leur équidé n'est pas inscrit dans cette base et quelques amateurs avouent même ne pas savoir ce qu'est le fichier SIRE.

Nous pouvons ajouter à ces informations certaines données collectées lors des enquêtes auprès des propriétaires amateurs au cours de la seconde phase du travail de terrain : 90% des personnes interrogées déclarent que leur équidé est inscrit au SIRE. La quasi-totalité des équidés non-inscrits appartiennent à des indépendants et ils sont plutôt présents sur les zones de Montpellier et des Cévennes où il représentent un peu plus de 20% des équidés des personnes interrogées contre 3% sur Caen et 8% dans l'Auxois.

30% des personnes rencontrées ne jugent pas nécessaire, lors de l'achat d'un équidé, qu'il soit immatriculé dans le fichier SIRE (trois quart sont des propriétaires indépendants et elles sont moins nombreuses sur Caen). Parmi elles, la moitié déclarent qu'elles ne le feraient pas inscrire par la suite, la plupart car elles n'en voient pas l'utilité.

Ces informations ne permettent pas d'estimer le nombre d'équidés qui ne sont pas encore répertoriés mais confirment l'hypothèse selon laquelle tous les équidés de France ne sont pas encore enregistrés.

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Nombre d'équidés présents selon le SIRE*	328	644	760	314
Nombre d'équidés présents selon nos recensements exhaustifs	466	466	509	404
Correspondances exactes (% des équidés recensés)	167 (36%)	147 (32%)	175 (35%)	176 (43%)
Manque d'information (% des équidés recensés)	76 (16%)	56 (12%)	215 (42%)	7 (2%)
Équidés non retrouvés malgré la disponibilité des informations (% des équidés recensés)	223 (48%)	263 (56%)	119 (23%)	221 (55%)

*: Sont ici comptabilisés les équidés dont le lieu de stationnement dans le SIRE est la commune considérée et les équidés dont le lieu de stationnement n'est pas renseigné mais dont le propriétaire habite cette commune.

Source : SIRE, 2007 ; programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 25 : Comparaison entre les recensements exhaustifs d'équidés à l'échelle locale et les données du fichier SIRE

Nous avons ensuite comparé les races et les utilisations des équidés annoncées par le fichier SIRE à celles qui sont révélées par nos recensements. La classification des données que nous avons collectées à ce sujet a déjà été présentée (point 2.2 chapitre 6). En ce qui concerne le fichier SIRE, nous avons utilisé les renseignements donnés sur la race des équidés pour les classer en catégories de races. Pour les types d'utilisation, nous avons repris les mêmes que ceux utilisés pour nos recensements. A partir de la base SIRE, nous considérons comme équidés de sport ceux qui possèdent un indice en compétition débutant par ISO (meilleur indice en concours de saut d'obstacles cheval), ICC (meilleur indice en concours complet d'équitation cheval), IDR (meilleur indice en dressage cheval) ou par IPO (meilleur indice en concours de saut d'obstacles poney), IPC (meilleur indice en concours complet d'équitation poney) ou IPR (meilleur indice en dressage poney). Les chevaux de course sont ceux qui

possèdent un indice commençant par IAA (meilleur indice en courses plates Anglo-Arabe), ISF (meilleur indice en courses plates Autre Que Pur-Sang), ICO (meilleur indice en courses d'obstacles), ITR (meilleur indice en trot). Les équidés d'élevage sont classés dans le SIRE comme reproducteur (ils sont dotés de l'information « poulinière » ou « étalon » dans la colonne « type de reproducteur »). Enfin, les équidés restant sont considérés comme relevant des loisirs.

Le fichier SIRE semble apporter une bonne illustration de la répartition relative des équidés entre les catégories de races, notamment en zone périurbaine. En zone rurale, il sous-estimerait légèrement la proportion d'ânes parmi le total des équidés, et la proportion de chevaux de trait dans l'Auxois (tableau 26). De même, les utilisations des équidés annoncées par le SIRE sont relativement bien retrouvées lors de nos recensements. Nous remarquons néanmoins que dans l'Auxois, il sur-estime légèrement les équidés de sport et sous-estime les équidés d'élevage.

		Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierres-les-semur)	Parc National des Cévennes (région de Florac)
Catégories de races	SIRE				
	Recensements exhaustifs				
Utilisations	SIRE				
	Recensements exhaustifs				

Source : SIRE, 2007 ; programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 26 : Comparaison entre les données de recensements exhaustifs et celles du fichier SIRE concernant les catégories de race et les utilisations des équidés

Pour finir, nous avons observé la répartition par commune des équidés des zones de zooms exhaustifs (tableau 27). On remarque que les résultats sont semblables selon le SIRE et selon nos recensements. On constate quelques différences entre ces deux sources sur certaines communes mais globalement, le SIRE apporte une estimation qui se confirme, plus ou moins grossièrement selon les communes.

Ainsi, bien que le SIRE n'estime pas correctement le nombre d'équidés sur un territoire retreint, le sous-estimant ou le sur-estimant selon les zones, il semble apporter une bonne illustration de la répartition relative des équidés entre les communes, même sur de petits territoires.

	Communes	SIRE	Recensements
Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Cazeville	5,2	6,5
	Le Triadou	1,5	3,2
	Les Matelles	15,9	13,5
	Prades-le-Lez	5,2	3,0
	Saint-Clément-de-Rivière	26,5	25,1
	Saint-Gély-du-Fesc	23,8	29,4
	Saint-Jean-de-Cuculles	0,6	1,5
	Saint-Mathieu-de-Trévières	16,1	13,7
	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	5,2	4,1
	Total zoom Montpellier	100	100
Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	Bretteville-sur-Odon	15,7	5,4
	Verson	2,2	0,6
	Mouen	0,8	2,8
	Tourville-sur-Odon	1,2	0,6
	Mondrainville	0,9	0,9
	Grainville-sur-Odon	2,8	7,3
	Missy	7,0	7,3
	Noyers-Bocage	17,0	24,3
	Le Locheur	7,6	5,8
	Tournay-sur-Odon	3,1	4,3
	Parfouru-sur-Odon	2,3	8,6
	Epinay-sur-Odon	39,4	32,1
	Total zoom Caen	100	100
Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-semur)	Aisy-sous-Thil	2,1	4,9
	Bierre-lès-Semur	1,2	13,9
	Courcelles-lès-Semur	0,7	1,0
	Dompierre-en-Morvan	18,4	10,2
	Flée	0,1	1,6
	Juillenay	5,4	13,0
	Montigny-St-Barthélemy	5,7	6,3
	Précy-sous-Thil	3,3	2,2
	Roilly	0	0,0
	Semur-en-Auxois	52,5	34,8
	Thoste	9,7	9,2
	Vic-sous-Thil	0,9	2,9
Total zoom Auxois	100	100	
Parc National des Cévennes (région de Florac)	Barre-des-Cévennes	22,6	20,4
	Florac	21	12,9
	Meyrueis	46,5	39,3
	Saint-Germain-de-Calberte	4,5	15,2
	Saint-Laurent-de-Trèves	1,6	1,2
	Saint-Martin-de-Lansuscle	3,8	11
	Total zoom Cévennes	100	100

Source : SIRE, 2007 ; programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 27 : Répartition par commune (%) des équidés de chacune des zones d'étude locales selon le SIRE et selon nos recensements

Malgré les limites évidentes que présente la base de données SIRE et qui conduisent à une utilisation prudente de cette source, elle semble tout de même apporter une bonne illustration de la répartition relative des équidés entre les catégories de race, entre les types d'utilisation et entre les communes d'une zone même restreinte. Toutefois, il semble que plus le niveau géographique considéré est fin, plus le recouvrement entre cette base et nos enquêtes exhaustives est imprécis. Le traitement du fichier SIRE, à un niveau plus général que celui de la commune, voire au niveau régional, pourrait donc fournir des éléments de cadrage pertinents et utiles.

Annexe 15 : Les équidés présents sur les zones d'études régionales selon le SIRE

	Nombre d'équidés présents au total	Nombre d'équidés appartenant à des amateurs (pourcentage du total des équidés)
Aire urbaine de Montpellier	5 251	3 014 (57%)
Aire urbaine de Caen	12 406	7 724 (62%)
Pays de l'Auxois	3 933	2 331 (59%)
Parc National des Cévennes	1 889	1 180 (62%)

Source : SIRE, 2007 ; programme « cheval et territoire », 2006-2008, UMR MOISA, INRA Montpellier.

Tableau 28 : Nombre d'équidés total et estimation du nombre d'équidés appartenant à des amateurs au sein des quatre zones d'étude régionales selon le fichier SIRE des Haras nationaux

Annexe 16 : Les unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier

Nom de l'unité territoriale	Noms des communes la composant	Nombre de communes la composant	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants en 1999 ⁴⁴	Catégorie d'espace
Castelnau-le-Lez	Castelnau-le-Lez	1	11,3	14188	Pôle urbain
Clapiers	Clapiers	1	7,2	4605	
Grabels	Grabels	1	16,7	5458	
Jacou	Jacou	1	3,3	4712	
Juvignac	Juvignac	1	11,2	5581	
Le Crès	Le Crès	1	6,0	6801	
Montferrier-sur-Lez	Montferrier-sur-Lez	1	7,3	3288	
Saint-Clément-de-Rivière	Saint-Clément-de-Rivière	1	13,0	4576	
Saint-Jean-de-Védas	Saint-Jean-de-Védas	1	13,0	8024	
Vendargues	Vendargues	1	8,7	5240	
Lattes	Lattes	1	32,2	13782	Littoral de la première couronne périurbaine
Mauguio	Mauguio	1	76,7	14812	
Palavas-les-Flots	Palavas-les-Flots	1	9,2	5409	
Pérols	Pérols	1	8,7	7593	
Vic-la-Gardiole	Vic-la-Gardiole	1	30,6	2473	
Villeneuve-lès-Maguelone	Villeneuve-lès-Maguelone	1	32,2	7316	
Assas agglo	Assas, Guzargues, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	3	33,0	2212	Première couronne périurbaine hors littoral
Baillargues	Baillargues	1	7,8	5821	
BR agglo	Beaulieu, Restinclières	2	14,1	2576	
Castries	Castries	1	24,2	5153	
Combaillaux agglo	Combaillaux, Murle	2	33,4	1544	
Cournonsec	Cournonsec	1	12,1	1984	
Cournonterral	Cournonterral	1	28,8	5020	
Fabrègues	Fabrègues	1	32,2	5900	
Gigean	Gigean	1	16,3	3518	
Lansargues	Lansargues	1	18,3	2468	
Lavérune	Lavérune	1	7,0	2572	
Matriadou	Les Matelles, Le Triadou, Saint-Jean-de-Cuculles	3	31,5	2165	
Mireval	Mireval	1	11,0	3008	
Montarnaud	Montarnaud	1	27,3	2361	
Montbazin	Montbazin	1	21,4	2241	
Murv-St-Paul	Murv-St-Paul	2	22,6	1920	
Mud-Cand agglo	Murviel-lès-Montpellier, Saint-Paul-et-Valmalle	2	16,5	3432	
Prades-le-Lez	Mudaison, Candillargues	1	9,0	4368	
Pignan agglo	Pignan, Saussan	2	23,5	7137	
Saint-Aunès	Saint-Aunès	1	12,9	2828	
Saint-Brès	Saint-Brès	1	4,5	2464	
Saint-Gély-du-Fesc	Saint-Gély-du-Fesc	1	16,1	7570	
Saint-Georges-d'Orques	Saint-Georges-d'Orques	1	9,2	4432	

⁴⁴ Selon le recensements de la population de l'INSEE en 1999.

Saint-Mathieu-de-Trévières	Saint-Mathieu-de-Trévières	1	21,7	3704	
St-Christol agglo	St-Christol agglo	4	27,2	2850	
St-Dréz	Saint-Christol, Saint-Sériès, Vérargues, Saturargues	2	12,8	2240	
Sussargues	Saint-Jean-de-Cornies, Saint-Drézéry	1	6,5	2132	
Teyran	Teyran	1	9,9	4277	
Vailhauquès	Vailhauquès	1	15,6	1888	
Valergues-St-Geniès	Valergues, Saint-Geniès-des-Mourgues	2	16,7	3217	
Aniane	Aniane	1	30,6	2108	Deuxième couronne périurbaine
Claret agglo	Claret, Corconne, Lauret, Ferrières-les-Verreries, Rouet, Sauteyrargues, Vacquières, Valflaunès	8	138,2	3306	
Gallargues-Saussines	Galargues, Saussines, Campagne, Garrigues, Buzignargues, Saint-Hilaire-de-Beauvoir	6	36,5	2128	
Garrigue de l'Ouest	Aumelas, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, La Boissière, Vendénian	4	108,3	2552	
Saint-Bauzille-Montaud agglo	Saint-Bauzille-de-Montmel, Fontanès, Sainte-Croix-de-Quintillardgues, Montaud	4	50,2	2136	
St-Martin Londres Agglo	Saint-Martin-de-Londres, Notre-Dame-de-Londres, Mas-de-Londres, Cazevieille	4	102,9	2573	
Viols agglo	Viols-le-Fort, Viols-en-Laval, Causse-de-la-Selle, Puéchabon, Argelliers	5	160,2	2380	

Tableau 29 : Composition des unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier

Annexe 17 : Les unités territoriales de l'aire urbaine de Caen

Nom de l'unité territoriale	Noms des communes la composant	Nombre de communes la composant	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants en 1999 ⁴⁵	Catégorie d'espace
Bretteville sur Odon	Bretteville sur Odon	1	6,5	3951	Pôle urbain
Carpiquet-rots-unit	Carpiquet, Rots	2	18,1	3215	
Colombelles	Colombelles	1	7,1	6242	
Cormelles le Royal	Cormelles le Royal	1	3,5	4599	
Cuverville-unit	Cuverville, Escoville	2	7,2	2405	
Demouville	Demouville	1	3,6	3052	
Epron	Epron	1	1,4	1755	
Fleury sur Odon	Fleury sur Odon	1	6,8	4231	
Fontain-Et-unit	Fontaine-Etoupefour, Baron-sur-Odon	2	11,5	2301	
Giberville	Giberville	1	5,0	4606	
Herouville Saint Clair	Herouville Saint Clair	1	10,6	24025	
Ifs	Ifs	1	9,1	9208	
Mondeville	Mondeville	1	9,1	10428	
Saint Germain La Blanche Herbe	Saint Germain La Blanche Herbe	1	11,5	3211	
Verson	Verson	1	10,4	3580	
Amfreville-unit	Sallenelles, Amfreville, Bréville-les-Monts	3	12,1	1914	
Anguerny-unit	Anguerny, Basly, Colomby-sur-Thaon, Anisy	4	13,7	2361	
Argences	Argences	1	9,8	3241	
Bavent-unit	Bavent, Petiville		21,3	2155	
Bernières sur Mer	Bernières sur Mer	1	7,7	1882	
Colleville Montgomery	Colleville Montgomery	1	7,7	1925	
Courseulles sur Mer	Courseulles sur Mer	1	7,9	3886	
Hermanville sur Mer	Hermanville sur Mer	1	8,1	2661	
Lion sur Mer	Lion sur Mer	1	4,8	2401	
Luc sur Mer	Luc sur Mer	1	3,6	3036	
Merville-unit	Gonneville-en-Auge, Merville-Franceville-Plage	2	16,0	1872	
Ouistreham	Ouistreham	1	10,0	8679	
St-Aubin-unit	Langrune-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer	3	7,8	3516	
Ver-unit	Ver-sur-Mer, Banville, Graye-sur-Mer, Sainte-Croix-sur-Mer	4	22,3	2686	
Bellengreville-unit	Bellengreville, Chicheboville, Vimont, Saint-Pair	4	29,9	2554	Première couronne périurbaine hors
Bénouville-unit	Bénouville, Saint-Aubin-d'Arquenay	2	8,6	2374	
Biéville-unit	Biéville-Beuville, Périers-sur-le-Dan	2	14,1	2647	

⁴⁵ Selon le recensements de la population de l'INSEE en 1999.

Blainville sur Orne	Blainville sur Orne	1	7,1	4390	littoral
Bourguébus-unit	Bourguébus, Garcelles-Secqueville, Hubert-Folie, Rocquancourt, Tilly-la-Campagne	5	19,4	2466	
Bretteville l'orgueilleuse	Bretteville l'orgueilleuse	1	6,2	2389	
Bretteville L-unit	Bretteville-sur-Laize, Cintheaux, Saint-Aignan-de-Cramesnil	3	24,2	2045	
Cagny-unit	Cagny, Emiéville, Grentheville	3	16,5	2694	
Cairon-unit	Cairon, Lason, Rosel	3	13,8	2637	
Cambes-unit	Villons-les-Buissons, Cambes-en-Plaine	2	7,0	2047	
Cheux-unit	Grainville-sur-Odon, Gavrus, Cheux, Mondrainville	4	25,5	2679	
Clinchamps-unit	Les Moutiers-en-Cinglais, Boulon, Clinchamps-sur-Orne, Grimbosq, Mutrécy, Saint-Laurent-de-Condé	6	55,7	2888	
Douvres-la-Délivrande	Douvres-la-Délivrande	1	10,7	4809	
Esquay-unit	Maltot, Esquay-Notre-Dame, Vieux	3	12,8	2067	
Evrecy-unit	Evrecy, Maizet, Sainte-Honorine-du-Fay	3	21,6	2586	
Feugerolles-unit	Feugerolles-Bully, Avenay, Amayé-sur-Orne	3	19,1	2217	
Fontaine-unit	Bény-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Fontaine-Henry, Reviars, Tierceville, Amblie	7	34,0	2122	
Fontenay M -unit	Fontenay-le-Marmion, Fresney-le-Puceux	2	19,8	2127	
Louvigny-unit	Eterville, Louvigny	2	10,5	2809	
Mathieu-unit	Cresserons, Mathieu, Plumetot	3	14,3	3060	
May-unit	May-sur-Orne, Laize-la-Ville	2	5,3	2035	
Mouen-unit	Mouen, Tourville-sur-Odon	2	5,9	2359	
Noyers-unit	Bougy, Le Locheur, Missy, Noyers-Bocage, Vacognes-Neuilly	5	28,5	2233	
Ranville-unit	Hérouvillette, Ranville	2	12,4	3015	
Sannerville-unit	Banneville-la-Campagne, Sannerville, Touffréville	3	2,6	2531	
Soliers-unit	Soliers, Frénouville	2	17,3	2004	
St-Contest-unit	Authie, Saint-Contest	2	11,3	2972	
St-Manvieu-unit	Saint-Manvieu-Norrey, Putot-en-Bessin, Le Mesnil-Patry, Brouay	4	19,3	2285	
St-Martin-unit	Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-André-sur-Orne	2	14,4	3487	
Thaon-unit	Cully, Secqueville-en-Bessin, Thaon, Le Fresne-Camilly	4	29,1	2667	
Thury-unit	Croisilles, Thury-Harcourt, Placy, Fresney-le-Vieux, Espins, Esson, Donnay, Combray, Caumont-sur-Orne	9	53,1	3522	
Troarn	Troarn	1	11,5	3176	
Anctoville-unit	Villy-Bocage, Saint-Germain-d'Ectot, Livry, Anctoville	4	57,3	2509	Deuxième couronne

Audrieu-unit	Cristot, Sainte-Croix-Grand-Tonne, Rucqueville, Martragny, Loucelles, Ducy-Sainte-Marguerite, Coulombs, Carcagny, Audrieu	9	42,1	2559	périurbaine
Cesny-unit	Cesny-Bois-Halbout, Acqueville, Fontaine-le-Pin, Meslay, Moulines, Ussy, Tournebu	7	57,0	2564	
Creully-unit	Bazenville, Creully, Lantheuil, Le Manoir, Saint-Gabriel-Brécy, Vienne-en-Bessin, Villiers-le-Sec	7	37,2	3014	
Epinay-unit	Trois-Monts, Tournay-sur-Odon, Préaux-Bocage, Parfouru-sur-Odon, Maisoncelles-sur-Ajon, Landes-sur-Ajon, Goupillières, Epinay-sur-Odon, Banneville-sur-Ajon	9	51,7	2441	
Huttot-unit	Bucéels, Hottot-les-Bagues, Lingèvres, Longraye, Monts-en-Bessin, Saint-Vaast-sur-Seulles, Vendes	7	49,2	2292	
Méry-unit	Vieux-Fumé, Méry-Corbon, Magny-le-Freule, Croissanville, Cesny-aux-Vignes-Ouézy, Bissières	6	35,3	2466	
Medizon-Canon	Mézidon-Canon	1	10,9	4713	
Moult-unit	Moult, Billy, Airan	3	30,5	2139	
Ouilly-unit	Le Bû-sur-Rouvres, Maizières, Ouilly-le-Tesson, Rouvres, Condé-sur-Ifs, Magny-la-Campagne, Percy-en-Auge	7	55,5	2238	
Potigny-unit	Soumont-Saint-Quentin, Potigny, Bons-Tassilly	3	20,5	2570	
St Germain V - unit	Saint-Germain-le-Vasson, Gouvix, Urville, Cauvicourt, Barbery	5	38,8	3123	
St-Martin de Sallen-unit	Bonnemaison, Campandré-Valcongrain, Courvaudon, La Caine, Curcy-sur-Orne, Hamars, Ouffières, Montigny, Saint-Martin-de-Sallen	9	76,1	2167	
St-Samson-unit	Basseneville, Canteloup, Cléville, Goustranville, Janville, Hotot-en-Auge, Saint-Pierre-du-Jonquet, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, Saint-Samson	9	78,0	2196	
St-Sylvain-unit	Saint-Sylvain, Soignolles, Poussy-la-Campagne, Grainville-Langannerie, Estrées-la-Campagne, Fierville-Bray, Conteville, Bretteville-le-Rabet	8	57,4	2539	
Tilly-unit	Tilly-sur-Seulles, Tessel, Juvigny-sur-Seulles, Fontenay-le-Pesnel	4	28,1	2417	

Tableau 30 : Composition des unités territoriales de l'aire urbaine de Caen

Annexe 18 : Les unités territoriales du pays de l'Auxois

Nom de l'unité territoriale	Noms des communes la composant	Nombre de communes la composant	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants en 1999 ⁴⁶	Catégorie d'espace
Dijon 1	Baulme-la-Roche, Blaisy-Bas, Blaisy-Haut, Bussy-la-Pesle, Champrenault, Charencey, Drée, Grosbois-en-Montagne, St Anthot, St Hélier, St Mesmin, Salmaise, Savigny-sous-Mâlain, Verrey-sous-Drée, Verrey-sous-Salmaise	15	124,84	1936	Périurbain dijonnais
Dijon 2	Agey, Arcey, Aubigny-lès-Sombernon, Bouhey, Châteauneuf, Civry-en-Montagne, Commarin, Echannay, Gergueil, Grenand-lès-Sombernon, Mesmont, Montoillot, Prâlon, Remilly-en-Montagne, St Jean de Bœuf, Semarey, Sombernon, Vandenesse-en-Auxois, Vielmoulin	19	151,66	2795	
Montbard	Montbard	1	46,37	6300	Pôles d'emplois ruraux
Montbard 1	Arrans, Asnière-en-Montagne, Buffon, Fain-lès-Moutiers, Quincerot, Quincy-le-Vicomte, Rougemont, St Germain-lès-Senailly, St Rémy, Senailly	10	118,67	2091	
Montbard 2	Athie, benoisey, Champ-d'Oiseau, Courcelles-lès-Montbard, Crépand, Fain-lès-Montbard, Marmagne, Montigny-Montfort, Moutiers-St-Jean, Nogent-lès-Montbard, Villaines-les-Prévotés, Viserny	12	94,9	2289	
Montbard 3	Bussy-le-grand, Eringes, Fresnes, Gresigny-Ste-Reine, Grignon, Villeneuve-lès-Convers, Ménétreux-le-Pitois, Seigny, Touillon	10	156,79	2192	
Semur	Semur-en-Auxois	1	19,14	4453	
Semur 1	Bierre-lès-Semur, Brianny, Charigny, Chassey, Courcelles-lès-Semur, Flée, Juilly, Lantilly, Magny-la-Ville, Marigny-le-Cahouët, Massingy-lès-Semur, Montigny-St-Barthélémy, Montigny-sur-Armançon, Pont-et-Massène, Roilly, Ste Euphrone, Souhey, Villars-et-Villenotte, Villeneuve-sous-Charigny	19	143,93	2177	
Venarey	Venarey-les-Laumes	1	10,23	3274	
Venaray 1	Alise-Ste-Reine, Darcey, Flavigny-sur-Ozerain, Gissey-sous-Flavigny, Mussy-la-Fosse, Pouillenay	6	80,31	2041	
Arnay-le-duc	Arnay-le-duc, St-Prix-les-Arnay	2	23,24	2071	Espace rural
Arnay-le duc 1	Antigny-la-ville, Champignolles, Foissy, Lacanche, Magnien, Maligny, St-Pierre-en-Vaux, Vievy, Voudenay	9	143,36	2174	

⁴⁶ Selon le recensements de la population de l'INSEE en 1999.

Arnay-le-duc 2	Chazilly, Clomot, Créancey, Culètre, Cussy-le-Chatel, Essey, Jouey, Le Fête, Longecourt-lès-Culètre, Maconge, meilly-sur-Rouvres, Mimeure, Musigny, Rouvres-sous-Meilly, Ste Sabine	15	145,18	2070
Epoisses	Bard-lès-Epoisses, Corrombles, Corsaint, Epoisses, Forléans, Geney, Jeux-lès-Bard, Miilery, Torcy-et-Poulligny, Vic-de-Chassenay	10	138,9	2350
Mont-saint-jean	Allerey, Arconcey, Beurey-Bauguay, Chatellenot, Marcilly-Ogny, Mont-St-Jean	6	98,4	1069
Pouilly	Bellenot-sous-Pouilly, Chailly-sur-Armançon, Pouilly-en-Auxois, Thoisy-le-Desert	4	56,46	2064
Saulieu	Saulieu	1	32,03	2837
Saulieu 1	Aisy-sous-Thil, Champeau-en-Morvan, Juillenay, Lacour-d'Arcenay, Molphey, Montlay-en-Auxois, St Didier, Thoisy-la-Berchère, Villargeoix	9	166,29	1532
Vic	Braux, Charny, Clamerey, Fontangy, La-Motte-Ternant, Marcigny-sous-Thil, Missery, Nan-sous-Thil, noidan, Normier, précy-sous-Thil, Vic-sous-Thil	12	140,21	2051
Vieux-château	Courcelles-frémoy, Dompierre-en-Morvan, La-Roche-en-Brenil, Montberthault, St Andeux, St Germain de Modéon, Sincy-lès-Rouvray, Thoste, Toutry, Vieux-Château	10	150,06	2497
Vitteaux	Avosnes, Boussey, Chevannay, Marcellois, Martrois, Massingy-lès-Vitteaux, Saffres, Soussey-en-Brionne, Uncey-le-Franc, Vesvres, Villeberny, Villy-en-Auxois, Vitteaux	13	135,27	2045
Vitteaux 1	Arnay sous vitteaux, Beurizot, Blancey, Blessey, Boux sous Salmaise, Brain, Corpoier la Chapelle, Dampierre-en-Montagne, Eguilly, Frôlois, Gissesey-le-Vieil, Hauteroche, Jailly-les-Moulins, La Roche-Vanneau, Marcilly-et-Dracy, Posanges, Ste Colombe, St Germain-Source-Seine, St Thibault, Thenissey, Thorey-sous-Charny, Velogny, Villeferry	23	229,89	1973

Tableau 31 : Composition des unités territoriales du Pays de l'Auxois

Annexe 19 : Les unités territoriales du Parc National des Cévennes

Nom de l'unité territoriale	Noms des communes la composant	Nombre de communes la composant	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants en 1999 ⁴⁷	Catégorie d'espace	
Altier_UT	Altier, Mas-d'Orcières, Pourcharesses, Cubières, Saint-André-Capcèze, Cubiérettes, Le Bleynard	7	209,2	1284	Zone centrale du PNC	
Alzon_UT	Alzon, Arrigas, Dourbies, Causse-Bégon, Trèves, Saint-Sauveur-Camprieu	6	174,6	936		
Bedoues_UT	Bédouès, La Salle-Prunet, Cocurès, Saint-Julien-d'Arpaon, Fraissinet-de-Lozère, Les Bondons, Le Pont-de-Montvert	7	243,9	1349		
Breau_UT	Bréau-et-Salagosse, Arphy, Mars, Aumessas	4	70,9	914		
Bagnols_UT	Bagnols-les-Bains, Lanuéjols, Sainte-Hélène, Chadenet, Saint-Julien-du-Tournel, Saint-Étienne-du-Valdonnez	6	147,4	1178		
Vialas_UT	Cassagnas, Saint-Frézal-de-Ventalon, Saint-Privat-de-Vallongue, Saint-André-de-Lancize, Saint-Andéol-de-Clerguemort, Saint-Maurice-de-Ventalon, Vialas	7	193,9	1216		
Genolhac_UT	Concoules, Pontails-et-Brésis, Génolhac	3	61,6	1376		
Florac	Florac	1	28,9	1996		
Meyrueis_UT	Gatuzières, Meyrueis, Lanuéjols, Bassurels	4	242,9	1283		
Vebron_UT	Hures-la-Parade, Vebron, Saint-Laurent-de-Trèves, Barre-des-Cévennes, Le Pompidou, Fraissinet-de-Fourques, Rousses	7	285,1	997		
Molezon_UT	Saint-Germain-de-Calberte, Sainte-Croix-Vallée-Française, Saint-Martin-de-Lansuscle, Molezon	4	90,0	990		
Arre_UT	Bez-et-Esparon, Arre, Molières-Cavaillac	3	23,3	1384		Zone périphérique du PNC
Chambon_UT	Chamborigaud, Chambon, Malbosc, Sénéchas	4	68,8	1332		
Aveze_UT	Aulas, Avèze	2	7,1	1404		
Banne_UT	Banne, Berrias-et-Casteljau	2	59,1	1121		
Ispagnac_UT	Ispagnac, Mas-Saint-Chély, Quézac, Montbrun	4	167,4	1184		
Lasalle_UT	Lasalle, Sainte-Croix-de-Caderle, Soudorgues, Saint-Bonnet-de-Salendrinque	4	47,0	1445		
Malarce_UT	Laval-d'Aurelle, Montselgues, Prévenchères, Malarce-sur-la-Thines, Sainte-Marguerite-Lafigère, Saint-Pierre-Saint-Jean	6	178,4	803		

⁴⁷ Selon le recensements de la population de l'INSEE en 1999.

LeCollet_UT	Le Collet-de-Dèze, Saint-Julien-des-Points, Saint-Hilaire-de-Lavit, Saint-Michel-de-Dèze, Saint-Martin-de-Boubaux	5	86,2	1249
LeVigan	Le Vigan	1	17,2	4429
LesVans	Les Vans	1	31,1	2664
Villefort_UT	Aujac, Bonnevaux, Malons-et-Elze, Pied-de-Borne, Villefort	5	91,7	1168
Maillet_UT	Mialet, Saint-Etienne-Vallée-Française, Moissac-Vallée-Française	3	108,8	1254
Cognac_UT	Notre-Dame-de-la-Rouvière, Cognac, Saint-Martial, Saint-Roman-de-Codières	4	64,4	859
Saumane_UT	Saint-André-de-Valborgne, Gabriac, Peyroles, Saumane, Les Plantiers, L'Estréchure	6	127,8	1100
Roquedur_UT	Roquedur, Saint-André-de-Majencoules, Mandagout, Saint-Julien-de-la-Nef	4	56,6	1198
SteEnimie_UT	Saint-Bauzile, Sainte-Enimie, Brenoux, La Malène	4	168,8	1488
StJeanduGard	Saint-Jean-du-Gard	1	41,6	2563
Sumene	Sumène	1	36,6	1492
Valleraugue	Valleraugue	1	78,4	1009

Tableau 32 : Composition des unités territoriales du Parc National des Cévennes

Annexe 20 : Superficie et population des communes et unités territoriales des zones d'étude régionales

	Nombre	Superficie (km ²)				Population			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Communes	92	16,3	13,2	2,1	76,7	2543,9	3028,2	46	14812
Unités territoriales (UT)	53	27,5	32,2	3,3	160,2	4415,9	3003,0	1544	14812

Tableau 33 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'aire urbaine de Montpellier

	Nombre	Superficie (km ²)				Population			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Communes	239	6,6	3,6	0,9	24,0	1074,7	2039,2	55	24025
UT	77	20,5	17,8	1,4	78	3335,9	2838,2	1755	24025

Tableau 34 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'aire urbaine de Caen

	Nombre	Superficie (km ²)				Population			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Communes	208	11,6	7,8	2,8	50,9	261,0	624,3	23	6300
UT	22	109,4	57,4	10,2	229,9	2467,3	1076,4	1069	6300

Tableau 35 : Superficie et population des communes et unités territoriales du Pays de l'Auxois

	Nombre	Superficie (km ²)				Population			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Communes	117	27,4	20,1	2,4	104,7	364,7	566,7	23	4429
UT	30	106,9	76,4	7,1	285,1	1422,2	708,1	803	4429

Tableau 36 : Superficie et population des communes et unités territoriales du Parc National des Cévennes

	Nombre	Superficie (km ²)				Population			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Communes	656	6,75	3,59	0,9	104,7	1409,9	9972,3	23	24025
UT	182	47,5	56,8	1,4	285,1	3230,0	2686,5	803	24025

Tableau 37 : Superficie et population des communes et unités territoriales de l'ensemble des quatre terrains d'étude régionaux

Annexe 21 : Description des variables utilisées dans la régression et les décompositions de variance

Catégories de variables explicatives	Variables explicatives	Zone d'étude	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Influence de l'étalement urbain	Taux de renouvellement de la population par km ² entre 1982 et 1999 ^a	4 terrains	0,04	0,08	-0,01	0,74
		AU de Montpellier	0,07	0,08	0,00	0,51
		AU de Caen	0,04	0,10	-0,01	0,74
		Pays de l'Auxois	-0,001	0,002	-0,01	0,001
		Parc National des Cévennes	0,001	0,002	-0,002	0,01
	Proportion de territoire recouvert par du territoire artificialisé en 2000 ^c	4 terrains	0,13	0,16	0,00	0,86
		AU de Montpellier	0,16	0,15	0,01	0,63
		AU de Caen	0,18	0,18	0,00	0,86
		Pays de l'Auxois	0,04	0,05	0,00	0,22
		Parc National des Cévennes	0,02	0,05	0,00	0,24
	Distance à la commune centre du grand pôle urbain le plus proche ^g	4 terrains	29,78	34,59	2,50	139,00
		AU de Montpellier	11,61	4,96	5,00	29,00
		AU de Caen	8,40	4,08	2,50	25,00
		Pays de l'Auxois	66,68	18,86	35,00	99,00
		Parc National des Cévennes	89,70	23,66	60,00	139,00
Influence de la composition sociale de la population	Proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures au sein de la population en 1999 ^a	4 terrains	0,05	0,03	0,01	0,18
		AU de Montpellier	0,07	0,03	0,03	0,18
		AU de Caen	0,05	0,03	0,01	0,15
		Pays de l'Auxois	0,02	0,01	0,01	0,05
		Parc National des Cévennes	0,03	0,01	0,01	0,05
	Revenu net imposable moyen des ménages en 1999 ^b	4 terrains	42572,84	43436,21	4980,38	257428,90
		AU de Montpellier	26540,29	18757,14	10995,60	90964,61
		AU de Caen	48985,84	34728,25	10429,31	156210,70
		Pays de l'Auxois	103794,00	68814,30	11032,49	257428,90
		Parc National des Cévennes	9541,47	2000,51	4980,38	12179,08
Influence du monde agricole	Proportion d'agriculteurs au sein de la population en 1999 ^a	4 terrains	0,02	0,02	0,00	0,09
		AU de Montpellier	0,01	0,01	0,00	0,03
		AU de Caen	0,01	0,01	0,00	0,05
		Pays de l'Auxois	0,04	0,02	0,00	0,09
		Parc National des Cévennes	0,04	0,02	0,00	0,09
	Proportion de territoire recouvert par du territoire agricole en 2000 ^c	4 terrains	0,44	0,27	0,00	0,95
		AU de Montpellier	0,44	0,21	0,00	0,89
		AU de Caen	0,63	0,21	0,10	0,95
		Pays de l'Auxois	0,28	0,11	0,06	0,58
		Parc National des Cévennes	0,08	0,07	0,01	0,29
	Densité d'exploitations	4 terrains	0,74	0,83	0,00	5,68
		AU de Montpellier	1,61	1,08	0,22	5,68

	agricoles non-professionnelles par km ² en 2000 ^d	AU de Caen	0,44	0,25	0	1,13	
		Pays de l'Auxois	0,28	0,13	0,06	0,57	
		Parc National des Cévennes	0,32	0,30	0,04	1,54	
Influence du tourisme	Capacité d'accueil marchand en équivalent lits en 1998 ^c	4 terrains	699,59	1808,21	0,00	20598,00	
		AU de Montpellier	828,68	2972,12	0,00	20598,00	
		AU de Caen	353,52	681,54	0,00	2669,00	
		Pays de l'Auxois	324,59	281,42	21,00	938,00	
		Parc National des Cévennes	1634,77	1390,36	235,00	6401,00	
	Proportion de résidences secondaires parmi le total des résidences en 1999 ^a	4 terrains	0,15	0,19	0,00	0,68	
		AU de Montpellier	0,07	0,11	0,01	0,61	
		AU de Caen	0,08	0,14	0,00	0,63	
		Pays de l'Auxois	0,18	0,08	0,03	0,30	
		Parc National des Cévennes	0,47	0,14	0,16	0,68	
Influence du monde professionnel du cheval	Nombre de professionnels du cheval ^f	4 terrains	1,75	2,09	0,00	17,00	
		AU de Montpellier	1,40	1,43	0,00	6,00	
		AU de Caen	1,95	2,62	0,00	17,00	
		Pays de l'Auxois	2,64	1,89	0,00	8,00	
		Parc National des Cévennes	1,23	1,36	0,00	6,00	
	Distance au pôle hippique des Haras nationaux le plus proche ^g	4 terrains	87,06	28,86	43,00	177,00	
		AU de Montpellier	85,34	14,96	61,00	119,00	
		AU de Caen	69,48	12,19	43,00	95,00	
		Pays de l'Auxois	147,55	22,33	102,00	177,00	
		Parc National des Cévennes	90,85	20,71	56,00	133,33	
	Présence ou non d'un hippodrome à moins de 50 km ^g			x=0 (non) : fréquence et pourcentage		x=1 (oui) : fréquence et pourcentage	
		4 terrains		83 (45,6%)		99 (54,4%)	
		AU de Montpellier		53 (100%)		0 (0%)	
		AU de Caen		0 (0%)		77 (100%)	
Pays de l'Auxois			0 (0%)		22 (100%)		
Parc National des Cévennes			30 (100%)		0 (0%)		

Sources :^a : INSEE, Recensement de la population.^b : INSEE Impôts.^c : Inventaire Communal, 1998.^d : SCEES, RGA 2000.^e : Corin Land Coven 2000.^f : SIRE, 2007.^g : <http://www.mappy.fr/>**Tableau 38 : Variables explicatives : statistiques descriptives**

Variable expliquée	Zone d'étude	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Densité d'équidés (/km²)	4 terrains	3,60	4,17	0,00	25,77
	Aire urbaine de Montpellier	3,53	2,57	0,26	9,16
	Aire urbaine de Caen	5,45	5,24	0,00	25,77
	Pays de l'Auxois	1,53	1,69	0,33	6,24
	Parc National des Cévennes	0,50	0,36	0,09	1,45

Source : SIRE, 2007.

Tableau 39 : Variable expliquée : statistiques descriptives

Annexe 22 : Guide pour la phase de repérage exhaustif durant le travail de terrain à l'échelle locale

N° (voir carte IGN)	Origine de l'information	Structure	Couvert végétal	Indicateurs visuels	chevaux					Autres remarques éventuelles sur l'unité ou l'ensemble des chevaux	Unités	
					Présence (nombre), absence ou pas vus	Race	Robe	Sexe	Autres remarques concernant chaque cheval			
Numéro reporté sur la carte IGN (1, 2, 3...)	Observation, dires de telle personne ou cadastre	surface : parcelle ou jardin d'une maison (propriétaire et surface)	Ligneux haut (>2m), ligneux bas (<2m), herbacée	Type de clôture, d'équipement d'abreuvement (baignoire, cuve à eau...), mangeoire, abri, autres équipements tels que une carrière, un rond de longe, de la nourriture (foin, granulés, céréales, pierre à sel)...						Ferrage, âge approximatif, type d'utilisation du cheval, nom du cheval, âge précis, nom du propriétaire, gestionnaire, utilisateur, inscription au Sire, N° Sire...	Type d'utilisation des chevaux, Nom du propriétaire, gestionnaire, utilisateur, nom ou coordonnées des personnes habitant à côté ou sur place, présence de crottes...	Numéro de l'unité de détention (I, II, III, IV...)
		point : bâtiment agricole, bâtiment équestre ou van		Carrière, rond de longe, box, tas de fumier avec crottins, seaux, matériel d'équitation, parc (type de clôture et de couvert végétal), nourriture ou litière (foin, paille, copeaux, granulés, céréales)...			Cheval, poulain, poney, grand poney, âne ou mule, précisions sur la race si possible (poney Shetland, conemara, cheval arabe, camarguais ...)	Alezan, alezan crins lavés, alezan brûlé, bai, bai brun, noir, gris, blanc, rouan, pie, apaloosa, isabelle, palomino ...	Femelle, hongre ou mâle			
		linéaire : voie de circulation (chemin, route)	Goudron, terre nue, cailloux...	Panneaux de circulation indiquant le passage de cavaliers, autre signalisation, crottin sur la voie, chevaux et cavaliers de passage								

Tableau 40 : Guide pour le terrain

Annexe 23 : Guide d'entretien avec une personne ressource n'ayant pas d'équidé

Réaliser l'entretien avec ce guide et avec une carte IGN photocopiée et agrandie (et une photo aérienne de la commune), déjà complétée(s) par le repérage direct. Dire à la personne interrogée de ne pas hésiter à dessiner dessus.

Date et lieu :

Nous :

Se présenter puis communiquer le papier de présentation du projet et le présenter brièvement. Préciser la confidentialité des propos échangés.

L'interlocuteur :

Nom et prénom :

Adresse (et tel) :

Profession :

Personnes détenant des équidés sur la commune :

- Connaissez vous des structures équestres dans votre commune ?

Si oui, pouvez vous me donner leurs noms, me montrer leurs localisations sur la carte et me dire ce que vous savez de ces structures ?

- Existe-t-il, à votre connaissance, une association de propriétaires d'équidés sur la commune ?

Si oui, pouvez-vous me donner les noms et éventuellement les coordonnées de personnes en faisant partie ? Savez-vous quelles sont les activités de cette association ?

- Connaissez-vous des particuliers qui possèdent des équidés sur la commune ?

Si oui :

- Pouvez-vous me donner leurs noms (et coordonnées si possible) ?
- Savez-vous combien d'équidés ils ont et de quelle race ils sont (cheval, poney, âne...) ?
- Pouvez-vous me montrer sur la carte où se situent ces équidés ?
- A qui sont ces parcelles ? sont-elles prêtées, louées ou appartiennent-elles à la personne qui a les équidés ?

Si la personne semble bien connaître ces équidés, lui demander :

- Connaissez-vous la profession (ou catégorie socioprofessionnelle) des personnes possédant ces équidés ?
- Savez-vous qui se sert de ces équidés et pour quelles utilisations ?
- Connaissez-vous les noms de ces équidés ?

▪ Montrer la carte IGN déjà complétée et demander à la personne interrogée de la compléter en prenant chaque parcelle repérée et en lui demandant si il sait à qui sont les équidés (noms et coordonnées), si il connaît les noms de ces équidés, quelle utilisation les gens en ont, à qui appartient le terrain et si il est en prêt, en location ou en propriété. Puis lui demander si il verrait d'autres endroits non signalés sur notre carte où se pourraient se trouver des équidés.

▪ Voyez-vous d'autres personnes qui pourraient avoir des équidés sur la commune et autour ? (si la personne semble bien connaître une autre des communes de notre zone d'étude, ne pas hésiter à sortir la carte IGN et à le questionner sur cette commune)

Évolution :

▪ Quelle a été selon vous l'évolution sur votre commune du nombre des équidés ou des activités qui y sont liées ?

Itinéraires de promenade :

▪ Pouvez-vous me montrer sur la carte les itinéraires de promenade qui sont empruntés par les cavaliers ?

Aspects positifs et négatifs de la présence d'équidés sur la commune :

▪ Quels sont selon vous les points positifs de la présence d'équidés sur cette commune ?

▪ Avez-vous entendu parler de conflits ou de problèmes liés aux équidés sur la commune ?

Autres personnes ressource :

▪ Connaissez-vous d'autres personnes qui auraient des connaissances sur les équidés dans votre commune et qui seraient prêtes à me renseigner ?

Pour les Mairies ou police :

▪ Pouvez-vous me donner une liste des agriculteurs de la commune (noms et coordonnées), pas forcément exhaustive mais en m'indiquant ceux qui seraient les plus aptes à me renseigner sur ce sujet ?

▪ Y a-t-il une association de chasse sur la commune ou des chasseurs réguliers ? Si oui, pouvez-vous me donner les noms et coordonnées de personnes en faisant partie ?

▪ Y-a-t-il des forestiers sur la commune ? Si oui, pouvez-vous me donner leurs noms et coordonnées ?

Pour les agriculteurs :

▪ Considérez-vous les activités équestres comme une opportunité de diversification pour votre exploitation ? Si oui, quelles créations d'atelier envisageriez-vous (fourrages, nourriture, location de terrain, élevage, pension, prestataire de services...) ? Pourquoi ?

▪ Avez-vous des relations avec des personnes liées aux équidés ?

Annexe 24 : Guide d'entretien avec une personne ressource ayant un ou des équidés

Réaliser l'entretien avec ce guide et avec une carte IGN photocopiée et agrandie (et une photo aérienne de la commune), déjà complétée(s) par le repérage direct. Dire à la personne interrogée de ne pas hésiter à dessiner dessus.

Date et lieu :

Nous :

Se présenter puis communiquer le papier de présentation du projet et le présenter brièvement. Préciser la confidentialité des propos échangés.

L'interlocuteur :

Nom et prénom :

Adresse (et tel) :

Profession :

Personnes détenant des équidés sur la commune :

- Connaissez vous des structures équestres dans votre commune ?

Si oui, pouvez vous me donner leurs noms, me montrer leurs localisations sur la carte et me dire ce que vous savez de ces structures ?

- Existe-t-il, à votre connaissance, une association de propriétaires d'équidés sur la commune ?

Si oui, pouvez-vous me donner les noms et éventuellement les coordonnées de personnes en faisant partie ? Savez-vous quelles sont les activités de cette association ?

- Connaissez-vous des particuliers qui possèdent des équidés sur la commune ?

Si oui :

- Pouvez-vous me donner leurs noms (et coordonnées si possible) ?
 - Savez-vous combien d'équidés ils ont et de quelle race ils sont (cheval, poney, âne...) ?
 - Pouvez-vous me montrer sur la carte où se situent ces équidés ?
 - A qui sont ces parcelles ? sont-elles prêtées, louées ou appartiennent-elles à la personne qui a les équidés ?
- Si la personne semble bien connaître ces équidés, lui demander :
- Connaissez-vous la profession (ou catégorie socioprofessionnelle) des personnes possédant ces équidés ?
 - Savez-vous qui se sert de ces équidés et pour quelles utilisations ?
 - Connaissez-vous les noms de ces équidés ?

▪ Montrer la carte IGN déjà complétée et demander à la personne interrogée de la compléter en prenant chaque parcelle repérée et en lui demandant si il sait à qui sont les équidés (noms et coordonnées), si il connaît les noms de ces équidés, quelle utilisation les gens en ont, à qui appartient le terrain et si il est en prêt, en location ou en propriété. Puis lui demander si il verrait d'autres endroits non signalés sur notre carte où se pourraient se trouver des équidés.

▪ Voyez-vous d'autres personnes qui pourraient avoir des équidés sur la commune et autour ? (si la personne semble bien connaître une autre des communes de notre zone d'étude, ne pas hésiter à sortir la carte IGN et à le questionner sur cette commune)

Évolution :

▪ Quelle a été selon vous l'évolution sur votre commune du nombre des équidés ou des activités qui y sont liées ?

Itinéraires de promenade :

▪ Pouvez-vous me montrer sur la carte les itinéraires de promenade qui sont empruntés par les cavaliers ?

Aspects positifs et négatifs de la présence d'équidés sur la commune :

▪ Quels sont selon vous les points positifs de la présence d'équidés sur cette commune ?

▪ Avez-vous entendu parler de conflits ou de problèmes liés aux équidés sur la commune ?

Autres personnes ressource :

▪ Connaissez-vous d'autres personnes qui auraient des connaissances sur les équidés dans votre commune et qui seraient prêtes à me renseigner ?

Pour les Mairies ou police :

▪ Pouvez-vous me donner une liste des agriculteurs de la commune (noms et coordonnées), pas forcément exhaustive mais en m'indiquant ceux qui seraient les plus aptes à me renseigner sur ce sujet ?

▪ Y a-t-il une association de chasse sur la commune ou des chasseurs réguliers ? Si oui, pouvez-vous me donner les noms et coordonnées de personnes en faisant partie ?

▪ Y-a-t-il des forestiers sur la commune ? Si oui, pouvez-vous me donner leurs noms et coordonnées ?

Pour les agriculteurs :

▪ Considérez-vous les activités équestres comme une opportunité de diversification pour votre exploitation ? Si oui, quelles créations d'atelier envisageriez-vous (fourrages, nourriture, location de terrain, élevage, pension, prestataire de services...) ? Pourquoi ?

▪ Avez-vous des relations avec des personnes liées aux équidés ?

▪ Quelles sont les activités agricoles de votre exploitation ?

▪ Pourquoi avez-vous des chevaux ?

▪ Quel est votre mode de conduite des équidés ?

▪ Si la personne est éleveur d'équidés lui poser des questions sur le mode de conduite de son élevage (saillie, conduite des juments, naissance, valorisation des produits...) ?

Ses équidés :

- Combien d'équidés détenez-vous ?
- Où sont-ils situés ? (montrer sur la carte IGN)
- Pour chaque équidé, demander :
 - Quel est son nom ?
 - Est-ce un cheval de selle, de trait, un poney, un âne... ?
 - Savez-vous si il est inscrit au SIRE ? (oui, non ou ne sait pas) Si oui, vous serait-il possible de me communiquer son N° SIRE ? (ne pas trop insister)
 - Quel est le nom de son propriétaire ? Pouvez-vous me donner ses coordonnées ? Quelle est sa profession ou catégorie socioprofessionnelle ?
 - Qui s'en occupe tous les jours (nourriture et surveillance) (gestionnaire) ? Si c'est une personne différente, demander son nom, ses coordonnées et sa profession ou catégorie socioprofessionnelle.
 - Qui l'utilise ? Si c'est une personne différente, demander son nom, ses coordonnées et sa profession ou catégorie socioprofessionnelle.
 - Pour quelles utilisations précises ? Participent-ils à des compétitions ? Si oui, dans quelles disciplines et à quels niveaux ?
 - Si cela est possible, essayer de savoir la robe de l'équidé, sa race, son sexe et son âge.
- Quel type d'organisation avez-vous pour vos équidés ? Pourquoi ?
 - Pension marchande
 - Pension marchande dans une école d'équitation
 - Pension marchande dans une location de chevaux
 - Pension non marchande
 - Particulier
 - Particuliers regroupés
 - Autre

Puis demander à la personne si elle a encore un peu de temps à vous accorder pour répondre à quelques autres questions (voir guides d'entretien pour les études de cas).

Annexe 25 : Guide d'entretien pour les études de cas concernant les prestataires de services

Nom et prénom de la personne interrogée :

Adresse (et téléphone) :

Forme organisationnelle :

Fonction dans la structure :

Se présenter puis communiquer le papier de présentation du projet et le présenter brièvement. Préciser la confidentialité des propos échangés.

La structure :

1. Pouvez-vous me parler de la façon dont fonctionne votre structure ? A qui appartiennent les équidés, qui s'en occupe tous les jours (nourriture et surveillance) et qui les utilise ?

2. Vous êtes donc ? (type de forme organisationnelle, précisez les services fournis)

3. Quelle est la date de création de cette structure ?

4. Est-elle affiliée à la FFE ?

5. Combien la structure a-t-elle d'employés ? Quelles sont leurs fonctions ?

Infrastructures et foncier :

6. Quelles infrastructures avez-vous ? En êtes-vous propriétaire ou locataire ?

7. De quelle superficie totale disposez-vous ?

8. Quel est le statut foncier des terrains sur lesquels stationnent vos équidés ?

a. Ils vous appartiennent (si c'est le cas, de quelle surface totale de foncier êtes-vous propriétaire ? :.....)

b. Vous les louez

c. On vous les prête

d. On vous les prête contre un service, précisez lequel :.....

Si votre réponse est b, c ou d : quel type d'accord avez-vous passé avec le propriétaire des terrains ?

a. Accord verbal

b. Contrat écrit

c. Autre : précisez

9. Vos équidés stationnent-ils sur ces terrains :

a. De manière constante

b. En effectuant des rotations

c. De manière saisonnière

d. Autre : précisez.....

10. Rencontrez-vous des difficultés concernant l'accessibilité au foncier ?

Si oui, quelles sont elles ?

11. Pourquoi avez-vous choisi cette localisation? Quels en sont les avantages et inconvénients ?
12. Jugez-vous indispensable de disposer d'espaces et chemins de randonnées à proximité ?
13. Quelle superficie minimale de foncier est selon vous nécessaire à votre activité ?
14. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'être propriétaire de foncier pour avoir votre type d'activité équestre ?
15. Quelles autres ressources ou conditions sont selon vous nécessaires à l'exercice de votre activité liée aux équidés ?

Clientèle :

16. Combien de licenciés avez-vous ?
17. Combien de clients avez-vous au total ?
18. Quelle proportion d'entre eux est propriétaire de son cheval ?
19. Comment s'organisent les autres : pension, demie-pension ou avez-vous d'autres types d'organisation ?
20. Pouvez-vous me parler de vos différents types de clients (propriétaires, personnes prenant un cheval en pension ou demie-pension, cavalier de club...) ?
 - Quelles sont leurs attentes ?
 - Quelles sont leurs caractéristiques sociales (âges, catégories socioprofessionnelles, sexes...) ?
 - D'où viennent-ils (de quelles communes) ?
 - A quelle fréquence viennent-ils et sont-ils fidèles à l'établissement ?
 - Combien de temps consacrent-ils en moyenne à leur activité par semaine ?
21. Quelles sont les diplômes et les compétences/savoir-faire que vous jugez nécessaires pour devenir propriétaire d'un cheval ? pour prendre un cheval en pension ?
22. Quelle est la nature des relations que vous entretenez avec vos différents types de clients ?
23. Quels sont les facteurs qui assurent à vos clients le respect de vos engagements ?
 - a. Un contrat écrit
 - b. Un accord verbal
 - c. Le fait que cette relation soit de long terme
 - d. Le fait que cette relation soit basée sur la confiance
 - e. La réputation de ces autres personnes
 - f. Autre : précisez.....
24. Avez-vous déjà rencontré des problèmes avec eux ? Si oui, comment les avez-vous réglés et comment vous en protégez-vous ?
25. Quels sont les risques ou craintes les concernant que vous pourriez avoir ?
26. Pouvez-vous me donner les noms et coordonnées de quelques-uns (ou de la totalité si possible) de vos clients afin que nous puissions leur envoyer un questionnaire ?

Services proposés :

27. Quels loisirs ou disciplines équestres proposez-vous à vos clients ?
28. Quels services proposez-vous ? Quels sont vos tarifs ?
29. Vos clients participent-ils à des compétitions ?
 - Si oui, dans quelle(s) discipline(s) et à quel(s) niveau(x) ?
 - Leur proposez-vous un accompagnement et encadrement pour cela et si oui, combien d'entre eux encadrez-vous ?

30. Faites-vous de l'élevage ?

- Si oui : - Pourquoi ? Quelles sont vos motivations et que recherchez-vous ?
- Combien de naissances avez-vous par an environ ?
- Prenez-vous en charge toutes les étapes de la production du poulain ou faites-vous en réaliser certaines par une tierce personne ? Lesquelles ? Pourquoi ?
- Quels sont les risques ou craintes que cela pourrait susciter ?

31. Vendez-vous des équidés ?

Si oui, combien par an en moyenne ? Pour quelles utilisations ? Dans quelles fourchettes de prix ? A quels types de clients ? Où les achetez-vous et quelle valeur ajoutée leur donnez-vous ?

Les équidés :

32. Combien d'équidés détient la structure ?

33. Quelle a été l'évolution de votre effectif d'équidés ? Pourquoi ?

34. Par quel biais faites-vous l'acquisition de nouveaux équidés (lieux et types de personnes) ?

35. Vos équidés sont-ils tous inscrit au SIRE ?

Jugez-vous nécessaire, lors de l'achat d'un équidé, qu'il soit immatriculé dans le fichier SIRE (Système d'Identification Répertoire des Équidés) des Haras nationaux ?

Si non, pensez-vous que vous le feriez ensuite inscrire au SIRE ?

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Conduite des équidés :

36. Comment nourrissez-vous vos équidés et où achetez-vous la nourriture et les fourrages pour vos animaux ? Êtes-vous fidèle à vos fournisseurs ? Pourquoi ?

37. Existe-t-il une différence de conduite des équidés selon la saison ?

Aspects sociaux :

38. Faites-vous partie d'associations ou groupements liés aux équidés ? Si oui, que cela vous apporte-t-il ?

39. Avec quelles personnes entretenez-vous des relations, échanges ou avez-vous des contrats au sujet de vos équidés ? De quelle nature sont ces relations ?

40. Quels conflits ou problèmes avez-vous rencontrés au sujet de vos équidés ?

Annexe 26 : Guide d'entretien pour les études de cas concernant les formes organisationnelles liées aux particuliers

(pensions non-marchandes, regroupements de particuliers, particuliers individuels, particuliers individuels pratiquant l'élevage)

Nom et prénom de la personne interrogée :

Adresse (et téléphone) :

Forme organisationnelle :

Se présenter puis communiquer le papier de présentation du projet et le présenter brièvement. Préciser la confidentialité des propos échangés.

1. Pouvez-vous me parler de la façon dont vous vous organisez pour pratiquer votre loisir équestre ? (en déduire la forme organisationnelle)

2. Concernant le(s) équidé(s) dont vous me parlez :

- Qui en est le propriétaire ?
- Qui s'en occupe tous les jours (nourriture et surveillance) (gestionnaire) ?
- Qui l'utilise ? Pour quelles utilisations précises ?

Si la personne est un particulier organisé collectivement : passer à la question 4, sinon, passer directement à la question 8

4. Quels sont les facteurs qui vous assurent le respect des engagements de ces autres personnes ?

- a. Un contrat écrit
- b. Un accord verbal
- c. Le fait que cette relation soit de long terme
- d. Le fait que cette relation soit basée sur la confiance
- e. La réputation de ces autres personnes
- f. Autre : précisez.....

5. Quelles sont vos attentes concernant ces personnes ?

6. Quels sont les risques ou craintes les concernant que vous pourriez avoir ?

7. Avez-vous déjà été en conflit avec ces personnes ? OUI NON

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

- a. La personne ne respectait pas ses engagements
- b. La personne essayait de profiter de la situation pour s'investir le moins possible
- c. La personne n'avait pas les mêmes pratiques et/ou opinions que vous concernant les équidés
- d. Autre : précisez.....

Comment vous protégez-vous désormais de ce type de conflit ?

8. Depuis combien de temps avez-vous adopté ce type d'organisation ?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
- c. Entre 2 et moins de 5 ans
- d. Entre 5 et moins de 10 ans
- e. Plus de 10 ans

9. Êtes-vous propriétaire d'équidés ? OUI NON

Si oui passer à la question suivante, si non, aller directement à la question 16.

10. Quelles sont les races et âges de vos équidés ?

11. Vos équidés sont-ils inscrit au SIRE ? Pourquoi ? Qu'en pensez-vous ?

12. Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire d'équidés ?

13. Faites-vous un peu d'élevage ? OUI NON

Si oui : - Pourquoi ? Quelles sont vos motivations et que recherchez-vous ?

- Combien de naissances avez-vous par an environ ?
- Prenez-vous en charge toutes les étapes de la production du poulain ou faites-vous en réaliser certaines par une tierce personne et lesquelles ? Pourquoi ?
- Quels sont les risques ou craintes que cela pourrait susciter ?

14. Quelles sont les motivations qui vous ont poussées à devenir propriétaire d'équidés ?

15. A quel type de personne avez-vous acheté vos équidés et où ? Pourquoi ?

16. A quelle distance de votre lieu d'habitation se situent ces équidés ?

17. Quelle distance maximale seriez-vous prêt à parcourir ?

18. Que recherchez-vous dans votre loisir équestre (quelles sont vos attentes) ?

19. Quels loisirs ou disciplines en lien avec les équidés pratiquez-vous précisément ?

20. Participez-vous à des compétitions ? OUI NON

Si oui, dans quelle(s) discipline(s) et à quel(s) niveau(x) ?

21. Quelle superficie de terrain utilisez vous environ pour vos équidés ?

- a. Moins d'un demi hectare
- b. Entre 1/2 et moins d'1 hectare
- c. Entre 1 et moins de 2 hectares
- d. Entre 2 et moins de 5 hectares
- e. Entre 5 et moins de 10 hectares
- f. Plus de 10 hectares

22. Vos équidés stationnent-ils sur ces terrains :

- a. De manière constante
- b. En effectuant des rotations
- c. De manière saisonnière
- d. Autre : précisez.....

23. Quel est le statut foncier des terrains sur lesquels stationnent vos équidés ?

- a. Ils vous appartiennent (si c'est le cas, de quelle surface totale de foncier êtes-vous propriétaire? :.....)
- b. Vous les louez
- c. On vous les prête
- d. On vous les prête contre un service, précisez lequel :.....

Si votre réponse est b, c ou d : quel type d'accord avez-vous passé avec le propriétaire des terrains ?

- a. Accord verbal
- b. Contrat écrit
- c. Autre : précisez.....

24. Rencontrez-vous des difficultés concernant l'accès au foncier ?

Si oui, quelles sont elles ?

25. Pourquoi avez-vous choisi cette localisation pour vos équidés ? Quels en sont les avantages et inconvénients ?

26. De quelles infrastructures disposez-vous pour vos équidés ?

27. Jugez-vous indispensable de disposer d'espaces et chemins de randonnée à proximité ?

28. Quelles sont vos attentes concernant l'hébergement et les soins apportés à votre équidé ?

29. Le fait que la responsabilité et les soins d'un ou plusieurs équidés soit en partie ou en totalité à votre charge représente pour vous :

- a. Une contrainte
- b. Un plaisir
- c. Autre : précisez.....

30. Que vous apporte votre activité équestre ?

31. Pour quelles raisons avez vous choisi ce type d'organisation ? Est-ce que « faire des économies » est une des raisons principales ?

32. Pouvez-vous donner une note de 1 à 10 selon si ce mode d'organisation répond mal ou parfaitement à vos attentes ?

33. Si vous changiez de lieu ou d'organisation pour vos équidés, que penseriez-vous perdre ou ne pas pouvoir retrouver par rapport à votre situation actuelle ?

34. Quels sont selon vous les risques de ce mode d'organisation ou les contraintes ou facteurs qu'il rend incertains ?

35. Quels conflits ou problèmes avez-vous rencontrés au sujet de vos équidés ?

36. A quelle fréquence allez-vous voir votre (ou vos) équidé(s) ?

37. Combien de temps au total consacrez-vous en moyenne aux équidés par semaine (transport compris) ?

38. Comment nourrissez-vous vos équidés et à quel type de fournisseur et dans quelle région achetez-vous cette nourriture ?

39. Êtes-vous fidèle à vos fournisseurs ? OUI NON
Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

40. Faites-vous partie d'associations ou groupements liés aux équidés ? OUI NON
Si oui, que cela vous apporte-t-il ?

41. Avec quelles autres personnes entretenez-vous des relations, échanges ou avez-vous des contrats au sujet de vos équidés ? De quelle nature sont ces relations ?

42. Quel budget mensuel moyen consacrez-vous en totalité aux équidés ?

a. Moins de 50€	e. De 500 à moins de 800€
b. De 50 à moins de 150€	f. Plus de 800€
c. De 150 à moins de 300€	g. Ne sait pas
d. De 300 à moins de 500 €	

43. Avez-vous des entrées d'argent liées aux équidés ? OUI NON
Si oui, à quoi correspondent-elles ?
De quel ordre de grandeur sont-elles annuellement ?

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| a. Moins de 50€ | f. De 2 000 à moins de 5 000€ |
| b. De 50 à moins de 200€ | g. De 5 000 à moins de 10 000€ |
| c. De 200 à moins de 500€ | h. Plus de 10 000€ |
| d. De 500 à moins de 1 000€ | i. Ne souhaite pas répondre |
| e. De 1 000 à moins de 2 000€ | |

44. Quelles sont les diplômes et/ou les compétences/savoir-faire que vous juger nécessaires à votre activité équestre ?

- Aucune
- Galops
- Connaissance des soins à donner aux équidés
- Connaissance du comportement des équidés
- Autre : précisez.....

45. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'être propriétaire de foncier pour avoir votre type d'activité équestre ?

46. Quelle quantité minimale de foncier juger vous nécessaire à votre activité équestre ?

47. Parmi les ressources que nous venons d'évoquer quelles sont celles qui vous posent problème ou vous limitent dans votre activité ?

- a. Temps
- b. Argent
- c. Compétences
- d. Accès au foncier
- e. Autre : précisez.....

Et pourquoi ?

48. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- a. Moins de 10 ans
- b. 10 à 18 ans
- c. 18 à 25 ans
- d. 25 à 45 ans
- e. 45 à 60 ans
- f. Plus de 60 ans

49. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

- a. Agriculteurs exploitants
- b. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- c. Cadres et professions intellectuelles supérieures
- d. Professions Intermédiaires
- e. Employés
- f. Ouvriers
- g. Retraités
- h. Étudiant
- i. En recherche d'emploi
- j. Femme au foyer

Annexe 27 : Répartition des équidés des quatre zones d'étude locales

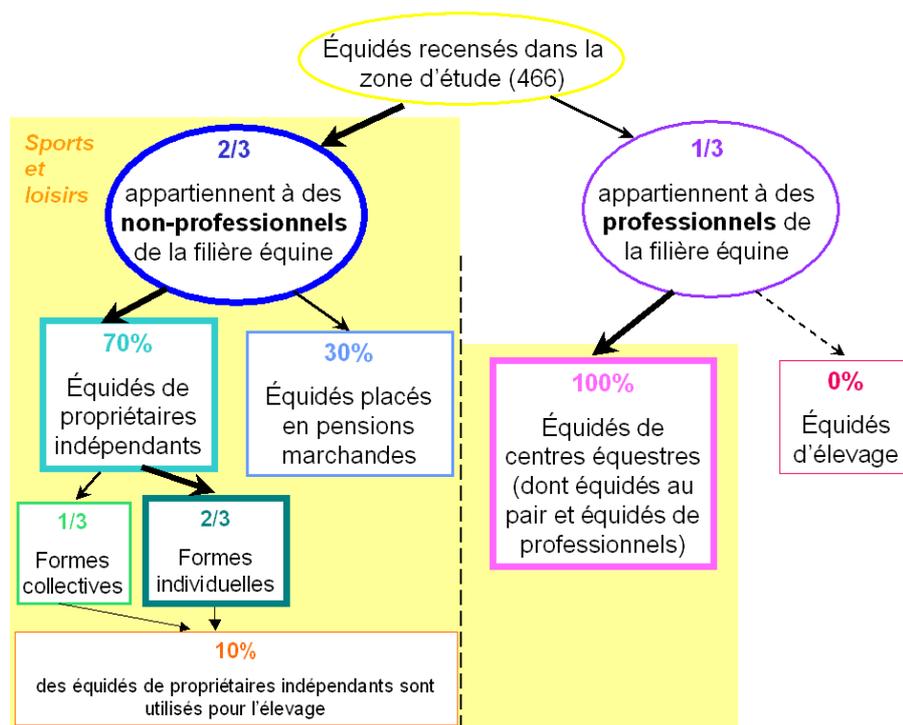


Figure XXVI : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)

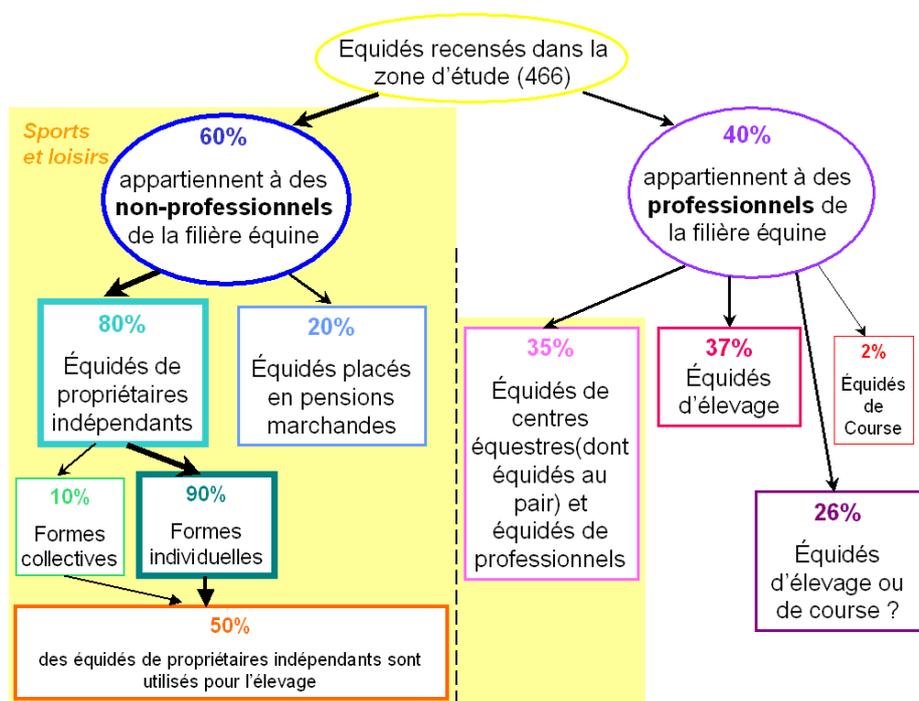


Figure XXVII : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)

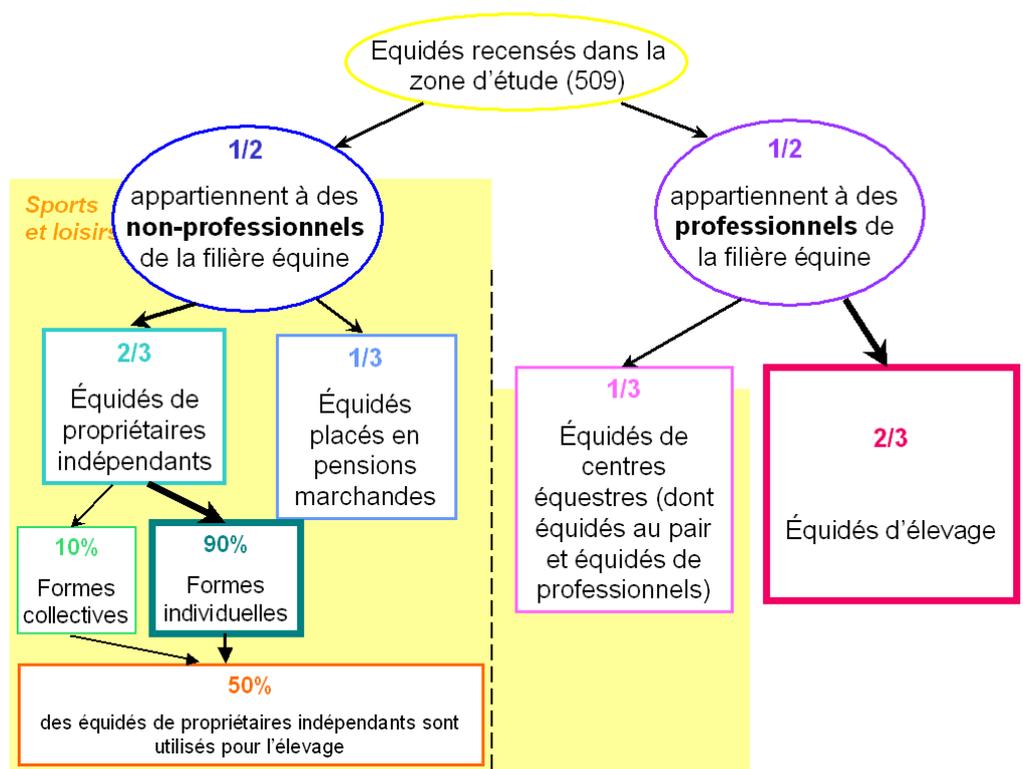


Figure XXVIII : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le Pays de l'Auxois (région de Bierre-les-Semur)

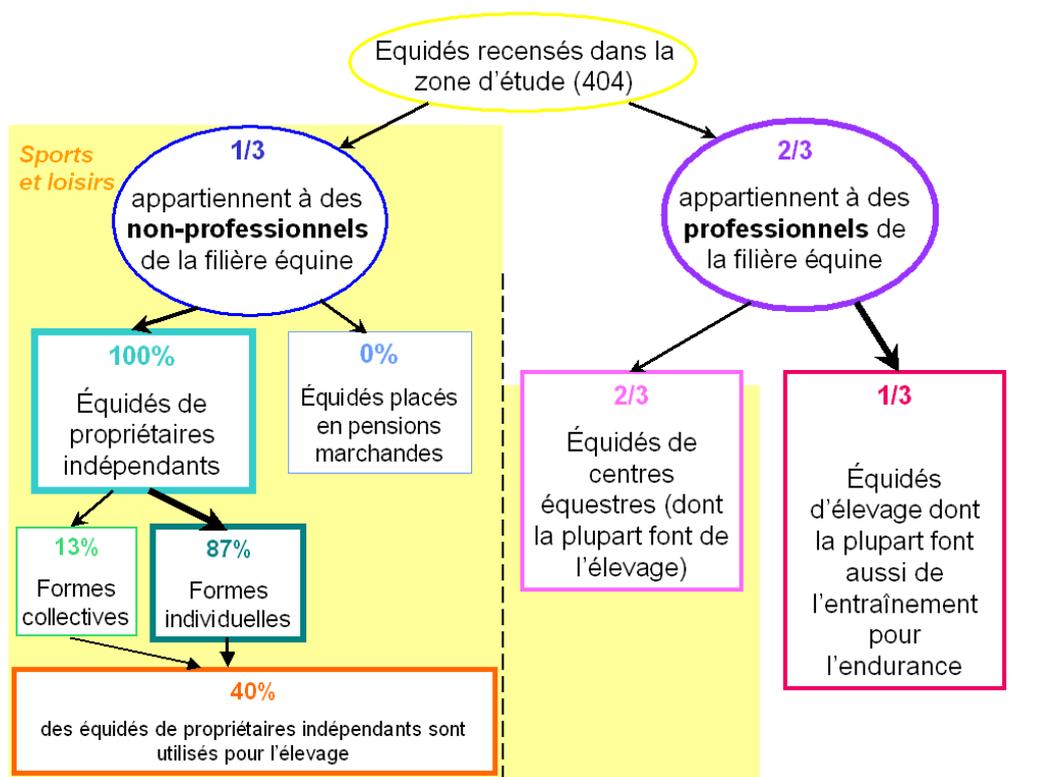


Figure XXIX : Répartition des équidés selon la nature et l'activité de leur propriétaire dans le Parc National des Cévennes (région de Florac)

Annexe 28 : Questionnaire anonyme pour les propriétaires d'équidés amateurs

Pour répondre aux questions, suivez les instructions suivant chaque question ou en leur absence, écrivez votre réponse sur les pointillés (.....) si il y en a, ou entourez votre/vos réponse(s).

Exemples :

- Êtes-vous actuellement propriétaire d'au moins un équidé ? OUI NON

- Age :

a. Moins de 10 ans

b. 10 à 18 ans

c. 18 à 25 ans...

Remarque : Nous englobons dans le terme "équidés" les chevaux, de selle ou de trait, poneys, ânes, mules, mulets, bardots et baudets.

1. Êtes-vous actuellement propriétaire d'au moins un équidé ? OUI Passer à la question 2

NON

Si non : - Avez-vous précédemment été propriétaire d'au moins un équidé ? OUI NON

- Pratiquez-vous actuellement une activité équestre ? OUI NON

Merci de nous retourner ce questionnaire vierge après avoir répondu aux questions précédentes.

2. Vous considérez-vous comme un professionnel du monde du cheval ?

OUI Passer à la question 3

NON Passer à la partie I
(page suivante)

3. De quel(s) type(s) d'activité(s) professionnelle(s) s'agit-il ? (plusieurs réponses possibles)

a. Éleveur

b. Gérant d'une pension pour chevaux

c. Gérant d'un centre équestre

d. Cavalier professionnel (dressage, compétition, travail d'un équidé...)

e. Employé d'un centre équestre ou pension

f. Autre : précisez.....

4. Cette activité dans le monde du cheval est-elle votre activité professionnelle principale ?

OUI NON

Si oui, merci de nous retourner ce questionnaire vierge en répondant simplement aux questions précédentes.

Si non, merci de continuer le questionnaire.

I- Vos pratiques équestres actuelles :

Pour la suite de ce questionnaire, nous vous demandons, si vous possédez actuellement plusieurs équidés, de choisir celui qui vous prend le plus de temps, que l'on appellera votre « équidé principal ».

5. Avez-vous, pour votre équidé principal ?

- | | | |
|--|-----|-----|
| a. Été propriétaire de sa mère..... | OUI | NON |
| b. Mis sa mère à la reproduction | OUI | NON |
| c. Entretenu sa mère pendant sa gestation | OUI | NON |
| d. Fait naître cet équidé | OUI | NON |
| e. Pris en charge une partie ou la totalité de l'élevage de ce poulain jusqu'à ses trois ans | OUI | NON |
| f. Débarrassé ce poulain | OUI | NON |
| g. Réalisé, au delà du débarrassage, le dressage de cet équidé adulte..... | OUI | NON |

6. Quelle est l'utilisation actuelle de votre équidé principal ? (choisir la réponse la plus importante pour vous en mettant une croix en face dans la colonne du tableau correspondante puis éventuellement deux autres réponses d'importance secondaire)

	Première réponse	2 ^{ème} et 3 ^{ème} réponses (facultatives)
Aucune		
Animal de compagnie		
Entretien des pâtures, débroussaillage		
Promenade		
Randonnée		
TREC		
Endurance		
Saut d'obstacle		
Dressage		
Complet		
Horse Ball		
Equitation Western		
Equitation Camarguaise		
Voltige		
Attelage		
Elevage		
Autre : précisez.....		
.....		

7. Votre équidé principal participe-t-il actuellement à des compétitions ?

OUI	Question suivante
NON	Passer à la question 8

Si oui, dans quelle(s) discipline(s) ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| a. TREC | g. Equitation Western |
| b. Endurance | h. Voltige |
| c. Saut d'obstacle | i. Attelage |
| d. Dressage | j. Élevage |
| e. Complet | k. Autre : précisez..... |
| f. Horse Ball | |

8. Qui utilise actuellement votre équidé principal ?

- a. Moi seul
- b. Moi et un ou plusieurs de mes proches (amis ou famille)
- c. Moi et un ou des tiers
- d. Quelqu'un d'autre que moi (merci d'entourer d1 ou d2) :
 - d1. Un ou plusieurs de mes proches (amis ou famille)
 - d2. Un ou des tiers

9. Confiez-vous une partie ou la totalité de l'entretien journalier de votre équidé principal (distribution de nourriture et surveillance) à un tiers ?

OUI	Passer à la question 13
NON	Passer à la question 10

10. Depuis combien de temps vous êtes-vous entièrement et personnellement occupé, pour la première fois, de l'entretien journalier d'au moins un de vos équidés (distribution de nourriture et surveillance) ?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
- c. Entre 2 et moins de 5 ans
- d. Entre 5 et moins de 10 ans
- e. Plus de 10 ans

11. Donnez une note de 1 à 5 selon si vous êtes en désaccord (1) ou en accord (5) avec l'affirmation suivante :

	Pas du tout d'accord D'accord				
« M'occuper entièrement moi-même de mon équidé est un plaisir, cela fait partie intégrante de mon loisir équestre »	1	2	3	4	5

12. Vous occupez-vous personnellement de l'entretien journalier d'équidés (distribution de nourriture et surveillance) dont vous n'êtes pas propriétaire?

OUI	Passer à la question 19
NON	Passer à la question 32

13. Depuis combien de temps avez-vous confié, pour la première fois, une partie de l'entretien d'un de vos équidés à un tiers ?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
- c. Entre 2 et moins de 5 ans
- d. Entre 5 et moins de 10 ans
- e. Plus de 10 ans

14. A quel type de personne confiez-vous votre équidé principal ?

a. A un proche, occasionnellement, lorsque je m'absente	
b. A un particulier ou proche en échange de services que vous lui rendez	Passer à la question 15
c. A un particulier ou proche en échange du paiement d'une pension mensuelle	
d. A un particulier ou proche sans contre-partie	
e. Dans un centre équestre en échange du paiement d'une pension mensuelle	Passer à la question 16
f. Dans une écurie de propriétaire en échange du paiement d'une pension mensuelle	

g. Autre : précisez.....

15. Combien d'autres personnes ont confié leur équidé à cette même personne ?

Passer à la question 18

16. Une personne travaillant dans cette structure équestre réalise-t-elle une partie ou la totalité du dressage de votre équidé principal ?

OUI Passer à la question 17

NON Passer à la question 25

17. Pourquoi avez-vous confié le dressage de votre équidé principal à un professionnel ? (plusieurs réponses possibles)

- a. Je souhaite faire débouarrer ou dresser mon cheval par un professionnel
- b. Je souhaite améliorer les compétences de mon équidé pour participer à des compétitions
- c. Je souhaite revendre mon cheval avec plus de valeur ajoutée
- d. Autre : précisez.....

Passer à la question 25

18. Vous occupez-vous personnellement de l'entretien journalier d'équidés (distribution de nourriture et surveillance) dont vous n'êtes pas propriétaire?

OUI Question suivante

NON Passer à la question 25

19. Depuis combien temps vous occupez-vous personnellement de l'entretien journalier d'équidés dont vous n'êtes pas propriétaire?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
- c. Entre 2 et moins de 5 ans
- d. Entre 5 et moins de 10 ans
- e. Plus de 10 ans

20. De combien d'autres équidés vous occupez-vous ? :.....

21. Faites-vous ceci en échange d'une rémunération ? OUI NON

22. Faites-vous ceci en échange de services ? OUI NON

Si oui, lesquels ?.....

23. Partagez-vous ces tâches quotidiennes avec d'autres propriétaires d'équidés ?

OUI Passer à la question 24

NON Passer à la question 25

24. Pourquoi partagez-vous ces tâches quotidiennes ?

- a. Pour pouvoir alléger le temps que je passe à m'occuper de mon équidé
- b. Pour pouvoir m'absenter, partir en vacances
- c. Pour avoir de la compagnie pour faire des promenades
- d. Pour fournir de la compagnie à mon équidé
- e. Autre : précisez.....

Avec combien d'autres propriétaires d'équidés partagez-vous ces tâches ?.....

25. Quel type d'accord avez-vous passé avec les personnes qui s'occupent de votre équidé principal ou qui ont des équidés dont vous vous occupez ?

- a. Un contrat écrit
- b. Un accord verbal
- c. Autre : précisez.....

26. Depuis combien de temps êtes-vous en relation avec ces mêmes personnes au sujet de vos équidés ou des leurs ?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et 2 ans
- c. Entre 2 et 5 ans
- d. Plus de 5 ans

27. Qu'est-ce qui permet selon vous le maintien de bonnes relations entre vous ? (Donnez une note de 1 à 5 selon l'importance que vous accordez à ces différents éléments, 1 : aucune importance... 5 : importance cruciale)

	Aucune importance → Importance cruciale				
	1	2	3	4	5
Le fait que nous ayons signé un contrat écrit	1	2	3	4	5
Le fait que nous soyons en relation depuis longtemps	1	2	3	4	5
La confiance qui existe entre nous	1	2	3	4	5
Le fait que chacun d'entre nous ait la réputation d'être sérieux et de remplir ses engagements	1	2	3	4	5
Le fait qu'il n'y ait pas de nouveaux arrivants dans notre groupe	1	2	3	4	5
Autre : précisez.....	1	2	3	4	5

28. Avez-vous déjà été en désaccord avec une de ces personnes ?

OUI	Passer à la question 29
NON	Passer à la question 32

29. Quelles étaient la ou les raisons de ce ou ces désaccords ? (plusieurs réponses possibles)

- a. La personne ne respectait pas ses engagements
- b. La personne essayait de profiter de la situation pour s'investir le moins possible
- c. La personne n'avait pas les mêmes pratiques et/ou opinions que moi concernant les équidés
- d. Autre : précisez.....
.....

30. Comment avez-vous réglé ce ou ces désaccords ? (plusieurs réponses possibles)

- a. J'ai fait appel à la loi en portant plainte ou en faisant respecter juridiquement un contrat
- b. J'ai menacé cette personne de ne plus lui faire confiance
- c. J'ai menacé cette personne de l'exclure du groupe ou je lui ai dit que je quitterai le groupe si elle ne changeait pas de comportement
- d. J'ai exclu du groupe la personne qui posait problème ou j'ai moi-même quitté le groupe
- e. Nous avons réglé le problème par la discussion
- f. Autre : précisez.....
.....

- 31. Comment vous protégez-vous désormais de ce type de désaccord ?** (plusieurs réponses possibles)
- Je ne m'associe qu'avec des personnes que je connais depuis longtemps
 - Je ne m'associe qu'avec des personnes en qui j'ai une totale confiance
 - Je ne m'associe qu'avec des personnes que l'on m'a recommandées, qui ont une bonne réputation
 - J'utilise un contrat écrit
 - Nous discutons et échangeons davantage
 - Autre : précisez.....
.....

- 32. A quelle distance de votre lieu d'habitation se situe actuellement votre équidé principal ?**

- Sur place, chez moi
- Moins de 500m
- Entre 500m et moins de 5km
- Entre 5 et moins de 15km
- Entre 15 et moins de 30km
- 30km et plus

- 33. A quelle fréquence allez-vous voir votre équidé principal et ceux dont vous vous occupez éventuellement ?**

- Plusieurs fois par jour
- Une fois par jour
- Entre 6 et 3 fois par semaine
- Entre 2 et 1 fois par semaine
- Entre 3 et 1 fois par mois
- Moins d'une fois par mois

- 34. Combien de temps au total consacrez-vous en moyenne aux équidés par semaine (transport compris) ?**

- Moins de 5h
- De 5 à moins de 10h
- De 10 à moins de 15h
- De 15 à moins de 20h
- De 20 à moins de 30h
- Plus de 30h

- 35. Quelle proportion de votre temps libre cela représente-t-il ?**

- Moins de 1/4
- De 1/4 à moins de 1/2
- De 1/2 à moins de 3/4
- Plus des 3/4

- 36. Quel budget global consacrez-vous en moyenne chaque mois à votre équidé principal (hors frais exceptionnels et frais kilométriques) ?**

- Moins de 50€
- De 50 à moins de 150€
- De 150 à moins de 300€
- De 300 à moins de 500 €
- De 500 à moins de 800€
- Plus de 800€

- 37. Avez-vous des rentrées d'argent liées aux équidés ?**

OUI	Passer à la question 38
NON	Passer à la question 40

- 38. A quoi correspondent ces rentrées d'argent ?** (plusieurs réponses possibles)

- Utilisation par un tiers d'au moins un de vos équidés contre rémunération (pension ou demi-pension)
- Gains en compétition
- Vente d'équidés
- Autre : précisez.....
.....

- 39. De quel ordre de grandeur sont-elles annuellement ?**

- Moins de 200€
- De 200 à moins de 500€
- De 500 à moins de 1 000€
- De 1 000 à moins de 2 000€
- De 2 000 à moins de 5 000€
- De 5 000 à moins de 10 000€
- Plus de 10 000€
- Ne souhaite pas répondre

II- Votre conception des activités équestres :

40. D'où vous vient votre attrait pour les équidés et/ou les activités équestres ?

- a. De moi-même
- b. De ma famille
- c. De mes amis
- d. Autre : précisez.....

41. Comment considérez-vous votre activité équestre ? (choisir la réponse la plus importante pour vous en mettant une croix en face dans la colonne du tableau correspondante puis éventuellement deux autres réponses d'importance secondaire)

	Première réponse	2 ^{ème} et 3 ^{ème} réponses (facultatives)
Un travail, une source de revenus		
Une contrainte		
Un sport		
Un plaisir, une détente		
Un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux		
Autre : précisez.....		
.....		

42. Quelle importance a selon vous chacun des critères suivant dans le choix de l'hébergement de votre équidé principal ? (Donnez une note de 1 à 5 selon l'importance que vous accordez à ces différents critères, 1 : aucune importance... 5 : importance cruciale)

	Aucune importance \longrightarrow Importance cruciale				
	1	2	3	4	5
Pouvoir voir mon équidé tous les jours	1	2	3	4	5
La distance à mon lieu d'habitation	1	2	3	4	5
Le type d'installations auxquelles j'ai accès	1	2	3	4	5
Le type de nourriture distribuée aux équidés et le type d'hébergement des équidés	1	2	3	4	5
Les relations que je crée ou entretiens avec les autres personnes rencontrées sur le lieu de pratique de mon loisir équestre	1	2	3	4	5
Que l'on s'occupe de mon équidé de la façon dont je le souhaite	1	2	3	4	5
Le bien être de mon équidé	1	2	3	4	5
Autre : précisez.....	1	2	3	4	5
.....	1	2	3	4	5
.....	1	2	3	4	5

43. Que recherchez-vous actuellement dans votre activité équestre ? (Donnez une note de 1 à 5 selon l'importance que vous accordez à ces différents éléments, 1 : aucune importance ... 5 : importance cruciale)

	Aucune importance \longrightarrow Importance cruciale				
	1	2	3	4	5
Disposer d'espaces et chemins de promenade et randonnée à proximité	1	2	3	4	5
Pratiquer une discipline équestre particulière	1	2	3	4	5
Être totalement libre dans mon loisir (horaires, type d'activité)	1	2	3	4	5
Pouvoir pratiquer la compétition	1	2	3	4	5
Pouvoir m'absenter, ne pas avoir l'entière responsabilité de mon équidé	1	2	3	4	5
Partager cela avec certains de mes proches	1	2	3	4	5
Autre : précisez.....	1	2	3	4	5

44. Donnez une note de 1 à 5 selon si vous êtes en désaccord (1) ou en accord (5) avec les affirmations suivantes :

	Pas du tout d'accord \longrightarrow D'accord				
	1	2	3	4	5
« J'ai des exigences très précises concernant la façon dont on doit s'occuper de mon équidé »	1	2	3	4	5
« Je souhaite vraiment que mon équidé soit localisé à proximité immédiate de mon lieu d'habitation »	1	2	3	4	5
« Si je devais confier mon équidé à une personne extérieure (que je connais peu), je ne le ferais pas sans avoir des informations très précises sur la façon dont elle s'occupera de mon équidé »	1	2	3	4	5
« Si je devais confier mon équidé à une personne extérieure (que je connais peu), je ne pourrais pas savoir au premier abord si elle s'occupera de mon équidé de la manière dont je le souhaite avant de le lui avoir confié durant un certain temps »	1	2	3	4	5
« Si je devais déplacer mon équidé dans une structure que je ne connais pas, je ne pourrais pas savoir au premier abord si je m'entendrai avec les personnes m'entourant avant de les avoir côtoyées pendant un certain temps »	1	2	3	4	5
« La qualité des prestations d'une structure équestre peut varier au cours du temps »	1	2	3	4	5
« Il est possible, au cours du temps, de ne plus s'entendre avec les personnes rencontrées sur le lieu de pratique du loisir équestre »	1	2	3	4	5
« Je connais très bien toutes les possibilités qui s'offrent à moi pour le logement de mon équidé dans ma région »	1	2	3	4	5
« Si je devais confier mon équidé à une personne extérieure (que je connais peu), il serait facile de vérifier la qualité des soins et de l'attention apportés à mon animal »	1	2	3	4	5
« Si je devais confier mon équidé à une personne extérieure (que je connais peu), il serait facile de vérifier qu'elle remplit correctement tous les engagements qu'elle a pris devant moi »	1	2	3	4	5

	Pas du tout d'accord  D'accord				
« Si je devais confier mon équidé à une autre personne, je lui demanderais :					
- d'acheter une nourriture ou une litière spécifique uniquement pour mon équidé	1	2	3	4	5
- d'équiper le box ou la pâture de mon équidé avec des équipements spécifiques uniquement pour mon équidé	1	2	3	4	5
- d'investir dans de nouveaux équipements qui ne servent qu'à moi ou à mon équidé	1	2	3	4	5
- de suivre une formation spécifique pour avoir les capacités de répondre à mes besoins »	1	2	3	4	5
« Si une personne doit s'occuper de mon équidé, je veux qu'elle s'intéresse à lui et apprenne à le connaître»	1	2	3	4	5
« Mon équidé est habitué à son environnement actuel et il serait perturbé si je décidais de le déplacer dans une autre structure »	1	2	3	4	5
« Je suis habitué à mon lieu de pratique équestre et cela me gênerait de devoir en changer »	1	2	3	4	5
« Il est nécessaire d'être propriétaire de foncier pour avoir mon type d'activité équestre »	1	2	3	4	5
« Je pense à l'heure actuelle avoir les compétences nécessaires afin de pouvoir être entièrement autonome pour m'occuper de mon équidé »	1	2	3	4	5
« J'ai ou j'aurais à l'heure actuelle le temps de m'occuper entièrement moi-même de mon équidé de manière autonome »	1	2	3	4	5
« J'ai ou j'aurais à l'heure actuelle le foncier et les équipements nécessaires pour m'occuper entièrement moi-même de mon équidé de manière autonome »	1	2	3	4	5
« Je suis entièrement satisfait du mode actuel de logement de mon équidé »	1	2	3	4	5

45. De quelles infrastructures disposez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--------------------------|
| a. Un ou des abris | f. Un rond de longe |
| b. Un ou des box | g. Un manège |
| c. Un ou des parcs (collectifs ou non) | h. Une sellerie |
| d. Un lieu de stockage pour la nourriture | i. Autre : précisez..... |
| e. Une carrière | |

III- Vos pratiques équestres passées et futures :

46. Avez-vous d'abord été pratiquant d'équitation avant d'être propriétaire d'équidé(s) ?

OUI	Passer à la question 47
NON	Passer à la question 48

47. Où avez-vous pratiqué l'équitation avant d'être propriétaire d'équidé(s)? (plusieurs réponses possibles)

- Dans un centre équestre en tant que cavalier (cours ou stages)
- Dans une structure équestre où je prenais un cheval en pension ou demi-pension
- Chez un proche qui possédait un ou des équidés
- Autre : précisez.....
.....

48. Avez-vous déjà mis, même ponctuellement, un de vos équidés dans les structures suivantes ?

- Pension pour chevaux dans un centre équestre OUI NON
- Pension pour chevaux dans une écurie de propriétaires OUI NON
- Pension pour chevaux chez un agriculteur ou un particulier OUI NON
- Chez un particulier ou un proche s'occupant gratuitement de mon équidé OUI NON
- Regroupement avec d'autres particuliers pour s'occuper des équidés de manière indépendante à toute structure OUI NON
- Chez moi ou sur mes terrains (en propriété, location ou prêt) et je m'occupais moi-même ou ma famille de mon ou mes équidés OUI NON
- Autre : précisez.....
.....

49. Envisagez-vous, dans les prochaines années, d'utiliser l'une des formules suivantes pour votre ou vos équidés ?

- Pension pour chevaux dans un centre équestre OUI NON
- Pension pour chevaux dans une écurie de propriétaires OUI NON
- Pension pour chevaux chez un agriculteur ou un particulier OUI NON
- Chez un particulier ou un proche s'occupant gratuitement de mon équidé OUI NON
- Regroupement avec d'autres particuliers pour s'occuper des équidés de manière indépendante à toute structure OUI NON
- Chez moi ou sur mes terrains et je m'occuperai moi-même ou ma famille de mon ou mes équidés OUI NON
- Autre : précisez.....
.....

IV- L'occupation de l'espace par vos équidés :

50. Sur quelle superficie de terrain (pour la totalité des parcs) stationnent ou pâturent votre équidé principal (et les équidés qui sont potentiellement avec lui) et ceux dont vous vous occupez éventuellement ?

a. Nulle, il est (ou sont) en box	Passer à la question 54
b. Moins d'1 hectare	
c. Entre 1 et moins de 2 hectares	
d. Entre 2 et moins de 5 hectares	
e. Entre 5 et moins de 10 hectares	
f. Entre 10 et moins de 20 hectares	
g. Plus de 20 hectares	

51. Considérez-vous cette superficie suffisante pour votre équidé principal ?

OUI	Passer à la question 53
NON	Passer à la question 52

52. De combien d'hectares supplémentaires souhaiteriez-vous disposer ?..... hectares

53. Au cours d'une année, votre équidé principal stationne-t-il sur :

- a. Une seule parcelle
- b. Plusieurs parcelles proches, situées dans la même commune ou dans des communes limitrophes
- c. Plusieurs parcelles dans des communes éloignées
- d. Autre : précisez.....
.....

54. Quel sont les statuts fonciers des terrains sur lesquels stationnent votre équidé principal et éventuellement ceux dont vous vous occupez ? (plusieurs réponses possibles)

a. Mon équidé est en pension	Passer à la question 60
b. Ils m'appartiennent	Passer à la question 55
c. Je les loue	
d. On me les prête	Passer à la question 56
e. On me les prête contre un service, précisez lequel :.....	

55. Donnez une note de 1 à 5 selon si vous êtes en désaccord (1) ou en accord (5) avec les affirmations suivantes :

	Pas du tout d'accord D'accord				
	1	2	3	4	5
« Si il n'y avait pas d'équidés sur mes terrains, ces parcelles ne seraient pas entretenues »					
« Il est important pour moi que mes terrains soient entretenus »					

Passer à la question 57

56. Quel type d'accord avez-vous passé avec le(s) propriétaire(s) des terrains ?

- a. Accord verbal
 - b. Contrat écrit
 - c. Autre : précisez.....
-

57. Rencontrez-vous des difficultés pour disposer de foncier ?

OUI	Passer à la question 58
NON	Passer à la question 60
N'en recherche pas	

58. Quelles sont ces difficultés ? (plusieurs réponses possibles)

- a. Je ne trouve pas de terrains car je souhaite qu'ils soient très proches de mon lieu d'habitation
- b. J'ai des difficultés pour trouver des terrains pouvant accueillir des équidés sur ma commune ou les communes limitrophes
- c. Des personnes souhaitent me louer leurs terrains alors que je recherche des terrains en prêt
- d. Autre : précisez.....

59. Vous recherchez des terrains ?

- a. A acheter
- b. A louer
- c. Que l'on me prête

60. Êtes-vous actuellement propriétaire, dans les alentours de votre commune d'habitation, de terrains pouvant potentiellement accueillir votre équidé principal ?

OUI	Passer à la question 61
NON	Passer à la question 62

61. Quelle surface totale de foncier pouvant accueillir des équidés possédez-vous ?.....

62. Quelles étaient les utilisations antérieures des parcelles sur lesquelles stationne ou pâture votre équidé principal ? (plusieurs réponses possibles)

- a. Ne sais pas
 - b. Bois
 - c. Garrigue
 - d. Pâturage
 - e. Vigne/verger
 - f. Terre labourable
 - g. Friche
 - h. Autre : précisez.....
-

63. Pensez-vous que le foncier sur lequel stationne votre équidé principal risque d'être prochainement utilisé à d'autres fins ?

OUI	Passer à la question suivante
NON	Passer à la question 64

Si oui lesquelles ?

- a. Agriculture
 - b. Habitation
 - c. Zone commerciale, artisanale, industrielle...
 - d. Autre : précisez.....
-

V- Vous et vos équidés :

64. Dans quelle catégorie entre votre équidé principal ?

- a. Cheval de selle
b. Cheval de trait
c. Poney
d. Ane
e. Mule/mulet/bardot/baudet

65. Dans quelle tranche d'âge se situe votre équidé principal ?

- a. Moins de 3 ans
b. De 3 à 9 ans
c. De 10 à 19 ans
d. 20 ans et plus

66. De combien d'équidés êtes-vous propriétaire ?.....

67. Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire d'au moins un équidé ?

- a. Moins de 6 mois
b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
c. Entre 2 et moins de 5 ans
d. Entre 5 et moins de 10 ans
e. Plus de 10 ans

68. Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à devenir propriétaire d'équidés ? (choisir la réponse la plus importante pour vous en mettant une croix en face dans la colonne du tableau correspondante puis éventuellement deux autres réponses d'importance secondaire)

	Première réponse	2 ^{ème} et 3 ^{ème} réponses (facultatives)
Une ou plusieurs personnes de ma famille montent à cheval		
Je veux disposer d'un équidé ayant les qualités précises que je recherche		
Je ne veux pas être obligé de partager mon équidé avec d'autres personnes		
Je souhaite améliorer plus rapidement mon niveau en équitation et avoir un travail suivi avec un cheval		
Je souhaite pratiquer la compétition		
Je souhaite être libre dans mon loisir équestre		
Je souhaite avoir une relation privilégiée avec un équidé		
Je souhaite faire de l'élevage d'équidés		
Autre : précisez.....		
.....		

69. Votre équidé principal est-il inscrit au SIRE (Système d'Identification Répertoire des Équidés) ?

OUI NON

70. Jugez-vous nécessaire, lors de l'achat d'un équidé, qu'il soit immatriculé dans le fichier SIRE des Haras nationaux ?

OUI Passer à la question 71

NON Question suivante

Si non, pensez-vous que vous le feriez ensuite inscrire au SIRE ?

OUI Passer à la question 71

NON Question suivante

Si non (vous ne le feriez alors pas inscrire au SIRE), pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- a. Je n'en vois pas l'utilité
b. Rien ne m'y oblige
c. Je préfère rester anonyme
d. Autre : précisez.....

VI- Vous même :

71. Sexe : F M

72. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- a. Moins de 18 ans
- b. Entre 18 et 25 ans
- c. Entre 26 et 45 ans
- d. Entre 46 et 60 ans
- e. Plus de 60 ans

73. Quel est votre niveau d'étude ?

- a. Aucun diplôme scolaire, Brevet des collèges, CAP, BEP
- b. Bac pro ou bac général
- c. Bac + 2/3
- d. Bac + 4/5
- e. Supérieur à Bac +5

74. Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

- a. Agriculteur exploitant
- b. Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- c. Cadre et profession intellectuelle supérieure
- d. Profession Intermédiaire
- e. Employé
- f. Ouvrier
- g. Retraité
- h. Étudiant
- i. En recherche d'emploi
- j. Homme ou femme au foyer
- k. Autre : précisez

75. Quel est le revenu mensuel net global de votre ménage (vous et les personnes habitant sous le même toit que vous) ?

- a. Moins de 1000€
- b. De 1000 à moins de 3000€
- c. De 3000 à moins de 5000€
- d. 5000€ et plus
- e. Ne souhaite pas répondre

76. Combien d'autres personnes vivent avec vous dans votre foyer (sous le même toit) ou sont à votre charge ?

- a. Aucune
- b. Une
- c. Deux
- d. Trois
- e. Quatre
- f. Cinq ou plus

77. Dans quelle commune résidez-vous actuellement ?

78. Depuis combien de temps habitez-vous cette commune ?

- a. Moins de 6 mois
- b. Entre 6 mois et moins de 2 ans
- c. Entre 2 et moins de 5 ans
- d. Entre 5 et moins de 10 ans
- e. Plus de 10 ans

Merci pour votre participation à cette étude

Si vous désirez avoir les résultats de cette étude, inscrivez votre adresse électronique ou postale :

.....
.....
.....
.....

Annexe 29 : Présentation des variables du modèle

	Fréquence	Pourcentage
Forme organisationnelle (variable expliquée)		
Modalité 0 : Propriétaire faisant appel à un prestataire de services	87	38
Modalité 1 : Propriétaire indépendant	142	62
utilisation equide : utilisation principale de l'équidé		
Utilisation pour les sport traditionnels (modalité 1)	102	45
Autres utilisations (modalité 0)	127	55
Niveau d'étude		
niveau d'étude 1 : Inférieur au Baccalauréat	81	35
niveau d'étude 2 : Baccalauréat professionnel ou général	46	20
niveau d'étude 3 : Bac + 2/3	52	23
niveau d'étude 4 : Supérieur à Bac +4	50	22
Type d'espace		
AU de Montpellier	80	35
AU de Caen	75	33
Auxois	74	32
Ressource en temps : ressource en temps libre des individus par semaine		
Moins de 30h (1)	67	29
De 30 à moins de 50h (2)	65	29
De 50 à moins de 80h (3)	39	17
Plus de 80h (4)	59	25
Total	229	100

Tableau 41 : Répartition des variables qualitatives du modèle

	Moyenne	Ecart-type
<i>nombre d'equides</i> : nombre d'équidés possédé	3,0	4,0
Variables estimées sur une échelle de Likert (de 1 à 5)		
<i>proximité</i> : spécificité de site	4,0	1,1
<i>nourriture ou litière</i> : actifs dédiés	2,4	1,4
<i>équipements</i> : actifs dédiés	1,7	1,0
<i>connaître</i> : actifs humains spécifiques	4,0	1,1
<i>ressource en foncier</i> : ressources en foncier et installations	3,3	1,7
<i>ressource en compétences</i> : ressources en compétences	4,2	1,1
<i>s'absenter</i> : importance que les individus accordent au fait de pouvoir s'absenter	3,4	1,4
<i>relations</i> : importance accordée aux relations sociales créées sur leur lieu de pratique équestre	3,5	1,3
<i>partager avec proches</i> : importance accordée au fait de pouvoir partager son loisir avec ses proches	3,7	1,3

Tableau 42 : Description des variables quantitatives du modèle

Annexe 30 : Sexe et âge des propriétaires amateurs enquêtés

	Fréquence	Pourcentage
Sexe		
Hommes	83	33
Femmes	168	67
Age		
< 18 ans	39	16
18-25 ans	43	17
26-45 ans	86	34
46-60 ans	59	23
> 60 ans	24	10
Total	251	100

Tableau 43 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés

Age	Hommes		Femmes	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
< 18 ans	4	5	35	21
18-25 ans	4	5	39	23
26-45 ans	27	33	59	35
46-60 ans	30	36	29	17
> 60 ans	18	22	6	4
Total	83	100	168	100

Tableau 44 : Répartition des hommes et répartition des femmes entre les différentes classes d'âge au sein des propriétaires amateurs enquêtés

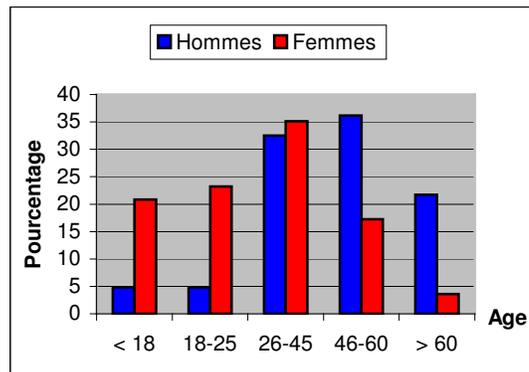


Figure XXX : Répartition des hommes et répartition des femmes entre les différentes classes d'âge au sein des propriétaires amateurs enquêtés

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Sexe	Hommes	64	59	19	22
	Femmes	100	61	68	78
Age	< 18 ans	25	15	14	16
	18-25 ans	20	12	23	26
	26-45 ans	58	35	28	32
	46-60 ans	40	25	19	22
	> 60 ans	21	13	3	4
Total		164	100	87	100

Tableau 45 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés, en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Sexe	Hommes	27	33,8	25	33,3	22	29,7	9	40,9
	Femmes	53	66,3	50	66,7	52	70,3	13	59,1
Age	< 18 ans	1	1,3	16	21,3	21	28,4	1	4,5
	18-25 ans	15	18,8	12	16,0	14	18,9	2	9,1
	26-45 ans	32	40,0	28	37,3	15	20,3	11	50,0
	46-60 ans	25	31,3	14	18,7	16	21,6	4	18,2
	> 60 ans	7	8,8	5	6,7	8	10,8	4	18,2
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 46 : Répartition par sexe et par classes d'âge des propriétaires amateurs enquêtés, en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 31 : Caractéristiques du foyer des propriétaires amateurs enquêtés

		Fréquence	Pourcentage
Temps depuis lequel la personne habite la même commune	Moins de 6 mois	7	2,8
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	18	7,2
	Entre 2 et moins de 5 ans	31	12,4
	Entre 5 et moins de 10 ans	34	13,5
	Plus de 10 ans	161	64,1
Nombre de personnes composant le foyer	Une	40	15,9
	Deux	63	25,1
	Trois	52	20,7
	Quatre	58	23,1
	Cinq	23	9,2
	Six et plus	15	6,0
Total		251	100

Tableau 47 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personnes composant leur foyer

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Temps depuis lequel la personne habite la même commune	Moins de 6 mois	5	3,0	2	2,3
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	12	7,3	6	6,9
	Entre 2 et moins de 5 ans	13	7,9	18	20,7
	Entre 5 et moins de 10 ans	16	9,8	18	20,7
	Plus de 10 ans	118	72,0	43	49,4
Nombre de personnes composant le foyer	Une	22	13,4	18	20,7
	Deux	42	25,6	21	24,1
	Trois	34	20,7	18	20,7
	Quatre	38	23,2	20	23,0
	Cinq	18	11,0	5	5,7
	Six et plus	10	6,1	5	5,7
Total		164	100	87	100

Tableau 48 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personne composant leur foyer, en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Temps depuis lequel la personne habite la même commune	Moins de 6 mois	1	1,3	2	2,7	4	5,4	0	0,0
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	6	7,5	4	5,3	6	8,1	2	9,1
	Entre 2 et moins de 5 ans	10	12,5	10	13,3	10	13,5	1	4,5
	Entre 5 et moins de 10 ans	16	20,0	10	13,3	5	6,8	3	13,6
	Plus de 10 ans	47	58,8	49	65,3	49	66,2	16	72,7
Nombre de personnes composant le foyer	Une	15	18,8	9	12,0	13	17,6	3	13,6
	Deux	24	30,0	20	26,7	12	16,2	7	31,8
	Trois	16	20,0	13	17,3	20	27,0	3	13,6
	Quatre	15	18,8	23	30,7	13	17,6	7	31,8
	Cinq	4	5,0	8	10,7	10	13,5	1	4,5
	Six et plus	6	7,5	2	2,7	6	8,1	1	4,5
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 49 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant le temps depuis lequel ils habitent la même commune et le nombre de personne composant leur foyer, en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 32 : Caractéristiques socio-économiques des propriétaires amateurs enquêtés

		Fréquence	Pourcentage
Niveau d'étude	Inférieur au Baccalauréat	91	36
	Baccalauréat	53	21
	Bac + 2/3	56	22
	Bac + 4/5	25	10
	Supérieur à Bac + 5	26	11
PCS	Agriculteur exploitant	15	6
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	15	6
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	12
	Profession intermédiaire	22	9
	Employé	43	17
	Ouvrier	5	2
	Retraité	31	12
	Étudiant	71	28
	En recherche d'emploi	6	3
	Homme ou femme au foyer	9	4
Autre	3	1	
Revenu du ménage	Moins de 1000€	15	6
	De 1000 à moins de 3000€	106	42
	De 3000 à moins de 5000€	42	17
	5000€ et plus	18	7
	Ne souhaite pas répondre	70	28
Total		251	100

Tableau 50 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Niveau d'étude	Inférieur au Baccalauréat	70	42,7	21	24,1
	Baccalauréat	36	22,0	17	19,5
	Bac + 2/3	32	19,5	24	27,6
	Bac + 4/5	12	7,3	13	14,9
	Supérieur à Bac + 5	14	8,5	12	13,8
PCS	Agriculteur exploitant	15	9,1	0	0,0
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	10	6,1	5	5,7
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	9,8	15	17,2
	Profession intermédiaire	15	9,1	7	8,0
	Employé	28	17,1	15	17,2
	Ouvrier	4	2,4	1	1,1
	Retraité	26	15,9	5	5,7
	Étudiant	40	24,4	31	35,6
	En recherche d'emploi	6	3,7	0	0,0
	Homme ou femme au foyer	4	2,4	5	5,7
	Autre	0	0,0	3	3,4
Revenu du ménage	Moins de 1000€	10	6,1	5	5,7
	De 1000 à moins de 3000€	74	45,1	32	36,8
	De 3000 à moins de 5000€	28	17,1	14	16,1
	5000€ et plus	7	4,3	11	12,6
	Ne souhaite pas répondre	45	27,4	25	28,7
Total	164	100	87	100	

Tableau 51 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu, en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Niveau d'étude	Inférieur au Baccalauréat	13	16,3	30	40,0	38	51,4	10	45,5
	Baccalauréat	15	18,8	15	20,0	16	21,6	7	31,8
	Bac + 2/3	27	33,8	18	24,0	7	9,5	4	18,2
	Bac + 4/5	14	17,5	5	6,7	5	6,8	1	4,5
	Supérieur à Bac + 5	11	13,8	7	9,3	8	10,8	0	0,0
PCS	Agriculteur exploitant	3	3,8	3	4,0	4	5,4	5	22,7
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	7,5	5	6,7	2	2,7	2	9,1
	Cadre et profession intellectuelle supérieure	11	13,8	11	14,7	9	12,2	0	0,0
	Profession intermédiaire	14	17,5	4	5,3	4	5,4	0	0,0
	Employé	20	25,0	7	9,3	8	10,8	8	36,4
	Ouvrier	1	1,3	1	1,3	3	4,1	0	0,0
	Retraité	7	8,8	10	13,3	10	13,5	4	18,2
	Étudiant	10	12,5	28	37,3	31	41,9	2	9,1
	En recherche d'emploi	1	1,3	3	4,0	1	1,4	1	4,5
	Homme ou femme au foyer	5	6,3	3	4,0	1	1,4	0	0,0
	Autre	2	2,5	0	0,0	1	1,4	0	0,0
Revenu du ménage	Moins de 1000€	3	3,8	4	5,3	4	5,4	4	18,2
	De 1000 à moins de 3000€	39	48,8	25	33,3	26	35,1	16	72,7
	De 3000 à moins de 5000€	21	26,3	12	16,0	9	12,2	0	0,0
	5000€ et plus	11	13,8	3	4,0	3	4,1	1	4,5
	Ne souhaite pas répondre	6	7,5	31	41,3	32	43,2	1	4,5
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 52 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés par niveau d'étude, PCS et revenu, en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 33 : Temps et budget que les propriétaires amateurs enquêtés consacrent aux équidés

		Fréquence	Pourcentage
Temps que le propriétaire consacre par semaine aux équidés	Moins de 5 h	52	20,7
	De 5 à moins de 10 h	69	27,5
	De 10 à moins de 15 h	51	20,3
	De 15 à moins de 20 h	39	15,5
	De 20 à moins de 30 h	24	9,6
	Plus de 30 h	16	6,4
Fréquence à laquelle le propriétaire va voir son équidé	Plusieurs fois par jour	89	35,5
	Une fois par jour	68	27,1
	Entre 6 et 3 fois par semaine	58	23,1
	Entre 2 et 1 fois par semaine	30	11,9
	Entre 3 et 1 fois par mois	6	2,4
Budget global que le propriétaire consacre par mois à son équidé principal	Moins de 50 €	64	25,5
	De 50 à moins de 150 €	67	26,7
	De 150 à moins de 300 €	54	21,5
	De 300 à moins de 500 €	48	19,1
	De 500 à moins de 800 €	17	6,8
	Plus de 800 €	1	0,4
Total		251	100
Propriétaires ayant des entrées d'argent liées aux équidés	Utilisation de l'équidé par un tiers en échange d'une rémunération	6	2,4
	Gains en compétition	24	9,6
	Vente d'équidé	22	8,8
	Autre	19	7,6
Montant des entrées d'argent liées aux équidés	Moins de 200 €	13	5,2
	Entre 200 et moins de 1000 €	13	5,2
	Entre 1000 et moins de 5000 €	18	7,2
	Plus de 5000 €	5	2,0
	Ne souhaite pas répondre	10	4,0

Tableau 53 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Temps que le propriétaire consacre par semaine aux équidés	Moins de 5 h	44	26,8	8	9,2
	De 5 à moins de 10 h	53	32,3	16	18,4
	De 10 à moins de 15 h	24	14,6	27	31,0
	De 15 à moins de 20 h	18	11,0	21	24,1
	De 20 à moins de 30 h	12	7,3	12	13,8
	Plus de 30 h	13	7,9	3	3,4
Fréquence à laquelle le propriétaire va voir son équidé	Plusieurs fois par jour	77	47,0	12	13,8
	Une fois par jour	48	29,3	20	23,0
	Entre 6 et 3 fois par semaine	20	12,2	38	43,7
	Entre 2 et 1 fois par semaine	16	9,8	14	16,1
	Entre 3 et 1 fois par mois	3	1,8	3	3,4
Budget global que le propriétaire consacre par mois à son équidé principal	Moins de 50 €	64	39,0	0	0,0
	De 50 à moins de 150 €	65	39,6	2	2,3
	De 150 à moins de 300 €	28	17,1	26	29,9
	De 300 à moins de 500 €	6	3,7	42	48,3
	De 500 à moins de 800 €	1	0,6	16	18,4
	Plus de 800 €	0	0,0	1	1,1
Propriétaires ayant des entrées d'argent liées aux équidés	Utilisation de l'équidé par un tiers en échange d'une rémunération	1	2,8	5	20,8
	Gains en compétition	9	25,0	15	62,5
	Vente d'équidé	19	52,8	3	12,5
	Autre	15	41,7	4	16,7
Total		164	100	87	100

Tableau 54 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Temps que le propriétaire consacre par semaine aux équidés	Moins de 5 h	18	22,5	16	21,3	6	8,1	12	54,5
	De 5 à moins de 10 h	18	22,5	13	17,3	32	43,2	6	27,3
	De 10 à moins de 15 h	20	25,0	15	20,0	12	16,2	4	18,2
	De 15 à moins de 20 h	16	20,0	13	17,3	10	13,5	0	0,0
	De 20 à moins de 30 h	5	6,3	12	16,0	7	9,5	0	0,0
	Plus de 30 h	3	3,8	6	8,0	7	9,5	0	0,0
Fréquence à laquelle le propriétaire va voir son équidé	Plusieurs fois par jour	28	35,0	28	37,3	27	36,5	6	27,3
	Une fois par jour	23	28,8	17	22,7	16	21,6	12	54,5
	Entre 6 et 3 fois par semaine	20	25,0	23	30,7	12	16,2	3	13,6
	Entre 2 et 1 fois par semaine	7	8,8	7	9,3	16	21,6	0	0,0
	Entre 3 et 1 fois par mois	2	2,5	0	0,0	3	4,1	1	4,5
Budget global que le propriétaire consacre par mois à son équidé principal	Moins de 50 €	17	21,3	14	18,7	18	24,3	15	68,2
	De 50 à moins de 150 €	17	21,3	21	28,0	22	29,7	7	31,8
	De 150 à moins de 300 €	21	26,3	16	21,3	17	23,0	0	0,0
	De 300 à moins de 500 €	16	20,0	18	24,0	14	18,9	0	0,0
	De 500 à moins de 800 €	8	10,0	6	8,0	3	4,1	0	0,0
	Plus de 800 €	1	1,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total		80	189	75	100	74	100	22	100

Tableau 55 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de le temps et le budget qu'ils consacrent à leurs équidés en fonction du terrain d'étude considéré

Temps mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédé					Total
	1	2	3	4	6	
Moins de 5 h	7 (6)	1 (1)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	9 (8)
De 5 à moins de 10 h	11 (9)	7 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	18 (15)
De 10 à moins de 15 h	19 (16)	7 (6)	5 (4)	0 (0)	1 (1)	32 (27)
De 15 à moins de 20 h	19 (17)	4 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	23 (20)
Plus de 20 h	7 (6)	6 (5)	4 (3)	1 (1)	0 (0)	18 (15)
Total	64 (54)	25 (21)	8 (7)	2 (2)	1 (1)	100 (85)

Tableau 56 : Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires faisant appel à un prestataire de services en fonction du nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Temps mensuel consacré aux équidés	Nombre d'équidés possédé					Total
	1	2	3 à 5	6 à 10	11 à 30	
Moins de 5 h	9 (12)	7 (10)	7 (9)	1 (1)	0 (0)	23 (32)
De 5 à moins de 10 h	7 (11)	10 (14)	7 (10)	4 (5)	3 (4)	32 (44)
De 10 à moins de 15 h	4 (6)	3 (4)	6 (8)	2 (2)	0 (0)	15 (20)
De 15 à moins de 20 h	2 (2)	4 (5)	4 (6)	2 (3)	1 (1)	12 (17)
Plus de 20 h	6 (8)	4 (6)	0 (0)	4 (6)	3 (5)	18 (25)
Total	28 (39)	28 (39)	24 (33)	13 (17)	7 (10)	100 (138)

Tableau 57 : Temps mensuel consacré aux équidés par les propriétaires indépendants en fonction du nombre d'équidés possédé (pourcentage de notre échantillon et effectifs entre parenthèses)

Annexe 34 : Utilisation des équidés des propriétaires amateurs enquêtés

		Fréquence	Pourcentage
Utilisation de l'équidé principal	Sports traditionnels ¹	105	41,8
	Promenade et randonnée	71	28,3
	Compagnie et entretien des pâtures	40	15,9
	Autres sports équestres ²	30	12,0
	Élevage	5	2,0
Participation à des compétitions		92	36,7
Participation au dressage de l'équidé		166	66,1
Réalisation du déboufrage de l'équidé		74	29,5
Propriétaires bénéficiant d'aires de travail des chevaux	Parmi les personnes pratiquant les sports traditionnels	91	86,6
	Parmi les personnes ayant une autre pratique que les sports traditionnels	41	28,1
Personne utilisant l'équidé	Son propriétaire uniquement	136	54,2
	Son propriétaire et ses proches	84	33,5
	Son propriétaire et des tiers	16	6,4
	Quelqu'un d'autre que son propriétaire	15	6,0
Total		251	100

¹ : saut d'obstacle, dressage, complet

² : endurance, équitation camarguaise, attelage, TREC, équitation western, autre

Tableau 58 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant de l'utilisation de leur équidé principal

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Utilisation de l'équidé principal	Sports traditionnels ¹	40	24,4	65	74,7
	Promenade et randonnée	56	34,1	15	17,2
	Compagnie et entretien des pâtures	35	21,3	5	5,7
	Autres sports équestres ²	28	17,1	2	2,3
	Élevage	5	3,0	0	0,0
Participation à des compétitions		41	25,0	51	58,6
Participation au dressage de l'équidé		105	64,0	61	70,1
Réalisation du débouillage de l'équidé		60	36,6	14	16,1
Propriétaires bénéficiant d'aires de travail des chevaux	Parmi les personnes pratiquant les sports traditionnels	27		64	
	Parmi les personnes ayant une autre pratique que les sports traditionnels	22		19	
Personne utilisant l'équidé	Son propriétaire uniquement	100	61,0	36	41,4
	Son propriétaire et ses proches	57	34,8	27	31,0
	Son propriétaire et des tiers	0	0,0	16	18,4
	Quelqu'un d'autre que son propriétaire	7	4,2	8	9,2
Total		164	100	87	100

Tableau 59 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant l'utilisation de leur équidé principal en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Utilisation de l'équidé principal	Sports traditionnels	33	41,3	44	58,7	25	33,8	3	13,6
	Promenade et randonnée	27	33,8	18	24,0	24	32,4	2	9,1
	Compagnie et entretien des pâtures	11	13,8	7	9,3	8	10,8	14	63,6
	Autres sports équestres	8	10,0	4	5,3	15	20,3	3	13,6
	Élevage	1	1,3	2	2,7	2	2,7	0	0,0
Participation à des compétitions		24	30,0	37	49,3	29	39,2	2	9,1
Participation au dressage de l'équidé		54	67,5	42	56,0	44	59,5	16	72,7
Réalisation du débouillage de l'équidé		27	33,8	21	28,0	16	21,6	10	45,5
Personne utilisant l'équidé	Son propriétaire uniquement	51	63,8	38	50,7	37	50,0	10	45,5
	Son propriétaire et ses proches	24	30,0	23	30,7	25	33,8	12	54,5
	Son propriétaire et des tiers	3	3,8	8	10,7	5	6,8	0	0,0
	Quelqu'un d'autre que son propriétaire	2	2,5	6	8,0	7	9,5	0	0,0
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 60 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant l'utilisation de leur équidé principal en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 35 : Façon dont les propriétaires amateurs enquêtés considèrent leur activité équestre

		Fréquence	Pourcentage
Comment considérez-vous votre activité équestre?	Un travail, une source de revenus	7	2,8
	Une contrainte	2	0,8
	Un sport	44	17,5
	Un plaisir, une détente	164	65,3
	Un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux	32	12,8
	Autre	2	0,8
D'où vous vient votre attrait pour les équidés et/ou les activités équestres?	De moi-même	146	58,2
	De ma famille	90	35,8
	De mes amis	11	4,4
	Autre	4	1,6
Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à devenir propriétaire d'équidés ?	Une ou plusieurs personnes de ma famille montent à cheval	39	15,5
	Je veux disposer d'un équidé ayant les qualités précises que je recherche	31	12,3
	Je ne veux pas être obligé de partager mon équidé avec d'autres personnes	9	3,6
	Je souhaite améliorer plus rapidement mon niveau en équitation et avoir un travail suivi avec un cheval	18	7,2
	Je souhaite pratiquer la compétition	19	7,6
	Je souhaite être libre dans mon loisir équestre	55	21,9
	Je souhaite faire de l'élevage d'équidés	10	4
	Je souhaite avoir une relation privilégiée avec un équidé	58	23,1
Autre	12	4,8	
Total		251	100

Tableau 61 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Comment considérez-vous votre activité équestre?	Un travail, une source de revenus	3	1,8	4	4,6
	Une contrainte	2	1,2	0	0,0
	Un sport	19	11,6	25	28,7
	Un plaisir, une détente	110	67,1	54	62,1
	Un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux	28	17,1	4	4,6
	Autre	2	1,2	0	0,0
D'où vous vient votre attrait pour les équidés et/ou les activités équestres?	De moi-même	91	55,5	55	63,2
	De ma famille	64	39,0	26	29,9
	De mes amis	6	3,7	5	5,7
	Autre	3	1,8	1	1,1
Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à devenir propriétaire d'équidés ?	Une ou plusieurs personnes de ma famille montent à cheval	28	17,1	11	12,6
	Je veux disposer d'un équidé ayant les qualités précises que je recherche	14	8,5	17	19,5
	Je ne veux pas être obligé de partager mon équidé avec d'autres personnes	4	2,4	5	5,7
	Je souhaite améliorer plus rapidement mon niveau en équitation et avoir un travail suivi avec un cheval	8	4,9	10	11,5
	Je souhaite pratiquer la compétition	9	5,5	10	11,5
	Je souhaite être libre dans mon loisir équestre	41	25,0	14	16,1
	Je souhaite faire de l'élevage d'équidés	10	6,1	0	0,0
	Je souhaite avoir une relation privilégiée avec un équidé	40	24,4	18	20,7
	Autre	10	6,1	2	2,3
Total		164	100	87	100

Tableau 62 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Comment considérez-vous votre activité équestre?	Un travail, une source de revenus	0	0,0	0	0,0	7	9,5	0	0,0
	Une contrainte	0	0,0	0	0,0	2	2,7	0	0,0
	Un sport	13	16,3	19	25,3	12	16,2	0	0,0
	Un plaisir, une détente	56	70,0	49	65,3	44	59,5	15	68,2
	Un moyen d'être en contact avec la nature et les animaux	11	13,8	7	9,3	7	9,5	7	31,8
	Autre	0	0,0	0	0,0	2	2,7	0	0,0
D'où vous vient votre attrait pour les équidés et/ou les activités équestres?	De moi-même	52	65,0	39	52,0	41	55,4	14	63,6
	De ma famille	25	31,3	29	38,7	30	40,5	6	27,3
	De mes amis	2	2,5	5	6,7	2	2,7	2	9,1
	Autre	1	1,3	2	2,7	1	1,4	0	0,0
Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à devenir propriétaire d'équidés ?	Une ou plusieurs personnes de ma famille montent à cheval	19	23,8	8	10,7	9	12,2	3	13,6
	Je veux disposer d'un équidé ayant les qualités précises que je recherche	15	18,8	8	10,7	6	8,1	2	9,1
	Je ne veux pas être obligé de partager mon équidé avec d'autres personnes	2	2,5	4	5,3	2	2,7	1	4,5
	Je souhaite améliorer plus rapidement mon niveau en équitation et avoir un travail suivi avec un cheval	5	6,3	4	5,3	8	10,8	1	4,5
	Je souhaite pratiquer la compétition	2	2,5	10	13,3	6	8,1	1	4,5
	Je souhaite être libre dans mon loisir équestre	32	40,0	15	20,0	7	9,5	1	4,5
	Autre	1	1,3	3	4,0	5	6,8	3	13,6
	Je souhaite faire de l'élevage d'équidés	0	0,0	3	4,0	6	8,1	1	4,5
	Je souhaite avoir une relation privilégiée avec un équidé	4	5,0	20	26,7	25	33,8	9	40,9
Total	80	100	75	100	74	100	22	100	

Tableau 63 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leur ressenti pour leur activité équestre en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 36 : Les pratiques équestres passées et/ou futures des propriétaires amateurs enquêtés

		Fréquence	Pourcentage
Personne ayant été pratiquante d'équitation avant d'acquérir un équidé		188	74,9
Temps depuis lequel l'individu est propriétaire d'au moins un équidé	Moins de 6 mois	7	2,8
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	28	11,2
	Entre 2 et moins de 5 ans	39	15,5
	Entre 5 et moins de 10 ans	55	21,9
	Plus de 10 ans	122	48,6
Total		251	100

Tableau 64 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Personne ayant été pratiquante d'équitation avant d'acquérir un équidé		106	64,6	82	94,3
Temps depuis lequel l'individu est propriétaire d'au moins un équidé	Moins de 6 mois	3	1,8	4	4,6
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	11	6,7	17	19,5
	Entre 2 et moins de 5 ans	26	15,9	13	14,9
	Entre 5 et moins de 10 ans	30	18,3	25	28,7
	Plus de 10 ans	94	57,3	28	32,2
Propriétaire ayant déjà utilisé une pension		78	47,6	87	100,0
Propriétaire ayant déjà été indépendant		164	100,0	40	46,0
Propriétaire envisageant d'utiliser une pension		42	25,6	87	100,0
Propriétaire envisageant d'être indépendant		164	100,0	50	57,5
Total		164	100	87	100

Tableau 65 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Personne ayant été pratiquante d'équitation avant d'acquérir un équidé		66	82,5	57	76,0	53	71,6	12	54,5
Temps depuis lequel l'individu est propriétaire d'au moins un équidé	Moins de 6 mois	0	0,0	0	0,0	7	9,5	0	0,0
	Entre 6 mois et moins de 2 ans	5	6,3	11	14,7	10	13,5	2	9,1
	Entre 2 et moins de 5 ans	6	7,5	13	17,3	16	21,6	4	18,2
	Entre 5 et moins de 10 ans	23	28,8	20	26,7	9	12,2	3	13,6
	Plus de 10 ans	46	57,5	31	41,3	32	43,2	13	59,1
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 66 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant leurs pratiques équestres passées et/ou futures en fonction du terrain d'étude considéré

Annexe 37 : Occupation de l'espace par les équidés des propriétaires amateurs enquêtés

		Fréquence	Pourcentage
Superficie sur laquelle stationne l'équidé	Nulle, il est en box	44	17,5
	Moins d'1 hectare	56	22,3
	Entre 1 et moins de 2 hectares	34	13,5
	Entre 2 et moins de 5 hectares	53	21,1
	Entre 5 et moins de 10 hectares	25	10,0
	Entre 10 et moins de 20 hectares	19	7,6
	Plus de 20 hectares	20	8,0
Type de stationnement	Une seule parcelle	73	29,1
	Plusieurs parcelles proches (même commune ou communes limitrophes)	122	48,6
	Plusieurs parcelles dans des communes éloignées	6	2,4
	Autre (box le plus souvent)	50	19,9
Utilisation antérieure du foncier où stationne l'équidé, selon le propriétaire de l'équidé	Ne sait pas	58	23,1
	Bois	27	10,8
	Garrigue	23	9,2
	Pâturage	121	48,2
	Vigne/verger	40	15,9
	Terre labourable	23	9,2
	Friche	33	13,1
	Autre	3	1,2
Propriétaires craignant que le foncier occupé par leurs équidés soit prochainement utilisé à d'autres fins		59	23,5
Distance entre le lieu de stationnement de l'équidé et le lieu de résidence de son propriétaire	Aucune, l'équidé est sur place	78	31,1
	Moins de 500 m	29	11,5
	Entre 500 m et moins de 5 km	62	24,7
	Entre 5 et moins de 15 km	53	21,1
	Entre 15 et moins de 30 km	18	7,2
	30 km et plus	11	4,4
Total		251	100

Tableau 67 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés

		Propriétaires indépendants		Propriétaires utilisant une pension	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Superficie sur laquelle stationne l'équidé	Nulle, il est en box	0	0,0	44	50,6
	Moins d'1 hectare	31	18,9	25	28,7
	Entre 1 et moins de 2 ha	31	18,9	3	3,4
	Entre 2 et moins de 5 ha	48	29,3	5	5,7
	Entre 5 et moins de 10 ha	20	12,2	5	5,7
	Entre 10 et moins de 20 ha	15	9,1	4	4,6
	Plus de 20 ha	19	11,6	1	1,1
Type de stationnement	Une seule parcelle	48	29,3	25	28,7
	Plusieurs parcelles proches (même commune ou communes limitrophes)	106	64,6	16	18,4
	Plusieurs parcelles dans des communes éloignées	6	3,7	0	0,0
	Autre (box le plus souvent)	4	2,4	46	52,9
Utilisation antérieure du foncier où stationne l'équidé, selon le propriétaire de l'équidé	Ne sait pas	14	8,5	44	50,6
	Bois	23	14,0	4	4,6
	Garrigue	14	8,5	9	10,3
	Pâturage	103	62,8	18	20,7
	Vigne/verger	24	14,6	16	18,4
	Terre labourable	21	12,8	2	2,3
	Friche	28	17,1	5	5,7
	Autre	1	0,6	2	2,3
Propriétaires craignant que le foncier occupé par leurs équidés soit prochainement utilisé à d'autres fins		48	29,3	11	12,6
Statut foncier des terrains occupés par les équidés de propriétaires indépendants	Propriété	110	67,1		
	Prêt	42	25,6		
	Location	71	43,3		
Distance entre le lieu de stationnement de l'équidé et le lieu de résidence de son propriétaire	Aucune, l'équidé est sur place	78	47,6	0	0,0
	Moins de 500 m	24	14,6	5	5,7
	Entre 500 m et moins de 5 km	41	25,0	21	24,1
	Entre 5 et moins de 15 km	14	8,5	39	44,8
	Entre 15 et moins de 30 km	5	3,0	13	14,9
	30 km et plus	2	1,2	9	10,3
Total		164	100	87	100

Tableau 68 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés en fonction de la forme organisationnelle utilisée

		AU de Montpellier		AU de Caen		Pays de l'Auxois		PNC	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Superficie sur laquelle stationne l'équidé	Nulle, il est en box	7	8,8	21	28,0	16	21,6	0	0,0
	Moins d'1 hectare	36	45,0	9	12,0	10	13,5	1	4,5
	Entre 1 et moins de 2 ha	14	17,5	12	16,0	6	8,1	2	9,1
	Entre 2 et moins de 5 ha	11	13,8	18	24,0	18	24,3	6	27,3
	Entre 5 et moins de 10 ha	6	7,5	6	8,0	11	14,9	2	9,1
	Entre 10 et moins de 20 ha	1	1,3	7	9,3	6	8,1	5	22,7
	Plus de 20 ha	5	6,3	2	2,7	7	9,5	6	27,3
Type de stationnement	Une seule parcelle	36	45,0	20	26,7	14	18,9	3	13,6
	Plusieurs parcelles proches (même commune ou communes limitrophes)	35	43,8	30	40,0	39	52,7	18	81,8
	Plusieurs parcelles dans des communes éloignées	1	1,3	2	2,7	2	2,7	1	4,5
	Autre (box le plus souvent)	8	10,0	23	30,7	19	25,7	0	0,0
Utilisation antérieure du foncier où stationne l'équidé, selon le propriétaire de l'équidé	Ne sait pas	13	16,3	28	37,3	16	21,6	1	4,5
	Bois	15	18,8	0	0,0	1	1,4	11	50,0
	Garrigue	23	28,8	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Pâture	15	18,8	36	48,0	51	68,9	19	86,4
	Vigne/verger	36	45,0	1	1,3	0	0,0	3	13,6
	Terre labourable	5	6,3	8	10,7	6	8,1	4	18,2
	Friche	12	15,0	5	6,7	7	9,5	9	40,9
	Autre	1	1,3	1	1,3	1	1,4	0	0,0
Propriétaires craignant que le foncier occupé par leurs équidés soit prochainement utilisé à d'autres fins		25	31,3	12	16,0	19	25,7	3	13,6
Statut foncier des terrains occupés par les équidés de propriétaires indépendants	Propriété	24	30,0	32	42,7	37	50,0	17	77,3
	Prêt	29	36,3	11	14,7	20	27,0	11	50,0
	Location	2	2,5	13	17,3	21	28,4	6	27,3
Distance entre le lieu de stationnement de l'équidé et le lieu de résidence de son propriétaire	Aucune, l'équidé est sur place	15	18,8	28	37,3	25	33,8	10	45,5
	Moins de 500 m	7	8,8	6	8,0	13	17,6	3	13,6
	Entre 500 m et moins de 5 km	23	28,8	17	22,7	15	20,3	7	31,8
	Entre 5 et moins de 15 km	27	33,8	17	22,7	7	9,5	2	9,1
	Entre 15 et moins de 30 km	5	6,3	7	9,3	6	8,1	0	0,0
	30 km et plus	3	3,8	0	0,0	8	10,8	0	0,0
Total		80	100	75	100	74	100	22	100

Tableau 69 : Répartition des propriétaires amateurs enquêtés concernant les surfaces occupées par leurs équidés en fonction du terrain d'étude considéré

Bibliographie

- ADEF (Association Des Études Foncières), 2001. La ville aux champs. Paris, ADEF, 218 p.
- Alchian, A.A., 1950. Uncertainty, evolution and economic theory. *The Journal of Political Economy*, vol. 58, n°3, p. 211-221.
- Alchian, A., Demsetz, H., 1972. Production, information costs, and economic organization. *American Economic Review*, vol. 62, n°5, p. 777-795.
- Amin, A., Cohendet, P., 2000. Organisational Learning and Governance Through Embedded Practices. *Journal of Management and Governance*, vol. 4, n°1-2, p. 93-116.
- Amit, R., Shoemaker, P.J.H., 1993. Strategic assets and organizational rent. *Strategic Management Journal*, vol. 14, p. 33-46.
- Anand, J., Singh, H., 1997. Asset Redeployment, Acquisitions and Corporate Strategy in Declining Industries. *Strategic Management Journal*, vol. 18 (Summer 1997 Special Issue: Organizational and Competitive Interactions), p. 99-118.
- Anderson, E., 1985. The Salesperson as Outside Agent or Employee : A Transaction Cost Analysis. *Marketing Science*, vol. 4, n°3, p. 234-254.
- Anderson, E., Schmittlein, D.C., 1984. Integration of the Scale Force: An Empirical Examination. *Rand Journal of Economics*, vol. 15, n°3, p. 385-95.
- Annuaire ECUS 2008. Les Haras nationaux, Observatoire économique et social du cheval, 63 p.
- Ansoff, H.I., 1965. *Corporate Strategy. An analytical approach to business policy for growth and expansion*. New York, McGraw-Hill, 241 p.
- Argyres, N., 1996. Evidence on the Role of Firm Capabilities in Vertical Integration Decisions. *Strategic Management Journal*, vol. 17, p. 129-150.
- Argyres, N., Zenger, T., 2007. Preliminary Outlines: Challenges of Separating Are Capability-Based Theories of the Firm Boundaries Really Distinct from Transaction Cost Theory. *Academy of Management Best Paper Proceeding*, 27 p.
- Arrègle, J.L., 1996. Le savoir et l'approche Resource Based: une ressource et une compétence. *Revue Française de Gestion*, septembre-octobre, p. 84-89.
- Bailey, A., Williams, N., Palmer, M., Geering, R., 2000. The farmer as service provider: the demand for agricultural commodities and equine services. *Agricultural Systems*, vol. 66, n°3, p. 191-204.

Balakrishnan, S., Fox, I., 1993. Asset Specificity, Firm Heterogeneity and Capital Structure. *Strategic Management Journal*, vol. 14, n°1, p. 3-16.

Balakrishnan, S., Wernerfelt, B., 1986. Technical Change, Competition and Vertical Integration. *Strategic Management Journal*, vol. 7, n°4, p. 347-359.

Barget, E., Gouguet, J-J., 2008. Impact économique et utilité sociale de la coupe du monde de rugby 2007 en France. Synthèse réalisée pour le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative par le Centre de Droit et d'Économie du Sport, 46 p.

Barney, J.B., 1986. Strategic factor markets: expectations, luck, and business strategy. *Management Science*, vol. 32, n°10, p. 1231-1241.

Barney, J.B., 1991. Firm Resources and Sustained Competitive Advantage. *Journal of Management*, vol. 17, n°1, p. 99-120.

Barney, J.B., 1995. Looking inside for competitive advantage. *Academy of Management Executive*, vol. 9, n°4, p. 49-61.

Barney, J.B., 2001. Is the Resource-Based 'View' a useful perspective for strategic management research? Yes. *Academy of Management Review*, vol. 26, n°1, p. 41-56.

Barney, J.B., Hansen, M.H., 1994. Trustworthiness as a Source of Competitive Advantage. *Strategic Management Journal*, vol. 15, p. 175-190.

Barthelemy, J., 2001. Stratégies d'externalisation. Préparer, décider et mettre en œuvre l'externalisation d'activités stratégiques. Paris, éditions Dunod, collection Stratégies et Management, 216 p.

Beattie, B.R., Teegerstrom, T., Mortensen, J., Monke, E., 2001. A Partial Economic Impact Analysis of Arizona's Horse Industry: Project Completion Report. Dept. of Agricultural and Resource Economics, College of Agriculture and Life Sciences, University of Arizona, Tucson, 37 p.

Beaumont, M., Rossier, E., 1994. Les loisirs à cheval. Étude réalisée pour l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique et la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 74 p.

Becker, G.S., 1964. Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. Chicago, University of Chicago Press, 187 p.

Becker, G.S., 1965. A Theory of the Allocation of Time. *Economic Journal*, vol. 75, n°299, p. 493-517.

Becker, G.S., 1976. The economic approach to human behavior. Chicago and London, University of Chicago Press, 314 p.

Beckmann, V., 2002. Transaction Cost and Environmental Economics. University of Berlin, Unpublished Manuscript, 23 p.

Bergh, D.D., 1995. Size and Relatedness of Units Sold: an Agency Theory and Resource-Based Perspective. *Strategic Management Journal*, vol. 16, p. 221-239.

Bertail, P., Cavaillet, F., Nichèle, V., 1996. French consumption of Home-Produced Food : A Double Hurdle Analysis. Document de travail, n°9611, CORELA.

Bessy-Pietri, P., Hilal, M., Schmitt, B., 2000. Recensement de la population 1999. Évolutions contrastées du rural. *INRA Sciences Sociales*, n°2/00, 4 p.

Blaylock, J., Gallo, A., 1983. Modeling the decision to produce vegetables at home. *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 65, n°4, p. 722-729.

Bolotny, F., 2005. Le sponsoring sportif. *Les Échos Études*, collection Le management stratégique, L'étude de référence, 400 p.

Bonin, M., 2001. Nouvelles fonctions de l'agriculture et dynamique des exploitations. *Mappemonde*, vol. 62, n°2, p. 11-16.

Bontron, J.C., Morel-Brochet, A., 2002. Tourisme et fonction récréative : quelles perspectives pour les espaces ruraux ? In : Perrier-Cornet, P., *Repenser les campagnes*, La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, DATAR, p. 173-193.

Bougherara, D., Grolleau, G., Mzoughi, N., 2009. Buy Local, Pollute Less: What Drives Households to Join a Community Supported Farm? *Ecological Economics*, vol. 68 n°5, p. 1488-1495.

Bourdieu, P., 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit, collection « le sens commun », 672 p.

Bourg, J.F, Gouguet, J.J, 1998. *Analyse économique du sport*. Paris, Presses Universitaires de France, 380 p.

Boyer, S., 2004. L'enjeu de la filière cheval pour le dynamisme social et économique de notre territoire. *Revue Juridique et Économique du Sport*, n°73, p. 113-122.

Boyer, S., Couzy, C., Morhain, B., Palzon, R., Rivot, D., Veron, J., 2005. Mieux connaître la filière équine. Module 1 : Bibliographie, *Les éleveurs d'équidés, une nébuleuse encore mal connue*. Haras nationaux et Institut de l'élevage, 88 p.

Brousseau, E., 1993. Les théories des contrats : une revue. *Revue d'Économie Politique*, vol. 103, n°1, p. 1-82.

Brousseau, E., Codron, J.M., 1998. La complémentarité entre formes de gouvernance. Le cas de l'approvisionnement des grandes surfaces en fruits de contre-saison. *Économie Rurale*, n°245-246, p. 75-83.

Brousseau, E., Glachant, J.M., 2002. *The Economics of Contracts: Theories and Applications*. Cambridge University Press, 579 p.

Brousseau, E., Raynaud, E., 2006. *The Economics of Private Institutions. An Introduction to the Dynamics of Institutional Frameworks and to the Analysis of Multilevel Multi-type Governance*. Working Paper, INRA SADAPT, Paris, Centre ATOM (University of Paris I), 53 p.

Brousseau, E., Raynaud, E., 2007. *The Economics of Multilevel Governance*. Working Paper, EconomiX, University of Paris X et Institut Universitaire de France, 48 p.

Brush T.H., Bromiley, P., Hendrickx, M., 1999. The Relative Influence of Industry and Corporation on Business Segment Performance: An Alternative Estimate. *Strategic Management Journal*, vol. 20, n°6, p. 519-547.

Caillavet, F., Chadeau, A., Coré, F., 1995. *La production domestique dans les pays de l'OCDE*. Paris, OCDE, 60 p.

Caillavet, F., Nichèle, V., 1999. Autoconsommation et jardin - Arbitrage entre production domestique et achats de légumes. *Economie Rurale*, n° 250, p. 1-11.

Calvet, C., 2007. *Analyse économique des loisirs équestres. Caractérisation et organisation des propriétaires d'équidés*. Stage de seconde année de l'École d'Ingénieurs en Agriculture de Rouen, 48 p.

Carr, C., 1993. Global, National and Resource-Based Strategies: An Examination of Strategic Choice and Performance in the Vehicle Components Industry. *Strategic Management Journal*, vol. 14, n°7, p. 551-568.

Cavaihès, J., Schmitt, B., 2002. Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes. In : Perrier-Cornet, P., *Repenser les campagnes, La tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, DATAR, p. 35-65.

CERVIR-SRSA (Cahiers du Centre de recherches sur l'évolution de la vie rurale - Service régional de statistique agricole), 1995. *Atlas de l'agriculture normande*, Caen, Presses universitaires de Caen, 159 p.

Chabaud, D., 2001. Théorie des coûts de transaction et compétences : la nécessaire prise en compte des mécanismes organisationnels. In : Joffre, P., *La théorie des coûts de transaction. Regard et analyse du management stratégique*, Paris, éditions Vuibert, Chapitre 8, p. 129-145.

Chabaud, D., Glachant, J.M., Parthenay, C., Perez, Y., 2008. *Les grands auteurs en économie des organisations*. Paris, éditions EMS, collection Grands auteurs, 407 p.

Chavance, B., 2007. L'économie institutionnelle. Paris, éditions La Découverte, collection Repères, 119 p.

Cheung, S., 1983. The Contractual Nature of the Firm. *Journal of Law and Economics*, vol. 26, n°1, p. 1-21.

Chevalier, V., 2002. La transition amateur-professionnel : une socialisation professionnelle originale ? Actes de colloque, 28^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 27 février 2002, p. 103-111.

Chevalier, V., Dussart, B., 2002. De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation. *L'Année Sociologique*, vol. 52, p. 451-468.

Chevalier, V., Lebeaux, M.O., 2006. Les emplois agricoles dans la filière cheval en France : analyse secondaire des données sociales recueillies par la Mutualité Sociale Agricole. Rapport de recherche pour le Comité d'Orientation Scientifique et Technique des Haras nationaux, juin 2006, 240 p.

Chevalier, V., Lebeaux, M.O., 2007. La dynamique des emplois salariés de la filière cheval cotisant à la MSA. Actes de colloque, 33^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 8 mars 2007, p. 133-144.

Clément, F., 2004. La recherche équine en France. *Bulletin d'Académie Vétérinaire de France*, Tome 157, p. 23-29.

Clément, F., Bassecoulard, E., 2004. La recherche équine en France et dans le monde au travers d'une analyse bibliométrique. *INRA Productions Animales*, vol. 17, n°1, p. 69-76.

Coase, R.H., 1937. The nature of the firm. *Economica*, vol. 4, n°16, p. 386-405.

Coase, R.H., 1960. The problem of Social Cost. *Journal of Law and Economics*, vol. 3, p. 1-44.

Codron, J.M., D'Hauteville, F., 1998. Une approche conceptuelle des relations fournisseurs-distributeurs. *Économie rurale*, n°245-246, p. 16-23.

Coeurderoy, R., Quelin, B., 1994. L'économie des coûts de transaction : un bilan des études empiriques sur l'intégration verticale. *Revue d'économie politique*, vol. 107, n°2, p. 145-181.

Collis, D.J., 1991. A Resource-Based Analysis of Global Competition: the Case of the Bearings Industry. *Strategic Management Journal*, vol. 12, p.49-68 .

Collis, D.J., Montgomery, C.A., 1995. Competing on Resources: Strategy in the 1990s. *Harvard Business Review*, vol. 73, n°4, p. 118-128.

Conner, K.R., 1991. A historical Comparison of Resource-based theory and Five Schools of Thought within Industrial Organization Economics: Do we Have a New Theory of the Firm? *Journal of Management*, vol. 17, n°1, p. 121-154.

Conner, K.R., Prahalad, C.K., 1996. A Resource Based Theory of the Firm: Knowledge versus Opportunism. *Organization Science*, vol. 7, n°5, p. 477-501.

Converse, J., Presser, S., 1986. *Survey questions : handcrafting the Standardized Questionnaire*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 80 p.

COPAC (Centre d'Observation Pour l'Action économique), 2008. Le tourisme en Val-De-Marne. Son impact économique sur le développement. *Revue du Centre d'Observation Pour l'Action économique du Val-de-Marne, L'indicateur des tendances économiques du Val-De-Marne*, n°40, <http://www.copac94.com/template.php?page=idt>, consulté le 14 mai 2009.

Coriat, B., Weinstein, O., 1995. *Les nouvelles théories de l'entreprise*. Paris, éditions Le livre de poche, collection Références, 218 p.

Cottrant, J.F., 2007. Le cheval de trait, un atout pour le développement durable. In : *Le cheval, l'énergie nouvelle du développement local*, dossier coordonné par L. Pacaud, *Revue du GREF*, n°16, p. 35-37.

Couzy, C., Capitain, M., Palazon, R., Coquan, M., 2007. Peut-on encore parler d'éleveurs, de cheval ou d'équitation de sport et loisir ? Actes de colloque, 33^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 26 février 2009, p. 119-132.

Dahlman, C.J., 1979. The Problem of Externality. *The Journal of Law and Economics*, vol. 22, n°1, p. 141-162.

Davies, M.C.G., 1990. The opportunities for Equine Enterprises - An Overview. Paper presented at the Annual Conference on Agricultural Progress, Aberystwyth, July 1989.

Debreu, G., 1959. *Theory of Value*. New York, Wiley, 114 p. Traduction française, Paris, éditions Dunod, 1996.

De La Villarmois, O., Tondeur, H., Vãn Huynh, T.N., 2004. L'externalisation de la fonction comptable et financière : définition et facteurs explicatifs. *Journées des IAE*, Lyon, septembre 2004, 15 p.

Delebarre, M., 2001. Préface In : *ADEF, La Ville aux Champs*, Paris, ADEF, p. 5-6.

Delios, A., Beamish, P.W., 1999. Ownership Strategy of Japanese Firms: Transactional, Institutional, and Experience Influences. *Strategic Management Journal*, vol. 20, n°10, p. 915-933.

Delmas, M., Ghertman, M., Obadia, J., 1997. Logistic Regression, Segmentation Modeling and Governance Choice in the Waste Management Industry. In : Ghertman, M., Obadia, J., Arregle, J.L., *Statistical Models for Strategic Management*, Kluwer Academic Publishers, 376 p., p. 261-277.

Deloitte Consulting LLP, 2005. The Economic Impact of the Horse Industry on the United States. American Horse Council Foundation, 42 p.

Deminguet, S., 2007. La filière équine, acteur du développement local. Présentation des chiffres du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie lors d'une réunion à Caen le 19/04/2007.

Demsetz, H., 1988. The Theory of the Firm Revisited. *Journal of Law Economics and Organization*, vol. 1, p. 141- 161.

Depeyre C., 2005. Retour sur la théorie des ressources. *Le Libellio d'Aegis*, n° 1, p. 9-14.

De Sars, F., 2007. Le cheval et les loisirs des français. In : *Le cheval, l'énergie nouvelle du développement local*, dossier coordonné par L. Pacaud. *Revue du GREF*, n°16, p. 32-34.

De Singly, F., 2006. L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire. Paris, édition Armand Colin, deuxième édition refondue, 122 p.

Desriers, M., 2007. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. *Agrreste Cahiers*, n°2, p. 3-14.

DeVellis, R., 2003. *Scale development : theory and applications* (troisième édition). Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 176 p.

Diamantaras, D., Gilles, R.P., 2004. On the microeconomics of specialization. *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 55, n°2, p. 223-236.

Dierickx, L., Cool, K., 1989. Asset Stock Accumulation and Sustainability of Competitive Advantage. *Management Science*, vol. 35, n°12, p. 1504-1511.

Digard, J.P., 2003. Du travail au plaisir, du respect à la compassion : fonctions et statuts du cheval de selle dans la France du XX^{ème} siècle. Colloque *Le cheval et les loisirs (XV^{ème} - XX^{ème} siècle)*, Fondation Singer-Polignac et Collège de France, Paris, 24-26 septembre 2003, 24 p.

Digard, J.P., Ould Ferhat, L., Tourre-Malen, C., Caporal, A., Vialles, N., 2004. *Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement*. Compte rendu final d'activité 2001-2003, CNRS, Ivry-sur-Seine, 10 juin 2004, les Haras nationaux, 39 p.

Duncan, P., 1992. *Horses and Grasses: The Nutritional Ecology of Equids and Their Impact on the Camargue*. New York, Springer-Verlag, 287 p.

Durand, R., 2000. Analyse par les Ressources de la Performance des Entreprises Françaises. In : *Quelin, B., Arregle, J-L., Le Management Stratégique des Compétences*, Paris, éditions Ellipses, 352 p., p. 83-125.

Dutta, S., John., G., 1995. Combining Lab Experiments and Industry Data in Transaction Cost Analysis: The Case of Competition as a Safeguard. *Journal of Law, Economics and Organization*, vol.11, n°1, p. 87-111.

- Dyer, J.H., 1996. Does Governance Matter? Keiretsu Alliances and Asset Specificity as Sources of Japanese Competitive Advantage. *Organization Science*, vol. 7, n°6, p. 649-666.
- Errington, A.J., 1988. Disguised unemployment in British agriculture. *Journal of Rural Studies*, vol. 4, n°1, p. 1-7.
- EU Equus, 2001. The horse industry in the European Union. Working Report prepared for EU Equus 2001, Skara and Solvalla, Sweden, 11-13 June 2001, 45p.
- Fahy, J., Smithee, A., 1999. Strategic Marketing and the Resource Based View of the Firm. *Academy of Marketing Science Review*, n°10, p. 1-20.
- Farjoun, M., 1994. Beyond industry boundaries: human expertise, diversification and resource-related industry groups. *Organization Science*, vol. 5, n°2, p. 185-199.
- Fleurance, G., 2007. Le cheval herbivore, utilisateur d'espace herbager. Communication à la Rencontre : les collaborations INRA et Haras nationaux en sciences équinnes, Paris, 7 mars 2007.
- Fleurance, G., Dumont, B., Farruggia, A., Mesléard, F., 2007. Impact du pâturage sur la diversité biologique des prairies. Actes de colloque, 33^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 8 mars 2007, p. 245-258.
- Fleurance, G., Fritz, H., Duncan, P., Gordon, I.J., Edouard, N., Vial, C., 2009. Instantaneous intake rate in horses of different body sizes: Influence of sward biomass and fibrousness. *Applied Animal Behaviour Science*, n°117, p. 84-92.
- Fleury, A., 2001. Nouveaux habitants, nouvelle ruralité périurbaine. In : ADEF, La Ville aux Champs, Paris, ADEF, p. 49-62.
- Foss, N.J., 1996a. Capabilities and the theory of the firm. *Revue d'Économie industrielle*, n°77, p. 7-28.
- Foss, N.J., 1996b. Knowledge-based Approaches to the Theory of the Firm: Some Critical Comments. *Organization Science*, vol. 7, n°5, p. 470-476.
- Foss, N.J., 1997. *Ressources, Firms and Strategies*. Oxford, Oxford University Press, 404 p.
- Fouchier, V., 2001. Mesurer l'étalement, la densification, le desserrement : différentes formes de gain d'espace en Île de France. In : ADEF, La Ville aux Champs, Paris, ADEF, p. 29-48.
- Fowler, F.J., 1995. *Improving survey questions : design and evaluation*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 200 p.
- Freeman, D.W., 2002. Oklahoma Horse Industry Trends. Current report WCR-3987. Oklahoma Cooperative Extension Service, Division of Agricultural Sciences and Natural Resources, Oklahoma State University, Stillwater, 4 p.

Fujita, M., Krugman, P., 1995. When is the Economic Monocentric : Von Thünen and Christaller Unified. *Regional Science and Urban Economics*, n°25, p. 505-528.

Gaffard, J., 1990. *Économie industrielle et de l'innovation*. Paris, éditions Dalloz, 470 p.

Gasson, R., 1988. Farm diversification and rural development. *Journal of Agricultural Economics*, n°39, p. 175-182.

Gauchet-Robert, M., 2000. *Le cheval, un potentiel de développement régional*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Caen, 512 p.

Ghertman, M., 1994a. Applications pratiques de la Théorie des coûts de transaction. Département stratégie et Politique d'Entreprise Groupe HEC, Jouy en Josas, France, <http://www.hec.fr/var/fre/storage/original/application/252a7f1f27a9b708afc1cd9884e36024.pdf>, consulté le 3 mars 2009.

Ghertman M., 1994b. Préface. In : Williamson, O.E., *Les institutions de l'économie*, paris, éditions InterÉditions, 404 p., p. 1-16.

Ghertman, M., 2006. Oliver Williamson et la théorie des coûts de transaction. *Revue française de gestion*, n°160, p. 191-213.

Ghoshal, S., Moran, P., 1996. Bad for Practice: A Critique of the Transaction Cost Theory. *Academy of Management Review*, vol. 21, n°1, p. 13-47.

Ghozzi, H., 2008. L'approche par les ressources et les compétences en tant que théorie de la firme : Apports, limites et aménagements nécessaires. XVII^{ème} conférence internationale de management stratégique, Université de Nice, Nice Sophia Antipolis, 28-31 mai 2008, 28 p.

Gibbs, P.G., Potter, G.D., Jones, L.L., Benefield, M.R., McNeill, J.W., Johnson, B.H., Moyer, B., 1998. *The Texas Horse Industry*. As part of The Texas Horse Industry Quality Audit Initiative, produced by The Texas Agricultural Extension Service, 27 p.

Girod, M., 1995. La mémoire organisationnelle. *Revue Française de Gestion*, Sept-Oct, p. 30-42.

Gomez, P.Y., 1996. *Le gouvernement de l'entreprise. Modèles Économiques De L'entreprise Et Pratique De Gestion*. Paris, éditions InterÉditions - Masson, 271 p.

Gordon, J., 2001. *The Horse Industry - Contributing to the Australian economy*. A report for the Rural Industries Research and Development Corporation. RIRDC Publication N° 01/083. RIRDC Project N° CIE-9A, 58 p.

Gouguet, J.J., 1998. Le marché des pratiques sportives par J.-J. Gouguet. In : Bourg J.F., Gouguet, J.J., *Analyse économique du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 23-75.

Gouguet, J.J., Henaff, N., 2006. Le point sur « les sports de nature ». *Observatoire du sport en territoires limousins*. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, 4 p.

Gramain, A., Lacan, L., Weber, F., Wittwer, J., 2005. Économie domestique et décisions familiales dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes. De l'ethnographie à la formalisation microéconomique. *Revue économique*, numéro spécial Économie et sociologie, Terrains de confrontation, vol. 56, n°2, p. 465-484.

Grant, R.M., 1991. The Resource-Based Theory of Competitive Advantage: Implications for Strategy Formulation. *California Management Review*, vol. 33, n°3, p. 114-135.

Grant, R.M., 1996. Toward a Knowledge-based Theory of the Firm. *Strategic Management Journal*, vol. 17 (Winter special issue), p. 109-122.

Grawitz, M., 1986. *Méthodes des sciences sociales*. Paris, éditions Dalloz, collection Précis Dalloz, septième édition, 1038 p.

Gronau, R., 1980. Home Production-A Forgotten Industry. *The Review of Economics and Statistics*, vol. 62, n° 3, p. 408-416.

Hadida, A.L., 2002. Perspective de la Ressource et Avantage Concurrentiel : Un État de l'Art des Recherches Empiriques (1985-2001). XI^{ème} conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS), Paris, ESCP-EAP, 5-7 juin 2002, 25 p.

Hagedorn, K., Arzt, K., Peters, U., 2002. Institutional arrangements for environmental co-operatives : a conceptual framework. In : Hagedorn, K., *Environmental Cooperation and Institutional Change*, Cheltenham (UK), Edward Elgar, p. 3-25.

Hamel, G., 1994. The concept of core competence. In : Hamel, G., Heene, A., *Competence-Based Competition*, Wiley/SMS, p. 11-33.

Hamel, G., Prahalad, C.K., 1990. The Core Competence of the Corporation. *Harvard Business Review*, vol. 68, n°3, p. 79-91.

Hansen, G.S., Wernerfelt, B., 1989. Determinants of Firm Performance: The Relative Importance of Economic and Organizational Factors. *Strategic Management Journal*, vol. 10, p. 399-411.

Harrigan, K.R., 1986. Matching Vertical Integration Strategies to Competitive Conditions. *Strategic Management Journal*, vol. 7, p. 535-555.

Heckman, J.J., 1974. Shadow Prices, Market Prices and Labor Supply. *Econometrica*, vol. 42, n°4, p. 679-694.

Henisz, W. J., 2000. The Institutional Environment for Multinational Investment. *Journal of Law, Economics, and Organization*, vol. 16, n°2, p. 334-364.

Heydemann, P., 2005a. Chiffres clés de la filière cheval en France. Les Haras nationaux, Observatoire Économique et Social du Cheval, fiches techniques, économie et social, <http://www.haras-nationaux.fr>, consulté le 20 mai 2006.

Heydemann, P., 2005b. L'équitation en France en 2004. Les Haras nationaux, Observatoire Économique et Social du Cheval, fiches techniques, économie et social, <http://www.haras-nationaux.fr>, consulté le 20 mai 2006.

Heydemann, P., 2006. Evaluer l'impact socio-économique de la filière équine en France : les indicateurs disponibles au sein de la base de données économiques. Actes de colloque, 32^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 1^{er} mars 2006, p. 155-166.

Hodgson, G.M., 1998. Competence and Contract in the Theory of the firm. *Journal of Economic Behaviour and Organization*, vol. 35, n°2, p. 179-201.

Hoetker, G., 2005. How Much you Know versus How Well I Know You: Selecting a Supplier for a Technically Innovative Component. *Strategic Management Journal*, vol. 26, p. 75-96.

Houel, E., 1879. Le cheval en Normandie dans les temps anciens. Extrait de : *Journal des Haras*, février, mars et avril 1879, Publication Argentan : Yves Potet, Bibliothèque de l'Université de Caen Section droit et lettres, Fonds du ministère de l'Agriculture : cote BB700, 28 p.

Huart, D., 2004. L'impact du tourisme à la Martinique. Publication INSEE Antilles – Guyane, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/publi/tourisme1_ma.htm, consulté le 14 mai 2009.

INSEE, 2008. L'utilisation du territoire en 2007. *Agreste Chiffres et Données Agriculture*, n°202, 55 p.

Irlinger, P., Louveau, C., Metoudi, M., 1987. *Les pratiques sportives des Français*. Paris, éditions INSEP.

Jacobides, M.G., Hitt, L., 2005. Losing Sight of the Forest for the Trees? Productive Capabilities and Gains from Trade as Drivers for Vertical Scope. *Strategic Management Journal*, vol. 26, p. 1209-1220.

Jacobides, M.G., Winter, S.G., 2005. The co-evolution of capabilities and transaction costs: explaining the institutional structure of production. *Strategic Management Journal*, vol. 26 n°5, p. 395-413.

Jarrige, F., Jouve, A.M., Napoleone, C., 2003. Et si le capitalisme patrimonial foncier changeait nos paysages quotidiens ? *Le courrier de l'environnement*, n°49, p. 13-28.

Javeau, C., 1985. *L'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*. Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, troisième édition, 160 p.

Joskow, P.L., 1985. Vertical Integration and Long-Term Contracts: The Case of Coal-Burning Electric Generating Plants. *Journal of Law, Economics, and Organization*, vol. 1, n°1, p. 33-80.

Joskow, P.L., 1987. Contract Duration and Relationship-Specific Investments : Empirical Evidence from Coal Markets. *American Economic Review*, vol. 77, n°1, p. 168-185.

Joskow, P.L., 1990. The Performance of Long-Term Contracts: Further Evidence from the Coal Markets. *RAND Journal of Economics*, vol. 21, n°2, p. 251-274.

Jurison, J., 1995. The role of risk and return in information technology outsourcing decisions. *Journal of Information Technology*, vol. 10, n°4, p. 239-247.

Kale, P., Puranam, P., 1994. Equity Ownership in Technology Sourcing Relationships: A Decision Making Perspective. *Academy of Management Best Paper Proceedings*.

Kim, D-J., Kogut, B., 1996. Technological platforms and diversification. *Organization Science*, vol. 7, n°3, p. 283-301.

Kinnucan, H., Sexauer, B., 1978. The Demand for Home Produced Food by Rural Families. *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 60, n°2, p. 338-44.

Klein, B., Crawford R., Alchian A., 1978. Vertical Integration, Appropriable Rents and competitive contracts. *Journal of Law and Economics*, vol. 21, n°2, p. 297-326.

Koenig, G., 1996. *Management stratégique : paradoxes, interactions et apprentissages*. Nathan, Paris, 543 p.

Koenig, G., 1999. Les ressources au principe de la stratégie. In : Koenig, G., coord., *De Nouvelles Théories pour gérer l'Entreprise du 21^{ème} siècle*. Paris, éditions Economica, p.199-239.

Kogut, B., Zander, U., 1992. Knowledge of the firm, combinative Capabilities, and the Replication of Technology. *Organization Science*, vol. 3, n°3, p. 383-397.

Kogut, B., Zander, U., 1993. Knowledge of the firm and the evolutionary theory of the multinational corporation. *Journal of International Business Studies*, vol. 24, n°4, p. 625-645.

Kogut, B., Zander, U., 1996. What Firms Do? Coordination, Identity, and Learning. *Organization Science*, vol. 7, n°5, p. 502-518.

Krugman, P., 1996. Urban Concentration : The Role of Increasing Returns and Transport Costs. *International Regional Science Review*, vol. 19, n°1-2, p. 5-30.

Lafontaine, F., Slade, M., 2007. Vertical Integration And Firm Boundaries. The Evidence. *Journal of Economic Literature*, vol. 45, n°3, p. 629-685.

Lancaster, K.J., 1966. A new approach to consumer theory. *Journal of Political Economy*, vol. 74, n°2, p. 132-157.

Lancaster, K.J., 1971. *Consumer demand: a new approach*. New York, Columbia University Press, 174 p.

Langlois, R.N., 1995. Capabilities and coherence in firms and markets. In : Montgomery, C.A., dir., Resource-based and Evolutionary Theories of the Firm: Towards a Synthesis, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, p. 71-100.

Le Caro, Y., 2007. Les loisirs en espace agricole - L'expérience d'un espace partagé. Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 431 p.

Leiblein, M.J., Miller, D.J., 2003. An Empirical Examination of Transaction and Firm Level Influences on the Vertical Boundaries of the Firm. Strategic Management Journal, vol. 24, p. 839-860.

Lemaire, S., 2003. Économie et avenir de la filière chevaline. INRA Productions Animales, n°16, p. 357-364.

Les Haras nationaux, 1999. Le dénombrement des équidés en France. Observatoire Économique et Social du Cheval, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Septembre 1999, 3 p.

Les Haras nationaux, 2005a. Les effectifs d'équidés. Observatoire Économique et Social du Cheval, fiches économiques, <http://www.haras-nationaux.fr>, consulté le 20 mai 2006.

Les Haras nationaux, 2005b. Le loisir, un poids lourd dans le monde du cheval. Equ'idée, n°54, p. 20-22.

Lippman, S.A., Rumelt, R.P., 1982. Uncertain imitability: an analysis of interfirm differences in efficiency under competition. Bell Journal of Economics, vol. 13, n°2, p. 418-438.

Loiseau, P., Martin-Rosset, W., 1988. Évolution à long terme d'une lande de montagne pâturée par des bovins et des chevaux. I. Conditions expérimentales et évolution botanique. Agronomie, vol. 8, n°10, p. 873-880.

Loret, A., 1995. Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige : la révolution du sport des "années fun". Paris, éditions Autrement, 325 p.

Madhok, A., 1996. The Organization of Economic Activity: Transaction Costs, Firm Capabilities, and the Nature of Governance. Organization Science, vol. 7, n°5, p. 577-590.

Madhok, A., Tallman, S.B., 1998. Resources, Transactions and Rents: Managing Value through Interfirm Collaborative Relationships. Organization Science, vol. 9, n°3, p. 326-339.

Maltz, A., 1993. Private fleet use: a transaction cost model. Transportation journal, vol. 32, n°33, p. 46-53.

Maltz, A., 1994. Outsourcing the Warehousing Function. Logistics and Transportation Review, vol. 30, n°3, p. 245-265.

Marcher, J.T., Richman, B.D., 2006. Transaction Cost Economics: An Assessment of Empirical research in the Social Sciences. Business and politics, vol. 10, n°1, p. 1-63.

Marchesnay, M., 1998. Confiances et logiques entrepreneuriales. *Économies et Sociétés. Science de Gestion*, tome 32, n°8-9, p. 99-117.

Martin-Rosset, W., Loiseau, P., Molénat, G., 1981. Utilisation des pâturages pauvres par le cheval. *B.T.I.*, n°362-363, p. 587-608.

Masson Franzil, Y., 2006. Les Apports de la théorie des ressources à la décision d'intériorisation-externalisation d'activités logistiques. Application d'une étude de cas multiples dans le secteur de l'industrie laitière française. Actes de colloque, *La métamorphose des organisations, Nouvelles Régulations, Normalisation et Dynamique des Organisations*, Nancy Université 2, 23-24 novembre 2006, 20 p.

Masten, S.E., 1984. The Organization of Production: Evidence from the Aerospace Industry. *Journal of Law and Economics*, vol. 27, n°2, p. 403-417.

Masten, S.E., 1993. Transaction costs, mistakes, and performance: assessing the importance of governance. *Managerial and Decision Economics*, vol. 14, n°2, Special Issue, *Transaction Cost Economics*, p. 119-129.

Masten, S.E., Meehan, J.W., Snyder, E.A., 1991. The Costs of Organization. *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 7, p. 1-25.

McGahan, A., Porter, M.E., 1997. How Much Does Industry Matter, Really? *Strategic Management Journal*, vol. 18 (Summer special issue), p. 15-30.

McInerey, J.P., Turner, M.M., 1991. Farm Diversification : Enterprises and Incomes. *Farm Management*, vol. 7, n°11, p. 525-533.

McKenzie, L.W., 1959. On the existence of general equilibrium for a competitive market. *Econometrica*, vol. 27, p. 54-71.

Ménager, H., 2004. Géographie de l'équitation hors stade. Mutations et coalescences de sociétés et territoires. Thèse de doctorat en géographie, Université Michel De Montaigne, Bordeaux III, 605 p.

Ménard, C., 1990. *L'économie des organisations*. Paris, éditions La Découverte, Collection Repères, 129 p.

Ménard, C., 2004. The Economics of Hybrid Organizations. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, vol. 160, n°3, p. 345-376.

Minkler, A., Park, T., 1994. Asset Specificity and Vertical Integration in Franchising. *Review of Industrial Organization*, vol. 9, n°4, p. 409-423.

Moisson, A.S., 2007. Analyse économique des loisirs équestres dans l'Aire urbaine de Caen. Organisation, coordinations d'acteurs et impacts territoriaux. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du titre d'ingénieur des techniques agricoles de Bordeaux, 60 p.

Molinard, E., 2005. L'utilisation des équidés pour la gestation et la valorisation des territoires en Poitou-Charrentes et dans le marais Poitevin. Mémoire de Master première année Ecologie et biologie des populations, Université de Poitiers, 35 p.

Monteverde, K., 1995. Technical Dialog as an Incentive for Vertical Integration in the Semiconductor Industry. *Management Science*, vol. 41, n°10, p. 1624-1638.

Monteverde, K., Teece, D.J., 1982. Supplier Switching Costs and Vertical Integration in the Automobile Industry. *Bell Journal of Economics*, vol. 13, n°1, p. 206-213.

Montgomery, C.A., Hariharan, S., 1991. Diversified expansion by large established firms. *Journal of Economic Behaviour and Organization*, vol. 15, n°1, p. 71-89.

Mounet, J.P., 2007. Sports de nature, développement durable et controverse environnementale. *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 15, n°2, p. 162-166.

Nelson, R.R., Winter, S.J., 1982. An evolutionary theory of economic change. Belknap Press, 456 p.

Paavola, J., Adger, W.N., 2005. Institutional Ecological Economics. *Ecological Economics*, vol. 53, p. 353-368.

Palay, T.M., 1984. Comparative Institutional Economics: The Governance of Rail Freight Contracting. *Journal of Legal Studies*, n°13, p. 265-288.

Parmigiani, A., 2007. Why Do Firms Both Make and Buy? An Investigation of Concurrent Sourcing. *Strategic Management Journal*, vol. 28, n°3, p. 285-311.

Pelletier, F., Kerbaul, E., Connault, F., Lorriaux, M., Gautier, S., 1999. La population des propriétaires particuliers d'équidés en Bretagne. Rapport issu des travaux d'élèves ingénieurs de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers et suivis par Lautrou, Y., 60 p.

Penrose, E.G., 1959. *The Theory of the Growth of the Firm*. New York, Wiley, 300 p.

Perrier-Cornet, P., 2002. *Repenser les campagnes. La tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, DATAR, 280 p.

Perrier-Cornet, P., 2004. L'avenir des espaces ruraux français. *Futuribles*, n°299, 19 p.

Perrier-Cornet, P., Vial, C., 2006. Cheval et territoire : analyse économique de l'organisation des sports et loisirs équestres et de leur dimension territoriale. *Equ'idée*, n°57, p. 24-26.

Perrier-Cornet, P., Vial, C., 2007. Cheval et territoire : 1) Facteurs explicatifs de la présence des équidés dans les espaces ruraux et périurbains. Une étude sur trois régions françaises. 2) Les différentes formes de pratique des loisirs équestres et leur importance. Trois études locales de terrain. *Annuaire ECUS 2007, les Haras nationaux*, p. 49-51.

Perrier-Cornet, P., Vial, C., 2008. Cheval et territoire : 1) Facteurs explicatifs de la présence des équidés appartenant à des « amateurs » dans les espaces ruraux et périurbains. Une étude sur quatre régions françaises. 2) Les différentes formes de pratique des loisirs équestres et leur importance. Quatre études locales de terrain. Annuaire ECUS 2008, les Haras nationaux, p. 49-52.

Peteraf, M.A., Bergen, M.A., 2003. Scanning dynamic competitive landscapes: A market-based and resource-based framework. *Strategic Management Journal*, vol. 24, n°10, p. 1027-1041.

Pilling, B.K., Crosby, L.A., Jackson, D.W., 1994. Relational Bonds in Industrial Exchange: An Experimental Test of the Transaction Cost Economics Framework. *Journal of Business Research*, vol. 30, n°3, p. 237-251.

Pirrong, S.C., 1993. Contracting Practices in Bulk Shipping Markets: A Transaction Cost Explanation. *Journal of Law and Economics*, vol. 36, n°2, p. 937-976.

POLLEN Conseil, 2003. Étude socio-économique de la filière. Rapport final, Conseil Interrégional du Cheval de Nord Pas-de-Calais / Picardie, novembre 2003, 47 p.

Poppo, L., Zenger, T., 1998. Testing alternative theories of the firm : transaction cost, knowledge-based and measurement explanations for make-or-buy in information services. *Strategic Management Journal*, vol. 19, p. 853-877.

Porter, M.E., 1980. *Competitive strategy: techniques for analyzing industries and competitors*. New York, Free Press, 396 p.

Porter, M.E., 1985. *Competitive Advantage: creating and sustaining superior performance*. New York, Free Press, 592 p.

Porter, M.E., 1986. *L'avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance*. Paris, éditions InterÉditions, 647 p.

Powell, T.C., 1996. How Much Does Industry Matter? An Alternative Empirical Test. *Strategic Management Journal*, vol. 17, n°4, p. 323-334.

Prahalad, C.K., Hamel, G., 1990. The core competence of the corporation. *Harvard Business Review*, vol. 68, n°3, p. 79-91.

Priem, R.L., Butler, J.E., 2001. Is the resource-based 'view' a useful perspective for strategic management research? *Academy of Management Review*, vol. 26, n°1, p. 22-40.

Putman, R.J., 1986. *Grazing in temperate ecosystems: large herbivores and the ecology of the New Forest*. London, Croom Helm, 128 p.

Quélin, B., Arregle, J.L., 2000. Chapitre Introductif. In : Quelin, B., Arregle, J.L., *Le Management Stratégique des Compétences*, Paris, éditions Ellipses, 352 p., p. 7-18.

Quinet, C., 1994. Herbert Simon et la rationalité. *Revue Française d'Économie*, vol. IX, n°1, p. 134-181.

Quitard, L., 2007. Analyse économique des loisirs équestres : analyse des choix des consommateurs de loisir équestre quant aux formes de coordination d'acteurs. Cas du pays Auxois Morvan Côte d'Orien. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur de l'École Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, 74 p.

Rader, J.T., 1964. Edgeworth exchange and general economic equilibrium. In: *Yale Economic Essays*, vol. 4. Input-Output Publishing Company, Newcastle-upon-Tyne, UK, p. 132-180.

Ray, G., Barney, J.B., Muhanna, W.A., 2004. Capabilities, business processes, and competitive advantage: Choosing the dependent variable in empirical tests of the resource-based view. *Strategic Management Journal*, vol. 25, n°1, p. 23-37.

Raynaud, E., 1998. Propriété et exploitation partagée d'une marque commerciale : aléas contractuels et ordre privé. Thèse de sciences Économiques, Paris, Université Paris 1, 312 p.

Raynaud, E., Sauvée, L., 1999. Common labelling and producer organizations : A transaction cost economic approach. Communication au 67th EAAE Seminar The socioeconomics of origin labelled products in agrifood supply chains : spatial, institutional and coordination aspects, Le Mans, 28-29 Octobre.

Raynaud, E., Sauvée, L., 2000. Signes collectifs de qualité et structures de gouvernance. *Économie Rurale*, n°258, p. 101-112.

Raynaud, E., Sauvée, L., Valceschini, E., 2002. Quality Strategies and Producers' Organization in the European Agro-Food Sector: Competition Policy and Consumer Information. Working Paper, INRA, Paris.

Richards, K.R., 2000. Framing Environmental Policy Instrument Choice. *Duke Environmental Law and Policy Forum*, vol. 10, n°2, p. 221-285.

Richardson, G.B., 1972. The Organization of Industry. *The Economic Journal*, vol. 82, n°327, p. 883-896.

Rindfleisch, A., Heide, J.B., 1997. Transaction Cost Analysis: Past, Present and Future Applications. *Journal of Marketing*, vol. 61, n°4, p. 30-55.

Riordan, M.H., Williamson, O.E., 1985. Asset specificity and economic organization. *International journal of industrial organization*, vol. 3, n°3, p. 365-378.

Roche, B., 1996. Des herbivores de loisir en région péri-urbaine, rôle social et impact sur le territoire. Mémoire de fin d'étude de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, 87 p.

Roche, B., Labouesse, F., Moulin, C.H., Dimanche, M., 1997. Un phénomène mal connu : les élevages de loisir autour des villes. *Le courrier de l'environnement*, n°31, p. 29-44.

Rollet, A., 2000. Le couple produit territoire : régulation ago-antagoniste entre projet individuel et projet collectif. Paris, éditions Quae, 375 p.

Roy, J., 2004. L'impartition de services logistiques : une pratique de plus en plus répandue dans le monde. *Gestion*, vol. 19, n°2, p. 66-73.

Rumelt, R.P., 1991. How Much Does Industry Matter? *Strategic Management Journal*, vol. 12, n°33, p. 167-185.

Sabatier, B., Soulard, C., Jarrige, F., Laurens, L., Nougariès, B., 2007. L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multidimensionnel. Communication au colloque international « Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. Vers des projets de territoire », Nanterre, 10-12 octobre 2007, 9 p.

Schilling, M.A., Steensma, H.K., 2002. Disentangling Theories of Firm Boundaries: A Path Model and Empirical Test. *Organization Science*, vol. 13, n°4, p. 387-401.

Schmalensee, R., 1985. Do Markets Differ Much? *American Economic Review*, vol. 75, n°3, p. 341-351.

Schmitt, B., Perrier-Cornet, P., dir., 1998. Les campagnes et leurs villes. Paris, éditions INSEE, collection contours et caractères, 203 p.

Selznick, P., 1957. *Leadership in administration: a sociological interpretation*. New York, Harper and Row, 162 p.

Shelanski, H.A., Klein, P.G., 1995. Empirical Research in Transaction Costs Economics: A Review and Assessment. *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 11, n°2, p. 335-361.

Sherer, P.D., Rogovsky, N., Wright, N., 1998. What Drives Employment Relationships in Taxicab Organizations? Linking Agency to Firm Capabilities and Strategic Opportunities. *Organization Science*, vol. 9, n°1, p. 34-48.

Simon, H.A., 1945. *Administrative Behavior*. New York, Free Press, 364 p.

Simon, H.A., 1955. On a class of skew distribution functions. *Biometrika*, vol. 42, n°34, p. 425-440.

Smith, A., 1776. *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Chicago, University of Chicago Press, 587 p.

Snow, C.C., Hrebiniak, L.G., 1980. Strategy, Distinctive Competence, and Organizational Performance. *Administrative Science Quarterly*, vol. 25, n°2, p. 317-336.

Soulard, C., Morlon, P., Chevignard, N., 2002. Le schéma d'organisation territoriale de l'exploitation agricole. Un outil dans l'étude des relations agriculture-environnement. 2^{ème} édition des entretiens du Pradel, « Agronomes et Territoires », Mirabel, 12-13 septembre 2002, 16 p.

Spanos, Y.E., Lioukas, S., 2001. An Examination into the Causal Logic of Rent Generation: Contrasting Porter's Competitive Strategy Framework and the Resource-Based Perspective. *Strategic Management Journal*, vol. 22, n°10, p. 907-934.

Spector, P., 1992. Summated rating scale construction : an introduction. Thousand Oaks, CA : Sage Publications, 80 p.

Steensma, H.K., Corley, K.G., 2001. Organizational Context as a Moderator of Theories on Firm Boundaries for Technology Sourcing. *Academy of Management Journal*, vol. 44, n°2, p. 271-291.

Suggett, R.H., 1999. Horses and the Rural Economy in the United Kingdom. *Equine Veterinary Journal*, n°28, p. 31- 37.

Sutcliffe, K.M., Zaheer, A., 1998. Uncertainty in the Transaction Environment: An Empirical Test. *Strategic Management Journal*, vol. 19, n°1, p. 1-23.

Teece, D.J., Rumelt, R.P., Dosi, G., Winter, S., 1994. Understanding corporate coherence, theory and evidence. *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 23, p. 1-30.

Teece, D.J., Pisano, G., Shuen, A, 1997. Dynamic Capabilities and Strategic Management. *Strategic Management Journal*, vol. 18, n°7, p. 509-533.

Thaon d'Arnoldi, C., 2005. Les marchés de la filière cheval. *Equ'idée*, n°53, p. 7-8.

Tirole, J., 1996. A Theory of Collective Reputations (with Applications to the Persistence of Corruption and to Firm Quality). *Review of economic studies*, vol. 63, n°1, p. 1-22.

Tourre-Malen, C., 2001. Comment l'équitation vient aux femmes. *Internationale de l'Imaginaire*, n°14, p. 17-43.

Tourre-Malen, C., 2006. Femmes à cheval. Paris, éditions Belin, 299 p.

Treiber, A., 2008. Les sports et loisirs équestres dans le Parc National des Cévennes : quelle place pour ces activités dans un contexte rural de concurrence touristique ? Mémoire de fin d'étude d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 77 p.

Turvani, M., 1994. Illegal markets and new institutional economics. Actes de colloque, Économie des coûts de transaction : développements récents, Paris, Sorbonne, 26 mai, p. 127-148.

Urbain, J.D., 2002. Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles. Paris, éditions Payot, 387 p.

Verhaegen, I., Van Huylenbroeck, G., 2001. Analyse de l'organisation de filières courtes sur la base de la théorie des coûts de transaction. In : Mormont, M., Van Huylenbroeck., G., A la recherche de la qualité. Liège, éditions de l'Université de Liège, p. 113-133.

Vial, C., 2006. Analyse économique des sports et loisirs équestres : organisation, coordinations d'acteurs et impacts territoriaux. Mémoire de Master Recherche : Économie du développement agricole, agroalimentaire et rural, et fin d'étude d'ingénieur de École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, 138 p.

Vial, C., 2007. Occupation de l'espace rural par les sports et loisirs équestres. Une analyse socio-économique. Communication au quatrième congrès international de la sociologie du sport de langue française : Du local au global : le sport enjeu de culture et de développement. Université Joseph Fourier, Grenoble 1, UFR APS, laboratoire SENS. Valence, 29-31 mai 2007, 12 p.

Vial, C., 2008a. Cheval et territoire : les équidés et les formes de loisirs équestres dans les territoires ruraux et périurbains. Actes de colloque, 34^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 28 février 2008, p. 65-76.

Vial, C., 2008b. Les « amateurs », propriétaires d'équidés de sports et loisirs : qui sont-ils ? Comment s'organisent-ils ? Comment occupent-ils l'espace ? Equ'idée, n°65, p. 26-29.

Vial, C., 2009a. Cheval et territoire : l'organisation des « amateurs », propriétaires d'équidés de loisirs. Actes de colloque, 35^{ème} Journée de la Recherche Équine, les Haras nationaux, Paris, 26 février 2009, p. 5-16.

Vial, C., 2009b. Cheval et territoire : quels liens entre la présence de chevaux de loisir et les dynamiques rurales contemporaines ? Communication au XLVI^{ème} colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale De Langue Française), Clermont-Ferrand, 6-8 juillet 2009, 20 p.

Vial, C., Aubert, M., 2008a. Coûts de Transaction et économie des loisirs : une tentative d'application aux activités équestres. Communication au colloque de la quatrième journée de l'ESNIE (European School on New Institutional Economics). Montpellier, INRA, 11 avril 2008, 19 p.

Vial, C., Aubert, M., 2008b. Producing or buying leisure? A tentative application of the Transaction Costs Theory to equestrian leisure activities. Communication au colloque international SMYE (Spring Meeting of Young Economists), Lille, Lille 2 University of Health and Law, 19 avril 2008, 19 p.

Vial, C., Aubert, M., Perrier-Cornet, P., 2008. Une approche économique des loisirs équestres : l'organisation des « amateurs », propriétaires d'équidés de loisir. Communication au colloque des 2^{èmes} Journées de recherches en sciences sociales INRA – SFER – CIRAD, Lille, 11-12 décembre 2008, 28 p.

Vial, C., Aubert, M., Perrier-Cornet, P., 2009a. Les choix organisationnels des propriétaires de chevaux de loisir dans les espaces ruraux. Article en révision à la revue Économie Rurale, 18 p.

Vial, C., Aubert, M., Perrier-Cornet, P., 2009b. Cheval et territoire : quels liens entre la présence de chevaux de loisir et les dynamiques rurales contemporaines ? Article en soumission à la Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 20 p.

Walker, G., Weber, D., 1984. A Transaction Cost Approach to Make-or-Buy Decisions. *Administrative Science Quarterly*, vol. 29, p. 373-391.

Wernerfelt, B., 1984. A Resource-based View of the Firm. *Strategic Management Journal*, vol. 5, n°2, p. 171-180.

Wernerfelt, B., 1995. The resource-based view of the firm: ten years after. *Strategic Management Journal*, vol. 16, n°3, p. 171-174.

Wernerfelt, B., Montgomery, C., 1988. Tobin's q and the Importance of Focus in Firm Performance. *American Economic Review*, vol. 78, n°1, p. 246-251.

Williamson, O.E., 1975. *Markets and Hierarchies: Analysis and Antitrust Implications*. New York, Free Press, 286 p.

Williamson, O.E., 1976. Franchise Bidding for Natural Monopolies: In General and with Respect to CATV. *Bell Journal of Economics*, vol. 7, n°1, p. 73-104.

Williamson, O.E., 1979. Transaction-Cost Economics: The Governance of Contractual Relations. *Journal of Law and Economics*, vol. 22, n°2, p. 233-261.

Williamson, O.E., 1981a. The Economics of Organization: The Transaction-Cost Approach. *American Journal of Sociology*, vol. 87, n°3, p. 548-577.

Williamson, O.E., 1981b. The Modern Corporation: Origin, Evolution, Attributes. *Journal of Economic Literature*, vol. 19, n°4, p. 1537-1568.

Williamson, O.E., 1985. *The economic institutions of capitalism: firms, markets, relational contracting*. New York, Free Press, 25 p.

Williamson, O.E., 1991. Comparative economic organization: the Analysis of Discrete Structural Alternatives. *Administrative Science Quarterly*, vol. 36, n°2, p. 269-296.

Williamson O.E., 1994. *Les Institutions de l'économie*. Traduit de : *The Economic institutions of Capitalism* (1985), Paris, éditions InterÉditions, 404 p.

Williamson, O.E., 1996. *The Mechanisms of Governance*. New York, Oxford University Press, 448 p.

Williamson, O.E., 1999. Strategy Research: Governance and Competence Perspectives. *Strategic Management Journal*, vol. 20, n°12, p. 1087- 1108.

Williamson, O.E., 2002. Examining economic organization through the lens of contract. *Industrial and Corporate Change*, vol. 12, n°4, p. 917-942.